

GOVERNMENT OF INDIA

DEPARTMENT OF ARCHAEOLOGY

**CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY**

CALL NO. 059.095/J.A.
26141

D.G.A. 79.

27





JOURNAL ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME VIII.

THE NATIONAL

LIBRARY

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

BIANCHI, ED. BIGNON, BOYTA, BRUNOT, CAUSIN DE PERCEVAL, D'ECKSTEIN,
DUBREUIL, HÉLISSE, MARGIN DU TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER-PURGSTALL, A. JAUBERT, STAN. JULIEN,
DE BLANE, J. MOHL, S. MUNK, REINAUD, SÉDILLOT,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME VIII.

26.141



059.095

J. A.

PARIS.

A450

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XLVI.

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.

Acc. No. 2614/.....

Date..... 28.3.57.....

Call No. 059.095/.....

J.A.



Handwritten text, possibly a signature or initials, located at the bottom of the page.



JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1846.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DU 23 JUIN 1846.

La séance est ouverte sous la présidence de M. le chevalier AMÉDÉE JAUBERT, Pair de France, président de la Société.

Le procès-verbal de la séance générale du 17 juin 1845 est lu; la rédaction en est adoptée.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. **POUJADE**, consul de France à Tarsous (Turquie);

HOFFMANN, conseiller ecclésiastique à Iéna (Prusse);

PYNAPPEL, docteur ès-lettres et lecteur à l'Académie royale de Delft (Hollande);

ISIDORE HEDDE, délégué auprès de la mission en Chine;

RONDOT, délégué auprès de la mission en Chine.

Les ouvrages suivants sont offerts à la Société :

Par le prince Michel Baratayeff : *Documents numismatiques du Royaume de Géorgie*. Pétersbourg, 1844, in-4°.

Dictionnaire des noms des vêtements chez les Arabes, ouvrage couronné et publié par la troisième classe de l'Institut royal des Pays-Bas, par R. P. A. Dozy. Amsterdam, 1845, in-8°.

Beidawii Commentarius in Coranum, edidit H. V. FLEISHER. Fascicule IV. Lipsiæ, 1846, in-4°.

Catalogus codicum manuscriptorum orientalium qui in museo Britannico asservantur. Studio et labore Guilielmi CURETON. Pars secunda codices arabicos complectens. Londini, 1846, in-fol.

Mémoires de la Société de Batavia. Batavia, 19^e et 20^e partie.

Vindicia Ignatianæ; or the genuine writings of S. Ignatius, as exhibited in the ancient syriac version, vindicated from the charge of heresy, by the Rev. William CURETON. London, 1846.

Die Bildung und Bedeutung des Plural in den Semitischen und Indo-germanischen Sprachen, von Ernst MEIER, in-8°.

Definitiones viri meritissimi Sejjid Scherif Dschordschâni, edidit Gustav FLÜGEL. In-8°.

Mosis vitæ Luzzatti Patavini, drama quadripartitum monumentum linguæ neo-hebraicæ præstantissimum nunc primum ex codice italico editum cum commentariis..... Lipsiæ, Sam. Davidis LUZZATI et Maijæ LETTERIS.

Abdu-r-razzâq's Dictionary of the technical terms of the Safies, edited in the arabic original, by D' Aloys SPRENGER. Calcutta, 1845, in-8°.

Histoire de l'Égypte, depuis la conquête des Arabes jusqu'à l'expédition française, par M. J. J. MARCEL. Paris, Firmin Didot, 1846.

A vocabulary of the Soahili language, from the memoirs of the American Academy. Cambridge, 1845.

Memoir on the language and inhabitants of Lord North's Island, by JOHN PICKERING, president on the Academy. Cambridge, 1845.

Valère André, professeur d'hébreu, par M. le professeur NÈVE. Louvain, 1846, in-12.

Observations sur les chants du Sama-Véda (par M. F. NÈVE).

Voyage en Sicile de Mohammed-Ebn-Djobaïr de Valence, sous le règne de Guillaume le Bon, par M. AMARI. (Extrait du Journal Asiatique.)

Histoire des khalifes Abbassides Al-Amin et Al-Mamoun..... par M. CHERBONNEAU. (Extrait du Journal Asiatique.)

Études sur Pascal, par l'abbé FLOTTES. Montpellier, 1846, in-8°.

Les vœux de la France à l'occasion de l'attentat du 16 avril, par M. MARCEL. Paris, 1^{er} mai 1846.

Plusieurs prospectus du *Cercle oriental*.

Quelques numéros de l'*Écho de l'Orient* et du *Journal de Constantinople*.

*Bulletin de la Société de géographie, tome V, n^o 27
28, mars-avril.*

M. MARCEL dépose sur le bureau les trente-six premières pages de son *Dictionnaire arabe-français des dialectes vulgaires africains*.

M. BURNOUR dépose sur le bureau les vingt et une premières feuilles in-folio de son édition et traduction du *Bhâgavata Purâna*.

On donne lecture d'une lettre du prince Michel BARUTAYEFF, conseiller d'État russe, par laquelle il adresse à la Société un exemplaire de l'ouvrage de numismatique géorgienne qu'il vient de publier. Les remerciements de la Société seront adressés au prince Barutayeff.

On entend la lecture du rapport de M. MOHL, secrétaire-adjoint de la Société, sur les travaux du conseil pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. REINAUD fait, au nom de la Commission des fonds, un rapport sur les comptes de l'année dernière. L'assemblée adopte les conclusions de ce rapport, approuve les comptes et vote des remerciements au trésorier et à la Commission des fonds.

On procède, conformément au règlement, au renouvellement des membres sortants du Conseil, et le scrutin donne les nominations suivantes :

Président : M. Amédée JAUBERT.

Vice-présidents : MM. le comte DE LASTEYRIE et
CAUSSIN DE PERCEVAL.

Secrétaire : M. Eug. BURNOUR.

Secrétaire-adjoint : M. MOHL.

Trésorier : M. LAJARD.

Membres composant la Commission des fonds :

MM. LANDRESSE, MOHL, GARCIN DE TASSY.

Membres du Conseil : MM. GRANGÈRET DE LA-

GRANGE, BAPOT DE SLANE, MARCEL, BAZIN, DE-
FRÈMERY, RÉGNIER, EICHHOFF, TROYER.

Bibliothécaire : M. KAZIMIRSKI DE BIBERSTEIN.

Censeurs : MM. REINAUD et BIANCHI.

La séance est levée à deux heures.

Pour copie conforme :

EUG. BURNOUF,
Secrétaire.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 23 JUIN 1846.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT.

M. le chevalier Aimé JAUBERT.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le comte DE LASTEYRIE.

CAUSSIN DE PERCEVAL.

SECRETARE.

M. Eugène BURNOUF.

SECRETARE-ADJOINT.

M. MOHL.

TRÉSORIER.

M. F. LAJARD.

COMMISSION DES FONDS.

MM. GARCIN DE TASSY.

MOHL.

LANDRESSE.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. TROYER.

NOËL DESVEGERS.

BIOT.

LONGPÉRIER.

DULAURIER.

AMPÈRE.

DE SAULCY.

DUBEUX.

Stanislas JULIEN.

REINAUD.

BIANCHI.

HASE.

LANGLOIS.

PAVIE.

GRANGET DE LAGRANGE.

MM. Le baron DE SLANE.

MARCEL.

BAZIN.

L'abbé BARGÈS.

DEFRÉMERY.

RÉGNIER.

EICHHOFF.

CENSEURS.

MM. REINAUD.

BIANCHI.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. KAZIMIRSKI DE BIBERSTEIN.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. BERNARD, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

Sur les travaux du Conseil pendant l'année 1845-1846, fait à la séance générale de la Société, le 16 Juin 1846, par M. Jules MONT.

Messieurs,

Les affaires de la Société asiatique, depuis la dernière séance générale, n'offrent matière qu'à peu d'observations. La cessation de la librairie de M^m Dondey-Dupré, dont la maison a été dépositaire de vos publications depuis la fondation de la Société, a obligé le Conseil de chercher un autre libraire, et il a arrêté son choix, pour la vente de vos ouvrages et de votre journal, sur M. Duprat, qui, par son zèle et l'étendue de ses relations, est, plus que personne, en mesure de faciliter vos rapports avec l'Orient. Le nombre des membres de la Société s'est augmenté depuis l'année dernière, et votre journal est de plus en plus recherché par les bibliothèques et les savants de tous les pays. Les deux derniers volumes contiennent les inscriptions himyarites de M. Arnaud, les commentaires dont M. Fresnel les a accompagnées, des lettres de M. Rouet sur ses découvertes en Assyrie, des études de M. Burnouf sur les textes zends, des travaux de

MM. Biot et Bazin sur la Chine, de MM. Garcin de Tassy, de Saulcy, Defrémery, Amari, Cherbonneau, Dozon sur les littératures des peuples musulmans; de M. de Slane, sur la grammaire maltaise, et beaucoup d'autres que je ne puis énumérer.

L'année dernière, votre bureau avait annoncé qu'il espérait pouvoir vous soumettre quelques mesures destinées à donner à vos publications une étendue plus considérable et plus en rapport avec le mouvement toujours croissant des études orientales. Malheureusement, l'aide du Gouvernement, sur lequel il avait cru devoir compter, lui a manqué, et même l'allocation modeste que la Société recevait presque régulièrement, n'a pas pu être accordée cette année par M. le Ministre de l'instruction publique, malgré la bonne volonté qu'il témoigne pour nos études. Cette interruption des faveurs de l'administration ne peut être que momentanée; mais il est incontestable que le Gouvernement fait trop peu pour la Société, qui peut dire, avec un légitime orgueil, qu'elle a beaucoup fait pour les lettres orientales en France, et qu'elle est en mesure de faire beaucoup plus si on veut lui venir en aide. Ce n'est ni le zèle, ni le savoir, ni les matériaux qui lui manquent; mais elle s'adresse à un public nécessairement restreint, et c'est au Gouvernement à la mettre en état de maintenir le rang qu'elle a su acquérir au milieu des Sociétés asiatiques qui existent ou naissent dans tous les pays.

La Société vient d'éprouver une perte sensible par

la mort de M. Eyriès, membre du conseil, et l'un des fondateurs de la Société. Il s'était dévoué entièrement à la géographie, et je laisse à la Société qui s'occupe spécialement de cette branche des sciences, le soin d'apprécier ses ouvrages. Mais il s'intéressait aussi vivement aux progrès des sciences historiques et philosophiques, et il avait pris part aux travaux de la Société asiatique depuis sa fondation. Après avoir été, pendant longtemps, membre de la commission des censeurs, il avait remplacé M. Feuillet dans la commission des fonds, et la Société lui doit une vive reconnaissance pour la manière assidue et consciencieuse dont il a rempli des fonctions qui n'ont rien d'agréable en elles-mêmes et qui exigent un sacrifice de temps pénible pour un homme aussi occupé que l'était M. Eyriès.

Nos rapports avec les autres Sociétés asiatiques ont continué à être parfaitement amicaux, et nous avons reçu, de la plupart d'entre elles, des preuves de leur activité pendant l'année passée. La Société asiatique de Calcutta a continué à publier régulièrement son journal¹, et nous a envoyé un ouvrage qu'elle vient de faire paraître et dont j'aurai à dire plus tard quelques mots. La Société de Bombay² a organisé son journal de manière à le faire paraître par trimestre. Elle a annoncé le projet de

¹ *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. Calcutta; in-8°. Le dernier numéro qui est arrivé à Paris est le numéro 76 (nouvelle série).

² *Journal of the Bombay branch of the royal Asiatic Society*. Bombay, in-8°. Le dernier numéro arrivé à Paris est le numéro 9.

réimprimer en trois volumes in-8° les Transactions qu'elle avait autrefois publiées en trois volumes in-4°. C'est une excellente collection, que probablement beaucoup de bibliothèques en Europe désireront posséder. La Société des arts et des sciences de Batavia¹ a fait paraître le volume XX de ses Mémoires. J'aurai occasion de revenir, dans le cours de ce rapport, sur le contenu de ce volume. La Société asiatique de Londres² a publié le volume XVI de son journal, et le monde savant attend, avec une vive impatience, la publication, promise pour le volume suivant, de l'inscription bouddhique de Kapur di Giri, rapportée par M. Masson, ainsi que celle de la grande inscription de Bisitoun, copiée et expliquée par M. Rawlinson. Le comité des traductions orientales annonce la publication prochaine du quatrième volume de Hadschi Khalfa, par M. Flügel, du deuxième volume d'Ewlia Effendi, par M. de Hammer, et celle d'un ouvrage posthume de Sir Gore Ouseley, sur la vie et les ouvrages de quelques poètes persans. La Société pour la publication de textes orientaux annonce qu'elle va faire paraître le *Dasa Kumara Charitra*, par M. Wilson, le second volume de l'Histoire des Religions de Scharistani, par M. Cureton, et elle a accepté les offres de publication d'un nombre considérable d'ouvrages arabes et persans.

¹ *Verhandelingen van het Bataviaansch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, vol. XX. Batavia, 1844, in-8° (98, XXXIII, 176, 179, et 98 pages).

² *The Journal of the royal Asiatic Society of Great-Britain and Ireland*. Londres, 1846, n° XVI. (En deux parties.)

La Société orientale allemande s'est organisée définitivement l'année dernière au congrès des philologues de Darmstadt, et elle a fixé son siège à Leipzig et à Halle; elle se propose de publier un journal, ainsi que les actes de ses séances générales. Il a paru un cahier de ces derniers¹ contenant les actes du congrès de Leipzig en 1844. La Société syro-égyptienne de Londres a publié le premier fascicule de ses Mémoires²; elle paraît comprendre, dans son ressort, l'Abyssinie, l'Égypte, l'Arabie, la Syrie et la Mésopotamie, qui lui fourniront certainement des matériaux abondants pour ses recherches. Enfin, il s'est formé deux nouvelles Sociétés asiatiques, l'une à Colombo, pour l'île de Ceylan, l'autre à Kuratchi, pour le Sind et les pays environnants. Puissent-elles nous faire jouir bientôt des résultats de leur zèle!

J'arrive à l'énumération des ouvrages orientaux qui ont paru pendant l'année; et, quoique je n'espère pas pouvoir la donner complète, elle prouvera la rapidité des progrès que font nos études, malgré les difficultés de tout genre et les sacrifices de toute espèce qu'elles exigent de ceux qui s'y livrent. Je commence par la littérature arabe, qui est et sera toujours celle que l'on cultivera le plus en Europe.

¹ *Verhandlungen der ersten Versammlung deutscher und ausländischer Orientalisten in Dresden. 1845, Leipzig, in-4. (3, 78 pages.)*

² *Original papers read before the Syro-Egyptian Society of London, vol. 1, partie 1; Londres, 1845, in-8°. (139 pages.)*

L'histoire et la géographie des Arabes ont été, pendant l'année dernière, l'objet de travaux considérables; des ouvrages nouveaux et importants ont été entrepris, des publications commencées ont été continuées, et des livres déjà connus ont été publiés d'une manière plus complète.

M. Weil, professeur à Heidelberg, a fait paraître le premier volume d'une Histoire des Khalifes¹, qui forme la continuation de sa Vie de Mahomet. Ce sujet est l'un des plus importants que puisse choisir un historien; la grandeur de l'empire des Arabes, la destruction des anciennes civilisations et le changement de l'état social de la moitié la plus cultivée du monde, font, de la formation du khalifat, un des plus grands événements de l'histoire. Le khalifat lui-même a cessé depuis six siècles, mais la puissance civilisatrice qu'il y avait en lui était telle, que les suites du mouvement qu'il a imprimé à l'Orient subsistent encore. Aussi, la tâche que s'impose l'historien du khalifat est-elle difficile en proportion même de la grandeur du son sujet, car il ne s'agit pas pour lui seulement de faire la description des conquêtes des Arabes et de raconter l'histoire de leurs princes pendant six siècles; il faut qu'il traite encore de l'origine et du développement de toute une civilisation; des changements que cette civilisation a produits chez des nations nombreuses, différentes de race et de caractère, lesquelles ont, à

¹ *Geschichte der Chalifen*, von D' Gustav Weil. Mannheim, 1846, vol. I, in-8°. (702 pages.)

leur tour, réagi diversement sur leurs conquérants; de l'influence que les principes et les formes de la nouvelle administration ont exercée sur la condition des provinces, sur la constitution de la propriété, sur le gouvernement municipal, sur la législation, sur tous les intérêts des peuples. Le khalifat est un fait unique dans l'histoire du monde et qu'on ne saurait comparer, sous le rapport temporel, qu'à l'empire romain, et sous le rapport de la puissance spirituelle, qu'à la papauté.

On ne manque certainement pas de matériaux pour en faire l'histoire; les chroniques générales et celles des provinces et des villes, les biographies des hommes illustres, les œuvres des poètes et de leurs commentateurs, les collections des lois et décisions légales, les ouvrages de théologie et de science, enfin, toutes les parties de la littérature arabe et persane abondent en faits, dont chacun contribue à compléter le tableau qu'on peut tracer du khalifat. Tous les travaux dont ces littératures ont été l'objet apportent directement ou indirectement leur tribut à cette histoire. Déjà un certain nombre des points les plus importants ont été traités en détail, et il ne se passe peut-être pas un mois sans qu'il paraisse en Europe, un ouvrage qui ajoute quelque chose aux matériaux dont on peut disposer; mais, malgré tous ces efforts, on n'a encore mis au jour qu'une petite partie des sources de l'histoire du khalifat; le reste se trouve dispersé dans les bibliothèques de l'Europe et de l'Orient. C'est dans cet état que M. Weil a trouvé

son sujet et qu'il a eu le courage de l'aborder, avec l'aide principalement des manuscrits des bibliothèques de Paris et de Gotha. Le premier volume de son ouvrage contient l'histoire du khalifat depuis la mort de Mahomet jusqu'à la fin de la dynastie des Ommeïades. Ce volume n'embrasse que l'histoire politique proprement dite de cette époque, et l'auteur réserve pour plus tard les éclaircissements de toute espèce qui se rapportent à l'état social du pays. Son récit est simple, il conserve avec soin les expressions mêmes des personnages dont il raconte les actions, et il rejette dans des notes au bas des pages, les discussions critiques que font naître des points douteux. La suite montrera si, dans son état actuel, la science est assez avancée pour permettre déjà la composition d'une histoire du khalifat telle qu'on doit la désirer; dans tous les cas, on peut voir, par ce qui en a paru, que l'ouvrage de M. Weil est un livre d'une valeur incontestable.

M. Quatremère a publié la seconde moitié du deuxième volume de sa traduction de l'Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte, qui s'imprime aux frais du comité des traductions orientales de Londres¹. Cette partie comprend les années 479 à 705 de l'hégire. M. Quatremère a, selon son habitude, accompagné son travail de pièces justificatives et de notes historiques et philologiques, qui forment autant de

¹ *Histoire des Sultans mamlouks de l'Égypte*, par Taki-oddin-Makrizi, traduite par M. Quatremère, tom. II, p. II. Paris, 1845, in-8°. (324 pages.)

spécimens de son grand *Thesaurus* dont le monde savant attend la publication avec une si vive et si juste impatience.

Le grand ouvrage de Makrizi a encore fourni le texte de l'histoire des Coptes sous le gouvernement musulman de l'Égypte, que M. Wustensfeld vient de publier en arabe et en allemand¹. M. Wetzer, à Fribourg, avait déjà fait paraître, il y a quelques années, une grande partie des chapitres de Makrizi, qui se rapportent aux Coptes. M. Wustensfeld y a ajouté quelques nouveaux extraits, qui complètent le sujet, et a publié le tout, à l'aide des manuscrits de Gotha et de Vienne. C'est une histoire fort naïve des persécutions des chrétiens en Égypte, de la destruction de leurs églises et de leurs monastères, et de la conversion violente de la grande masse des Coptes à l'islamisme.

Il a paru, outre ces ouvrages sur des parties de l'histoire de l'Égypte sous les Arabes, un abrégé général de cette histoire, par M. Marcel². L'auteur a tiré son récit des historiens arabes, en partie inédits, et a ajouté au texte les monnaies et quelques sceaux des princes arabes d'Égypte, de manière à faire en même temps de son livre un manuel de numismatique égyptienne.

M. Dozy, à Leyde, s'occupe d'une Histoire de la

¹ *Makrizi's Geschichte der Copten mit Uebersetzung und Anmerkungen*, von Wustensfeld. Goettingen, 1845, in-8°. (142, et 70 pages.)

² *Histoire de l'Égypte depuis la conquête des Arabes jusqu'à l'expédition française*, par M. Marcel. Paris, 1846, in-8°. (255 pages.) Cet ouvrage fait partie de l'Univers pittoresque, publié par M. Didot.

dynastie des Abbâdides de Séville¹. Parmi les familles qui profitèrent de la chute des Ommeïades d'Espagne pour fonder des principautés indépendantes, et qui furent écrasées plus tard dans la lutte entre les Almoravides et les rois chrétiens, les Abbâdides se distinguent par l'éclat de leur règne et par le talent de quelques-uns d'entre eux. M. Dozy commence par publier toutes les pièces originales qui se rapportent à l'histoire de cette famille, en les commentant et en accompagnant d'une traduction latine celles qui offrent des difficultés. Il s'excuse de comprendre parmi ces pièces des poèmes et des morceaux de rhétorique, mais certainement personne ne sera tenté de lui en faire un reproche, car la science historique est aujourd'hui assez éclairée pour rechercher avec avidité tout ce qui peut contribuer à donner une idée plus claire de l'état social d'une époque. Il n'a paru, jusqu'à présent, que le premier volume de cette belle et importante publication.

M. Wenrich, de Vienne, a entrepris d'écrire l'histoire des conquêtes des Arabes en Sicile, en Italie et en Sardaigne². Il a combiné les renseignements que fournissent les historiens arabes aujourd'hui connus, avec ceux que nous donnent les chroniqueurs occidentaux, et en a tiré une histoire assez détaillée

¹ *Historia Abbâdidarum premissis scriptorâ arabum de ea dynastiâ locis nunc primùm editis*; autore R. P. A. Dozy; vol. I. Leyde, 1846, in-4°. (431 pages.)

² *Rerum ab Arabibus in Italia insulisque adjacentibus Sicilia maxime, Sardinia atque Corsica gestarum Commentarij*, scripsit S. G. Wenrich. Lipsiæ, 1845, in-8°. (346 pages.)

de cette partie de la grande lutte des peuples chrétiens contre les musulmans. Son ouvrage se termine par quelques chapitres dans lesquels il apprécie brièvement les effets que la domination arabe a produits sur la langue, les lettres, l'agriculture, les mœurs et l'état général de l'Italie. Ces questions paraissent devenir, de la part des savants italiens, l'objet de recherches nouvelles; c'est ainsi que M. Amari, qui a déjà publié dans votre journal quelques fragments curieux d'auteurs arabes concernant la Sicile, annonce une histoire de ce pays sous la domination des Arabes, et une Bibliothèque arabo-sicilienne. Le prince Domenico Spinelli et M. Michel Tafuri ont étudié un côté ou plutôt un incident de cette histoire, et leur description des médailles cufiques, frappées en Sicile entre le x^e et le xii^e siècle, par les princes normands et ceux de la maison de Souabe¹, fournit une preuve éclatante de l'étendue et de la durée de l'influence arabe. On y voit un grand nombre de pièces d'or frappées par ces princes chrétiens, au nom du khalife Moëz-Lidin, portant, d'un côté, le symbole de la foi musulmane, et de l'autre une croix. Quelquefois, l'inscription arabe est si mal imitée qu'elle ne forme plus qu'un arabesque; quelquefois, le nom des princes chrétiens est écrit en caractères cufiques; souvent le latin

¹ *Monete cufiche battute da' principi Longobardi, Normanni e Svevi nel regno delle Dñe Sicilie*, interpretate e illustrate dal Principe di S. Giorgio Domenico Spinelli, e publicato per cura di Michele Tafuri. Napoli, 1844, in-4°. (xxvi, 302 pages et 30 planches.)

et l'arabe sont mêlés jusque dans le même mot. C'est l'effet de l'influence qu'exerce une civilisation vaincue sur des vainqueurs comparativement barbares, et les médailles des premiers khalifes, celles des rois indo-scythes et des rois Goths d'Espagne nous offrent des cas tout à fait analogues. La plupart des médailles reproduites dans cet ouvrage sont tirées des collections des deux auteurs, qui les ont rangées chronologiquement et ont expliqué les légendes arabes autant que le permet la manière barbare dont elles sont gravées.

L'Histoire des Arabes d'Afrique, à laquelle les circonstances ont donné une importance qu'elle n'avait pas eue depuis l'expulsion des Maures d'Espagne, a été de nouveau l'objet de plusieurs travaux. M. Tornberg, professeur à Upsal, vient de faire paraître la traduction latine de l'Histoire du royaume de Fèz¹, connue sous le nom des *Kartas*, dont il avait publié le texte il y a deux ans. L'auteur arabe, qui commence son récit par l'histoire romanesque de la fuite d'Idris, descendant d'Ali, et son établissement en Afrique, poursuit jusqu'à l'an 726 de l'hégire l'histoire de Fex et celle des pays voisins. C'est un ouvrage original et important pour l'Histoire de l'Afrique. L'auteur paraît avoir recueilli des traditions orales qui ont besoin d'être contrôlées par la cri-

¹ *Annales regum Mauritanie ab Abu-l Hasan-ben-Abû-Allah-ibn-Abu-Zer' Fesano, vel ut alii volunt Abu Muhammed Salih ibn Abd el-Halim Granatensi conscriptos, edidit C. I. Tornberg, Upsalz, 1845, in-8°, tom. II. (360 pages.)*

tique européenne, mais qui donnent à son livre une vie que n'ont pas la plupart des chroniques.

MM. Pellissier et Rémusat, membres de la commission scientifique d'Algérie, se sont occupés d'une autre partie de l'Afrique septentrionale, et nous donnent la traduction de l'histoire de Tunis par Mohammed-el-Kaïrowani¹. Cet auteur procède avec beaucoup de régularité dans son ouvrage; il donne d'abord la description de Tunis et de l'Afrique, en général, ensuite l'histoire des différentes dynasties qui ont régné sur Tunis jusqu'à l'an 1681 de notre ère, et termine par une description des curiosités de la ville et des usages particuliers de ses habitants. C'est une chronique écrite d'après le modèle général des chroniques arabes, et elle participe de leurs défauts et de leurs qualités ordinaires. La description de l'Afrique avant l'invasion des musulmans est remplie de fables et d'incertitudes; l'histoire des premiers siècles de leur domination forme une compilation bien ordonnée, mais un peu sèche; à partir du XIII^e siècle, le récit prend un peu plus de vie; on y trouve des renseignements originaux, et tirés de la tradition orale, surtout dans la dernière partie, qui traite de la conquête de Tunis par les Turcs.

Le grand défaut de ce livre, et de presque tous

¹ *Histoire de l'Afrique* par Mohammed-ben-Ali-el-Raimi-el-Kaïrouani, traduite de l'arabe par MM. E. Pellissier et Rémusat. Paris, 1845, in-4°. (517 pages.) Cet ouvrage forme le tome VII de l'Exploration scientifique de l'Algérie, publiée par ordre du Gouvernement français.

ceux de la même classe, est le point de vue étroit qui caractérise les historiens musulmans; ils se contentent d'enregistrer les faits matériels les plus frappants; hors de là, ils ne s'occupent que de ce qui touche directement les intérêts de leur religion; mais ils ne parlent qu'accidentellement des changements que le temps a produits dans la société civile, des mœurs des peuples soumis ou ennemis, de la marche du commerce et des causes de la prospérité ou de la décadence du pays dont ils traitent, enfin, de tout ce qu'on appelle aujourd'hui les faits sociaux. C'est la tâche de l'historien européen de briser l'enveloppe aride des chroniques orientales, et d'en tirer ce qui y reste d'indications relatives à la vie réelle des peuples. Cependant, quelquefois un hasard heureux met à notre disposition des ouvrages dont les auteurs ont été forcés par les circonstances de sortir de la voie ordinaire, et de nous raconter ce qu'ils ont observé. Telles sont les relations des voyageurs arabes, que l'on connaissait déjà par la traduction de Renaudot, et dont M. Reinaud vient de faire paraître le texte accompagné d'une nouvelle traduction¹. Ce sont des récits de marchands et de voyageurs arabes du IX^e siècle de notre ère, qui avaient fréquenté les côtes de l'Inde et de la Chine, et les îles

¹ *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine, dans le IX^e siècle de l'ère chrétienne, texte arabe imprimé en 1811 par les soins de feu Langlès, publié avec des corrections et additions, et accompagné d'une traduction française et d'éclaircissements, par M. Reinaud. Paris, 1835, 2 vol. in-8. (CLXXX, 154, 105, et 202 pages.)*

de l'archipel indien, et qui nous donnent des détails pleins d'intérêt sur les mœurs et l'aspect des pays qu'ils visitent, sur le commerce qu'on y faisait et sur les produits naturels qu'ils fournissaient. On accusa, pendant quelque temps, Renaudot d'avoir inventé ces relations; plus tard quelques critiques les attribuèrent à Masoudi. Maintenant M. Reinaud prouve que le fond du livre est formé par le récit du marchand Soleiman, commenté et complété un peu plus tard par Abou-Zeid de Basra, et communiqué par ce dernier à Masoudi, qui en a inséré une grande partie dans ses *Prairies d'or*. Feu M. Langlès avait fait imprimer, en 1811, le texte arabe de ce livre; mais l'édition étant restée inachevée dans les magasins de l'Imprimerie royale, M. Reinaud s'est chargé de la terminer, et il y a ajouté un appendice tiré de Masoudi, des corrections du texte, une traduction nouvelle, un commentaire détaillé, et une introduction dans laquelle il discute l'origine de l'ouvrage et les nombreuses questions géographiques qui se rattachent aux récits des auteurs. C'est un livre infiniment curieux sous plusieurs rapports, et dont la publication plus complète est un service rendu à la littérature orientale.

Un traité de géographie du x^e siècle, plus méthodique et presque aussi original que les relations de ces voyageurs, est le *Livre des climats*, par Abou-Ishak d'Istakhr, dont M. Mordtmann, à Hambourg, vient de faire paraître une traduction¹. Le but de

¹ *Das Buch der Laender von Schech Ibn-Ishak el-Farsi el-Istakhr*

l'auteur était de donner une description de tous les pays musulmans. La géographie était alors une science toute nouvelle chez les Arabes, et Abou-Is-hak paraît avoir été presque entièrement réduit aux observations qu'il avait faites lui-même dans ses nombreux voyages, ce qui rend son livre très-inégal dans ses différentes parties, mais d'autant plus précieux pour nous. Plus tard les géographes arabes ont suivi l'habitude de leurs historiens, et se sont copiés les uns les autres d'une manière effrontée, et généralement sans aucune critique et sans s'apercevoir que l'état des pays dont ils parlaient avait changé dans l'intervalle. Abou-Ishak a ajouté à son livre des cartes très-imparfaites, mais extrêmement curieuses comme étant les plus anciennes qui existent, à l'exception de la Table de Peutinger et de quelques cartes chinoises. Sir W. Ouseley a publié, au commencement de ce siècle, la traduction anglaise d'un abrégé persan de l'ouvrage d'Abou-Ishak, qu'il attribuait à Ibn-Haukal; mais il est heureux qu'on ait découvert l'original arabe, qui est beaucoup plus détaillé. Malheureusement, on n'en connaît jusqu'à présent qu'un seul manuscrit, que Seetzen a envoyé à la bibliothèque de Gotha. M. Moeller en a fait paraître, il y a quelques années, une édition lithographiée, qui offre un calque exact de l'original; et c'est ce qui pouvait se faire de mieux, car les imperfections nombreuses du manuscrit, et surtout l'absence des points diacritiques

aus dem Arabischen übersetzt, von Nordmann. Hamburg, 1845, in-4°.
[204 pages, avec six cartes.]

sur les noms propres, exigeront des travaux de critique longs et répétés avant que l'on puisse en donner une édition par la voie de l'imprimerie. M. Mordtmann a lutté avec beaucoup de bonheur et de savoir contre ces difficultés, quoique, en maint endroit, il se voie obligé de renoncer à fixer la lecture des noms de lieux. Il faut espérer que l'attention que ce travail remarquable doit exciter conduira à la découverte d'autres manuscrits du même ouvrage, qui permettront de fixer avec certitude la lecture de ce livre important.

M. Kurd de Schlœzer a fait, des fragments d'un voyageur¹ arabe du x^e siècle de notre ère, le thème d'une dissertation inaugurale. Abou-Dolef-Mis'ar avait entrepris, vers le milieu de ce siècle, un voyage en Tartarie, dans le Tibet et dans l'Inde, dont il paraît avoir consigné les résultats dans un traité aujourd'hui perdu. Les géographes postérieurs en ont incorporé des parties ou des extraits dans leurs ouvrages, et le fragment que M. de Schlœzer nous fait connaître est tiré du Ajaïb-el-Makhloukat de Kazwini. Il est publié avec une traduction et un commentaire.

M. Wustefeld, à Gœttingue, a commencé la publication du Moschtarik de Jakouti². C'est un dictionnaire d'homonymes géographiques, tiré, par l'auteur lui-même, de son grand dictionnaire de

¹ *Abu Dolef Misaris ben-Mohalhal, de itinere asiatico Commentarius*, edidit Kurd de Schlœzer. Berlin, 1845, in-4°. (41 pages.)

² *Jacut's Moschtarik, das ist Lexicon geographischer Homonyme*, herausgegeben von Wustefeld. Cahier I. Göttingen, 1845, in-4°. (xvi, 8, et 160 pages.)

géographie. Quiconque s'est occupé de l'histoire de l'Orient a dû être souvent embarrassé par la fréquence de cette homonymie, et l'on comprendra facilement l'intérêt d'un livre destiné à lever les difficultés qui en résultent. M. Wustefeld a trouvé deux rédactions du *Moschtarik*, dont la seconde contient des changements et des additions très-considérables faites par *Iakouti* lui-même; mais, comme elle offre en même temps des omissions, l'éditeur a trouvé nécessaire de combiner les deux rédactions, de manière à réintégrer dans la seconde, qui forme la base de son texte, les parties omises. Il a obvié aux inconvéniens de ce procédé par un système assez compliqué de signes typographiques qui permettent au lecteur de distinguer la nature et l'origine des additions. *Iakouti* est un auteur du XIII^e siècle, qui a beaucoup voyagé et beaucoup écrit, et il serait très à désirer qu'on entreprit une édition de son grand dictionnaire géographique.

La dernière addition à nos connaissances géographiques que nous devons aux Arabes, est le *Voyage au Darfour*, par le schéikh Mohammed, de Tunis, traduit par M. Perron, directeur de l'école de médecine au Caire, et publié par M. Jomard¹. Il est rare que nous ayons à citer l'ouvrage d'un auteur oriental vivant, et il a fallu un concours de circonstances singulières pour faire composer ce-

¹ *Voyage au Darfour*, par le Cheykh Mohammed el-Omar el Tounsy; traduit de l'arabe par le D^r Perron, et publié par les soins de M. Jomard. Paris, 1845. in-8°.

lui dont il s'agit ici. Lorsque M. Perron arriva au Caire, il prit le scheikh Mohammed pour maître d'arabe, et, s'étant aperçu qu'il avait fait des voyages considérables dans les parties les plus inconnues du Soudan, il le pria de lui en rédiger la relation pour lui servir de thème. C'est ainsi que fut composé et traduit à mesure un ouvrage extrêmement curieux, dans lequel on sent parfaitement l'influence de l'intelligence européenne qui a forcé le scheikh à reporter ses souvenirs sur une quantité de points qu'un voyageur musulman, écrivant pour ses compatriotes, aurait certainement négligés. Le volume qui vient de paraître traite du Darfour, et donne la première description détaillée que nous ayons de ce pays; le second traitera du Borgou et nous fera connaître une partie de l'Afrique qui nous est aujourd'hui entièrement inconnue et que jamais le pied d'un Européen n'a foulée. Il est probable que la nouvelle preuve que M. Perron a donnée de ce qu'on peut tirer des voyageurs musulmans dans l'intérieur de l'Afrique, et de la facilité avec laquelle ils visitent des pays qui nous sont fermés, portera d'autres fruits; je pourrais même annoncer dès aujourd'hui des tentatives semblables, si je ne craignais de nuire à leur réussite par une publicité prématurée.

Les ouvrages qui se rapportent à l'étude philologique de l'arabe ont été nombreux et en partie importants. M. Fleischer a fait paraître la 4^e livraison de son excellente édition du Commentaire sur le

Koran par Beidhawi¹, et vous apprendrez sans doute avec plaisir que ce livre a déjà acquis une grande popularité parmi les mollahs des provinces musulmanes de la Russie. M. Flügel, à Meissen, a publié une édition des Définitions de Djordjani². Le schérif Zeïn-eddin, de Djordjan, était un des savants que Timour amena à Samarkand pour en orner sa nouvelle cour. Djordjani y composa des ouvrages sur presque toutes les parties des sciences connues dans les écoles musulmanes, sur les mathématiques, la théologie, la philosophie, telle qu'elle était enseignée alors, et la grammaire. C'était un temps de décadence où l'érudition se contentait, en général, de compilations et de commentaires. Le seul ouvrage de Djordjani qui ait conservé de la popularité paraît être le *Tarifat*, c'est-à-dire les définitions. M. de Sacy a donné une notice et des extraits de ce livre et en a démontré l'importance pour la lexicographie et la grammaire arabes. Depuis ce temps, il a paru à Constantinople une édition de l'ouvrage; mais, comme elle est assez incorrecte et qu'elle est devenue rare, vous avez accordé, il y a deux ans, à M. Dernburg, une souscription pour une nouvelle édition qui doit être accompagnée d'une traduction française et d'un com-

¹ *Beidhawii Commentarius in Coranum ex codicibus Paris. Dresd. et Lipsiensibus*, edidit, indicibusque instruxit H. O. Fleischer. Leipzig, in-8°.

² *Definitiones viri meritissimi Sejjid Scherif Dichordsehani, accedunt definitiones theosophi Mohammed vulgo Ibn Arabi dicti*. Primum edidit et adnotatione critica instruxit G. Flügel, Lipsiæ, 1845, in-8°, (xxxviii, et 336 pages.)

mentaire. M. Flügel, qui, de son côté, s'occupait de cet ouvrage, vient de faire paraître, à l'aide des manuscrits de Paris et de Vienne, une édition très-supérieure à celle de Constantinople. Djordjani, malgré tout son mérite, n'était qu'un compilateur et avait emprunté la plupart de ses définitions à des ouvrages plus anciens, qu'il ne paraît pas toujours avoir copiés exactement, et que nous avons, par conséquent, intérêt à retrouver. M. Flügel en a découvert un et l'a ajouté à son édition. C'est un petit livre, dans lequel Ibn-Arabi, mystique du xiii^e siècle, a donné deux cents définitions de termes dont se servent les Soufis. C'est la première fois que ce petit livre est imprimé, malheureusement d'après un seul manuscrit, qui a dû souvent laisser au savant éditeur des doutes sur le sens de l'auteur. Un autre des ouvrages dont s'est servi Djordjani, et dont on peut faire usage pour contrôler le *Tarifat*, vient d'être publié à Calcutta, aux frais de la société du Bengale, par M. Sprenger, directeur du collège de Dehli; c'est le Dictionnaire des termes techniques des Soufis par Abdourrezak¹, auteur qui paraît avoir vécu au commencement du xiv^e siècle. Ce livre doit avoir joui d'une certaine réputation parmi les Soufis, car il a été, un peu plus tard, remanié par d'autres auteurs.

Le Dictionnaire arabe-français de M. Kazimirski

¹ *Abdu-r-razzaq's Dictionary of the technical terms of the Sufies*, edited in the arabic original by D^r A. Sprenger. Calcutta, 1845, in-8°. (167 pages.)

est arrivé à sa treizième livraison¹, et le même savant vient de publier un conte tiré des Mille et une Nuits², dans le but de fournir aux commençants un texte d'arabe vulgaire. Enfin, au moment où je termine la liste des ouvrages arabes, je reçois le Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes, par M. Dozy, à Leyde³. C'est un ouvrage considérable qui a été couronné par l'Institut royal des Pays-Bas, et dans lequel M. Dozy recherche le sens exact de chaque terme dont les Arabes se servent pour une partie quelconque de leurs vêtements. On sait combien les dictionnaires sont incomplets pour tout ce qui se rapporte à la vie réelle, et combien il est rare qu'on y trouve la définition exacte d'un objet d'usage habituel. M. Dozy a combiné partout les passages des auteurs arabes qui parlent d'un vêtement, avec les descriptions qu'en donnent les voyageurs européens, et il est parvenu de cette manière à indiquer, dans la plupart des cas, l'étymologie du mot, la forme exacte du vêtement, le pays et le temps où il était en usage. Je ne dois pas quitter M. Dozy, sans avoir rappelé l'intention qu'il a annoncée de publier, par voie de souscription, le Commentaire historique d'Ibn-Badrout sur le poème d'Ibn-Abdoun, les voyages d'Ibn-Djobair, et une histoire de l'Afrique et de l'Espagne, d'un auteur

¹ *Dictionnaire arabe-français*, par M. Kazimirski. Paris, in-8°.

² *La belle Persane*, conte tiré des Mille et une Nuits, publié et traduit par M. Kazimirski. Paris, 1846, in-8°.

³ *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*, par M. Dozy. Amsterdam, 1845, in-8°. (446 pages.)

inconnu. Vous avez trouvé dans le Journal asiatique¹ les détails de cette entreprise, et le concours de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des Arabes ne manquera pas à M. Dozy.

La plupart des autres dialectes sémitiques ont aussi occupé les savants, sans parler des nombreux travaux que provoque tous les ans l'étude de l'hébreu ancien et moderne, et qui appartiennent au moins autant à la théologie qu'à la littérature orientale. M. Ewald a publié dans le Journal de M. Lassen une dissertation sur les textes puniques de Plante, et M. Movers en a fait l'objet d'un ouvrage particulier². C'est le texte phénicien le plus considérable que nous possédions, et il mérite, sous ce rapport, certainement toute la peine qu'on s'est donnée pour l'expliquer. Mais c'est une base bien étroite et bien incertaine pour l'analyse d'une langue; ce qu'il faudrait avant tout, ce serait la découverte d'inscriptions plus considérables que celle que nous possédons. Il en est à peu près de même des inscriptions himyarites, qui sont la dernière et une des plus précieuses conquêtes de la philologie. Je ne citerai pas l'interprétation que M. Bird a donnée à Bombai de quelques-unes de ces inscriptions, parce que l'auteur ne fournit la clef ni de sa lecture ni de sa traduction; mais on a pu lire, sur ce sujet, dans le Journal asiatique, un travail rai-

¹ Voyez *Journal asiatique*, février 1846, pag. 197 et suiv.

² *Die punischen Texte im Poenulus des Plantus, kritisch gewürdigt und erbläert von Dr. Movers, Breslau, in-8°, 1845. (147 pages.)*

sonné de M. Fresnel, dans lequel il discute avec la sagacité et l'ardeur passionnée qu'on remarque dans tous ses travaux, les bases de l'interprétation de ces inscriptions. Néanmoins, nous avons besoin d'une plus grande masse de monuments, et l'on ne peut penser, sans un mouvement d'impatience, que ces monuments existent, et que le seul homme qui peut les visiter et qui, pour le faire, est prêt à risquer sa vie, attend depuis deux ans, sur le bord de la mer Rouge, les moyens de partir de nouveau pour Saba. Depuis que M. Arnaud a copié les inscriptions que vous connaissez, des fouilles ont été faites par les Arabes, dans l'idée que ce n'est que pour enlever les trésors enquis de la reine de Saba, qu'est venu chez eux ce mystérieux étranger. Le hasard a voulu qu'ils aient trouvé un coffre antique, couvert de sculptures et rempli de pièces d'or. Était-ce de l'or persan? était-ce de l'or de Saba? Personne ne saurait le dire, car ils ont fondu ces pièces et brisé le coffre, dont ils ont vendu les morceaux sur le marché de Sana. Il reste encore, à l'heure qu'il est, un grand coffre en métal, couvert de sculptures, que le kadi de Saba a découvert dans ces fouilles, et dont il a jusqu'ici empêché la destruction. Nous pouvons espérer que ce monument, peut-être le dernier reste de l'art sabéen, sera un jour au Louvre, car M. le Ministre de l'instruction publique a promis d'aider M. Arnaud à retourner à Saba.

La littérature syriaque vient de se voir ouvrir une source de richesses et un avenir inespérés. On

savait, depuis des siècles, que les monastères coptes de l'Égypte possédaient des bibliothèques fort anciennes, composées surtout d'ouvrages syriaques et coptes. Les deux Assemani avaient trouvé moyen d'acheter des moines un certain nombre de ces manuscrits, qui furent déposés ou plutôt enterrés dans la bibliothèque du Vatican; le plus riche dépôt littéraire qui se soit jamais fermé devant la curiosité des savants. D'autres voyageurs, principalement des Anglais, ont réussi à acheter, de temps en temps, un petit nombre de manuscrits qui faisaient litière dans de vieux caveaux, tout en étant regardés, par les maîtres illettrés de ces trésors, avec un respect superstitieux, qui les empêchait de les mettre dans de meilleures mains. Dans ces derniers temps, M. Tattam, connu par ses travaux sur la littérature copte, se rendit deux fois en Égypte, dans l'espoir de se procurer des manuscrits; la reconnaissance du patriarche jacobite pour le don d'une édition copte et arabe du Nouveau Testament, que la Société biblique venait de faire imprimer pour lui, le disposa en faveur de M. Tattam, et celui-ci finit par acquérir des moines, avec beaucoup de difficultés, trois cent soixante-six manuscrits syriaques d'une haute antiquité, qui sont aujourd'hui la propriété du Musée britannique. C'est un grand trésor pour la littérature patristique, et d'autres parties des sciences historiques en retireront certainement des résultats considérables. M. Cureton vient de faire paraître un de ces ouvrages, contenant trois

lettres de saint Ignace¹, dans une traduction syriaque plus ancienne que les manuscrits grecs existants, et exempte des interpolations qui ont été l'objet de tant de discussions parmi les savants.

M. Tattam s'est procuré, en même temps que ces manuscrits syriaques, un certain nombre de manuscrits coptes qui le mettront en état de publier les parties de la Bible que l'on ne possédait pas jusqu'à présent dans cette langue, et il annonce l'impression prochaine d'un volume qui doit contenir le livre de Job. Les débris de la littérature copte qui nous sont jusqu'à présent parvenus n'ont en eux-mêmes qu'une mince importance littéraire, mais ils nous enseignent la langue qui forme la clef de l'interprétation des hiéroglyphes égyptiens, et chaque nouveau livre copte qu'on publiera servira à perfectionner le dictionnaire de la langue, et contribuera ainsi à une solution plus complète d'un grand problème que les temps anciens nous avaient légué, et que le nôtre a eu l'honneur de résoudre.

C'est peut-être ici que je puis le mieux placer la mention d'un livre élémentaire berbère² que M. Delaporte a fait lithographier. Il contient des conversations en berbère, écrites en caractères mogrehins, transcrites en caractères latins, et accompagnées d'une traduction interlinéaire française. Ce recueil

¹ *The ancient Syriac version of the epistles of saint Ignatius*, edited with an english translation and notes by W. Cureton. London, 1845, in-8°. (xi. et 108 pages.)

² *Specimen de la langue berbère*, par J. D. D. Paris, in-fol. (57 pages de lithographie.)

est terminé par une légende en vers intitulée *Saby*; cette légende est l'histoire d'un fils qui, par sa piété, délivre ses parents de l'enfer, et elle se distingue par une certaine beauté sauvage qui explique la popularité de ce récit chez les Kabyles du Maroc.

En nous tournant vers la Mésopotamie, qui est depuis quelques années le théâtre de si grandes découvertes archéologiques, nous ne trouvons qu'un seul essai de déchiffrement des inscriptions assyriennes, par M. Isidore Lœwenstern¹. Il est probable qu'on n'arrivera à un résultat certain que lorsqu'on possédera des inscriptions trilingues d'une étendue considérable, et dans lesquelles il se trouvera assez de noms propres pour que la comparaison de la colonne persepolitaine avec la colonne assyrienne nous donne un alphabet assyrien à peu près complet. Il existe une pareille inscription sur le tombeau de Darius; malheureusement, MM. Flandin et Coste, qui, pourtant, ont été sur les lieux et ont dessiné le monument, ne l'ont pas copiée. Mais M. Westergaard en a pris copie; et il serait à désirer qu'il se décidât à la livrer au monde savant, pour donner une base solide aux études sur l'écriture assyrienne, études qui sont devenues d'une importance extrême pour l'histoire depuis que nous possédons une si grande masse d'inscriptions. Schulz en avait rapporté quarante-deux de Wan; M. Botta en a copié

¹ *Essai de déchiffrement de l'écriture assyrienne pour servir à l'explication du monument de Khorsabad*, par S. Lœwenstern. Paris, 1845, in 8°. (35 pages et 3 planches.)

plus de deux cents à Khorsabad; M. Rouet en a trouvé depuis à Arbèle, et M. Layard est, dans ce moment, occupé à déblayer à Nimroud, un grand monument qui est couvert d'inscriptions comme celui de Khorsabad. Pendant que ces feuilles étaient sous presse, les deux Chambres ont rendu une loi pour la publication des découvertes de M. Botta, et le public savant aura bientôt sous les yeux le texte de M. Botta, la collection entière des inscriptions qu'il a copiées et les dessins des bas-reliefs par M. Flan-din. Puisse M. le ministre de l'intérieur trouver un moyen de faire publier ce grand ouvrage à un prix qui ne le rende pas inaccessible aux personnes auxquelles il est réellement destiné, et qui, seules, peuvent en faire usage. Cela devrait être possible puisque le Gouvernement fait les frais entiers de la publication:

Il n'est venu à ma connaissance aucun nouveau travail sur les inscriptions persepolitaines, si ce n'est un traité anonyme imprimé à Oedenbourg, en Hongrie, sous le titre de *Vestiges de l'Orient conservés dans la langue magyare*¹. Je ne puis qu'indiquer le titre de cet opuscule, car il est écrit en hongrois, et c'est pour moi lettre close. Au reste, la Société asiatique de Londres va publier enfin les travaux de M. Rawlinson sur la grande inscription de Darius à Bisitoun, la plus considérable de toutes et celle dont l'intérêt historique est le plus grand, à en ju-

¹ A Magyar nyelv-keteki emlékei. Sopron (Oedenbourg), in-8°, 1841. (71 pages.)

gér par les fragments que M. Rawlinson a, de temps en temps, communiqués à ses amis. M. Rawlinson accompagne sa traduction d'un travail sur la grammaire et le dictionnaire de la langue persane au temps de Darius.

La littérature persane proprement dite s'est enrichie de quelques nouvelles publications. Un membre de votre Conseil a fait paraître le troisième volume de l'édition de Firdousi¹, qui fait partie de la Collection orientale. Ce volume contient la continuation de l'histoire de Keï-Khosrou, mais sans mener à sa fin ce règne, qui remplit presque le quart du Livre des Rois. M. Bland, à Londres, annonce une édition des œuvres de Nizami et a débuté par la publication du *Mahzen-al-Asrar*² (le dépôt des secrets); c'est une série d'anecdotes qui servent de texte à des applications morales et philosophiques. Cet ouvrage paraît aux frais de la Société anglaise pour la publication des textes orientaux. On ne possédait, jusqu'à présent, des œuvres de Nizami, que quelques extraits et des éditions du *Sehander-nameh*. Ce grand poète mérite pourtant d'être mieux connu. On a beaucoup parlé de la poésie persane, mais c'est seulement lorsque nous aurons des éditions et des traductions de Djelal-eddin Roumi, de Nizami, de Djami, d'Anweri, que nous pourrons suivre.

¹ *Le livre des Rois*, par Abou'lkasim Firdousi, publié, traduit et commenté par M. J. Mohl. Paris, 1846, in-fol. (vii, et 629 pag.)

² *Mahzen al-Asrar of Nizami*, published by Bland, London, 1845, in-4°. [5 et 118 pages.]

dans ses phases principales et dans les œuvres des grands maîtres, ce magnifique développement poétique, qui marque, avant tout, la place de la Perse moderne dans l'histoire littéraire.

M. Brockhaus, à Leipzig, a fait imprimer, à l'occasion d'une fête de famille, quelques exemplaires d'une rédaction du Livre du perroquet¹, plus ancienne que celle qui a été souvent reproduite sous le titre de *Touti-nameh*. C'est un de ces livres de fables indiennes qui ont fait le tour du monde sous des noms très-variés et avec des additions et des changements très-considérables. Celui dont il s'agit dans ce moment a été traduit du sanscrit en pehlewî, sous les Sasanides, ensuite en arabe sous le nom de *Livre des sept vizirs*, et reproduit dans toutes les langues de l'Europe, sous les titres de *Dolopatos*, de *Syntipas*, de *Roman des sept sages*, et autres. La rédaction que M. Brockhaus a fait imprimer est celle de Nakschebi : elle est d'un style très-simple et paraît avoir été faite elle-même sur la rédaction que l'auteur du *Fihrist* appelle le *petit livre de Sindibad*.

M. Spiegel a publié à Leipzig une Chrestomathie persane², composée de morceaux en prose et en vers, tirés du *Beharistan*, de l'*Anweri-Soheili*, de Firdousi, de Sadi, du *Secander-Nameh* de Nizami, de Khakani et de Feïzi. Ces derniers morceaux sont

¹ *Die sieben weisen Meister von Nakschebi*. In-4°. (12 et 15 pag.) Ce petit livre ne porte aucune date; il a été imprimé à Leipzig en 1845, et n'a été tiré qu'à douze exemplaires.

² *Chrestomathia persica*, edidit et glossario explanavit Fr. Spiegel. Lipsiæ, 1846, in-8°. (341 pages.)

inédits; les autres ont été tirés, en général, d'éditions publiées en Orient, et corrigés à l'aide de manuscrits. M. Spiegel y a ajouté un vocabulaire et le tout forme un manuel bien calculé pour les commencements de l'étude du persan.

La grammaire persane a été l'objet de deux publications. M. Splieth, à Leipzig, a autographié sur pierre la grammaire qui sert d'introduction au dictionnaire connu sous le nom de *Ferhengui-Raschidi*¹. Ce petit livre est un fac-simile du manuscrit dont il a conservé toute la disposition, jusqu'à la forme et la position des gloses marginales. C'est une manière très-convenable de publier des textes orientaux, qui, par la nature du sujet, ne s'adressent qu'à un petit nombre de lecteurs. Enfin, M. Garcin de Tassy a donné une nouvelle édition de la grammaire persane, que Sir William Jones avait fait imprimer en français en 1772². Le nouvel éditeur y a fait quelques corrections de style et de fonds, ainsi que quelques additions nécessaires pour rendre ce traité élémentaire propre à servir à ceux qui commencent l'étude du persan. M. Garcin de Tassy parle, dans sa préface, de l'intention qu'il avait eue de rédiger un traité entièrement neuf sur la grammaire persane, et il serait à désirer qu'il donnât

¹ *Grammatica persica præcepta et regulæ, quas lexico persico Ferhengi Reschidi præfixas scripsit et edidit D. Splieth.* Halle, 1846, in-8°. (51 pages.)

² *Grammaire persane de Sir W. Jones, seconde édition française, revue, corrigée et augmentée par M. Garcin de Tassy.* Paris, 1845, in-12. (iv et 120 pages.)

suite à cette idée, car il n'existe pas d'ouvrage sur ce sujet qui soit au niveau de l'état actuel de la science.

Il n'est venu à ma connaissance qu'un seul ouvrage relatif à la langue turque, c'est la grammaire de M. Redhouse¹, employé au bureau des interprètes du divan de Constantinople. Le travail de M. Redhouse paraît fait avec autant de soin que de connaissance de son sujet, et se distingue des grammaires antérieures surtout dans la théorie du verbe. L'auteur termine son livre par l'analyse grammaticale détaillée d'un morceau turc, destiné à ceux qui voudront apprendre la langue sans maître. M. Redhouse annonce un dictionnaire turc qui est sous presse dans ce moment à l'imprimerie impériale ottomane. Je ne puis regretter l'impossibilité où je me trouve d'annoncer les autres ouvrages turcs qui ont paru ou vont paraître à Constantinople; car nous pouvons espérer que M. de Hammer voudra bien continuer la bibliographie raisonnée qu'il nous a fait l'honneur d'adresser au Journal asiatique depuis une série d'années.

Je ne dois pas quitter l'Asie occidentale sans faire mention de deux ouvrages numismatiques qui s'y rapportent, et dont le premier est un manuel général de numismatique orientale². Le grand duc de

¹ *Grammaire raisonnée de la langue ottomane*, par J. W. Redhouse. Paris, 1846, in-8°. (343 pages.)

² *Handbuch der morgenländischen Münzkunde* von Dr. Stükel, tab. I. Leipzig, 1845, in-8°. (168 pages.)

Saxe-Weimar a fondé récemment, à l'université de Jéna, un musée de médailles, dans lequel il a fait entrer la belle collection de médailles orientales qu'avait formée M. Zwick, à Saint-Petersbourg. M. Stickel, directeur du musée, publie la description de cette collection et vient d'en faire paraître le premier cahier, qui traite des monnaies des Ommeïades et des Abbasides. L'auteur ne s'en tient pas à la description des pièces nouvelles que contient le cabinet de Jéna, il donne des spécimens des monnaies principales, même quand elles sont déjà connues, pour fournir un manuel général de numismatique arabe. Il a accompagné ce cahier d'une planche lithographiée, dans laquelle on s'est appliqué à imiter l'éclat métallique des pièces, mais où la gravure des légendes laisse beaucoup à désirer.

Le second ouvrage porte le titre de documents numismatiques de Géorgie¹, et contient la description que donne le prince Barutayeff de sa riche collection de médailles géorgiennes. Il les divise en sept classes : géorgiennes-sasanides, géorgiennes-byzantines, géorgiennes arabes, géorgiennes pures, géorgiennes de princes étrangers, géorgiennes persanes et géorgiennes russes. L'auteur discute en détail, et avec autant de modestie que de connaissance du sujet, les légendes de chacune de ces médailles et les points historiques qui s'y rattachent, et

¹ *Documents numismatiques du royaume de Géorgie*, par le prince Michel Barutayeff, conseiller d'état. Saint-Petersbourg, 1844, in-4°. (571 pages et de nombreuses planches.)

son ouvrage se termine par un supplément d'un raffinement très-ingénieux; c'est une tablette de médaille dans laquelle sont incrustées les empreintes métalliques d'une vingtaine de médailles en argent et en cuivre, obtenues par un procédé galvanique de l'invention de l'auteur. L'ouvrage est écrit en russe; mais les chapitres principaux sont accompagnés d'une traduction française.

Si maintenant nous passons à l'Inde, nous trouvons d'abord un travail sur les Védas, par M. Roth¹, à Tubingen, travail qui comprend trois dissertations: l'une sur l'histoire littéraire des Védas, l'autre sur la plus ancienne grammaire védique, la troisième, sur la nature des données historiques que l'on peut tirer de ces livres. L'auteur suit, dans ce petit ouvrage, les traces de Colebrooke; il précise les observations de ce grand indianiste sur l'origine et le caractère des collections des hymnes védiques, et indique une série de travaux qu'il sera indispensable d'entreprendre pour nous rendre intelligibles ces monuments de la plus haute antiquité; il pose plutôt les questions qu'il ne les résout, mais, dans une matière si neuve et si difficile, c'est beaucoup de bien poser les questions. Heureusement, l'attention des indianistes se porte partout sur la littérature védique, et l'on peut espérer que l'on possédera bientôt des matériaux abondants pour l'étude de cette partie capitale des lettres indiennes. Les autres branches de la littéra-

¹ *Zur Litteratur und Geschichte der Weda, drei Abhandlungen von Roth, Stuttgart, 1846, in-8°. [146 pages.]*

ture sanscrite, les épopées, les poèmes lyriques et dramatiques, les Pourânas, les ouvrages de science et de législation suffiraient pour assigner aux Hindous une place éminente dans l'histoire des littératures anciennes; mais ce qui leur donne, dans l'histoire de la civilisation, un rôle tout à fait à part, ce sont les Védas et les systèmes philosophiques qui s'y rattachent; c'est par eux que l'Inde a agi sur le genre humain et a si puissamment contribué à la formation des idées qui ont fait la gloire des peuples les plus civilisés.

M. Gorresio, en publiant le troisième volume de son édition du Ramayana¹, est entré dans la partie inédite du poème. L'impression du premier volume de la traduction italienne est très-avancée, de sorte qu'on verra achever cette grande entreprise dans un temps beaucoup plus court qu'on n'était en droit de l'espérer. On sait que M. Gorresio suit rigoureusement la rédaction dite bengali du poème épique, pendant que M. Schlegel avait préféré la rédaction des commentateurs. On assure que M. Gildemeister, à Bonn, se propose d'achever l'édition commencée par M. Schlegel, et qu'il a l'intention de s'en tenir, encore plus exactement que n'avait fait son prédécesseur, à la rédaction des commentateurs. On ne peut qu'applaudir à ce plan, qui mettrait entre nos mains des éditions des deux rédactions et permettrait ainsi de décider beaucoup de

¹ *Ramayana, poema indiano di Valmiki, per Gaspare Gorresio, v. III: Paris, 1845, in-8°. (xxvii et 478 pages.)*

questions critiques, dont la solution peut nous éclairer sur l'histoire de ce grand monument poétique.

La simplicité du Ramayana et du Mahabharat finit par déplaire aux lettres indiens, lorsque l'âge d'or de leur littérature fut passé, et ils tombèrent dans l'admiration des raffinements grammaticaux, dans le mépris du naturel et le culte du langage savant. Ils s'appliquèrent à refaire en détail et par fragments leurs anciennes poésies et donnèrent aux productions de cette nouvelle manière le nom de *grands poèmes*, qui nous paraît presque une dérision. M. Schütz vient de publier la traduction allemande des deux premiers chants du Kiratârjunyam¹, poème de cette classe qui est l'amplification d'un épisode du Mahabharat. Ce livre passé dans l'Inde pour une merveille de style, et, sous ce rapport, on est toujours obligé d'accepter les jugements de la nation à qui appartient l'ouvrage; mais, sous le rapport du goût, il est permis de décliner l'autorité de l'opinion locale, et de trouver que l'art de la diction et la perfection mécanique des vers ne couvrent pas la pauvreté du fond.

La Grèce a fourni à la littérature sanscrite, dans le premier volume des Oeuvres posthumes de M. Galanos, un contingent inattendu². M. Galanos était un

¹ Bharavi's Kiratârjunyam, Gesang I und II, aus dem Sanscrit übersetzt von Dr. Schütz, Bielefeld, 1845, in-4°. (17 pages.)

² Δημητρίου Γαλανού Αθηναίου Ινδικών μετάφρασεων πρόδρομος. Athènes, 1845, in-8°. (48 et 155 pages.)

négociant grec établi à Calcutta, qui abandonna, vers la fin du dernier siècle, son commerce pour se retirer à Bénarès, où il adopta le costume et la manière de vivre des brahmanes, et passa quarante ans dans leur société et dans leurs écoles. Il mourut en 1833 et laissa des traductions d'un grand nombre d'ouvrages sanscrits. M. Jean Douma, à Athènes, vient de faire imprimer sa vie et la traduction de quelques livres des moralistes indiens, déjà connus pour la plupart en Europe. Galanos paraît avoir cherché à Bénarès, plutôt la sagesse comme la cherchaient les anciens, que le savoir comme l'entendent les modernes, et ses manuscrits sont probablement plutôt une curiosité littéraire qu'un secours pour l'érudition.

Le Rajah Radhakant Deb, de Calcutta, a fait paraître le cinquième volume de son Dictionnaire encyclopédique sanscrit¹. Dans cet ouvrage, chaque mot est suivi de l'interprétation du sens, des synonymes avec l'indication du dictionnaire dont ils sont tirés, de la description de l'objet auquel il s'applique, et de citations empruntées aux livres classiques qui en ont fait usage. L'utilité de cet ouvrage pour les études en Europe est malheureusement restreinte par son excessive rareté; car l'auteur l'imprime à ses frais et ne le met pas en vente. Le système de distribuer les ouvrages au lieu de les vendre fait honneur à la magnificence des auteurs ou des gouvernements, mais, quelque soin qu'on mette à les faire parvenir dans

¹ *Sabda Kalpa Druma*, par Radhakant Deb, vol. V; Calcutta, 1766 de l'ère de Saka, in-4°. (pages 3813-5014.)

les mains de ceux qui en feraient usage, on n'y réussit jamais complètement, et il vaudrait mieux, je dirais même, il serait plus généreux de les mettre en vente à un prix assez bas pour que tous ceux qui en ont besoin pussent se les procurer.

L'entreprise de Radhakant Deb est, au reste, d'autant plus méritoire que l'étude du sanscrit, comme, en général, celle des langues savantes de l'Orient, n'a jamais été aussi peu encouragée dans l'Inde qu'elle l'est actuellement. Cela tient à des raisons particulières, très-graves et très-louables en elles-mêmes, si on n'en poussait pas trop loin les conséquences. Il s'est opéré, dans l'administration anglaise de l'Inde, un grand mouvement de rapprochement vers le peuple; d'un côté le gouvernement se sert officiellement des dialectes locaux et exige de plus en plus, de ses employés européens, une connaissance parfaite des langues usuelles; de l'autre côté, il a élargi le cercle des emplois accessibles aux Indiens, et, pour les y rendre aptes, il multiplie ses écoles et y introduit un système d'examens qui tourne les études de la jeunesse indienne vers les connaissances pratiques qu'ils ne peuvent acquérir que dans des ouvrages européens ou dans des traductions que le gouvernement fait imprimer dans les dialectes provinciaux de l'Inde. Ces mesures sont pleines de sagesse et d'humanité, mais on n'aurait pas dû abandonner l'encouragement que méritent les études savantes. Le résultat de cette direction donnée à l'éducation a produit une quantité très-considérable de livres en hindi,

hindoustani, mahratti et autres dialectes, que l'administration ou les sociétés d'encouragement pour les écoles ont fait imprimer ou lithographier à Calcutta, à Dehli, à Agra, à Bombai, à Pounah, etc. Ce n'est que par accident, et d'une manière incomplète, que nous parviennent les titres de ces ouvrages, et pourtant je pourrais en remplir des pages entières; mais ces livres, quoique écrits dans des langues orientales, n'ont pas d'intérêt pour nous.

Il a néanmoins paru à Agra un ouvrage que je ne puis me dispenser de mentionner. La Compagnie des Indes a fait publier, il y a quelques années, un Glossaire de tous les termes techniques qui s'emploient dans l'administration des différentes provinces de l'Inde; elle a envoyé ce livre à tous ses employés européens, avec l'invitation de fournir des détails sur l'origine et l'emploi de chacun de ces termes, et toutes les réponses sont destinées à être placées entre les mains de M. Wilson, pour fournir à ce grand indianiste les matériaux d'un ouvrage complet sur ce sujet. Un des employés les plus distingués de la compagnie, M. Elliot, secrétaire de la cour centrale des provinces supérieures de l'Inde, a fourni, en réponse à cette invitation, un travail si considérable que le gouverneur d'Agra s'est décidé à le faire imprimer pour servir de modèle, et votre Société vient d'en recevoir le premier volume¹. C'est un glossaire arrangé selon l'alphabet européen; cha-

¹ *Supplement to the Glossary of Indian terms* by H. M. Elliot. Agra, 1845, in-8°. (447 pages.)

que mot est écrit en caractères latins, arabes et devanagari, et suivi de sa définition, de son étymologie, de remarques sur la nuance du sens dans lequel il est employé dans les provinces supérieures, et de notices souvent très-étendues sur l'objet qu'il exprime. Il serait difficile de donner une idée exacte de la multitude de faits que contiennent ces notices sur l'histoire des diverses tribus mentionnées, sur la culture des plantes énumérées dans le glossaire, sur la géographie, la généalogie des familles, sur les punitions, sur les impôts, les mœurs, les dialectes locaux et mille autres sujets. Il y a bien peu d'ouvrages sur l'Inde qui contiennent autant de faits neufs; et si tous les suppléments au Glossaire qui se préparent ressemblaient à celui de M. Elliot, l'Inde serait bientôt un des pays les mieux connus du monde.

Notre confrère M. Pavié a publié la traduction de la relation de l'expédition faite par ordre d'Aurengzib contre le pays d'Assam¹. Mir Djoumlah, vice-roi du Bengale, chargé de cette entreprise en 1661, s'empara de la plus grande partie du pays; mais les fièvres le firent périr, lui et presque toute son armée, et Aurengzib fut obligé de renoncer à cette conquête. Ahmed Schehab-eddin Talisch, un des secrétaires de Mir Djoumlah, qui avait fait la campagne avec lui, composa en langue persane, après la mort de son patron, le récit de l'expédition. Son ouvrage fut traduit, en 1805, en hindoustani, par Mir Ho-

¹ *Tarikh-i-Asham, récit de l'expédition de Mir-Djoumlah au pays d'Assam*, par Théodore Pavié. Paris, 1845, in-8°. (xxx1 et 316 pag.)

sein, et M. Pavie s'est servi de cette version pour sa traduction française. On remarque, dans le récit de Talisch et dans sa manière d'observer les faits, les défauts ordinaires des auteurs musulmans, mais à un moindre degré qu'à l'ordinaire. C'était évidemment un homme intelligent; il parle d'un pays peu connu et raconte des événements dramatiques dont il a été témoin oculaire; en un mot, son ouvrage méritait, à beaucoup d'égards, d'être traduit dans une langue européenne.

M. l'abbé Bertrand nous a donné, sous le titre de *Séances de Haïdari*¹, une traduction française d'un ouvrage hindoustani, intitulé *La Rose du Pardon*. Chacun sait avec quelle pompe et quel fanatisme les Schiïtes de Perse et de l'Inde célèbrent l'anniversaire de la mort des fils d'Ali. On représente ce meurtre tous les ans, sous forme dramatique, et on lit en public, pendant les jours qui précèdent la représentation, les récits légendaires des événements qui se rattachent à la destruction de la famille d'Ali. C'est un recueil de ces récits, divisés en journées, composé en 1811 par Mohammed-Haidar Baksch, professeur de persan à Madras, que M. Bertrand vient de traduire. Il paraît que l'ouvrage hindoustani lui-même est une traduction d'un livre persan intitulé *Le Jardin des Martyrs*; mais M. Bertrand remarque avec raison que le traducteur hindoustani y a probablement fait

¹ *Les séances de Haïdari*, ouvrage traduit de l'hindoustani par M. l'abbé Bertrand, suivi de l'éloge de Miskin, traduite par M. Garcin de Tassy. Paris, 1845, in 8°. (343 pages.)

des changements considérables, car son ouvrage porte toutes les marques du goût des musulmans d'aujourd'hui, et le ton ampoulé de l'auteur devient presque choquant quand il fait parler des personnages historiques dont on possède, dans les auteurs arabes, tant de discours empreints d'une simplicité admirable. M. Bertrand a effacé une partie de ces défauts dans le but de rendre populaire en Europe la littérature orientale, mais c'est une entreprise bien difficile et pour laquelle les auteurs orientaux modernes n'offrent que de faibles ressources. M. Garcin de Tassy a joint aux Séances de Haidari la traduction de l'éloge de *Mishin*, qui a pour sujet un des nombreux épisodes de la destruction de la famille d'Ali, et dont le ton a quelque chose de l'énergie et de la simplicité des chants populaires.

Enfin, il a paru un ouvrage qui se rapporte à l'Inde, sinon par la langue, au moins par le sujet. C'est le poème javanais *Wiwoho*, dont M. Gerike, à Batavia, a publié le texte accompagné d'une traduction hollandaise¹. Le *Wiwoho* est un poème, anciennement composé en kawi, qui a été traduit en vers javanais l'an 1704 de l'ère javanaise, c'est-à-dire en 1779 de notre ère. Si je ne me trompe dans le calcul de cette date, c'est un fait singulier de voir, dans un temps aussi récent, traduire par un musulman un livre de mythologie indienne; car le

¹ *Wiwoho of Mintorogo, een javanisch Gedicht uitgegeven door J. F. C. Gerike* (dans le vol. XX des mémoires de la Société de Batavia, 1844, in-8°, xxxiii, 176 et 179 pages).

Wiwôho est imité d'un épisode du Mahabharat, et son auteur, Hempo Kanno, n'a fait subir au conte indien, que les changements qu'exigeait la transplantation de la scène sur le sol malais. C'est, je crois, le texte javanais le plus considérable qu'on ait publié jusqu'ici, et il sera probablement suivi bientôt par d'autres. La Société de Batavia paraît, depuis quelques années, animée d'une nouvelle vie, et décidée à nous initier à tout ce qu'il peut y avoir d'important dans les littératures kawi, javanaise et malaie.

La littérature chinoise s'est enrichie d'un ouvrage qui sera lu avec la plus vive curiosité par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de cette grande nation; c'est le premier volume de l'Essai sur l'histoire de l'instruction publique, et de la corporation des lettrés en Chine, par notre confrère M. Biot¹. De tous les phénomènes que présente l'histoire de la Chine, de toutes les preuves d'une aptitude singulière à la civilisation qu'a données ce pays, il n'y en a pas de plus remarquable que l'importance qu'il a toujours accordée au savoir. Chez presque tous les peuples, les armes ont été l'origine du pouvoir; chez quelques-uns, l'intelligence s'est servie de l'élément mystique qui existe dans l'esprit humain pour fonder sa puissance sous la forme théocratique; les Chinois seuls ont posé, dès l'origine de leur monarchie, le

¹ *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine et de la corporation des lettrés*, par Edouard Biot, 1^{er} partie. Paris, 1845, in-8° (203 pages.)

principe que le pouvoir était dû au mérite civil et au savoir.

Une pareille théorie n'a pu s'introduire dans la vie réelle sans avoir à lutter contre la puissance du pouvoir militaire et les institutions aristocratiques qu'il tend partout à fonder, contre le principe de la faveur que la cour désirait faire prédominer, et souvent contre l'influence des richesses. Mais, le principe une fois posé, la partie la plus intelligente de la nation s'y est toujours rattachée, elle a travaillé sans relâche, et malgré des persécutions sanglantes et des obstacles de toute espèce à la consolider, à lui donner par les écoles, par les examens et par la constitution d'une classe de lettrés, une organisation assez forte pour résister à toute influence, et pour conserver l'administration même sous des conquérants étrangers et barbares. Le système a réussi, il a établi en principe que le pouvoir n'appartient qu'à l'intelligence et au savoir; il a combattu avec succès toute influence héréditaire, l'aristocratie, les castes, la prépondérance de l'épée et celle des richesses. Nous marchons en Europe dans la même voie, et le mérite civil a certainement fait de grandes conquêtes sur les armes et la naissance; mais il n'y a néanmoins encore que la Chine où un pauvre étudiant puisse se présenter au concours impérial et en sortir grand personnage. C'est le côté brillant de l'organisation sociale des Chinois, et leur théorie est incontestablement la meilleure de toutes; malheureusement, l'application est loin d'être par-

faite. Je ne parle pas ici des erreurs de jugement et de la corruption des examinateurs, ni même de la vente des titres littéraires, expédient auquel le gouvernement a quelquefois recours en temps de détresse financière, mais de l'imperfection des institutions que les lettrés ont fondées, et sur lesquelles repose l'application du principe abstrait. Ils ont basé l'instruction presque exclusivement sur l'étude des lettres, et la conséquence a été qu'ils ont stéréotypé, pour ainsi dire, la civilisation. La littérature d'un peuple isolé s'épuise bientôt, et l'on est alors réduit à répéter et à retourner en tout sens les mêmes idées. On a ajouté, il est vrai, à l'étude des livres classiques celle des annales, et la grandeur, ainsi que la longue durée de l'empire, en rendent l'histoire très-propre à former l'esprit de ceux qui sont destinés aux affaires. Mais, là encore, l'inconvénient d'une position isolée s'est fait sentir. Les Chinois n'ont pas pu comparer l'histoire de leur pays avec celle des autres nations, de sorte que, malgré leurs grands travaux historiques, et le soin avec lequel ils ont enregistré des faits innombrables, ils n'ont jamais pu s'élever à un point de vue philosophique, qui ne peut naître que de l'histoire comparée. Peut-être, s'ils avaient compris les sciences physiques, dans le nombre des études prescrites, auraient-ils échappé à l'étreinte de ce cercle qui s'oppose à leur développement intellectuel. Quoi qu'il en soit, il est certain que les lettrés ont fait la Chine telle qu'elle est, qu'ils ont rendu la culture de l'es-

prit, telle qu'ils l'entendent, le grand objet de l'ambition, et qu'ils dominent et dirigent entièrement l'intelligence du tiers de l'espèce humaine. L'étude attentive de ce fait est indispensable pour comprendre l'histoire et l'état de la Chine, et M. Biot a entrepris de nous en fournir les moyens. Les Chinois eux-mêmes se sont occupés de cette branche de leur histoire avec leur esprit méthodique ordinaire, et ont soigneusement consigné dans leurs grandes encyclopédies tous les documents relatifs à ce sujet. M. Biot les y a recherchés, les a traduits, coordonnés et encadrés dans une exposition historique, dans laquelle il a fait entrer la traduction littérale des pièces les plus importantes. Le premier volume s'étend depuis le commencement de la monarchie jusqu'au III^e siècle de notre ère; le second conduira l'histoire des lettrés jusqu'à nos jours. La méthode de M. Biot est très-sévère; il se renferme entièrement dans son sujet, qui est la recherche, la critique et l'exposition des faits qui se rapportent à l'organisation de l'instruction publique, aux méthodes qu'elle emploie et aux changements qu'elle a subis. Mais toute histoire de la Chine, et surtout toute biographie d'un homme célèbre en Chine, formera un éloquent commentaire à ces documents, et montrera à quel degré ces réglemens pénètrent dans la vie de la nation, et dans celle de chaque individu.

M. Piper, à Berlin, a publié un mémoire sous le titre de *Symboles des commencements du Monde et de*

la vie, conservés dans l'écriture figurative des Chinois ¹. C'est une espèce de métaphysique tirée de la forme et de la composition des caractères chinois. L'auteur croit que l'analyse de l'écriture de ce peuple donne le moyen de remonter à ses notions primitives, et il a appliqué son système à certaines classes de caractères pour retrouver les idées métaphysiques des anciens Chinois. Mais il y a mille chances d'erreur dans un pareil procédé, car l'écriture chinoise n'est symbolique que très-partiellement, et l'élément phonétique prédomine de beaucoup. Où donc s'arrêter, et par quelle méthode distinguer ce qui est symbolique de ce qui n'est que le signe d'un son? On a fait plusieurs fois des essais semblables et dépensé beaucoup d'esprit sans produire un résultat que la science puisse avouer. Il n'y qu'un bon moyen de connaître les idées des Chinois, c'est d'étudier leurs livres.

M. Schott a fait paraître à Berlin un Mémoire sur le Bouddhisme de la haute Asie et de la Chine ². L'auteur commence par une exposition abrégée de la doctrine bouddhique et de son introduction en Chine et dans le Thibet; ensuite il discute en détail et d'une manière ingénieuse les modifications que les Chinois ont fait éprouver à plusieurs des dogmes les plus importants, et il termine son mémoire par

¹ *Bezeichnungen des Welt und Lebensanfanges in der chinesischen Bilderschrift*, von Dr. G. O. Piper. Berlin, 1846, in-8° (167 pages.)

² *Ueber den Buddhismus in Hochasien und in China* von W. Schott. Berlin, 1846, in-4° (126 pages.)

de nombreux extraits tirés du *Tsing-tou-wen*, ouvrage populaire, qui jouit d'un grand crédit en Chine.

Ce traité n'épuise point le grand sujet du bouddhisme chinois, mais c'est un travail fait dans la direction que l'état actuel de la science indique. Depuis que l'ouvrage de M. Burnouf a commencé à porter la lumière dans le chaos des sectes et écoles bouddhiques, et à donner les moyens de les classer et de les rattacher à des branches principales, on doit s'attacher à des recherches spéciales sur la forme que la doctrine générale a prise chez chaque peuple, et déterminer les nuances qu'y a introduites le génie particulier des différentes races.

M. Neumann, à Munich, a publié, sous le titre de *Mexique au v^e siècle, d'après les sources chinoises*¹, un mémoire dans lequel il identifie ce pays avec le *Fou-sang*, dont parlent les voyageurs bouddhistes chinois, comme situé à deux mille lieues à l'Est de la Chine. Ce n'est pas la première fois que cette conjecture a été émise, et depuis la publication du mémoire de M. Neumann, notre confrère, M. d'Eichthal, a lu, dans une de vos séances mensuelles, une partie d'un travail considérable, dans lequel il développe une théorie semblable, mais pas identiquement la même, en attribuant aux bouddhistes l'introduction de la civilisation en Amérique. Il s'appuie surtout sur les ressemblances des monu-

¹ *Mexico im fünften Jahrhundert, nach chinesischen Quellen* von G. F. Neumann. Munich, 1845, in-8°. (30 pages, tiré du *Ausland*.)

ments américains récemment découverts avec les monuments de l'Asie orientale.

Dans la grammaire et la lexicographie chinoises, nous avons à signaler plusieurs ouvrages nouveaux. M. Endlicher, à Vienne, a terminé sa grammaire¹, dont la fin est peut-être un peu trop brève si on la compare aux développements qu'avaient reçus les premiers chapitres; néanmoins, l'auteur a su y incorporer les résultats des travaux grammaticaux les plus récents sur la langue chinoise.

M. Callery a publié, à Macao, le premier volume de son grand Dictionnaire chinois², qui est la traduction du célèbre dictionnaire *Pei-wen-yun-fou*; seulement M. Callery a transposé l'ordre des mots pour les arranger d'après un système qui lui est propre. C'est un inconvénient dans un dictionnaire dont l'usage commode dépend de la facilité presque mécanique avec laquelle on trouve la place que doit occuper le mot qu'on cherche; mais c'est un obstacle qui, après tout, n'empêchera personne de se servir d'un dictionnaire réellement bon. Celui-ci paraît, en effet, au premier aspect, remplir le grand *desideratum* des dictionnaires chinois, en présentant un nombre considérable d'expressions composées; mais, en l'examinant de près, on s'aperçoit bientôt que cette richesse est un peu trompeuse.

¹ *Anfangsgründe der chinesischen Grammatik*, von Stephan Endlicher, 11^e partie, Vienne, 1845, in-8°. (pages 351-376.)

² *Dictionnaire encyclopédique de la langue chinoise*, par M. Callery, tome I, 1^{re} partie, Macao, 1845, in-4°. (212 pages.)

ce qui s'explique par la nature du guide que M. Callery a choisi. Le *Pei-wen-yun-fou* est un dictionnaire dont le but n'est pas d'expliquer les expressions difficiles, mais de donner des exemples de phrases élégantes et admises dans le beau style; il est d'un grand secours pour un Chinois qui veut s'assurer si telle ou telle locution est bonne, mais il ne répond pas aussi complètement au besoin d'un Européen qui cherche le sens d'une phrase embarrassante. Néanmoins, il s'y trouve une quantité considérable d'expressions figurées, de phrases composées, dont le sens ne pourrait pas se deviner à l'aide de leurs éléments composants. En un mot, ce livre a une valeur réelle, et il est à désirer qu'il soit achevé. Mais ce qui est incompréhensible, c'est l'annonce faite par M. Callery, dans sa préface, qu'il se bornera, dans les volumes suivants, à un tirage de cinquante exemplaires, ce qui détruirait toute l'utilité de l'ouvrage. Chez un auteur qui publie un livre à ses frais, on ne pourrait que regretter cette manière de procéder; mais il me semble que, lorsqu'un gouvernement encourage la publication d'un ouvrage, on n'a pas le droit de frapper d'avance cet ouvrage de stérilité, en le rendant introuvable avant que la dixième partie en ait paru.

Enfin M. Louis Rochet a fait paraître un Manuel de la langue chinoise vulgaire¹, qui contient une petite grammaire fort élémentaire, un texte composé

¹ *Manuel pratique de la langue chinoise vulgaire*, par Louis Rochet. Paris, 1846, in-8°. (xiv et 216 pages.)

de dialogues, de fables d'Ésope, d'anecdotes et de proverbes tirés principalement des ouvrages de Morrison, Gonçalves et Thom, et un vocabulaire qui donne tous les mots qui se trouvent dans ces textes. Ce manuel est destiné à faciliter les premières notions de la langue et à préparer les commençants à l'usage de grammaires et de dictionnaires plus complets.

Cet ouvrage et celui de M. Gallery sont imprimés avec les types que M. Marcellin Legrand a gravés d'après le système et sous la direction de M. Pauthier. Le problème d'analyser les caractères chinois et de réduire par là le nombre des poinçons nécessaire pour former une collection complète de caractères, a été résolu par M. Pauthier d'une manière très-satisfaisante, et la preuve en est que les Européens en Chine, qui ont le droit d'être difficiles sur le choix des caractères, se servent de ceux-ci. La mission américaine de Canton a acheté, chez M. Marcellin Legrand, une frappe complète de ses types et elle a su en faire un usage excellent; car plusieurs des ouvrages qu'elle a imprimés, surtout une traduction de saint Luc, sont d'une exécution parfaite et donnent de ces caractères une bien meilleure idée que le livre de M. Rochet, quoique l'impression en ait été dirigée par le graveur lui-même. Mais ce qui est singulier, c'est que les missionnaires se soient attribué, dans leurs prospectus¹, la direction de la gravure, dont l'honneur revient entière-

¹ *Specimen of the chinese type belonging to the chinese mission of the*

ment à M. Pauthier, comme celui de l'exécution à M. Marcellin.

Il ne me reste plus que quelques mots à dire sur une classe d'ouvrages qui, par leur nombre croissant, témoignent de l'existence d'un besoin vivement senti et que l'on s'applique de tous côtés à satisfaire. Je veux parler de la publication des catalogues de manuscrits et de livres imprimés relatifs à l'Orient. M. Zenker a fait paraître à Leipzig la première partie d'un Manuel de bibliographie orientale¹. Il commence par l'exposition et l'énumération des sciences des musulmans selon Hadji Khalfa, et donne ensuite les titres des ouvrages arabes, persans et turcs qui ont paru en Europe et en Orient depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'à nos jours, classés d'après les divisions de Hadji Khalfa, autant au moins que cela se pouvait. La liste comprend 1855 ouvrages, mais elle est loin d'être complète, et quiconque connaît un peu le sujet a dû s'attendre à trouver de nombreuses lacunes dans un premier essai de bibliographie orientale; personne n'a moins le droit de s'en étonner que votre rapporteur, qui n'a jamais réussi à vous soumettre un tableau complet des ouvrages qui ont paru dans une seule année. M. Zenker a

board of foreign missions of the presbyterian church in the U. S. Macao, 1844, in-8°. (41 pages.)

¹ *Bibliotheca orientalis, Manuel de bibliographie orientale, I, contenant les livres arabes, persans et turcs imprimés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours, une table des auteurs, des titres orientaux et des éditeurs, et un aperçu de la littérature orientale; par J. Th. Zenker. Leipzig, 1846, in-8°. (xtvi et 264 pages.)*

dressé un cadre que les contributions de tous ceux qui s'intéressent à la littérature orientale devraient aider à compléter peu à peu.

La Compagnie des Indes a fait publier le catalogue des livres imprimés de sa belle bibliothèque de Londres, qui est surtout très-riche en ouvrages indiens; aussi ce catalogue nous fait-il connaître un nombre considérable d'ouvrages imprimés dans les dialectes provinciaux de l'Inde, en deçà et au delà du Gange, et dont l'existence était à peu près inconnue en Europe. Il faut espérer que la Compagnie ne s'arrêtera pas en si beau chemin et qu'elle nous donnera encore le catalogue des manuscrits de sa bibliothèque.

Le musée britannique vient de faire paraître le premier volume du catalogue de ses manuscrits arabes¹; ce travail a été fait par M. Cureton avec beaucoup de soin. Le présent volume contient la description de 711 manuscrits relatifs à la Bible, au Koran, à la théologie, la jurisprudence, l'histoire et la biographie. M. Cureton indique le titre, le contenu, le commencement et la fin de chaque manuscrit, et ajoute quelque fois des passages remarquables tirés de l'ouvrage. Il donne de cette manière au lecteur tous les moyens de juger si un manuscrit peut contenir les renseignements qu'il cherche. Me

¹ *A catalogue of the library of the Hon. East-India company, London, 1845, in-8°. (374 pages.)*

² *Catalogus codicum manuseriptorum orientalium qui in Museo britannico asservantur: pars II, codices arabicos continens, Londres, 1846, fol. (179 pages.)* Le premier volume de ce catalogue, qui doit contenir les manuscrits syriaques, n'a pas encore paru.

serait-il permis d'exprimer le regret qu'un livre aussi utile soit imprimé dans ce format colossal que les gouvernements et les corps officiels croient de leur dignité d'adopter et qui fait le désespoir des lecteurs?

M. de Siebold a publié le catalogue des livres et manuscrits japonais de la bibliothèque de Leyde¹, en commençant par l'énumération des livres japonais qu'on avait apportés avant lui en Europe; il donne ensuite, par ordre de matières, la transcription et la traduction des titres de cinq cent quatre-vingt-quatorze ouvrages que possède la bibliothèque de Leyde, et qu'elle lui doit en grande partie. Il ajoute à la fin du livre les titres de ces ouvrages en caractères japonais. En voyant ces richesses qui font partie d'une littérature encore à peu près inconnue en Europe, on ne peut s'empêcher de se plaindre du manque d'activité des membres du bureau hollandais à Nangasaki, qui auraient dû, depuis longtemps, employer leurs nombreux loisirs à nous faire connaître, par des traductions exactes, les productions les plus importantes d'un peuple aussi intéressant et chez lequel eux seuls ont accès.

M. Reinaud, enfin, vient de terminer le catalogue du supplément des manuscrits arabes de la Bibliothèque royale de Paris, et il serait extrêmement à désirer que ce grand travail fût livré au public le plus

¹ *Catalogus librorum et manuscriptorum japonicorum a Ph. de Siebold collectorum, annexa enumeratione illorum qui in univ. regio Hagano servantur, auctore Siebold, libros descripsit J. Hoffmann. Lugduni, 1845, in-fol. (35 pages et 16 pl. lithogr. de titres.)*

tôt possible et dans une forme qui le rendit accessible à tous ceux qui s'occupent de la littérature arabe. Les catalogues des manuscrits orientaux des grandes bibliothèques de l'Europe devraient être publiés dans un format qui permit de les mettre entre les mains, non-seulement des savants, mais des consuls et des voyageurs instruits, pour qu'ils pussent rechercher, en connaissance de cause, les manuscrits qui nous manquent, et les soustraire ainsi aux mille chances de destruction que l'ignorance et l'incurie toujours croissante des Orientaux leur préparent. Quelques gouvernements européens commencent à s'occuper du soin de sauver ces débris du savoir oriental; le gouvernement français a envoyé M. de Slane en Algérie et à Constantinople pour y visiter les bibliothèques et acheter des ouvrages qui manquent à Paris. Son rapport sur les bibliothèques de l'Algérie a paru, et l'on sait qu'il a fait à Constantinople des acquisitions extrêmement précieuses de manuscrits d'historiens arabes. La Russie a adopté le même plan et l'exécute d'une manière encore plus systématique. M. de Frähn a rédigé depuis longtemps un catalogue de *desiderata*, et le gouvernement fait rechercher, dans toutes les parties de l'Orient où il a des agents, les ouvrages que réclame le savant académicien. Il est encore temps de prévenir des pertes irréparables, et, dans quelques siècles, les Orientaux viendront peut-être en Europe pour y étudier leurs anciennes littératures.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE, PROTECTEUR

L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES- LETTRES.

- MM. ABBADIE (Antoine d'), à Axum.
AMPÈRE, membre de l'Institut, professeur de
littérature française au Collège royal de
France.
AMYOT, avocat à la cour royale.
ANDRÉ (l'abbé), à Montrouge.
ANTOINE (l'abbé Joseph), à Pontarlier.
ARCONATI (le marquis).
ARTIGUES (d').
AVOGADRO DE VALDENGO (Th. D.), aumônier de
S. M. le roi de Sardaigne, à Turin.
AYRTON, avocat, à Londres.

MM. BACH (Julien).

BADICHE (l'abbé), trésorier de la métropole.

BAILLEUL fils.

BARGÈS (l'abbé), professeur à la faculté de théologie de Paris.

BARTHÉLEMY DE SAINT-HILAIRE, professeur au Collège royal de France.

BARUCCHI, directeur du musée, à Turin.

BAXTER (H. J.), Middle-Temple, à Londres.

BAZIN, professeur de chinois à l'École spéciale des langues orientales.

BELGIOJOSO (M^{me} la princesse).

BELIN (François-Alphonse).

BENARY (le docteur Ferdinand), à Berlin.

BERTRAND (l'abbé), curé à Herblay (Seine-et-Oise).

BIANCHI, secrétaire interprète du Roi pour les langues orientales.

BIOT (Édouard).

BLAND, membre de la société royale asiatique de Londres.

BOILLY (Jules).

BOISSONNET DE LA TOUCHE (Estève), capitaine d'artillerie, à Constantine.

BONAR (Henry).

BONNETY, directeur des Annales de philosophie chrétienne.

BORÉ (Eugène), correspondant de l'Institut.

BOTTA (Paul), consul de France à Mossoul.

BOUTROS, ancien principal du collège de Delhi.

- MM. BRESNIER, professeur d'arabe, à Alger.
 BRIÈRE (DE), hommes de lettres.
 BROCKHAUS (le docteur Herman).
 BROSSELDARD, attaché à l'administration civile
 de l'Algérie.
 BURGRAFF, à Liège.
 BURNOUF (Eugène), membre de l'Institut, pro-
 fesseur de sanscrit au Collège royal de France.
 BROWN (John), interprète des États-Unis, à
 Constantinople.
- CARLIN (Louis-Adolphe).
 CASPARI, professeur à Leipzig.
 CASSEL (Ph. D.) à Paderborn.
 CAUSSIN DE PERCEVAL, professeur d'arabe à l'É-
 cole des langues orientales vivantes, et au
 Collège royal de France.
 CHARMOY, conseiller d'Etat, ancien professeur
 à l'université de Saint-Petersbourg.
 CHASLIN (Édouard).
 CHASTENAY (M^{me} la comtesse Victorine DE).
 CHERBONNEAU, élève de l'École spéciale des lan-
 gues orientales vivantes.
 CICCONE (l'abbé Tite), bibliothécaire du palais
 Albani, à Rome.
 CLÉMENT-MULLET (Jean-Jacques).
 CLERMONT-TONNERRE (le marquis DE) colonel
 d'état-major.
 COHN (Albert), docteur en philosophie à Pres-
 bourg.

MM. COLLI, docteur en théologie de la cathédrale de Navarre.

COLLOT.

COMBAREL.

CONNET (l'abbé), chanoine de la cathédrale de Soissons (Aisne.)

CONON DE GABELENTZ, conseiller d'État à Altenbourg.

COOK, ministre protestant, à Lausanne.

COQUEBERT DE MONTERET (Eugène).

COR, premier drogman de l'ambassade de France à Constantinople.

COTELLE (Henri), interprète de l'armée d'Afrique.

DEFRÉMERY (Charles), élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

DELESSERT (le baron Benjamin), membre de la Chambre des députés.

DELITZSCH, professeur à Leipzig.

DERNBURG (Joseph), docteur.

DESVÈGERS (Adolphe-Noël).

DESAUX (Jules).

DOZON (Auguste).

DRACH (P. L. B.), bibliothécaire de la Propagande.

DUREUX (J. L.), conservateur adjoint à la Bibliothèque du Roi.

DECAURROY, secrétaire-interprète du Roi.

DILAHERIE (Édouard), professeur de malai à l'École des L.L. OO.

- MM. DUMOREY (J.), à Bagnères (Hautes-Pyrénées).
DUNCAN FORBES, professeur de LL. OO. au
King's-College, à Londres.
ECKSTEIN (le baron d').
EICHHOFF, bibliothécaire de S. M. la Reine des
Français.
EICHTHAL (Gustave d').
ELLIOT (Charles-Boileau), membre de l'Académie royale de Londres.
ELLIS, ancien ambassadeur d'Angleterre en
Perse et en Chine.
ETHERIDGE (le R. J. William), pasteur anglais.
FALCONNER FORBES, professeur de LL. OO. à
l'University-College de Londres.
FALLET, docteur en théologie, à Courtelary.
FERRÃO DE CASTELBRANCO (le chevalier).
FLEISCHER, professeur, à Leipzig.
FLORENT, examinateur dramatique au Ministère de l'intérieur.
FLOTTES, professeur de philosophie, à Montpellier.
FLOUR DE SAINT-GENIS, inspecteur des domaines, à Alger.
FLÜGEL, professeur, à Meissen (Saxe).
FOUCAUX (Ph. Édouard).
FRESNEL, consul de France, à Djedda.
GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

- MM. GAYANGOZ, professeur d'arabe, à Madrid.
GILDEMEISTER, docteur en philosophie, à Bonn.
GOLDENTHAL (Ph. D.), à Leipzig.
GOLDSTÜCKER (Ph. docteur), à Königsberg.
GORRESIO (Gaspard), membre de l'Académie de Turin.
GRAP, licencié en théologie.
GRANGERET DE LAGRANGE, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, rédacteur du Journal asiatique.
GUERRIER DE DUMAST (Auguste-François-Prosper), secrétaire de l'Académie, à Nancy.
GUIGNIAUT, membre de l'Institut.
GUILLARD D'ARCY, docteur en médecine.

HAIGHT, à New-York.
HAMELIN, avocat, élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.
HASE, membre de l'Institut.
HASSLER (Conrad-Thierry), professeur à Ulm.
HEUDE, délégué du commerce en Chine.
HOFFMANN, conseiller ecclésiastique, à Jéna.
HOLMBOE, conservateur de la bibliothèque de Christiania.
HUMBERT (Jean), professeur d'arabe à l'Université de Genève.

JABBA, vice-consul, chancelier du consulat d'Autriche à Smyrne.
JAMES (Aimé-François):

MM. JAUBERT (le chevalier Am.), pair de France, membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

JOMARD, membre de l'Institut, conservateur-administrateur de la Bibliothèque du Roi.

JOST (Simon) docteur en philosophie.

JOYAU (Firmin), conseiller à la cour royale de Pondichéry.

JUDAS, secrétaire du conseil de santé des armées, au Ministère de la guerre.

JULIEN (Stan.), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collège royal de France, l'un des conservateurs-adjoints à la Bibliothèque du Roi.

KAZIMIRSKI DE BIBERSTEIN, bibliothécaire de la Société asiatique.

KRAFFT (Albert), secrétaire de la Bibliothèque impériale, à Vienne.

LAAS D'AGUEN.

LA FERTÉ DE SENECTÈRE (le marquis), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

LAGRÉNÉE (DE), envoyé de France en Chine.

LAJARD (F.), membre de l'Institut.

LANCEREAU, maître de conférences au collège royal Saint-Louis.

LANDRESSE, bibliothécaire de l'Institut.

MM. LANGLOIS, membre de l'Institut, inspecteur de l'Université.

LANJUNAIS (le comte), pair de France.

LAROCHE (le marquis DE), à Saint-Amand-Montrond.

LARSOW, à Berlin.

LASTEYRIE (le comte DE).

LATOCHE (Emmanuel), élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

LE BAS, membre de l'Institut.

LEDEC (LEOUZON).

LEDECQ, membre de l'Université.

LENORMANT (Ch.), membre de l'Institut, administrateur de la Bibliothèque du Roi.

LETTERIS, directeur de l'Imprimerie impériale orientale, à Prague.

LIBRI, membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences et au Collège de France.

LITTRÉ, membre de l'Institut.

LOEWE (Louis), docteur en philosophie, à Londres.

LONGARD (le docteur).

LONGPÉRIER (Adrien DE), membre de la Société royale des Antiquaires.

MAC GUCKIN DE SLANE (le baron).

MANDEL (le D^r), à Kremsir, en Moravie.

MANAKJI CURSETTI, à Bombai.

MARCEL (J. J.), ancien directeur de l'Imprimerie royale.

- MM. MARCELLIN DE FRESNE.
MARGOSSIAN, à Londres.
MAURY (A.), sous-bibliothécaire de l'Institut.
MEIER, agrégé à Tubingen.
MERFELD, docteur en philosophie.
MERLIN, sous-bibliothécaire au Ministère de l'intérieur.
MÉTHIVIER (Joseph), propriétaire, à Bellegarde (Loiret).
MIGNET, membre de l'Institut, conseiller d'État.
MILON, sénateur, à Nice.
MOHL (Jules), membre de l'Institut.
MOHN (Christian).
MONRAD (D. G.), à Copenhague.
MONTUCCI (Henry).
MOOYER, bibliothécaire, à Minden.
MORDAUNT RICKETS.
MORLEY, trésorier du Comité pour la publication des textes orientaux, à Londres.
MOSBLECH (l'abbé).
MOTTELLET (Imbert DE), secrétaire de la Société ethnologique.
MOURIER, attaché au cabinet du ministre de l'instruction publique.
MULLER (Ph. D. Maximilien).
MUNK (S.), employé aux manuscrits de la Bibliothèque royale.
NÈVE, professeur à l'université de Louvain.

MM. OCAMPO (Melchior).

OBIANNE, conseiller à la cour royale de Pondichéry.

PAGÈS (Léon).

PARAVEY (le chevalier DE), membre du corps royal du génie.

PARTEY (Ph. D.), à Berlin.

PASQUIER (le duc), pair et chancelier de France.

PASTORET (le comte Amédée DE), membre de l'Institut.

PAVIE (Théodore), élève de l'École spéciale des langues orientales.

PERRON, directeur de l'École de médecine du Kaire.

PICTET (Adolphe), à Genève.

PIQUÉRÉ, professeur à l'Académie orientale, à Vienne.

PLATT (William).

POPOVITZ (Demètre) à Jassy, en Moldavie.

PORTAL, maître des requêtes.

PORTALIS (le comte), pair de France, premier président de la cour de cassation, membre de l'Institut.

POUDRÉ, consul de France à Tarsous.

PRISSE.

PYNAPPEL, D^r et lecteur à l'Académie de Delft.

QUINSONAS (vicomte DE).

MM. RAWLINSON, consul général d'Angleterre à Bagdad.

RAUZAN (le duc DE).

RÉGNIER, instituteur de S. A. R. le comte de Paris.

REINAUD, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des LL. OO.

REUSS, docteur en théologie, à Strasbourg.

RICARDO (Frédéric).

RIEU (Charles), Ph. D.

RITTER (Charles), professeur à Berlin.

ROCHET, statuaire.

ROEDIGER, professeur à l'université de Halle.

ROEBIG (Otto), docteur en philosophie.

ROMBACHER (l'abbé) supérieur du séminaire de Nancy.

RONDOT, délégué du commerce en Chine.

ROSIN (DE), chef d'institution, à Nyon, canton de Vaud.

ROTH, docteur en philosophie.

ROUJET (le vicomte Emmanuel).

ROUSSEAU, secrétaire-interprète attaché au parquet de M. le procureur général, à Alger.

ROYER, orientaliste, à Versailles.

SALLE (le commandeur Eusèbe DE), professeur d'arabe à l'École des LL. OO. succursale de Marseille.

SANTAREM (le vicomte DE), membre de l'Académie des sciences de Lisbonne, correspondant de l'Institut de France.

- MM. SAULCY (DE), membre de l'Institut, conservateur du Musée d'artillerie.
- SAWELIEFF (Paul), attaché à l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.
- SCHULZ (le docteur), à Jérusalem.
- SCOTT (D^r John), à Londres.
- SÉDILLOT (L. Am.), professeur d'histoire au Collège royal Saint-Louis.
- SERNIN, docteur-médecin de l'hôpital, à Narbonne.
- SKLOWER (Sigismond), professeur au collège royal d'Amiens.
- SMITH, attaché au cabinet de M. le ministre de l'instruction publique.
- SOLVET, substitut du procureur général à Alger.
- SONTHEIMER (DE), chef d'état-major médical à Stuttgart.
- STÉHELIN (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle.
- STAUNTON (sir Georges-Thomas), membre du Parlement.
- STECHEE (Jean), professeur à l'université de Gand.
- STEINER (Louis), à Genève.
- SUMNER (Georges), de Boston.
- THEROULDE.
- THOMAS, élève de l'École spéciale des LL. OO.
- THEÏMOURAZ (S. A. R. le Tsarewitch), à Saint-Pétersbourg.

MM. TOLSTOI (le colonel Jacques).

TROYER (le capitaine).

TULLBERG, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.

UMBERT, D^r et conseiller ecclésiastique, à Heidelberg.

VASSE (LÉON), professeur à l'Institut royal des sourds-muets.

VAN DER MAELEN, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

VAUCEL (Louis), à Champremont (Mayenne).

VILLEMAIN, pair de France, membre de l'Institut.

VINCENT, orientaliste.

VIVIEN, géographe.

WEIL, bibliothécaire de l'université, à Heidelberg.

WESSELY (Th. D.), à Prague.

WETZER (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.

WEITZSTEIN (Ph. D.) à Leipzig.

WILHELM DE WÜRTEMBERG (S. A. le comte).

WORMS (M. D.), à l'école de Saint-Cyr.

WUSTENFELD, prof. à Göttingen.

YERMOLOFF (DE), général au service de Russie.

ZENKER (Jules-Théodore), docteur en philosophie.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

- MM. Le baron de HAMMER-PURGSTALL (Joseph), conseiller aulique actuel à Vienne.
 IDELER, membre de l'Académie de Berlin.
 Le docteur LEE, à Cambridge.
 Le docteur MACERIDE, professeur à Oxford.
 WILSON (H. H.), professeur de langue sans-crite, à Oxford.
 FRIEHN (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Petersbourg.
 OUWAROFF, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale à Saint-Petersbourg.
 Le comte DE CASTIGLIONI (C. O.), à Milan.
 RICKETS, à Londres.
 PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.
 FREYTAG, professeur de langues orientales à l'université de Bonn.
 ROSEGARTEN (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'université de Greiswalde.
 BOFF (F.), membre de l'Académie de Berlin.

MM. D'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Berlin.

Sir Graves Chamney HAUGHTON, associé étranger de l'Institut de France,

WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.

SCHMIDT (L. J.), de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg.

HAUGHTON (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

MOOR (Ed.) de la société royale de Londres et de celle de Calcutta.

JACKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc.

SHAKESPEAR, à Londres.

LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Saint-Petersbourg.

Le général BRIGGS.

GRANT-DUFF, ancien résident à la cour de Satara.

HOGDSON (B. H.), ancien résident à la cour de Népal.

Radja RADHACANT DEB, à Calcutta.

Radja KALI-KRICHNA BAHADOUR, à Calcutta.

MANAKJI-CUBSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombai.

Le général COURT, à Lahore.

Le général VENTURA, à Lahore.

LASSEN (Chr.), professeur, à Bonn.

RAWLINSOY, consul général d'Angleterre à Bagdad.

MM. VOLLERS, professeur de langues orientales, à
Giessen.

KOWALEWSKI (Joseph-Étienne), professeur à
KASAN

FLÜGEL, professeur à Meissen.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

JOURNAL ASIATIQUE, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 133 fr. et pour les membres de la Société, 100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément), coûte 8 fr. et pour les membres 6 fr.

Troisième série, années 1836-1842, 14 vol. in-8°, 175 fr.

Quatrième série, années 1843-1845, 6 vol. in-8°, 75 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littéraire en Français, par M. J. Saint-Martin. Un vol. in-8°; 3 fr. 50 c. et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825. 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c. et 4 fr. pour les membres de la Société.

SUPPLÉMENT À LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8° br. 2 fr. et 1 fr. pour les membres de la Société.

ESSAI SUR LE PALI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in-8°, grand-raisin, orné de six planches; 12 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

MENG-TSEU ou MENCIEUS, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par

- M. Stan, Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et trad.); 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.
- YADINADATTABADHA OU LA MORT D'YADINADATTAN épisode extrait du Rāmāyana, poème épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.
- VOCABULAIRE GÉORGIEN, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr. et 5 fr. pour les membres de la Société.
- POÈME SUR LA PRISE D'ÉDESSE, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.
- LA RECONNAISSANCE DE SACOONTALA; drame sanscrit et prākrit de Kālidāsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche. 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.
- CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset. Imprimerie royale. 1 vol. grand in-8°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.
- CHRÉSTOMATHIE CHINOISE, in-4°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.
- ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Brosset, membre adjoint de l'Académie impériale de Russie. 1 vol. grand in-8°; Paris, Imprimerie royale. 12 fr. et 7 fr. pour les membres de la Société.
- GÉOGRAPHIE D'ABDULFEDA, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slane. In-4°, 50 fr. et 30 francs pour les membres de la Société.
- HISTOIRE DES ROIS DU KACHMIR, en sanscrit et en français, publié par M. le capitaine Teyler. 2 vol. in-8°; 36 fr. et 24 fr. pour les membres de la Société.

OUVRAGES ENCOURAGES

DONT IL RESTE DES EXEMPLAIRES.

- TARAFAR MOALLACA, cum Zuzeni scholiis, edidit J. Villers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.
- LOIS DE MANOU, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.
- VENDIDAD-SADÉ, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque du Roi, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. 100 fr. pour les membres de la Société.
- Y-KING, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. 2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.
- CONTES ARABES DU CHEYKH EL-MOHBY, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.
- MÉMOIRES RELATIFS À LA GÉORGIE, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.
- DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TAMOUL ET TAMOUL-FRANÇAIS, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taine, n° 13. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré en vertu du règlement.

IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA,
POUR LES MEMBRES.

- RAJA TABANJINI, Histoire de Kachmir. 1 vol. in-4°; 27 fr.
 MOOLIZ EL-QANGON. 1 vol. in-8°; 13 fr.
 BĀSHA BARICHEDA. 1 vol. in-8°; 7 fr.
 LILAVATI (en persan). 1 volume in-8°; 7 fr.
 PERSIAN SELECTIONS. 1 vol. in-8°; 10 fr.
 KIFAYA. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
 INAYAH. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
 ANATOMY, DESCRIPTION OF THE HEART. (En persan.) 1 vol.
 in-8°; 2 fr. 50 c.
 RAGHU VANSA. 1 vol. in-8°; 18 fr.
 ASHSHURN OOL-MOOGHREE. 1 vol. in-4°; 38 fr.
 THIBETAN DICTIONARY, by Csoma de Kőrös. 1 vol. in-4°; 27 fr.
 THIBETAN GRAMMAR; by Csoma de Kőrös. 1 vol. in-4°; 22 fr.
 MAHĀBHĀRATA. 4 vol. in-4°; chaque vol. 30 fr.
 Table des matières du MAHĀBHĀRATA, quatre cahiers in-4°;
 16 fr.
 SUSHUTA. 2 vol. in-8°; 25 fr.
 NAISHADA, 1 vol. in-8°; 22 fr.
 ASIATIC RESEARCHES. Tomes XVI et XVII. 2 vol. in-4°; 34 fr.
 le volume.
 Tome XVIII, 1^{re} et 2^e part. 1 vol. in-4°; 22 francs chaque
 partie.
 Tome XIX, 1^{re} partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.
 Tome XX, 1^{re} partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.
 Index, 1 vol. in-4°; 20 fr.
 JOURNAL OF THE ASIATIC SOCIETY OF BENGAL. Les années
 1836-1845. 40 fr. l'année.









JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT-SEPTEMBRE 1846.

LA RHÉTORIQUE DES NATIONS MUSULMANES.

D'APRÈS LE TRAITÉ PERSAN INTITULÉ : *HADÂYIK ULBALÁGAT*;

Par M. GARCIN DE TASSY.

(3^e EXTRAIT¹.)

II^e PARTIE.

LA SCIENCE DES FIGURES. علم البدائع والصنایع.

On entend par là l'art d'employer convenablement pour l'embellissement, تحسين, du discours, et

¹ Dans mon second extrait, il s'est glissé quelques inexactitudes dont m'a fait apercevoir mon honorable ami M. le chevalier Alex. Chodako, qu'un long séjour en Perse a familiarisé avec les difficultés de la langue persane, et qui est connu, entre autres, dans le monde savant, par son intéressant volume intitulé *Popular poetry of Persia* :

¹ Dans le chapitre II, au premier vers d'Açadi, les mots می فروش doivent être traduits par : « Son sucre est marchand de vin, » ainsi que le prouve la note qui explique cette expression.

² Au deuxième vers d'Açadi, il faut lire خرد را بمرجان

non par nécessité, certains tours d'éloquence nommés figures de paroles ou de mots, لفظ, et figures de sens ou de pensées, معنی¹.

Ces deux classes de figures formeront deux chapitres distincts, et nous commencerons par les figures de pensées, puisque la pensée précède l'expression.

CHAPITRE I^{er}

DES FIGURES DE PENSÉES.

SECTION PREMIÈRE.

De l'antithèse, طباق.

On nomme antithèse, مطابق ou مطابقه, et contraste, تضاد, la figure qui consiste à employer dans

گوبند گنج, et traduire : « La raison trouve un trésor dans ce corail qui parle. »

3° Dans la section II du même chapitre, la traduction du vers de Jabali doit être ainsi rétablie : « Ton discours est la preuve de ta conduite délicate. Tes actions témoignent de la noblesse de ton lignage. »

4° Dans le vers du même Jabali, vers cité dans la section IV, le second hémistiche doit être lu بنفشه بر لب جویست چون, et traduit : « La violette, au bord du ruisseau, est comme la beauté attrayante qui enlève le cœur. »

5° Dans le vers de Sanayi cité chapitre III, les mots دل واکمن doivent être traduits par « une mine d'or pour le cœur. »

¹ On distingue ces figures de celles dont il a été fait mention dans la première partie ou Exposition, بیان, c'est-à-dire de la comparaison, du trope, de la métaphore substituée et de la métonymie.

le discours deux mots dont le premier a un sens opposé ou contraire au second. Les deux mots dont il s'agit ici peuvent être l'un et l'autre des noms, اسم, des verbes, فعل, des particules, حرف, ou l'un un nom et l'autre un verbe, et ils peuvent être employés ou affirmativement, بطريق ايجاب, ou négativement, بطريق سلب.

On trouve un exemple de l'antithèse d'un nom avec un nom dans ce passage du Coran¹ : تحسبهم « vous les croyez éveillés et ils sont endormis; » et dans ce vers d'Abdulwâci-Jabali à la louange d'un cheval, vers où se trouve réunie la mention des quatre éléments :

ای سوی بالا چو آتش سوی پستی هم چو آب
خاک وصی در درنگ و باد رنگی در شتاب

O toi qui t'élèves en haut comme le feu et qui descends en bas comme l'eau ! Toi qui as la qualité de la terre quant à la solidité et celle du vent quant à la vitesse.

L'antithèse d'un verbe avec un verbe se trouve dans ces mots du Coran² : يحيى ويميت « il vivifie et il fait mourir; » et dans ce vers de Salmân-Sâwaji :

چو خیزد شعله تیغت نشیند آب بر آتش
چو خندد ساغر برمت بگرید ابر بر دریا

Lorsque la flamme de ton épée s'élève (se lève), l'eau se place (s'assoit) sur le feu. Lorsque la coupe de ton bouquet tourit, le nuage répand ses larmes dans la mer.

¹ XVIII, 17.

² II, 260.

L'antithèse d'une particule avec une particule se remarque dans ce passage du Coran¹ : لها ما كسبت وعلیها ما اكتسبت « à elle (l'âme), sera compté le bien qu'elle aura acquis et contre elle le mal dont elle se sera chargée; » et dans ce vers de Saudâ cité par Imâm-Bakhsch :

وه و مرغ نا توان هون كه سخن چن سي مي
 ني نردمان پهچ نه سكون آشيان ت لك

Je suis ce faible oiseau qui de l'emplacement du jardin ne puis arriver sans échelle jusqu'à mon nid.

On trouve un exemple de l'antithèse négative ou de spoliation, طباق سلي, dans ce vers de Nizâmî :

رسوز عشق بهتر در جهان چيست
 كه ني او گل محنديد ابرنگريست

Qu'y a-t-il de mieux dans le monde que d'être consumé d'amour? Car sans lui la rose ne sourit pas et le nuage ne pleure pas.

Selon l'auteur du Talkhîs², on doit distinguer deux sortes d'antithèses, l'affirmative, ايجابى, et la négative, سلبى, et comme exemple de cette der-

¹ II, 286.

² Le Talkhîs ul-miftah, par Jalâl-uddin Mahimûd Caswîni, est l'abrégé du Miftah ul-ulûm de Sukâki. Ce dernier traité a été commenté par Taftâtâni dans deux ouvrages différens, le Mukhtâsar (court) et le Matawwal (long), et ces ouvrages ont été commentés à leur tour par d'autres auteurs. C'est au Matawwal et au Mukhtâsar que fait allusion Wali dans ce vers (pag. 21, lig. 24 de mon édition) :

nière espèce, il cite ce passage du Coran¹ : فلا تحشوا الناس وأخشوني « ne craignez pas les hommes, mais craignez-moi. » Cette opinion est soutenue par plusieurs autres rhéteurs, entre autres par Imâm-bakhsch, dans le traité de rhétorique qu'il a rédigé en faveur des habitants de l'Inde²; mais l'auteur du traité persan qui sert de base à mon travail, n'est pas d'avis de distinguer l'antithèse en affirmative et négative. Il pense qu'il doit y avoir à la fois, dans toute antithèse, affirmation et négation, et que l'affirmation ou la négation seule ne constitue pas véritablement cette figure, mais que c'est la réunion de ces deux choses qui la constitue. Par exemple, dit-il, dans le passage cité précédemment : يحيى ويميت « il vivifie et il fait mourir, » on n'a pas seulement en vue l'affirmation, ايجاب, mais on a aussi en vue la négation, سلب.

هر شب تیری زلف من مطول کی بحث تھی
تیری دهن کون دیکھن سخن مختصر کیا

Chaque nuit, on traitait de tes longs cheveux avec le Mutawwal (c'est-à-dire longuement); mais, en voyant ta petite bouche, on parlait du Mukhtasar (c'est-à-dire petitement, en rapport avec la petitesse de ta bouche).

¹ v. 48.

² Ce traité, qui porte le même titre que l'ouvrage de Faquir, ouvrage qu'Imâm-bakhsch a pris pour base de son travail, sans s'astreindre à le suivre servilement, encore moins à le traduire, a été lithographié dernièrement à Dehli par les soins de M. Boutsos, ancien principal du collège établi en cette ville et secrétaire du Vernacular Translation Society. Une des choses qui donnent le plus d'intérêt et de nouveauté au travail d'Imâm-bakhsch, c'est qu'il a partout remplacé les vers arabes et persans des traités antérieurs par des vers hindoustanis, qui souvent éclaircissent mieux que les premiers l'obscurité de la théorie.

On appelle *ornement*, تديج, une espèce d'antithèse où l'on mentionne les couleurs, الوان, pour louer ou blâmer sous forme de *métonymie*, كناية, ou d'*insinuation*, ايهام (faire soupçonner)¹. Dans ce cas il n'est pas nécessaire d'employer plusieurs couleurs, mais une suffit. Le vers suivant de Açadi-Tûci offre un exemple de cette figure :

زشمشوراو لعد جائى كى
زابر كفش زرد روى زمين

Le lieu de l'embuscade est rouge par son épée, la terre est jaune par la pluie de sa main.

La première expression employée dans ce vers est une *métonymie* pour indiquer de nombreux massacres, et la seconde est une autre *métonymie* pour signifier la générosité qui répand l'or à pleines mains.

Une autre espèce d'antithèse consiste à réunir deux choses dont l'une dépend d'une autre qui est contraire à la première. Dans ce cas, il suffit d'une seule espèce de dépendance, تعلق, qu'elle soit relative à la cause, سببیت, inhérente au sujet, لزوم, ou qu'elle soit toute autre. On trouve un exemple de

¹ Inâm-bakhsh nous apprend qu'on entend par ايهام une expression qui a deux sens; un sens proche ou commun, قريب, et un sens éloigné ou rare, بعيد, et qui est employée dans le cas dont il s'agit, non pas dans le sens proche, mais dans le sens éloigné. Il cite comme exemple le mot مهر, *nûhr*, qui signifie communément soleil, et rarement amour.

cette figure dans ce passage du Coran¹ : *اشداء على الكفار رحاء بينهم* « ils (les croyants) sont féroces envers les infidèles et compatissants entre eux. »

La férocity, *شدت*, n'est pas l'opposé de la compassion, *رحمت*, mais de la douceur, *لين*, et celle-ci, qui en est l'opposé, est la cause de la compassion.

Le vers suivant d'Arzaqui offre un autre exemple de cette variété d'antithèse :

ربود چشم من از لعل تو گهر ریزی

گرفت زلف تو از کار من پریشانی

Mon œil a emprunté à ton rubis l'usage de répandre des perles², ta chevelure a emprunté son désordre à celui de mon état.

Répandre des perles n'est pas l'opposé du désordre dont il s'agit dans le second hémistiche de ce vers, mais la tranquillité et le bonheur, qui y sont opposés, sont cause qu'on jette des perles.

Une autre espèce d'antithèse est celle qu'on nomme *ایهام تضاد*, faire soupçonner le contraste. Elle consiste à exprimer deux choses qui ne sont pas opposées l'une à l'autre, par deux mots dont le sens réel est en contraste. Le vers suivant de Faquir offre un exemple de cette figure :

¹ XLVIII, 29.

² Le *rubis* signifie, par métaphore, les larmes, et les perles indiquent les larmes. L'expression de répandre des perles signifie proprement la cérémonie appelée *نثار*, et pratiquée dans le mariage; et, au figuré, les perles du discours expriment l'éloquence, ou plutôt ce que nous nommons les fleurs du discours.

شب وصل توبه بايان آمد
صبح ميخندد و من ميگريرم

La nuit que j'ai passée en ta compagnie s'est terminée; l'aurore sourit et moi je pleure.

Il n'y a pas d'opposition ni de contraste entre l'aurore et pleurer, mais entre la métaphore descriptive de l'aurore et pleurer.

Sukaki distingue de l'*antithèse* une figure nommée proprement *opposition*, مقابله, et qui consiste à énoncer une ou plusieurs choses concordantes entre elles et à exprimer ensuite, parallèlement dans le même ordre, des contrastes à ces choses; comme, par exemple, dans ce passage du Coran¹: فليضحكوا قليلاً وليبكوا كثيراً « qu'ils rient peu; car ils pleureront beaucoup. » Les mots *rire* et *peu* exprimés d'abord, n'offrent pas d'opposition entre eux, mais ils sont en contraste avec *pleurer* et *beaucoup* qui ont été employés dans le second membre de la phrase.

Voici un autre exemple de cette figure dans le vers suivant d'Amir-Mazi:

ولی در خط فرمانش عزیز از طالع فرخ
عدو در بند و زندانش دلیل از اختر و آژون

Ses amis sont l'objet de ses faveurs, étant honorés à cause de leur heureux horoscope; ses ennemis sont enfermés dans ses prisons, étant avilis à cause de leur mauvais sort.

Malgré l'opinion de Sukaki, les auteurs du *Talkhîs*

¹ ix, 83.

et du *Matawi* ont compté cette figure parmi les variétés de l'antithèse, ce qui paraît plus exact, puisqu'elle exprime, en effet, l'opposition et le contraste.

SECTION II.

Convenance, تناسب.

Cette figure nommée proprement مراعاة النظر, ce qui signifie avoir égard aux analogues, et aussi appelée توفيق ou accord, consiste à réunir dans le discours des choses qui ont entre elles un rapport de convenance et non de contraste et d'opposition. Le vers suivant d'Anwari en offre un exemple :

ساقيا خمر که گل رشک رخ جورا شد
بوستان جنت وی کوثر و طوبی است چنار

O échanson, lève-toi! car la rose s'est épanouie et a fait honte à la constellation d'Orion; le jardin est le paradis; le vin, l'eau de Kauçar; et le platane, le tubá.

SECTION III.

Insinuation de la convenance, ایهام تناسب.

Cette figure consiste à mentionner deux choses en se servant de deux expressions différentes dont l'une a deux sens, un qu'on a en vue, et l'autre qu'on n'a pas en vue, mais qui est en rapport avec le sens de la première expression; comme dans ce passage du Coran¹ : الشمس والقمر بحسبان والحجم

¹ LV, 4 et 5.

والشجر يحمدان « le soleil et la lune se meuvent d'une manière calculée, les plantes et les arbres se courbent pour adorer Dieu. »

Ici le mot *حجم* est pris dans le sens de *plante*, ou plutôt d'herbe sans tige, par opposition à *شجر*, qui exprime un végétal qui a une tige, et on n'a pas en vue sa signification plus ordinaire d'*étoile*, signification qui s'accorde néanmoins avec la mention du soleil et de la lune.

Le vers suivant de Khacâni offre un autre exemple de cette figure :

از دم خلق تو در مسدس گیتی

بوی مثلت بهر مشام برآمد

Ton souffle embaumé fait parvenir à l'odorat de tous, dans le monde hexagone, le parfum du muçallas. ●

Ici le mot *مثلت* est employé pour désigner un parfum qui ressemble à l'encens, et on n'a pas en vue l'autre sens plus ordinaire de ce mot, à savoir la figure de géométrie nommée *triangle*; mais ce dernier sens est en rapport avec le mot *مسدس*, *hexagone*.

SECTION IV.

Ressemblance ou conformité, *مشاکله*.

Cette figure consiste à exprimer une chose par le nom d'une autre chose, à cause que les choses dont il s'agit sont mentionnées ensemble. Les passages suivants du Coran¹ offrent des exemples de cette

¹ XLII, 38; III, 27.

figure : *وجزاء سيئة سيئة ومكروا ومكر الله* : « la rétribution du mal est le mal; ils trompèrent, et Dieu les trompa. »

Dans ces deux versets, les mots *سيئة*, *mal*, et *مكر*, *tromperie*, ont le sens de *عذاب*, *punition*, à cause que ces expressions ont été employées par conformité, *مشاكله*, avec le *mal* et la *tromperie* qui ont eu lieu de la part des infidèles. Ainsi le sens¹ du premier verset est celui-ci : « La rétribution du mal est la punition; » et celui du second est : « Les infidèles usèrent de ruse et Dieu les punit. »

Le vers suivant de Saïb¹ offre un troisième exemple de cette figure :

لب سوال سزاور بخند همیشه راست
 عبت بخرقه خود بخند مرند درویش

Il vaut mieux que les lèvres de la demande soient cousues; est-ce en vain que le derviche fait des reprises à son froc?

Par « la couture des lèvres, » le poète a voulu exprimer le silence, et son intention est de le recommander.

SECTION V.

Accouplement, *مزارحه*.

Cette figure consiste à exprimer d'abord deux choses en rapport de *condition*, *شرط*, et de *rétriba-*

¹ Mirsâ Muhammad Ali Saïb (صائب) Tabrizi, c'est-à-dire de Tauris, est un poète persan très-distingué, et dont le *diwan* jouit d'une assez grande célébrité. Il vivait dans le XVII^e siècle de notre ère. (Voyez Hammer, *Redék. Pers.* pag. 393.)

tion, جراء (à la condition), puis à employer la même combinaison pour deux autres choses. Le vers suivant de Faquir en offre un exemple :

چون مرا بینی شود لطفت مبدل با عتاب

چون ترا بینم شود صبرم بدل با اضطراب

Lorsque tu me vois, ta douceur se change en colère, lorsque je te vois, ma patience se change en agitation.

Le but du poète, dans ce vers, c'est de mettre en relief la différence de l'état de la maîtresse et de celui de l'amant, et il a employé, à cet effet, la figure de rhétorique nommée مزاجه.

SECTION VI.

Indication, اِرْحَاد.

Cette figure, qu'on nomme aussi تسهم, jet d'une flèche¹, consiste à employer au commencement d'une phrase une expression qui fait comprendre qu'une autre expression terminera cette phrase. En voici un exemple dans ce passage du Coran² : وما كان الله ليظلمهم ولكن كانوا انفسهم يظلمون « Dieu n'était pas capable de les traiter injustement, mais ils se traitaient injustement eux-mêmes. »

Ici l'emploi dans la première partie de la phrase de l'expression *traiter injustement*, annonce l'emploi

¹ Cette expression a quelque analogie avec celle dont on se sert quelquefois en français lorsqu'on dit : « Il a jeté une pierre dans son jardin, » pour signifier : « Il lui a adressé indirectement un mot piquant. »

² IX, 71.

de la même expression dans la seconde. Dans le vers suivant, qui est tiré d'une cacida d'Anru-ben-Madikarb¹, il en est de même pour le mot تستطع :

ادالما تستطع امرافدعه
وجاوزه الى ما تستطع

Lorsque tu ne peux réussir dans une affaire, abandonne-la et passe à ce qui t'est possible.

SECTION VII.

Rebours, عكس.

Cette figure, qu'on nomme aussi تبدال ou *inversion*, consiste à mentionner une chose avant une autre, puis à mettre la dernière avant la première et celle-ci à la place de la dernière, comme dans ce passage du Coran² : يخرج الحي من الميت ويخرج الميت من الحي « il tire le vivant du mort et il tire le mort du vivant ; » et dans ce vers d'Anwarî :

دلى دارم في شدة غم
غى دارم في شدة غم

J'ai un cœur qui sympathise toujours avec le chagrin : j'ai un chagrin qui sympathise toujours avec le cœur.

SECTION VIII.

Retour (sur ce qui a été dit). رجوع.

Cette figure consiste à annuler une chose qu'on

¹ Ce poète était fils du plus vaillant des Arabes, Madikarb, qui vivait sous Omar, le deuxième khalife. Son épée, la plus célèbre, à cette époque, de tout l'Orient, se nommait *jamidat* صمام, et notre poète en hérita. (D'Herbelot, *Bibl. or. etc.*)

² xxx, 18.

a d'abord dite, et à l'appliquer à un autre objet pour en tirer un bon mot ou une expression heureuse. Le vers suivant d'Ansari¹ en offre un exemple :

جو ماه بود وچو سرو ماه بود و نه سرو

تیا ندارد سرو و کمر بندد ماه

Elle était comme une lune et un cyprés; non, elle n'était ni une lune ni un cyprés, car le cyprés n'a pas de robe et la lune ne se serre pas avec une ceinture.

Le but du poète, en revenant sur ce qu'il a dit, c'est d'exalter la femme qu'il aime au-dessus de la lune et du cyprés.

SECTION IX.

توریه. Dissimulation.

Cette figure, qu'on nomme aussi *ایهام*, *insinuation*, c'est-à-dire insinuer ce qu'on veut dire, le faire conjecturer, consiste à employer une expression qui ait deux significations, une prochaine (ou propre), et l'autre éloignée (ou figurée), et à employer cette expression dans sa signification éloignée, en s'appuyant sur une analogie cachée, *قرینه خفیه*. Il y en a deux espèces : 1° celle qui est dépouillée, *مجرده*, de ce qui pourrait indiquer le sens qu'on a en vue; 2° celle dont le sens découle, *مرحله*, du contexte.

On trouve un exemple de la première dans ce

¹ Ansari est un des poètes persans auxquels on donne le titre de *Malik usshairâ* ou *roi des poètes*. Il vivait dans la première moitié du 11^e siècle. (Voyez Hammer, *Handb. Pers.* pag. 46.)

passage du Coran¹ : *الرحمن على العرش استوى* : « le miséricordieux s'est assis sur son trône. » Ici le mot *استوى* est pris dans le sens de *استيلا*, *dominer, être au-dessus de*, etc. mais cette signification est éloignée, car *استوى* signifie proprement *être égal ou pareil*, et elle n'est indiquée dans le contexte par aucune expression qui convienne à ce sens.

On trouve un exemple de la seconde espèce dans cet autre passage du Coran² : *والسماء بيناها بايد* : « nous avons bâti le ciel avec puissance. » Ici le mot *يد*, dont *ايدى* (أيدي) est le pluriel, mot qui, au sens proche ou propre, signifie *main*, est pris dans le sens éloigné ou figuré de *puissance*, et l'expression *بينهاها* convient à cette dernière signification.

SECTION X.

Asservissement, *استخدام*.

Cette figure consiste à paraître vouloir employer dans un sens une expression qui a deux significations, et à rappeler l'autre sens par un pronom qui se rapporte à cette expression ; comme dans ce vers arabe :

إذا نزل السماء بأرض قوم
رعبناهم وإن كانوا أعصاباً

Lorsque la pluie tombe sur la terre d'une tribu, nous avons fait pâlir cela, quoique cette tribu fût en colère contre nous.

Le mot *سماء*, *ciel*, est pris ici dans un sens méta-

¹ 83, 4.

² 41, 47.

phorique pour signifier *pluie*, et le pronom suffixe, qui dans l'expression رعيناه se rapporte, راجع, à ce mot, est pris pour *les plantes*, نبات.

SECTION XI.

Réunion et dispersion, لى ونشر.

Cette figure consiste à exprimer d'abord différentes choses d'une manière ou détaillée, مفصلاً, ou sommaire, مجملًا, puis à mentionner, sans désignation particulière, ce qui se rapporte à chacune d'elles. Dans le premier cas, elle est ou régulière, مرتب, ou irrégulière, غير مرتب. Elle est régulière, lorsque l'arrangement de la première partie de la phrase, c'est-à-dire de la réunion, لى, est conforme à celui de la seconde partie ou de la dispersion, نشر; comme dans ce vers de Mukhtari :

چون جود و جلال و هنر و طبع و کف او
 ابر و فلک و اختر و دریا و مطر ثمت

Le ¹ nuage, le ² firmament, les ³ astres, l'⁴ Océan, la ⁵ pluie ne sont pas comparables à sa ¹ bonté, sa ² majesté, son ³ habileté, son ⁴ esprit, sa ⁵ générosité.

La meilleure variété de cette figure est celle qui consiste à réunir plusieurs réunions et dispersions, هر چند لى ونشر, de façon que chaque dispersion, نشرى, soit réunion, لى, pour l'autre dispersion, نشرى دیگر. En voici un exemple tiré de Fir-dauci :

روز نبرد آن یل از چمنند
 شمشیر و خنجر بگرز و کنند
 برید و درید و شکست و به بست
 یلان را سر و سینه و پا و دست

Ce héros illustre, au jour du combat, avec son épée, son poignard, sa massue et son arc, tailla, déchira, brisa et lia aux braves la tête, la poitrine, les pieds et les mains.

Et dans ce vers de Maçûd-i-Saad où il y a quatre *لف* و *نشر*, qui se terminent par un cinquième :

جان و دل و وعده و تو روز و شب
 از وعده و وعید تو پر نور و نار باد

Que l'esprit et le cœur de ton ami et de ton ennemi soient jour et nuit, par ta promesse ou ta menace, pleins de lumière ou de feu.

La réunion et la dispersion est irrégulière, lorsque l'arrangement de la réunion, *لف*, est contraire à celui de la dispersion, *نشر*, comme dans ce vers de Figâni¹ :

دل را فراغ میدهد و دیده را فروغ
 دیدار آفتاب و شان و شراب صبح

¹ Bâbâ Figâni Schirâzi, poète natif de Schirâz, ainsi que l'indique son surnom, vivait vers la fin du XI^e siècle et au commencement du XVI^e. (*Redek. Pers.* pag. 391.)

Du bien-être au cœur et de l'éclat aux yeux : c'est ce que donnent la vue des belles pareilles au soleil et le vin du matin.

Ici l'éclat des yeux, قروغ دیده, se rapporte à la vue, دیدار, des belles, et le bien-être du cœur, فراغ دل, au vin qu'on prend au matin, شراب صبح.

Il convient actuellement de citer des exemples de la réunion et dispersion sommaire, مجمل. En voici d'abord un tiré du Coran¹ : وقالوا لن يدخل الجنة الا : من كان هودا او نصارى ce qui signifie, en le développant : « Les juifs ont dit : il n'entrera en paradis que ceux qui auront été juifs; et les chrétiens ont dit : il n'entrera en paradis que ceux qui auront été chrétiens. »

En voici un autre emprunté à Mukhtari :

سر بریده دو نوک خامه است

خبر و شر است و درد و درمان است

Les deux côtés de sa plume qui a été taillée sont le bien et le mal, la douleur et le remède.

Le poète veut dire par là qu'un côté de la plume est bon et l'autre mauvais.

SECTION XII.

Association. جمع.

Cette figure consiste à réunir différentes choses dans une même appréciation, comme, par exemple,

¹ II, 105.

المال والبنون زينة للحياة : dans ce passage du Coran¹ « les richesses et les enfants sont l'ornement de la vie du monde. » Ici, en effet, les richesses et les enfants sont rangés dans la même catégorie.

Il en est de même dans le vers suivant d'Abdulwâci pour les six choses qui sont mentionnées dans le second hémistiche :

شد بر دلتم آسان همه امروز بیکبار
داد وستند و نمک و بد و بیستی و کم او

De sa part, tout aujourd'hui a été agréable à mon cœur : donner et recevoir, le bien et le mal, le plus et le moins.

SECTION XIII.

Distinction ou séparation. تفریق.

Cette figure consiste à distinguer et séparer deux choses qui sont d'une même espèce, comme dans ce vers de Faquir :

زین جگد آب وزان ببارد خون
مزه من کجا و ابر بهار

D'ici il tombe de l'eau, de là il pleut du sang. Telle est la différence entre mes cils et le nuage printanier.

SECTION XIV.

Distribution. تقسیم.

Cette figure consiste à mentionner d'abord différentes choses, portions de choses ou circonstances d'une chose, et à leur assigner ensuite ce qui s'y rapporte respectivement.

¹ XVIII, 33.

La différence entre cette figure et celle qu'on nomme réunion et dispersion, *لف و نشر*, c'est qu'ici on mentionne les attributions, *منسوبات*, de chaque chose par voie d'assignation ou de désignation, *تعين*, ce qui n'a pas lieu pour l'autre figure, ainsi qu'on l'a vu auparavant.

Les vers suivants d'Abd-ulwâci Jabali fournissent un exemple de cette figure :

بناں اوست در بخشش سنان اوست در کوشش
 لغای اوست در مجلس لوی اوست در میدان
 یک ارزاق را باسط دوم ارواح را قابض
 سعادت را سیوم مایه چهارم فتح را برهان

Ses doigts sont faits pour donner, sa lance pour agir ; on le rencontre dans les réunions joyeuses et son drapeau se voit dans le champ de bataille. A cause de la première qualité, il répand ses bienfaits ; à cause de la seconde, il ôte la vie ; par la troisième, il est un capital de bonheur ; par la quatrième, un gage de victoire.

On voit qu'ici le poète a mis en rapport, sous le point de vue de la générosité, les doigts de la personne dont il parle, avec la distribution des bienfaits ; sa lance, à cause de la manière dont elle s'en sert, avec l'action d'ôter la vie, etc.

Une autre variété de cette figure consiste à énumérer complètement les différentes faces de la chose dont il s'agit, comme dans ce vers d'Ansari :

بیوسته دشمنان تورینگونه مستمند

یا کشته یا گریخته یا بسته در حصار

De toutes façons, les ennemis sont malheureux; ils sont, *en effet*, ou tués, ou mis en fuite, ou renfermés dans la forteresse.

Dans le second hémistiche de ce vers, le poète énumère, comme on le voit, les différents genres de malheur auxquels peuvent être en proie les ennemis du héros qu'il célèbre.

SECTION XV.

Association et séparation, جمع وتفريق.

On réunit quelquefois ensemble deux des figures nommées association, جمع, séparation, تفريق, et distribution, تقسیم; on peut même les réunir toutes les trois. La réunion des deux premières consiste à comprendre dans une même appréciation différentes choses, puis à les séparer, en exposant leur point de vue respectif, comme dans ce vers de Raschid-Watwat¹:

فوجهك كالناري صوها

وقلبي كالناري حرها

Ton visage est pareil au feu par son éclat, et mon cœur est pareil au feu par sa chaleur.

¹ Khaja Raschid uddin Watwat est un poète persan, quoique le vers cité ici de lui soit arabe. Il est, entre autres, auteur d'un masnawi intitulé *Misbah*, مصباح. M. de Hammer en parle dans son Histoire de la littérature persane, pag. 109.

Ici l'auteur réunit, dans une même comparaison avec le feu, le visage de celle qu'il aime et son propre cœur, mais il indique ensuite la différence du point de vue de la comparaison.

* SECTION XVI.

Association et distribution. جمع وتقسيم.

Cette figure-ci consiste à associer d'abord diverses choses dans une même appréciation, puis à rapporter chacune de ces choses à un objet particulier, comme dans ce quita d'Anwari :

حرص فنا وعشق جمال مبارکت
 گردد قوای نامید بندا کند اثر
 آن در زبان سوسن خامش نهد کلام
 وین در طباق دیده نرگس دهد بصر

Si le désir de la louange et l'amour de ton auguste beauté produisent de l'effet sur les pouvoirs de la nature, la première chose procurera la faculté du langage à la langue muette du lis et la seconde donnera la vue aux yeux inertes du narcisse.

Dans le premier vers, le poète a associé le désir de la louange et l'amour de la beauté à l'action de produire de l'effet, et dans le second, il a rapporté chacune de ces deux choses à un objet particulier.

On place quelquefois la distribution, تقسیم, avant l'association, جمع, comme dans ce vers de Nâdim Guilâni :

خرقه کردم من و او تکه گده دولت ساخت
به سکندر ممدی داد مام ممدی

J'ai fait un froc et Alexandre a fait l'oreiller de la fortune
du même drap que le sort nous a donné à l'un et à l'autre.

SECTION XVII.

Association, séparation et distribution, جمع و تفريق و تقسيم.

Il n'est pas aisé de joindre ensemble ces trois figures dans la même phrase, on en trouve cependant des exemples. En voici un tiré de Khacâni :

مجلس دو آتش داده بر این از حجروان از حجر
این کرده منقل را مقروان جام را جا داشته

La compagnie m'a donné deux feux pour fruits, un de pierre¹, et l'autre végétal². Elle a mis le premier dans un réchaud, et l'autre³ dans une coupe.

Ici l'association, جمع, consiste à avoir réuni deux feux dans la même idée de fruits; la séparation, تفريق, à avoir dit qu'un était de pierre et l'autre d'un arbre; enfin la distribution, تقسيم, se trouve au second hémistiche.

SECTION XVIII.

Dépouillement ou dépossession, تجريد.

Cette figure consiste à retrancher, انتزاع, d'une

¹ C'est-à-dire, semblable à la pierre quant à la dureté. Je pense qu'il s'agit d'un charbon embrasé.

² À la lettre, provenant d'un arbre. Il faut entendre par là une grenade, fruit que les Orientaux comparent à la flamme.

³ Ou, plutôt, son jus.

chose qui a un qualificatif, une autre chose pareille à la première quant à la qualification, dans l'intention d'augmenter la valeur de ce qualificatif pour la chose de laquelle on fait le retranchement, المنزوع منه. L'auteur que je suis donne pour exemple de cette figure le vers suivant d'Anwari:

ای بدربای عقل کرده شناس
وز بد و نیک این جهان آگاه

Ô toi qui nages dans l'océan de l'intelligence et qui es instruit du bien et du mal de ce monde!

A cet exemple, je vais en joindre un autre, emprunté au Dictionnaire des définitions, تعريفات, de Jorjâni². Cet exemple, qui fait mieux comprendre que le premier l'application de la théorie développée ci-dessus, est la phrase arabe suivante: لی من فلان. « J'ai, dans un tel, un ami chaud. » On voit en effet qu'on retranche ici d'un objet, auquel on attribue une qualité, à savoir d'un individu à qui l'amitié est attribuée, un autre objet, c'est-à-dire l'ami, الصديق, qui est pareil à cet individu, فلان, quant à cette qualité, et en cela le but de l'écrivain est d'exprimer l'excès, المبالغة, de la perfection dans l'amitié de la personne, فلان, dont il parle en premier lieu.

SECTION XIX.

Hyperbole acceptée, مبالغة مقبول.

Cette figure consiste à exprimer l'exagération

² Tarifât, pag. 54 de l'édition de Flügel.

d'une qualité dans la force ou dans la faiblesse, ce qui ne peut avoir lieu que par voie d'éloignement, استبعاد, ou d'empêchement, امتناع, c'est-à-dire en plaçant cette qualité dans les dernières limites de la force ou de la faiblesse, au point qu'on n'y puisse trouver un degré de plus.

On compte trois espèces d'hyperboles, مبالغه, qu'on distingue par les noms de تغليب, اغراق et غلو.

La première, c'est lorsque l'hyperbole exprime une chose possible; tant sous le point de vue de l'esprit, عقل, que d'après l'expérience, عادت, comme dans ce vers d'Açadi:

چنان دارم این راز را روز و شب
که با جان بود گریز آید ز لب

Je garde si bien ce secret, jour et nuit, qu'il ne pourra sortir de mes lèvres qu'avec ma vie.

La seconde, c'est lorsque l'hyperbole énonce une chose possible quant à l'esprit, mais impossible d'après l'expérience, comme dans ce vers de Urfi¹:

ما را بکام خویش دید و دلش بسوخت
دشمن که هیچ گاه میآدا بکام ما

Mon ennemi m'a vu traité selon son désir, et son cœur a été brûlé. Dieu fasse qu'à son tour il ne soit jamais traité comme je le souhaite!

Il n'est pas ordinaire que lorsqu'une personne voit son ennemi dans l'état qu'il désire son cœur en

¹ Très-célèbre poète persan natif de Schiraz, et qui vivait dans le 5^e siècle.

soit affligé. Toutefois, l'intention du poète est de dire : « J'ai été tellement traité comme mon ennemi le désirait, que son cœur même en a été ému. » Or, ceci peut bien être conçu par l'esprit, mais n'est pas conforme à l'usage.

La troisième, enfin, c'est l'hyperbole que l'esprit ne peut pas admettre, et qui est contraire aussi à ce qui a lieu ordinairement. Le vers suivant de Mutanabbi en offre un exemple :

واخفت اهل الشرك حتى انه
لتخافك الفطرف التي لم تخلق

Tu as tellement rempli de terreur les polythéistes, que ceux-mêmes qui ne sont pas encore formés dans le sein de leur mère te craignent.

Cependant l'esprit peut quelquefois admettre en quelque chose l'hyperbole dont il s'agit : 1° quand on emploie une expression qui rapproche l'hyperbole de la vérité, comme dans ce rubai de Kamâl-i-Ismaïl.

نقاش رخت زطعمه آسوده است
گر صنعت حسن الحجة توان بتموده است
سرنا پایت جفانکه باید بوده است
گویا که کسبت به آرزو فرموده است

Celui qui a dessiné ton visage n'a pas à craindre de reproche, puisqu'il a fait le mieux possible l'œuvre de ta beauté. Ta personne, de la tête aux pieds, est telle qu'il convient; ou dirait que quelqu'un en a ordonné l'exécution d'après son désir.

Il est éloigné de l'esprit et contraire à ce qui arrive ordinairement, que la création d'une personne ait lieu d'après le désir d'un autre. Toutefois, le mot *گوبا*, *on dirait*, qui est dans le quatrième hémistiche, associe l'hyperbole à la vérité.

2° L'hyperbole nommée *غلو* peut être admise partiellement par l'esprit, lorsqu'elle exprime une idée fantastique, mais distinguée par la délicatesse et l'élégance, comme dans ce vers, de Mukhtari de Gazna, à la louange d'un cheval :

سبك تگی که نگردد زخم او بیدار
گوش بیفتد بر پشت چشم خفته گدار

Il est si rapide dans sa course, que, lors même qu'il passerait sur le globe des yeux d'un homme endormi, il ne le réveillerait pas par le contact de son sabot.

3° Enfin, l'hyperbole dont il s'agit peut être agréée sous quelque rapport par l'esprit, lorsqu'elle est exprimée sous forme de plaisanterie. *هزل*, comme dans ce vers de Kalim pour critiquer un cheval :

خدا یگانا اسی که دادۀ بری
زما توانی هرگز نرفتنه رو به نسم
به کون نشست چوسر از سکندری برداست
چوب دنگ تو گوی نشسته است کلم

O grand prince, ce cheval que tu as donné à ton serviteur n'a jamais pu, à cause de sa faiblesse, mettre le nez à l'air. Quant à l'immobilité, il a remporté, au jeu de Chauçar¹,

¹ Ce jeu, qui ressemble au trictrac, est décrit dans le *Camou-i-islam* de feu mon ancien auditeur le docteur Herklotts.

le dez de l'excellence. Tu dirais que Kalim est assis sur un bois insensible.

SECTION XX.

Ordre ou règle du discours, *مذهب كلام*.

L'auteur du *Tarifât* nomme cette figure *مذهب كلامي*, ce qui a le même sens que l'expression employée au titre de cette section. Elle consiste à insérer dans le discours la preuve, *دليل*, et la démonstration, *برهان*, de ce qu'on veut affirmer, conformément à l'usage de la scholastique, d'après laquelle tout discours doit être une argumentation. S'il comprend une comparaison, *تمثيل*, il rentre dans le syllogisme, *قياس*, proprement dit, et on le nomme *règle ou ordre juridique*, *امذهب فقهي*.

On trouve un exemple de ce qu'on appelle *la règle du discours* dans ce passage du *Coran*² : *لو كان* *فيهما الهة الا الله لفسدنا*. « S'il y avait dans le ciel et sur la terre d'autres dieux que Dieu, certes le ciel et la terre seraient en désordre. »

Puisque le désordre du ciel et de la terre, désordre qui aurait lieu avec la pluralité des dieux, n'existe pas, ce dont ce désordre dépendrait n'existe pas non plus. La marche de l'argumentation est ceci :

¹ A ce sujet, Schams-ud-din entre dans des développements que je ne crois pas devoir reproduire ici, et il cite, comme exemple des phrases dont il s'agit, l'argumentation suivante : *عرجه مايع است* : « Tout ce qui est liquide est propre à laver ; or, le vinaigre est liquide : donc il est propre à laver. »

² 111, 22.

s'il y avait plusieurs dieux, le ciel et la terre seraient en désordre; or, comme le ciel et la terre ne sont pas en désordre, il s'ensuit qu'il n'y a qu'un dieu.

Le vers suivant d'Anwari offre un autre exemple de cette même figure :

از تو نگزیرد که تو در قالب عالم
جان و یقین است که جان ناگزیر آمد

On ne peut se passer de toi, car tu es l'âme dans le corps du monde, et il est certain que l'âme est indispensable.

Dans cet exemple, la forme de l'argumentation est celle-ci : tu es une âme dans le corps du monde; or, le corps ne peut se passer d'une âme, donc, le monde ne peut se passer de toi.

SECTION XXI.

Eloquente indication de la cause, حسن تعلیل.

Cette figure consiste à énoncer au lieu d'une qualité, وصفی, une cause, علتی, qui s'y rapporte. Or, cela peut avoir lieu de deux manières. Si cette qualité est réelle ou certaine, ثابت, le but qu'on se propose par l'exposition de la cause, c'est de prouver, اثبات, que cette qualité a cette cause. Si la qualité est incertaine, غیر ثابت, on veut, en mentionnant sa cause, prouver l'existence de la qualité dont il s'agit.

La qualité certaine, وصف ثابت, dont on veut énoncer la cause, se partage en deux espèces. La première, c'est lorsque cette qualité a une cause

comme et usitée autre que celle que les poètes peuvent lui donner; la seconde, c'est lorsque la cause réelle n'est pas évidente.

La qualité incertaine, *غیر ثابت*, qu'on veut prouver, en exposant sa cause, est aussi de deux espèces. Ou l'existence de cette qualité est possible, *ممکن*, ou elle est impossible, *ممتنع* ou *محال*, ce qui forme une troisième et une quatrième espèce.

Les vers qui suivent mettront alternativement en lumière la théorie précédente. En voici d'abord un de Khâcâni qui offre un exemple de la première espèce de cette figure :

دروداع شب همالاً خون گریست
روی خون آلوده زان بستم بود صبح

L'aurore a répandu des larmes de sang en se séparant de la nuit, et c'est ainsi que son visage a eu la couleur du sang.

La cause de la couleur rouge de l'aurore, c'est le crépuscule; mais le poète l'a attribuée au regret que la séparation de la nuit fait éprouver à l'aurore, et qui lui fait verser des larmes de sang.

Je citerai ce vers d'Anwarî comme exemple de la seconde espèce :

تا چشم تو ریخت خون عشاق
زلف تو گریست رنگ ماتم

Comme ton œil a versé le sang des amants, tes cheveux ont adopté la couleur du deuil.

La noirceur des cheveux est une qualité certaine,

mais sa cause n'est pas connue d'une manière évidente. Ici le poëte lui en attribue une d'autant plus spirituelle, qu'il le fait au moyen d'une comparaison et d'un trope.

Actuellement, voici un exemple de la troisième espèce :

يا واشيا حسنت فينا اساءته
جى حذارك انسانى منى العرق

O censeur, toi dont la critique a été avantageuse pour moi ; ta crainte a sauvé de la submersion la prunelle de mon œil¹¹

Il est bon de remarquer, au sujet de cet exemple, qu'il est possible que le mal que veut faire un critique devienne un bien à l'égard de la personne qu'il attaque. Toutefois, comme généralement le mal ne se change pas en bien, le poëte a indiqué, dans le second hémistiche du vers qui vient d'être cité, la cause pour laquelle le mal qu'a voulu faire le critique s'est changé en bien. La transformation du mal en bien est une chose ou une qualité, وصف, incertaine, غير ثابت, mais la cause susdite en établit la certitude.

Enfin le vers suivant de Khusrau offre un exemple de la quatrième espèce :

حائه نومه روز نامداد بود
که آفتاب نبارد شدن بلند آحا

¹¹ C'est-à-dire, la crainte de la censure ne m'a pas fait pleurer.

L'aurore brillera tout le jour sur ta maison, car le soleil ne saurait s'élever en cet endroit.

C'est une chose, *وصف*, incertaine, *غير ثابت*, et impossible, *ممنوع*, que l'aurore dure tout le jour; mais pour la prouver, *اثبات*, et la rendre possible, *امكان*, le poëte y a assigné une cause dans son second hémistiche.

SECTION XXII.

Energie de la louange par le semblant du blâme.

تاكيد المدح بما يتبعه الذم

Cette figure est de deux espèces. La première, est, lorsque, d'une qualité blâmable qu'on nie dans une personne ou une chose, on excepte une qualité louable sous l'apparence du blâme et de manière à faire entrer la louange dans le blâme, comme dans ce vers de Nâbîga :

ولا عيب فيهم غير ان سيوفهم
 بهن فولد من قراع الكنايب

Il n'y a rien de defectueux parmi eux, si ce n'est que leurs épées sont ébréchées, par suite des combats où elles ont été employées.

On voit qu'ici le poëte nie d'abord que les hommes dont il s'agit aient aucun défaut; puis il tire, par manière d'exception, du défaut même dont il a nié l'existence, un motif de louange sous forme de blâme, en rappelant la bravoure de ces hommes dans leurs fréquents combats. Par cette manière de s'énoncer, le poëte loue d'abord, puis il blâme, puis,

par l'exception qu'il ajoute, il exprime l'énergie de la louange.

La seconde espèce, c'est, lorsqu'on donne à une personne ou à une chose une qualité louable, *صفت مدح*, et qu'on ajoute à cette première, sous forme d'exception, une autre qualité louable, laquelle, selon les rhéteurs persans, doit avoir plus d'énergie que la première. On cite comme exemple le hadis suivant :

اما افصح العرب بعد اتي من قريش « je suis le plus éloquent des Arabes, si ce n'est que je suis de Coraïsch¹. »

Les rhétoriciens persans admettent une autre espèce de cette figure ; c'est lorsque, au premier abord, la phrase paraît exprimer le blâme, mais produit, en effet, le superlatif de la louange, comme dans ce vers de Saadi :

میتوانی که نیای ز در سعدی باز
لیک بیرون شدن از خاطر او نتوانی

Tu peux bien ne pas retourner à la porte de Saadi ; mais tu ne peux pas sortir de son esprit.

Il semble que l'expression du second hémistiche, « tu ne peux pas sortir, » exprime la faiblesse ; mais le but du poète est cependant de relever par là les charmes et l'amabilité de la personne dont il parle.

¹ On sait que cette tribu était la plus noble et la plus civilisée des tribus arabes.

SECTION XXIII.

Energie du blâme par le semblant de la louange,

تاكيد الذم بما يشبه المدح

Cette figure est aussi de deux espèces, comme la précédente. La première consiste à nier dans une personne ou une chose une qualité louable, puis à excepter de cette qualité, dont on nie l'existence, une qualité blâmable, comme lorsqu'on dit, par exemple : فلان لا خير فيه الا انه تسمى الى من احسن اليه « il n'y a rien de bon dans un tel, si ce n'est qu'il fait du mal à ceux qui lui font du bien. »

La seconde espèce consiste à attribuer une qualité blâmable à une personne ou à une chose, puis à ajouter, à la suite de cette qualité, un autre blâme sous forme d'exception, comme lorsqu'on dit : فلان جاهل فاسق الا انه جاهل « un tel est un libertin, si ce n'est qu'il est fou. »

Pour ces deux qualificatifs, on peut employer, au lieu d'une particule d'exception, استبنا, une particule de restriction, استدراك; ainsi on peut dire, par exemple : هو جاهل لكنه فاسق « il est fou, quoiqu'il soit libertin. »

Les poètes persans emploient une autre variété très-éloquente de cette figure. Elle consiste à attribuer d'abord une qualité louable à une personne ou à une chose, puis à joindre à cette qualité une circonstance telle que cette louange se change en un blâme réel, comme dans ce vers de Kalim¹:

¹ Abû Talib Kalim Hamdânî, c'est-à-dire natif de Hamadan, en

طاعت ما هم بسوی آسمانها می رود

روز محشر چون بعضیان هم تراروی شود

Mon obéissance envers Dieu ira même vers les cieux, au jour du jugement, lorsqu'elle sera, avec ma rébellion envers Dieu, dans les deux bassins de la balance.

SECTION XXIV.

Succession¹, استبعا.

Cette figure consiste à donner à un individu ou à une chose une louange telle qu'il en résulte une autre louange, comme dans ce vers de Mutanabbi:

نهیت من الاعمار ما لو حوینته

لنهیت الدنيا بانك خالد

Tu as dévasté une telle quantité de vies *des ennemis*, que, si tu les réunissais ensemble, le monde ne pourrait que désirer la prolongation indéfinie de ton existence.

Le but du poète est ici de louer la personne dont il s'agit quant à la bravoure, car ce n'est qu'un guerrier et un brave qui dévaste les vies. Quant à la seconde louange, elle consiste à dire que le monde désire la prolongation indéfinie de la vie de ce brave, parce que son existence est un gage d'ordre et de paix pour le monde.

Perse, a été surnommé « le rossignol du jardin de la littérature. » Il étudia à Schiraz, puis il vint en Hindoustan et fréquenta la cour de Schâh Jahân. Il mourut en se rendant en Cachemyr. Il est auteur de différents ouvrages en vers et d'un diwân. [Newbold, *Brief Notices of the Persian poets.*]

¹ Ou, plutôt, « faire succéder, faire suivre. »

SECTION XXV.

Enveloppement, ادماج.

Cette figure consiste à tirer d'une expression deux sens dont le dernier ne soit pas évident. Elle diffère de la précédente en ce que cette dernière n'est usitée que pour louer, tandis que celle dont nous parlons actuellement a un emploi plus général. Elle diffère aussi de l'*insinuation*, ايهام, où on emploie une expression qui a deux ou plusieurs sens, tandis que, dans la figure dont il s'agit ici, c'est de l'ensemble du discours que doivent résulter les deux sens. Le vers suivant de Jami offre un exemple du ادماج.

خواهم از دل بر کشم بیگان نو

لیمک از دل بر می آید مرا

Je désire retirer de mon cœur les dards ; mais cela n'a pas lieu pour moi de la part de mon cœur.

« Les dards ne sortent pas du cœur » ou bien « mon cœur ne veut pas que je les en retire ; » telles sont les deux choses qui résultent de l'ensemble du vers.

SECTION XXVI.

Double face, ترجیه.

Cette figure, qu'on nomme aussi محتمل الضدين, c'est-à-dire, « possédant les deux choses opposées, » consiste à ce que le discours qu'on emploie puisse se prendre dans deux sens opposés l'un à l'autre,

comme, par exemple, dans ce vers arabe où il s'agit d'un borgne nommé Amrû :

حاط لي عمرو قبا ليت عينيه سوا

Amrû m'a cousu un manteau. Plût à Dieu que ses deux yeux fussent pareils !

C'est-à-dire, qu'il soit clairvoyant des deux yeux ou aveugle. Les deux sens peuvent être admis.

SECTION XXVII.

Le plaisant en vue du sérieux. الهزل الذى يراد به الجد.

Ainsi que son nom l'indique, cette figure consiste à employer un discours plaisant, quoiqu'on ait en vue une chose sérieuse, comme dans ce rubâi :

از آخر كار عالم اندیشه كنيد
ای شورکنان زمانم اندیشه كنيد
با تحية دنيا مكنيد آميرش
از آتشك جهنم اندیشه كنيد

Pensez à la fin de toutes choses. Songez, ô vous qui faites tant de bruit, au deuil *qui surviendra*. N'ayez aucun rapport avec la prostituée du monde¹, et songez à la syphilis de l'enfer.

On voit qu'ici le poète donne des conseils très-sérieux sous une forme légère.

¹ C'est-à-dire, « avec le monde aussi vil qu'une prostituée. » Dans le chapitre XVII de l'Apocalypse, on compare aussi Babylone, ou plutôt Rome païenne, à une prostituée assise sur une bête à sept têtes, lesquelles représentent les sept collines de Rome.

SECTION XXVIII.

Dissimulation. تجاهل العاروف.

Sukaki nomme cette figure سوق المعلوم مساق غيره , c'est-à-dire à la lettre : « pousser une chose connue vers un lieu qui ne l'est pas, » parce que, dit-il, lorsqu'on la trouve dans la parole de Dieu (le Coran), il n'est pas bien de le nommer تجاهل, attendu que ce nom d'action arabe signifie proprement *paraître ignorer*, et que cette expression est inconvenante, en parlant de Dieu. Le double nom de cette figure indique en quoi elle consiste, et il est facile de voir que par là on veut mettre en relief un bon mot ou une expression heureuse. L'auteur du Tarifât cite l'exemple suivant, qui est tiré du Coran² : *وَأَنَا أَوْ آيَاكُمْ* « nous ou vous, nous sommes dans une bonne voie ou dans un égarement manifeste. » En voici un autre exemple dans ce vers de Schâpûr³ :

خوش آنکه شب کشی و روز آیم بر سر
 که آه این چه کس است و که کشته است این را

Que tu es aimable, toi qui as tué la nuit et qui m'amènes le jour. Mais hélas ! quelle est cette personne et comment a-t-elle tué la nuit ?

Il est évident que, par cette ignorance feinte, le poète veut parler ici de la personne qu'il affectionne.

¹ A la lettre, « paraître ignorer ce qu'on sait. »

² xxxiv, 23.

³ Arjasp Schâpûr. Ce poète, dont les noms annoncent un sectateur de Zoroastre, est, entre autres, auteur d'un diwân dont la Société asiatique de Calcutta possède un exemplaire.

SECTION XXIX.

Indication du motif. قول بالموجب.

Cette figure consiste à se servir d'une expression empruntée au discours d'une personne et à lui donner un sens différent de celui dans lequel elle avait été employée, comme dans ce vers d'Anwari :

دوستی گوئی نه از دل میکی
 راست می گوئی که از جان میکم

Tu te plains que mon cœur n'éprouve pas d'amour pour toi. Tu dis vrai, car c'est mon âme qui est animée de ce sentiment.

SECTION XXX.

Gradation, اطراد¹.

Cette figure, qu'on nomme aussi اطراء, louange exagérée, consiste à mentionner le nom de la personne louée et ceux de ses pères dans l'ordre généalogique, en les accompagnant d'épithètes laudatives; comme si on dit, par exemple : *الکریم ابن الکریم ابن الکریم ابن الکریم یوسف بن یعقوب بن اسحاق بن ابراهیم* « le généreux, fils du généreux, fils du généreux, fils du généreux; à savoir : Joseph, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham. »

Quelquefois on observe l'ordre inverse, comme dans ces vers de Cudci² à la louange de Mahomet,

¹ C'est-à-dire, « succession de louanges. »

² Hajji Muhammad Khân Cudci Maschhadi est un poète persan

de Fatime, d'Ali et des sept autres premiers imâms :

بهار گلشن دین محمد عربی
 ضیاء چشم علی نور دیده زهرا
 بهار خری خاطر حسین و حسن
 سرور سینہ زین العباد شمع هدا
 فروغ شمع شہستان باقر و صادق
 غریب خاک خراسان علی بن موسی

L'Arabe Mahomet, printemps du jardin de la religion; Ali, la splendeur des yeux; la belle *Fatime*¹, la lumière de la vue; Haçan et Huçain, le printemps du contentement de l'esprit; l'ornement des hommes² (joie du cœur et flambeau de la direction); Bâquir³ et Sâdic⁴ (l'éclat de la bougie de la chambre du monde), le malheureux de la terre de Khoraçan, Ali, fils de Muçâ⁵.

qui vint habiter l'Inde sous le règne de Schah Jahân, dont il reçut l'accueil le plus flatteur. (Newbold, *A brief account of the Pers. poets.*)

¹ زهرا est le féminin de l'adjectif comparatif et superlatif arabe أزهر, beau; de là le nom de الجامع الأزهر, la belle mosquée, donné à un temple célèbre du Caire. Il ne faut pas confondre, par conséquent, l'épithète de زهرا (Zahra), belle, donnée à Fatime, fille de Mahomet, avec le nom arabe de la planète Vénus, زهرة (Zuhra), comme on l'a fait quelquefois.

² A la lettre, « des serviteurs de Dieu, » le poëte veut parler d'Ali, le quatrième imâm, qu'on nomme plus ordinairement *Zain ul Abidin*, expression qui a le même sens que celle que le poëte a employée.

³ Muhammad Bâquir, cinquième imâm.

⁴ Jafar Sâdic, sixième imâm.

⁵ Muçâ est le septième imâm et Ali le huitième. L'épithète qui est ici donnée à ce dernier fait allusion à la fin malheureuse de ce prince, qui mourut empoisonné près de Tous en Khoraçan.

SECTION XXXI.

Admiration, تعجب.

Cette figure consiste à exprimer dans une vue ou un but particulier l'étonnement sur quelque chose, comme dans ce vers de Khâcânî :

عجب است این رباب وی گوی
کامد از ماه نو شفق دیدار

Cette coupe et ce vin sont étonnants. On croit voir s'élever le crépuscule de la lune nouvelle.

Ici cette figure est destinée à faire ressortir l'éloge de la coupe comparée à la lune¹, et du vin comparé au crépuscule.

SECTION XXXII.

Incidence, اعتراض.

Cette figure consiste à employer, avant de terminer le discours, un mot sans lequel le sens serait complet. On nomme aussi cette figure *remplissage*, حشو, et on en distingue trois espèces :

¹ M. Grangeret de Lagrange, qui réunit deux qualités qu'on aime à trouver ensemble, la science et la modestie, a publié un poème remarquable sur le vin dans son intéressante Anthologie arabe (p. 89 du texte, et 41 de la traduction). Dans ce poème, la coupe est aussi comparée à la lune. On y lit :

لها البدر كما وهي نفس بديرها
علا ل وكم يبذو اذا مزجت نجم

Une coupe pareille à la lune contient ce vin, qui, semblable au soleil, est porté à la ronde par un jeune échanton qu'on dirait être le croissant de la nouvelle lune. Puis, que d'étoiles brillantes paraissent quand il est mélangé avec de l'eau!

² *Incisum*, phrase incidente.

La première, c'est lorsque le discours perd par là de la grâce; la seconde, lorsque, au contraire, il en est embelli; la troisième, lorsque ni l'un ni l'autre de ces effets n'a lieu. Dans le premier cas, cette figure se nomme *mauvais remplissage*, *حشو قبيح*; dans le second, *beau remplissage*, *حشو مليح*; dans le troisième, *remplissage moyen*, *حشو متوسط*. On ne rencontre pas d'exemples de la première espèce chez les bons écrivains; les exemples des deux autres espèces sont fréquents. En voici un du *beau remplissage* dans le vers suivant d'Anwari :

گر بخندم وان پس از غریبت گوید زهر خند
ور بگریم وان بهر روزیست گوید خون گری

Si je ris, ce qui a lieu par extraordinaire, elle dit : ris-tu de dépit? Si je pleure, ce qui a lieu journellement, elle dit : verses-tu des larmes de sang?

Ici les expressions *پس از غریبت* et *بهر روزیست* que j'ai rendues un peu librement par *ce qui a lieu par extraordinaire* et *ce qui a lieu journellement*, sont ce qu'on nomme *حشو مليح*, parce que le sens de la phrase est complet sans elles et que cependant elles le développent avec art; car elles signifient que la personne dont le poëte parle dit les paroles qu'il lui attribue, quoiqu'il rie très-rarement et qu'il pleure beaucoup; et il a énoncé cette particularité pour relever l'extrême dureté du cœur de celle dont il se plaint.

ÉTUDES

SUR L'OUVRAGE INTITULÉ

RELATION DES VOYAGES

FAITS PAR LES ARABES ET LES PERSANS
DANS L'INDE ET À LA CHINE,
DANS LE IX^e SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Texte arabe de feu M. Langlès; traduction nouvelle, introduction
et notes de M. REINAUD, membre de l'Institut;

PAR M. ÉD. DULAURIER.

Les productions si variées et si riches dont la nature a doté les contrées que baigne la mer des Indes ont été recherchées dans tous les temps. Depuis l'antiquité la plus reculée, nous les voyons se répandre, soit par la navigation, soit par les routes continentales, chez tous les peuples au sein desquels la civilisation développa le goût et les habitudes du luxe et d'une vie perfectionnée. Dans l'ancien empire des Assyriens, les épices de l'Inde et tout ce que cette contrée fait naître avec une étonnante profusion, ses étoffes élégantes et ses précieux tissus, étaient des objets d'une consommation usuelle¹.

¹ Justin, I, 1; Hérodote, I, 295; III, 97; Xénophon, *Cyropédie*, VII, 3 et suiv. *Anabase*, I, 2. Voir la Collection de lois maritimes antérieures au XVIII^e siècle, par M. Pardessus, t. I, p. IX. C'est un devoir pour moi de reconnaître les obligations que j'ai, pour une partie de l'esquisse que je trace ici de l'ancien commerce de l'Orient, aux excellentes dissertations dont ce savant jurisconsulte a enrichi son ouvrage.

Les royaumes de Babylone¹, de Ninive² et des Mèdes³, et plus tard celui des Perses, qui les réunit sous un sceptre commun, nous apparaissent, dans l'histoire, avec les mêmes instincts, et une ardeur aussi empressée à les satisfaire⁴. A l'époque de la domination chaldéenne, les navires de Babylone sillonnaient le golfe Persique, suivant le témoignage du prophète Isaïe, et une navigation facile les conduisait sur les côtes occidentales de la presqu'île en deçà du Gange⁵.

L'Égypte avait fait des progrès non moins rapides dans cette voie de l'industrie et du luxe. L'étude, aujourd'hui si avancée de ses monuments, nous montre que ses manufactures employaient des matières premières parmi lesquelles il y en a que l'Inde seule fournit, entre autres l'indigo, avec lequel sont teintes plusieurs pièces d'étoffes qui ont été retrouvées à Thèbes dans des tombeaux creusés sous la dix-huitième dynastie⁶. Cette circonstance doit donc faire remonter à une époque bien ancienne l'importation de cette substance, qu'Arrien, ou l'auteur présumé du

¹ Isaïe, XIII, 9; Jérémie, LI, 13.

² Jonas, III, 2 et 3, IV, 11; Nahum, II et III.

³ Hérodote, I, 98.

⁴ Le livre d'Esther contient (I, 1-7, et VIII, 15) de curieuses descriptions de la splendeur de la cour de Suze.

⁵ Isaïe, XLIII, 14.

⁶ Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians*, series the 1st, vol. III, pag. 124, 125. L'époque de la dix-huitième dynastie est celle où, sous les rois de Thèbes, l'Égypte parvint à son plus haut degré de puissance et de grandeur. Cette époque s'étend depuis l'an 1822 jusqu'en 1476 avant notre ère.

Périple de la mer Érythrée, nous représente comme un article de commerce qui de Βαρβαρική, sur l'Indus, arrivait dans la vallée du Nil¹. Des enveloppes de momie² ont prouvé que la mousseline de l'Inde était connue aussi en Égypte; et ce témoignage coïncide avec celui du même auteur, d'après lequel cette précieuse étoffe était apportée des bords du Gange dans le golfe Arabique³. Mais un fait bien plus curieux encore, c'est la découverte faite dans plusieurs tombeaux, à Thèbes, de vases en porcelaine de Chine, ayant des inscriptions et des dessins chinois. Un de ces vases a été retrouvé, par M. Rosellini, dans un tombeau encore intact, dont il fixe la date, d'après le style des sculptures qui le décorent, à une époque qui ne peut être de beaucoup postérieure à la dix-huitième dynastie⁴.


Ces faits et les bas-reliefs des monuments ne laissent aucun doute sur les expéditions maritimes et le commerce des anciens Égyptiens dans la mer des Indes. Hérodote atteste que Sésostris fut le premier qui, franchissant le golfe Arabique avec une flotte de vaisseaux longs, rangea sous son autorité les habitants des côtes de la mer Érythrée ou mer des Indes⁵. D'un autre côté, plusieurs souverains de la dix-huitième dynastie portèrent leurs armes

¹ Périple de la mer Érythrée, dans les *Geographi minores* d'Hudson, t. I, p. 22. — ² Wilkinson, ouvrage précité, sér. I, vol. III, pag. 121, 122. — ³ Périple précité, pag. 22.


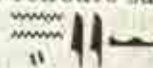

⁴ Wilkinson, *ibid. ib.* pag. 106, 107, 108. — Rosellini, *Monumenti dell' Egitto e della Nubia*, part. II, vol. II, pag. 357.

⁵ Hérodote, II, 102. Les prêtres égyptiens lui racontèrent que

dans la haute Asie, et eurent probablement des communications avec les pays qu'arrose l'Indus. Suivant l'historien Hécatée, le roi Osymandias fit rentrer sous le joug la Bactriane, soumise par Sésostris, l'un des prédécesseurs de ce monarque¹.

Les inscriptions de Thèbes, lues par un prêtre égyptien à Germanicus, lorsqu'il visita cette ville, déclaraient que le pharaon Rhamsès, à la tête d'une armée de sept cent mille hommes, avait envahi la Libye, l'Éthiopie, la Médie, la Perse, la Bactriane, la Scythie, et s'était emparé des pays habités par les Arméniens et les Cappadociens leurs voisins, jusqu'à la mer de Bithynie d'un côté, et la mer de Lycie de l'autre². Au nombre des conquêtes de Ménéphthah I^{er}, les grands bas-reliefs de Karnac mentionnent, parmi les noms que l'on a su lire jusqu'ici, la Mésopotamie ou Naharaim,  et

, l'Aram-Nabaraim, ארם נבארם des Hébreux. On lit aussi le nom d'Aram,

 sur la statue d'un prêtre, au musée du Vatican, et Champollion a retrouvé sur les monuments les noms de Ninive,  et de la Perse, 

Ces expéditions militaires, qui ouvrirent aux Sésostris fit voile encore plus loin, jusqu'à une mer qui cessait d'être navigable à cause des bas-fonds. (*Ibid.*)

¹ Diodore de Sicile, I, 47 et suiv. — ² Tacite, *Annales*, II, 60.
— ³ Champollion, *Grammaire égyptienne*, pag. 159, 159 et 301.

Egyptiens les routes de la haute Asie, conduisent naturellement à supposer qu'ils s'y créèrent des relations commerciales.

Les livres hébreux attestent pareillement les rapports qui existèrent entre les peuples de l'Asie occidentale et l'Inde. Moïse parle du cinnamome à l'odeur parfumée, ou cannelle, קנמן בשם¹, et il en est question aussi dans le livre des Proverbes² et dans le Cantique des Cantiques³, קנמן.

Les Phéniciens avaient appris à Hérodote que l'Arabie était le seul pays où croissait cette précieuse écorce⁴. C'est là évidemment une fable mise en avant par la précaution jalouse d'un peuple marchand pour dissimuler la véritable origine d'un produit dont il craint que la concurrence étrangère ne s'empare. Toutefois il n'ignora pas qu'elle venait des lieux où Bacchus fut élevé, c'est-à-dire l'Inde, suivant les doctrines mythologiques des Grecs; et il ajoute, avec cet esprit judicieux qui le caractérise, que cette opinion s'appuyait sur des conjectures vraisemblables⁵. Le nom de cinnamome, *κίναμον* ou *κιννάμωμον*, était, suivant cet historien, d'origine phénicienne; ce qui indique que les Phéniciens, qui allaient chercher la cannelle, soit directement dans les contrées où elle est indigène, soit de seconde main dans

Dictionnaire hiéroglyphique, pag. 278, 308, 435 et 501. Il faut remarquer que le nom hiéroglyphique *Naharain* reproduit la forme chaldéenne du duel, et non point la forme hébraïque, comme l'a supposé, d'après sa transcription, l'illustre archéologue.

¹ Exode, xxx, 23. — ² vii, 17. — ³ iv, 14. — ⁴ Hérodote, iii, 107. — ⁵ Le même, iii, 111.

l'Arabie méridionale, en avaient, à cette époque, le monopole.

La canne odorante désignée par Moïse sous le nom de קנה בשם¹, par Jérémie, sous celui de קנה השוב², et par Ézéchiël, dans le magnifique tableau qu'il nous a tracé du commerce de Tyr, sous celui de קנה simplement³, me semble devoir être le *calamus odoratus* de l'Inde, confondu par Pline avec le *calamus odoratus* de Syrie⁴, mais que Dioscoride a très-bien décrit⁵, et qui, pour les qualités aromatiques, l'emportait de beaucoup sur ce dernier, Jérémie, qui paraît avoir eu des notions précises sur sa provenance, affirme que l'encens était apporté de Saba, mais que les cannes odorantes venaient des pays éloignés⁶.

L'énumération des pierres précieuses que Tyr recevait est si abondante dans Ézéchiël⁷, que l'on est en droit de supposer qu'on les tirait, non-seulement de l'Éthiopie, mais encore du Dekkan, qui possède les mines les plus riches de pierres précieuses et de diamants⁸.

Si les Phéniciens furent pendant longtemps les principaux agents du commerce oriental⁹, nous savons, par d'autres témoignages, que les peuples

¹ Exode, xxx, 25. — ² vi, 20. — ³ xxvii, 17. — ⁴ Hist. nat. XII, 48. — ⁵ Dioscoride, I, 17.

⁶ למסחרה לי לבונה משבא תבוא וקנה השוב מארץ סודק. vii, 20. — ⁷ xxvii, 16, et xxviii, 13. — ⁸ Bubi Festi Avieni Descript. orb. terr. vers. 1320-1326, et Prisciani Periegesis, v. 1010 et seq. o typogr. Bipont. Argentor. in-8°, 1809. (Cf. M. Pardessus, Collect. de lois marit. tom. VI, pag. 365, 367.) — ⁹ Isaïe; xxiii, et Ézéchiël, xxvii, *passim*. (Cf. Agatharch. De Rhetro mari, pag. 65, dans les Geogr. min. d'Hudson, tom. I.)

de l'Arabie méridionale, qui, par leur position géographique, ont dû devenir de bonne heure navigateurs et marchands, y prirent une part très-active¹. Agatharchide raconte que c'est chez les Arabes que les Phéniciens allaient s'approvisionner des marchandises qui, pendant des siècles, enrichirent Tyr et Sidon². Les premiers Grecs qui pénétrèrent dans la mer Érythrée trouvèrent les Arabes sabéens en possession du commerce de l'Inde³. Ils s'y rendaient dans des barques couvertes de cuir, et dans la construction desquelles il n'entrait pas un clou⁴. Ces voyages maritimes, quoique réduits à l'état de cabotage, à cause de l'imperfection de la navigation à cette époque, ne remontent pas moins à une très-haute antiquité. Pétra et Maccoraba, qui a été plus tard la Mecque, étaient deux marchés considérables où affluaient les productions du pays des Sabéens, et celles qui arrivaient à Mariaba, principale ville de ce pays⁵. Ces richesses, et le nombre des villes que l'Arabie renfermait, avaient inspiré à Alexandre le désir d'en faire la conquête; et Arrien, qui nous révèle ce projet du héros macédonien, met au nombre des productions de l'Arabie des denrées évidemment originaires de l'Inde

¹ Périple précité, pag. 15.

² Agath. *loc. laud.* pag. 65.

³ Agath. *ibid.* — Strabon, XVI, 124.

⁴ Pline, *Hist. nat.* XII, 19. Voir Maltebrun, *Histoire de la géographie*, liv. X, dans sa *Geogr. univers.* revu par M. Huot, tom. I, pag. 109 de l'édit. de Furne; Paris, 1844.

⁵ Strabon, XVI, 3, §§ 4 et 6. — Diodore, II, 38; III, 42.

ou de Ceylan, comme la cannelle, le *laurus-cassia* (sorte de cannelle) et le nard¹. Chez les Sabéens, qu'Auguste essaya vainement de ranger sous son autorité, de simples particuliers possédaient, au dire de quelques historiens, une opulence égale à celle des rois². Ces trésors n'avaient pu s'accumuler, ces villes devenir florissantes, que par un commerce régulier, et déjà ancien au-temps d'Alexandre, des peuples de l'Arabie avec l'Inde, et peut-être avec des contrées plus reculées vers l'Orient, et par des relations longtemps entretenues avec les nations qui venaient se fournir chez eux des denrées que l'Inde produit. Sous les premiers empereurs romains, la partie de la côte orientale d'Afrique où est situé le promontoire des Aromates, était dans la dépendance des Arabes, maîtres de tout le commerce, et un de leurs souverains s'y était attribué une sorte de monopole³.

L'Égypte, sous les Ptolémée et sous la domination

¹ Τῆς τε χώρας ἡ εὐδαιμονία ὑπερβαίνει αὐτὸν, ὅτι ἔχουσι ἐκ μέρους τῶν ἡμερῶν τῆς ἀσίας γίνεσθαι αὐτοῖς, ἀπὸ δὲ τῶν δένδρων τῆς σμύρνης τε καὶ τῶν λιβανίων, ἐκ δὲ τῶν θύμνων τὸ κινεδομῖον τέρπεσθαι· οἱ λιβανῖτες δὲ ὅτι κέρδον αὐτομάτοι ἐκδέχονται. . . . παρασχέει δὲ καὶ πόλιν εὐνομοῦνται, καὶ ταύτας γινέσθαι εὐδαιμονίας. (Expedition d'Alexandre, liv. VII, pag. 300. 301, ed. Jacobi. Gronovius, Leyde in-fol. 1704.)

² Agatharch. loc. laud. pag. 65, et Prisciani *Periegesis*,

Nam populos parit felices divite terra:
 Floribus et variis miracula præbet odoris.

 Vestibus amentis quare gens nititur illa.
 (N. 875-880.)

³ Pline, *Hist. nat.* XII, 19; *Périple précité*, pag. 10.

impériale, entra pour une large part dans ce trafic lucratif, et envoya de fréquentes expéditions sur les côtes de l'Inde¹. Mais les Arabes, on ne saurait en douter, continuèrent les leurs avec la même activité. Ils durent profiter de la découverte des moussons, si même ils ne la connaissaient pas auparavant, faite dans le milieu du 1^{er} siècle de notre ère, par un navigateur romain nommé Hippalus. C'est lui qui le premier, suivant Pline², reconnut la périodicité des vents qui, dans les mers orientales, soufflent pendant six mois alternatifs, c'est-à-dire à partir du solstice d'été jusqu'au solstice d'hiver, dans la direction du nord-est au sud-ouest, et pendant les six autres mois, dans un sens contraire. Cette découverte, en permettant aux navires de s'éloigner des côtes pour s'abandonner à l'impulsion des moussons, donna la possibilité de se rendre immédiatement du détroit de Bab-el-Mandeb vers le golfe de Cambaye, et d'en revenir dans l'espace d'une année.

Que les Indiens se soient livrés de très-bonne heure à la navigation, c'est là un fait dont il existe des traces dans les antiques monuments de la littérature sanskrite, comme le Ramayana, le Sakountala³, et surtout dans le Code de Manou, qui contient plusieurs dispositions de droit maritime⁴. Ils fré-

¹ M. Pardessus, *Collect.* tom. VI, pag. 366.

² *Hist. nat.* VI, 26.

³ M. Pardessus, *Collect.* tom. VI, pag. 366. On trouve dans ce volume la partie du Code de Manou, traduite par M. Eug. Burnouf, qui règle le droit de la mer (pag. 385-388).

quentèrent le golfe Persique et les côtes de l'Arabie, ainsi que l'indique Agatharchide¹; et dans des temps postérieurs, sous les khalyfes de Bagdad, ils firent des descentes armées et considérables jusque sur les bords du Tigre², ce qui nous autorise à penser qu'ils en avaient appris le chemin depuis longtemps.

Quoiqu'un célèbre historien anglais, Gibbon, se soit montré fort peu disposé à croire aux anciennes navigations des Chinois dans la mer des Indes³, il n'en est pas moins certain maintenant, d'après la relation du voyage du prêtre bouddhiste Fa-hian, que leurs navires, au IV^e siècle de notre ère, se rendaient dans le golfe du Bengale, et jusqu'à Ceylan⁴; et l'itinéraire d'un autre voyageur chinois nommé Hiouan-thsang, qui vivait au commencement du VII^e siècle, nous conduit tout le long de la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde jusqu'aux embouchures de l'Indus⁵. Nous savons qu'ils fréquentaient ces parages, ainsi que le golfe Persique, sous le règne de la dynastie des Fhang⁶. Deux écrivains arabes cités

¹ Agatharch. *loc. laud.* pag. 66.

² Cf. M. Reinaud, *Relation*, Discours préliminaire, p. xxxvii.

³ « I am not qualified to examine, and I am not disposed to believe their distant voyages to the Persian Gulf, or the cape of Good Hope. » (*The history of decline and fall of the Roman empire*, chap. 31, pag. 669. London, 1839, imperial 8°.)

⁴ *Fo-hian-ki*, ou *Relation des royaumes bouddhiques*, etc. traduit du chinois et commenté par Abel-Rémusat, Klaproth et M. Landresse. Paris, imp. roy. 1836, in-4°.

⁵ *Itinéraire de Hiouan-thsang*, traduit par M. Landresse; Appendice au *Fo-koué-ki*, pag. 392, 393.

⁶ Klaproth, *Lettre à M. de Humboldt sur l'origine de la boisson*, pag. 95. M. de Walckenaer, *Monde maritime*, t. I, pag. 211 et

par M. Reinaul, Massoudi et Hamza d'Isphahan, l'un du ix^e siècle de notre ère, et l'autre du x^e, s'accordent à dire que, dans la première moitié du v^e siècle, la ville de Hira, bâtie au sud-ouest de l'antique Babylone, à quelque distance du lit actuel de l'Euphrate, et qui était alors le chef-lieu d'une principauté vassale de la Perse, voyait constamment amarrés devant ses maisons des navires venus de l'Inde et de la Chine¹. Deux autres auteurs arabes, le géographe Édrisi, qui vivait au xi^e siècle, et le célèbre voyageur Ibn-Bathoutha, qui, dans le xiv^e, parcourut presque entièrement le monde connu à cette époque, nous disent que les navires chinois se rendaient à Ceylan² et sur la côte sud-ouest de l'Inde céntrique, à Koulam, Calicut et Hily³.

Les habitants de l'archipel d'Asie avaient part, eux aussi, au commerce général de la mer des Indes.

souv. de l'édition ix^e-8^e, et le même; *Mémoire sur la chronologie javanaise et sur l'époque de la fondation de Madjapahit*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inser.* tom. XV, 1^{re} partie, pag. 224. M. Parlessus, *Collect.* tom. VI, pag. 373.

¹ Belat. t. I, Disc. prélim. p. xxxv.

² Edrisi, dans sa géographie intitulée *بزهة المبتلى في احتراق الافاق* Récréation de l'homme qui désire traverser les pays. (Ms. de la Bibl. roy. suppl. ar. n^o 656, fol. 19 r. Trad. franc. par M. Amédée Janbert, t. I, p. 73.)

³ Ibn-Bathoutha *تحفة النظار في غرائب الامصار وعجائب الاسفار*. *Le présent des gens qui observent les singularités des villes et les merveilles des voyages.* (Ms. de la Bibl. roy. suppl. ar. n^o 667, 1^{re} partie, fol. 60 v.) Je donne ici, une fois pour toutes, l'indication complète du manuscrit d'Ibn-Bathoutha dont je me suis servi pour mon travail. Je ferai de même pour tous les manuscrits que j'aurai l'occasion de citer.

Le caractère aventureux des Malays et leur position insulaire leur ont fait entreprendre, dans tous les temps, les pérégrinations maritimes les plus hardies¹. Il paraît que leurs courses s'étendirent au loin dans cette mer, à une époque très-réculée, puisque les habitants de Madagascar se rattachent par le langage à la même souche qu'eux, langage qualifié, par un géographe moderne, de la dénomination aussi ingénieuse que vraie de *malay africain*², tandis que, d'un autre côté, à l'est, des peuples de même race gagnèrent de proche en proche les dernières îles de l'océan Pacifique.

Le code maritime de Malacca, compilé vers la fin du XIII^e siècle d'après de très-vieux documents³, et où sont consignés des principes qui rappellent souvent ceux des nations les plus civilisées de l'Europe moderne, nous offre une législation

¹ Dr. Lang, *View of the origin and migrations of the Polynesian Nations*, pag. 57, 58. London, in-8°, 1837. Crawford, *History of the Indian Archipelago*, vol. II, chap. v. Edinburgh, 1820, 3 vol. in-8°.

² Domany de Rienzi, *Océanie*, tom. I, pag. 73, dans la Collection de l'Univers pittoresque, publiée par MM. Ficin et Didot.

³ عادات این در قدح لورغ نوه و تنکالی ماس نکری ملائی
لاکھی قرار له سلطان محمد شاه خلیفه المومنین بیغ کمرجان
نکری ملائی. « Ces coutumes ont été recueillies de la bouche des vieillards à l'époque où le royaume de Malacca était florissant, sous le sceptre du sultan Mohammed-schah, commandeur des croyants. » (*Preamble du Code maritime de Malacca*, Collection de M. Pardessus, tom. VI, pag. 390, 391. Cf. la Charte de concession de ce code, *ibid.* pag. 472.) Le sultan Mohammed-schah, le premier souverain musulman de Malacca, régna depuis l'année 1276 jusques en 1333.

perfectionnée par une longue pratique de la mer.

La mention de ces anciennes navigations nous est d'ailleurs fournie par les auteurs arabes. Édrisi, qui, malgré les graves reproches que l'on peut lui adresser pour la confusion avec laquelle il décrit la mer des Indes et l'archipel d'Asie, n'en a pas moins le mérite de s'être servi, dans la rédaction de cette partie de son livre, de documents très-exacts et d'une valeur réelle pour la plupart, Édrisi nous apprend, au commencement de la VII^e section du I^{er} climat, que les habitants des îles du Zabedj, lesquelles correspondent à l'archipel d'Asie, ainsi qu'on le verra plus loin, se rendaient en Afrique, dans le Zanguebar, avec de grands et de petits navires chargés de leurs marchandises. Ce commerce était assez fréquent et assez ancien pour que les habitants des deux pays eussent appris à comprendre le langage les uns des autres. Dans la section suivante, du même climat, il raconte que les gens du Zabedj allaient chercher du fer dans le Sofala, en Afrique, pour le transporter sur le continent et dans les îles de l'Inde, et pour l'y vendre. Un peu plus loin (IX^e section du même climat), il ajoute que les marchands du pays du Maharadja, c'est-à-dire des pays du Zabedj, étaient en relation de commerce et d'amitié avec les habitants de la ville de Djebesta, dans le Sofala¹. Or, comme Édrisi, qui vivait, ainsi que nous venons de le dire, dans le XII^e siècle, a

¹ *Nochet-el-marchak*, fol. 15 v. 17 r. et 20 r. trad. fr. tom. I, pag. 58, 65 et 78.

puisé ses renseignements dans des écrivains qui l'avaient précédé de deux ou trois cents ans, et qu'il a fallu un certain laps de temps pour que ces renseignements parvinssent à ces derniers, il est évident qu'il faut faire remonter plus haut que le ix^e siècle l'existence des relations qui, suivant ce géographe, avaient lieu entre les habitants de l'archipel d'Asie et ceux de l'Inde et de la côte orientale d'Afrique, c'est-à-dire à l'époque où le commerce des Arabes et des Persans dans la mer de Indes était le plus florissant. Ibn-Bathoutha compte les insulaires de Java (Java la Menor de Marco-Polo, ou Sumatra) parmi les nations qui se rendaient à Calicut. *مدينة القوط... يقصد بها اهل الصين وبنجاوة* ^{اوسيلان}.

Le commerce des habitants de l'archipel d'Asie avec les ports de l'Inde fut assez considérable pour donner lieu à des négociations diplomatiques, destinées sans doute à en régulariser et en assurer l'exercice entre les souverains de Sumatra et ceux de Dehli. Ces rapports devaient être assez fréquents, ainsi que l'on peut en juger, par l'ensemble de la relation que nous a donnée Ibn-Bathoutha², de la visite qu'il fit au sultan de Sumatra, dans les états duquel il aborda. Ce célèbre voyageur rencontra à la cour de ce prince un de ses émirs, nommé *دوكسة*, avec lequel il s'était lié lorsque celui-ci fut envoyé comme ambassadeur auprès de l'empereur

¹ Ibn-Bathoutha, 1^{re} part. fol. 61. v.

² *Ibid.* fol. 80 v. 81 et 82 r.

de Dehli. Voici le passage où il parle de cet émir :

وبقي الأمير دولسا عندى وكانت بينى وبينه معرفة لاند
 ١ كان ورد رسولا على السلطان بدھلى

Lorsque les tribus de l'Arabie se réunirent, à la voix de Mahomet, pour former une grande nation, leurs expéditions maritimes et leur commerce prirent un essor considérable. Bassora, fondée par Omar au-dessous du confluent de l'Euphrate et du Tigre, s'éleva en peu de temps comme la rivale de Séleucie et d'Alexandrie. Ce fut alors que les musulmans s'élancèrent dans l'Inde avec une ardeur retrempee dans cet esprit d'enthousiasme religieux et guerrier que le Prophète avait su leur inspirer, et que leurs premiers succès, si éclatants, ne firent qu'accroître. Leurs armes ouvrirent de nouvelles voies aux pacifiques conquêtes du négoce et de la marine marchande. Un document d'une haute valeur, relatif aux premières expéditions militaires des Arabes dans l'Inde et aux relations commerciales qu'ils s'y étaient créées, est celui que fournit Beladori.

Cet écrivain, dont le véritable nom était Ahmed, fils de Yahya, احمد بن يحيى, vécut à la cour du khalife de Bagdad Motawakkel vers le milieu du ix^e siècle; et mourut l'an 279 de l'hégire (892 de J. C.). Il a retracé dans un ouvrage dont un exemplaire manuscrit est conservé dans la bibliothèque de l'université de Leyde, et intitulé كتاب فتوح البلدان, les conquêtes des musulmans en Syrie, en Mésopotamie,

¹ Ibn-Bathoutha, *ibid.* fol. 81 r.

en Égypte, en Perse, en Arménie, dans la Transoxiane, en Afrique et en Espagne, dans les temps voisins de la naissance de l'islamisme. Le chapitre relatif aux premières invasions des Arabes dans la vallée de l'Indus, communiqué par M. le docteur Reinhard Dozy, orientaliste très-distingué de Hollande, à M. Reinaud, est déjà connu du lecteur, sous les yeux duquel il a passé, traduit et enrichi d'un savant commentaire par ce dernier¹. Ce récit de Beladori embrasse les temps écoulés depuis le khalifat d'Omar, sous lequel une expédition, partie de l'Oman², alla piller les côtes de l'Inde, jusqu'après la mort du khalife Mo'tassem-billah, fils de Haroun-al-Raschid, l'an 842 de J. C. Il éclaire d'une nouvelle lumière cette partie de l'histoire des Arabes que les plus anciens écrivains de cette nation, comme Thabari, Massoudi, Ibn-Haukal, n'ont connue et décrite que d'une manière très-imparfaite.

Je dois faire ressortir du récit de Beladori les circonstances qui ont trait au sujet dont nous nous occupons. Les expéditions militaires qui suivirent celle qui eut lieu sous Omar, dirigées vers les frontières occidentales des pays que baigne l'Indus, ne furent que des courses rapides dont le pillage était l'objet principal. Mais, vers l'an 696, sous le règne du khalife ommyade Wafid, fils d'Abd-al-Malek, les

¹ *Journal asiatique*, cahier de février-mars 1845. M. Reinaud a réuni dans un tirage à part les fragments qu'il a publiés sur l'Inde, dans les cahiers d'août, septembre et octobre 1844, et février-mars 1845.

² Vers l'an 16 de l'hégire [636 de J. C.].

conquêtes des musulmans prirent un caractère de stabilité. Mohammed, fils de Cassem, ayant été investi par son cousin Hadjadj, gouverneur de l'Irak, du commandement des frontières de l'Inde, c'est-à-dire du Mekran et des pays limitrophes, se prépara à porter les armes dans le Sind. Le prétexte de cette agression fut que Daher, souverain de la ville de Daybal, ادبجل, avait refusé, malgré les invitations d'Hadjadj, ou plutôt avait été dans l'impossibilité de rendre à la liberté des femmes musulmanes que le roi de l'île des Rubis, جزيرة الياقوت (Ceylan)², avait offertes à Hadjadj.

¹ Ville située sur les bords de la mer, à l'occident des embouchures de l'Indus, et très-riche par son commerce. (M. Reinaud, préface de ses Fragments, pag. xxi du tirage à part.)

² L'historien Ferischtah, cité par M. Reinaud, dit qu'il faut entendre Ceylan par l'île des Rubis. Un passage de Cosmas, où il parle des rubis que cette île fournit, confirme ce rapprochement : *Αντή οὖν ἡ Σιηλαδέβα, μέση πρὸς τοῦ Ἰνδοῦ, ἔχει οὖν διὰ καὶ τὸν ὑάκινθον.* (Topographie chrétienne, dans la Collectio nova Patrum de Montfaucon, tom. II, pag. 337.) Les géographes et les naturalistes arabes mentionnent souvent le rubis comme l'une des productions les plus précieuses de Ceylan. (Voir Aboulféda, *Tahwim-ul-Boldan*, éd. Reinaud et de Slane, pag. 375; Karwini, *Ad-jouh-ul-Boldan*, ma. de la Bibliothèque royale, ancien fonds arabe, n° 899, fol. 79.)

Ibn-Bathoutha, dans sa description de Ceylan, donne de curieux détails sur le rubis. « Le plus beau (le véritable rubis), où escarboucle, ne se trouve, dit-il, que dans ce pays. Une partie est retirée de l'embouchure du fleuve, et ce sont les rubis les plus estimés; une autre partie est extraite du sein de la terre. On rencontre le rubis dans toutes les parties de l'île. . . Il y en a de rouges, de jaunes et de bleus, que l'on appelle *neilam* (sansk. नील bleu, azuré). La coutume est que lorsque cette pierre précieuse vaut cent fanams (sansk. त्रप्त, pièce de monnaie valant actuellement vingt gandas ou huit caubis) elle est réservée pour le sultan, qui en donne la valeur,

et que des pirates de race meyd des environs de Daybal avaient enlevées sur le navire où elles étaient embarquées. Ces femmes étaient nées de parents musulmans fixés à Ceylan pour y faire le commerce. Ce fait curieux, rapporté par Beladori, nous intéresse particulièrement au point de vue où nous sommes placés ici; car il en résulte la preuve que les Arabes fréquentaient Ceylan depuis assez longtemps pour y avoir fondé des établissements permanents. Mohammed soumit rapidement tous les pays qu'il traversa, et il s'empara des villes qui se trouvaient sur son passage depuis Kyzeboun, ^١ قيزبون, jusqu'à Moul-

et la prend pour lui. Les rubis d'un prix inférieur sont pour ses courtisans. Le change de cent fanams est de six dinars d'or.

Je transcris ici le texte de ce passage, parce qu'il contient, dans sa dernière partie, quelques indications de plus que l'abrégé de Beylouny, dont s'est servi M. Lec pour sa traduction anglaise d'Ibn-Bathoutha, et parce que ma version s'éloigne assez sensiblement de celle de ce savant orientaliste :

والباقوت العصب الپهرمان اما يكون بهذه البلدة فيه ما
 خوج من اللور وهو عزيز عندهم ومنه ما تحفر عنه وجزيرة
 سبلان يوجد الباقت في جميع مواضعها.... فيه الاحمر ومنه
 الاصفر ومنه الازرق ويسمونه التيم يفتح النون واللام وسكون
 الياء اجر اللور وعادتهم ان ما يلق منه من ابحار الباقت
 الى مايتى فتم يفتح القاء والنون فهو للسلطان يلقى منه ويأخذ
 وما نقص عن تلك القمه فهو لأصحابه وصرف ما به فم منه

دناثير من الدعيب (Pd. 73 r.)

¹ Principale ville du Kerman, suivant l'auteur du *Merisid-al-Itihala*, ou plutôt, sans doute, de Mekran, comme le fait observer M. Reinaud. (*Fragm.* pag. 192.)

tan, dans la vallée de l'Indus. Cependant, le khalyfe Walid étant mort, son successeur, Soleyman, préposa Saleh, fils d'Abd-al-Rahman, aux impôts de l'Irak, et nomma Yezyd, fils d'Abou-Kabschah¹ al-Saksaky, *يريد بن أبي كعبه السكسكي*, gouverneur du Sind. Saleh fit périr Mohammed dans les tortures. Après lui, les musulmans fondèrent, à une époque qui correspond au règne des derniers Ommyades, une ville à laquelle Hakem imposa le nom d'Al-Mahfoudha, *المحفوذة*, ou « la bien gardée, » laquelle devint une place de sûreté pour les musulmans et leur capitale, ainsi qu'Al-Mansoura, *المنصورة*, « la victorieuse, » où, plus tard, résidèrent les gouverneurs². Lorsque la dynastie des Abbasides fut montée sur le trône, Mousa, devenu maître du Sind, répara la ville d'Al-Mansoura et agrandit sa mosquée. Sous le khalyfe Al-Mançour, les musulmans subjuguèrent les parties méridionales du territoire de Kaschmyr et toute la province du Moultan, et, ayant gagné par mer Kandahar, ils s'en emparèrent. Le règne de Mamoun les vit pénétrer jusqu'à Sindan³, qu'ils occupèrent, et où ils bâtirent une mosquée djami. Amran, devenu gouverneur du Sind sous le khalyfe Mo'tassem-Billah, se porta dans le Kykan⁴, habité

¹ Nom restitué par M. Reinaud.

² Au nord de la ville actuelle d'Hayder-Abad, où fut bâtie plus tard Nassirpour. (M. Reinaud, *Fragm.* p. xxi.) La ville Al-Mahfoudha paraît n'avoir pas été éloignée d'Al-Mansoura. (Voyez *ibid.* Beldieri; texte, pag. 177, 178, et trad. pag. 209, 210.)

³ Voir plus bas, pag. 152.

⁴ Le pays de Kykan faisait partie du Sind, du côté du Khorassan.

par les Zaths, les vainquit, et fonda, dans la contrée de Noucat¹, une ville qu'il nomma Al-Bayda البيضا, « la blanche », où il établit une colonie militaire. Ces conquêtes durent profiter singulièrement aux relations commerciales des Arabes. Il paraît qu'ils étaient répandus partout dans ces contrées, puisque nous voyons dans Beladori des marchands convertir, sous le règne de Mo'tassem-Billah, le roi d'un pays qu'il appelle Al-O'sayfan, et qu'il place entre le Kaschmyr, le Moultan et le Kaboul².

Le commerce des Arabes s'était développé, non-seulement dans les lieux voisins de l'Indus, où ils dominaient, comme dans la ville de Dayhal, mais encore dans la plupart des villes importantes qui s'échelonnaient tout le long de la côte occidentale jusqu'au cap Comorin et Ceylan³.

L'ouvrage que je me suis proposé d'analyser ici indique l'existence de ce commerce sur ce littoral, et Massoudi, presque contemporain de l'époque où il fut rédigé; Ibn-Haukal, qui vécut quelques années plus tard, et, comme eux, Aboulféda au

والشيطان من بلاد الهند مما يلي خراسان. (Beladori, *Fragm.* pag. 162.)

¹ Ce mot est écrit البرقان ou الدوقان. M. Reinand fait remarquer, d'après le *Métracel-el-Ithila*, que la forme indigène était Nouha نوها. Ce pays était contigu avec le Kykan.

² العسيفان بين قنمبر والمندان وكابل. (Belad. *Fragm.* p. 181.)

³ Cf. M. Reinand, *Extrait d'un Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde*, antérieurement au milieu du xi^e siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes, persans et chinois, lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions; du 21 août 1846, pag. 23.

xiii^e siècle, et Ibn-Bathoutha, qui visita ces parages dans le xiv^e, sont unanimes en ce qui touche l'état prospère de ces relations, qui se maintinrent plus ou moins actives depuis une très-haute antiquité jusqu'à l'arrivée des Portugais dans les mers de l'Inde, à la fin du xv^e siècle.

Les Arabes se rendaient à Soumenat, صومناط, ville célèbre dans le sud-ouest de la péninsule du Guzérate, et où affluaient les navires d'Aden¹, à Cambaye, كمانيت, qui était habitée par un grand nombre de musulmans², et à Barodj, بروج, ou Barous, برويس, le Βαρύαζα εμπορίων de Ptolémée³, et actuellement Baroach, à l'embouchure de la ri-

وهي مشهورة على ألسن المسافرين... فينتجها كثيرًا
 مراكب عرب (Aboulf. Tahrym-ül-Boldau, pag. 357.)
 وأهلها مسلمون... يقصد بها التجار وقبيلها مسلمون
 (ibid.) Il en était de même au temps d'Ibn-Bathoutha, qui cite cette ville comme une des plus belles, et qui vante la magnificence de ses édifices et l'état florissant de ses mosquées, ce qui provenait de ce que la plus grande partie de ses habitants était composée de marchands étrangers. وعند المدينة من أحسن المدن في اتقان البناء وعمارة المساجد وسبب ذلك أن أكثر سكانها التجار العرباء (Fol. 54 r.)

¹ Claudii Ptolemæi Geographia, ed. Aug. Nobbe, Lipsiæ, 1843-45, lib. vii, cap. 1, § 62, et lib. vii, cap. 26, § 12. Les Arabes ont appelé Ptolémée أبطلهموس أو بطلموس. Le savant auteur de la traduction française d'Edrisi a rendu ces mots par «Ptolémée de Claudiæ, ville de l'ancienne Comagène, dans l'Asie Mineure, non loin de l'Euphrate.» (T. I, pag. xix.) Mais Ptolémée, qui fut contemporain des empereurs Adrien et Antonin, était né à Péluse, en Egypte, et passa sa vie, sinon à Alexandrie, du moins à Canopé, dans le voisinage immédiat de cette capitale. On pourrait supposer que les Arabes ont voulu reproduire le nom

vière Nerbouddah, dans le golfe de Cambaye, au nord de Surate. Suivant le voyageur chinois Hiouan-thsang, il y avait là un commerce très-considérable dans la première moitié du vii^e siècle de notre ère¹. A Sofala, ville maritime très-populeuse, il se faisait aussi un trafic important, et dans ses mers on pêchait des perles. Elle était à huit journées de marche de Tana, vers le nord². Sur un golfe de cette côte, était Sindan, سندان, ou Sindabour, l'un des meilleurs ports de la mer des Indes, au nord de Tana et à trois journées de marche. Elle produisait le *costus indicus*, le *calamus odoratus*, قنا,

de Ptolémée tel que les Grecs l'écrivaient quelquefois, en faisant un surnom de son prénom Κλαύδιος, comme on peut le voir au mot Πτολεμαῖος dans Suidas, où on lit Πτολεμαῖος ὁ Κλαύδιος. Silvestre de Sacy a proposé une autre explication de cette dénomination. Il a pensé que قلوذی, ainsi qu'il l'a lu, est un adjectif patronymique, ou اسم منسوب, formé irrégulièrement de قلوذیوس, et donné à Ptolémée par les Arabes, qui, par malentendu, croyaient qu'il descendait de l'empereur Claude. L'illustre et vénérable orientaliste s'appuyait sur un passage du كتاب التنبیه والإعتراف de Massoudi: (Notas et Extraits des manuscrits; tom. VIII, pag. 170.) Cette descendance de l'empereur Claude, attribuée à Ptolémée, est une invention des derniers Grecs, ainsi que l'a prouvé Buttmann (Museum des Alterthums Wissenschaft, über Kl. Ptbl.), invention suivie par les Arabes.

¹ Itinéraire de Hiouan-thsang, p. 393.

² Sofala سوقارة de Bryouny et d'Édrisi. Ce dernier, cité par Aboulféda, Tuhym al-Boldan, p. 359, dit: سوقارة مدينة عامرة كثيرة الساكن ولها تجارات ومراقق وهي حرضة من فروع البحر الهندي ونها مصائد ومعاش التوت. (Gl. Nothet al-Moxchtak, fol. 44 r. Tr. fr. tom. 4, pag. 171.)

et le bambou¹. Sindabour, d'après Ibn-Bathoutha, était une île au centre de laquelle existaient deux villes, dont l'une avait été bâtie par les infidèles, et l'autre par les musulmans, lorsqu'ils s'emparèrent de cette île pour la première fois, et où s'élevait une mosquée djami².

Tana, تانة, était placée à une petite distance de la ville actuelle de Bombay, et sans doute là où les cartes modernes mettent Tanna, dans l'île Salsette. Non moins célèbre que les précédentes pour son commerce, elle renfermait une population composée d'idolâtres et de musulmans³. Ensuite venait Goa, كاوه, ou كاوى, dont le nom se lit pour la première fois dans Ibn-Bathoutha⁴; puis Hinnaur, هنتور⁵, maintenant Onor. Dans le pays de Malabar, مليبار, se trouvaient

وهي على جون من البحر الاخضر..... وسندان بلاد القسط¹
(Aboulféda, *Takwim-al-Boldan*, pag. 359.)

جزيرة سندابور... وفي وسطها مدينتان احدهما قديمة من²
بناء الكفار والثانية بناها المسلمون عند استئناحهم لهذه الجزيرة
(Fol. 57 r.) الفتح الاوالم وفيها مسجد جامع

مشهورة على السمن النجار واهل عدا الساحل جميعهم كفار³
(Aboulf. *Takwim-al-Boldan*, pag. 359.)

⁴ *Tahzet-al-Nazhar*. Notre manusc. lit es nom, كاوى, fol. 57 r.

⁵ Aboulf. *Takwim-al-Boldan*, p. 354. Hinnour ou Hannour, suivant Ibn-Bathoutha, était située sur un golfe très-vaste, on entraient de très-grands navires. Ses habitants étaient musulmans schaféyites.

على خور كبير تدخله المراكب الكبار. واهل مدينة وهي
هنور عافعة (Fol. 58 r. et v.)

Basrouer, باسروور, qui est l'Aby-Serour, ابي سرور d'Ibn-Bathoutha¹, et aujourd'hui Barcelore probablement; Kacanwar, قاكور²; Mandjarour, منجرور, Mangalore des modernes; Hayly, هيلي³ sur le cap de ce nom, maintenant le mont Dilla, un peu au nord de Cananor; Djor-fattan, جرفتن⁴, Dah-fattan,

¹ Aboulf. *Takrym-al-Boldan*, pag. 354. وكتبه المسلمين بها dit Ibn Bathoutha, fol. 60 r.

² Il y avait là, suivant ce dernier auteur, un corps de musulmans, avec un cadi et un khatib, ainsi qu'une mosquée, bâtie par un Arabe nommé Hossein, pour y faire la prière du vendredi وبها جماعة من المسلمين..... وبها قاض وخطيب وعمر بها حسين المذكور (Fol. 60 r.)

³ Ville appelée *Muzapôô* par Cosmas, *Topogr. chrét.* pag. 337. C'était le port le plus considérable du Malabar; il y venait les marchands les plus considérables de la Perse et du Yémen, et on y comptait environ quatre mille musulmans. وهو أكبر خور ببلاد المليبار ويهدى المدينة ينزل معظم تجار فارس واليمن..... وبها (Ibn-Bathoutha, fol. 60 r.)

⁴ Aboulf. *Takrym-al-Boldan*, pag. 354. Hily هيلي, suivant Ibn-Bathoutha. C'était un port fréquenté par de grands navires; les musulmans y étaient nombreux, et ils y avaient une mosquée célèbre. (fol. 60 v.)

⁵ Le roi de Djor-Fattan faisoit, au dire de ce célèbre voyageur, un grand commerce avec l'Oman, la Perse et l'Yémen. وله مواكب كثيرة تسافر الى عمان وفارس واليمن. (Ib. f. 60 v.) L'abrégé d'Ibn-Bathoutha, dont s'est servi M. Lec, porte جرفتن Djor-Kannan, leçon évidemment vicieuse, puisque le mot قتن est le sanskrit कटन, ville, cite. C'est sans doute la ville appelée *Salopétres* par Cosmas, *Topogr. chrét.* pag. 337.

¹ بَدْفَتْنِ, Boud-fattan; ² فَنْدَرَيْنَا, Fandaraina; ³ قَلِقُوطْ, Kalikout, ou Calicut d'aujourd'hui, et enfin Coulam, كُولَمْ, qui porte encore le même nom. La navigation entre Aden et Coulam était fréquentée, et les musulmans habitaient, dans cette dernière

¹ Un des rois de Dah-Fattan, s'étant converti à l'islamisme, y avoit construit une mosquée; mais celui qui occupait le trône à l'époque du passage d'Ibn-Bathoutha, était idolâtre. (*Ibid.* fol. 61 r.)

² *Dadhannan*, dans l'abrégé de M. Lee. C'est, je pense, Νελοπέρων de Cosmas, *loc. laud.*

³ Boud-Fattan (la cité de Bouddha) était une grande cité située sur un golfe considérable. Hors de ses murailles, et non loin de la mer, s'élevait une mosquée, où se rendaient les étrangers musulmans; car ils n'habitaient pas la ville, parce que le plus grand nombre de ses habitants étaient des brahmanes et laissaient les musulmans.

وعن مدينة كبيرة على خور كبير ومخارجها مجعد بقربة من البحر بأوى اليد غرباء المسلمين لأنه لا مسلم بهذه المدينة... وأكثر أهلها برامه. (*Ibn-Bathoutha*, fol. 61 v.) C'est la ville Ηουδερών de Cosmas, *loc. laud.*

A Fandaraina, les musulmans occupaient trois quartiers de la ville, dans chacun desquels était une mosquée, avec une djami magnifique sur les bords de la mer. وبها للمسلمين ثلاث محلات في كل محلة مسجد والجامع بها على الساحل وهو عظيم (*Ibid.* fol. 61 v.)

⁴ Kalikouth, dit Ibn-Bathoutha, l'incomparable d'entre les plus grands ports, dans le pays de Malabar, et où se rendent les habitants de la Chine, de Sumatrah, de Ceylan, des Maldives, ainsi que ceux du Yémen et du Farès, le rendez-vous des marchands de tous les pays. Son port est un des plus grands ports du monde. مدينة قَلِقُوطْ وهي إحدى البلاد العظام ببلاد الملبار يقصدوا أهل الصين والجاوه وصيدان والمهل والهن وفارس... ويجمع تجار الافاق ومواسعا من اعظم مواسع الدنيا. (Fol. 61 v.)

ville, un quartier spécial, où ils avaient une mosquée djami¹.

A quelle époque les navires arabes arrivèrent pour la première fois dans les ports de la Chine, c'est ce que nous ignorons. Mais, comme Cosmas nous apprend que, de son temps, c'est-à-dire dans la première moitié du vi^e siècle de notre ère, l'on transportait de la Chine et de l'archipel d'Asie divers produits, tels que la soie, l'aloès, le clou de girofle, et le sandal², il est impossible de ne pas croire que les Arabes se livrèrent, avec les négociants grecs et romains, à ces expéditions lointaines. Nous les verrons plus tard, au viii^e siècle, établis en grand nombre, avec les Persans, à Canton, et la relation dont nous avons à parler ici nous montrera qu'ils faisaient avec le Céleste empire, au ix^e siècle, un commerce régulier et très-actif.

Cette relation est le monument le plus ancien qui nous soit parvenu de leurs navigations dans les mers orientales. Ce qui en fait le mérite, c'est qu'elle

ويقلع منها الى عدن وفيها حارة للمسلمين وبها جامع¹
 (Aboulf. *Tahrym-al-Baldan*, pag. 351, 361.) Le même état de choses subsistait au temps d'Ibn-Bathouta, comme on peut le voir, fol. 61 v. et 62 r. de sa relation. C'est Kouliam Malay كويملى de notre relation et d'Édrisi.

² Ibn-Bathouta nous représente les Arabes comme établis en très-grand nombre dans les îles Maldives, et l'islamisme comme ayant fait des progrès parmi les indigènes. Fol. 66 v. et 67 r.

La plupart des passages de sa relation que j'ai rapportés, manquent dans l'abrégé traduit par M. Lec.

¹ Cosmas, *Topogr. chrét.* pag. 337.

jette un jour tout nouveau sur les rapports qui existaient au ix^e siècle entre les côtes de l'Égypte, de l'Arabie, les pays riverains du golfe Persique, et les vastes provinces de l'Inde et de la Chine. Cet intérêt est d'autant plus grand, « qu'au moment même de la mettre par écrit, dit M. Reinaud, les communications qui en forment l'objet s'étaient interrompues, et qu'elles ne reprirent que plusieurs siècles après, lorsque les Mongols, par la conquête successive de la Perse, de la Chine et de la Mésopotamie, eurent de nouveau mis en rapport immédiat les deux extrémités de l'Asie, et que l'Occident lui-même se trouva en contact avec l'Orient le plus reculé ¹. »

Ce récit avait fixé, au commencement du siècle dernier, l'attention d'un savant orientaliste, l'abbé Renaudot, qui le traduisit en français ² sur un manuscrit de la bibliothèque de M. le comte de Seignelay, passé depuis dans la Bibliothèque royale. Mais l'abbé Renaudot n'ayant donné aucune indication de ce manuscrit, on était allé jusqu'à supposer qu'il avait forgé la relation qu'il contient, d'après des témoignages recueillis çà et là dans les auteurs arabes, lorsque le célèbre sinologue Deguignes le retrouva parmi les manuscrits du magnifique établissement où il est conservé aujourd'hui ³. Il fit connaître sa découverte dans le Journal des Savants de novembre

¹ *Relat.* Discours préliminaire, pag. 1 et 11.

² *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahométans qui y allèrent dans le 11^e siècle.* Paris, in-8°, 1718.

³ Ancien fonds arabe, n° 597.

1764, et, plus tard, il publia, dans le tome I des Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale, quelques détails sur ce manuscrit.

Le travail de Renaudot porte des traces évidentes de la précipitation avec laquelle il a été exécuté et du manque de la dernière main. Des erreurs se montrent dans sa version, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, malgré l'habileté bien connue du docte traducteur; car le texte de la relation est souvent obscur et d'ailleurs nous avons des exemples qui démontrent que la traduction d'un texte écrit, soit en arabe, soit en quelque langue de l'Orient que ce soit, faite sur un manuscrit unique, et sans recourir à des ouvrages traitant de matières analogues, peut faire naître bien des méprises. Mais ce qui rend surtout Renaudot excusable, c'est que la géographie et l'histoire de l'Orient étaient loin d'avoir été étudiées, à l'époque où il vivait, autant que ces deux branches de la science l'ont été depuis lors. Ce sont ces progrès qui ont inspiré à M. Renaudot la pensée de soumettre la relation dont il est ici question à un nouvel examen. Personne n'était mieux préparé que lui à s'acquitter de cette tâche difficile. Depuis de longues années, ce savant et illustre académicien, s'est consacré à l'étude de la géographie de l'Orient. Chacun sait qu'après avoir publié, avec M. le baron Mac-Guckin de Slane, dans leur belle édition du *تغويم البلدان* d'Aboulféda, le premier travail critique complet auquel cet ouvrage si important ait donné lieu, il en a entrepris une traduction, qui sera

précédée de l'histoire des connaissances géographiques des Arabes au moyen âge, travail immense, attendu avec une impatience rendue plus vive par les publications que M. Reinaud nous a déjà données, et par plusieurs autres dont l'Académie des inscriptions a déjà entendu la lecture. Les amis des lettres sont sûrs que ce beau monument, élevé à la science géographique, reflétera toutes les qualités qui distinguent le docte professeur, une sagacité parfaite, et une rare profondeur de savoir, née de cette laborieuse persévérance, de cet esprit d'investigation consciencieuse dont il est doué à un si haut degré.

Dans le livre dont je viens rendre compte, M. Reinaud a profité de tout ce que l'érudition orientale moderne possède de ressources pour résoudre toutes les questions épineuses qui tiennent à son sujet. Les recherches accumulées par les Anglais sur l'Inde depuis la fin du siècle dernier lui ont permis d'éclaircir la partie de la relation où il est parlé de cette contrée. Il a puisé dans les manuscrits acquis par la Bibliothèque royale ou dans les publications qui ont paru depuis que celle de Renaudot a vu le jour, des données propres à rectifier et à compléter ce qui était inexact ou ce qui manquait dans le travail de ce dernier. Mais la portion tout à fait neuve, et sans contredit la plus remarquable de son ouvrage, c'est le discours préliminaire, où il a tracé, en cxxx pages, le tableau des connaissances géographiques des Arabes dans les mers orientales, à l'époque où la relation fut rédigée;

la description des itinéraires suivis par les navigateurs arabes, indiens et chinois, et enfin celle des pays si peu connus qui séparent l'Oxus et la Chine, trois points capitaux restés presque entièrement cachés à Renaudot et à Déguignes, et qu'il n'était possible d'éclaircir que de nos jours. A la nouvelle traduction, sont jointes des notes renfermant de très-curieux détails sur tout ce qui tient aux mœurs, aux usages et aux institutions des peuples nommés dans la relation, et aux produits naturels ou manufacturés de leurs pays.

Le texte arabe est celui que M. Langlès avait mis sous presse, en 1811, à l'Imprimerie impériale, et qui était resté depuis lors dans les magasins de cet établissement: M. Reinaud l'a revu avec soin sur le manuscrit, a relevé dans un *errata* toutes les corrections qui avaient échappé à M. Langlès, et y a ajouté deux morceaux inédits du Kitâb-al-Adjayb et du Moroudj-al-Zehib de Massoudi, destinés à remplir les lacunes que ce manuscrit contenait.

Avant de conduire le lecteur dans la discussion des questions géographiques que cet ouvrage soulève, l'introduction nous offre des considérations critiques sur le texte, la forme et l'ensemble de la rédaction de notre relation.

Le manuscrit avait au commencement une lacune qu'une autre main a remplacée par une addition tout à fait étrangère au récit original. M. Reinaud a démontré que le titre سلسلة التواريخ, ou « Chaîne des chroniques, » n'est pas le vrai titre de l'ouvrage, et

qu'il faut y substituer celui de اخبار الصين والهند , « Observations sur la Chine et sur l'Inde , » qui se lit au commencement de la deuxième partie, et qui appartient, sans aucun doute, au corps de l'ouvrage.

Une erreur de Renaudot, partagée par Deguignes, lui avait fait supposer que l'ouvrage était dû à deux voyageurs arabes. Mais un examen plus attentif a suggéré à M. Reinaud la conviction que la première partie ou livre I, dont la rédaction est de l'an 237 de l'hégire (851 de J. C.), a été rédigée d'après les récits d'un marchand nommé Soleyman, qui, des côtes du golfe Persique, avait plusieurs fois navigué vers l'Inde et la Chine, et que la seconde partie avait été compilée par Abou-Zeyd, originaire de la ville de Syraf, port de mer du Farsistan dans le golfe Persique, d'après le témoignage de plusieurs personnes, et d'après ce qu'il avait recueilli dans ses lectures. Abou-Zeyd, qui se proposait en cela de modifier le récit de Soleyman ou d'y ajouter, vivait vers la fin du ix^e siècle de J. C.

Un point de critique littéraire plus important que les précédents est celui qui se rattache à la question de savoir d'où provient la ressemblance existante entre une portion notable de la présente relation et plusieurs pages du Moroudj-al-Zehab de Massoudi. Un examen approfondi de ces deux ouvrages et un rapprochement ingénieux et vrai de diverses circonstances ont donné à M. Reinaud l'explication de cette similitude. Massoudi nous apprend que, se trouvant à Bassora en 303 de l'hégire (916 de J. C.),

il eut occasion d'y connaître un homme appelé Abou-Zeyd-Mohammed, fils de Yezid, et cousin du gouverneur de Syraf, lequel avait quitté cette dernière ville, sa patrie, pour venir se fixer à Bassora. Quoique l'auteur de la deuxième partie de notre relation porte le nom de Hassan, et que Massoudi lui donne celui de Mohammed, les principales circonstances du récit reproduites dans la relation et dans le *Moroudj-al-Zehab* ont mis M. Reinard en droit de conclure qu'Abou-Zeyd et Massoudi étaient contemporains, qu'ils se sont vus et se sont fait réciproquement des communications, et que le Mohammed de Massoudi et l'auteur du deuxième livre de notre relation ne sont qu'un même personnage. La manière dont les faits sont présentés dans ce dernier ouvrage prouve qu'il n'a pas été emprunté à Massoudi, et, d'un autre côté, le savant auteur du *Moroudj*, dont la susceptibilité, à l'encontre du plagiat littéraire, se trahit en maintes pages de sa composition, ne manque jamais, chaque fois qu'il rapporte un passage recueilli par lui ailleurs, de reprendre la parole en ces termes : « Massoudi a dit...¹ »

L'origine de la rédaction de notre relation, dont la première partie est antérieure de plus de soixante ans à Massoudi et à Abou-Zeyd, rédacteur de la deuxième partie, et le but que ce dernier s'était proposé en publiant des remarques puisées à diverses sources, afin de corriger, d'expliquer ou de confirmer les dires de son prédécesseur Soleyman, rend très-bien

¹ *Relat.* Discours préliminaire, pag. II - XXVIII.

raison du manque d'ordre et de la confusion qui règnent dans l'ensemble de l'ouvrage.

Malgré ce désordre apparent, les notions diverses qu'il renferme peuvent être facilement ramenées à trois points de vue principaux ou divisions qui embrassent la mer des Indes, l'Inde continentale et la Chine.

I.

LA MER DES INDES.

La mer qui s'étend au sud de l'Asie, depuis la côte orientale d'Afrique, à partir du *Ἰσθάδος πελάγους* et du *Βορρειακὸς κέλιπος* de Ptolémée¹, *الخليج البربري* d'Aboufféda², jusqu'à l'extrémité orientale du continent asiatique, là où le géographe Alexandrin place le prolongement de ce continent vers l'équateur, jusqu'à Cattigara, *Καττίγαρα*³, renferme deux parties bien distinctes quant à la configuration et quant à la connaissance qu'en eurent les anciens et les Arabes.

La première, bornée à l'occident par l'Afrique; au nord, par les provinces méridionales de la Perse, comme le Mekran et le Sedjestan, et, à l'est, par la côte occidentale de la péninsule indienne

¹ Géogr. IV, 7, § 41, et 8, § 1.

² *Takwim-al-Boldan*, pag. 25.

³ Géogr. I, 11, § 1, et III, 3, § 3.

jusqu'au cap Comorin, fut sans cesse fréquentée depuis la plus haute antiquité. La flotte d'Alexandre en parcourut la partie septentrionale, depuis les embouchures de l'Indus jusqu'à l'Euphrate, sous le commandement de Nearchus, dont le journal nous a été conservé par Arrien¹; et depuis cette époque jusqu'au temps de Plin et de Ptolémée, et même jusqu'à la chute de l'empire romain, toutes ces côtes furent visitées et reconnues par les navigateurs grecs et romains. Il en fut de même des Arabes, qui, depuis un temps immémorial, étaient répandus dans ces mers, et qui surtout, depuis l'avènement de la dynastie des Abbassides, y fondèrent des établissements et s'y livrèrent à un commerce très-actif. Mais les notions imparfaites qu'avaient du golfe du Bengale les anciens, et surtout les Arabes, furent l'une des causes de l'idée erronée que les uns et les autres se formèrent de la configuration de l'ensemble de la mer des Indes, et produisirent la diversité, souvent confuse, qu'on remarque dans les divisions et les dénominations que ceux-ci imposèrent à cet ensemble.

Nous voyons dans la relation du marchand Soleyman, complétée dans sa lacune initiale par les récits de Massoudi², énumérer successivement :

¹ *Histoire de l'Inde, à la suite de l'expédition d'Alexandre*, p. 312 et suiv. éd. Jac. Gronovius. Voir le *Voyage de Nearchus*, par le docteur W. Vincent, traduit de l'anglais par Billecocq. Paris, in-4°, an VIII.

² Dans l'extrait du *Maroudj-el-Zahab*, donné par M. Reinaud, *Relat. tom. II*, pag. 173 du texte arabe.

1° La mer de Farès, بحر فارس, qui comprenait le golfe Persique, et la mer de Mekran jusqu'à l'Indus. Le point de départ des navires arabes qui voguaient vers l'Inde et la Chine était, au temps de Soleyman, la ville de Syraf, dans le golfe Persique.

2° La mer dont M. Reinaud a prouvé que le nom devait se lire *الاروى*, *Al-Laréwy* ou *Laréwy*, au milieu des incertitudes que la transcription de ce nom a occasionnées de la part des copistes arabes, qui adoptent tantôt cette leçon, tantôt celle de *دلاروى* ou *درلاروى*, ou même encore de plus mauvaises¹. Cette dénomination a son origine, comme nous l'apprend le savant orientaliste, dans celle du pays de Lar, la Larice des anciens, qui correspond au Guzarate. La mer Laréwy s'avancait depuis les embouchures de l'Indus jusqu'au territoire actuel de la ville de Goa.

3° La mer de Herkend, بحر هرکند, bornée au nord par la mer Laréwy; à l'ouest, par les Laquedives et les Maldives; à l'est, ainsi qu'au sud-est, par la presqu'île de l'Inde et l'île de Ceylan, et qui s'étendait jusqu'à la chaîne de rochers qui sépare le continent indien de Ceylan, et qu'on nomme le pont d'Adam. L'auteur du *Merased-al-Itthila'* place la mer de Herkend dans la partie la plus éloignée des pays de l'Inde et de la

¹ Les deux manuscrits de la Géographie d'Edrisi conservés à la Bibliothèque royale, l'un sous le n° 656, et l'autre sous le n° 655, supplément arabe, donnent de nombreuses variantes de ce mot.

Chine. هرکند بالنون بحر اقصی بلاد الهند والصین.

Mais, avant d'aller plus loin et pour apprécier plus exactement la nature des divisions tracées dans la mer des Indes, par Soleyman et Massoudi, il est nécessaire que nous jetions un coup d'œil sur celles qu'avaient adoptées les principaux géographes arabes.

Dans Édrisi, la première des sept mers qui traversent les sept climats comprend l'ensemble de la mer des Indes sous les dénominations successives de mer de la Chine, de l'Hind, du Sind et de l'Yémen. Il la fait remonter jusqu'à treize degrés de latitude nord, et se prolonger, avec la ligne équinoxiale, depuis l'orient jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb². Cette mesure de treize degrés de latitude boréale est évidemment insuffisante, puisque le golfe du Bengale s'ouvre jusqu'au 13° degré environ de latitude nord, et la mer Érythrée ou mer d'Oman, jusqu'un peu au-dessus du 25° degré. Cette faute d'Édrisi, et des Arabes en général, tient à ce qu'ils ont suivi Ptolémée, qui supposait que les deux péninsules de l'Inde, au lieu d'être coupées par un golfe profond, courent presque en ligne droite. L'erreur systématique de Ptolémée est d'autant plus étrange, qu'il a décrit le golfe du Bengale jusqu'au Gange, où les Grecs et les Romains allaient commér-

¹ كتاب مرآة الاطلاع على احوال الامم. Man. de la Bibl. royale, suppl. ar. n° 654, fol. 698.

² Nozhet-al-Moschtak, fol. 3 v., et tom. 1. pag. 4, de la traduction française.

cer¹, ainsi que la côte occidentale de la péninsule transgangeétique, où il nomme Βαράκουρα ἐμπόριον et Βηράκουρα ἐμπόριον². « Mais la forme générale des côtes, a dit un géographe moderne, ne peut qu'être imparfaitement connue des navigateurs qui les rasant toujours. Le marin, quand il ne s'éloigne pas de la côte, observe peu le ciel. La multitude des courbes et des sinuosités qu'il suit trouble ses calculs. Il ne juge du contour général de la côte que par la position relative des deux points qui marquent le commencement et la fin de son voyage. De là cette uniformité, cette compression des côtes dans les cartes anciennes, cette réduction sur la même ligne de tous les caps et de tous les golfes³. » Cependant, les anciens connurent la partie nord du golfe du Bengale; comme on peut en juger par Ptolémée, beaucoup mieux que les Arabes, qui, au nord de la côte de Coromandel, n'avaient que des idées très-vagues des côtes d'Orissa, du Bengale et de l'Arakan.

« De la mer de Chine, ajoute Édrisi, dérive le golfe Vert, الخليج الأخضر, ou mer de Perse et d'Obollah, qui longe les côtes occidentales du Sind (probablement depuis les embouchures de l'Indus), et se termine à Obollah, là où est Abadan. Ensuite, son rivage s'inclinant vers le midi, elle baigne le pays de Bahrein, l'Emamé, atteint l'Oman, les bords

¹ Strabon fait mention de ce commerce, XV, 1.

² Géogr. VII, 2, 52 et 53.

³ Desborough Cooley, *Hist. gén. des voyages*, tom. I, pag. 107 de la trad. française.

de l'Yémen, et se joint à la mer de l'Hind¹. » C'est le *Bahr farès*, بحر فارس, où la mer de Perse de Massoudi. Édrisi mentionne aussi la mer Laréwy dans l'énumération suivante : « la mer de Sandjy, la mer de Senf, qui lui est contiguë, la mer Laréwy, la mer de Herkend et la mer d'Oman². » Mais, comme il place sur la mer Laréwy l'île ou le pays des Mondjah³, que l'itinéraire du marchand Soleyman nous force à chercher du côté du cap Martaban, dans la péninsule transgangetique, il semble que, d'après le système d'Édrisi, il faille reculer la mer Laréwy jusque dans le golfe du Bengale. Du reste, les notions que possède cet auteur sur la mer des Indes et les pays qu'elle baigne sont, en général, très-confuses, comme je l'ai déjà fait observer. Cependant, il détermine exactement la position de la mer de Herkend, qui est le nom, en langue indienne, ainsi qu'il nous l'apprend, de la mer d'Oman⁴, en nous disant que la dernière des îles Dybadjât, ديبجات, c'est-à-dire les Laquedives et les Maldives, touche par derrière à l'île de Serendyb ou Ceylan, dans la mer de Herkend⁵.

Voici comment Aboulféda décrit la mer qui s'étend de l'est de l'Asie jusqu'aux côtes orientales d'Afrique :

¹ Nochet al-Moschtak et trad. franç. Jac. Land.

² *Ibid.* fol. 23 v. trad. fr. tom. I, pag. 94.

³ *Ibid.* fol. 22 r. trad. fr. tom. I, pag. 88.

⁴ *Ibid.* fol. 16 v. trad. fr. tom. I, pag. 63.

⁵ وآخر هذه الجزائر يتعلق بجزيرة سرنديب من ظهرها في البحر المسمى عركند. (*Ibid.* fol. 18 r. tr. fr. tom. I, p. 69.)

« Description sommaire de la mer qui sort de l'Océan oriental [en s'étendant] jusqu'à l'ouest. — C'est la mer qui coule de la mer Océane, depuis la partie la plus reculée de la Chine orientale, laquelle n'a d'autres limites à l'est que la mer Océane. Elle se dirige à l'ouest jusqu'à Kolzoum par 56 degrés et demi de longitude. La longueur de cette mer, depuis l'extrémité de la Chine jusqu'à Kolzoum, est d'environ 124 degrés. Si tu les multiplies par vingt-deux et deux neuvièmes, ce qui forme les parasanges [contenues dans] un degré, suivant l'opinion des anciens, il en résulte la longueur de cette mer, en parasanges, au nombre de 2748 environ. Cette mer prend le nom des pays qu'elle baigne. Son extrémité orientale se nomme mer de Chine, parce que cette contrée est sur ses bords. La partie qui est à l'occident de la mer de Chine prend le nom de mer de l'Inde, parce qu'elle touche à l'Inde. Puis vient la mer de Farès, ensuite la mer de Berber, connue sous le nom de golfe Berbérien, et enfin la mer de Kolzoum¹. »

L'auteur du *Merased-al-Itthila'* paraît comprendre cet ensemble de mers sous le nom de « grande mer des Indes, dont la mer de Farès forme une dérivation, بحر فارس شعبه من بحر الهند الاعظم. La mer des Indes elle-même, ajoute-t-il, est une partie considérable de la mer orientale. Elle renferme un grand nombre d'îles, et sur ses rivages sont une multitude de villes. Elle touche à la Chine. »

¹ *Takwim al-Boldan*, p. 21.

بحر الهند هو قطعة كبيرة من البحر الشرق فيها جزائر كثيرة وعلى سواحلها مدن كثيرة تتصل ببلاد الصين (1)

D'après Ibn-Haukal, « de toutes les mers, il y en a deux qui sont le mieux connues. La plus grande est la mer de Farès, puis la mer de Roum (la Méditerranée). Ce sont deux golfes opposés l'un à l'autre et issus de la mer Océane. Le plus étendu en longueur et en largeur est la mer de Farès, dont les limites se prolongent depuis celles de la Chine jusqu'à Kolzoum. En prenant depuis Kolzoum jusqu'à la Chine, sur une ligne droite, l'étendue de cette mer est de deux cents journées environ. »

واما البحار واشهرها اتنان واعظمها بحر فارس ثم بحر الروم وما خليجان متقابلان ياخذان من البحر المحيط وافصحها طولاً وعرضاً بحر فارس وحيد بحر فارس من حد الصين الى القلزم فاذا قطعت من القلزم الى الصين على خط مستقيم كان مقداره نحو مائتي مرحلة (2)

Ces descriptions, qui nous représentent l'ensemble de la mer des Indes comme se prolongeant sur une ligne à peu près continue, impliquent évidemment l'opinion puisée par les Arabes dans Ptolémée sur la configuration de la presqu'île du Dekkan. Les marins qui allaient jusqu'à Sofala, en Afrique, et

¹ Fol. 8 r.

² كتاب المسالك والممالك. Man. arabe de la Bibliothèque de l'université de Leyde, n° 314, fol. 5. (Voir la copie de ce manuscrit, que possède la Bibl. royale, suppl. ar. n° 649, fol. 8.)

qui parcouraient toutes les côtes de l'Inde formant le bassin de la mer d'Oman, jusqu'au cap Comorin, auraient pu acquérir, par la pratique, des idées plus exactes, s'ils n'avaient été sous l'influence des erreurs inhérentes à la navigation côtière, et que j'ai signalées d'après M. Desborough Cooley.

Entre la mer de Herkend et la mer Laréwy, notre navigateur Soleyman rencontre le groupe des îles *Dybadjât*, ديبجات. Ce nom, dont M. Reinaud a fixé la lecture, est sous une forme de pluriel persan, la reproduction du pali द्विप , *dipa*, ou de l'hindoustani द्विप , en sanskrit द्विप, *ilv*. On trouve aussi la leçon ذبيبة , qui rappelle peut-être davantage, pour le son, la forme originale sanskrite, et qui est donnée comme le féminin de ذبيب par Ibn-Bathoutha, $\text{ذبيبة على لفظ موتت الذبيب}$ ¹. Ce sont les *Divæ* d'Ammien Marcellin². Elles établissaient, dit Massoudi, la séparation entre la mer de Herkend et la mer Laréwy, et comprenaient les Laquedives et les Maldives, ainsi que Ceylan. Byronny les divisait en deux classes, suivant la nature de leur principal produit, les unes nommées *Diwah-Kouzah*, ديوه كوزه , c'est-à-dire île des Cauris, parce que l'on y ramassait ces coquillages sur les branches des cocotiers plantés dans la mer, et les autres appelées *Diwah-Kanbâr*, ديوه كنبار , du mot *kanbâr*, qui désignait le fil tressé avec les fibres

¹ Fol. 64 r.

² Ammien Marcellin, XXII, 7.

du cocotier, et employé pour couvrir les navires¹.

Soleyman en porte le nombre à mille neuf cents, Massoudi à deux mille, ou, suivant le témoignage de personnes bien informées, *في قول الحق*, à dix-neuf cents². Édrisi dit qu'elles sont innombrables³; Ibn-Bathoutha qu'il y en a deux mille; mais Aboulféda en compte dix-sept cents⁴, chiffre qui se rapproche le plus de celui de Ptolémée, qui en admet dix-sept cent soixante et dix-huit et qui donne le nom de dix-neuf⁵. Il y a tout lieu de croire que les Arabes n'ont fait que reproduire, avec des variantes, la donnée, qui avait cours parmi eux, du géographe égyptien, et il est probable que celui-ci, à son tour, la tenait d'une source indienne; car la dénomination de Laquedives, sous laquelle est connu aujourd'hui le groupe septentrional de ces îles, est d'origine sanskrite, et se compose de deux éléments, dont l'un, *dive*, nous est connu, et dont l'autre est une abréviation vulgaire du mot लक्ष⁶, « cent mille, » lequel désigne d'une manière indéterminée, mais très-significative, une multitude d'îles agglomérées.

¹ *Fragments sur l'Inde*, par M. Reinaud, pag. 95 et 124.

² Dans l'extrait du texte du *Moroudj-al-Zcheb*, donné par M. Reinaud, *Relat.* t. II, p. 185, et dans la traduction anglaise de cet ouvrage de Massoudi, par M. Sprenger, t. I (le seul qui ait paru), p. 366.

³ *Nushet-al-Moschtak*, fol. 17 v. Trad. fr. p. 67.

⁴ *Takwim-al-Baldan*, p. 72.

⁵ *Géogr.* VII, à, 511.

⁶ *لك* en hindoustani et en persan. Les Malays ont fait de लक्ष le mot लक्ष *laksh*, et les Javanais لक्ष *lukso*, avec la signification de dix mille.

Quant à l'étymologie du mot Maldives, Renaudot pense que ce mot, dans la langue du Malabar, signifie « les mille îles, » et Ibn-Bathoutha le fait venir du nom de celle de ces îles qui s'appelait Mahal, *المهال*¹. On pourrait peut-être aussi supposer que cette dénomination a été empruntée à la contrée appelée *Mazé* par Cosmas, ou Malabar, et qu'elle a été créée pour désigner spécialement les îles qui l'avoisinent.

La dernière et la principale des îles Dybadjat était, suivant Soleyman, Serendyb, sur la mer de Herkend². C'est la Taprobane des anciens, *Ταπροβάνης νήσος*, nom dont l'étymologie est le pali *तम्बपान्ना*, *Tambapanna*, altération du sanskrit *ताम्रपर्णा* *Tāmraparṇa*, signifiant « feuille cuivrée, ou qui a des feuilles couleur de cuivre, » et qui paraît avoir été attribué à Ceylan à cause de la grande quantité d'arbres à feuilles couleur de cuivre qu'elle produit³.

Cette île fut, depuis un temps immémorial, l'entrepôt où les Phéniciens, les peuples de l'Arabie méridio-

¹ جزائر ذببة المهال... والمهال بفتح الميم والهاء fol. 64 r.
M. Lee a lu le mot ذببة d'une manière fautive. *Zubīyah* ذببة, *the travels of Ibn-Batuta*, p. 181. Les noms propres qui figurent dans Ibn-Bathoutha ont été transcrits, au moins un très-grand nombre, d'une manière incorrecte dans la rédaction abrégée sur laquelle M. Lee a fait sa traduction. Il serait vivement à désirer que M. Renaudot fit connaître la rectification de ces noms qu'il a faite d'après les manuscrits d'Ibn-Bathoutha que possède la Bibliothèque royale, sur l'exemplaire de la traduction anglaise qui lui appartient.

² Cf. Kārwini, *Adjayb-al-Bolān*, fol. 28.

³ M. Eug. Burnouf, *Journal des Savants*, cahier d'avril 1834.

nale, les Grecs, les Romains et les Arabes devenus musulmans venaient s'approvisionner des denrées de l'Inde, de l'archipel d'Asie, de la Chine, et de celles non moins riches que le sol y fait naître. Nous avons vu que la cannelle, dont la production lui appartient exclusivement, est mentionnée dans les plus anciens livres hébreux; et, depuis Moïse, une suite non interrompue de témoignages atteste que cette écorce précieuse ne cessa d'être employée par toutes les nations civilisées de l'Asie et de l'Europe¹. Ce n'est cependant que sous le règne d'Alexandre le Grand que les Grecs surent que Taprobane formait une île séparée du continent indien². A une époque postérieure, nous retrouvons, parmi les peuples qui y avaient fondé des établissemens, des chrétiens de la Perse³, des manichéens, *مَنْوِيَّة*⁴, des juifs et des musulmans, qui tous y professaient leur culte en liberté et jouissaient de la protection du souverain⁵. Lors du passage de Soleyman, l'île était sous la domination de deux rois, comme au temps de Cosmas, dans le livre duquel nous lisons que l'un de ces princes était

¹ Cf. Strabon, II, p. 49 et 81, éd. Casaubon, in-fol. 1587. Plin., *Hist. nat.* XII, 30.

² « Ut liquor et insulam esse, Alexandri magni aetas resque praesertim, » Plin., *ibid.* VI, 24.

³ Cosmas, *Topogr. chrét.* p. 337.

⁴ Abouzeyd, *Relat. texte arabe*, t. II, p. 122; trad. t. I, p. 128. Lorsque j'en ai à citer à la fois les deux volumes de cet ouvrage, je mentionnerai en premier lieu le tome II, parce qu'il contient le texte arabe.

⁵ *Relat. ibid.* et Édrisi, fol. 19 r. Trad. franç. p. 72.

maître de la partie où le rubis est indigène, et l'autre, de celle où se trouvait le port fréquenté par les marchands étrangers¹.

L'on sait que le nom de Serendyb, attribué par les Arabes à Ceylan, est la forme, modifiée par les idiomes vulgaires de l'Inde, du nom sanskrit सिंहलीय; mais je dois faire observer qu'Aboulféda a connu le véritable nom indien de cette île, qu'il écrit سنکادیب *Singadyb* ? « l'île du Lion, सिंह. »

Parmi les merveilles de Serendyb, notre voyageur ne manque pas de parler du fameux pic d'Adam, ainsi nommé par les musulmans, parce qu'ils supposaient qu'Adam, ayant été chassé, après son péché, du paradis terrestre, qu'ils placent dans le ciel, et précipité sur une montagne de l'île appelée Al-Rohoun, الرهون, en sanskrit रोहण, laissa sur le roc qui couronne cette montagne l'empreinte de son pied gravée dans la pierre. Cette tradition, qui est d'origine bouddhique, puisque Fa-hian rapporte, dans son voyage, que cette empreinte est celle du pied de Foë, et qu'il rappelle la vénération dont elle était l'objet²; cette tradition passa aux musulmans, qui l'accommodèrent à leurs idées, ou plutôt qui la reçurent des gnostiques ou de quelque autre secte chrétienne théosophique. Elle est con-

¹ Cosmas, *Topogr. chrét.* p. 337.

² ويقال لجزيرة سونديب سنكاديپ كانه باللسان الهندي
Takwim-al-Boldan, p. 375. Le nom indien de Ceylan est transcrit sous la forme Σινκεδέξ par Cosmas, *Topogr. chrét.* p. 336.

³ Foë-houé-hi, chap. xxxviii, p. 382.

signée, en effet, dans le fameux manuscrit gnostique de la Fidèle sagesse, rapporté d'Égypte par le docteur Askew, et déposé actuellement au Musée britannique de Londres¹. Ce manuscrit, qui, d'après la forme des lettres, paraît remonter au v^e, ou peut-être même au iv^e siècle de notre ère, est la traduction copte d'un ouvrage gnostique écrit en grec, qui a péri comme toutes les compositions de ce genre. Le titre qu'il porte, ΤΗΣΤΗ ΣΟΦΙΑ, ή πιστή σοφία, ainsi que les doctrines au développement desquelles il est consacré, font penser qu'il est sinon le traité de la Fidèle sagesse, attribué par Tertullien² à Valentin³, du moins l'œuvre de l'un de ses disciples immédiats. Voici ce qu'on y lit, fol. 148, col. B, etc.

Καλαπαταυροθ παρχων ετρηζων
 βουδοθτ πα ετερε τοχεριτε ηιεοχ
 ρικωγ δ'αυ ητογ ετκωτε επικων τη
 ρουα η ηριμαρμενη παρχων ετρηζωδ
 δικεδγ εφροειε επικωμωε ηιεοχ.

« Kalapatauroth est l'Archon qui veille sur la trace où est marqué le pied de leou; c'est lui qui entoure tous les Éons, ainsi que l'Himarmène : c'est

¹ Mus. Britann. *Jars emptiois*, n° 5114, cxv B.

² Tertullien, *Adversus Valentinianos*. Voir le traité du même auteur, intitulé de *Prescriptione*.

³ Valentin, qui fut le chef de l'une des grandes écoles gnostiques de l'Égypte, vint à Alexandrie au commencement du second siècle de notre ère.

cet Archon que j'ai chargé d'avoir soin des livres de Jeou.»

Dans les doctrines si profondément mystiques de la Fidèle sagesse, Jeou, qui est l'inspecteur de la lumière, ΠΕΠΙΣΚΟΠΟΣ ΑΠΟΨΟΕΙΝ, le doyen du premier ordre, ΠΕΠΡΕΣΒΕΥΤΗΣ ΑΠΨΟΡΗ ΠΤΩΩ, est considéré aussi comme le premier homme, ΠΨΟΡΗ ΠΡΩΩΕ, c'est-à-dire, comme le protoplaste ou Adam¹.

La filiation que suivit cette légende pour passer des gnostiques aux musulmans est facile à retracer. Lorsque le christianisme se fut assis sur le trône des Césars, les gnostiques, en butte aux rigueurs de la législation impériale, cherchèrent un refuge dans l'Arabie, asile ouvert à toutes les communions dissidentes. On sait que Mahomet mit plus d'une fois à contribution ces doctrines hétérodoxes pour la rédaction de son Alcoran. C'est sur ce terrain que les gnostiques et les Arabes se rencontrèrent et que ceux-ci, en embrassant l'islamisme, empruntèrent aux premiers la tradition relative à l'empreinte du pied d'Adam.

Tous les écrivains musulmans qui ont eu l'occasion de s'occuper de Ceylan n'ont pas oublié de

¹ Fol. 13, col. D; 18, col. A; 78, col. C; 133, col. A; 137, col. D. Il serait trop long de rendre raison ici de ces dénominations et de celles que contient le passage de la Fidèle sagesse que j'ai rapporté; cette explication trouvera sa place dans un travail que je prépare depuis plusieurs années sur ce manuscrit, dont la traduction est déjà achevée, ainsi que le glossaire qui doit l'accompagner.

parler de ce vestige miraculeux devenu un lieu saint, un but de pèlerinage pour les disciples de Mahomet¹, comme il l'était déjà pour les bouddhistes. Mais ceux-ci pensaient que Foë avait gravé l'un de ses pieds au nord de la ville royale², et l'autre sur une montagne, tandis que les Arabes s'imaginaient que l'un des pieds d'Adam reposa sur le pic de Ceylan, pendant que l'autre pied plongeait dans la mer³.

¹ Ibn-Batboutha a donné des détails très-curieux sur ce pèlerinage, fol. 73 v. 74 r. et v. (Cl. *Travels of Ibn-Batuta*, chap. xx, p. 188-191-).

² Cl. *Foë-koué-ki*, chap. xxxviii.

³ La légende musulmane est reproduite complètement dans la description suivante de Ceylan, que j'extraits du *Mérasid-âl-ithila'* — « Serendyb est une grande île, dans la mer de Herkend, aux extrémités de l'Inde: on dit qu'elle a 80 parasanges dans tous les sens. Dans cette île s'élève la montagne sur laquelle fut précipité Adam, et que l'on appelle Atruboun. Elle s'élève jusqu'aux cieux, et les navigateurs l'aperçoivent à une distance de plusieurs jours. Sur cette montagne, est la trace du pied d'Adam et son tombeau. Cette empreinte est celle d'un seul pied, qui est gravé dans la pierre, et dont la longueur est de soixante et dix coudées. On prétend qu'il posa l'autre pied dans la mer, en le portant à la distance d'un jour et d'une nuit de marche. On trouve à Ceylan le rubis rouge et le diamant, que les torrents entraînent dans la vallée et que l'on recueille. Ceylan produit aussi diverses sortes de parfums.

سورديب... جزيرة عظيمة في بحر هرکند باقى بلاد الهند
يقال سامون فرحاً في مثلها فيها الجبل الذى عبط عليه ادم
يقال الزهرود الرغون وهو ذاهب في السماء يراه الكرميون من
مسافة أيام كثيرة وفيه اثر قدم ادم وبقية وهي قدم واحدة
مغموسة في البحر طولها سبعين ذراعاً ويقال انه خطا الخطورة
الآخرى في البحر وبينها مسيرة يوم وليله فيه الباقوت الاحمر

C'est cette dernière version qu'a adoptée l'auteur malay de l'histoire de Sri-Râma ¹.

La légende du pied d'Adam est célèbre dans les récits de tous nos anciens voyageurs européens ², parmi lesquels figure le chantre inspiré des *Lusiades* :

Olha em Ceilaõ, que o monte se alevanta
Tanto, que as nuvens passa, ou a vista engana;
Os naturaes o tem por cousa santa,
Pela pedra onde está a pegada humana ³.

Nous arrivons à la seconde des deux divisions que j'ai tracées dans la mer des Indes, au golfe du Bengale.

Si les anciens en connurent la partie nord beaucoup mieux que les Arabes, qui ne dépassaient pas

وألماس بحدره العبول الى الوادى فتأخذه الناس وفيه انواع
الطيب (Fol. 342.)

¹ *Geschiedenis van Sri-Rama* حكايت سري رام, texte malay publié par M. Roorda van Eysinga; Bréda, in-4°, 1843, pag. 155.

² Alb. Fabricius a rassemblé, dans son *Codez pseudepigraphus veteris Testamenti*, tom. I, pag. 30, et tom. II, pag. 30 et suiv. un grand nombre de passages de nos anciens voyageurs européens sur l'empreinte du pied d'Adam à Ceylan. — Il existe d'autres localités dans les parties de l'Asie occupées par les bouddhistes et même par les musulmans, où l'on retrouve de ces sortes d'empreintes. (Voir un mémoire sur celle des pieds de Gautama-Swami, qui fut disciple de Mahavira, et élevé, dans la suite, au rang de Bouddha, trouvée dans un temple de Djainas à Nakhaur, dans le Behar méridional, et expliquée par M. H. T. Colshrooke, dans les *Transactions of the royal asiatic Society of great Britain and Ireland*, vol. I, part. III, pag. 520. Les chrétiens de l'Inde ont fait de cette empreinte celle du pied de saint Thomas.)

³ *Os Lusíadas*, canto x, octav. 136.

la côte de Coromandel, ceux-ci, en retour, eurent des idées plus exactes sur l'archipel d'Asie, ainsi que sur la Chine, qui, du temps de Ptolémée, étaient encore dans le domaine de la géographie fantastique. Néanmoins, la position des îles qui composent cet archipel, et de celles qui sont à l'ouest de la péninsule transgangétique, présente dans les relations de ces derniers, ainsi que dans leurs ouvrages systématiques, comme les traités d'Édrisi et d'Aboulféda, une très-grande confusion que j'ai déjà signalée, et que je crois devoir rappeler, en avançant dans l'étude de l'itinéraire du marchand Soleyman.

Il ne pouvait en être autrement, par suite de l'imperfection extrême de la science nautique à cette époque. Ignorant l'art d'appliquer l'astronomie à la détermination des positions terrestres¹, dépourvus d'instruments d'observation, et du plus précieux de tous, la boussole, sans laquelle il est impossible de se hasarder en pleine mer, les navigateurs suivaient une direction purement empirique, et ne parvenaient à fixer la position des lieux qu'ils visitaient que d'une manière approximative et souvent très-incertaine. Le marchand Soleyman nous en fournit un exemple frappant, quand il nous parle d'une certaine île qui recélait des mines abondantes d'argent, et que je montrerai plus loin être la plus

¹ Aujourd'hui même, où la connaissance du globe terrestre est si avancée, il serait peut-être impossible aux marins, en se dirigeant dans leur route d'après l'estime seule, c'est-à-dire sans chronomètres, de répondre d'une erreur de trois degrés en longitude dans un voyage de quelques mois.

grande des îles Andaman¹. « On ne put jamais la retrouver, dit ce navigateur, après y être allé une fois, et ces cas, ajoute-t-il, sont fréquents en mer, » ومثل هذا في البحر كثير². Il est donc tout naturel que des traités systématiques de géographie, composés par des hommes de science chez les anciens et chez les Arabes, c'est-à-dire par des hommes sédentaires par état pour la plupart, d'après les renseignements qui leur étaient fournis par les voyageurs, laissent apercevoir quelquefois des traces de l'incertitude de ces renseignements. C'est une raison pour nous, non de les rejeter, mais de les discuter avec critique, et de nous efforcer d'y démêler ce qui s'y trouve de vrai. C'est ainsi qu'il a été reconnu que Ptolémée, qui d'ailleurs a commis de si graves erreurs, transcrit les noms indiens sous une forme correcte et très-rapprochée de la forme sanskrite³;

¹ Voir page 201.

² *Relat.* t. II, p. 111; t. I, p. 9 et 10. — Il y a encore, de nos jours, des exemples de recherches tout aussi infructueuses. Les itinéraires des Portugais et des Espagnols, qui, les premiers de tous les peuples européens, ont exécuté, vers la fin du xv^e siècle et dans le cours du xvi^e, de grandes pérégrinations maritimes, offrent des traces d'une science nautique plus avancée, sans doute, que celles des anciens et des Arabes, mais encore bien imparfaite, quoique la boussole et plusieurs instruments d'observation fussent en usage. Un des plus curieux monuments de ces primitives navigations des modernes est le routier de Mendana, que j'ai retrouvé dans les mss. de la Bibliothèque royale, et qui est prêt à être publié; il est intitulé: « *Relacion breue dello suscedido en el viage que hizo Alvaro de Mendana en la demanda de la nueva Guinea, la qual ya estava descubierta por Inigo Ortiz de Retez que fue con Villalobos en la tierra de nueva España, el año de 1541.* »

³ Desborough Cooley, *Hist. gén. des Voyages*, tr. fr. t. 1, p. 112.

et la tradition sur laquelle repose la dénomination qu'il donne à la Péninsule d'or, ἡ χρυσῆ χερσόνησος, et à la Métropole d'argent, ἡ ἀργυρῆ μητρόπολις, dans l'île *Ἰαβανίου* ou Java, est évidemment un document indien¹; ainsi que l'atteste Byrouny². Edrisi, de son côté, au milieu des déplacements étranges que l'on remarque dans sa description de la mer des Indes, a recueilli sur l'archipel d'Asie des documents dont la valeur ressort pleinement de l'étude de son texte, éclairci par les récits des voyageurs modernes.

¹ *Géogr.* VII, 2, § 12. Ptolémée a connu parfaitement la signification du nom sanskrit de Java *यवदीप*, en javanais *Ἰαβανίου*.

puisqu'il en donne la traduction : *Ζαβανίου ἢ Ἰαβανίου ἢ σμαραγδῶν κρητὴς νῆσος* (*Géogr.* VII, 2, § 29.) Je dois faire observer que la leçon *Ἰαβανίου* se rapproche de la forme sanscrite du nom de Java, et que la leçon *Ζαβανίου* est plus voisine de la forme javanaise de ce nom.

² Dans les Fragments de M. Reinaud, extrait n° III, texte arabe, p. 92; trad. p. 123. — Cette tradition des pays d'or s'est perpétuée jusqu'au XVI^e siècle, et même jusqu'au XVII^e. Elle existait dans toute sa force lors des premiers voyages des Portugais et des Espagnols dans l'archipel d'Asie. Les *Voyages aventureux* de Fernand Mendez Pintó (v. la vieille trad. franç. de Figuier, Paris, 1645, in-4^e) sont l'expression la plus fidèle des récits légendaires qui avaient cours au XVI^e siècle sur ces contrées fantastiques. À mesure que les Portugais et les Espagnols firent des progrès dans la connaissance géographique de l'archipel d'Asie, ils cherchèrent plus à l'est, dans la Nouvelle-Guinée, à la Nouvelle-Hollande, les pays de l'or et de l'argent. En suivant la chaîne de cette tradition à travers les âges, et en rassemblant les faits qui s'y rapportent, on ferait un travail très-intéressant. Il faudrait y rattacher les recherches tentées par les Espagnols en Amérique pour découvrir le fameux Eldorado, recherches inspirées par la même croyance à l'existence de ces régions merveilleuses.

Continuons maintenant la route suivie par Soleyman, en recourant à Massoudi, et en nous guidant d'après les indications ingénieuses dont le savant traducteur l'a jalonnée.

Au delà de la chaîne des rochers qui s'avance du continent indien vers Ceylan, et qui forme le *pont de Rama*, *ब्रह्मपुत्र*, ou le *pont d'Adam* des musulmans, commençait la quatrième mer, appelée Schelahet, *شلاط*, qui répond à ce que l'on appelle maintenant le golfe de Palk. Cette mer est celle que Massoudi désigne sous la dénomination de Kalah bâr, *كلا بار*, du nom d'une contrée que M. Reinaud croit être la partie méridionale de la côte de Coromandel. La cinquième mer se nommait Kedrendj, *كدرنج*, ou Kerdendj, *کردنج*. C'est probablement celle qui mouille la côte orientale de la presqu'île de l'Inde, à partir de l'embouchure de la Kistna, en remontant vers le nord. De là on passait dans la mer de Senf, *صنف*, qui était la sixième, et qui, suivant Massoudi, renfermait le centre de l'empire du Zabedj, dont il va être question tout à l'heure. La septième et dernière mer était celle de Sandjy, *صنجي*, qui commençait à l'embouchure du détroit de Malaca et de celui de la Sonde, et qui, comme le fait observer Massoudi, se prolongeait indéfiniment au nord et à l'orient¹.

Au rapport de Soleyman, on arrivait de Mascate

¹ *Relat. disc. prélim.* t. 1, p. lxxvj et lxxvij. (Cf. *Morandj al-Zehab* ms. de la Bibl. royale, suppl. ar. n° 514, 1^{re} partie, fol. 67 r.)

en un mois de marche, avec un vent modéré, à Koulam Malay, *كولم ملى*, port situé un peu au nord du cap Comorin, dans le pays appelé *Malé* par Cosmas¹, et Malabar par Ibn-Bathoutha² et les modernes³. De là, on se dirigeait vers le lieu nommé Kalah bar, *كلا بار*, d'où la quatrième mer tirait sa dénomination, suivant l'auteur du Moroudj, et dont la position a été déterminée déjà. Dix jours de navigation conduisaient ensuite les navires à Bétoumah, *بتومة*. Notre savant orientaliste pense, avec Renaudot, que Bétoumah est la ville de San Thomé, Beit Touma en syriaque, autrement appelée Meliapour, ou mieux Mailapour, ville où, suivant la tradition des églises nestoriennes, l'apôtre saint Thomas reçut la palme du martyre⁴. De Bétoumah, ils atteignaient, dans le même espace de temps, le lieu nommé Kedrendj, *كدرنج*, le même qui, suivant Massoudi, donnait son nom à la cinquième mer. Là; quittant la côte orientale de la presqu'île de l'Inde, ils traversaient le golfe du Bengale, en se dirigeant vers la péninsule transgangaïque. Ils y parvenaient, au bout de dix jours, au lieu nommé Senf, *صنف*, par lequel on désignait la sixième mer, et qui se trouvait, à ce qu'il paraît, aux environs du golfe Martaban. On peut

¹ *Topogr. chrét.* p. 178 et 337.

² Fol. 59 r. et suiv. *passim*.

³ Parmi les îles Landjéhélous, placées ici par M. Reinand, dans l'itinéraire de Soleyman; l'on en verra la raison plus loin, pages 185 et 200.

⁴ *Anciennes relations des Indes et de la Chine*, pag. 146, 147, 228 et suiv.

conjecturer que Kedrendj, où les embarcations arabes mettaient à la voile pour la presqu'île de Malaca, était situé non loin de l'embouchure du *Mæsolus* de Ptolémée, la Kistna, suivant d'Anville. C'est là que se rendaient les navires du temps du géographe alexandrin pour passer dans la Chersonèse d'or. Rennell croit que le point précis du départ de ces navires était le cap Gordewaré, un peu au nord du Godaveri¹.

En cheminant avec Soleyman dans les mers où s'ouvre le golfe du Bengale, nous rencontrons maintenant les îles Al-Râmny, الرامنى, Al-Neyan, النيمان, Lendjebalous, لنجبالوس, et Andâman, اندامان. La détermination de la position des trois premières a donné lieu à de très-grandes difficultés. Mais, si l'on fait attention à l'ordre dans lequel ces îles se présentent dans la relation de Soleyman, on se convaincra qu'il les a décrites dans le sens de l'est à l'ouest, c'est-à-dire de la route que tenaient les navires en revenant des mers de la Chine vers Ceylan,

إدا ركب إلى سرنديب², et nullement dans un sens inverse. En suivant cette direction avec le navigateur arabe, et d'accord avec la position des lieux, l'on rencontre d'abord Al-Râmny ou Râmny, qui serait Sumatra, puis les îles Lendjebalous ou Nicobar, et enfin les îles Andaman; et ce qui semble justifier mon opinion, c'est que la partie du voyage où ces îles sont mentionnées, et qui forme la description géné-

¹ *Relat. disc. prél.* p. lxxxij à cv.

² *Relat.* t. II, p. 8.

rale de la mer des Indes, constitue un fragment à part pour ainsi dire, une sorte de préambule, tandis que l'itinéraire commence un peu plus loin (texte arabe, p. 15; trad. pag. 13), et a pour point de départ Syraf, sur les côtes du Farsistan. D'ailleurs, en considérant la narration de Soleyman dans son ensemble, on s'aperçoit évidemment qu'elle se compose de divers récits racontés par lui de mémoire, et recueillis après coup par un rédacteur qui les a rassemblés sans beaucoup d'ordre. Il est donc permis d'en discuter les éléments et de les rétablir dans une suite régulière, telle que l'indique l'état actuel de nos connaissances géographiques. Et d'abord, j'ai à parler de l'île Râmny.

Un savant orientaliste allemand, M. Gildemeister, a adopté l'opinion que le nom de Râmny, qu'il prononce Ramanâ, devait s'appliquer, ainsi que les noms de Comar, قمار, et de Kalah, كاله, à la partie de l'Inde continentale appelée plus tard Ma'bar معبر, et qui, à l'est du cap Comorin, fait face à Ceylan. Il pense que cette dénomination, née sur les lieux qui furent le principal théâtre des exploits du héros du Ramayana, a été empruntée à la ville célèbre nommée Ramanatha, aujourd'hui Ramnad, sur le détroit de Ceylan¹. Le sentiment de M. Reinaud est que l'île Râmny peut être identifiée avec celle de

¹ M. Gildemeister, *Scriptorum arabum de rebus indicis*, p. 58, 59. — Édrisi (fol. 19 r. et tr. fr. tom. I, pag. 74) transcrit le nom de l'île Râmny sous la forme رامي Râmy. Il ajoute qu'il y avait une ville de l'Inde qui portait le même nom. Peut-être est-ce la ville de Ramnad dont parle M. Gildemeister.

Manar, au nord-ouest de Ceylan. Il se fonde sur l'assertion du marchand Soleyman, qui dit que Râmny était baignée à la fois par les deux mers Herkend et Schelaheth, et sur les paroles de Byrouny, qui nous apprend que les îles du Zabedj, جزائر الراج, étaient situées dans la partie de l'Inde qui est tournée vers l'orient, et qui se rapproche de la Chine; que les îles situées du côté de l'occident sont les îles des Zendjs, جزائر الزنج ou Madagascar, et que celles placées au centre sont les îles de Ram, جزائر الرم, et les îles Dybadjat¹.

Mais il existe plusieurs considérations qui portent à chercher la position de Râmny dans Sumatra. En étudiant l'ordre dans lequel Soleyman fait suivre les îles Râmny, Lendjebalous et Andâmân, il est impossible de ne pas admettre cette assimilation. Kazwini, dans sa *Cosmographie*, intitulée عجائب البلدان, atteste que l'île Râmny est située dans la mer de Chine², et Bakoui dit la même chose dans son livre intitulé كتاب تلخيص الآثار وعجائب ملك الغنبار³. L'auteur du *Merased-al-Itthila'* place Râmny, qu'il écrit راي, sur la mer de Schelaheth, aux limites

¹ M. Beinaud, *Fragments*: texte ar. p. 99; trad. p. 123.

² Fol. 20.

³ Ms. de la Bibl. royale, ancien fonds ar. n° 585. (Voir la trad. franç. du traité de Bakoui, par Deguignes, dans les *Notices et Extraits des mss.* t. II, p. 397.) Je sais que Kazwini, le savant naturaliste, est, comme géographe, ainsi que Bakoui, une médiocre autorité; mais je ne les cite que lorsque leur témoignage s'accorde avec celui des autres géographes arabes.

extrêmes de l'Inde, en ajoutant que c'est une grande île à laquelle on attribue une étendue de huit cents parasanges¹. Rien n'empêche de supposer que cette mer, qui commençait au sud de la péninsule indienne, auprès de Ceylan, se prolongeait, suivant les idées de ce dernier géographe, en droite ligne au sud du golfe du Bengale jusqu'à Sumatra. Ce que nous avons dit plus haut de la manière diverse dont les écrivains arabes partagent le bassin de la mer des Indes rend cette hypothèse nullement improbable; elle pourrait s'appuyer d'ailleurs sur l'étymologie du mot Schelaheth ou Selaheth², que Marsden croit être une altération du mot malay *سلت*, *selat*, lequel signifie un détroit en général, et, en particulier, celui de Malacca ou Singapore. D'après Massoudi, une distance de mille parasanges sépare Râmny de Serendyb³. Suivant Édrisi, il faut trois jours pour se rendre de Râmny à cette dernière île⁴. Quoique l'intervalle donné par l'auteur du *Nozhet-al-Moschtak* soit une erreur palpable, si elle n'est pas une faute de copiste, puisque sept à huit jours sont nécessaires maintenant pour faire la traversée de Sumatra à Ceylan, il n'en est pas moins certain que cette donnée, qui tient à la connaissance très-imparfaite

¹ Fol. 382.

² *سلح* suivant la leçon que portent le texte du ms. présenté d'Édrisi que j'ai sous les yeux, fol. 20 v. et 21 r. et l'exemplaire du *Metused-al-ithibâ* de la Bibliothèque royale.

³ Voir l'extrait du *Morandj-ol-Zelab*, donné par M. Reinaud, *Relat.* t. II, p. 139. (Cf. la traduction anglaise de Massoudi, par M. le D^r Sprenger, tom. I, p. 357.)

⁴ *Nozhet-al-moschtak*, fol. 10 v. et trad. franç. p. 76.

qu'avait Édrisi des mers de l'Inde, rectifiée par celle de Massoudi, éloigne l'idée de découvrir Râmny dans une des îles immédiatement voisines de Ceylan.

Mais il y a en faveur de l'opinion qui identifie Râmny avec Sumatra d'autres preuves qui nous sont fournies par la relation même de Soleyman, et qui sont bien autrement concluantes que celles qui précèdent. Il nous dépeint cette île comme partagée entre plusieurs rois et comme ayant une étendue de huit à neuf cents parasanges. Il ajoute qu'il s'y trouve des mines d'or, des plantations appelées *فانصور*, *fansour*, d'où l'on tire le camphre de première qualité, qu'elle produit de nombreux éléphants, ainsi que le bois de Brésil et le bambou, et qu'il y a une peuplade qui mange les hommes¹.

Le fait que Râmny donne le camphre de première qualité ne peut s'appliquer qu'à Sumatra ou à Bornéo, les seuls pays où naît le véritable camphre. Or, il ne saurait être ici question de l'île Bornéo, beaucoup plus reculée que Sumatra dans l'archipel d'Asie, et dont il est fort douteux, jusqu'à présent, que les Arabes aient jamais parlé, mais bien de Sumatra, puisque Soleyman affirme qu'à Râmny il y avait des plantations dites *fansour*, d'où l'on tirait le meilleur camphre. Nous savons, en effet, par Marco-Polo, que *Fansour*² est le nom de l'un des huit royaumes

¹ *Relat.* t. I, p. 8 et 9; t. II, p. 6, 7 et 8.

² *Fansour* est la leçon généralement adoptée aujourd'hui; c'est celle de l'édition de Marco-Polo, donnée à Bâle, et de quatre mss. d'entre les dix dont les variantes ont été transcrites à la suite de

qui divisaient *Java la Menor*.¹ ou Sumatra. Dans son édition du voyageur vénitien, Marsden a lu ce nom *Fanfur*, et a supposé qu'il devait répondre à celui de *Kampar*, district de la côte orientale de Sumatra². Mais comme le camphre que cette île produit provient de la partie nord-ouest, c'est là très-certainement qu'il faut aller chercher le *فنصور* ou *فبصور* des

l'édition de son voyage, publiée par la Société de géographie. (*Recueil de Voyages et de Mémoires*, tom. I.) C'est celle qu'a admise récemment (1844) M. Hugh Murray dans son édition de Marco-Polo, qui fait partie de la collection désignée sous le nom de *Edinburgh cabinet library*. MM. Reinaud et de Siano, dans leur édition de la Géographie d'Aboulféda, lisent *فنصور*, comme Langlès dans le texte arabe de la relation de Soleyman (t. II, p. 8), et Deguignes dans sa traduction de Bakoui (*Not. et Extr. des man.* t. II, p. 415). On trouve ailleurs *فبصور* et *قبصور*. Ce nom s'applique à la contrée de Sumatra, nommée *Pasouri* *قصورى* par l'auteur de la Chronique malaye, intitulée : *Schedjaret-Malayu*, *سجرت ملايو* (édit. de Singapour, chap. VII, pag. 82). Si la leçon *قصورى*, adoptée par Leyden dans la traduction qu'il a donnée de cet ouvrage, et par l'éditeur anonyme qui en a publié le texte récemment, est exacte, la leçon *قبصور*, qui se trouve quelquefois dans les écrivains arabes, serait la plus rapprochée de la forme originale malaye, et par conséquent la meilleure.

¹ L'auteur de l'atlas catalan de 1375, conservé à la Bibliothèque royale, département des manuscrits, n° 6816, ancien fonds, me paraît avoir désigné Sumatra sous le nom de *Illa Java* (4^e carte hydrographique), comme l'ont fait tous les anciens géographes et voyageurs. Il place dans cette île la production du camphre, *camphora*. C'est par une erreur de copiste que ce nom est écrit sur cette carte *Java*. Je suis loin de partager l'opinion de MM. Buchon et Tatu, les éditeurs de ce document si curieux de la géographie du moyen âge, qui pensent que *Java* est Ceylan, et que *Illa Taprobana* désigne Sumatra. C'est tout le contraire. (*Notices et Extraits des manuscrits*, tom. XIV, 1^{re} partie, p. 136-138.)

² *The travels of Marco-Polo*, London, in-4°, 1818, p. 614, 615.

écrivains arabes et le *Fansour* de Marco-Polo, quoique cette dénomination ancienne ait disparu aujourd'hui. Aboulféda me paraît avoir connu mieux qu'aucun autre la position de Fansour, qu'il détermine ainsi :

وقى جنوبى جزيرة جاوة مدينة فنصور التى ينسب اليها الكافور الفنصورى و هى حيث الطول قده والعرض درجة ¹ ونصف. « Au midi de Java (Sumatra des modernes), est la ville de Fansour, qui donne son nom au camphre appelé fansourien; elle est par 145° de longitude et un degré et demi de latitude. »

Les mots *وقى جنوبى جزيرة جاوة* doivent être, à coup sûr, entendus de la partie de Sumatra qui se rapproche le plus de l'équateur, c'est-à-dire, la côte occidentale; et la latitude d'un degré et demi, donnée par le géographe arabe, coïncide assez bien avec la situation des districts de Sumatra d'où l'on tire le camphre le plus estimé.

Un savant orientaliste que j'ai eu déjà l'occasion de citer, et qui possédait à fond la connaissance de l'histoire naturelle des pays malays, comme le prouve le soin avec lequel est traitée cette branche de la science dans son *Malayan Dictionary* et dans son *History of Sumatra*, Marsden a consigné, dans ce dernier ouvrage, sur la provenance du camphre ², des détails précieux qu'il est indispensable de connaître pour entendre ce qu'ont dit de cette substance les naturalistes arabes. En voici le résumé : « L'arbre d'où ou

¹ *Takwim al-Boldan*, pag. 369.

² *History of Sumatra*, 3^e edit. London, 1811, p. 149-153.

l'extrait, *Dryobalanops camphora*, croît dans la région nord-ouest de Sumatra, sur une zone comprise entre l'équateur et le troisième parallèle nord. Il pousse sans culture dans les forêts qui avoisinent la côte, et prend des proportions de hauteur et de grosseur très-considérables, puisque sa circonférence dépasse souvent quinze pieds (anglais). Le camphre se forme à l'état de concrétion dans l'intérieur, où il est recelé dans des fissures naturelles ou crevasses. Rien, au dehors, n'en trahit l'existence. Les Malays vont à sa recherche assistés toujours d'un sorcier de profession. Ce secours ne les empêche pas d'être obligés d'abattre et de fendre un très-grand nombre d'arbres, parmi lesquels un à peine sur dix, ordinairement, contient du camphre ou de l'huile de camphre, *ميميق كاقور*, *miñak kapqur*. Cette dernière substance, cependant, est moins rare que l'autre. La difficulté de se procurer le véritable camphre ou de première qualité, celui que les Malays appellent *كاقور باروس*, *Kapour barous*, du nom d'une rivière qui a son embouchure sur la côte nord-ouest de Sumatra, non loin de Singkell, et qui donne son nom à une localité, est cause du prix élevé auquel il se vend. Il en était de même du temps de Marco-Polo : « En cette roïame (de Fansour), dit-il, naist la meilleur canfara fansuri, et vaut miel que ne vaut le autre; car je voz dis que se vend atretans or a pois ¹. »

Le camphre de Sumatra, acheté aujourd'hui presque entièrement par les Chinois à raison de six

¹ Édition de la Société de géographie, chap. CLXX, pag. 196.

piastres¹ la livre (anglaise), ou de huit piastres le catty², en vaut, à Canton, dix ou douze la livre, c'est-à-dire douze cents ou quinze cents le pikoul³ de cent cattys. Le premier choix va jusqu'à deux mille piastres, et même au delà. Cette valeur exagérée s'explique aussi par l'efficacité merveilleuse et surnaturelle que les Chinois attribuent au camphre natif.

Le marchand Soleyman rapporte que cette substance était au nombre des objets que le souverain de la Chine prélevait sur les marchandises importées dans son empire, qu'il la payait à raison de cinquante fakkoudj⁴ le manna⁵, et que ce qu'il en laissait était mis dans la circulation générale, et vendu pour la moitié de cette valeur. Il raconte aussi que le camphre était employé, ainsi que l'aloès, pour la sépulture des princes⁶.

Le camphre du Japon, obtenu au moyen d'une décoction du bois et des racines du *laarus camphora*, L. est bien loin, pour ses propriétés, de valoir celui de Sumatra. Il s'évapore facilement, tandis que ce dernier, étant gardé, ne perd pas sensiblement de

¹ La piastre forte est de 100 cents et vaut 5 francs 10 centimes de notre monnaie.

² Le catty, كاتي, poids en usage dans la Malaisie et dans les ports de la Chine, égale 605 grammes, poids français.

³ Le pikoul, پيكول, vaut 60 kilogrammes 473 grammes.

⁴ Cent francs de notre monnaie, suivant les calculs de M. Reinaud. (*Relat.* t. II, not. 92.)

⁵ Le manna est un poids indien qui varie, suivant les provinces, depuis deux livres jusqu'au-dessus de quarante. (M. Reinaud, *ibid.* not. 99.)

⁶ *Relat.* tom. II, pag. 36 et 37 et tom. I, pag. 35.

son volume, quoique son extrême volatilité doive le rendre sujet à décroître. Le camphre du Japon, qui se vend, d'après Marsden, soixante-quatre à soixante-cinq fois moins cher que le camphre natif, est celui qui est répandu, en Europe, dans le commerce¹. Les Arabes paraissent avoir connu le camphre beaucoup mieux que la plupart de nos naturalistes modernes², et le marchand Soleyman se montre bien informé à cet égard.

Les autres circonstances de son récit relatives à Râmny ne sont pas tellement spéciales à Sumatra, qu'elles s'y appliquent nécessairement comme la précédente; mais elles s'y rapportent avec non moins d'exactitude.

Suivant sa relation, comme suivant Marco-Polo, cette île était partagée entre plusieurs rois: « Sur ceste yse, dit le voyageur vénitien, ha huit roïames et

¹ *History of Sumatra*, p. 153.— Suivant une autorité plus récente, la production du camphre apporté sur la côte occidentale de Sumatra pour être vendu, ne dépasse pas 50 pikouls par an. Le premier choix vaut de 8 à 12 piastres le catty. (Milburn, *oriental Commerce*, London, in-4°, 1813, vol. II, p. 308.)— D'après le Manuel du négociant français en Chine, par M. de Moutigny, attaché à l'ambassade de M. de Lagrené en Chine, la production du camphre malay ou camphre barous, s'élève à 800 pikouls (49,000 kil.) par an; il est tout envoyé en Chine. La proportion du prix entre le camphre malay et le camphre chinois est de 18 à 1 dollar. L'exportation annuelle du camphre de Chine et du Japon, en Europe et en Amérique, est de 3 à 4,000 pikouls (185,000 à 246,000 kilogr.). Ses prix varient de 20 à 30 dollars par pikoul (de 1 fr. 95 c. à 2 fr. 95 c. par kilogr.). (Voir les Documents sur le commerce extérieur, publiés par le Ministère du commerce, n° 319, mars et avril 1846, pag. 228.)

² Voir, à la fin de mon mémoire, la note additionnelle sur l'origine et les différentes espèces de camphre, d'après les auteurs arabes.

huit rois coronés en cette ysle, et sont tuit ydres (idolâtres) et ont langajes por elles¹. » L'historien portugais Joam de Barros affirme pareillement que Sumatra comprenait divers royaumes : « Pedir ca-beça do reino assy chamado dos muytos que ha nesta grande ilha çamatra². » Le roi d'Achen, dit Beaulieu, possède la moitié (de Sumatra), et qui est la meilleure; l'autre moitié est possédée de cinq ou six rois, lesquels, tous ensemble, ne sont, à beaucoup près, si puissants que celui d'Achen, encore qu'ils possèdent de bonnes terres³. » Valentijn nous représente l'île de Sumatra comme partagée en un grand nombre de souverainetés⁴, et un orientaliste géographe, M. Roorda van Eysinga, nous montre, dans une récente publication, que le même état de choses continue encore de nos jours⁵.

Comme Soleyman, Marco-Polo atteste qu'il s'y trouve des éléphants. Dans le royaume de Basma, qui est le second de ses huit royaumes de Sumatra, « il ont, dit-il, léofans sauvages⁶. » Ibn-Bathoutha, dans sa Description de Sumatra et de Java, nous représente ces animaux comme se trouvant dans

¹ Chap. CLXVI, pag. 191.

² Décad. II, liv. VI, chap. II.

³ *Mémoire du voyage aux Indes orientales, du général Beaulieu (en 1620), dans la relation de divers voyages curieux de Thévénot, II^e partie, Mémoire, p. 97.*

⁴ Fr. Valentijn, *Beschrijving van Samatra*, dans son ouvrage intitulé *Oud en nieuw oost Indiën*, tom. V, II^e partie, pag. 2.

⁵ *Aardrijksbeschrijving van Nederlandsche Indië*, Breda, in-8°, 1838, pag. 33.

⁶ Chap. CLXVI, pag. 191.

ces deux îles, assez communément pour nous convaincre qu'ils y étaient indigènes. La même induction se tire des récits des écrivains malays, et, entre autres, de l'auteur du *Schedjaret-Malayo*. Nous savons par ce dernier qu'il existait des éléphants sauvages dans plusieurs contrées de la Malaisie, entre autres le royaume de Pahang, qui fait partie de la péninsule malaye, et qu'un des plaisirs des souverains de ce royaume était la chasse de ces animaux, à laquelle il se rendait avec un corps de gens employés à ce service¹.

Les mines d'or dont parle notre voyageur arabe rappellent les richesses métalliques de l'archipel d'Asie, si célèbres de tout temps, et vantées par Ptolémée² et Aboulféda³, comme par les auteurs européens modernes. L'unanimité de ces témoignages ne laisse aucun doute sur la véracité du continuateur de Soleyman, Abou-Zeyd⁴, ainsi que de Massoudi⁵, lorsqu'ils racontent que les anciens rois du Zabedj ou Java avaient un palais bâti auprès d'un petit étang⁶ dans lequel on jetait, chaque jour, un lingot d'or en forme de brique, et qu'à leur mort ces briques étaient retirées, puis fondues et réparties, suivant

¹ *Schedjaret-Malayo*, chap. XXIX, p. 293, 294.

² *Géogr.* VII, 2, §§ 17-29.

³ *Takrym-el-Baldan*, pag. 356.

⁴ *Relat.* tom. II, pag. 91-93 et tom. I, pag. 95-97.

⁵ *Moroudj-al-Zehab*. Ms. de la Bibliothèque royale, supplém. ar. n° 514, 1^{re} part. fol. 34 r. Trad. angl. de M. Sprenger, tom. I, pag. 192.

⁶ Ces sortes de constructions sont appelées par les Malays كبريت

une part proportionnelle, entre les princes de la famille royale et les gens du palais, et que le reste était distribué aux pauvres et aux malheureux.

A Sumatra, la chaîne des montagnes qui traversent l'île dans toute sa largeur recèle, sur une foule de points, des mines d'or d'une abondance extrême, sans compter celui que l'on retire des rivières. Mais c'est dans le district de Menangkabaw, à l'intérieur, que ces mines donnent ce métal en plus grande quantité. Limoun, Batang Asei et Pakalang Djambou sont cités par Marsden comme trois localités où le commerce de l'or est très-considérable¹.

Dans le royaume de Lambri², à Sumatra, « il y a berzi, dit Marco-Polo, en grant habondance³. » « L'île de Râmny produit le bois de Brésil, *القشم* (*caesalpinia sappan*, L.) » avait dit comme lui Soleyman⁴.

Le même accord se manifeste entre ces deux voyageurs dans l'assertion relative à l'existence d'une peuplade anthropophage. Marco-Polo la place dans le royaume qu'il nomme Ferlec, « Or, sachiés qe en ceste reingne de Ferlec, ha ehaions de mercaant saracins, qe hi usent cont lor nés, le ont converti

¹ *History of Sumatra*, pag. 165. — Valentijn a donné, dans sa Description précitée de Sumatra, pag. 16, la liste des mines d'or occupant le versant des montagnes de cette île, qui fait face à la côte occidentale.

² C'est la contrée appelée *لمبرى*, ou, suivant une meilleure leçon, *لمبرى*, par l'auteur du *Schedjaret-Malayou*, chap. VIII, p. 73.

³ Chap. CLXXX, pag. 195.

⁴ *Relat.* t. II, pag. 7 et tom. I, p. 9. La même chose est répétée par Édrisi, *Nazhet-al-Moschtak*, fol. 19 v. trad. fr. pag. 75.

à la loi de Maomet, e cesti sunt celles de la cité solamant; mès celes des montagnes sunt tiel como bestes; car je voz dis tout voirement qu'ils menuent cars d'oumes, et toutes autres cars e bonne e mau-vase¹. » Il s'agit ici des Battas, peuple qui habite les districts montagneux de la partie nord-est de Sumatra. Le royaume de Férlec occupait, sans aucun doute, le territoire où est aujourd'hui Tandjong Perlak, *تاجورق*, ou Diamond-point, à l'extrémité nord de la côte orientale²; et les habitants, que les marchands sarrasins avaient convertis à la foi de Mahomet, ne peuvent être que ceux de Pasey (Pacem des historiens espagnols et portugais), ville située non loin de Tandjong Perlak, et où l'islamisme fut toujours florissant³. J'ai montré, dans une précédente publication⁴, qu'elle fut le centre d'une école de théologie musulmane, d'après les témoignages réunis du rédacteur de la Liste des pays qui relevaient de l'empire javanais de Madjapahit, à l'époque de sa destruction, en 1475 de notre ère, de l'auteur du *Schedjaret-Malayo* et de Ibn-Bathoutha.

Ces indications, en nous transportant dans le pays des Battas, au sud de Pasey et de Tandjong Perlak, nous autorisent à y chercher les cannibales du

¹ Chap. CLXVI, p. 192.

² Il est parlé du royaume de Perlak, *قرلق*, dans le *Schedjaret-Malayo*, chap. VI, p. 64.

³ Il y a dans la *Bibliotheca Marsdeniana* de King's college, à Londres, un manuscrit qui contient plusieurs traités de philosophie soufique, composés à Pasey.

⁴ *Journal asiatique*, cahier de juin 1846.

marchand Soleyman et de Marco-Polo. La notion d'un peuple anthropophage vivant sur ce point du globe remonte, à ce qu'il paraît, à une très-haute antiquité; puisque Ptolémée met dans le voisinage de la péninsule malaye ses *vñçoi τρεῖς ἀνθρωποφάγαν*¹. Cette horrible coutume des Battas a été décrite par tous les voyageurs européens qui ont eu occasion de les connaître. « In una parte della sopraditta isola che « chiamano Batech (باتق Batta' en malay) gli abitatori mangiano carne humana, » dit Nicolo di Conti². Mais il résulte des informations soigneusement recueillies par Marsden, que l'anthropophagie des Battas ne s'exerçait que sur les prisonniers de guerre, et n'était pas habituelle chez ce peuple³.

Quant à l'étendue que Soleyman assigne à Râmny, et qu'il fixe à huit ou neuf cents parasanges⁴, je ferai observer que cette mesure, exprimée en nombres ronds, et par un chiffre approximatif, ne signifie rien autre chose, sinon que, dans les idées de Soleyman, l'île de Râmny était fort vaste; c'est d'ail-

¹ Géogr. VII, 2, 5 27.

² *Viagi di Nicolo di Conti* (1450), dans Ramusio, t. I, fol. 339. (Cf. de Barros, *décad.* III, fol. 114 (édition de 1638), Beaulieu, *Mémoire* précité, p. 97.)

³ *History of Sumatra*, p. 392 et suiv.

⁴ Je n'ignore pas qu'Abouzeyd, le continuateur de Soleyman, prétend (*Relat.* II, p. 89 et t. I, p. 93) que ce sont des parasanges carrées ou de superficie, تكبير; mais je préfère l'autorité de Soleyman, qui avait l'avantage d'être allé sur les lieux. Valentijn (*loc. laud.*) dit que Sumatra a environ 500 milles (hollandais de 15 au degré) de tour ou 800 lieues environ. Cette mesure ne s'éloigne pas considérablement de celle que Soleyman assigne à Râmny.

leurs ce qu'il dit expressément une ou deux lignes plus haut. Or, cette donnée convient de tout point à Sumatra.

Je suis porté à croire que l'île Al-Neyan, placée par Soleyman dans le voisinage de Râmny, et par Édrisi au sud¹, pourrait bien être Poulo Nias, qui a sur nos cartes une position analogue².

J'ai rattaché plus haut celle des îles Lendjebalous à l'archipel Nikobar, d'après la direction de l'itinéraire de Soleyman. La comparaison de la description que fait Marco-Polo des îles Necueram (Nikobar), avec ce que raconte Soleyman des îles Lendjebalous avait déjà porté Renaudot³ et Marsden⁴ à adopter la même opinion. Comme notre voyageur arabe, Marco-Polo parle de l'usage où étaient les peuples de ces îles d'aller tout nus; comme lui aussi, il nous peint l'abondance de cocos qu'elles produisaient⁵, observation justifiée, ainsi que la précédente, par les ré-

¹ *Nocher-ul-maschtak*, fol. 26 r. trad. fr. t. I, p. 76.

² M. Alfred Maury, qui a publié dans le Bulletin de la Société de géographie (cahier d'avril 1846) un « Examen de la route que suivaient, au IX^e siècle de notre ère, les Arabes et les Persans, pour aller en Chine, d'après la relation arabe traduite successivement par Renaudot et M. Reinaud » est arrivé, pour la position de l'île Al-Neyan, à la même détermination que moi. M. Alfred Maury ayant publié son travail avant le mien, je dois déclarer qu'au moment où ce travail a paru, mon mémoire était terminé et remis à la commission d'impression du Journal asiatique, et que, par conséquent, je n'ai pu y puiser aucun emprunt.

³ *Anciennes relations des Indes et de la Chine*, pag. 131.

⁴ *Travels of Marco-Polo*, p. 617, 618.

⁵ Chap. CLXXI, p. 196.

cits des navigateurs modernes¹. Suivant Édrisi, les îles Lendjebalous étaient à dix journées de Serendyb, distance qui sépare à peu près les îles Nikobar de Ceylan².

Au delà des îles Lendjebalous, étaient deux îles, nous dit Soleyman, séparées par une mer nommée Andâmân. Deux circonstances, l'une relative à la laideur physique des habitants, l'autre à leurs habitudes d'anthropophagie, ont frappé le voyageur arabe. Ces traits sont reproduits exactement par Marco-Polo³ et par tous les voyageurs européens qui, à une époque récente, ont abordé aux îles Andaman⁴, et prouvent l'exactitude des renseignements que Soleyman nous a transmis.

Les montagnes à mines d'argent qu'il place au delà, qui n'étaient pas sur la route, ajoute-t-il, et vers lesquelles on était guidé par un pic nommé Al-Khoschnâmy, الخشنامي, me paraissent être celles de la grande Andaman, située au nord de la petite île du même nom, où abordaient sans doute alors les navires arabes. Et le pic Al-Khoschnâmy est très-certainement cette montagne de la grande Andaman que l'on aperçoit, disent les relations modernes, de vingt-cinq lieues, et qui a deux mille quatre cents

¹ Ritter, Erdkunde, V^{te} Theil, II^{tes} Buch, Asien, Band IV, I^{re} Abtheilung, p. 848.

² *Nozhet-al-moschtak*, fol. 19 v. trad. fr. t. I, p. 76.

³ Chap. CLXXII, p. 197.

⁴ Ritter, Erdk. VI^{tes} Theil, II^{tes} Buch, Ost-Asien, Band IV, I^{re} Abth. p. 524, et Maltebrun, *Géogr. univ.*, éd. Huot, t. V, p. 359, 360.

pieds de hauteur perpendiculaire. Ces relations, d'accord avec Soleyman, attestent l'abondance des métaux précieux que cette dernière île produit¹.

La contrée du Zabedj, décrite par Soleyman et Abouzeyd, réclame maintenant notre attention. La transcription de ce mot *Zabedj*, dans les manuscrits arabes, est une de celles qui, jusqu'à présent, avaient présenté le plus d'incertitudes. Renaudot a lu dans notre relation *Zapage*²; d'Herbelot lit زاج et زاج, à ce qu'il paraît, puisque sa Bibliothèque orientale porte *Ranah*, *Raneh* et *Raneg*³. M. Gildemeister a adopté la leçon زاج, en admettant que ce mot a rapport avec celui de زج, qui désigne les Zendjs ou habitants du Zanguebar. « Les Arabes, dit-il, pensent que les habitants des contrées et des îles transgétiques, ainsi que tous ceux de l'Inde, appartiennent à la même race que les Zendjs africains, ayant en cela principalement en vue les aborigènes étrangers à la race sanskrite⁴. » Cette opinion ethnologique est fondée sur la doctrine d'Hipparque et de Ptolémée, d'après laquelle le continent africain se prolongeait dans la mer des Indes, au sud et jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie, sur une ligne paral-

¹ Maltetrum, *Ibid.* p. 359.

² *Anciennes relations des Indes et de la Chine*, p. 75 et passim.

³ On lit *Raneh*, *Ranah* زاج, *Zaledj* زاج et *Zanedj* زاج, dans la traduction franç. d'Edrisi, t. I, p. 58, 59, 65 et 173.

⁴ « Nam tum terrarum et insularum transgæticarum, tum omnes Indiarum incolæ Arabes eum Zingis Africanis eosdem faciunt, in hoc potissimum aborigine sanskritæ originis expertes spectantes. » (M. Gildemeister, *Script. Arab. de reb. Indicis*, p. 144, 145.)

lèle, doctrine professée, d'après eux, par les Arabes, et formulée, par Ibn-Haukal, d'une manière très-explicite¹. Cette idée d'une grande terre australe s'est conservée fort tard, puisque cette terre se trouve dessinée dans les cartes des plus célèbres géographes du XVI^e siècle², et que même dans le siècle dernier on la plaçait encore dans le grand Océan, d'où les explorations de l'immortel Cook l'ont fait disparaître pour jamais. Aboulféda porte *راج*, en nous disant que c'est la leçon la plus généralement reçue :

الظاهرانها بالراء المهلة والالف والنون ثم جم في الآخر (3)

Postérieurement à la publication de son édition du texte de ce géographe arabe, M. Reinaud, s'étant livré à une étude approfondie de la relation de Soleyman et d'Abou-Zeyd, et du *تاريخ الهند* de Byrouny, a. pensé que les îles proprement dites du Zabedj, correspondantes, d'après ce dernier auteur, aux îles que les Indiens appelaient *سورن ديب* ou

¹ Voir les passages de cet auteur et ceux d'Édrisi et d'Ibn-el-Wardi, cités par M. Gildemeister, dans son Recueil, p. 145-147.

L'auteur du *Merued-el-Ittila'* exprime (fol. 81) la même doctrine, lorsqu'il dit : « la mer des Zendjs est la mer de l'Inde : les Zendjs en occupent le sud, et l'Inde le nord. Les Zendjs placés sous l'étoile Canope, habitent un continent et des îles nombreuses et très-vastes. »

بحر الزنج وهو بحر الهند والزنج في جنوبه. والهند في شماله والزنج تحت سهيل ثم بر وجزائر كثيرة واسعة

² Voir la Mappemonde, dans le *Theatrum orbis terrarum* d'Abbr. Ortelius; Anvers, 1603, et dans l'Atlas de Gérard Mercator et d'Hondius; Amsterdam, 1633.

³ *Tahweyn-al-Boldan*, p. 372.

îles d'or¹, sont les mêmes probablement, pour le nom et pour le site, que celles désignées, par Ptolémée, sous la dénomination de *laëxadiou*, par les Chinois sous celle de Tche-po², c'est-à-dire Java. C'est le royaume de Ye-pho-ti de Fä-hian³.

Je partage de tout point le sentiment du savant académicien, qui est d'ailleurs confirmé par tout ce que les écrivains arabes nous ont appris de la position des îles de Zabedj.

Suivant le marchand Soleyman, la situation du Zabedj est à droite des provinces de l'Inde⁴. Abou-Zeyd, beaucoup plus précis, atteste que le Zabedj est dans la direction du Comar (le cap Comorin), que la ville du Zabedj est en face de la Chine, et qu'entre cette ville et la Chine il y a la distance d'un mois de marche par mer, et même moins que cela, lorsque le vent est favorable⁵.

Massoudi, qui avait parcouru une partie de la mer des Indes, qui avait visité Madagascar, l'Inde continentale et Ceylan, et qui avait pu, par conséquent, recueillir des notions exactes sur les contrées que baigne cette mer, Massoudi indique très-clairement la position géographique de la contrée du Zabedj.

« L'Inde, dit-il, s'étend au loin par terre, par mer, et par ses chaînes de montagnes. Son empire con-

¹ *Fragments de M. Reinaud, texte ar. p. 92; trad. p. 123.*

² *Relat. disc. prélim. t. 1, pag. lxxv.*

³ *Foë-koué-ki, p. 360 et 364.*

⁴ *Relat. t. II, p. 13; t. I, p. 17.*

⁵ *Ibid. t. II, p. 89; t. I, p. 92 et 97.*

fine au Zabedj, qui est le siège de la domination du Maharadja, le roi des îles, et dont le royaume sépare l'Inde et la Chine, mais se rapporte à l'Inde¹. »

Kazwini² et Bakoui³ placent le Zabedj, qu'ils nous représentent comme une île considérable, sur les limites de la Chine, en se rapprochant de l'Inde. L'auteur du *Merased-al-Itthila'*, qui nous fournit la véritable lecture de ce mot, met le Zabedj à l'extrémité de l'Inde, sur les limites de la Chine.

الزابع بعد الالف با موحددة تكسر وتفتح وآخرة جم و

اقصى بلاد الهند في حدود الصين (4)

Ces données, qui nous reportent à la position intermédiaire où est Java, entre l'Inde et la Chine, sont corroborées par les divers passages de la relation de Soleyman et d'Abou-Zeyd.

M. Reinaud a fait remarquer, avec juste raison, que le Zabedj ou Java, ainsi que les îles voisines, se rattachaient, par les traditions mythologiques, plutôt à l'Inde qu'à la Chine. En effet, tous les ouvrages des littératures malaye et javanaise, et les magnifiques monuments dont les ruines couvrent le sol de l'île de Java, mettent ce fait en évidence; les chroniques javanaises, communiquées à Raffles

¹ Massoudi, *Moroudj-al-Zehab*, 1^{re} part. fol. 3; r. et v. trad. angl. t. I. p. 176-177. Ce passage se trouve aussi dans l'extrait de Massoudi, inséré par M. Gildemeister, dans son Recueil, texte ar. pag. 13 et trad. pag. 145.

² *Adjajab-al-Boldan*, fol. 70. (Cf. M. Gildmeister, p. 53 et 194.)

³ *Notices et extraits des mss.* t. II. p. 398.

⁴ Fol. 305.

et traduites pour lui, par le Panambahan de Soumenap¹; les chroniques rédigées en malay, telles que la *chaine des rois de Java*, سلسله راج + دتانه جاوا², le *Schedjaret-Malayou*, شجرت ملايو³, le *حكايت راج* ٢, ou *histoire des rois de Bandjar Masin*, dans l'île Bornéo⁴; et cette masse de documents historiques, consultés sur les lieux par Valentijn, sont unanimes pour nous montrer que les institutions religieuses et civiles qui se développèrent dans l'archipel d'Asie, aux premiers siècles de notre ère, et qui se combinèrent avec les institutions indigènes, sont originaires de l'Inde.

Ce fut, suivant les livres malays et javanais, du pays de Kling, کليغ ou Kalinga, contrée que les écrivains sanskrits placent au nord de la Kistna, sur la côte orientale du Dekkan, que vinrent les colonies indiennes qui se fixèrent dans l'archipel d'Asie, vers les temps voisins du commencement de notre ère. Elles y apportèrent les doctrines brahmaniques encore aujourd'hui en vigueur à Bali, île voisine et à l'est de Java. Mais une grande partie de ces immigrations furent aussi composées de bouddhistes;

¹ *History of Java*, 2 vol. in-4°, London, 1817, chap. x, tom. II, pag. 65.

² Collection de mss. malays de Raffles, conservée dans la bibliothèque de la Société royale asiatique de Londres, n° 24 et 25, grand in-folio.

³ Édition publiée récemment à Singapore, in-8°, sans date.

⁴ Mss. in-4° ayant appartenu à M. Roorda van Eysinga, ancien professeur de langues malaye et javanaise, à l'académie militaire de Bréda, et déposé aujourd'hui dans la bibliothèque de l'académie de Delft.

car ce sont eux qui ont laissé les traces les plus nombreuses de leur culte à Java et dans les îles qui l'avoisinent.

Quoique les Chinois aient fréquenté ces parages depuis un temps immémorial, jamais les indigènes ne reçurent d'eux aucune communication intellectuelle ou religieuse; et aujourd'hui ceux-ci manifestent le même éloignement pour leur langage et leurs idées. Dans les idiomes de ces insulaires, à peine trouverait-on quelques mots qui pussent être rapportés à la souche chinoise, tandis que le sanskrit s'implanta sous une forme spéciale et très-profondément dans le kawi ou javanais ancien, et enrichit aussi, à des degrés divers, les autres dialectes de la même famille.

Abouzeyd, qui compte comme trois des plus grands souverains ceux du Zabedj, de l'Inde et de la Chine, nous apprend, avec Massoudi, Édrisi, Aboulféda et Kazwini, que les premiers étaient investis du titre de Maharadja: ce titre fut effectivement celui des anciens monarques javanais¹.

Le roi du Zabedj, au rapport d'Abou-Zeyd² et d'Aboulféda³, régnait sur un grand nombre d'îles qui s'étendaient, au dire du premier, sur une distance de mille parasanges et même davantage. Suivant Massoudi, « les richesses que renfermait le

¹ ELLIOTT'S Titel van sommigen der ouden vorsten van Java, Keizer. M. Roorda van Eysinga. *Javansche en Nederdeutch Woordenboek*, au mot *Muhorudjo*.

² *Relat.* t. II, p. 89 et t. I, p. 93.

³ *Takweym al-Boldam*, p. 375.

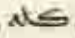
royaume de ce prince étaient au-dessus de toute description; la multitude de ses troupes, innombrable; et l'on n'aurait pu, avec le navire le plus rapide, atteindre en deux années l'extrémité des îles qu'il possédait¹.

La chaîne des îles de la Sonde, depuis Sumatra jusqu'à Timor, et celles qui sont au nord de Java, comme Borneo, Célèbes, les Moluques, les Philippines, etc. forment en effet des groupes d'îles dont plusieurs ont une très-vaste étendue. Que les anciens souverains javanais aient été les maîtres de ce grand archipel, c'est ce que l'on peut induire très-légitimement d'un document que j'ai déjà cité, le Tableau des royaumes et provinces dépendants de l'empire de Madjapahit, document postérieur, il est vrai, au temps d'Abou-Zeyd et de Massoudi, puisqu'il date de la fin du xv^e siècle; mais qui, en nous montrant le degré de puissance et de grandeur auquel s'était élevé l'empire javanais, implique l'existence antérieure et déjà ancienne d'un état de choses analogue. C'est d'ailleurs ce que confirment les monuments de Madjapahit et ceux des autres capitales javanaises, dont les ruines immenses, encore debout, indiquent que ces monuments ne purent être élevés qu'à des époques successives, et bien avant que Madjapahit ne succombât, à la fin du xv^e siècle, sous les coups réitérés de ceux des Javanais qui avaient embrassé l'islamisme.

Ces faits rendent très-croyable ce que racontent

¹ *Moroudj-ul-Zehab*, fol. 66 v. et trad. angl. t. I, p. 355, fol. 66 v.

Abou-Zeyd¹ et Massoudi² de la puissance des souverains du Zabedj et du succès de leurs armées dans l'Inde continentale. Le récit de Soleyman nous a fait entrevoir déjà qu'ils avaient établi leur domination dans la partie méridionale de la presqu'île du Dekkan³. Les rois du Comar, vaincus par eux, chaque matin, à leur lever, tournaient la tête vers les pays du Zabedj et se prosternaient, adorant le Maharadja en signe de respect⁴.

Les rois du Zabedj possédaient aussi Kalah, , que M. Reinaud conjecture, avec vérité, devoir être la pointe de Galles, sur la côte méridionale de Ceylan. Les géographes arabes s'accordent, en effet, à mettre Kalah à mi-chemin, entre le pays des Arabes et la Chine⁵.

Suivant l'auteur du *Merased-al-Itthila'*, «c'était

¹ *Relat.* t. II, p. 89, et suiv. t. I, p. 92 et suiv.

² *Moroudj-al-Zehab*, fol. 33 et 34 et v. traduct. angl. tom. I, pag. 187 et suiv.

³ *Relat.* t. II, p. 18; t. I, p. 17.

⁴ *Relat.* t. II, p. 100 et 101; t. I, p. 104; *Moroudj-al-Zehab*, fol. 34 r. trad. t. I, p. 191.

⁵ Aboulléda, *Takwym-al-Boldân*, p. 375; Karvini, *Adjayb-al-Boldân*, fol. 33; Bakoui, *Not. et Extr.* t. II, p. 405. Suivant Abou Zeyd (*Relat.* t. II, p. 90; t. I, p. 92), Kalah était le centre du commerce de l'aloès, du camphre, du sandal, de l'ivoire, du plomb alcaaly, de l'ébène, du bois de Brésil, des épices de tous les genres, et d'une foule d'objets, dit-il, qu'il serait trop long d'énumérer. J'ai déjà fait voir (p. 173 et 174) que Ceylan fut, depuis une haute antiquité, l'entrepôt des productions de l'Inde, de l'archipel d'Asie et de la Chine. Le témoignage d'Abou-Zeyd, rapproché d'un passage où Cosmas nous dit la même chose de Ceylan (voir p. 156), montre que c'est bien dans cette île que nous devons chercher Kalah. (Cf. la note 3 de la page suivante.)

un port de l'Inde, à mi-chemin de l'Oman et de la Chine, sous la ligne équinoxiale. »

كله فرجة بالهند وهي منتصف الطريق بين عمان والصين
في خط الاستواء (1)

Kazwini, dans son *Adjayb-al-Boldan*, s'exprime à peu près dans les mêmes termes :

« Kalah est une ville de l'Inde entre l'Oman et la Chine, et dont la position est la partie de la terre habitée qui est au milieu de l'équateur. A midi, les corps n'y projettent pas d'ombre. Il y a des plantations de bambous, qu'on exporte dans les pays étrangers. »

كله بلدة بأرض الهند بين عمان والصين موقعها
المعمورة في وسط خط الاستواء فإذا كان وسط النهار
لا يبقى شيء من الأشخاص بها منبث للظن ان منها يجلد الى
سائر البلاد (2)

Ces passages déterminent assez bien la situation de Kalah³; car il ne faut pas oublier que les Arabes,

¹ Fol. 564.

² Fol. 33.

³ La position que les géographes arabes assignent à Kalah rend impossible l'assimilation que M. Alfred Maury a faite entre cette contrée et le royaume de Kedah, sur la côte occidentale de la presqu'île de Malacca. Kalah, situé tout à fait sous l'équateur, c'est-à-dire à un point où les corps ne projettent pas d'ombre à midi, ne saurait être Kedah, qui est entre 5° et 7° 20' de latitude nord. Sa position, déterminée à mi-chemin de l'Oman et de la Chine, éloigne d'ailleurs toute idée d'un pareil rapprochement, et convient au contraire fort bien à la pointe de Galie, dans l'île de Cey.

d'après Ptolémée, s'imaginaient que Ceylan était coupée, dans sa partie sud, par l'équateur.

Le souverain du Zabedj comptait, dans le nombre de ses domaines, l'île Râmny et celle appelée, par Abou-Zeyd, Sarbaza, سريرة.

Ses possessions, à Râmny, devaient comprendre, sans doute, la partie de Sumatra la plus rapprochée de Java, c'est-à-dire la partie orientale, ou le district de Palembang et peut-être aussi la côte nord, comme au temps où fut rédigée la liste des pays qui relevaient de l'empire javanais de Madjapahit. Le reste de l'île obéissait à des chefs indigènes, ainsi que nous l'apprennent Soleyman¹ et Marco-Polo².

Le nom de l'île, سريرة, est écrit ailleurs سريرة, comme le fait remarquer M. Reinaud³. Aboulféda et

lan, Abou-Zeyd, en affirmant que Kalah était le centre du commerce d'une foule de produits parmi lesquels plusieurs, il est vrai, sont propres à l'archipel d'Asie, ne dit pas le moins du monde que ces produits étaient indigènes à Kalah, ainsi que l'a pensé M. Alfred Maury. Au contraire, cette énumération, donnée par lui de denrées originaires de divers pays et réunies sur un seul point, prouve qu'il n'a voulu indiquer autre chose, sinon qu'elles étaient importées à Kalah comme dans un grand centre commercial. Or, cette donnée, d'accord avec ce que nous dit Cosmas de Ceylan (voir plus haut, p. 156 et 174), et avec les déterminations des géographes arabes, nous force à chercher Kalah dans cette île. Ce n'est de point d'après un vain rapprochement étymologique entre le nom de Kalah et celui de Galle, comme le prétend l'auteur de l'Examen, que M. Reinaud a été conduit, et moi après lui, à placer Kalah à la pointe de Galle, dans l'île de Ceylan, mais d'après toutes les convenances géographiques.

¹ *Relat.* t. II, p. 8; t. I, p. 6.

² *Chap. CLXVI*, p. 193.

³ *Relat.* t. II, note 169.

l'auteur du Livre des longitudes, كتاب الاطوال, nous disent que c'était l'île du Maharadja, جزيرة المهراج, وهي جزيرة سريرة¹. Je crois qu'il faut entendre par là, non pas l'île même, qui était la résidence du maharadja, celle qui renfermait la ville du Zabedj, mais une des îles voisines soumises à sa juridiction, peut-être Bangka, بنگا, près de la côte sud-est de Sumatra, île fameuse de tout temps par l'étain qu'elle produit, et qui, d'après la liste des provinces et royaumes de l'empire de Madjapahit, était dans la dépendance des rois de Java. Située dans le voisinage de Sumatra, et sur la route que tenaient les navires en partant du détroit de Malaca pour se rendre à Java, elle put être connue des Arabes; ce qui rend notre rapprochement assez plausible.

Suivant Mohalleby, auteur d'un traité de géographie intitulée *Azyzy*, عزيزي, cité bien souvent par Aboulféda, mais qui ne nous est pas parvenu, l'île Sarira était au nombre des provinces de la Chine². Cette assertion, quoiqu'elle ne soit pas littéralement exacte, offre une nouvelle preuve de l'opinion que se faisaient les géographes arabes de la proximité des domaines du roi du Zabedj et de la Chine.

L'inépuisable fertilité de Java, ses richesses en or et en argent, furent célébrées par Ptolémée³.

¹ *Takwim-ul-Boldan*, p. 374.

² *Takwim-ul-Boldan*, p. 375.

³ Εὐφορετάτη δὲ λέγεται ἡ εἴσος εἶναι καὶ εἶτι πλείστον χρυσὸν ποιεῖν, ἔχειν τε μητρόπολιν, ὀνομαζ Ἀργυρῆν, ἐπι τοῖς δασμικοῖς πέρασιν. (*Géogr.* VII, 2, § 29.)

et plus tard par Marco-Polo¹, comme elles l'ont été par tous les voyageurs modernes. Abou-Zeyd et Massoudi nous ont montré à quel point l'or y était commun. « Les îles du Maharadja, dit le géographe Ibn-Sayd, sont de grandes îles, et leur maître est du nombre des plus riches princes de l'Inde, celui de tous qui possède le plus d'or et d'éléphants². »

« L'île dans laquelle réside le maharadja, dit Abou-Zeyd, est extrêmement fertile, et les habitations s'y succèdent sans interruption. Un homme dont la parole mérite toute croyance a affirmé que lorsque les coqs, dans les états du Zabedj comme dans nos contrées, chantent, le matin, pour annoncer l'approche du jour, ils se répondent les uns aux autres sur une étendue de cent parasanges et au delà. Cela tient à la suite non interrompue des villages et à leur succession régulière. En effet, il n'y a pas de terres désertes dans cette île; il n'y a pas d'habitation en ruines. Celui qui va dans ce pays, lorsqu'il est en voyage et qu'il est sur une monture, marche tant que cela lui fait plaisir; et s'il est ennuyé, ou si la monture a de la peine à continuer la route, il est libre de s'arrêter où il veut³. »

Pour que l'on ne soupçonne aucune exagération

¹ « En cette île ha si grant trezor, qe ne est homo au monde qe le peust conter ne dire. » (Chap. cxxiii, p. 190.)

² جزائر المهراج جزائر كثيرة وصاحبها من اغنى ملوك الهند واكثرهم ذهباً وفضة, dans Aboulféda, *Takwim-âl-boldan*, pag. 175.

³ *Belat*, t. II, p. 90 et 91, t. I, p. 94 et 95.

dans ce tableau, il suffira de rapporter ici quelques traits de celui que l'auteur du *Schedjaret-Malayo* a tracé de la situation florissante du royaume de Malaca, sous le règne du sultan Mohammed-Schah, vers la fin du XIII^e siècle. Les paroles de l'historien malay rappellent un état de choses tout à fait semblable à celui qui a été décrit par le narrateur arabe :

« A cette époque, le royaume de Malaca avait une très-nombreuse population. Les marchands étrangers y affluaient, et, depuis Aÿr Leleh jusqu'à la baie [appelée] Mouâra¹, les bazars se succédaient sans interruption. Depuis le Kampong Kling² jusqu'à la baie Penadjeh, les bazars s'étendaient pareillement sur une ligne continue. Si quelqu'un se rendait de Malaca à Djagra, il n'avait pas besoin d'emporter du feu avec soi, car partout où il s'arrêtait, il y avait là une maison habitée. Sur le côté oriental, en se dirigeant jusqu'à Batou-Pahat³, c'était la même chose; car, dans ce temps, les gens de Malaca étaient au nombre de cent quatre-vingt-dix mille, en y comprenant seulement les habitants de la ville. »

ادفون زمان آيت نكرى ملاك ترالوسكالي رمين سكد
داكغ فون بر كمقع مك در ابر ليله داتغ ككوال موار

¹ C'est peut-être Mora-Moar, au sud-est de la ville de Malaca. (Voir *Berghaus' Atlas von Asia*, n° 8, Hinterindien.)

² Peut-être aussi Tandjong kling, تانجونگ كلينغ, au nord-ouest de Malaca, *ibid.*

³ باتو قاهن, rocher sculpté, en malay, dénomination suggérée, sans doute, par la forme qu'avait ce rocher. J'ignore la position de ce point.

فاسر تباد برقتوسن لائی در کمقغ کلیغ دانغ ککوال قناجد
 ابتغون تباد برقتوسن حک اورغ در ملاک دانغ ککرا
 تباد مبادوا اتی لائی بارغ دمان برهنتی دسان اداله رومد
 اورغ در سبله سینی هغک دانغ کیانو قاهت دمکین
 جوک کارن ماس ایت رعیت ملاک سمیلین بلس لقس
 بابقن بغ ددالم نگرې جوک (۱)

En m'occupant, dans un prochain travail, de la partie de la relation de Soleyman et d'Abou-Zeyd qui embrasse l'Inde continentale et la Chine, je ferai connaître les recherches neuves et curieuses dont l'a illustrée le savant professeur à qui nous devons la traduction récente de ce précieux monument des anciennes navigations des Arabes.

Schedjaret-Malayou, p. 324.

NOTE ADDITIONNELLE

SUR L'ORIGINE ET LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE CAMPHRE, D'APRÈS
 LES AUTEURS ARABES.

Voici ce que Mohammed ben Zaccaryâ, cité par Kazwini, dans son *Adjnyh-al-Boldan*, rapporte sur l'origine du camphre. M. Gildemeister, faute d'avoir connu les détails fournis par Marsden dans son Histoire de Sumatra, s'est mépris sur le sens d'une partie de ce passage :

وقال ایضا من عجائب هذه الجزيرة شجر الكافور وانه عظیم جدا
 یظل مایة انسان وأكثر یتقب اعلى الشجرة فیسيل منها ماء

الكافور عدة جوارثم بثقب اسفل من ذلك وحط الحجره فيساب
 منها قطع الكافور وهو صمغ تلك الحجره غير انه في داخلها فاذا
 اخذ ذلك منها يبست الحجره

« Dans le nombre des choses merveilleuses de cette île est l'arbre du camphre, qui est extrêmement grand, au point de couvrir de son ombre cent personnes et même davantage. On en perfore la partie supérieure, et il en découle l'eau du camphre (مبيق كافور des Malays), de quoi remplir un grand nombre de croches. Puis on le perfore au-dessous, vers le milieu, et on en fait sortir des morceaux de camphre. C'est la gomme de cet arbre, si ce n'est (qu'elle se forme) dans son intérieur. Lorsque l'on a retiré ces produits, l'arbre se sèche. »

L'auteur veut dire par là que le camphre se forme en concrétions dans l'intérieur de l'arbre, à la différence des gommés et des résines ordinaires, qui découlent liquides des plantes d'où elle suintent, et qui se durcissent à l'air. Le texte d'Édrisi ne laisse aucun doute sur le sens de la phrase de Mohammed-ben-Zakaryâ, *الكافور وهو صمغ ذلك الحجره غير انه في داخلها*, phrase que M. Gildemeister a rendue par *præter id quod in ejus interiori est*; car on lit ces mots dans le *Nazhet-al-Moschtak* (fol. 30 v.): *الكافور وهو صمغ ذلك الحجره غير انه يعفر في داخلها* le camphre est la gomme de cet arbre, si ce n'est qu'il est recélé dans l'intérieur.

Kazwini, dans son *Aayb-al-Makhloukat* (ms. de la Bibl. royale, suppl. ar. fol. 163 v.), a cité le passage de Mohammed-ben-Zakaryâ, avec quelques variantes, mais très-légères, et qui n'en changent en rien le sens.

On lit dans Avicenne : « Il y a plusieurs espèces de camphres, le sansourien, le ryâhy, puis l'azâd et l'asferék bleu. Le camphre fait corps avec le bois dont on l'extrait par sublimation. Quelques-uns disent que l'arbre qui produit le camphre est grand et peut couvrir de son feuillage un grand nombre de personnes. Les léopards ont l'habitude de s'y réunir : aussi ne va-t-on à sa recherche qu'à une époque déterminée de l'année, c'est-à-dire l'époque des grandes pluies marines (les grandes pluies de la mousson d'hiver). C'est ce que rapportent quelques personnes. Cet arbre croît dans les pays de la Chine. Son bois, que nous avons vu un grand nombre de fois, est blanc, tendre, extrêmement léger, et souvent il se trouve dans ses fissures quelques traces de camphre. »

Le texte de ce passage est très-incorrect dans l'édition d'Avicenne (Rome, 1593, fol. e typogr. Mediceæ, p. 139). Je l'ai rectifié d'après deux mss. de cet auteur (Bibl. roy. n° 994, fol. 151 r. et n° 995, fol. 159 r. ancien fonds), et d'après le Dictionnaire des médicaments et des aliments, d'Ibn-Boithar, dans lequel ce passage d'Avicenne est rapporté (ms. de la Bibl. roy. suppl. n° 751, fol. 106 v.)

الكافور أصناف الغصوري والرياحي ثم الأزاد والاسفرك
الازرق وهو المختلط بمخسبه المصعد عن خشبه وقد قال بعضهم
ان حجره كبيبرة تظل خلقا وبالغبه القهورة (١) فلا يرسل اليها الا
في مدة معلومة من السنة وهي محقة بحجره هذا على ما زعم
بعضهم وينبت هذه الحجره في نواحي الصين واما خشبه فقد
رايناه ايمض من حقيق جدا وربما احتوى في خلقه نوى من
اتر الكافور

Ibn-Bathoutha a parlé aussi du camphre, mais les détails qu'il donne à ce sujet diffèrent de ceux qui nous sont fournis par les autres écrivains arabes et par Marsden assez sensiblement, pour croire que ce voyageur a confondu l'arbre qui donne le camphre avec quelque autre plante; néanmoins, on trouve, dans sa description, une particularité curieuse et qui peut être vraie, c'est celle qui est relative à l'immolation d'un animal ou aux sacrifices humains qui ont lieu auprès de la tige du camphre. L'on sait, en effet, que plusieurs peuples de la péninsule transgongétique, et notamment ceux du Tonquin, ne recueillent les bois de senteur ou de teinture qu'après avoir fait de pareils sacrifices. Voici le passage d'Ibn-Bathoutha :

«L'arbre qui produit le camphre est un arbre de la famille des roseaux, et semblable aux roseaux de nos pays, mais avec cette différence, qu'il a les nœuds plus longs et plus gros. Le camphre vient dans l'intérieur des nœuds. Lorsque l'on brise le roseau, on trouve dans l'intérieur le camphre qui a près la forme du nœud. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que cette substance ne se produit pas dans ce roseau, jusqu'à ce que l'on ait sacrifié, auprès de la

¹ Le ms. d'Avicenne, n° 995, au lieu de القهورة, qui est la leçon suivie généralement, porte القيمورة, pluriel arabe du mot persan قيمور, sure. Cette leçon me paraît préférable, parce que les tigres sont très-nombreux à Java et à Sumatra, et très-redoutés des habitants.

tige, quelque animal: sans cela, il ne vient pas du tout de camphre. Le meilleur, celui qui possède au plus haut degré les qualités réfrigérantes, et qui, si l'on en prenait le poids d'un dirhem, donnerait la mort, en arrêtant la respiration, porte chez ces peuples le nom de *kardalek*. C'est celui que l'on retire de l'arbec à la racine duquel on a immolé un homme ou bien, à sa place, de jeunes éléphants.*

ذكر الكافور واما عن الكافور فهو عن قصب كقصب بلادنا
الا ان الانابيب منها اطول واغلظ ويتكون الكافور في داخل
الانابيب فاذا كثرت القصب وجد في داخل الانبوب مثل
شكله من الكافور والغيب فيه انه لا يتكون في ذلك القصب
حتى يدبح عند اصولها شيء من الحيوان والا لم يتكون شيء منه
والطيب المتناهي في البرودة الذي يقتل منه وزن الدرهم بجميل
الروح وهو المسمى عندهم بالخرذالة هو الذي يدبح عند قصبه
الادمي ويقوم مقام الادمي في ذلك الغبلة الصغار

De tous les naturalistes et médecins arabes, et sans contredit de tous ceux de l'Europe moderne, *Isak-ben-Amrām* est celui qui me paraît avoir eu les enseignements les plus précis sur l'origine du camphre. Le passage où il en parle, rapporté dans le Dictionnaire d'Ibn-Beithar (ms. de la Bibl. roy. fonds Saint-Germain, n° 153, 11^e partie, fol. 2 et 3), est extrêmement curieux, parce qu'il décrit des procédés qui ne sont plus pratiqués aujourd'hui ou bien qui nous étaient encore inconnus.

Ce passage se retrouve dans le Traité de la nature des médicaments simples, de Sérapion, médecin syrien du IX^e ou X^e siècle, dont les ouvrages furent traduits en arabe, et ont passé, de cette dernière langue, en latin (*Serapionis medici arabici celeberrimi practica*, Venetiis apud Juntas, MDL, in-fol.) Il existe aussi, dans la traduction allemande d'Ibn-Beithar de M. de Soubheimer; mais la version latine est très imparfaite, et la version allemande laisse aussi à désirer. La comparaison du manuscrit précité, n° 153, d'Ibn-Beithar avec le manuscrit 409, fonds Saint-Germain, 11^e partie, fol. 15 r. m'a permis d'améliorer le texte de ce passage, d'en compléter la traduction et de la recopier.

* Le camphre s'exporte du Sofals, de la contrée de Kalah, du Zabdj, de Herendj; mais le meilleur vient de Herendj, qui est la

petite Chine¹. Le camphre est la gomme d'un arbre qui croît dans ces pays. Sa couleur est d'un rouge tacheté. Le bois de l'arbre est blanc, tendre et tire sur le noir. On trouve le camphre seulement dans l'intérieur du cœur du bois, recélé dans des fissures qui s'étendent dans sa longueur. Le camphre supérieur en qualité est le *ryahy* : c'est un produit naturel. Sa couleur est d'un rouge tacheté; mais, après avoir été sublimé dans le pays même, il devient blanc. On le nomme *ryahy* parce que le premier qui le découvrit fut un roi appelé *Ryah*. Le nom du lieu où on le trouve est *Feysoor*, d'où vient la dénomination de *leysourien*, qu'il porte. C'est le meilleur camphre, le plus léger, le plus pur, le plus blanc, et celui qui a le plus d'éclat. Les plus gros morceaux sont comme un dirhem, ou environ. Après cette espèce de camphre, vient celui qui est connu sous le nom de *firhoan*. Il est épais, d'une couleur terne, et n'a pas la pureté du *ryahy*. Il a moins d'éclat et se vend moins cher que le premier. En troisième ligne est le camphre appelé *houssab* (?)²; il est brun de couleur, et, pour le prix, il est aussi au-dessous du *ryahy*; puis vient le camphre nommé *balou*³: il est mêlé avec les fragments du bois de l'arbre; il est marqué de stries et se produit sous la forme de gomme, de la grosseur d'une amande, d'un pois chiche, d'une fève ou d'une lentille. Ces diverses espèces de camphre sont clarifiées par la sublimation et donnent un camphre blanc, en lames, qui ressemblent, pour la forme, aux lames de verre dans lesquelles il subit cette opération. On l'appelle alors *camphre préparé*. Le produit qui s'obtient du camphre *balou* et du *houssab* est, pour le poids d'un mann (deux livres de douze onces chaque), un rotih (une livre) de camphre sublimé ou un rotih et demi. Il vaut moitié moins que les autres sortes de camphre.

¹ Peut-être faut-il entendre par *Herradj*, ou la petite Chine, l'île de Bornéo.

² La traduction de Sérapion, au lieu de كوكس, leçon, qui est donnée par les deux manuscrits *Flus-Beithas* de la Bibliothèque royale que j'ai consultés, porte *Karsab*. M. de Sonthheimer a lu *El-herkas*, الكركسي.

³ On trouve البكرسي et الباكوس dans le manuscrit d'Ibn-Beithar, n° 153. البالوس dans le manuscrit 109, et Balonich, dans la traduction de Sérapion. Si la leçon الباكوس était plus certaine, on pourrait croire que c'est le mot malay *bakos*, lequel signifie *laine*. Mais ces noms propres ont été tellement défigurés par les copistes, qu'il est très-difficile, sinon impossible, jusqu'à présent, de les restituer.

الكافور يجلب من سفالة برمن بلاد كلاله والزاج وهو من اعظمه من مروج وهو الصين الصغرى وهو صمغ شجر يكون هناك ولونه احمر مملع وخصبه ابيض رخو يشرب الى السواد وانما يوجد في اجواف قلب الخشب في حروق فيها ممتدة مع طولها فارلها الرياحى وهو الخلقوق ولونه احمر مملع ثم يصعد هناك فيكون منه الكافور الايبس وانما هى رياحيا لان اول من وقع عليه ملك يقال له رياح واسم الموضع الذى يوجد فيه فيصور منه الفيصورى وهو اجود وارقه وانقاء واحده بيضا واجله جلالا^(١) واجل ما يكون فيه مثال الدرهم ونحوه وبعد الكافور يدعى الفرقون وهو غليظ كمد اللون ليس له صفاء الرياحى وهو ما كان ذوق الجلال^(٢) وقهته اقل من هذه الرياحى وبعد الكافور يقال له الكوكسب وهو اسود ومنه ذوق من الرياحى وبعد الباكوس وهو مختلط فيه نظايا من حسب الكافور ثم مرتب مصنع على قدر اللوز والحصى والفول والعدس ويصلى هذه الكوافير كلها بالتصعيد فيخرج منه كافور ابيض سفائح عنبه في شكل سفائح الزجاج التى يصعد فيها ويدعى المعول وقد يكون في البالكوس وفي الكوكسب ما يخرج من المن رطل مصعد ورطل ونصف وهو اوسط الكوافير منها.

Massouli (fol. 66 v.) prétend que le camphre vient des pays et des îles situés dans la cinquième mer ou de Kedrendj : on devrait le trouver, en effet, dans tous les ports principaux de la mer des Indes, où il était transporté par les navires arabes, chinois ou malais. Ce passage de l'auteur du *Miroudj-ol-zehel* a donné lieu, de la part du traducteur de cet ouvrage, M. le D^r Sprenger (t. I, p. 354), au plus singulier contre-sens qui se puisse imaginer.

^١ Le Ms. 409 porte *واجله جلالا*, ce qui pourrait signifier : c'est le camphre qui se dissout le plus facilement.

^٢ Ms. 109. *دون الجلال*, c'est-à-dire, [cette sorte de camphre] n'est pas soluble.

LETTRE
A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF
DU JOURNAL ASIATIQUE.

Mon cher confrère,

Le Journal asiatique du mois de juin dernier contient un extrait d'un ouvrage arabe relatif au Nil, accompagné d'une traduction française et de notes. Ce morceau, publié par M. l'abbé Bargès, renferme plusieurs erreurs graves, et j'ai cru qu'il était de mon devoir de les signaler.

N'ayant pas sous les yeux l'ouvrage arabe sur lequel M. l'abbé Bargès a travaillé, je n'ai pas la prétention d'expliquer tous les passages qui peuvent donner matière à difficulté. Mes observations porteront uniquement sur des erreurs de fait, la seule chose dont je doive et veuille m'occuper ici.

Je commencerai par le titre de l'ouvrage original. Ce titre est traduit par M. l'abbé Bargès, *Livre du don abondant, ou histoire du Nil bienfaisant*. Il me paraît signifier littéralement « le livre qui est comme un fleuve largement débordé, eu égard aux renseignements qu'il fournit sur le Nil bienfaisant. » La

remarque faite ici s'applique à deux autres endroits du mémoire de M. l'abbé Bargès. A la page 496, ligne 18, M. l'abbé Bargès rend le titre d'une histoire de la haute Égypte, lequel signifie littéralement « le livre qui fait l'effet d'un astre propice, en tant qu'il traite de l'histoire des habitants du Saïd, » par l'*Heureux horoscope, ou l'histoire des habitants du Saïd*. De plus, à la page 506, note, le titre d'un des ouvrages de Soyouthi, dont la signification est : « livre de la conversation agréable au sujet de l'histoire d'Égypte, » est rendu ainsi par M. l'abbé Bargès, *Traité des charmes de la conversation, ou histoire de l'Égypte*.

Ces remarques sembleront peut-être minutieuses, et je me hâte d'en offrir quelques-unes qui offrent une idée plus saillante.

L'alinéa qui termine la page 490 et qui commence la page 491, a trait à une citation faite par l'auteur original d'un passage d'un écrivain arabe nommé Djahedh, passage qui avait été rapporté par un autre écrivain arabe bien connu, du nom de Domairy. M. l'abbé Bargès s'exprime ainsi : « Le meilleur ouvrage que Djahedh nous a laissé est son *Traité des animaux*. Il mourut à Bagdad, l'an 255 de l'hégire. Ces renseignements se trouvent dans l'*Histoire des grands animaux* du cheikh Domairy, à l'article *Renard*. Reçois, lecteur, ces renseignements biographiques que j'ai recueillis pour ta propre instruction. » Maintenant voici ma traduction : « Un des meilleurs ouvrages de Djahedh

est son *Traité des animaux*. Il mourut à Bassora, l'an 255 de l'hégire. Ces renseignements se trouvent dans la grande histoire des animaux du sheikh Domairy, à l'article *Renard*; tâche de profiter de cet article instructif. L'ouvrage original de Domairy forme un volume in-folio : comme il était hors de la portée du plus grand nombre des lecteurs, l'auteur en fit un abrégé. La première rédaction porte le titre de *Grande histoire*, et la deuxième, celui de *Petite histoire*. L'une et l'autre rédaction se trouvent à la Bibliothèque royale, répétées dans un grand nombre d'exemplaires. M. l'abbé Bargès suppose, page 510, note 2^e, que la Bibliothèque royale ne possède qu'un exemplaire de la grande rédaction, et il ne paraît pas s'être douté de l'existence de la petite. Il lui eût été facile de s'éclairer à la Bibliothèque royale même, où, certes, il ne dira pas qu'on ait jamais manqué d'obligeance pour qui que ce soit.

La page 491 et le commencement de la page 492 offrent un contre-sens presque perpétuel. Voici la version de M. l'abbé Bargès : « Quelques commentateurs pensent que le mot *yamm*, dans le passage du Coran précité, doit s'entendre de la mer Verte (c'est ainsi que les anciens auteurs arabes appellent la branche orientale du Nil, que nous connaissons sous le nom de *Bahr-el-azrak* ou Nil Bleu). Mais c'est sans aucun fondement.

« Massoudy, dans ses *Prairies dorées*, dit : « Il n'est pas dans le monde entier de fleuve qui, comme le

« Nil d'Égypte, porte le nom de mer (*bahr*). » On l'appelle ainsi à cause de la quantité de ses eaux et de la vaste étendue de terre qu'elles occupent durant leur débordement. »

Je me réserve d'examiner plus bas cette citation.

« On lit dans le *Sihah* de Djeuhery : « Le mot « mer (*bahr*) dit le contraire de continent (*berr*). » La mer (*bahr*) est ainsi appelée à cause de sa profondeur et de l'étendue de sa surface. Le pluriel se prononce et s'écrit *abhar*, *bihar*, ou *bohaur*. Tout fleuve considérable peut être désigné par la dénomination de *bahr* ou mer.

« Le même auteur ajoute : « J'ai omis de parler « des trésors précieux et des richesses abondantes « que la mer recèle dans son sein et qui lui font « donner avec raison le nom de *bahr*. On donne indifféremment à l'Euphrate le nom de *bahr* ou celui de *serir* (lit). En général, on appelle mer (*bahr*) « une grande masse d'eau, soit douce, soit salée. »

Ce long passage me paraît devoir être rendu ainsi : « Quelques commentateurs pensent que le mot *yamm* doit s'entendre de la mer Verte ; mais c'est sans aucun fondement. Massoudy, dans ses *Prairies d'or*, dit que, seul entre les fleuves du monde, le Nil d'Égypte porte le nom de mer (*bahr*), et cela à cause de l'abondance de ses eaux et de sa largeur qui lui donnent l'apparence d'une mer. Mais ce que dit Massoudy est sujet à contestation. En effet, Djeuhery s'exprime ainsi dans son *Sihah* : « Le mot

« *bahr* (mer) est le contraire de *barr* (terre). On dit que
 « le Nil a été nommé *Bähr*, à cause de sa profon-
 « deur et de l'étendue du sol que ses eaux couvrent.
 « Ce mot fait au pluriel *abhor*, *bihar* et *bohaur*. Tout
 « grand fleuve peut s'appeler *bahr*. Le poète Adyy
 « s'est ainsi exprimé (en parlant d'un roi de Hyrah) :

Il se réjouissait, à la vue de ses richesses, de l'abondance
 de ses biens, de la mer qu'il avait en face et de Sedyr.

« Dans ce vers le poète désignait l'Euphrate par
 « le mot *mer*. » J'ajouterai (à ce que vient de dire
 Djeubery) que le mot *bahr* s'applique à toute grande
 masse d'eau, soit douce, soit salée. »

La mer Verte, que M. l'abbé Bargès a prise pour
 le Nil bleu, est la vaste mer qui baigne les côtes de
 l'Abyssinie, de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde,
 mer que les Grecs désignaient par le mot *Érythrée* :
 voyez le texte arabe de la Géographie d'Aboulféda,
 édition de la société asiatique, pag. 22.

Le poète Adyy, dont il est fait mention dans le
Sihah, vivait à la cour des rois de Hyrah, quelque
 temps avant l'islamisme. Le prince auquel ce vers
 d'Adyy se rapporte, est Noman, fils d'Amrou-l-Cays.
 Ce vers, et d'autres vers appartenant à la même
 pièce, ont été reproduits par Hamzah d'Ispahan et
 Aboulféda. (Voyez l'ouvrage de Rasmussen, intitulé :
Historia præcipuorum Arabum regnorum, Copenhague,
 1817, pag. 9, et l'*Historia anteislamica* d'Aboulféda,
 édition de M. Fleischer, pag. 122 et 226.)

Noman, fils d'Amrou-l-Cays, construisit auprès

de Hyrah, sur les bords de l'Euphrate et sur les bords d'un canal appelé Sedyr, le château nommé Khavarnak, et des maisons de plaisance. On peut lire à cet égard le récit de Hamzah et d'Aboufêda, en le comparant avec ce que j'ai dit dans le discours placé en tête de la Relation des voyages des Arabes et des Persans dans l'Inde et à la Chine, pag. xxxv. M. l'abbé Bargès s'était déjà trompé sur le même point dans le Journal asiatique de janvier, 1841, pag. 13.

Page 492, ligne 26; au lieu de *cite à l'appui de son assertion*, lisez *fait allusion à*.

A la page 494, note, M. l'abbé Bargès parle d'un fleuve nommé *Arax* ou *Oxus*, qui, prenant sa source dans le mont Caucase, va se jeter dans la mer Caspienne. L'Oxus, dont il s'agit dans cet endroit, n'est pas l'Araxe : il ne prend pas sa source dans le mont Caucase, et il ne se jette pas dans la mer Caspienne.

Page 497, note 1 : M. l'abbé Bargès confond le *Kitab-ul-Mamalik*, cité par l'auteur original, avec le Traité géographique d'Édrisi. Tout porte à croire qu'il s'agit ici du traité d'Ibn-Haukal, traité où se trouve en effet le passage cité, pag. 73 de la copie de Paris, et pag. 51 de l'exemplaire de la Bibliothèque de Leyde.

Page 498, ligne 5 et suiv. M. l'abbé Bargès fait émettre à un auteur nommé Ibn-Émad l'opinion diamétralement opposée à celle qu'exprime le texte arabe.

Page 501, ligne 3 : l'auteur original cite un écrivain nommé Dhia-eddin Aboul-fath Ibn-al-Atyr Al-Djezery. Cet écrivain joua un rôle considérable sous Saladin et ses enfants. Son véritable nom était Nasrallah, et c'est sous ce nom qu'Ibn-Khallekan a raconté sa vie, dans son Dictionnaire biographique. Feu Jourdain a inséré un abrégé de la notice de ce personnage dans la Biographie universelle, tom. XXI, pag. 143. On l'a surnommé *Al-Djezery*, parce qu'ainsi que ses frères il était originaire de la ville de Djezyré-ibn-Omar, située au milieu du Tigre. (Voyez, à ce sujet, le texte arabe de la Géographie d'Aboul-féda, pag. 173.) M. l'abbé Bargès, qui n'a pas su ce qu'était ce personnage, le fait venir d'une contrée située aux environs d'Alep.

Veillez bien, etc.

REINAUD.

NOTICES

Sur les pays et les peuples étrangers, tirées des géographes et des historiens chinois; par M. Stanislas JULIEN.

I.

DESCRIPTION DE LA PROVINCE D'ILI, EXTRAITE DU *THAI-TSING-I-YONG-FCHI*, OU GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE DE LA CHINE.

Cet ouvrage, dont il existe aujourd'hui trois éditions en 354, 424 et 500 livres, a été publié pour la première fois en 1743, en vertu d'un ordre de l'empereur *Khien-long*, par une commission de savants que présidait *Hong-tcheou*, l'un des princes du sang. Il offre la description la plus complète de la Chine proprement dite et des pays conquis par les empereurs mandchous. Chacune des dix-neuf provinces entre lesquelles la Chine est partagée, a son histoire et sa description particulières, précédées d'une carte générale et de cartes spéciales pour les départements qu'elle renferme. La description de chaque province est divisée, comme il suit, en 22 sections :

1. Position et frontières. 2. Position sous le rapport du climat et de l'astronomie. 3. Noms des pays, avec l'indication des changements qu'ils ont subis sous les différentes dynasties. 4. Constitution phy-

sique. 5, Mœurs et caractère des habitants. 6, Murailles et fossés. 7, Écoles. 8, Population. 9, Terrés et impôts. 10, Montagnes et rivières. 11, Antiquités. 12, Barrières et passages. 13, Ponts et gués. 14, Dignes et levées. 15, Tombeaux. 16, Temples de bouddhistes et de *Tao-ssé*. 17, Magistrats célèbres. 18, Hommes remarquables. 19, Hommes venus d'un autre pays. 20, Femmes vertueuses. 21, Personnages renommés de la secte des *Tao-ssé* et de celle des bouddhistes; 22, productions du pays.

On ne possède en Europe que les deux premières éditions de la Géographie universelle. Les additions de la seconde édition, qui a soixante et dix livres de plus que la première, se rapportent principalement aux pays conquis en l'année 1755 et suiv. par l'empereur *Khien-long*, et qu'on appelle *Sin-khiang*, « la nouvelle frontière, » et à plusieurs contrées qui payent seulement un tribut à la Chine, sans faire partie de son territoire. Voici les titres des différentes sections de cette partie neuve et importante de l'ouvrage : 1, *Province d'Ili*. 2, *Kourkhara ousou*. 3, *Tarbagataï*. 4, *Hami*. 5, *Pidjan*. 6, *Kharachar*. 7, *Koutché*. 8, *Sairam*. 9, *Aksou*. 10, *Ouchi*. 11, *Kachgar*. 12, *Yerkiang*. 13, *Khotan*. 14, les *Khasaks de la gauche*. 15, les *Khasaks de la droite*. 16, les *Bourouts de l'Est*. 17, les *Bourouts de l'Ouest*. 18, 19, *Hao-han* et *Andziyen* (parties de l'ancien pays de *Fergana*). 20, *Tachgan*. 21, *Badakchan*. 22, *Bolor*. 23, *Boukhara*. 24, *Aïoukhan* (ancien pays des *Youei-tchi*). 25, *Indoustan*.

Je m'étais proposé de traduire la description complète des pays ci-dessus; mais, par malheur, cette partie de l'ouvrage, soit par suite d'un tirage multiplié, soit par toute autre cause, offre un nombre considérable de pages dont les caractères sont tellement usés ou empâtés d'encre, qu'il est impossible de les lire. Comme le texte de la description de la province d'Ili se trouvait suffisamment lisible, je l'ai traduit d'un bout à l'autre, et j'ose le présenter au public comme un fragment et un spécimen de ce travail; que je publierai en entier aussitôt que la Bibliothèque royale de Paris aura reçu de Chine la troisième édition, qui a été revue et augmentée de soixante et seize livres. (Elle a cinq cents livres.) J'ai ajouté l'étymologie des noms de lieux, montagnes et rivières, d'après le Dictionnaire géographique, en six écritures, *Si-ya-thong-wen-tchi*, publié par ordre de l'empereur *Khien-long*.¹

Avant de commencer la description de la province d'Ili, je crois devoir la faire précéder d'un morceau important qui lui servira d'introduction,

¹ Cet ouvrage, qui se compose de vingt-quatre livres, offre les noms des pays, fleuves et montagnes de la Nouvelle frontière, du Kankensar et du Thibet, 1° en *mandchou*; 2° en *chinois*, avec une glose où l'on donne l'étymologie du mot placé en tête de chaque article, et les détails géographiques et historiques que peuvent fournir les ouvrages chinois; 3° l'analyse syllabique du mot cité, d'après les principes du syllabaire harmonique de l'empereur *Khien-long*, pour la transcription des noms étrangers (*Kin-ling-thsing-han-tou-in-tou-ohé*), principes que nous avons suivis dans ce morceau et dans celui qui l'accompagne; 4° la transcription du même mot en *mongol*, en *thibétain*, en *kalmouk* et en *turc oriental*.

et qui est intitulé : *Limites de la nouvelle frontière*. Il est tiré de l'ouvrage *Sin-kiang-tchi-liu* (Statistique abrégée de la nouvelle frontière), que l'Académie impériale de Saint-Petersbourg m'avait envoyé, il y a quelques années, pour M. de Humboldt, qui avait besoin d'en faire faire de nombreux extraits. J'avais traduit aussi, dans le même ouvrage, la description hydrographique des fleuves et lacs de la *Nouvelle frontière*; mais ce travail, d'une étendue considérable, où l'on indique minutieusement les noms, la source, le cours et les affluents de plusieurs centaines de rivières, sera peut-être plus à sa place dans un recueil géographique que dans le *Journal asiatique*¹.

Après la description d'*Ili*, je donnerai des notices historiques sur divers peuples de l'Asie qui ont joué un rôle important dans cette partie du monde, et pour la connaissance desquels les auteurs chinois nous offrent seuls des renseignements solides et étendus. Je me contenterai de citer, pour le moment, les *Ta-hia* ou Bactriens, les *Asi* ou Parthes, les habitants du *Khang-kiu* ou Sogdiens, les *Yen-t'ai* (appelés aussi *A-la-na*) ou Alains, le *Yé-tha* ou Gètes, les *Youéi-tchi*, de race indo-seythe, qui ont occupé successivement la Transoxiane, la Bactriane et le Caboul; les *Ou-sun*, race blonde aux yeux bleus, appelée par quelques auteurs, indo-germanique, etc.

On lira sans doute aussi avec intérêt ce que les

¹ Ce fragment paraîtra prochainement dans la 7^e livraison des *Annales des Voyages*.

Chinois ont écrit sur des nations parfaitement connues, telles que les *Ta-chi* ou *Tazi* (Arabes), les *Po-sse* (Persans), et les peuples du *Ta-thsin* (vulgo Empire romain), qui a été pris par les Chinois tantôt pour la Perse (*Po-sse*), tantôt pour l'Égypte (*Misr*), qui, à certaines époques, ont fait partie de l'empire romain.

La Bibliothèque royale possédant aujourd'hui, dans des recueils littéraires uniques ou peu répandus en Europe, des relations de voyages entrepris par les Chinois dans des pays étrangers ou tributaires, je donnerai de préférence celles qui se recommandent par leur rareté bibliographique ou l'intérêt des détails qu'elles renferment. La première sera un voyage dans le pays de *Kao-tchang* ou des *Oigours*, en 984, par *Wang-yen-te*, dont la Biographie universelle de la Chine (*Sing-chi-tso-pou*) nous fait connaître la vie et les ouvrages. Ensuite viendront diverses notices sur la peuplade sauvage des *Miao-tse*, sur Siam, la Corée, la Cochinchine, etc.

D'autres relations, trop étendues pour entrer dans le Journal asiatique, telle que celle (en 4 vol.) d'une ambassade en Corée, au commencement du xiii^e siècle (1226), seront publiées à part, ou insérées dans des recueils spéciaux, uniquement consacrés aux sciences géographiques.

II.

APERÇU GÉNÉRAL DES LIMITES DE LA NOUVELLE FRONTIÈRE¹,
 TRADUIT DU KIN-TING-SIN-KIANG-TCHI-LIO (LIV. I, POL. 6).

Le pays appelé aujourd'hui la *Nouvelle frontière* répond au *Si-yu* des anciens. Voici ce que rapportent, à ce sujet, les annales des *Han* : « Au sud et au nord du *Si-yu* (c'est-à-dire des contrées situées à l'occident de la Chine), il y a de grandes montagnes. À l'est, il est borné par les barrières appelées *Yu-men-kouan* et *Yang-kouan*, et à l'ouest par les monts *Tsong-ling*. Or, les *Tsong-ling* sont le tronc d'où partent les grandes montagnes qui règnent au sud et au nord, et ces mêmes montagnes du sud et du nord (les monts Célestes) forment la séparation des contrées appelées *Nân-lou* (province méridionale) et *Pè-lou* (province septentrionale). »

Les plus grandes montagnes naissent toutes (mot à mot, leurs crêtes partent) du mont *Kangdischân*, situé à 5,590 lis au sud-ouest de *Si-ning*.

Ce mont a quatre troncs principaux. La partie qui court au nord-ouest forme le mont *Senguékababou-chân*². (Il est situé juste au sud de *Khotien* ou *Khotan*.)

¹ La *Nouvelle frontière* comprend les pays situés au nord et au sud des monts Célestes (*Thien-chan*), ou la Dzongarie et le Turkestan oriental, qui répondent, en grande partie, au *Si-yu* (régions situées à l'ouest de la Chine) des anciens historiens chinois.

² Dans ce mot, la terminaison *chan* (montagne) est chinoise; ou

Le *Sengguékababou-chân* embrasse, au nord-ouest, une étendue d'environ 1,800 lis (180 lieues). Il forme le *Tsi-tsi-ke-li-ke-ling* et le *Kachita-ling*; à l'ouest, il forme le *Khosrouk-ling*; il se partage au nord, et forme le *Guptchap-chân*; il se partage de nouveau à l'est pour former l'*Aragou-chân* et plus loin, à l'est, le *Kakchan-chân*. Ces montagnes embrassent ainsi ensemble un espace d'environ 1,800 lis. On leur donne le nom général de *Tsang-ling*. La partie qui forme un rameau distinct, au sud de *Yerkiang*, et s'étend à l'est, forme le mont *Nân-chân* ou *mont du Midi*.

Nous lisons dans les annales des *Hân*: « Le mont *Nân-chân* sort de la ville de *Kin-tching*, du côté de l'est; il appartient au *Hân-nân-chân*. » On a voulu dire qu'il appartenait au *Tchông-nân-chân*.

La partie qui, étant arrivée au nord d'*Ouchi* et d'*Aksou*, se sépare comme un rameau distinct, et s'étend à l'est, est le *Pê-chân* ou *mont du Nord*. Mais, suivant les annales des *Hân*, « le pays qui avoisine le nord du *Nân-chân* s'appelle *Nân-táo*, ou province du sud; le pays qui avoisine le *Pê-chân* (ou mont du Nord) s'appelle *Pê-táo*, ou province du Nord. Ces deux provinces sont situées au sud de *Pê-chân*. »

Maintenant, la province du Midi (*Nân-lou*) se

la retrouvera à la fin de beaucoup d'autres noms du même morceau. Voici le sens des autres terminaisons les plus fréquentes: *ho*, fleuve; *chou*, rivière; *hou*, lac; *hien*, district; *tching*, ville; *taï*, tour; *tchoan*, torrent; *ling*, sommet uni d'une montagne, qui sert de passage.

trouve au sud du *Pë-chân*, et la province du Nord (*Pë-lou*) est située au nord du *Pë-chân*.

Voici les limites complètes de la *Nouvelle frontière* (Dzongarie et petite Boukharie) : à l'est, elle est bornée par *An-si-tcheou* ; au nord-est, par le mont *Ara-chân* et la tribu des Mongois du pays des *Kalkas*. Au nord, elle est bornée par Kobdo ; au nord-ouest, par la tribu des Khasaks ; au sud-ouest, par les tribus des Bourouts, le Kachmir et le Toubet (Thibet) ; au sud, elle est bornée par le *Si-thsang* (la partie occidentale du Thibet) ; au sud-est, par le pays des Mongois du *Koukenor*.

De l'est à l'ouest, elle a environ 7,000 lis (700 lieues), et 3,000 lis (300 lieues) du sud au nord.

On lit dans les annales des *Hân* : « Le *Si-yu* a environ 6,000 lis de l'est à l'ouest, et environ 1,000 lis du sud au nord. » Or, à cette époque, les barrières *Yu-men-kouan* et *Yang-kouan* se trouvaient à l'ouest du pays actuel de *Tun-hoang*, et les pays situés au nord des monts Célestes (*Thien-chân*) n'étaient point compris dans les limites du *Si-yu*. C'est pourquoi il paraît plus étroit que ce qu'on appelle aujourd'hui la *Nouvelle frontière*. Elle embrasse une circonférence (ou un espace) d'environ 20,000 lis (2,000 lieues). C'est ce que nous allons montrer par le calcul des distances itinéraires. A partir du nord-est d'*Ili*, autrement appelé *Hoei-youèn-tching*, jusqu'à la ville de *Tarbagataï*, on fait 1,950 lis.

C'est le chemin que l'on compte en suivant les tours militaires. Mais (ainsi qu'on va le voir ci-après)

il est plus court de 520 lis, si l'on suit la ligne des postes fortifiés. En partant de *Hoei-youen-tching* (*Ili*), on fait 250 lis jusqu'à *Gandchoukhan*.

- « 120 lis plus loin, on arrive à *Oulanboursa*.
- « 80 lis plus loin, on arrive à *Tsintlalan*.
- « 140 lis plus loin, on arrive à *Aroutsindalan*.
- « 100 lis plus loin, on arrive à *Modo barlouk*.
- « 90 lis plus loin, on arrive à *Barlouk*.
- « 90 lis plus loin, on arrive à *Erguetou*.
- « 80 lis plus loin, on arrive à *Tchagan tokhai*.
- « 120 lis plus loin, on arrive à *Manitou*.
- « 130 lis plus loin, on arrive à *Tarbagataï*.
- « Cet itinéraire comprend en tout 1,430¹ lis. »

Du temps des *Hân*; ce pays était occupé par les *Hiong-nou*. La partie nord-est, ainsi que *Kobdo*, est bornée par le fleuve *Ertsis* (*Irtyche*).

Les pays situés au nord et à l'ouest d'*Ili* et au nord-est de *Tarbagataï* sont occupés par les *Khasaks*.

Après avoir fait 650 lis à l'est de *Hoei-youen-tching* (*Ili*), on traverse les pâturages des *Tourgouts*, et l'on arrive à la ville de *Thsing-ho*; 410 lis plus loin, dans la direction de l'est, on traverse encore les pâturages des *Tourgouts*, et l'on arrive à la ville de *Kourkharaousou*. Au sud-ouest de cette ville, est un pays appelé *Oroï-dchalatou*. Plus loin, à l'est, on traverse les

¹ 1430 lis et 520 lis donnent bien 1950 lis, mais l'addition de ces dix distances ne fait que 1200 lis au lieu de 1430. Il y a évidemment ici une omission ou une erreur que l'absence du texte original ne me permet pas réparer. — (St. JULIEN.)

districts de *Sou-lai-hien* et de *Tchangguï-hien* : 710 lis plus loin, on arrive à la ville de *Kong-ning*, qui dépend d'Ouroumtsi. Ce pays s'appelait jadis *Tche-sse-thsien-wang-ting*, c'est-à-dire, la résidence du premier royaume de *Tche-sse*. (Il était situé au midi. Le *Heou-wang-koue*, ou *second royaume*, était situé au nord du premier) ¹.

[*Observation.* « Suivant les annales des *Hân* (Description du *Si-ya*), la capitale du royaume appelé *Tche-sse-heou-wang-koue* (ou du second royaume de *Tche-sse*) se nommait *Wou-thou-kou*. Aujourd'hui, à 250 lis à l'ouest de *Barkoul*, on voit l'étang de *Wou-thou-kou*. Quelques auteurs pensent que, près de là, était située jadis la cour du second royaume de *Tche-sse*. Mais, du temps des *Hân*, la résidence du gouverneur était située dans le pays appelé aujourd'hui *Tchertchou*. Ce pays est près de *Tourfan* et loin de *Barkoul*. Or, comme les annales des *Hân* disent qu'il y avait 1,807 lis du sud-ouest de la ville de *Kiao-ho* jusqu'à la résidence du gouverneur, et 237 lis du sud-ouest de *Wou-tou-kou* jusqu'à la résidence du gouverneur, il est évident que ce *Wou-thou-kou* était près de la ville de *Kiao-ho*, et que ce ne pouvait être la rivière actuelle de *Wou-thou-kou* ou *Wou-thou-kou-chouï*]. »

La cour du premier royaume de *Tche-sse* répondait à la ville actuelle de *Tourfan*. En partant du sud-est d'Ouroumtsi, on franchit le passage de mon-

¹ Voir Deguignes, *Hist. des Huns*, II, 1111.

tagne appelé *Tsikhe-dabakhan*, et, après avoir fait 530 lis, on arrive à *Tourfan*.

Observation. On lit dans la partie géographique des annales des *Thang* : « Après avoir fait 80 lis au nord de *Kiao-ho-hien*, on arrive à *Long-tsiouen-kouan* (l'hôtellerie de la source du Dragon). Plus loin, au nord, on entre dans une vallée. Après avoir fait 130 lis, on passe la *vallée des Saules (Lieou-kou)*, on franchit le passage appelé *Kin-ling*, on traverse l'endroit appelé *Chi-hovi* (l'amas de pierres), où était jadis une garnison des *Hán*, et l'on arrive au chef-lieu du gouvernement de *Pé-thing*.

« On lit dans les annales des *Song*, histoire de *Kao-tchang* (pays des Oïgours) : *Wang-yen-te* ayant été envoyé en ambassade dans le pays de *Kao-tchang*, le roi, nommé *Sse-tseu*, l'invita à venir à sa cour du nord (*Pé-thing*). Il traversa l'arrondissement de *Kiao-ho*. »

Observation des éditeurs. « La ville appelée *Kiao-ho-hien*, était le *Tourfan* d'aujourd'hui; *Pé-thing*, ou la *cour du Nord*, était *Ouroumtsi*. Les mots « il traversa la *vallée des Saules (Lieou-kou)* et franchit le passage appelé *Kin-ling* » doivent se rapporter au passage de montagne appelé *Tsikhe-dabakhan* et aux montagnes du voisinage. »

En s'éloignant d'*Ouroumtsi*, dans la direction de l'est, on traverse *Feou-kang-hien*, et, après avoir parcouru 490 lis, on arrive à *Kou-tching*, ou à l'ancienne ville.

Plus loin, à l'est, on traverse *Guitai-hien*, et, après

avoir fait 830 lis, on arrive au chef lieu de *I-ho-hien*, dépendant de Barkoul (en chinois *Tchin-si-fou*).

Au sud s'élèvent les monts *Thien-chân* (ou monts célestes), jadis appelés *Ki-lian-chân*.

Au nord est situé le *Barkoul-nor* (le lac Barkoul), anciennement appelé *Pou-louï-haï*.

En obliquant un peu au nord, on arrive aux frontières des *Kalkas*.

Voici les limites exactes de la province septentrionale, ou province au nord des *Monts célestes* (*Thien-chan-pe-lou*.)

En sortant de Barkoul, on franchit les monts *Thien-chân* (dans la direction du sud); et, après avoir fait 330 lis, on arrive à la ville de *Hami*, anciennement nommée *Iou-liu*. La route de ces montagnes est remplie de précipices; elle est roide, tortueuse et coupée dans un grand nombre d'endroits. On l'a garnie de chaque côté de garde-fous en bois.

Cette route a été ouverte et construite dans la onzième année de l'empereur *Yong-tching* (1734), par les soins d'*Apingan*, attaché au département de la guerre, et sous la direction du général en chef *Tchalanga*.

Observations. « On lit dans l'ouvrage intitulé *Thang-youen-ho-hian-hien-tchi* (c'est-à-dire Description des arrondissements et des districts, publiée sous les Thang, dans la période *Youen-ho*): *Iou-hien*, siège du gouvernement de *I-tcheou*, commande aux deux villes appelées *Jou-youen-hien* et *Na-tchi-hien*. »

Aujourd'hui, on ne voit plus aucunes ruines de ces trois villes. Cependant, il est possible de retrouver leur place d'après les montagnes et les rivières (dont elles étaient voisines). On lit dans l'ouvrage intitulé *Youen-ho-tchi* : « Les monts *Thien-chân*, appelés aussi *Tche-lo-man-chân*, sont situés à 130 lis (13 lieues) au nord de *Iou-hien*. »

Aujourd'hui, à 120 lis au nord de la ville de *Hami*, on trouve les monts *Thien-chân* (ou monts célestes); d'où il résulte que le gouvernement de *Iou-hien* était situé au sud de la ville actuelle de *Hami*.

On lit encore dans l'ouvrage intitulé *Youen-ho-tchi* : « Le mont *Kiu-mi-chân* est situé à 140 lis au nord de *Iou-hien*. Après avoir fait encore 20 lis au nord, on arrive directement à la mer de *Pou-loü* (c'est le lac *Barkoul-nor*).

Même ouvrage. « Dans la ville appelée *Jeou-youen-hien*, la rivière *Licou-kou-chouï* (rivière de la vallée des saules) a deux sources; l'une vient de l'est et l'autre de l'ouest. Elles sortent au nord-est de cette ville, et coulent au sud des monts *Thien-chân*. Au bout de 15 lis (1 lieue et demie), elles se réunissent et coulent dans le même lit. »

On voit par là que le chef-lieu de *Na-tchi-hien*, était situé près du canal actuel de *Tseng-tsao*, qui se dirige du sud au nord, et que le chef-lieu de *Jeou-youen-hien*, était situé tout près (littéralement à droite et à gauche) de la ville actuelle de *Talna-tsin*. »

Au sud de *Hami*, la route se trouve interrompue. On se dirige alors au nord, et l'on franchit le passage de montagne appelé *Qukeke-ling*. On marche entre deux montagnes pour échapper aux dangers du *Fong-gobi*, c'est-à-dire du désert battu par le vent.

Observation. « Au sud de cette montagne, on trouve le *Fong-gobi* (ou *gobi* venteux). Il occupe une étendue de plusieurs milliers de lis. C'est ce qu'on appelle *Gachoun-cha-tsi* (*cha-tsi* signifie sables et pierres; en mongol *gachoun* veut dire *amer*), le nom ancien était *Pe-loung-touï* (littéralement, les monceaux du dragon blanc). »

En sortant d'entre ces montagnes, on arrive au lac Salé (*Yen-tchi*, c'est le lac *Tourhoal* suivant le *Sï-yu-thong-wen-tchi*, liv. V, fol. 1), on traverse la ville de *Pidjan*, et l'on arrive à *Touffan*. L'on fait en tout 750 lis (ou 75 lieues). C'est dans ce pays qu'était la ville de *An-lo*, sous les *Thang*.

Observation. « Sous les *Thang*, la ville de *Kiao-ho-hien* commandait à la ville de *Yai-eul*. A 20 lis à l'est de cette ville, se trouvait la ville de *An-lo*; c'était une ville dépendante de *Kiao-ho-hien*. Le lac nommé aujourd'hui *Yar-hoa* est situé à 20 lis à l'ouest de *Touffan*. *Yar* est la corruption de *Yai-eul* (le signe *eul* représente souvent la lettre *r* dans les noms étrangers). »

A 70 lis à l'est de cet endroit, se trouve *Karakhodcho*, qui était, sous les *Ming*, le chef-lieu de *Ho-tcheou*.

50 lis plus loin, à l'est, se trouve *Loaktsin*¹; sous les *Han*, c'était le pays de *Lieou-tchong*, que gouvernait un officier du titre de *Meou-sse-kiao-weï* (suivant les commentateurs chinois, l'expression *Meou-sse* indiquait qu'il n'était nommé que pour un temps).

Après avoir fait 190 lis au sud-ouest de *Tourfan*, on arrive à *Toksonn*. Après avoir fait encore 70 lis vers le sud, on entre dans une gorge du mont *Soubachi-chân*. On fait environ 180 lis au milieu de la montagne, par des sentiers tortueux et souvent interrompus; après quoi on sort de la montagne. On fait encore 50 lis, et l'on arrive à la tour appelée *Koumehi-yakhama-tai*.

Observation. « A 240 lis, juste au sud de la tour, on trouve un lac rempli d'herbes. C'est dans ce pays que sont les pâturages des chevaux du gouvernement. En allant de *Tourfan* au lac *Lob-nor*, on côtoie l'est du lac marécageux, et l'on marche pendant quatre à cinq jours dans la direction du sud. »

On fait ensuite 300 lieues à l'ouest, et l'on arrive à la tour militaire d'*Oachatar*, au sud de laquelle se trouve le lac *Bosteng-nor*.

Après avoir fait 60 lis à l'ouest d'*Oachatar*, on arrive à *Kio-hoeï* (jadis le royaume de *Wei-sin*).

On fait ensuite 160 lis au sud-ouest, et l'on arrive à la ville de *Kharachar*, qui est éloignée de 1,200 lis de *Tourfan*. Ce pays dépendait jadis du territoire de *Yen-ki*.

¹ *Loaktsin* est la même chose que *Louitchak*. Les annales des Mongols (*Youen-ssé*) offrent l'orthographe *Loakoutchin*.

A 5 lis au sud-ouest de *Kharachar*, on traverse la rivière *Kaidou-ho*, et, 100 lis plus loin, on entre dans les gorges d'une montagne. On passe à 40 lis de la tour militaire de *Khara-aman*, et l'on sort de la montagne. Après avoir fait encore 20 lis au sud, on arrive à *Koarlé*.

170 lis plus loin, à l'ouest, on arrive à *Tchertchou*. Sous les *Hán*, ce pays était sous le commandement du gouverneur de la ville de *Ou-louï*.

360 lis plus loin, à l'ouest, on arrive à *Bougour*, pays appelé *Lun-tai* sous les *Hán*.

240 lis plus loin, au sud-ouest, on arrive à la tour militaire de *Tokhonai*.

80 lis plus loin, à l'ouest, on arrive à la ville de *Koutché*.

C'était jadis (sous les *Hán*) le territoire de *Kieou-tse*, et sous les *Thang*, le siège du gouvernement militaire de *An-si*, c'est-à-dire de la pacification de l'ouest (*An-si-tou-hou-fou-tchi*). Il est éloigné de 1618 lis de *Kharachar*.

Après avoir fait 60 lis au nord de *Koutché*, on entre dans les gorges d'une montagne. On y fait environ 100 lis, et, dès qu'on en est sorti, on traverse la rivière *Khoser-ho*; on passe par les villes de *Sairim* et de *Bai*; 640 lis plus loin, on arrive à *Khara-yourgoun*, pays qui, sous les *Hán*, dépendait du royaume de *Kou-mé*.

Observations. On lit dans les Annales des *Hán*, description du *Si-yu* : « Le royaume de *Kieou-tse* (au-

jour d'hui *Koutché*) est éloigné de 600 lis à l'ouest de *Kou-mé*. »

On lit dans les Annales des *Thang*, description du *Si-ya* : « Après avoir quitté *Kieou-tse*, on franchit une petite plaine de sables et de pierres, et l'on trouve le petit royaume de *Pa-lou-kia*. » C'était le royaume appelé *Kou-mé*, sous les *Hán*, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les distances itinéraires. Il était situé à l'est de la tour actuelle de *Khara-youngoun*, et à l'ouest de la berge où le rocher pleure (*Tse-chouï-yaï*), et de l'atelier des monnaies de plomb.

Ce que l'on appelle (dans les Annales des *Thang*) la petite plaine de sables et de pierres, n'est autre chose que la levée de sables de *Tchatsik*.

160 lis plus loin, on arrive à *Aksou*, autrefois le royaume de *Wen-sou*, sous la dynastie des *Hán*.

En s'éloignant d'*Aksou*, au nord-ouest, on traverse la rivière *To-chi-gan* (*Tochigan-daria*), et au bout de 240 lis, on arrive à *Ou-chi*, qui était, sous les *Hán*, le royaume de *Wei-teou*. Tout le nord-ouest de ce pays est habité par les *Bourouts*.

Après s'être éloigné d'*Aksou*, dans la direction du sud, on traverse la rivière *Tchoukdar-ho* (qu'on appelle aussi *Khoubachi-ho*).

300 lis plus loin, on arrive à la tour militaire de *Doutsit*; on passe la rivière *Oulan-oussou-ho*, on côtoie les rivages sud de cette rivière, on marche ensuite au sud-ouest et, au bout de 350 lis, on arrive à *Bartchouk*.

De là, le chemin se divise en deux branches. Par l'une, on suit les cours de la rivière *Oulan-ousou-ho*, et, en marchant à l'ouest, on arrive directement à *Kachigar* (*Kachgar*). Cette route s'appelle *Chou-ou-tsen-tao*.

Par l'autre, on marche au sud-ouest et l'on arrive à *Yerkiang*. Dans l'antiquité, c'était le royaume de *So-kiu*. *Yerkiang* est éloigné d'*Aksou* de 1,410 lis (141 lieues).

En s'éloignant d'*Yerkiang* dans la direction du sud, on traverse la rivière *Ting-tsa-pou-ho* (appelée vulgairement *Yu-ho*, ou rivière du jade), et, au bout de 810 lis (81 lieues), on arrive à *Khotien* (*Khotan*).

Observation. « On lit dans la partie géographique des *Annales des Hân* : à 50 lis à l'ouest de *Yu-thien* (*Khotan*), on trouve *Weï-kouan* (où la barrière des roseaux); plus loin, au nord-ouest, on traverse la rivière *Hi-kouan-ho*; 620 lis plus loin, on arrive à la ville de *Tchi-man*. On voit par là que *Yu-thien* (*Khotan*) était éloigné de 670 lis de la rivière *Hi-kouan-ho*.

« On lit encore, dans les *Annales des Hân*, description du *Si-yu* : de l'ouest d'*Yu-thien* (*Khotan*) au mont *Pi-chan*, il y a 380 lis; du nord-ouest du mont *Pi-chan* au royaume de *So-kiu*, il y a 390 lis.

« On voit par là que d'*Yu-thien* à *So-kiu*, il y avait 770 lis (77 lieues). Aujourd'hui, à environ 60 lis de *Khotien* (*Khotan*), on passe la rivière de *Ting-tsa-pou*; après avoir fait encore environ 100 lis, on arrive à *Yerkiang*; d'où il résulte que la rivière appelée

jadis *Hi-honan-ho*, devait répondre à la rivière actuelle de *Ting-tsa-pou*.

Au sud de *Khotan*, on ne trouve que de grandes montagnes, et des plaines de sables et de pierres; la route cesse d'être praticable. Si, en partant du poste militaire de *Kouhouyar*, dans le territoire d'*Yerkiang*, on marche au sud-ouest de *Khotan*, on peut arriver au *Si-thsang* (Thibet occidental) en un mois de marche. Mais la route qu'on suit à travers les montagnes est étroite et dangereuse, et l'on est exposé à des vapeurs contagieuses. C'est pourquoi, il n'y a personne qui suive cette route. Nous avons demandé des renseignements à des marchands de *Kachmir*, d'*Andzian* et de *Katsi*; ils ont répondu qu'il y avait des gens qui, pour aller trafiquer à *Yerkiang*, passaient par *Ladak*, au nord-ouest du *Si-thsang* (Thibet occidental). Anciennement, *Ta-tse-ring-dondob*, prince des *Dzongars*, passa par cette route.

Après avoir marché quelque temps à l'ouest d'*Yerkiang*, on tourne au nord, et, au bout de 360 lis, on arrive à la ville d'*Inggichar* (*Inggasar*). Sous les *Hàn*, ce pays faisait partie du royaume d'*I-naï*.

210 lis plus loin au nord, on arrive à *Kachgar* (le royaume de *Sou-lé*, sous les *Hàn*).

Depuis les *Hàn* et les *Thang*, ces deux villes ont été des capitales, mot rendu dans les Annales des *Hàn*, par *Pouan-kao-tching* ou *Tching-tchong-tching*; dans celles des *Thang*, par *Kia-ssé-tching*, et dans l'Histoire de la Chine septentrionale, par *Tou-tching*. Il y avait douze grandes villes de 5 lis, et plusieurs

dizaines de petites villes qui doivent avoir été dans la dépendance de ces deux royaumes.

Au nord-ouest, ces deux contrées sont limitrophes du pays des *Bourouts*. Telles sont les limites de la province du midi ou *Nân-lou* (c'est-à-dire qui est au midi des monts *Thieu-chân*).

Hami est la porte des deux provinces du sud (*Nân-lou*) et du nord (*Nân-loa*).

A 1,460 lis à l'est de Hami, et à environ 100 lis au sud de la barrière appelée *Kia-kou-kouan*, s'élève le mont *Kouke-tologai*. [« C'est-à-dire le mont à tête bleue, en chinois *Tsing-theou-kai*, situé à 130 lis au sud-est de l'ancienne garnison de *Tchi-kin*, ou *Tchi-kin-wi*]. »

C'est la route pour arriver au pays de *Koukenor* ou *Thsing-hai*.

Les Mongols la suivent pour aller à *Dsang-aotcha*, en dehors des barrières de l'empire (*kouan*).

La route qui sert de communication entre le sud et le nord passe par *Ouvantsi*, traverse le *Tsikedabakhan* et arrive à *Tourfan*; c'est la route principale, praticable aux voitures. Si, en partant de ce point, on tourne à l'ouest, on passe alors au sud-est d'*Ili*; on franchit le passage *Narat-dabakhan*, les monts *Tchoaldous-chân* et *Tchagan-tounggue-chân*, et l'on arrive à la ville de *Kharachar*. On peut parcourir cette route à cheval; il n'y a point de postes militaires.

Observation. « Sous le règne de l'empereur *Yong-tching* (1723-1735), on envoya un député aux páturages de *Tsewang-arabdan*. Dans la 22^e année de

Khien-long (1757), le général *Tchinggondchab*, et *Chouhedé*, du titre de *San-tsun-ta-tchin*, se mirent à la tête d'un corps d'armée et entrèrent une seconde fois dans *Ili*. Tous trois suivirent cette dernière route.

Plus loin à l'ouest, en partant au sud d'*Ili*, on passe la rivière d'*Ili* (*Ili-ho*), on franchit le passage de montagne appelé *Sôgor-dabakhan*, et on passe la rivière *Tehes-ho*; 650 lis plus loin, on franchit le *Mousour-dabakhan*, et, après avoir fait en tout 1,220 lis, on arrive à *Aksou*. On rencontre des postes militaires et la route peut être parcourue à cheval. L'expression *Mousour-dabakhan* se traduit par *Ping-ling*, ou passage de montagne couvert de glace.

A partir du fort de *Gakcha-kharkhaï*, on fait 20 lis et l'on arrive à *Ping-ling*, c'est-à-dire au passage de montagne couvert de glace. Ce passage a 100 lis de longueur; il est formé de blocs de glace entremêlés de larges rochers; quelquefois la glace se fend et s'entr'ouvre, et l'on n'aperçoit plus qu'un abîme sans fond. Alors, pour gravir la montagne, on est obligé d'appliquer des échelles sur la glace et de les transporter continuellement d'un endroit à l'autre. Leur hauteur varie suivant les localités. En hiver et en été, on ne voit que des monceaux de neige, et l'on ne rencontre ni oiseaux, ni quadrupèdes, ni plantes, ni arbres.

Chaque année, les musulmans qui transportent des pièces d'étoffes passent par ce chemin qui, en mille endroits, est glissant et rempli de précipices. Cette montagne offre partout des ossements de chevaux.

Observation. « Ce passage couvert de glace n'est point cité dans les annales des *Han*. Seulement, on lit dans les annales des *Thang*, description du *Si-yu*: « A 300 lis à l'ouest du royaume de *Kou-mé*, on traverse des monceaux de pierres; et l'on arrive à la montagne de glace (*Ling-chân*) qui forme le plateau septentrional des monts *Tsong-ling*. »

On lit encore dans les annales des *Thang*: « La montagne de glace (*Ling-chân*) est couverte de neiges en été comme en hiver. Au printemps et en automne elle offre des masses de glaces qui se fondent de temps en temps et ne tardent pas à se congeler de nouveau. »

Même ouvrage. « La montagne de glace qui forme le plateau septentrional des monts *Tsong-ling*, est le sommet d'un rameau des monts *Kakchan-chan*. Or ces monts ne sont autre chose que les *Tsong-ling*. »

On lit dans les annales des *Han*: « La troisième année de la période *Kien-tchao*, sous l'empereur *Youen-ti* (l'an 40 av. J. C.), *Tching-tang*, du titre de *Fou-kiao-wei*, fabriqua un ordre impérial pour expédier un corps d'armée dont il confia le commandement à six officiers qu'il envoya par deux routes différentes. Trois suivirent la route méridionale, franchirent les monts *Tsong-ling*, et passèrent par *Ta-wan* (Fergana); les trois autres officiers partirent du royaume de *Ouen-sieou* (aujourd'hui *Aksou*), suivirent la route du nord, entrèrent dans la vallée rouge (*Tchi-kou*), traversèrent le pays des *Ou-san* et passèrent par le *Khang-khia*. »

A cette époque, on prenait souvent cette route

pour aller de *Ouen-sicou* chez les *Oa-sun*, ce qui équivalait à aller aujourd'hui d'*Alsou* à *Ili*.

Plus loin, à l'ouest, on part du sud-ouest-d'*Ili*, on passe à 130 lis la station militaire d'*Orgatchoul*, et l'on traverse le passage de montagne appelé *Chantas-ling*.

550 lis plus loin, on franchit le passage de montagne appelé *Barlhôn-ling*.

180 lis plus loin, on passe la rivière *Narin-ho*.

450 lis plus loin, on arrive à la rivière *Oulan-ousou*.

Après avoir fait en tout 2250 lis (225 lieues), on arrive à *Kachgar*. Toute la route peut être parcourue à cheval; elle passe entièrement au milieu du territoire des *Bourouts*. On n'y rencontre aucun poste militaire.

Les passages appelés *Chantas-ling* et *Barlhôn-ling*, font partie des monts *Tsong-ling*.

Voici maintenant les montagnes formées des rameaux des *Tsong-ling*, et que nous avons citées dans la notice de chaque ville.

Au nord-ouest de *Kachgar*: 1° *Letsin-ouhachi-chân*; 2° *Reintou-chân*; 3° *Ke-tse-tou-chân*; 4° *Kang-chân*; 5° *Tiélié-ké-chân*; 6° *I-ke-tse-ke-chân* (*Iktsek-chân*); 7° *Eirat-chân*.

Au nord-ouest: 1° *Aguik-chân*; 2° *Keik-chân*; 3° *Dehai-chân*; 4° *Begos-chân*; 5° *Soukon-chân*; 6° *Barthang-chân*; 7° *Itiyori-chân*.

Au sud-ouest: 1° *Margan-chân*; 2° *Kharat-chân*; 3° *Hetsérat-chân*; 4° *Ourowat-chân*; 5° *Wéitak-chân*.

Au sud-ouest de *Yerliang*: 1° *Mirdai-chân* (il est

à environ 200 lis de la ville); 2° *Markourouk-chân* (il est situé à environ 400 lis de la ville, au sud de *Mirdai-chân*). Toutes ces montagnes sont des rameaux des *Tsong-ling* et du *Nân-chân* (mont méridional).

Dans le territoire d'*Ouchî*, on rencontre 1° le *Kourouktakha-chân*; 2° le *Tondchouson-chân* (tous deux sont situés à environ 200 lis de la ville); 3° le *Bachi-yakhama-chân* (à 100 lis au sud-ouest de la ville); 4° le *Konggourouk-chân*.

« A 200 lis au nord de la ville, les montagnes forment une chaîne continue de l'est à l'ouest. Voici les noms de leurs gorges : 1° *Orou-khouya-irak-chân*; 2° *Ouyou-boulak*; 3° *Moutserouk*; 4° *Ourgai-liék*; 5° *Tsindan*; 6° *Idik*; 7° *Kokbachi*; 8° *Monghosou*; 9° *Inggarat*; 10° *Kichigan-boulak*; 11° *Selektachi*; 12° *Khai-hi*.

« Ces gorges occupent une étendue de plusieurs centaines de lis. »

Dans le territoire d'*Akson*, on rencontre : 1° le *Mousour-dabakhan* (il est situé au nord de la ville); 2° (au nord-est de la ville) le *Yen-tchi-kheou-chân* (c'est-à-dire la montagne du canal salé).

Dans le territoire de *Koutché*, on rencontre le *Ting-kou-chân* (au sud de la ville).

Dans le territoire de *Kharchar* : 1° *Bortou-chân*; 2° *Tchagan-tonggou-chân*; 3° *Tehouldous-chân*. (Ces trois montagnes sont au nord de la ville.)

Toutes ces montagnes sont des rameaux des *Tsong-ling* et du *Pé-chân* (mont septentrional).

Le rameau qui part de ce point, vers l'est, et tra-

verse le pays d'Ouroumtsi, forme le *Bogida-chân* (au sud de *Feou-kang-hien*), et le *Song-chân* (ou mont des Pins) au sud de la ville de *Kou-tching*. Celui qui s'étend jusqu'à *Barkoul* forme le *Ki-lien-chân*. Plus loin, à l'est, il passe au nord de la ville de *Hami* et arrive à *Talnatsin*. Là finit le mont *Pé-chân* (ou mont septentrional).

Observation. « Toutes les montagnes des frontières sud d'Ili sont aussi des portions et des rameaux des *Tsong-ling*, et du *Pé-chân* (mont septentrional).

« A environ 100 lis au nord de la ville de *Tarbagataï*, on rencontre le mont *Tchoakhontchou-chân*, à 70 lis à l'ouest de la ville de *Baktou-chân*; à environ 200 lis, au nord-est de la ville, le mont *Tchourkhouatchou-chân*; à environ 600 lis, à l'est de la ville, le *Sari-chân*; à environ 500 lis, au sud-est de la ville, le *Dardamtou-chân*; à environ 200 lis, au sud de la ville, le *Barlouk-chân*; à environ 300 lis, au sud-ouest de la ville, le *Guédesou-chân*; en obliquant à l'est du *Guédesou-chân*, on trouve le *Tchonokoutouk-chân*.

« A environ 200 lis, au nord-est de la ville, le *Maokaïko-ling-chân* (mont glacé de *Maokaïko*); à environ 200 lis, à l'est de la ville, l'*Olkhotchour-chân*.

« A 380 lis, au sud de la ville, le *Tsindalan-chân*; à 70 lis, au nord de la ville, le *Ouliyasoutou-chân*. Toutes ces montagnes n'appartiennent point au groupe des monts *Tsong-ling*. »

(La suite à un prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE.

LISTE

Des ouvrages imprimés à Constantinople dans le cours des années 1843 et 1844 (continuation du tome III, pag. 225), par M. DE HAMMER PURGSTALL.

207. *مجد امين حاشيدى قره خليل*

Gloses de Mohammed-Emin, sur le traité de Khalil-ben-Hassan, nommé Kara-Khalil, imprimé au milieu de zil-hidjé 1258, c'est-à-dire, au commencement de janvier 1843.

Nous apprenons, par la première page, que ces gloses ont été composées en 1105 (1693), et intitulées : *الرسالة العونية في ايضاح الحاشية الصدرية*, c'est-à-dire, « Traité pour aider à l'éclaircissement des gloses *sadréy* », et la dernière page nous apprend le titre du traité de Mohammed-Emin, savoir : *جبه الوحدة*, « la Plage de l'unité. »

208. *شرح ابيات التلخيص والمختصر*

Commentaires des distiques du Telkhis et du Mokhtasser.

Ces deux ouvrages sont un abrégé de l'encyclopédie rhétorique de Sekaki : le premier, de Djelal-eddin-Mahmoud-Karwini, mort en 739 (1338); le second, de Saad-eddin-et-Tellazani, mort en 792 (1389). L'auteur du commentaire des vers arabes contenus dans ces deux ouvrages est Ossameddin-Moustafa, célèbre par plusieurs œuvres philologiques et dogmatiques, dont quelques-unes ont été imprimées à Constantinople. Ce volume, grand in-8° de 273 pages,

imprimé à la fin de moharrem 1259 (février 1843), contient la traduction et l'analyse grammaticale de trois cents distiques arabes, dont quelques-uns sont d'une véritable valeur poétique, comme, par exemple, le suivant, pag. 121 :

وكان البرق معنى فار فانطبأنا مرة وانفجأنا

• Loué soit le Seigneur dans le choc des orages,
Quand du livre du ciel ils feuilletent les pages!

209. مختصر معاني

L'abrégé du Maani, partie de la rhétorique de Mesoud-et-Tef-tazani, nommé ci-dessus. 1 volume in-8° de 252 pages, imprimé au milieu de ssafer 1259 (mars 1843).

C'est le même ouvrage qui a été publié, il y a une trentaine d'années, à Calcutta. En grand in-4° de 705 pages.

210. منتخبات اوليا چلبى

Extraits choisis d'Ewlia-Tchelebi, imprimé au milieu de djemaa-oul-oula 1259 (à la mi-juin 1843).

C'est un extrait fort moigre de la partie constantinopolitaine des voyages d'Ewlia, dont le premier volume a été publié dans une traduction anglaise par le comité des traductions à Londres.

211. اللى دوت فربى شرى

Le commentaire des cinquante-quatre articles d'obligation divine (Fars). Un petit in-8° imprimé au mois de djemazioul-ahir 1259, c'est-à-dire, à la fin de juillet 1843. En turc.

Ces cinquante-quatre articles d'obligation divine, ou de devoirs parfaits du moslim, datent de l'un des premiers docteurs de l'islam, Hasan de Bassra, 110 (728). L'auteur du commentaire est le cheikh Ssalahi-Abdallah-Efendi, 1096 = (1781), auteur fort moderne, dont la biographie, accompagnée de l'énumération de ses ouvrages, précède les feuilles paginées..... Les pages sont au nombre de 56.

سلكونى على التصورات 212.

Gloses aux Tassawourat, qui sont, d'après la définition donnée par Djordjani dans le *Taarifat*, les conceptions d'une chose dans l'entendement.

Ce titre est celui d'un chapitre de la *Chemsvet*, c'est-à-dire de la logique de Nedjm-eddin-Ali-el-Kazwini. L'auteur de ces gloses est Sielcouthi; imprimées au milieu de djemazioul-ewwel 1259 (juin 1843), 284 pages in-8°.

تصورات 213.

Cet ouvrage* porte en tête le simple titre *Tassawourat*; mais, à la seconde page, on trouve le titre complet:

حريز القواعد المنطقية في شرح الرسائل الشمسية

Exposé des règles logiques, pour servir de commentaire à la Chemsvet.

*A la dernière page, on lit: «C'est ici que finit l'impression du livre des *Tassawourat-et-Tasdikat*, au commencement de djemazioul-akhir, l'an 1259 (juillet 1843).»

سلكونى على التصديقات 214.

Le commentaire de Sielcouthi sur les-Tasdikat.

Les *Tasdikat*, c'est-à-dire les affirmations, sont un autre chapitre de la *Chemsvet*. Le commentateur est déjà connu par plusieurs autres ouvrages rhétoriques et dogmatiques qui ont paru à Constantinople. Comme les gloses du *Mothawal* et l'appendice aux gloses des *Khiali*¹, ce volume in-8°, de 179 pages, a été imprimé à Constantinople à la fin de cheval, c'est-à-dire au mois de novembre 1843.

منشآت الحاج عاكب افندى 215.

واشعار الحاج عاكب افندى

¹*Histoire de l'empire ottoman*, tom. III, pag. 590 et 592 (texte allemand).

Les modèles de lettres d'Aakif-Efendi, et ses vers. Les deux parties forment un seul volume, de 199 et 39 pages; l'ouvrage a été imprimé au mois de ramadan 1259 (octobre 1843).

216. تعليقات

Notes du cheik Khalid de Bagdad, résidant à Damas, aux gloses de Sielcouth, faites par celui-ci sur le commentaire de Khiali.

C'est un pendant aux notes supplémentaires que Sielcouth a composées lui-même sur les gloses de Khiali, ouvrage imprimé en 1235 (1820). Celui-ci est un volume in-8° imprimé au milieu de zilkadé 1259 (décembre 1843), 147 pages, dont les quatorze dernières contiennent un second ouvrage du même cheikh Khalid, intitulé : رسالة في تحقيق الآرادة الجزية. « Traité sur la vérification de la volonté partielle. »

217. رسالة في الحق السميعة

Traité sur l'emploi de la formule : Au nom de Dieu. In-8°, 56 pages; imprimé au mois de zilhidje 1259 (déc. 1843).

L'auteur est Ibrahim-Efendi, un des ouléma de Kaisaryé, connu sous le nom de Geuri-Bouyouzadé, c'est-à-dire le fils de l'homme aux grands yeux, né en 1160 (1747), mort en 1253 (1837), qui est aussi l'auteur d'une traduction turque de l'ouvrage d'Ossameddin sur les allégories. Ce livre est divisé en vingt-huit sections sur la formule connue. « Au nom de Dieu. »

218. مقالات طبية

Discours de médecine, par Khairoullah, fils de l'inspecteur de l'école de médecine à Constantinople. In-8°, 149 pages; imprimé à la fin de zilhidje 1259, c'est-à-dire au commencement de janvier 1844, avec des tables pathologiques et anatomiques.

Les trois dernières feuilles contiennent vingt-quatre ad-

monitions (wassvet), c'est-à-dire, règles de conduite pour le médecin.

219. حاشية عصام على التصديقات.

Glosses d'Ossam sur les Tawdikat.

C'est Ossam-eddin, auteur de plusieurs ouvrages philologiques, notamment du Traité sur l'allégorie. Volume in-8° de 209 pages, imprimé l'an 1259 (1843), sans que le mois y soit ajouté, comme c'est la coutume. Il en est de même dans l'ouvrage qui suit et qui n'a point de titre en tête, également imprimé en 1259.

220. شرح تحفة وهبي.

Commentaire sur le glossaire arabe-turc Nokhbêi Wehbi, qui est le pendant du *Tohset*, glossaire turc et persan de Wehbi, imprimé à Constantinople, avec le commentaire d'Ahmed-Hayati-Efendi, en 1215 (1800).

Le même service qu'Ahmed-Hayati a rendu au *Tohset*, a été rendu au *Nokhbê* par l'auteur de ce volume, de 446 pages in-folio. Il se nomme le cheikh Ahmed, domicilié au village de Yaya, dans le voisinage de Magnésie, mais présentement l'un des mouderris de la capitale. On trouve au commencement du volume quatre éloges de l'ouvrage: le premier par Cheikh-zadé-es-Seid-Mohammed-Esaad, l'historiographe de l'empire ottoman et grand juge de la Roumélie; le second par Mohammed-Djémal-eddin, connu parmi les oulémas sous le nom de Kârssi-zadé, le correcteur du *Moniteur ottoman*; le troisième par le seid Ahmed-Esaad, le moufti de la ville de Magnésie, présentement mouderris à Constantinople, et le quatrième par Abdoullah-el-Ferdi-el-Khalidi, le derviche nakhschibendi. Ces éloges, écrits en arabe, partie en prose et partie en vers, s'appellent *takriz*, c'est-à-dire « de la tannerie, » ou plutôt « du tanné, » non pas dans le sens que l'objet des éloges en soit fatigant et ennuyeux, mais parce qu'il en devient lisse et poli comme du cuir tanné.

طبری کبیر ترجمہ سی 221.

La traduction de l'histoire universelle de Thaberi, 5 tomes in-folio reliés en un seul volume : le premier tome de 167 pages, le second de 147 pages, le troisième de 138 pages, le quatrième de 164 pages, le cinquième de 201 pages; imprimés à la fin de moharrem 1260 (février 1844).

C'est non-seulement un des ouvrages les plus volumineux, mais aussi des plus utiles qui soient sortis des presses ottomanes. La traduction paraît être celle que cite Hadji-Khalifa, qui n'en nomme pas l'auteur. Le premier volume contient l'histoire des prophètes jusqu'à Moïse et inclusivement; le second, l'histoire des trois anciennes dynasties persanes; le troisième, l'histoire de Marie, Jésus, Jean, Jonas, et des rois de la quatrième dynastie persane, et celle du prophète jusqu'à son émigration de la Mecque; le quatrième, l'histoire du prophète Mohammed depuis son émigration jusqu'à la fin du califat d'Osman; le cinquième commence au califat d'Osman et continue jusqu'à celui du calife Mokta-der-Billah en 289 (901 de l'hégire).

Les vers arabes sont pour la plupart sans traduction; et, si la traduction est donnée, elle est fort inexacte et tronquée; on en peut juger par l'échantillon suivant, pag. 158 du tome V, où se trouvent les quatre distiques suivants du grand poète Ebou-Nouwas sur la mort de Haroun-Beschid et l'avènement de son fils Mohammed-Emin au trône :

جری جزاری بالتعمد والقس
 فتمن فی مقام وفي عرس
 القلب تبکی والتقر شاحکة
 فمن فی وحشة وفي انس
 بهکنا التمام الامین
 وبیکنا وفات الامام بالامس

بدران بخکتی ببعداد فی الخلد
وبدر بطوس بالزمن

Quelques jours sont heureux, quelques-uns sont atroces.
Les uns passés en deuil, et les autres en nocces.
Sur les lèvres les ris, les larmes dans les cœurs;
Quelquefois rassurés, quelquefois pleins de pleurs.
Hier nous ayons pleuré d'Aaron les funérailles;
Aujourd'hui nous chantons d'Émin les fiançailles.
Deux lunes à Bagdad se lèvent en riant;
Une autre a disparu à Tous en se couchant.

Le traducteur turc rend le sens comme il suit :

L'état du monde varie tous les jours. Quelques-uns sont joyeux,
d'autres malheureux. Le monde met son fils sur le trône et sur la
bière; et l'on voit dans le même endroit le deuil et la nocce.

222.

Sans titre mis en tête. Ce sont les gloses de Molla-Khiah
au commentaire de Saad-eddin-et-Testazani sur les dogmes
de Nesefi. 1 volume in-8° de 191 pages, imprimé au mois
de moharrem 1260 (février 1844).

223. درر الأحكام في شرح غرر الأحكام.

*Les perles des juges, servant de commentaire au Ghurur-el-
Ahkam.*

C'est le commentaire du grand juriconsulte Molla-Khos-
rew, mort en 805 (1480), sur son propre ouvrage intitulé :
*Les heurs des préceptes dans les branches de la jurisprudence
handfite, غرر الأحكام في فروع الحنفية.* Grand in-4° de 830
pages, imprimé à la fin de safer 1260 (mars 1844).

224. شرح علم حال.

Commentaire de la science religieuse.

C'est ainsi qu'il faut entendre l'Ilmi-Hal, qui ne se trouve

point parmi les trois cent sept sciences de l'encyclopédie arabe, mais qui n'est autre chose que la connaissance des obligations indispensables de la religion et du culte du musulim. *Imî-Ahmed-Efendi* donna ce titre à un extrait du catéchisme musulman de *Birgueli*, et l'auteur du commentaire en question, *Khouloussi-el-Hadj-Moustafa-ben-Mohammed*, le commença, comme la première page nous l'apprend, à la fin de l'an 1189 (mars 1776). Il l'intitula : *فصل البحرين*, c'est-à-dire « le débordement des deux mers, » et se réfère à son autre ouvrage *Hakikol-Hakik*, composé sur celui de *Birgueli*. In-8°, 96 pages; imprimé au mois de *ssafer* 1260 (mars 1844).

225. رسالة عبديده نقشبندية

Traité du serviteur de Dieu; Nakschbendi.

L'auteur en est *Ali-Behdjat-Efendi*, le cheikh *Nakschbendi*, lequel, appartenant tant à l'ordre des derviches *nakschbendi* qu'à celui des derviches *mewlewi*, a soin de publier ici les deux arbres généalogiques de sa doctrine mystique, soit comme *nakschbendi*, soit comme *mewlewi*. Ces documents généalogiques de la doctrine se nomment *Silsilouné*, c'est-à-dire « livre de la chaîne. » C'est la chaîne pythagoricienne des mystiques de l'Orient, qui font tous remonter leurs doctrine et traditions, soit à *Eboubekr*, le premier, soit à *Ali*, le quatrième des *khelifes*, et, par l'un ou l'autre, immédiatement au prophète. La première chaîne, celle des *nakschbendi*, ne compte que vingt-huit, la seconde, celle des *mewlewi*, trente et un chaînons ou générations dans le même espace des 1260 années de l'hégire. La première remonte à *Eboubekr*, et la seconde à *Ali*, suivant les règles principales de la vie mystique, dont la base ne saurait être autre que la loi divine et le dogme de l'islam. Le *soli bon musulman* est à peu près au *soli panthéiste* ce que le *gnostique chrétien* de *saint Clément d'Alexandrie* est aux *gnostiques hérétiques* des premiers siècles du christianisme. Le

tout ne forme qu'un petit volume in-8° de 21 pages, imprimé au mois de rebi-oul-ewwel 1260 (avril 1844).

226. حاشية السيد علي التصورات

Gloses de Seid-Ali aux Tassawwurat. 1 volume in-8° de 147 pages, imprimé au commencement de reboul-ewwel 1260 (avril 1844).

L'auteur de ces gloses est le grand savant Seid-Ali-Djorjani, mort en 794 (1385). Ce sont des gloses sur la même partie de la logique de Karwmi, dont il a déjà été question sous les numéros 212 et 213.

227.

Cette petite brochure, de 13 pages, imprimée au même mois que l'ouvrage précédent, sans titre, renferme le petit catéchisme du grand mystique Missri, en quatorze questions et réponses. Missri, qui mourut en 1111 (1699), est connu par les extraits de son diwan, donnés par Pétis de la Croix dans son Histoire de l'empire ottoman, et par ceux donnés dans l'Histoire de la poésie ottomane. L'impression de son diwan a suivi celle de cette brochure dans l'intervalle d'un mois.

228. ديوان نيازي

Le Diwan de Niazî.

C'est le recueil des poésies mystiques du cheikh Missri, lequel, comme poète, a pris le nom de Niazî, et qui a joué un rôle politique sous le règne de Mohammed IV. Niazî mourut en 1111 (1699). Sa biographie est donnée dans celles des poètes ottomans (tom. III, pag. 587). Pétis de la Croix en a parlé dans son Histoire de l'empire ottoman, et a donné un échantillon de ses poésies, lequel ne se retrouve pas dans ce diwan, imprimé, aux premiers jours du mois rebi-oul-akhir 1260 (à la fin d'avril 1844), en caractères neskhtaalik. 84 pages in-8°.

Missri a été accusé plus d'une fois d'infidélité à cause des éloges donnés, dans ses ouvrages, à Jésus. Ces éloges se retrouvent dans quatre gazels de ce diwan, qui en comprend cent quatre-vingt-cinq, et se termine par un mesnewi de vingt-quatre distiques. Quoique le diwan soit tout mystique, il y a un gazel (c'est le cent soixante et quatorzième) qui est tout à la louange du beau vallon d'Asponzi, aux environs de Malatia, ville natale du poète. Parmi ces cent quatre-vingt-cinq gazels, il y en a quatorze en arabe; les autres sont en turc, et plusieurs mériteraient d'être traduits. On peut juger de leur esprit et de la manière du poète par le premier, qui suit ici en texte et en traduction.

ای گوگل کل غیریدن کج عشقه ایله اقتدا
 زمره اهل حقیقت آئی قلش مقتدا
 جمله موجودات و معلومات عشق اقدمدر
 زیرا عشق اولیننه بولدیلر ابتدا
 م دخی جمله فنا بولدقده عشق باقی فالور
 بو سبیدن دیدیلرکم عشقه یوقدر انتها
 دیلرم سندن اخدا یا ایله توفیق رفیق
 بر نفس گوگلکم سنک عشقکدن ایقه کل جدا
 ها سوی عشقک سودامنی گوگلدن آل
 عشقی ایله عالمه اطا آما
 عقله طاموده اولق جتیدر عامق
 لیک جتده اولورسه طامودر عشق اطا
 ای نیازی مرشد استرمن بو بولک عشقه اوی
 انبیا و اولیایه عشق اولوردر عما

Mou cœur, renonce à tout et ne tient qu'à l'amour.
 Les mystiques exacts ne suivent que l'amour.

Parce qu'il devança tous les âges au monde,
 Le principe de tout, l'origine, est l'amour,
 Quant tout sera fini, lui seul fera la ronde.
 C'est pourquoi l'on a dit que sans fin est l'amour,
 Je te demande, ô Dieu! que tu me sois le guide,
 Et que pas un moment ne me quitte l'amour!
 Fais qu'à jamais mon cœur de passions soit vidé,
 Qu'ici-bas et là-haut soit mon ami l'amour.
 L'amour, au paradis, est la béatitude.
 Des amants bienheureux leur Eden, c'est l'amour.
 Qui me dirigera dans cette solitude?
 Des prophètes, des saints, le seul guide est l'amour.

Trois passages, dans lesquels il est question de Jésus,
 sont les suivants, dans le cinquante-neuvième gazel:

بوكله بر اولدی دم عیمی ایله مصری

Misri est animé du même soufle que Jésus.

Dans le cent vingtième gazel :

بن طوغردم آنا سوعیمایم

J'ai mis aussi au monde sans mère Jésus.

Dans le cent trente-huitième gazel, le dernier distique :

نه مصری م نه مهدی م نه عیمی م نه انسام
 بو بنان دایما شعک ولی پروانه بی م بن

Je ne suis ni Misri, ni Mehdi, ni Jésus, ni un homme;
 Mais je suis le papillon de cette bougie toujours ardente.

Dans le sens de la doctrine véritable des soufis, il dit,
 dans le dernier distique du cent onzième gazel :

هدی کثرتک اولان ادم نیازی سویلتور
 عالم وحدت ایچند» سوزدان اولورم

A présent, dans le monde de la pluralité, on parle de Niaz
 comme d'un homme.

Dans le monde de l'unité, je suis identifié avec Dieu.

† Son amour, l'amour de Dieu, auquel se rapporte tout le gazel.

Le cent soixante et dix-neuvième gazel est remarquable, non-seulement par la tournure singulière répétée dans tous les distiques, qui finissent tous comme le premier, que voici :

قصاب الدك قويموم يا اوبنى يا ابر اوبنى
جلاد اركند بومم يا اوبنى يا ابر اوبنى

Dans la main du boucher, je suis le mouton; c'est lui qui me (tue), ou moi, lui.

Devant le bourreau, je suis le cou; c'est lui qui me (abat), ou moi, lui.

Mais il est encore remarquable par l'année de l'ère chrétienne qui s'y retrouve (1691), et par la mention de Jésus.

229 b. ديوان نسيمي

Le diwan de Nesimi.

Grand in-4°, de 133 pages, imprimé à la fin de rebi-oul-khîr 1260 (mai 1844). C'est le recueil des poèmes mystiques de Seïdi Nesimi, dont j'ai parlé dans l'histoire de la poésie ottomane. Un vol. de 125 pages.

236. شرح اوراد قادري مستنعم زاده

Commentaires des litanies de Kadiri, par Moustakim-zadé.

La traduction du mot *evrad*, comme litanie, est justifiée par le contenu de cette petite brochure de 34 pages in-8°, imprimée au mois de djemazi-oul-oula (juin 1844). On y trouve une définition exacte du sens différent du mot صلوة au singulier, et du même mot صلوات au pluriel. Dans le singulier, c'est la prière régulière; dans le pluriel, ce sont des grâces implorées sur le prophète; les تسلمات sont des saluts, les تعظمان des magnificats, les تحيات des vœux, les اوراد des litanies, les دعوات des oraisons; les نعرات des hymnes, et les الرقيات des psaumes. L'auteur du commentaire est le grand jurisconsulte Soleiman-Moustakim-zadé, qui vécut dans la moitié du siècle passé, et fut l'auteur

de plusieurs ouvrages cités en note dans ma biographie des poètes ottomans (t. IV, p. 301). L'auteur des litanies est le grand cheikh mystique Abdalkadir-Guilani, mort en 561 (1165), fondateur de l'ordre des derviches kalfis, dont le tombeau se trouve à Bagdad et est visité par de nombreux pèlerins. Ces litanies s'adressent au prophète, chaque article commençant par les mots الصلوة والسلام عليك. «Grâces et salut sur toi!» Ainsi, on lui adresse successivement les différents noms de : «amant de Dieu, ami de Dieu, prophète de Dieu, le pur de Dieu, la meilleure des créatures de Dieu, la lumière du trône de Dieu, l'intendant de la révélation de Dieu, l'ornement de Dieu.» Ensuite : «Grâces et salut sur toi, qui as été ennobli par Dieu; sur toi, qui as été honoré par Dieu, qui as été magnifié par Dieu, qui as été instruit par Dieu; sur toi, le seigneur des apôtres, l'imâm de ceux qui craignent Dieu, le sceau des prophètes, la miséricorde des mondes, l'intercesseur pour les pécheurs, le prophète du Seigneur des mondes, sois gracieux *سَلِّ*, *propitius esto*, ô mon Dieu, pour Mohammed le bon prophète, le maître du poste le plus élevé! pour lui qui est la langue féconde, la plus noble des créatures humaines, l'assemblage des vérités de la foi, le Sinaï des transfigurations bienfaisantes, le lieu de la descente des mystères de la miséricorde, la noce du royaume céleste, le lien médiateur des prophètes, l'avant-garde de la troupe des apôtres, le commandant de l'escadron des prophètes, la plus excellente de toutes les créatures, le porte-étendard des plus grands honneurs, le possesseur de la plus haute gloire, le témoin des secrets de l'Éternel, celui qui révèle les premières lumières; l'interprète de la langue éternelle (du Coran), la source de la science, de la douceur et de la sagesse; celui qui manifeste la générosité universelle et particulière, qui est la prunelle de l'existence du monde supérieur et du monde inférieur; l'esprit qui anime le corps des deux mondes, la source de la vie céleste et terrestre; celui qui confirme la soumission par

les degrés les plus sublimes, qui est doué des qualités des élus, l'ami le plus grand, l'amant le plus honoré, notre seigneur Mohammed, le fils d'Abdallah, fils d'Abd-el-Mottalib.

محاسن السنانية الكبرى. 231.

Les grandes assemblées sinaniennes, volume in-4° de 514 pages, imprimé au mois de djemazi-oul-oula (juin 1844); ouvrage de Hassan, fils d'Umni-Sinan, c'est-à-dire, du fondateur de l'ordre des derviches sinan-ununis, mort en 1879 (1568).

Quoique Hasan soit qualifié, à la fin de cet ouvrage, fils d'Umni Sinan, il n'est que son petit-fils, comme il est dit expressément dans la biographie de Cheikhi, continuateur des Biographies des ouléma, par Athayi. Il mourut l'an 1088 (1677), comme prédicateur et interprète du Coran à la mosquée du sultan Mohammed II. Le titre de l'ouvrage se rapporte au nom de son grand-père (du côté de la mère) Umni-Sinan. Ce sont cent soixante et dix chapitres exégétiques du Coran intitulés *Medjalis*, c'est-à-dire assemblées. Elles n'embrassent que les quarante-sept premiers chapitres du Coran, à l'exception des sourates XII, XXVI, XXXVII et XXXVIII. Ce commentaire n'explique pas tous les textes de ces sourates, mais s'attache seulement aux vers principaux et les plus célèbres de chacune, en les éclaircissant chacun par une couple des traditions du prophète, dont ce volume contient au delà de cinq cents. Ainsi il est à la fois un trésor d'exégèse et de traditions. A la fin de chaque assemblée, se trouvent intercalés des vers du *Mesnevi* de Djelal-éddin-Roumi, et il est fort probable que ce sont ces additions aux assemblées sinaniennes qui ont fait attribuer à Moustakim-zadé un ouvrage portant le même titre. Dans les quarante chapitres du Coran, l'auteur a choisi les versets les plus célèbres, tels que le verset du trône, celui de l'empire de la lumière, de la tagess, etc. Pour donner un exemple de l'exégèse intelligente et concise de l'auteur, nous citerons seulement celle du ver-

set de la sagesse : « Il donne la sagesse à qui il veut, et qui-conque a obtenu la sagesse a obtenu un bien immense. » L'auteur définit la sagesse comme savoir utile et action qui plaît à Dieu. Il y ajoute le mot de la tradition : « Le commencement de la sagesse est la crainte de Dieu, » et puis la fin du 28^e verset de la sourate xxxv : « Les savants d'entre les serviteurs de Dieu le craignent. » Le demi-millier de traditions rassemblées dans cet ouvrage aurait plus de prix encore, si la moitié ne se rapportait uniquement aux prières et litanies en l'honneur du prophète. Immédiatement après chaque texte choisi du Coran, suit une couple de pareilles traditions, qui souvent ne diffèrent que d'un seul mot, et ce n'est que dans la suite de l'exégèse que deux ou trois autres traditions sont rapportées. Chacune est appuyée de ses sources et autorités, et une centaine des noms des traditionnistes les plus célèbres se trouvent cités à plusieurs reprises. Outre cette centaine de piliers de la tradition mahométane, se trouvent cités aussi, dans cet ouvrage, une centaine des ouvrages les plus importants de tradition et de jurisprudence musulmanes, dont au moins la moitié est connue par le nom et la date du décès de leurs auteurs ; tels sont :

1^o التنبيه في فروع شافعية, *L'admonition*, . . . du Chirazi, mort en 452 ;

2^o التلية *L'ornement*, d'Ebon-Naaim, mort en 430 ;

3^o صبا القلوب, *La lumière des cœurs*, d'Ibn-Ejoub-er-Razi, mort en 447 ;

4^o وعب الأيمان, *La vallée de la foi*, de Beihaki, mort en 458 ;

5^o دلائل النبوة, *Les preuves de la prophétie*, du même ;

6^o منهاج العابدين, *Le sentier des dévots*, de Ghazali, mort en 508 ;

7^o المسالك, *Les routes*, du Baghewi, mort en 516 ;

8^o المررد العذب, *L'abreuvoir doux*, du même ;

9° معالم التنزيل. *Les marques de la descente de la parole divine*, du Baghewi;

10° المصابيح. *Les lampes de la Soufna*, du même;

11° مشكوة المصابيح. *Le foyer des lampes*, commentaire de l'ouvrage précédent, par Mahmoud-el-Elheri, achevé en 563;

12° الترغيب والترهيب. *L'encouragement et l'intimidation*, d'Ismail et d'Isfahani, en 535;

13° التفسير في التفسير. *L'exégèse facilitée*, par Nesefti, mort en 535;

14° الغايق. *L'excellent dans la tradition*, de Zamakhscheri, mort en 538;

15° الشفا في حقوق المصطفى. *La guérison dans l'enseignement des droits du prophète*, par Ayadh, mort en 544;

16° فتح الغيب. *Les mystères ouverts*, par le cheikh Guilani;

17° خالصه الحقايق. *Le résumé des vérités*, par Rahmed Farahi, mort en 607;

18° المعرب في اللغة. *L'étrange sens dans la langue*, par Motharrez, mort en 610;

19° شرف المصطفى. *La noblesse de l'élu, c'est-à-dire du prophète*;

20° سلوة الاحزان. *La consolation des tristesses*, par Ibnol-Djewzi, mort en 654;

21° الوفا في الفضائل المصطفى. *Ce qui suffit des excellentes qualités du prophète*, par le même;

22° الترياق. *La thériaque*, du même;

23° مفتاح الغلاح. *La clef du salut*, du même;

24° الترغيب والترهيب. *L'encouragement et l'intimidation*, du cheikh Monari, mort en 656;

25° التذكرة. *Les mémoires*, de Kortbobi, mort en 671;

- 26° الرياض الصالحين, *Les jardins des pieux*, par Newewi, mort en 676;
- 27° حلية الأبرار, *L'ornement des justes*, par le même;
- 28° مدارك التنزيل وحقايق التأويل, *Les degrés de la descente de la parole divine*, par Neseli, mort en 701;
- 29° رياض الجنان في تفسير القرآن, *Les jardins du paradis dans l'exégèse du Koran*, par Abderrahim de Slama, mort en 728;
- 30° منهل التروی, *L'abreuvoir de la tradition*, par Ibn-Djemaat, mort en 732;
- 31° صحاح المصابيح, *Le vérificateur des lampes*, par Sobkhi, mort en 756;
- 32° روضة الرياحين, *Le jardin des herbes odoriférantes*, par Yafii, mort en 767;
- 33° بحر العلوم في التفسير, *La mer des sciences de l'exégèse*, par Ala-eddin de Samarkand, mort en 860;
- 34° إلقول البدع, *La parole très-rare dans la prière*, par Sakhawi, mort en 891;
- 35° البدور السافرة في أمور الآخرة, *Les pleines lunes voyageuses pour les affaires de l'autre monde*, par Soyouthi, mort en 911;
- 36° مسالك الحنفا, *Les routes des orthodoxes*, par le même;
- 37° الدر المنثور في التفسير, *Les perles éparses de l'exégèse*, par le même;
- 38° مسالك الحنفا, *Les routes des Hanéfites*, par Kastelani, mort en 923;
- 39° المسند, *L'appui*, par Bezar, mort en 923;
- 40° مشارق الأنوار, *Les orientes des lumières prophétiques*, par Ssaghani, mort en 960;
- 41° جامع الأنوار في التفسير, *Le collecteur des lumières de l'exégèse*, par Ibn-Hanuz d'Andrinople, mort en 970;

42° مجمع الفوائد, *Le recueil des profits*, par Menawi, mort en 1019;

43° التيسير, *Les moyens de faciliter*, par le même;

44° القيص القدير, *Le débordement des faveurs du Tout-Puissant*, par le même;

45° شرح جامع الصغير, *Le commentaire du petit Djami*, par le même;

46° كنوز الحقايق, *Les trésors des vérités*, par le même;

47° et 48° Deux commentaires du Massabih, l'un d'Ibn-Melik, l'autre le Dhia-el-Mokhtar;

Enfin, 49° et 50° *Le grand et le petit recueil de traditions.*

Outre cette cinquantaine d'ouvrages, dont les auteurs sont connus, il y en a une vingtaine dont les auteurs sont inconnus, ou dont Hadji-Khalifa ne donne point les dates; tels sont:

1° أنفع المجالس, *La plus utile des assemblées*;

2° تحفة المجالس, *Le don des assemblées*;

3° التنبية, *L'ulmonition*, d'Ebou-Leis;

4° التمجيز, *L'accomplissement*, de Bescheri: c'est un commentaire des noms de Dieu;

5° تنوير السالكين, *L'illumination de ceux qui voyagent dans le sentier des sôfis*.

Les cinq ouvrages précédents ne se trouvent point dans Hadji-Khalifa, mais il indique les quatre suivants:

6° الثواب القرآن, *Le mérite du Koran*, par Ehou-bekr-ben-Ebi-Schejbe;

7° حدائق الحقايق, *Les jardins des vérités*, par Mohammed-ben-el-Mortehal, de Hamadan;

8° در المنظم, *Les perles bien enfilées, sur la naissance du prophète*, par Eboul-Kasim-Mohammed-ben-Osman;

9° رونق المجالس, *La splendeur des assemblées*, d'Ebou-Hafs-Omer-ben-Abdallah, de Samarkand;

10° زهرة الرياض في المواعظ, *La fleur des jardins de la*

prédication, par le cheikh Tadjol-Islam Souleiman-ben-Daud.

11° روضة المتقين, *Le jardin de ceux qui craignent Dieu*, inconnu à Hadji-Kalfa;

12° روضة زندوستی, *Le jardin de Zendosti*;

13° الفجر المبرير, *L'aurore brillante*, du Fakihani;

14° الفوائد, *Les profits*, d'Ebi-Nassr-Abdol-Kerim, de Chiraz;

15° الكامل, *Le parfait*, d'Ibn-Aada;

16° كهيا الغنا, *La chimie du contentement*;

17° لباب التفسير, *La moelle des exégèses*, par le cheikh Burhan-eddin-Tadjol-Korra, c'est-à-dire, *la couronne des lecteurs*;

18° مجمع الفوائد, *Le recueil des profits et le guide à la vérification des points litigieux*, par Moustafa-ben-Iousouf-Saati;

19° مفتاح الفلاح ومصباح الأرواح, *La clef du salut et la lampe des esprits*;

20° مسند الفردوس, *L'accouoir du paradis*, par Dilemi.

Enrichi d'extraits de tous ces ouvrages, celui d'Oumm-Sinanzadé contient des anecdotes, non-seulement sur le prophète, mais aussi sur Jésus, et sur des saints musulmans, tels que Ibrahim-ben Edhem-Obeis-Karni, Zoulnoun-Misri-Djoneid, Schübli, etc.

232. صلاحی افندی قدس سره حضرتلرینک الی دوت. فرغ شری

Les cinquante-quatre faridh (devoirs d'obligations divines) commentés par Ssalahi Efendi, imprimé en djemazi-jul-akhir 1260 (juillet 1844).

C'est la seconde édition de l'ouvrage mentionné sous le n° 211.

233. امعان الانظار

L'intensité des regards, nommée aussi *l'esprit des commen-*

tares, imprimé au mois de djemazi-oul-akhir 1260 (juillet 1844) : 133 pages in-8°.

C'est le commentaire du molla Mohammed-ben-Pir-Ali, connu sous le nom de *Biryneli*, mort en 980 (1572). Le premier des commentaires de l'ouvrage grammatical mah-soud, mentionné par Hadji-Khalifa.

234. مطول على التلخيص

Le long commentaire du *Telkhuss* par Tefazani, imprimé au mois de redjeb 1260 (août 1844) : 442 pages in-4°.

235. زبدة النصائح

La crème des conseils, traduction turque d'un ouvrage très-célèbre de l'un des plus grands mystiques, généralement connu sous le nom du moufti de Herat.

C'est sous ce nom que Djami le cite souvent dans sa Biographie des soufis. Il se nommait Ebou-Ismaïl Abd-Allah ben-Ebi-Manssour Mohammed el-Anssari, mort l'an 396 (1005). Djami lui a consacré un article assez long (c'est la trois cent quatre-vingt-quatorzième biographie). Ce sont trois cent-trente-six règles de conduite et de morale, qui ne sont que des lieux communs; mais, ce qui est plus curieux que ces maximes du moufti de Herat, c'est la centaine de règles de conduite de Burhan-eddin el-Badji, extraites de son ouvrage *Tahrirot-akhwan* (la conscription des frères), que Hadji-Khalifa ne connaît point. Elle remplit les trois dernières pages des vingt dont se compose cette brochure, imprimée au mois de redjeb 1260 (juillet 1844). Elles nous ont paru mériter d'être traduites ici parce que plusieurs touchent à des usages et coutumes peu connus.

- Le vrai moslim doit : 1° ne point maudire ses enfants ni sa famille; 2° les bénir; 3° se souvenir en bien des défunts; 4° ne point dormir après la prière du matin; 5° se garder de jouer avec des pigeons; 6° ne point se mettre en contradic-

tion avec l'opinion générale; 7° ne point flatter le vice; 8° ne point se curer les dents avec un morceau de bois; 9° ne point balayer la chambre avec un morceau de toile ou avec des habits; 10° ne point balayer pendant la nuit; 11° ne point laisser d'ordures dans la maison; 12° ne point se découvrir au bain au-dessous du nombril; 13° il doit se garder de dormir nu et de manger en état d'impureté; 14° de jeter au feu la pelure d'ail ou d'oignon; 15° de se laver les mains avec de la boue ou de la terre; 16° d'être assis sur des ordures; 17° de rester debout à la porte en s'appuyant sur l'un des côtés; 18° de faire ses besoins dans l'endroit de l'ablution légale; 19° d'y étaler ses habits; 20° d'essuyer son visage avec le bord de l'habit; 21° il doit nettoyer la maison des toiles d'araignée; 22° il ne doit point se hâter de sortir de la mosquée, particulièrement après la prière du matin; 23° ne point aller dans la rue de grand matin; 24° n'y point rester fort avant dans la nuit; 25° ne point acheter du petit pain; 26° n'en point demander; 27° ne point éteindre la chandelle en soufflant; 28° ne point écrire avec une plume tachée de graisse; 29° ne point écrire qu'après l'ablution faite; 30° ne point marcher sur de la raclure de plumes; 31° il doit tenir en honneur les ustensiles d'écriture; 32° ne point se servir d'un peigne cassé; 33° ne point baiser quelqu'un sur les yeux; 34° il est de bon usage (sounna) d'avoir toujours avec soi un peigne, des ciseaux, un sure-dent, une aiguille et une boîte de surmé (cosmétique des sourcils); 35° il ne doit point mettre ses culottes étant debout; 36° il ne doit pas avoir moins de crainte étant sur terre qu'étant sur mer; 37° il ne doit point prendre le pas sur les vieillards; 38° ne point lire l'inscription des pierres funéraires; 39° ne point manger de coriandre fraîche, de pommes aigres ou plutôt des pommes du tout; 40° il ne doit pas manger en grande quantité des oignons, de l'ail ni des fèves; 41° qu'il se garde de manger chauds des plats cuits au marché; 42° qu'il ne traverse pas le milieu du chemin; 43° qu'il ne passe pas par le milieu d'une troupe de brebis; 44° s'il y a absolument nécessité, il doit réciter la sourate *li Ilaf*;

45° il ne doit point passer entre deux chameaux ; 46° ne point jurer dans la conversation ; 47° ne point laisser devenir ses ongles trop longs ; 48° il doit observer l'ordre établi des jours du marché ; 49° il ne doit point mordre ses ongles ; 50° il doit, si c'est possible, faire la prière du vendredi après avoir fait l'ablution partielle et générale (*abdest* et *ghosl*), et se faire raser après la prière du vendredi ; 51° il ne doit point regarder l'eau stagnante ; 52° et n'y point uriner ; 53° n'en point prendre pour faire ses ablutions ; 54° ne point regarder un pendu ; 55° ne point laisser des poux aux parties honteuses ; 56° il ne doit point, sans nécessité, mettre des babouches noircies ; 57° ne point manger de la viande grasse ; 58° être sobre dans l'acte du coit ; 59° ne point se priver du sommeil lorsqu'il se sent fatigué ; 60° ne point regarder aux parties honteuses ; 61° ne point manger du pain chaud ; 62° ne point raccourcir la barbe avec les dents ; 63° ne point manger avec la main gauche ; 64° ne point marcher sur de la coque d'œuf ; 65° ne point se nettoyer aux lieux secrets avec la main droite ; 66° ne point rire au cimetière ; 67° ne pas trop regarder des fèves en fleurs ; 68° ne point s'endormir avant que le goût du souper soit passé de la bouche ; 69° ne point se servir d'eau chauffée au soleil ; 70° ne point dormir après midi ; 71° ne point se découvrir, quand même il est seul, pendant l'ablution générale ; 72° ne point coucher seul dans une maison ; ne point dormir dans la niche d'une mosquée ou sur le seuil de la porte ; 73° ne point manger des oranges pendant la nuit ; 74° ne point manger du rognon ; 75° ne point se regarder dans un miroir pendant la nuit ; 76° ne point manger de choses salées après une saignée ; 77° ne point coucher avec une femme après une pollution nocturne avant de s'être lavé ; 78° dire *au nom de Dieu* avant le commencement de toute affaire ; 79° et ne point entreprendre une affaire où il serait impossible de dire *en la commençant, au nom de Dieu* ; 80° converser avec des gens de bien ; 81° ne point se mêler aux vicieux ; 82° ne point les aider ; 83° qu'il soit reconnaissant dans le bonheur, patient dans le malheur ;

84° comme on souffre l'opération du chirurgien pour prévenir une longue maladie, on doit supporter les malheurs de ce monde pour se garantir de ceux de l'autre; 85° il ne doit envier personne, mais au contraire; 86° souhaiter au musulman toutes les prospérités; 87° ne point feroier dans les défauts des autres; 88° ne point redemander ce qu'il a donné; 89° à chaque chose merveilleuse il doit dire *machallah* (ce que Dieu veut), et à chaque promesse *mehallah* (s'il plaît à Dieu); 90° à la fin de chaque chose bonne, il doit dire *el-hamdillillah* (louange à Dieu); 91° il doit penser souvent à la mort, au tombeau, à l'autre monde, au jour du jugement et aux tourmens de l'enfer; 92° pendant les éclipses de soleil et de lune, il doit, autant qu'il est possible, s'abstenir de regarder au ciel; 93° il doit être éveillé au dernier tiers de la nuit; 94° et ne point passer ce temps en choses futiles; 95° il doit s'abstenir, autant que c'est possible, de toutes les choses honteuses défendues par la loi et par la nature; 96° il doit tâcher de se faire comprendre par ceux à qui il parle; 97° dans les assemblées, il doit adresser la parole même aux personnes du dernier rang; 98° et ouvrir le discours d'une manière convenable à l'endroit; 99° il ne doit point disputer sur des choses que les gens n'entendent pas; 100° il doit avoir, autant qu'il est possible, de bonnes intentions et ne point intriguer; 101° il doit recommander toutes ses affaires à Dieu; 102° dans les choses qui regardent la dévotion, il ne doit point se servir d'autrui; 103° ne point imposer aux autres des obligations de reconnaissance; 104° ne point parler du bien qu'il a fait; 105° s'il ne craint point l'envie et l'effet du mauvais œil, il doit proclamer les bienfaits de Dieu; 106° il ne doit point, pour se vanter, déprécier les actions et les bienfaits des autres; 107° ne rien entreprendre qui soit contraire à la loi; 108° ne donner des conseils qu'à ceux qui les reçoivent; 109° à ceux qui ne les écoutent pas, il doit faire comprendre, par d'autres, la turpitude de leurs actions; 110° il doit demander à Dieu la grâce de l'effet de ses conseils; 111° après chaque acte de dévotion, il doit demander à Dieu pardon de ses péchés;

112° et dire ensuite « Ô Seigneur, agréez cette action en l'honneur de votre bien-aimé prophète, sa famille, ses compagnons, des martyrs de *Bedr* et des autres justes et hommes de bien. »

Ce qu'il y a d'étrange dans ces préceptes n'a pas besoin de commentaire.

236. تلخيص المفتاح

Le texte du Telkhis-ol-Miftah, de Mohammed-ben-Abder-Rahman-el-Kazwini, mort en 709 (1309).

C'est le texte de l'ouvrage de rhétorique dont le commentaire est placé sous le n° 234.

237. ديوان عرت بك

Le diwan d'Izzet-Bég. 99 pages in-4°; imprimé au mois de safer 1258 (mars 1843).

Il paraît que ce volume, imprimé il y a déjà deux ans, n'a été distribué que dans le courant de l'année passée, puisqu'il ne nous est parvenu qu'avec les ouvrages imprimés de l'année passée. Il serait à souhaiter que tous les éditeurs des ouvrages imprimés à Constantinople voulussent mettre à la tête des ouvrages une notice biographique de l'auteur, comme on en a mis une dans ce volume et dans quelques autres. Izzet-Beg, fils d'Aarif-Beg, fut, en 1218 (1803), nommé secrétaire du grand vizir; ensuite ameddji et beglikdji en 1223 (1808), troisième plénipotentiaire aux négociations russes. Il mourut l'année suivante. Son diwan est tout à fait du genre mystique, divisé en deux parties, dont la première contient des glôses et des mesnewis, la seconde partie, cent quatre-vingts gazels et quelques chronogrammes. Pour donner une idée du contenu, nous donnons ici la traduction du troisième gazel de la lettre *ta*.

Mon cœur est un vaisseau dans une mer de feu;
Chaque planche est un dais du Salomon du feu.

De flammes entouré, tout couvert de brûlures,
Salamandre je suis, qui s'étonne du feu.
En un brasier de feu chaque larmé se change.
O Noé, de mon cœur quel déluge de feu !
Le printemps ralluma de mon cœur l'incendie.
Les lambeaux de mon cœur sont tulipes de feu.
Tes paroles, Izet, sont empreintes de flammes :
Ta plume est un roseau d'une plage de feu.

دل کشتی عکمه عمان آتشم
 عر تخنه یاره تخت حلهان آتشم
 من در میان آتش و مرداغ برتم
 چشم بندر یمن که جوان آتشم
 بنور آتین عه عرقطره عر هک
 نوح دم غریق بنطوفان آتشم
 حوس بهار میزند آتش سینه ام
 هر زخم تازه لاله نعمان آتشم
 عزت من هر آینه دلموز می شود
 کلك تور که شاخ نیمهان آتشم

238. عبد الوهاب ولدیه شرحی

Commentaire du traité d'Abdol-Wehhab, imprimé au mois de
 ssafer 1260 (mars 1844), in-8°, 155 pages.

C'est le commentaire arabe du traité du Seid Abdol-Wehhab ben Hosein ben Welieddin el-Amedi, sur les manières de la critique (اداب المناظره). L'auteur du commentaire est Mohammed, surnommé *Satchaktizede*, célèbre par son traité encyclopédique, qui sert de livre d'enseignement dans les écoles turques.

239. طریقت محمدیہ

Le sentier mahométan, imprimé au mois de zilkadé 1260
(décembre 1844), 260 pages, in-8°.

Il a été déjà plus d'une fois question dans les listes des ouvrages imprimés, soit à Constantinople, soit au Caire, du grand cheikh Mohammed ben Pir Ali el Birgüewi ou Birgueli, le Canisius des ottomans, et la traduction turque de cet ouvrage a été imprimée l'an; ouvrage de morale très-précieux pour les traditions qu'il renferme, et dont le nombre se monte à cinq cent cinquante, extraites d'une cinquantaine d'ouvrages de traditions. Les abréviations des quarante les plus célèbres sont données sur la première page avec les expressions techniques des docteurs traditionnistes.

240. رونق بوستان

La splendeur du jardin, imprimé au mois de zilhadjé 1260
(décembre 1844), 63 pages, petit in-8°.

Traité de jardinage, dont l'auteur ne se nomme pas, mais il apprend aux lecteurs qu'il est propriétaire d'un jardin qu'il cultive dans le voisinage d'Andrinople, où il est allé s'établir par amour de la patrie. Il a divisé son ouvrage en quatre sections, un complément (تكملة) et une conclusion (خاتم). La première section traite du terroir; la seconde, de la plantation des arbres; la troisième, des différentes espèces de greffe; la quatrième, des différentes maladies des arbres et de la manière de les guérir; le complément, des fleurs et herbes odoriférantes; la conclusion, des différentes espèces de fruits et de la manière de les conserver.

Les ouvrages suivants ne nous ont été envoyés que dans le courant de cette année, bien que le premier ait été publié il y a vingt-trois ans, tant est grande la difficulté d'obtenir des libraires, à Constantinople, la suite régulière des ouvrages publiés dans les différentes imprimeries. Cet ouvrage, si arriéré dans le compte rendu des livres imprimés à Constantinople, ne porte aucun titre; c'est :

241. الغوايد الصبانية

Les profits de Dhia, c'est-à-dire de *Yousouf Dhia-eddin*, fils du grand poète persan Djami, lequel a composé ce commentaire de la *kafye* pour l'enseignement de son fils chéri. Imprimé l'an 1237 (1821), 308 pages, grand in-8°.

242. هدية الآخوان في شرح سبعة الصبيان

Présents des frères, consistant en un commentaire du Rosaire des garçons.

C'est le commentaire turc du glossaire arabe-turc imprimé en l'an à Constantinople. L'impression de cet ouvrage a été achevée au mois de *rebi-oul-ewwel*, l'an 1256 (mai 1840), 265 pages in-8°. L'auteur ne se nomme ni au commencement ni à la fin de l'ouvrage; mais, à la page 90, à propos d'un chronogramme qu'il a composé à l'occasion d'un kiosque bâti près de la mosquée de sultan Dayezid par le sultan Mahmoud, dans le dernier vers de ce *tarihh*, il se nomme Nedjib (نجيب).

243. مرید العلماء

Celui qui écarte le voile. Commentaire du glossaire persan et turc de Chahidi, qui a été longtemps mis de côté par l'amplification qu'en a donnée Wehbi dans son *Tahfei Wehbi*. Le glossaire primitif de Chahidi paraît donc ici pour la première fois comme texte du commentaire; l'auteur de celui-ci est le cheikh actuel du couvent des derviches nakshbendi, fondé par le fils d'un gendre du sultan Damadzadé Mohammed

Mourad, près de la mosquée de sultan Selim. L'auteur s'appelle Es-Seid el-Hadji Mohammed Mourad en-Nakshbendi; fils du cheikh El-Hadji Abdol Halim en-Nakshbendi, auteur de différents ouvrages composés pour faciliter l'étude du persan, comme le *مفاتيح الدرر* et le *قواعد الفرسية* du commentaire du *Pend-namch*. Il donne ces renseignements lui-même dans une notice biographique de Chahidi, mise en tête de l'ouvrage imprimé au mois de djemazi-oul-akhir 1259 (août 1840).

Outre les ouvrages qui ont été imprimés dans le courant de l'année passée, à Constantinople, il a paru cinq ouvrages lithographiés, tous les cinq d'un contenu plus ou moins singulier, qui doit faire supposer qu'ils sont destinés plutôt à circuler, en guise de manuscrit, dans un cercle plus étroit de lecteurs que dans le public en général, pour lequel les livres imprimés sont mis en vente. Le premier de ces ouvrages ne contient cependant rien qui pourrait blesser les mœurs, et, à moins que la bonne chère ne soit regardée comme un luxe fort superflu dans l'état actuel des affaires de l'empire, on ne trouvera point à y redire. C'est un livre de cuisine, de 133 pages in-4°, qui est très-curieux, non-seulement pour les gastronomes de profession, mais aussi pour les lexicographes, à cause de différents noms de plats qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire. Il porte pour titre : *ملاجء الطباخين*, c'est-à-dire *le refuge des cuisiniers*, et traite en douze sections : 1° des soupes; 2° des rôtis; 3° des étuvées (*پختی*); 4° des viandes et du poisson à la daube (le mot turc *طوبا* ne paraît être autre chose que le français *daube*); 5° des pâtes; 6° des plats de farine et des douceurs; 7° des entremets sucrés froids; 8° des légumes; 9° des courges farcies; 10° du pilaw; 11° des marmelades; 12° des douceurs et confitures. Chacune de ces sections contient à peu près une douzaine de plats. Nous nous contentons d'énumérer ici les différentes sortes de pilaw : 1° le pilaw ordinaire; 2° le pilaw persan; 3° keuse pilaw (pilaw pour les hommes qui ont la barbe clairsemée); 4° du pilaw sans eau; 5° du pilaw sans beurre; 6° pilaw aux tomates;

7° pilaw aux têtes de brebis ou de moutons; 8° pilaw au poisson *nilaufère*; 9° pilaw aux amandes; 10° salmis aux moules (le mot *سالمه* paraît être le français *salmis*); 11° pilaw aux coquilles (*طرق*); 12° pilaw à l'ouzbek.

Le second des cinq ouvrages lithographiés, un petit in-8°, de 77 pages, devrait paraître aussi peu sujet à caution que le précédent. Il contient deux traités; l'un *تعبير نامه*, c'est-à-dire *livre pour l'interprétation des songes*; et le second *سکر نامه*, c'est-à-dire *livre de divination par les tiraillements des nerfs et les tremblements des lobes de l'oreille*.

Les deux suivants, des cinq ouvrages lithographiés, sont deux livres de contes, in-8°; tous les deux enrichis de figures lithographiées. Le premier, le conte de Chahour Tchelebi, avec vingt lithographies enluminées, est un conte ordinaire des conteurs des cafés de Constantinople, qui n'a rien de piquant et trouverait peu de lecteurs s'il était traduit; 69 pages in-8°. Le second, intitulé *باغنامه*, 91 pages in-8°, est un livre contenant les plus grossières obscénités, et dont les vingt-cinq lithographies ont été évidemment exécutées par une main franque. Les contes sont aussi impurs que les lithographies, et il n'y a pas lieu de s'étonner que la vente publique de ce livre licencieux soit défendue à Constantinople.

Le plus curieux, sans contredit, de ces cinq ouvrages lithographiés, est le cinquième, de 43 pages in-8°. C'est un livre de médecine contre le refroidissement des reins, c'est-à-dire la gonorrhée, dont l'auteur, qui est le médecin en chef de la Sublime Porte, va à la recherche des causes qui produisent cette maladie et des remèdes qui la guérissent. Dans le troisième chapitre, qui traite de la gonorrhée causée par la pèderastie, il y a un raisonnement si singulier sur l'origine de ce vice si commun en Orient, qu'il vaut bien la peine de traduire ici ce paragraphe, comme une preuve de la logique du premier médecin de l'empire ottoman.

La pèderastie est un vice contraire à la nature, qui em-

pèche la propagation du genre humain. Je blâme les anciens philosophes qui ont les premiers enseigné un vice si bonteux. Probablement, ils ont senti et prévu que les sciences et les connaissances qu'ils avaient acquises avec tant de travaux et de peines seraient surpassées par les modernes, en comparaison desquels ils ne paraîtraient être que des écoliers qui apprennent à épeler. Pour y obvier, ils ont inventé (اختراع) la sodomie, dans l'intention d'extirper le genre humain faite de propagation; ou peut-être ont-ils inventé la sodomie comme tant d'autres choses, soit générales, soit partielles, uniquement pour inventer quelque chose. »

Ce savant docteur s'appelle Khairoullah Efendi, déjà connu par son ouvrage sur les sciences médicales, ouvrage écrit pour les examens de médecine. Cette brochure a été lithographiée à l'académie de médecine, en djemazi-oul-ewwel de l'an 1260 (juin 1844).

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 14 août 1846.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. On lit une lettre de M. Merlin, par laquelle il réclame contre l'indication donnée dans le numéro d'avril du Journal asiatique, de laquelle il résulte que le tome II du Catalogue de M. de Sacy aurait été présenté par M. Duprat. Il résulte de la lettre de M. Merlin que c'est en son nom, et seulement par l'intermédiaire de M. Duprat, que le 2^e volume du Catalogue de M. de Sacy a été offert à la Société.

M. Deodor, commissaire-priseur, annonce à la Société qu'en procédant à l'inventaire des livres existant chez M. d'Ochoa, il a reconnu plusieurs ouvrages appartenant à la Société asiatique. On arrête que des mesures seront prises pour que ces ouvrages soient réintégrés dans la bibliothèque.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. le comte MINISCATCHI, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, à Vérone;

le docteur DILLMANN, à Tubingen.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DANS LA MÊME SÉANCE.

Par le traducteur : *Die sieben Weisen Meister von Naschebi* (les Sept Sages de Naschebi), ouvrage traduit du persan en allemand par M. BROCKHAUS. Leipsick, 1846, in-4°.

Par le traducteur : *Fables de Lokmah*, expliquées d'après une méthode nouvelle, par M. CHERBONNEAU. Paris, Imprimerie royale, 1846, in-12.

Par le traducteur : *Kholassat al Hisab*, ou Essence du calcul de Beha eddin Mohammed al Amouli, traduit, d'après la version allemande, par M. Aristide MARRE.

Par l'auteur : *Propositions pour l'achèvement des Tuileries et du Louvre*, par M. MAUDUIS. Paris, 1846, in-8°.

Par l'auteur : *Symbolæ ad rem nummariam Muhammedanorum ex museo regio Holmiensi*. Edidit C. J. TOERNBERG. Upsal, 1846, in-4°.

M. J. Humbert, associé étranger de la Société et correspondant de l'Institut, a écrit à un membre du Conseil pour se plaindre de ce que son nom avait cessé de paraître sur la liste des membres associés étrangers, dont il fait cependant partie depuis l'année 1829; cette réclamation est trop fondée pour que le bureau ne s'empresse pas d'y faire droit. En attendant que le nom de M. J. Humbert soit rétabli, dans le tableau, à la place qu'il occupait d'après la date de sa nomination (7 septembre 1829); le bureau de la Société croit de son devoir de déclarer que c'est par une omission involontaire que le nom de M. J. Humbert a cessé, depuis quelques années, de faire partie de la liste des associés étrangers de la Société asiatique.





JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1846.

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE

GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

SUR L'INDE,

Antérieurement au milieu du XI^e siècle de l'ère chrétienne,
d'après les écrivains arabes, persans et chinois, par
M. REINAUD;

Lecture dans la séance publique annuelle de l'Académie royale
des inscriptions et belles lettres, du 21 août 1846¹.

La diffusion actuelle des lumières en Europe et dans toutes les contrées du globe où l'activité européenne trouve à s'exercer, rend à peine croyable l'ignorance absolue où la société indienne a été maintenue de tout temps par rapport aux événements qui s'étaient passés dans son propre sein. Rien de ce que

¹ Le mémoire, dont ceci n'est qu'un léger aperçu, paraîtra dans le tome XVII du recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions.

nous savons n'approche, à cet égard, de ce qui a eu lieu chez les Indiens. Les Grecs et les Romains ont depuis longtemps perdu le sceptre de la puissance et de la civilisation, et cependant il n'est personne, parmi les hommes lettrés, qui ne soit au courant des pays qu'ils occupèrent, des événements auxquels ils prirent part, et de la place qu'ils tinrent dans les annales de l'humanité. On a longtemps accusé les Égyptiens d'avoir, à l'époque la plus brillante de leur histoire, négligé de recueillir les souvenirs de leurs hauts faits; mais les découvertes de la science moderne sont venues les disculper sur ce point. Non! les Sésostris et les Osymandias ne dédaignèrent pas de transmettre leurs noms à la dernière postérité. Bien au contraire, ils prirent la peine de faire percer les montagnes et de repandre sur le sol égyptien des débris de rochers couverts de figures et de légendes. Si les caractères dans lesquels on marquait ces légendes étaient à la portée d'un petit nombre de personnes; si même, à la suite des changements que le temps amène toujours avec lui, on en perdit tout à fait l'intelligence, cela prouve une erreur dans l'emploi du moyen, mais n'ôte rien aux intentions. Partout où il a existé une société régulière et une écriture, il y a eu des livres et des personnes qui y cherchaient l'instruction. Le moyen âge lui-même, que nous flétrissons de l'épithète de *barbare*, ne nous a-t-il pas laissé au moins l'indication et la date de ce qu'il vit s'opérer de plus important? L'Inde seule, qui pourtant donna naissance

à une civilisation aussi originale qu'ancienne, et où les sciences spéculatives furent toujours cultivées avec ardeur, est privée de géographie, d'histoire et des documents qui constituent l'ordre des faits.

Ce n'est pas que dans l'Inde la société soit restée immobile, et que la crainte de la monotonie ait arrêté les écrivains. Là, comme ailleurs, les doctrines religieuses, après avoir dominé un certain temps, firent place à d'autres doctrines; la soif du pouvoir mit les armes aux mains des ambitieux; les sectes se combattirent entre elles; les trônes furent opposés aux trônes; les dynasties supplantèrent les dynasties. A mesure qu'on enfroit un peu de jour dans l'histoire de la presqu'île, on reconnaît que nul pays ne fut exposé à plus de déchirements et de révolutions.

Pythagore alla, dit-on, jusque dans l'Inde pour étudier la sagesse à l'école des gymnosophistes. Alexandre le Grand fit mieux; il franchit avec une armée formidable le Caucase indien, appelé aujourd'hui Hindoukousch, et s'avança au delà de l'Indus. Or, Alexandre et plusieurs de ses compagnons étaient doués d'un esprit éclairé et capable de saisir ce que le pays offrait de particulier. Mais, à cette époque, les doctrines des brahmanes dominaient dans cette partie de l'Inde, et l'on sait que ces doctrines ne sont pas favorables aux étrangers. La société, chez les brahmanistes, est partagée en castes: celle des brahmes, qui forme la caste sacerdotale, est chargée du dépôt des livres sacrés et de la célébration

des cérémonies du culte. La caste qui vient ensuite est celle des kchatrias, ou des guerriers : celle-ci a pour mission de défendre le pays quand il est attaqué. Les deux autres castes fournissent à la société des laboureurs, des artisans et des gens de service. Mais nul ne peut passer d'une caste dans une autre, et ceux qui sont chassés de la leur sont, pour ainsi dire, repoussés de la société. C'est dans la dernière catégorie que sont classés les étrangers. Comme ils n'ont pas été, en naissant, purifiés d'après certains rites, et qu'en général ils ne montrent pas de respect pour les institutions locales, ils sont rangés parmi les êtres impurs, et l'on évite tout contact avec eux. Combien n'était-il donc pas difficile pour les Grecs d'acquérir une connaissance intime d'une contrée dont ils possédèrent une partie, et dont ils étaient en état d'apprécier les divers avantages ! Les Grecs et les Romains, à l'exemple des Phéniciens et des Égyptiens, vinrent pendant longtemps commercer sur les côtes maritimes ; mais l'intérieur de la presqu'île leur était fermé, ou, s'ils y pénétrèrent, ils ne trouvèrent personne pour répondre à leurs questions.

Dans l'opinion des brahmanistes, qui ont fini par exterminer les sectes rivales, et qui depuis environ mille ans dominant sans partage sur la presqu'île, le monde que nous habitons a son temps de vie marqué ; mais ce temps, qui se monte à des millions d'années, est divisé en quatre âges. Dans le premier âge, l'homme vécut plus longtemps qu'à pré-

sent; il fut plus vertueux, et par conséquent plus heureux. Dans le second âge, la vertu commença à chanceler et le vice montra la tête; dans le troisième âge, le vice prit un aspect redoutable, et les gens de bien concurent de la crainte; dans le quatrième âge, qui est celui dans lequel nous avons le malheur de vivre, le vice est devenu tout-puissant, et la vertu n'a pas eu d'autre parti à prendre que de se cacher. Le dernier âge a commencé l'an 3102 avant notre ère, et peut par conséquent être mis en rapport avec la chronologie de la Bible. Quant aux premiers âges, ils sont l'ouvrage de l'imagination des indigènes; et ils ont été inventés uniquement pour consoler des misères de la vie présente. Les pouranas et les autres livres brahmaniques ne tarissent pas sur les événements des trois premiers âges; ils s'étendent également sur la première moitié de l'âge présent, période sur laquelle a toujours régné la plus grande incertitude; mais ils ne disent rien sur l'époque la plus récente, ou, s'ils en parlent, c'est au hasard et hors des conditions imposées par l'amour de la vérité. A quoi bon, disent les brahmanistes, arrêter ses regards sur des siècles de perversité et de honte? Ne vaut-il pas mieux se reporter par la pensée à un temps où chaque chose était à sa place, et où le bien avait son empire assuré?

Les bouddhistes qui, dans les premiers siècles de notre ère, dominaient sur une grande partie de l'Inde, et qui, encore aujourd'hui, sont répandus

dans plusieurs régions de l'Asie orientale, professent des opinions moins exclusives que les brahmanistes; ils n'admettent pas la division des castes, et c'est ce qui leur a permis de se propager hors de la presqu'île. S'ils rejettent la mythologie des brahmanistes, ils en ont imaginé une autre qui n'est guère plus raisonnable. Mais ils n'ont pas la même horreur que leurs adversaires pour les choses de la vie réelle. On trouve dans leurs légendes, même dans celles qui sont le plus absurdes, les noms des princes qui ont contribué au succès de leur religion, des docteurs qui, par leurs écrits et la pureté de leur vie, en ont rehaussé l'éclat, quelquefois même des personnages qui en ont combattu le triomphe. Les livres bouddhiques peuvent donc fournir des renseignements à l'histoire, et ils forment une source qui ne doit pas être négligée.

Mais que de lacunes dans le tableau que l'Européen éclairé se fait en idée, et qu'il voudrait voir se réaliser! Une seule remarque suffira pour montrer l'insuffisance des documents des Indiens pour leur propre histoire. Le nom d'Alexandre le Grand n'est pas cité une seule fois dans les traités sanscrits bouddhiques ou brahmaniques; on n'a pas pu signaler jusqu'ici un seul mot qui se rapportât au héros macédonien. Le même silence existe dans les annales chinoises, qui pourtant remontent à plusieurs siècles avant Alexandre. En d'autres termes, le nom du conquérant n'a pas été jugé digne de trouver place dans les témoignages écrits des peuples de

l'Asie orientale. Que dirait le fils de Philippe, s'il se voyait ainsi condamné à l'oubli, lui que les exploits fabuleux de Bacchus et d'Hercule empêchaient de dormir, et qui, plusieurs fois, s'exposa à la mort pour mieux assurer l'immortalité de sa gloire !

Un point sur lequel les brahmanistes et les bouddhistes s'accordent, c'est le dogme de la métempsy-cose. On sait que, de tous temps, les Indiens, frappés du désordre moral qui existe sur la terre, et de la nécessité d'une expiation avant d'arriver à une vie meilleure, ont cru à la transmigration des âmes d'un corps dans un autre ; quelquefois même du corps d'un homme dans celui d'un animal, ou du corps d'un animal dans celui d'un homme. C'est en vue d'une situation plus favorable que, à toutes les époques de l'histoire, des Indiens se sont infligé les plus cruels tourmens, et la mort même, pour que leur âme entrât dans une autre demeure ; c'est par une suite du même dogme que l'Indien qui s'expose aux douleurs les plus vives, se fait scrupule de tourmenter un animal quelconque. Cette conduite, qui nous paraît bizarre, provient d'une grande honnêteté de caractère. L'Indien se croit libre de faire de son corps ce qu'il juge convenable ; mais il n'ose pas disposer du sort de son semblable, qui peut-être est enfermé dans le corps d'une mouche et du plus vil des insectes. Le croira-t-on ! le dogme de la métempsy-cose a contribué à jeter le trouble dans les écrits des indigènes. Certains personnages réels y sont représentés comme ayant vécu à plusieurs époques

différentes. Si le personnage n'est pas connu d'eux, comment éclaircir les doutes ?

L'horreur des brahmanistes pour tout ce qui entre dans la classe des choses réelles les a empêchés de s'occuper de la description de leur propre pays. Ils se sont fait une cosmogonie qui leur est propre; ils ont multiplié le nombre des cieus, des terres et des mers; ils ont déterminé la nature de chaque terre et de chaque mer, avec les êtres qui les habitent. Leur imagination, se donnant carrière, semble n'avoir rien oublié de ce qui peut entrer dans une conception humaine. Mais il ne leur est jamais venu en pensée de tracer, pour une époque quelconque, une liste exacte et complète des provinces, et des principales villes de leur empire. J'ai cherché de tout côté pour savoir s'ils avaient créé une dénomination pour distinguer le golfe du Bengale de la mer qui baigne la côte occidentale de la presqu'île, et je n'ai rien trouvé. L'île de Ceylan, qui est le siège d'une partie des traditions nationales, est désignée par un nom fabuleux, et la description que les indigènes en font est si peu exacte, qu'on se prend quelquefois à douter de son identité.

Qu'on ne dise pas qu'il a peut-être existé jadis une description géographique du pays, et que jusqu'ici cette description ne nous est point parvenue. Au commencement de ce siècle, un membre de la Société asiatique de Calcutta entreprit de recueillir tout ce que les traités sanscrits renferment de relatif à la géographie. Non-seulement il parcourut pour

cet objet tous les livres qui étaient à sa portée, mais il fit un appel aux savants indigènes. Les résultats de son travail ont été consignés dans le huitième volume des Recherches asiatiques. Comme un écrivain arabe fort instruit, qui visita l'Inde dans la première moitié du xi^e siècle, et qui s'imposa la même tâche, recueillit à peu près les mêmes documents, on est autorisé à croire que les Indiens n'en ont jamais possédé d'avantage. Or, ces documents se bornent à des listes de noms en partie fabuleux, et qui sont disposés dans un ordre astrologique.

Les bouddhistes de l'Inde, occupés de leurs controverses religieuses et absorbés dans les abstractions qui constituent leur propre cosmogonie, ne paraissent pas avoir donné beaucoup plus d'attention au pays qui les vit naître. Mais on peut suppléer à leur silence par des renseignements puisés ailleurs. Dès avant notre ère, le bouddhisme franchit l'Himalaïa et l'Hindoukousch, et se répandit en Tartarie, d'où il pénétra en Chine. Avec les doctrines, s'étaient introduits les livres où elles étaient exposées, et les hommes chargés de les développer. Mais, avec le temps, les livres s'usèrent; il se présenta des difficultés que personne n'était en état de lever. Alors on vit à plusieurs reprises des Chinois, dévorés du zèle de la foi, s'élançant au milieu des sables et des pâturages de la Tartarie, franchir les montagnes et les rivières, et venir chercher des renseignements et des exemples sur les bords du Gange, aux lieux mêmes où le bouddhisme avait pris naissance.

Parmi les relations des bouddhistes chinois qui nous sont parvenues, les deux principales sont celles qui ont pour auteurs Fa-hian et Hiuen-tsang. Le premier visita l'Inde au commencement du v^e siècle, et le second dans la première moitié du vii^e, deux époques fort intéressantes et pour lesquelles nous manquions de témoignages authentiques. L'un et l'autre voyageur étaient conduits par le zèle religieux; ce qui les touche principalement, ce sont les traditions relatives à la personne du fondateur de leur secte, et à la secte elle-même. Ils racontent du ton de la conviction la plus profonde les exemples de dévouement par lesquels Bouddhah signala sa carrière, et les prétendus miracles qu'il opéra. Ils décrivent les temples et les tours qui furent élevés en son honneur, et les couvents où l'on cherchait à s'inspirer de son esprit. Mais dans l'intervalle de ces pieuses recherches, ils retracent, avec plus ou moins de précision, la route qu'ils suivirent et les villes qu'ils traversèrent; ils font mention de certains personnages dont le souvenir était resté présent dans le pays.

Notre siècle qui, au milieu de l'importance toujours plus grande qu'acquièrent les intérêts matériels, n'oublie pas les purs travaux de l'esprit, aborde de temps en temps les sujets qui semblaient épuisés ou voués à une éternelle stérilité. Est-il besoin de rappeler le brillant essor qu'ont pris dans ces derniers temps les études égyptiennes, et n'y a-t-il pas lieu d'espérer que, grâce à des découvertes récentes,

l'antique civilisation assyrienne lèvera un coin du voile qui la cachait à nos yeux? L'Inde n'a pas été négligée, et plusieurs savants essayent en ce moment de fixer les principaux points de son histoire. J'ai formé la même entreprise; et ce qui m'a encouragé, c'est que j'avais la facilité d'aborder le sujet par un côté qui n'avait pas encore été examiné d'une manière convenable. La disette des documents indigènes met dans la nécessité de se pourvoir ailleurs. L'Inde est bornée à l'ouest par la Perse et par l'empire que les Arabes fondèrent au VII^e siècle. La littérature arabe et la littérature persane, telle qu'elle nous est parvenue, ne remontent pas au delà de cette époque; elles ne commencent guère qu'avec Mahomet et la religion qu'il prêcha. Mais, dès le milieu du VII^e siècle, les musulmans avaient envahi la Perse et s'étaient approchés de l'Oxus et de l'Indus. Au commencement du VIII^e siècle, la vallée de l'Indus fut subjuguée, et les musulmans se trouvèrent mêlés aux populations brahmanistes et bouddhistes qui alors se partageaient le pays. Rien ne les empêchait de recueillir des notions exactes sur une société si nouvelle pour eux, et chez laquelle les traditions nationales n'étaient pas encore altérées.

J'ai cherché à tirer parti du récit des deux voyageurs bouddhistes chinois. Leurs témoignages m'ont fourni l'explication de certains passages arabes et persans, qui, sans leur secours, auraient été intelligibles; à leur tour, les témoignages arabes et persans m'ont permis de faire usage de certains pas-

sages chinois qui par eux-mêmes ne présentaient pas pour nous de sens plausible. J'ai dit que les deux relations chinoises avaient été rédigées, l'une au commencement du v^e siècle, et l'autre vers le milieu du vii^e. Ce fut quelques années seulement après la rédaction de la deuxième relation, que les Arabes envahirent les contrées dont il s'agit dans mon mémoire. Or, à cet époque, les dénominations géographiques, qui ont beaucoup changé depuis, étaient restées en général les mêmes.

Je vais essayer d'indiquer quelques-uns des résultats de mon travail. Je ne me dissimule pas l'inconvénient du sujet que je traite en ce moment. Cet inconvénient est si manifeste, que j'aurais pu me dispenser d'en parler, et qu'on s'en est sans doute déjà ressenti par ce qui précède. L'homme ne s'intéresse qu'aux choses qui affectent ses sympathies, ou qui se rattachent à ses souvenirs. Qu'on lui parle des grands hommes avec lesquels il a déjà fait connaissance, ou bien qu'on l'entretienne de ce qui touche à ses opinions, sa curiosité est éveillée, et il saisit la moindre allusion; mais s'il s'agit de matières dont il ne s'est pas occupé, ou qui n'entrent pas dans les intérêts du moment, il reste indifférent et froid.

Les livres sanscrits intitulés *Védas*, qui paraissent remonter aux temps les plus anciens de la société indienne, enseignent le culte des éléments, des astres et des principales forces de la nature. Les hommages des indigènes, à cette époque reculée, s'adressaient au soleil, au feu, et à ce qui ordinairement

frappe le plus vivement les sens et l'imagination. Tel est le culte qui paraît avoir dominé jadis, non-seulement dans l'Inde, mais dans la Perse. Dans l'Inde, les forces de la nature se personnifièrent peu à peu, et l'on en vint à reconnaître trois divinités principales, à savoir : Brahma, Siva et Vichnou. Brahma était la puissance créatrice, Siva la puissance qui détruit, et Vichnou la puissance qui conserve. Ces trois divinités avaient d'ailleurs leurs intérêts et leurs passions, leurs affections et leurs antipathies; elles agissaient chacune dans une sphère particulière, à peu près comme les dieux chantés par Homère.

Vers le milieu du vi^e siècle avant notre ère, Zoroastre opéra une réforme en Perse, et Bouddhah une autre réforme sur les bords du Gange. Zoroastre fut surtout frappé de l'espèce d'antagonisme qui existe entre nos bons et nos mauvais penchants; et, tout en maintenant le culte du feu, il établit le dogme des deux principes, dont l'un était, par sa nature, l'ami du bien, et l'autre l'ami du mal. Quant à Bouddhah, aux yeux de qui l'acte le plus simple de la vie était une charge pesante pour la faiblesse humaine, il plaça le bonheur suprême dans le repos et dans le détachement de toutes les choses sensibles. Suivant lui, tous nos efforts doivent tendre à briser notre volonté, et à mériter que dans un autre monde notre âme soit dispensée d'exercer aucune de ses facultés. Chose singulière! l'Indien, faible et endurant, finit par se révolter contre une doctrine qui le gênait dans le développement de ses passions. Le boud-

dhiïsme, qui pendant les premiers siècles de notre ère luttait avec avantage contre le brahmanisme, fut chassé de la presqu'île, et n'y a plus reparu depuis. Le brahmanisme triompha également dans les îles de Java et de Sumatra, ainsi que dans la presqu'île de Malaka. Mais, chose non moins remarquable, le bouddhisme se maintint et se maintient encore dans la Chine et dans l'île de Ceylan, ainsi que parmi les populations énergiques de la Tartarie, de la presqu'île au delà du Gange et du Japon. Le bouddhisme est aujourd'hui une des religions qui comptent le plus de sectateurs.

Mais les réformes de Brahma, de Zoroastre et de Bouddhah ne furent pas tellement absolues qu'il ne restât plus de vestiges du culte primitif. C'est ici que commence la partie nouvelle de mon travail. Hérodote, quoique venu un peu après Zoroastre, représente le culte des Perses comme étant resté, sous quelques rapports, le même que par le passé. D'un autre côté, le brahmanisme, qui n'avait pas oublié le point d'où il était parti, laissa subsister à côté de lui les anciennes pratiques, là où elles avaient conservé les sympathies populaires. Le culte du soleil se maintint principalement à Moultan et dans les provinces voisines. Quand Hiuen-thsang visita Moultan, vers l'an 640, il y trouva un temple du soleil avec une statue érigée à ce grand luminaire; au temple étaient annexées des maisons pour le logement des pèlerins qui affluaient de toutes les provinces de la presqu'île, et des étangs pour la purification des personnes qui

avaient contracté quelque souillure. Le temple, la statue et les étangs existaient encore quand les Arabes arrivèrent pour la première fois dans la vallée de l'Indus. Les musulmans n'osèrent pas détruire un sanctuaire qui faisait la gloire et la richesse de la contrée; mais, afin de montrer leur horreur pour la superstition indienne, ils attachèrent au cou de la statue un morceau de viande de vache, animal sacré pour les indigènes. Plusieurs fois, les princes du pays prirent les armes pour arracher ce sanctuaire des mains d'hommes qu'ils regardaient comme impurs. Mais à leur approche, l'émir musulman menaçait de mettre l'idole en pièces ou de livrer le temple aux flammes, et aussitôt des armées innombrables rebroussaient chemin. Les brahmanistes regardent le territoire de Moultan comme sacré, et pour rendre hommage à l'ancienneté du culte qui y était célébré, ils rattachent le nom de cette ville à deux mots sanscrits qui signifient *lieu de l'origine des choses*.

Je passe à une autre question. Le brahmanisme étant devenu triomphant dans la presqu'île, la caste des brahmes essaya d'attirer tout à elle. On lit ces mots dans le code de Manou : « Le brahmane en venant au monde est placé au premier rang sur cette terre; souverain seigneur de tous les êtres, il doit veiller à la conservation du trésor des lois. Tout ce que ce monde renferme est la propriété du brahmane; par sa naissance, il a droit à tout ce qui existe. » Ce n'est pas que de tout temps on n'ait vu dans la presqu'île des hommes des dernières classes s'élever

au faite de la puissance. Mais, afin de faire croire que toute entreprise de ce genre était une usurpation sacrilège, les brahmanes représentèrent leur caste comme étant, à l'origine de la société indienne, investie de tous les pouvoirs. D'après les pouranas et les livres de légendes, les khatrias, qui en leur qualité de guerriers disposaient de la force publique, furent d'abord mis en possession de la royauté; mais à peine ils eurent commencé à exercer l'autorité, que, se livrant à tous les excès, ils s'attirèrent l'animadversion générale, ce qui obligea de remettre les rênes du gouvernement aux ministres de la religion. Voilà le fait sur lequel les brahmanes fondent leurs prétentions. Mais une relation persane, rédigée d'après un ancien traité sanscrit qui ne nous est point parvenu, rapproche le fait de plusieurs siècles, et le place à une époque où depuis longtemps la société indienne était constituée. Dès lors, ce fait n'est plus qu'un de ces mille incidents qui varient sans cesse la face mouvante des temps.

Voici une troisième question. Peu de temps après la mort d'Alexandre le Grand, quelques aventuriers grecs profitèrent de l'ébranlement général qu'avaient occasionné les conquêtes de cet homme extraordinaire, pour se créer des principautés dans la Bactriane, au midi de l'Hindoukousch et dans la vallée de l'Indus. Ces aventuriers furent ensuite supplantés par d'autres aventuriers nés sur les lieux, ou venus du Thibet et des régions de la Tartarie. Plusieurs de ces princes paraissent avoir exercé une grande puis-

sance. Mais tel fut le peu de retentissement que leur domination eut dans l'Asie occidentale et en Europe, que les écrivains grecs et romains nous ont à peine transmis le nom de quelques-uns d'entre eux. Ces princes avaient, comme tous les monarques de leur temps, fait battre monnaie, et la monnaie portait des légendes grecques. Leurs barbares successeurs les conservèrent d'abord; ensuite, ils joignirent à ces légendes grecques des légendes indigènes; enfin, l'influence grecque s'étant éteinte, on ne fit plus usage que de légendes barbares. Au commencement de ce siècle, on ne connaissait que deux ou trois pièces de cette classe de médailles; maintenant, grâce aux efforts de quelques officiers français que les chances de la guerre conduisirent dans la vallée de l'Indus, et grâce aux recherches des agents anglais, qui trouvent de grandes facilités dans ces régions éloignées, le nombre des types connus s'élève à plus de cent. Or, par une sorte de fatalité attachée à toutes les choses de l'Inde, tandis que les médailles grecques frappées en Égypte, en Syrie et en Perse, portent ordinairement, outre une tête et un attribut, une date et l'indication de la ville où la pièce a été battue, les médailles grecques frappées aux environs de l'Indus n'offrent que la tête et l'attribut. Jusqu'ici, bien qu'en général ces médailles présentent un aspect très-facile à reconnaître, il a été impossible de fixer la succession des personnages et de déterminer lequel d'entre eux est le père ou le fils. On n'a pas pu non plus s'as-

surer du lieu précis où chacun de ces princes a régné.

Parmi les têtes de rois barbares qu'on rencontre le plus souvent sur ces médailles, il y a celle d'un prince nommé en grec Kanerkès. Je suis parvenu à rapprocher ce nom de celui d'un personnage qui est appelé par un écrivain arabe *Kanika*, par les deux voyageurs bouddhistes chinois *Kanika* et *Kaniska*, et par les écrivains sanscrits *Konischka*. En combinant ces diverses données, je suis arrivé au résultat suivant : Kanerkès était un prince de race scythe, ou, comme disent les écrivains arabes et persans, de race turque, et il tirait son origine des pays situés au nord du Thibet. Il vivait dans le siècle qui a précédé notre ère, et sa famille, après la chute des aventuriers grecs, se rendit maîtresse de la vallée de Kaboul. Pour lui, il étendit ses conquêtes à l'orient de l'Indus, dans le Pendjab et le Cachemire, ainsi qu'au nord de l'Hindoukousch, dans le Tokharestan. Kanerkès resta longtemps fidèle à l'esprit de ses ancêtres, qui, contents de reconnaître intérieurement quelques dogmes bien simples, se soumettaient dans la pratique au culte qu'ils trouvaient établi. Mais à la fin il embrassa le bouddhisme, et il devint l'un de ses plus zélés propagateurs. Plusieurs édifices magnifiques, notamment des couvents et des tours, furent élevés par ses ordres à Peichaver et dans d'autres villes de ses États. Quand les Arabes firent la conquête de Peichaver, au commencement du xi^e siècle, on admirait encore les

restes d'un monastère fondé par Kanerkès, et qui passait pour un chef-d'œuvre de l'art. Ce fut sous le même règne que cinq cents docteurs bouddhiste s'assemblèrent dans la vallée de Cachemire, pour régler certains points de dogme et de discipline.

Les livres sanscrits rédigés par les brahmanistes, célèbrent en toute occasion un prince de leur secte qui régnait à Odjein, dans la province du Malva, vers le milieu du siècle qui précéda notre ère. Ce personnage, appelé Vikramaditya, a donné son nom à une ère encore usitée dans la presqu'île. On vante beaucoup son zèle éclairé pour les sciences et les lettres, et l'éclat qui se faisait remarquer à sa cour. Mais le mot *Vikramaditya* est une dénomination composée, qui signifie en sanscrit *soleil de la force* ou *fort comme le soleil*, et il a servi à désigner d'autres souverains. Un auteur arabe et le voyageur chinois Hiuen-thsang font mention d'un Vikramaditya qui, vers le milieu du 1^{er} siècle de l'ère chrétienne, régnait à l'orient du Gange, dans la ville de Sravasti, et qui donna aussi naissance à une ère particulière. C'est ce Vikramaditya, et non pas comme on l'avait cru, le premier, qui ébranla la puissance de la famille de Kanerkès.

Dans l'Inde, comme dans nos contrées occidentales, les peuples du nord de l'Asie et de l'Europe ont été longtemps en possession d'empiéter sur les peuples du midi. Un savant illustre, M. Abel-Rémusat, a cru que les armées chinoises avaient aussi franchi l'Hindoukousch et l'Himalaia, et avaient dé-

ployé l'étendard du céleste empire dans l'Afghanistan actuel et dans d'autres provinces de l'Inde. Il est certain que, vers le commencement de notre ère, les armées chinoises s'avancèrent jusqu'aux environs de la mer Caspienne; et que d'ailleurs de tout temps les populations sauvages de la Tartarie ne purent manquer de rendre hommage à une civilisation déjà ancienne. Mais rien ne prouve que les guerriers de la Chine aient jamais dépassé les montagnes escarpées qui séparent l'Inde de la Tartarie. Ce qui a trompé M. Abel-Rémusat, c'est l'erreur où il était par rapport à certaines dénominations géographiques. Les écrivains arabes, chinois et sanscrits font mention d'une contrée qu'ils nomment Gandhara, et il résulte de leurs récits que cette contrée était située au nord de la province de Peichaver, sur la rive occidentale du haut Indus. Plus d'une fois les armées du *fils du ciel* s'avancèrent jusque sur le territoire du Gandhara. M. Abel-Rémusat a pris le Gandhara pour la province actuelle de Candahar, et une fois les Chinois introduits dans l'intérieur de l'Afghanistan, il n'en coûtait pas d'avantage de les faire promener ailleurs.

J'ai dit que le voyageur bouddhiste Fa-lian, vers la fin du iv^e siècle, quitta sa patrie pour se rendre sur les bords du Gange. C'était l'époque la plus brillante du bouddhisme dans la presqu'île. Dans l'Afghanistan actuel, les couvents bouddhistes se prolongeaient jusqu'au milieu des gorges sauvages de l'Hindoukousch. A Canoge, et dans toute la vallée du Gange, le bouddhisme était la religion dominante

Fa-hian retrouva aux environs de l'Indus quelques-unes des villes, notamment Taxila, dont il est parlé dans le récit des guerres d'Alexandre. M. Abel-Rémusat, qui a publié une traduction de la relation de Fa-hian, accompagnée d'un savant commentaire, a pris la ville de Peichaver pour la capitale du pays des Baloutches, et il s'est égaré dans cette partie de l'itinéraire.

Un écrivain indien nommé Varaha-Mihira, lequel florissait vers la fin du v^e siècle, a, dans un de ses ouvrages, présenté le tableau du culte indigène, tel qu'il était pratiqué de son temps. Le traité original d'où ce tableau est tiré ne nous est point parvenu; mais le passage en question nous a été conservé par un écrivain arabe. Il résulte de ce tableau, que le culte brahmanique était à peu près ce qu'il est aujourd'hui. La seule chose à remarquer, c'est qu'il n'y est pas fait mention de Crichna, qui est aujourd'hui regardé comme une incarnation de Vichnou, et qui tient une très-grande place dans le culte national. Le nom de Crichna n'est pas non plus indiqué dans les livres sanscrits qui portent le cachet d'une certaine antiquité, et déjà l'illustre Colebrooke avait émis l'opinion que le culte rendu à ce personnage était postérieur au développement du brahmanisme. Quelques indianistes ont persisté à croire que déjà, au temps de l'invasion d'Alexandre, Crichna jouait un rôle divin. Le silence de Varaha-Mihira me porte à penser qu'il faut reculer le culte de Crichna après le iv^e siècle de notre ère. Crichna, avec les circons-

tances qui, dans l'opinion de ses partisans, accompagnèrent sa naissance, avec les aventures de sa jeunesse, les exploits de son âge mûr, et le caractère dramatique qui s'attache à ses principales actions, est devenu la divinité la plus populaire de la presqu'île. Le v^e et le vi^e siècle furent un moment de crise pour le bouddhisme et le brahmanisme; si c'est réellement dans ce moment que le caractère de Cricna s'est fixé, il y a lieu de penser que les brahmanistes se servirent de ce personnage romanesque pour émouvoir l'esprit des masses et renverser le parti de leurs adversaires.

Cosmas, écrivain grec d'Égypte, de la première moitié du vi^e siècle, rapporte que, de son temps, l'éclat du nom romain, qui pendant longtemps avait tenu la première place dans les mers orientales, commençait à pâlir, et que les Persans avaient acquis la prééminence. A Ceylan et sur les côtes de Malabar, le sceptre du commerce était entre les mains des Persans. On sait que c'est par l'Égypte que l'empire romain communiquait avec les pays du poivre et des autres épiceries; or, à mesure que la partie occidentale de l'empire devint la proie des barbares, le goût du luxe et la consommation des produits de l'Inde diminuèrent à proportion. Les écrivains arabes et persans s'accordent à dire qu'à la même époque le golfe Persique était sillonné par les navires arabes, persans, indiens et même chinois, et que les rives du Tigre et de l'Euphrate étaient le centre d'un vaste commerce. Ces écrivains nous apprennent

de plus que, vers le milieu du vi^e siècle, le roi Cosroès-Nouschirevan fit une invasion dans la partie inférieure de la vallée de l'Indus, qui, au temps de Darius, fils d'Histaspe, formait une province perse, et que même il envoya une flotte sur les côtes de Ceylan, où apparemment les marchands persans avaient été victimes de quelque injustice.

J'ai déjà parlé du bouddhiste chinois Hiuen-thsang, qui, dans la première moitié du vii^e siècle, parcourut diverses provinces de l'Inde. Hiuen-thsang, à l'exemple de Fa-hian, traversa la Tartarie; mais il suivit une autre route et il arriva dans la vallée de Kaboul par les gorges de Bamian. Dans la vallée de Bamian, il aperçut les figures colossales sculptées sur le roc, lesquelles ont été décrites pour la première fois, il y a quelques années, par le voyageur anglais Alexandre Burnes. Il nous apprend que ces représentations étaient bouddhiques, et comme le bouddhisme ne s'est montré dans ces régions qu'après l'invasion d'Alexandre, on peut affirmer qu'elles ne remontent pas à une haute antiquité.

Hiuen-thsang fut douloureusement affecté de l'état de décadence où il trouva le bouddhisme. Les couvents étaient délaissés, les temples tombaient en ruine. Dans plusieurs provinces, le gouvernement était resté bouddhiste; mais partout le brahmanisme prenait un aspect menaçant.

A l'occident et à l'orient de l'Indus, le voyageur trouva encore debout plusieurs des villes qui figurent dans le récit de l'invasion d'Alexandre. Mais

ces villes étaient déchues, et elles ne tardèrent pas à disparaître de la scène du monde. Sur les bords du Gange, aux environs de la ville actuelle de Patna, on voyait quelques restes de l'antique Palibothra, qui, quelques années après la retraite d'Alexandre, fut la capitale des États du roi Sandracotus, et où les ambassadeurs de Séleucus Nicator firent quelque séjour. Ces débris existaient encore au commencement du XI^e siècle, quand les musulmans déployèrent pour la première fois leur étendard sur les bords du Gange; maintenant, ils sont tellement effacés, que l'illustre d'Anville en avait fixé la place à près de cent lieues à l'ouest. Ces sortes de vicissitudes, qui sont de tous les temps et de tous les lieux, sont plus fréquentes dans l'Inde que partout ailleurs. Dans l'Inde, si on excepte la demeure royale et les édifices publics, on bâtit en terre et en jonc. Il n'en coûte donc pas autant que chez nous, pour construire une vaste cité : ajoutez à cela que, par un sentiment d'orgueil qui n'a rien d'élevé, les princes orientaux se font quelques fois un jeu de déplacer une ville, uniquement pour faire passer plus sûrement leur nom à la postérité. Néron mit le feu à la ville éternelle pour avoir le plaisir de la rebâtir; les monarques indiens vouent leur capitale à la destruction et en bâtissent une nouvelle, afin qu'elle porte leur nom.

Au moment où Hiuen-thsang remontait la vallée de l'Indus pour retourner dans sa patrie, les Arabes, enflammés par les prédications de Mahomet,

étaient sortis de leurs déserts et s'étaient précipités sur la Syrie, l'Égypte, la Mésopotamie et la Perse. Déjà ils approchaient de l'Indus et de l'Oxus, et les tribus turques, établies sur les bords de l'Oxus et du Yaxarte, se refoulant les unes sur les autres, avaient imploré le secours de l'empereur de la Chine. Hiuen-thsang aperçut nécessairement sur sa route l'effroi qui s'était emparé des populations; mais l'invasion des Arabes semblait être, du moins dans le moment, un événement indifférent pour le bouddhisme, et le voyageur n'a pas jugé à propos d'en parler.

Les Arabes ne tardèrent pas à envahir la vallée de l'Indus, depuis la mer jusqu'au-dessus de Moul-tan, et le culte de Mahomet se célébra à côté de ceux de Brahma et de Bouddhah. Quel sujet d'orgueil pour les musulmans! Il faut avouer que les conquêtes des Arabes étaient sans exemple dans l'histoire. On les vit, en moins d'un siècle, étendre leur domination et leur religion depuis l'Indus jusqu'à l'océan Atlantique, depuis le Yaxarte jusqu'à la mer de Perse. Certains musulmans, voulant repaître leurs yeux du spectacle de succès si prodigieux, prenaient à tâche de se rendre d'une frontière de l'empire à l'autre, et de montrer leur turban victorieux aux nations subjuguées. Ce goût des voyages fut surtout commun dans le x^e siècle, et on lui fut redevable de plusieurs écrits intéressants. Trois relations de voyages faits à cette époque nous sont parvenues; ce sont les relations arabes de Massoudy, Al-Estakhry et

Ibn-Haukal. Massoudy visita successivement, et quelquefois à plusieurs reprises, les bords de la mer Caspienne et les îles de la côte orientale de l'Afrique, les provinces de l'Espagne, et celles de la vallée de l'Indus. Il fut témoin du commerce florissant qui se faisait sur les côtes du Guzarate, dans le golfe de Cambaye et dans le Malabar, et il débarqua dans l'île de Ceylan. Massoudy s'appliquait ces paroles d'un poëte arabe : « Je me suis tellement éloigné vers le couchant, que j'ai perdu jusqu'au souvenir du levant, et mes courses se sont portées si loin vers le levant que j'ai oublié jusqu'au nom du couchant. » Évidemment l'on voyagait alors plus facilement dans les pays musulmans que dans les pays chrétiens. Les haines religieuses étaient plus vives chez les musulmans que dans ce qu'on appelait alors en Europe *la république chrétienne* ; mais les États étaient moins morcelés, et la féodalité n'y avait pas élevé ses innombrables barrières.

Massoudy et ses coreligionnaires eurent occasion, dans le cours de leurs voyages, de faire des remarques fort curieuses. Par exemple, Massoudy trouva les moulins à vent établis dans les sables du Sedjestan, sur les frontières occidentales de l'Inde. Les moulins à vent paraissent n'avoir été connus en Europe qu'après la première croisade, et le témoignage de Massoudy est probablement le plus ancien qui existe à cet égard.

Les Arabes, au moment de leurs premières conquêtes, firent plusieurs fois des descentes sur les

côtes occidentales de la presqu'île, où l'activité du commerce leur présentait l'appât d'un riche butin. Ils trouvèrent ensuite plus avantageux de traiter avec les souverains du pays et de se faire accorder le droit d'entretenir des comptoirs et des mosquées. Le prince qui à cette époque exerçait le plus d'influence dans cette partie de la presqu'île, était le roi du Malva; ses sujets le désignaient par le titre de *Malva-Ray* ou *radja du Malva*, dénomination que les Arabes changèrent en *Balhara*. Un grand nombre d'Arabes et de Persans s'établirent dans les villes maritimes pour faire le négoce. L'islamisme s'y montrait à découvert, et l'on y célébrait publiquement les cinq prières du jour. A Seymour, en particulier, ville qui n'était pas éloignée de la ville actuelle de Bombay, l'on comptait environ dix mille musulmans établis à demeure avec leurs familles. Les musulmans faisaient juger leurs différends par un homme tiré de leur sein, et qui avait reçu l'investiture du *Balhara*. Telle était, six cents ans après, la situation des Arabes et des musulmans en général, à Calicut et à Cochin, lorsque les Portugais, faisant le tour de l'Afrique, ouvrirent de nouvelles voies au commerce du monde. Telle avait dû être la situation des Grecs et des Romains, lorsqu'ils fréquentèrent les mêmes parages. Les étrangers, de quelque pays qu'ils vinssent, étaient flétris par les personnes rigides d'entre les indigènes du titre de *mletcha* ou *impur*; mais les masses, et les gouvernements avec elles, étaient intéressés au maintien du commerce, et

l'esprit d'intérêt fit passer par-dessus les anathèmes prononcés contre ce genre de relations.

Néanmoins, il n'était pas permis aux musulmans de pénétrer dans l'intérieur des terres, notamment dans l'Indostan proprement dit, siège principal des traditions nationales. Le grand rôle joué jadis par les empires placés près du confluent du Gange et de la Djomma, avait réenti jusqu'à eux; mais ils n'avaient qu'une idée vague du pays; et ces vastes et belles contrées, qui enrichissent maintenant le commerce de l'Angleterre, étaient regardées comme des régions sauvages et impraticables. Telle était la politique ombrageuse des radjas et des brahmanes, que, jusqu'au commencement du XI^e siècle, lors des invasions de Mahmoud le Gaznevide, aucun musulman ne put s'introduire dans la vallée du Gange. Ibn-Haukal, après avoir fait mention des villes principales de la côte occidentale de la presqu'île, s'exprime ainsi: «Voilà les villes que je connais. Au delà il y a des cités entourées de déserts, et placées à de grandes distances. Ce sont des contrées désolées, où les marchands indigènes peuvent seuls pénétrer, tant elles sont éloignées et environnées de périls.»

Mahmoud le Gaznevide franchit l'Indus l'an 1005, et alors commencèrent ses sanglantes expéditions, qui, considérées sous un point de vue général, n'avaient rien d'analogue dans l'histoire. Mahmoud s'annonçait comme voulant forcer les Indiens à abandonner leurs superstitions et à embrasser l'islamisme. Toute popu-

lation qui ne se donnait pas aux vainqueurs était exterminée; les hommes en état de porter les armes étaient massacrés, les femmes et les enfants étaient faits esclaves; on démolissait les temples, et les idoles les plus vénérées étaient transportées ailleurs comme trophées. Mahmoud mourut l'an 1030, et les troubles qui suivirent sa mort, ainsi que l'incapacité de ses successeurs, ne permirent pas, du moins pendant quelque temps, à l'islamisme de faire de nouveaux progrès dans la presqu'île. Mais la porte était ouverte aux envahisseurs et elle ne se ferma plus.

J'ai dit que de tout temps, si on excepte les villes maritimes, les Indiens ont eu de la répugnance à établir des rapports avec les étrangers. La division des castes, la crainte de rien manger de ce qui a eu vie, l'indolence naturelle de la nation, un sentiment d'orgueil qui rapporte tout au pays, et qui a pour première source une ignorance native du véritable état des choses, voilà bien des causes de gêne pour les Indiens qui auraient voulu voyager au dehors, et pour les étrangers qui cherchaient à avoir accès auprès des indigènes. Ainsi, l'on ne doit pas mettre sur le compte des invasions de Mahmoud ce qui était l'effet du caractère national; mais le fanatisme des musulmans et les barbaries qui souillèrent leurs victoires, modifièrent l'aspect du pays, et ces changements n'ont commencé à s'effacer qu'à mesure que l'esprit libéral des Européens a permis aux indigènes de revenir à leurs dispositions naturelles.

Le premier effet des cruautés de Mahmoud fut de changer la réserve des Indiens à l'égard des étrangers, en un sentiment d'horreur qui n'admettait de ménagement d'aucun genre. Écoutons Albyrouny, qui était entré dans l'Inde à la suite de l'armée musulmane, et qui fut en position de bien connaître la vérité. Albyrouny rapporte que les sciences indiennes s'étaient réfugiées dans la vallée de Cachemire et la ville de Bénarès, lieux restés inaccessibles aux armes de Mahmoud, et que les habitants, ayant pris le parti de s'isoler de plus en plus, leurs idées s'étaient sensiblement rétrécies. Les Indiens, ajoute-t-il, ont toujours professé une opinion exagérée d'eux et de ce qui les touche, de leur origine, de la puissance de leurs rois, de la prééminence de leur religion et de la supériorité de leurs lumières. Ils font mystère de leur savoir entre eux; à plus forte raison, ils en font mystère pour les étrangers. A leurs yeux, il n'y a pas d'autre terre que l'Inde; il n'y a pas d'autre nation que les Indiens.

Suivant Albyrouny, les princes du Cachemire qui, pour leur défense, se faisaient principalement aux montagnes rangées autour de leur vallée, s'étaient toujours montrés défiants à l'égard des hommes du dehors, et encore ils n'avaient pas pu se préserver entièrement de l'invasion des tribus turques qui occupaient le Thibet et les contrées voisines. Ils ne se fiaient qu'aux juifs qui, à ce qu'il paraît, étaient alors nombreux dans le pays, et dont quelques voyageurs modernes ont cru reconnaître les traits dans

la population actuelle. A partir des guerres de Mahmoud, les rois du Cachemire se montrèrent plus sévères que jamais, et on ne laissa plus entrer dans la vallée que les Indiens qui avaient quelque réputation parmi les habitants.

On sait que les Indiens possèdent un théâtre national, et plusieurs pièces de ce théâtre, qui ont été traduites dans nos langues d'Europe, montrent que la société réunissait anciennement les personnes des deux sexes. Un auteur arabe du x^e siècle, que cet usage avait frappé d'étonnement, s'exprime ainsi : « La plupart des princes indiens, les jours de réception publique, laissent voir leurs femmes aux hommes qui font partie de la réunion, qu'ils soient du pays même ou qu'ils viennent du dehors. Aucun voile ne les déroberait aux regards des assistants. » A mesure que l'influence musulmane se fit sentir dans la presqu'île, les femmes des indigènes furent reléguées dans le fond de leurs appartements, et les mœurs publiques se ressentirent nécessairement de cette absence.

HISTOIRE

DU KHALIFE ABBASIDE AL-MO'TASSEM,

Extrait de l'ouvrage intitulé : *Traité de la conduite des rois et histoire des dynasties musulmanes*, par Mohammed-ben-Ali-ben-Thabathéba, connu sous le nom d'Ibn-Thalhafa; traduite en français par M. CHERBONNEAU.

INTRODUCTION.

Un écrivain qui s'attache à saisir le côté anecdotique de l'histoire des khalifes, quelque imposante que soit son autorité, quelque finesse que renferment ses aperçus, ne peut être consulté avec fruit que par le petit nombre de personnes qui ont étudié cette époque; car le désir de mettre en lumière un trait piquant, un mot heureux, une action singulière, l'a sollicité plus d'une fois à effleurer le récit des grands faits politiques et à ne les mentionner que comme un moyen de faire valoir les anecdotes. Cependant, il y a peu d'ouvrages, dans la littérature orientale, qui offrent en même temps plus d'utilité et plus d'agrément que celui d'Ibn-Thalhafa. Quand on songe à la sécheresse des historiens arabes, qui, pour la plupart, se sont contentés de disposer par ordre chronologique les règnes et les événements, sans se donner la peine d'employer d'autres considérations critiques que des épithètes blâtables ou honorifiques ajoutées au nom de tel ou tel souverain, on éprouve le besoin de compléter la connais-

sanco de l'histoire par la lecture de ces narrations intéressantes. C'est là qu'on voit, pour ainsi dire, en action, les khalifes, leurs vizirs et leurs sujets. L'histoire y est prise sur le fait et comme en négligé.

Contempler les rois sur le théâtre du monde; suivre les héros à travers les champs de bataille; assister aux grands événements politiques, ce n'est qu'une partie importante de la science historique. Il faut encore s'arrêter aux détails de la cour et de la place publique; car on ne connaît que bien imparfaitement un personnage, tant qu'on ne l'a pas vu au naturel, dans sa vie de tous les jours, loin du faste et de la représentation, tant qu'on n'a pas reçu en quelque sorte la confidence de ses passions ou de ses vertus, de son humeur ou de ses habitudes. Nous avons dit précédemment (*Journal asiat.* avril 1846), et nous le répéterons ici, l'auteur des *Dynasties musulmanes* a rassemblé dans son livre ces anecdotes familières qui montrent l'homme sous le héros et qui sont le témoignage vivant de l'histoire; et quand il a rapporté ces témoignages, il ne manque pas non plus de faire intervenir l'autorité des poètes, ces autres témoins qui sont des juges en même temps. On voit qu'il a tout consulté pour écrire sa chronique, la tradition, les récits, les souvenirs laissés dans la foule, les souvenirs conservés à la cour, sans oublier les lettres et la poésie.

Le fragment que nous offrons à nos lecteurs est l'histoire du khalife Al-Mo'assem, un des fils de Haroun-er-Rachid. El-Makin, qui fait toujours le portrait du prince dont il décrit la vie, dit que celui-ci avait le teint fort blanc, le visage beau, les cheveux blonds, la barbe longue, et la taille médiocre.

NOTA. Dans mon premier extrait il s'est glissé deux inexactitudes, dont la première peut être rectifiée à l'aide d'une note de M. Quatremère, que M. Defrémery s'est empressé de me mettre sous les yeux; à la page 339, ligne 23 (*Journal asiatique*, avril 1846), il faut lire: «l'elu d'entre la famille de Mahomet;» 2° à la page 342, note *lisez*: Harthéma, au lieu de Hasima.

TEXTE ARABE.

(Fol. 214 r. lig. 3.)

ثم ملك بعده أخوه المعتصم أبو إسحاق

محمد بويغ يوم وفاة المأمون وقد تقدم ذكر السنة كان
المعتصم شديد الرأي شديد المنّة يجمل الف رطل
ويعشى بها خطوط وكان موصوفاً بالشجاعة وسمى المثنى
من احد عشر وجهاً، هو الثامن من ولد العباس والثامن
من الخلفاء وتولى الخلافة وعمره ثلاثين وثمان سنه وكانت
خلافته ثمان سنين وثمانية اشهر وتوفي وله ثمان واربعون
سنة وولد في شعبان وهو الشهر الثامن وخلف ثمانية
ذكور وثمان بنات وغزا ثمان غزوات وخلف ثمانية الف
الف درهم، كانت ايام المعتصم ايام فتوح وحروب، هو
الذي فتح عمورية،

شرح الحال في ذلك، كان السبب في غزو المعتصم عمورية
ان ملك الروم خرج الى بلاد المسلمين فنهب حصناً من
حصونهم يقال له زبظرة وقتل من به من الرجال وسبى
الدرية والنساء فيقال انه كان في جملة السبى امرأة
هاشمية فسمعت وهي تقول وا معتصم ما يبلغ المعتصم ما

فَعَلَهُ مَلِكُ الرُّومِ بِالْمَسْلُوبِينَ فَاسْتَعْظَمَهُ وَكَبَّرَ عَلَيْهِ وَبَلَّغَهُ
 مَا قَالَتِ الْهَاشِمِيَّةُ فَقَالَ وَهُوَ فِي مَجْلِسِهِ لَتَبِكَ لَتَبِكَ وَنَهَضَ
 مِنْ سَاعَتِهِ وَصَاحَ فِي قَبْرِهِ الرَّحِيمِ الرَّحِيمِ ثُمَّ رَكِبَ دَابَّتَهُ
 وَسَمَطَ خَلْفَهُ شِكَاةً وَشَكَّةً حَدِيدًا وَحَقِيبَةً فِيهَا زَادُهُ ثُمَّ
 بَرَزَ وَأَمَرَ الْعَسَاكِرَ بِالنَّبْرِيِّزِ وَتَجَهَّزَ تَجَهُّزًا لَمْ يَتَجَهَّزَ بِمِثْلِهِ
 خَلِيفَةٌ فَلَمَّا اجْتَمَعَتِ عَسَاكِرُهُ وَفَرَعَ مِنْ تَجَهُّزِهِ وَعَزِمَ
 عَلَى الْمَسِيرِ أَخْضَرَ الْقَضَاةَ وَالشُّهُودَ فَأَشْهَدَهُمْ أَنَّهُ قَدْ وَقَفَ
 أَمْلَاكُهُ وَأَمْوَالُهُ عَلَى ثَلَاثَةِ أَثْلَاقٍ ثَلَاثُ اللَّهِ تَعَالَى وَتَلَّتْ
 لِبَوْلَدِهِ وَأَقَارِبِهِ وَتَلَّتْ لِمَوْلَانِهِ ثُمَّ سَارَ فَظَفَرَ بِبَعْضِ أَهْلِ
 الرُّومِ فَسَالَهُ عَنْ أَحْسَنِ مَدَنِهِمْ وَأَعْظَمِهَا وَأَعَزَّهَا عِنْدَهُمْ
 فَقَالَ لَهُ الرُّومِيُّ أَنَّ مَجُورِيَّةَ هِيَ عَيْنُ بِلَادِهِمْ فَتَوَجَّهَ الْمُعْتَصِمُ
 إِلَيْهَا وَجَمَعَ عَسَاكِرَهُ عَلَيْهَا وَحَاصَرَهَا ثُمَّ فَتَحَهَا وَدَخَلَ
 إِلَيْهَا وَقَتَلَ فِيهَا وَفِي بِلَادِهِمْ وَسَبَى وَأَسْرَ وَبَالَغَ فِي ذَلِكَ حَتَّى
 هَدَمَ مَجُورِيَّةَ وَعَقَّى آثَارَهَا وَأَخَذَ بَابًا مِنْ أَبْوَابِهَا وَهُوَ بَابُ
 حَدِيدٍ عَظِيمٍ الْجَمِّ فَأَحْضَرَهُ إِلَى بَعْدَادَ وَهُوَ الْآنَ عَلَى أَحَدِ
 أَبْوَابِ دَارِ الْخِلَافَةِ تُسَمَّى بَابَ الْعَامَّةِ وَكَانَ قَدْ صَحِبَهُ أَبُو
 عَمَّامٍ الطَّائِيَّ فُدِحَهُ بِقَصِيدَتِهِ الْبَايِعَةِ الَّتِي أَوْلَاهَا
 السِّيفُ اصْدُقْ **إِنِّي** مِنَ الْكَلْبِ
 فِي حِدَّةِ الْجَدِّ بَيْنَ الْجَدِّ وَاللَّعِبِ
 وَفِيهَا يَقُولُ لِلْمُعْتَصِمِ

خَلِيفَةَ اللَّهِ جَارِيَّ اللَّهِ سَعَيْكَ عَنِ
 حُرْتُومَةِ الدِّينِ وَالْإِسْلَامِ وَالْحُسْبِ
 بَصُرَتْ بِالرَّاحَةِ الْكُبْرَى فَلَمْ تَرَهَا
 تُنَالِ إِلَّا عَلَى جَسْرٍ مِنَ السَّعْنَبِ
 وَمِنْ جَمَلَتِهَا مَا يُشِيرُ بِهِ إِلَى مُبَالِغَةِ الْمُعْتَصِمِ فِي قِتَالِهِمْ
 وَاسْتِئْصَالِهِمْ أَيَّامَ
 لَمْ تَطْلُعِ الشَّمْسُ مِنْهُمْ يَوْمَ ذَلِكَ عَلَى
 بِأَهْلٍ وَلَمْ تَعْرَبْ عَلَى عَرَبٍ
 وَمِنْ جَمَلَتِهَا مَا يَدُلُّ عَلَى شِدَّةِ مَا كَانَ عِنْدَهُمْ مِنَ الْجَعْدِ
 عَلَيْهِمْ وَهُوَ قَوْلُهُ
 مَا رَبَّعَ مَنَّةً مَعْمُورًا يُطِيفُ بِهِ
 غَيْلَانُ أَهْبَى رَبًّا مِنْ رَبِّعِكَ لِلْعَرَبِ
 وَلَا لِلْحُدُودِ وَإِنْ أَدْمَيْتِ مِنْ حَجَلِ أَشْهَى
 إِلَى نَظَرِي مِنْ حَدِّكَ التَّعْرِبِ
 وَكَانَتْ وَقَعَةُ عُمُورِيَّةَ فِي سَنَةِ ثَلَاثٍ وَعِشْرِينَ وَمِائَتَيْنِ
 وَالْمُعْتَصِمُ هُوَ الَّذِي بَنَى سُرْمَنْ رَأَى،
 شَرَحَ السَّبَبَ فِي بِنَاءِ سَامَرَّا وَكَيْفِيَّةَ الْحَالِ فِي ذَلِكَ،
 كَانَتْ بَغْدَادُ دَارَ الْمَلِكِ وَبِهَا تَسْرِيرُ الْجِلَافَةِ مِنْ بَعْدِ
 الْمَنْصُورِ إِلَّا أَنَّ هُرُونَ الرَّسِيدَ أَحَبَّ الرَّقَّةَ بِالشَّامِ فَأَقَامَ بِهَا
 وَمَعَ ذَلِكَ فَكَانَتْ الرَّقَّةُ لَمْ كَالْمُنْتَفَرَةِ وَقَصُورُهُ وَحَرَائِبُهُ

وَبَسَاوَهُ وَأَوْلَادَهُ بِبَغْدَادَ بِعَصْرِ اللَّحْدِ وَمَنْ وَكَيْ بَعْدَهُ مِنْ
 الْخُلَفَاءِ كَانَ سَرِيرَةً لِكُلِّهِمْ بِبَغْدَادَ فَلَمَّا كَانَتْ أَيَّامَ الْمُعْتَصِمِ
 خَافَ مَنْ بَهَا مِنَ الْعَسْكَرِ وَلَمْ يَثِقْ بِهِمْ فَقَالَ اطْلُبُوا إِلَيَّ
 مَوْضِعًا أَخْرُجَ إِلَيْهِ وَأَبْنَى فِيهِ مَدِينَةً وَأَعْسِكَرْ بِهِ فَإِن
 رَأَيْتَنِي مِنْ عَسَاكِرِ بَغْدَادَ حَدِثْ كُنْتُ بِنَجْوَةٍ وَكُنْتُ
 نَادِرًا عَلَى أَنْ آيْتَهُمْ فِي الْبَرِّ وَفِي الْمَاءِ فَوَقَعَ اخْتِنَارُهُ فِي سَامَرَةَ
 فَبِنَاهَا وَخَرَجَ إِلَيْهَا ، وَقِيلَ إِنَّ الْمُعْتَصِمَ اسْتَكْثَرَ مِنْ
 الطَّالِبِ كِفَايَاتٍ بِبَغْدَادَ وَنَادَى بِهِمُ النَّاسَ وَزَاجِحِهِمْ
 فِي دَوْرِهِمْ وَتَعَرَّضُوا بِالنِّسَاءِ فَكَانَ فِي كَلِّ يَوْمٍ رَمَاهَا قَتِلَ مِنْهُمْ
 جَمَاعَةٌ ، فَرَكِبَ الْمُعْتَصِمُ يَوْمًا فَلَقِيَهُ رَجُلٌ شَيْخٌ فَقَالَ لِلْمُعْتَصِمِ
 يَا أَبَا إِحْمَقَ فَأَرَادَ لِحْنَهُ ضَرْبَهُ لَمَنْعِهِمْ الْمُعْتَصِمَ وَقَالَ لَهُ مَا
 لَكَ يَا شَيْخٌ فَقَالَ لَا جَزَاكَ اللَّهُ خَيْرًا عَنِ الْجَوَارِ جَاوَزْنَا
 مَدَّةَ فَرَايِنِكَ شَرَّ جَارِ حَيْثُنَا بِهَا وَاوَلَاءَ الْعُلُوجِ مِنْ عَمَلَانِكَ
 الْإِتْرَاكُ فَاسْكَنْتَهُمْ بَيْنَنَا فَايَمَّتْ (١) بِهِمْ ضَيْبَانَنَا وَأَرْمَلَتْ
 نِسَاءَنَا وَاللَّهُ لِنَقَاتِلَنَّكَ بِسَهَامِ الْخَصْرِ بِعِنَى الدُّعَاءِ وَالْمُعْتَصِمِ
 يَسْمَعُ ذَلِكَ فَدَخَلَ مَنْزِلَهُ وَلَمْ يَرَّ رَاكِبًا إِلَّا فِي يَوْمٍ مِثْلِ
 ذَلِكَ الْيَوْمِ فَرَكِبَ وَصَلَّى بِالنَّاسِ الْعِدْدَ وَسَارَ إِلَى مَوْضِعِ
 سَامَرَةَ فَبِنَاهَا وَكَانَ ذَلِكَ فِي سَنَةِ أَحَدِي وَعِشْرِينَ وَمِئَتَيْنِ ،
 وَلَمَّا مَرَّ بِالْمُعْتَصِمِ مَرَضَتَهُ الَّتِي مَاتَ فِيهَا نَزَلَ فِي سَفِينَةٍ

١ Je n'hésite pas à lire قَاتِمَتْ.

ومعه زُبان الرامِرُ وكان أَوْحَدَ وَقْتَهُ فُجِعَ بِمُحْتَازِ عَلَى قِصُورِهِ
وَبَسَاتِينِهِ بِشَاطِئِ دِجْلَةَ وَيَقُولُ لِرِزَامِ أَرْمُرُ

يَا مَنْزِلًا لَمْ تَبْدَأْ أَطْلَالَه

جَاهِي لِأَطْلَالِكَ أَنْ تَبْلِي

لَمْ أَبِكْ أَطْلَالَكَ كَلْتَنِي

بَكَيْتُ عَمَّشِي فَمِكَ إِذْ وَلِي

وَالْعَمَّشُ أَحَلَّى مَا بَكَاه

الْفَتَى لَا بُدَّ لِلْمَحْرُورِ أَنْ يَسْتَلِي

وَلَمَّا احْتَضِرَ جَعَلَ يَقُولُ ذَهَبَتْ لِلْحَيْدِ كَيْسَتْ حَيْلَةٌ ثُمَّ

مَاتَ وَذَلِكَ فِي سَنَةِ سَبْعٍ وَعِشْرِينَ وَمِئَتَيْنِ ،

شرح حال الوزارة في أيامه

أول وزراءه كاتبه قبل لخلافة الفضل بن مروان كان من

البردان وكان عامبًا لا علم عنده ولا معرفة وكان ردي

السيرة جهولًا بالأمر وفيه يقول بعض شعراء عصره

تفرعت يا فضل بن مروان فاعتبر

فقبلك كان الفضل والفضل والفضل

ثلاثة أملاك مضوا السبيلهم

أبادهم التقيد والأسر والقتل

الثلاثة هم الفضل بن يحيى بن خالد والفضل بن سهل

والفضل بن الربيع وكان الفضل بن مروان قد تمكن من

المعتصم وحسده الناس على منزلته عنده ثم فكبه
واخذ جميع أمواله وعق عن نفسه بقية مدة ينتقل في
لخدمات حتى مات في أيام المستعين.

وزارة أحمد بن عمار بن سادي للمعتصم.

ثم وزره أحمد بن عمار كان رجلاً مؤسراً من أهل المذار
بانتقل إلى البصرة واشترى بها أملاكاً وكثر ماله وكان
طحاناً ثم أضعده إلى بغداد واتسع بها حاله فقالوا كان
يُخرج في الصدقة كل يوم مئة دينار وكان الفضل بن
مروان قد وصفه بالأمانة عند المعتصم فلما نكسب
الفضل لم يقع نظر المعتصم على غير أحمد بن عمار
فاستوزره وكان جاهلاً بأداب الوزارة وفيه يقول بعض شعراء
عصره

سبحان ربّي الخالق الباري

جرت وزارة ابن عمار

وكلت طحاناً على بعلة

بغير دكان ولا دار

كفرت بالمقدار إن لم تكن

قد جرت في ذا كذ مقدار

فكثرت مدة في وزارة المعتصم حتى ورد كتاب من بعض
العمال يذكر فيه خصب الناحية وكثرة اللأفسال

الْمُعْتَصِمُ أَحْمَدُ بْنُ عَمَّارٍ عَنِ الْكَلْبِ فَلَمْ يَدْرِ مَا يَقُولُ فَدَعَا
 مُحَمَّدَ بْنَ عَبْدِ الْمَلِكِ الرِّيَّاتِ وَكَانَ أَحَدَ خَوَاتِمِهِ وَاتَّبَعَهُ
 فَسَأَلَهُ عَنِ الْكَلْبِ فَقَالَ أَوَّلُ النَّبَاتِ يُسَمَّى بَقْلًا إِذَا طَالَ قَلِيلًا
 فَهُوَ الْكَلْبُ إِذَا بَمَسَ وَجَفَّ فَهُوَ لِلْحَمِيرِ فَقَالَ الْمُعْتَصِمُ
 لِأَحْمَدَ بْنِ عَمَّارٍ انظُرْ أَنْتَ فِي الدَّوَابِّ وَهَذَا يُعْرَضُ عَلَى
 الْكَلْبِ ثُمَّ اسْتَوْرَزَهُ وَصَرَفَ ابْنَ عَمَّارٍ صَرَفًا جَمِيلًا
 وَرِزَارَةً مُحَمَّدَ بْنَ عَبْدِ الْمَلِكِ الرِّيَّاتِ لِلْمُعْتَصِمِ
 كَانَ أَبُوهُ تَاجِرًا فِي أَيَّامِ الْمَأْمُونِ مُوسِرًا وَنَشَأَ مُحَمَّدٌ فَتَأَدَّبَ
 وَقَرَأَ وَفَهَّمَهُ وَكَانَ ذَكِيًّا فَبَرِعَ فِي كَلِّ شَيْءٍ حَتَّى صَارَ
 نَادِرَةً وَقَتَهُ عَقْلًا وَفَهْمًا وَدَكَا وَكِتَابَةً وَشِعْرًا وَادِبًا
 وَخَبْرَةً بِأَدَابِ الرِّيَاسَةِ وَقَوَاعِدِ الْمُلُوكِ حَتَّى كَانَتْ أَيَّامُ
 الْمُعْتَصِمِ فَاسْتَوْرَزَهُ عَلَى مَا تَقَدَّمَ شَرْحُهُ فَنَهَضَ بِأَعْيَانِ
 الرِّيَازَةِ نَهْوَشًا لَمْ يَكُنْ لِمَنْ تَقَدَّمَ بِهِ إِضْرَابُهُ وَكَانَ جَبَّارًا
 مُتَكَبِّرًا فَظًّا غَلِيظَ الْقَلْبِ حَسَنَ الْجَانِبِ مُبِغِّضًا إِلَى الْخَلْقِ
 وَمَاتَ الْمُعْتَصِمُ وَهُوَ وَزِيرُهُ وَكَانَ الْمُعْتَصِمُ قَدْ أَمَرَ لِابْنِهِ
 الرَّائِقِ بِمَالٍ وَاحْتَالَ بِهِ عَلَى ابْنِ الرِّيَّاتِ ثَمَّعَهُ وَأَشَارَ عَلَى
 الْمُعْتَصِمِ أَنْ لَا يُعْطِيَهُ شَيْئًا فَغَدَلَ الْمُعْتَصِمُ قَوْلَهُ وَرَجَعَ
 فَمَا كَانَ أَمْرُهُ لِلرَّائِقِ مِنْ ذَلِكَ فَكَتَبَ بِحِطَّةٍ كِتَابًا وَحَلَفَ
 فِيهِ بِالْحَجِّ وَالْعَتَقِ وَالصَّدَقَةِ أَنَّهُ إِنْ وَفَى لِلْخِلاَفَةِ لِيَقْتُلَنَّ ابْنَ
 الرِّيَّاتِ شَرَفْتُهُ فَلَمَّا مَاتَ الْمُعْتَصِمُ وَجَلَسَ الرَّائِقُ عَلَى

سرير الخِلافة ذكر حديث ابن الزيات فاراد أن يعاجله
 مخاف أن لا يجد مثله فقال للحاجب ادخل إلى عشرة من
 الكتاب فلما دخلوا عليه اختبرهم فما كان فيهم من ارضاه
 فقال للحاجب ادخل من المملك محتاج إليه محمد بن
 الزيات فأدخله فوق بين يديه خائفاً فقال لخادم
 أحضر إلى المكتوب الغلاتي فأحضر له الكتاب الذي كان
 كتبه وحلّف فيه ليعتقن ابن الزيات فدفعه إلى ابن
 الزيات وقال اقرأ فلما قرأه قال يا امير المؤمنين انا عبد
 إن عاقبتك فانت حاكم فيه وإن كفرت عن عيذك
 واستبقيتك كان اشبه بك فقال الواثق والله ما ابتعتك إلا
 خوفاً من خلوة الدولة من مثلك وسأكفر عن عيني فأتى
 أجد عن المال عوضاً ولا اجد عن مثلك عوضاً ثم كفر
 عن عينه واستوزره وقدمه وفوض الامور إليه وكان ابن
 الزيات شاعراً محمداً من شعره يرق المعنصم ويمدح الواثق
 قَدْ قُلْتُ إِذْ غَيَّبُوكَ

وَاصْطَلَقْتَ عَلَيْكَ أَيُّدِ بِلْمَاءِ وَالطَّيْنِ

إِذْ هَبَ فَنِعَمَ الْمُعِينِ أَنْتَ

عَلَى الدُّنْيَا وَنِعَمَ الْمُعِينِ لِلدِّينِ

لَا يَجْبِرُ اللَّهُ أُمَّةً فَتَدَّتْ

مِثْلَكَ إِلَّا مِثْلَ هَرُونَ

ثم أن محمد بن عبد الملك الريات مكث في وزارة الواثق مدة خلافته لم يستوزر غيره حتى مات الواثق وولى أخوه المتوكل فقبض عليه وقتله قيل أن ابن الريات عمل تنورا من حديدته ومساميره إلى داخل ليعذب به من يريد عدابه فكان هو أول من جعل فيه وقيل له ذق ما كنت تذيق الناس ، انقضت أيام المعتصم ووزرايه ،

 TRADUCTION.

RÈGNE D'AL-MO'TASSEM - ABOU-ISHAK - MOHAMMÈD, SUCCESSEUR
D'AL-MÂMOUN.

Mohammed fut reconnu khalife le jour où mourut Al-Mâmour. (Nous avons cité plus haut la date de cet événement.) Ce prince avait du caractère et était d'une force remarquable. Il levait de terre un poids de mille livres pesant et le portait à plusieurs pas. Sa valeur militaire égalait sa force. On lui a donné le surnom de huitainier, المَحْنَن , à cause de onze particularités. Ainsi il était le huitième des enfants d'Abbas ; il fut le huitième khalife de sa race et monta sur le trône à l'âge de trente-huit ans. Il régna huit ans et huit mois. Né en chaabân, qui est le huitième mois de l'année, il mourut à l'âge de quarante-huit ans, laissant huit enfants mâles et huit

filles. Il commanda en personne huit expéditions et laissa dans le trésor huit millions de dragmes.

Le règne d'Al-Mo'tassem fut illustré par des guerres et des conquêtes. Ce fut lui qui s'empara d'Amourrya (*Amorium*)¹, et voici pour quel motif. L'empereur des Grecs (Théophile) ayant fait une irruption sur les terres des musulmans, s'était emparé d'une de leurs places fortes appelée *Zibatrah*², avait fait prisonniers les femmes et les enfants, et passé au fil de l'épée tous les hommes en état de porter les armes. On dit que, parmi les captives, se trouvait une femme de la famille de Hâchemi³, et qu'on l'entendit s'écrier : « Au secours, ô Mo'tassem ! »

La nouvelle des cruautés exercées par l'empereur des Grecs sur les musulmans fit frémir d'horreur le khalife, et, lorsqu'on lui rapporta la plainte de la dame Hâchemite, il s'écria au milieu du conseil, مجلس : « Je vais à ton secours ! je vais à ton secours ! » En même temps il se leva et cria dans son palais : « Partons ! partons ! » Puis il monta à cheval après avoir fait attacher derrière la selle une entrave, un pieu de fer et un sac⁴ qui renfermait

¹ Voir la Géographie d'Aboulféda, édition de MM. Reinaud et Mac-Guckin de Slane, pag. 235. Amourrya était la patrie de Théophile.

² Voir le même ouvrage, pag. 254, l. 3. Zibatrah (*Socopetra*) était la patrie d'Al-Mo'tassem.

³ Hâchem était le bisaiel de Mahomet.

⁴ Le mot حقيبته, employé par Hariri, 2^e séance, pag. 25, est expliqué, dans le commentaire, en ces termes : وعاء من جلد يجعله

ses provisions. À sa voix, les troupes prirent les armes et se mirent en mouvement. Jamais, sous les khalifes précédents, on n'avait vu des préparatifs de guerre aussi formidables. Lorsque Al-Mo'tassem vit son armée disposée à partir et que les préparatifs furent terminés, il convoqua les kadis et des témoins, devant lesquels il jura qu'il constituait ses biens et ses trésors en legs¹ de trois tiers; un tiers pour Dieu Très-Haut, un tiers pour son fils et pour ses proches, et le dernier tiers pour ses affranchis.

Ensuite il se mit en campagne. Un Grec était tombé en son pouvoir; il lui demanda quelle était la ville la mieux fortifiée, la plus considérable et la plus importante aux yeux des chrétiens. Le Grec répondit qu'Amouryya était la place la plus importante de leur empire. Al-Mo'tassem, sans perdre de temps, dirige son armée entière sur ce point, assiège la ville et l'emporte d'assaut. Pour se venger des cruautés de Théophile, il porte le fer et la flamme dans Amouryya et la contrée environnante, après avoir réduit à la captivité une multitude d'habitants. La fureur dont il était animé le porta même à détruire Amouryya de fond en comble et

الراكب خلفه. On lit dans Schultens (*Hariri tres priores cons.* pag. 97; Francofurt, 1731) : « Est à rad. حقب sub ventre cons-
 « trictus sicut camelus; in حقب constrinxit sub ventre, fune, seu
 « cingulo posteriore, حقب dicto. » Au figuré, on dit : البر خير
 والبر خير الرجل.

¹ La piété est la meilleure valise de l'homme.

² Sur le wakf, consulter le Tableau de l'empire ottoman par Mouradjea d'Ohason, tom. II, pag. 523 et suiv.

à effacer jusqu'à la trace de cette cité florissante¹. Il enleva une de ses portes qui était tout en fer et d'un volume prodigieux; puis il la fit transporter à Bagdad, où on la voit encore de nos jours à l'une des entrées du palais. C'est *la porte du peuple*, باب العامة.

Lors de cette expédition, Al-Mo'tassem avait parmi sa suite Abou-Temmâm-et-Tayy, qui a composé à sa louange un poëme nommé *El-Bayya* (dont tous les vers se terminent par un ب,) et qui commence ainsi²:

Le glaive est plus fidèle dans ses récits que les livres; c'est à son tranchant qu'est attaché le succès, soit qu'il agisse sérieusement ou qu'il badine.

On lit encore dans ce poëme les vers suivants adressés à Al-Mo'tassem.

Vicaire de Dieu, que Dieu récompense le zèle que tu as déployé pour faire respecter la religion, l'islam et l'honneur du pays!

Tu as compris le bonheur suprême et tu as vu qu'on ne peut l'obtenir qu'à force de fatigues.

Parmi les vers qui ont traité à l'acharnement avec lequel Al-Mo'tassem combattit et extermina les défenseurs d'Amouryya, je citerai le suivant :

Ce jour là, le soleil, depuis son lever jusqu'au soir, n'éclaira pas un seul père de famille, ni un seul jeune homme.

¹ Aboulféda, *Annal. Moslem.* tom. II, pag. 171.

² M. de Sacy cite ce vers dans sa *Chrest. ar.* tom. I, pag. 88. — (Voy. l'Éloge d'Abou Temmâm et-Tayy dans le Dictionn. biograph. d'Ibn-Khallicân, trad. de M. Guékin de Slane, tom. I, pag. 348.)

Dans le passage où le poète décrit l'animosité des musulmans contre les Grecs, on lit encore ceux-ci :

La demeure de Myya, autour de laquelle circule Gaylân¹, toute vivante qu'elle est, n'est pas si pittoresque que la demeure dévastée.

Et les joues animées par l'incarnat de la pudeur ne sont pas plus attrayantes à mes yeux que ta joue ternie par la poussière (de tes ruines).

La ruine d'Amouryya eut lieu dans l'année 223.

FONDATION DE SOUBRA-MAN-RAA OU SÂMARRA².

Bagdad avait été le siège de la royauté et la résidence du khalife depuis Al-Mansour. Haroun-er-Rachid, préférant Rakka³ en Syrie, y fixa son séjour. Cependant, cette ville n'était pour lui qu'un lieu de plaisance, puisqu'il avait ses trésors, ses femmes et ses enfants à Bagdad, dans le *Kasr-el-Khould* (palais de l'éternelle demeure)⁴. Les succes-

¹ On lit dans Hariri, p. 280, Comment. I. 24 : *غيلان هو الشاعر المعروف بذي الرمة ومي هي محبوبته التي كان يحب بها في شعره وكان يسبقها مرة ميا ومرة مية*, «Gaylân est le poète généralement connu sous le nom de Zou'l Romma, et Myy est son amante. Dans les vers où il chante sa passion pour elle, il l'appelle tantôt Myy, tantôt Myya.» — Il est encore question de ce poète dans la *Chrest. ar. de M. de Sacy*, tom. III, pag. 223.

² Voy. la *Géographie d'Aboulféda*, éd. de MME Reinand et Guckin de Slane, pag. 34 et 300; et la *Chrest. ar. de M. de Sacy*, tom. II, pag. 102.

³ Voy. la *Géogr. d'Aboulféda* (*loc. laud.*), pag. 304.

⁴ *Chrest. ar. de M. de Sacy*, tom. I, pag. 25 et 53.

seurs de ce khalife se fixèrent à Bagdad. En montant sur le trône Al-Mo'tassem se méfia de la milice turbulente qui en formait la garnison. Il conçut même des craintes sérieuses et ordonna qu'on lui choisît un emplacement pour y bâtir une ville et s'y mettre à l'abri des désordres suscités par la soldatesque de Bagdad. Son but était de la maintenir en se réservant le pouvoir de l'attaquer par terre et par eau. Dans le lieu qu'on choisit, Al-Mo'tassem fit bâtir Samarra et s'y transporta.

On dit que ce prince avait un si grand nombre de mamlouks, que Bagdad ne pouvait plus les contenir. Bientôt les habitants eurent à souffrir de leur insolence. Ils furent refoulés dans leurs maisons et leurs femmes livrées au dernier des outrages. Chaque jour était signalé par une multitude de massacres.

Un jour qu'Al-Mo'tassem se promenait à cheval, un vieillard vint au devant de lui, en criant : « O Abou-Ishak ! » Les gardes voulurent le repousser ; mais le khalife les arrêta, en disant : « Vieillard, que veux-tu ? — Que Dieu ne te récompense pas, répondit l'homme, du voisinage que tu nous as donné depuis quelque temps ! car nous n'avons jamais eu de plus mauvais voisinage. En installant au milieu de nous cette tourbe effrénée d'esclaves tures, tu as rendu, par leurs mains, nos femmes veuves et nos enfants orphelins. Au nom de Dieu ! nous te combattons avec la flèche du point du jour¹. »

¹ Suivant les idées superstitieuses des musulmans, lorsqu'on prie

Par ces mots le vieillard voulait dire *l'imprécation*.

Après avoir entendu ce discours, Al-Mo'tassem rentra dans son palais, et l'on ne le vit plus sortir à cheval, sans qu'il lui arrivât une scène de ce genre. Il fit la prière en public et célébra la fête (le second Beïram); puis il se rendit à l'endroit dont nous avons parlé, et jeta les fondements de Sâmarra, l'an 221 de l'hégire.

Lorsqu'Al-Mo'tassem fut attaqué de la maladie qui l'emporta au tombeau, il monta sur une barque, سفينة, avec Zounâm¹, le joueur de flûte, الزامر, qui était le plus habile musicien de son temps. En passant devant ses palais et ses jardins, situés sur les deux rives du Tigre, il dit à Zounâm : « Accompagnemoi avec ta flûte. » Puis il improvisa les vers suivants :

O demeure dont les sites ne furent jamais troublés par le malheur, Dieu préserve tes sites des coups de la fortune!
Ce ne sont pas tes sites que je pleure ! mais je pleure la vie que j'y passais au moment où elle me quitte.

Car la vie est le bien le plus doux que l'homme puisse regretter ! . . . Il faut que l'affligé cherche à oublier son mal.

En rendant le dernier soupir, Al-Mo'tassem se prit à dire : « La puissance a disparu, il n'y a plus de ressource ! » Puis il fut rappelé vers Dieu. Sa mort arriva l'an 227 de l'hégire.

à la pointe du jour, حَزْ, pour obtenir justice contre un ennemi dont on ne peut se défaire, Dieu lance sur lui sa vengeance avec la rapidité de la flèche. C'est cette croyance qui a donné lieu à la métaphore : « la flèche de la pointe du jour. »

¹ Voy. le Dictionn. biogr. d'Ibn-Khallicân, trad. de M. Guckin de Slane, tom. I, pag. 220.

RÉCIT DU VIZIRAT SOUS LE RÉGNE D'AL-MO'TASSEM.

Le premier qui fut vizir de ce prince lui avait servi de secrétaire, *كاتب*, avant son avènement au trône ; c'était Fadhl-ben-Merouân, natif de Berdân¹. Il joignait au manque d'instruction et à une profonde ignorance des mœurs dépravées, et ne connaissait rien au maniement des affaires. Un poète du temps a dit à son sujet :

Tu fais le Pharaon, ô Fadhl, fils de Merouân ! Mais prends exemple sur le passé. Car avant toi l'on a vu passer au vizirat Fadhl, Fadhl, et Fadhl !

Ces trois grands personnages ont disparu ; le fer, la prison et le meurtre ont mis fin à leur puissance.

Les trois vizirs auxquels le poète fait allusion sont Fadhl-ben-Yahya-ben-Khâled, Fadhl-ben-Sahl et Fadhl-ben-er-Rebi'e. Quant à Fadhl-ben-Merouân, comme il jouissait d'un grand crédit à la cour d'Al-Mo'tassem, il ne put échapper aux traits de l'envie. Le khalife le destitua, confisqua ses biens et l'éloigna de sa personne. Réduit pendant longtemps à exercer successivement différentes fonctions publiques, il mourut sous le règne d'Al-Mousta'yn.

VIZIRAT D'AHMED-BEN-A'MMÂR-BEN-SÂDI.

L'homme auquel Al-Mo'tassem conféra la charge de vizir après Fadhl-ben-Merouân s'appelait Ah-

¹ Voy. la Géographie d'Aboulféda, éd. de MM. Reinaud et Guékin de Siane, pag. 95.

med-ben-A'mmâr-ben-Sâdy. C'était un homme riche de la petite ville de Madar¹. Il avait quitté sa patrie pour s'établir à Bassora, où l'acquisition de plusieurs propriétés l'avait conduit à amasser une fortune considérable. A cette époque, il exerçait la profession de meunier. Plus tard, il vint à Bagdad et y vécut dans l'opulence. On dit qu'il dépensait, chaque jour, en aumônes, cent dinars. Fadhl-ben-Merouân avait si chaudement vanté sa bonne foi au khalife, que celui-ci, après avoir destitué Fadhl, ne trouva personne plus digne du vizirat qu'Ahmed-ben-A'mmâr. Cependant, c'était un homme tout à fait dépourvu des qualités que doit posséder un ministre. Un poète de son temps a dit à son sujet :

Louange à Dieu, le créateur, l'auteur de l'univers ! Tu es devenu vizir, ô fils d'A'mmâr, toi qui étais meunier, sans boutique ni maison, oblige de pousser devant toi une mule.

Je nierais le destin, si tu n'avais pas dépassé (déjourné) en cela les mesures du destin.

Ahmed-ben-A'mmar resta quelque temps au vizirat, jusqu'au jour où le khalife, ayant reçu d'un gouverneur une lettre dans laquelle celui-ci parlait de la fertilité de la province et de l'abondance du *hela*², lui demanda ce que ce mot signifiait. Le vizir ne sut que répondre. Alors Al-Mo'tassem fit venir

¹ *Géogr. d'Aboufêda*, édit. de MM. Reinaud et Guckio de Slane, pag. 321.

² Cette anecdote a été rapportée par Beiske dans ses *Adnat. hist.* sur Aboufêda, *Annal. musulm.* tom. II, pag. 684, et par M. de Sacy, d'après Ibn-Khallicân, dans son *Anthol. grammat.* pag. 138.

Mohammed-ben-Abd-el-Melic-*ez-Zeyyât*, un de ses familiers. Interrogé à son tour sur la signification du mot *kela*, Mohammed répondit : « La première pousse de la plante s'appelle *baql*; on la nomme *kela* quand elle commence à grandir, et *hachych* lorsqu'elle perd sa sève et devient sèche. » Satisfait de cette réponse, le prince dit à Ahmed-ben-Ammar : « Toi, tu surveilleras les bureaux, et lui me présentera les lettres. » Puis il conféra à Ibn-*ez-Zeyyât*¹ la charge de vizir et indemnisa Ibn Ammar en lui donnant un position honorable.

VIZIRAT DE MOHAMMED-BEN-A'BD-EL-MELIC-EZ-ZEYYÂT.

Son père était un riche négociant sous le règne d'Al-Mâmoun. A cette époque, il passa sa jeunesse à lire et à expliquer les ouvrages importants. Son éducation fut brillante; et la vivacité de son esprit le rendit si habile en toutes choses, qu'il fut regardé comme la merveille du temps pour la conception, l'intelligence et la pénétration. Il excellait dans le style épistolaire, comme dans la poésie, et connaissait parfaitement la littérature. En outre, il avait approfondi les sciences politiques et les devoirs des rois jusqu'au règne d'Al-Mo'tassem, qui lui conféra la charge de vizir, comme nous l'avons expliqué plus haut. Chargé de tout le fardeau du gouvernement, Ibn-*ez-Zeyyât* apporta, dans l'exercice de son ministère, plus d'habileté qu'aucun homme d'état

¹ Voy. le Dict. biograph. d'Ibo-Khattîrân, trad. de M. Guékin de Slane, tom. II, pag. 210.

avant lui. C'était un personnage hautain, orgueilleux, dur, d'un accès difficile, intraitable et d'un caractère odieux.

A la mort d'Al-Mo'tassem, il remplissait encore les fonctions de vizir. Le khalife avait accordé à son fils Al-Ouâciq une somme dont le paiement était assigné sur la cassette d'Ibn-ez-Zeyyât; celui-ci sut dissuader le prince, qui revint sur les ordres qu'il avait donnés en faveur d'Al-Ouâciq. Mais le fils du khalife écrivit de sa propre main un acte dans lequel il jurait par le pèlerinage, l'affranchissement et l'aumône, que, s'il montait sur le trône, il ferait subir à Ibn-ez-Zeyyât le plus cruel supplice. Or Al-Mo'tassem mourut et Al-Ouâciq fut reconnu khalife. Se rappelant la conduite d'Ibn-ez-Zeyyât à son égard, il voulut le faire mourir sur-le-champ; mais il fut arrêté par la crainte de ne pas trouver un homme de son mérite. En conséquence, il dit au chambellan : « Fais venir en ma présence dix employés du divân. » Les employés parurent devant le khalife, qui examina leurs capacités. Comme aucun d'entre eux ne remplissait ses vues, il dit au chambellan : « Fais entrer celui dont le royaume ne peut se passer, Mohammed-ben-ez-Zeyyât. » Le chambellan obéit. Mohammed entra et resta consterné devant le prince. Alors, s'adressant à un esclave, Al-Ouâciq lui dit : « Va me chercher tel écrit. » L'esclave apporta la lettre dans laquelle le

¹ Consultez le Tableau de l'empire ottoman, par Mouradgea d'Olasson, tom. IV, pag. 288.

khalife avait écrit de sa main : *Je jure de faire mourir Ibn-*ez-Zeyyât**. Al-Ouâciq la prit et la présenta à Ibn-*ez-Zeyyât*, en lui disant : « Lis cette lettre. » Après l'avoir parcourue, le malheureux prononça ces paroles : « Commandeur des croyants, je suis ton humble serviteur; si tu veux me punir, tu en es le maître; si tu manques à ton serment et que tu m'accordes la vie, ce sera une action plus digne de toi. — Par Dieu! reprit Al-Ouâciq, je ne te fais grâce que parce que je crains de priver l'empire d'un homme tel que toi. Oui, je violerai mon serment; car je puis réparer la perte de mes trésors, mais jamais je ne compenserais la perte d'un homme tel que toi. » En conséquence, il le nomma vizir, au mépris de sa parole, et le mit à la tête des affaires.

Ibn-*ez-Zeyyât* était un poëte distingué. Dans une composition où il regrette Al-Mo'tassem et fait l'éloge d'Al-Ouâciq, on lit ce passage :

J'ai dit, lorsqu'ils l'ont perdu et qu'ils se désolaient en frappant leurs mains trempées dans l'eau et dans la boue,

Adieu! oh! le bon protecteur que le monde trouvait en ta personne! oh! le bon protecteur pour la religion!

Dieu ne guérit un peuple de la perte d'un homme comme toi qu'en lui donnant un homme comme Haroun.

Mohammed, fils d'Abd-el-Malik-*ez-Zeyyât*, conserva la place de vizir pendant la durée du khalifat d'Al-Ouâciq, qui, jusqu'à sa mort, n'appela aucun autre personnage au vizirat. Mais Al-Moutawakkil, son frère, étant monté sur le trône, le fit mourir.

On raconte qu'Ibn-*ez-Zeyyât* avait fait construire

un four garni de fer et de clous à l'intérieur, pour y faire souffrir les condamnés, et qu'il y fut lui-même enfermé le premier, en même temps qu'on lui disait : « Goûte ce que tu voulais faire goûter aux autres. »

Ici finit l'histoire d'Al-Mo'tassem et de ses vizirs.

DER FRUHLINGSGARTEN,

OU LE BEHARISTAN DE DJAMI,

Texte persan et traduction allemande, par M. le baron DE SCHLECHTA-WSEHRD, Vienne, 1846, in-8°.

Ce volume est exécuté avec le plus grand soin, et fait honneur à l'Imprimerie impériale de Vienne. Quant à la traduction, nous allons reproduire, comme échantillon, le troisième jardin ou livre, correspondant à la page 26 du texte. Cet extrait a été mis en français par M. de Schlechta lui-même.

JARDIN III.

DES FLEURS DE LA PUISSANCE ET DES FRUITS
DE LA JUSTICE.

Ce n'est pas la pompe ni la magnificence du cortège, mais la justice et l'impartialité qui font la sagesse des rois. Noushirvan¹, quoique infidèle, était d'une justice tellement éclatante, que Mohammed, la gloire de l'univers, dit lui-même avec orgueil,

¹ Roi persan de la dynastie des Sassanides.

parlant de ce roi : « Je naquis dans le siècle du roi juste. »

Le prophète, qui naquit dans le siècle de Noushirvan, et qui parut pour éclairer l'œil de l'univers, dit de ce roi lui-même : « Je naquis sans tache, parce que Noushirvan rendait heureux le monde par sa justice. »

Écoute de quelle façon un homme de bien harangua, un jour, un roi cruel : « Daigne considérer comment la cruauté afflige, et essaye une fois comme il est doux d'être clément : et alors, si la justice ne te convient pas, rejette-la, et reprends ta cruauté. »

L'histoire nous raconte : Pendant cinq mille ans, l'univers a été gouverné par les mages et les adorateurs du feu; eux seuls étaient dignes de donner des rois à la monarchie persane. C'est parce qu'ils ont considéré la justice comme le plus saint des devoirs, et ont détesté toutes sortes de cruauté comme un vice affreux. Dans la tradition, on lit : Dieu a dit au prophète David : « Défends à ton peuple de calomnier les rois persans et de souiller leur mémoire par des insultes; car ce sont eux qui ont civilisé la terre par leur gouvernement paternel, de façon que mon peuple y trouve facilement tout ce qu'il lui faut pour sa subsistance. »

La justice vaut plus que la religion; elle est le salut du peuple et l'appui du trône. Un faux croyant, sur le trône, qui est fidèle au droit, vaut mieux qu'un croyant injuste.

Ce n'est pas au léger courtisan, mais au sage méditatif qu'appartient la place de favori chez un prince; car le sage pousse son maître au sommet de

la perfection, tandis que le courtisan le fait tomber dans le précipice de la misère.

Chaque parole d'un sage est un bijou. Heureux celui qui la renferme dans la cassette de son cœur! Le sage lui-même est une cassette remplie de ces perles précieuses. Ne le rejette donc pas, et sache l'attirer prudemment vers toi.

Un mage se promenait un jour, à cheval, avec le roi Kobad¹. Le hasard voulut que son cheval, pressé par un besoin naturel, se souillât du haut en bas, et fit ainsi rougir son cavalier. Le roi, s'en étant aperçu, demanda au sage quelle conduite devait observer l'homme qui avait l'honneur de se trouver avec un grand prince. Le mage répondit : « La règle principale, c'est que le roi ne fasse pas donner au cheval de son compagnon autant d'avoine, afin que la bête, par son indécence, ne fasse pas rougir son cavalier de confusion. »

Le fou, qui ne sait agir que poussé par l'instinct, ne sera jamais capable de se comporter dignement; mais le sage, qui agit selon les principes de la raison, gouverne à son gré les bêtes féroces elles-mêmes.

Le favori d'un prince est semblable à un homme obligé de monter une montagne escarpée; il marche dans des angoisses mortelles, craignant toujours un tremblement de terre et les atteintes d'un orage. En effet, celui qui se trouve dans un lieu élevé tombe de plus haut que celui qui poursuit paisiblement son chemin dans la plaine.

¹ Autre roi persan de la dynastie des Sassanides.

La faveur des princes est une muraille escarpée; prends donc garde de monter trop haut; car je pense, en tremblant, que, si tu viens à tomber, la chute te sera plus funeste qu'à celui qui se tient dans la plaine.

Il convient au souverain de choisir pour favori des gens fidèles et sincères, qui lui font connaître la vérité sur le pays et ceux qui le servent. On raconte d'Ardeschir Babecan¹, qu'il était si vigilant et si bien instruit, qu'il pouvait dire, chaque matin, à ses courtisans, ce qu'ils avaient mangé la veille, ou avec quelle femme ou quelle fille ils avaient passé la nuit, enfin, tout ce que chacun d'eux avait fait ou tenté: de façon que le peuple croyait qu'un ange descendait du ciel chaque jour pour lui apporter des nouvelles de tout ce qui se passait.

Aristote a dit: « Le meilleur souverain est celui qui ressemble à l'aigle entouré de cadavres auxquels il ne touche pas, et non pas celui qui ressemble au cadavre que les aigles entourent. » Cela veut dire: « Le meilleur souverain est celui qui s'occupe de son propre pays et ne s'embarrasse guère des pays voisins, et non pas celui qui néglige ses propres affaires, et abandonne son royaume à la merci des princes étrangers qui l'entourent.

Noushirvan eut un jour grande société à l'occasion du nouvel an. L'un des assistants, avec lequel il ne sympathisait point, mit dans sa poche, à la dérobée, une coupe d'or. Le roi, l'ayant remarqué, feignit de ne pas s'en être aperçu. Cependant, la société

¹ Fondateur de la dynastie des Sassanides.

allait se séparer, lorsque l'échanson s'avança et s'écria : « Que personne ne sorte de la salle avant que j'aie fait mes recherches; car il me manque une coupe d'or. » Mais Noushirvan lui fit signe de s'arrêter, en disant : « Va-t'en; car celui qui a pris la coupe ne voudra pas la rendre, et celui qui connaît le voleur ne veut pas le trahir. » Plusieurs jours après, le même personnage qui avait emporté la coupe, se présenta devant le roi avec des habits neufs et une chaussure fort élégante. Lorsque le roi l'aperçut, il lui fit un signe comme s'il voulait dire : « Est-ce la coupe qui t'a procuré ces habits? » Le personnage répondit en entr'ouvrant son habit de dessous et montrant ses nouveaux souliers, comme s'il voulait dire : « et aussi ma belle chaussure. » Alors Noushirvan sourit; car il reconnut que le vol de la coupe avait été le résultat de la détresse et du besoin. Il commanda de donner à ce personnage mille pièces d'or.

Ne crains pas d'avouer une faute à un prince clément qui connaît ton crime; car nier le crime serait un second péché qui serait plus honteux que le premier.

Le khalife Mamoun¹ avait un esclave qui ne faisait pas d'autre service que de lui présenter l'eau de l'ablution. Mamoun s'aperçut bientôt que chaque jour il manquait une coupe ou une aiguière. Un jour, il dit au garçon : « J'espère que tu seras assez complaisant pour me revendre les aiguières et les

¹ Pour apprécier la morale de cette historiette, il faut se reporter aux mœurs orientales et à la condition des esclaves.

coupes que tu me voles. » L'esclave répondit : « Ce sera comme tu l'ordonnes; tu peux racheter à l'instant celle-ci, que je tiens à la main. — Combien coûte-t-elle? répliqua le khalife. — Deux pièces d'or, seigneur. » Mamoun commanda de lui donner deux pièces d'or, et lui dit : « Et maintenant cesseras-tu de me la voler? Le serviteur répondit : « Oui, seigneur. »

N'épargne pas ton argent avec ceux que tu as achetés avec de l'or; laisse toujours leurs cœurs s'en réjouir. Mets leurs corps à l'abri du besoin, et fais ton possible pour que le désespoir ne pousse point leurs âmes à la perdition.

Akil ben Abu Thalib¹ et Moavia furent liés longtemps par une amitié sincère, jusqu'à ce qu'un jour un buisson se montrât sur le sentier de leur amour, et que la face de leur inclination fût rembrunie par la poussière de la discorde. Akil se retira entièrement, et cessa de visiter son ami, qu'il avait fréquenté pendant si longtemps. Mais Moavia lui adressa une lettre d'excuses de la manière suivante : « O toi, le petit-fils de Motthalib, que je désire! ô toi, le rejeton de la famille du prophète bien-aimé, cerf qui exhale les parfums du musc, source de la grâce, descendant de Menaf et de Hisham, c'est toi en faveur duquel le prophète a prêché, et c'est à ta race qu'appartient le ministre de Dieu. Où est la générosité de ton noble cœur? où sont ta bonté et ta condescendance ordinaires? Reviens donc à moi; car je m'afflige de me voir séparé de toi, et notre discorde me cause un mal douloureux. »

¹ Akil était frère du khalife Ali.

Jusques à quand serai-je le but des javelots de ta colere? Jusques à quand, plonge dans la douleur, m'éloigneras-tu de toi? Je me jette devant toi sur la terre, et sous la terre encore je me vouerai à toi comme esclave.

Akil répliqua par une lettre en harmonie avec la circonstance, et qui contenait ces paroles :

Tu as dit vrai, mais moi aussi je dis vrai, et c'est pour cela que je dis : « Nous resterons séparés. » Je n'aime pas à offenser un ancien ami; mais, lorsque c'est lui qui m'offense, je le quitte entièrement.

Car il vaut mieux quitter l'ami qui nous a offensé, et se retirer dans le coin de la solitude, que de se ceindre du cordon de l'inimitié et de combattre avec la langue de l'insulte.

Tiens-toi tranquille et éloigne-toi lorsque ton ami t'offense et agit contre toi. Prends garde de le chagriner ou de lui faire du mal, et sois toujours prêt à amener la réconciliation.

Malgré cette lettre, Moavia ne cessait pas de tenir les portes de l'excuse ouvertes, en redoublant d'instances et de sollicitations. Il envoya enfin à Akil dix mille pièces d'or comme gage de la réconciliation, et posa ainsi de nouveau le fondement du bonheur amical.

Il convient à l'homme d'être conciliant et de demander pardon. Lorsque tu es séparé d'un ancien ami par une discorde malheureuse, et lorsque les instances et les sollicitations ne te mènent pas au but, prends de l'or, et tu accommoderas l'affaire plus promptement.

Hedjadj, s'étant égaré un jour à la chasse, remarqua un Arabe assis sur une colline, entouré de

ses chameaux, et occupé à nettoyer son habit de la vermine. Lorsque les chameaux, effrayés à l'aspect de l'étranger, se mirent à fuir, l'Arabe leva la tête, et dit dédaigneusement : « Qui est-ce qui marche dans le désert, habillé aussi fastueusement ? Que la malédiction de Dieu soit sur lui ! » Hedjadj, sans vouloir remarquer cet accueil brutal, s'avança et s'écria : « Salut à toi, Arabe ! » Mais celui-ci répliqua : « A toi ni paix, ni salut, ni bénédiction. » Hedjadj, sans répondre à cette insulte, lui demanda de l'eau ; mais l'Arabe, loin de se déranger, dit : « Si tu veux boire, descends humblement de ton cheval et bois. Je ne suis pas ton compagnon, et je n'ai pas d'ordre à recevoir de toi. » Alors Hedjadj descendit, et, après avoir bu, il demanda à l'Arabe : « Dis-moi donc, Arabe, qui est le meilleur des hommes ? » Celui-ci répondit : « Le prophète de Dieu : sur lui la paix, mais sur toi le malheur ! » Hedjadj continua : « Et que penses-tu d'Ali, fils d'Abou Thalib ? » Le Bédouin répliqua : « Son nom est trop sublime pour que ma bouche puisse le prononcer. » Hedjadj demanda de nouveau : « Que penses-tu du khalife régnant, Abd-Almalik, fils de Mervan ? » Le Bédouin ne répondit rien ; et seulement, lorsque Hedjadj répéta la demande, il dit : « Le khalife est un misérable. — Pourquoi cela ? — Parce qu'il a commis un crime qui fait trembler l'Orient et l'Occident. — Et en quoi consiste ce crime ? » insista Hedjadj. L'Arabe répondit : « C'est qu'il fait gouverner les croyants par un homme infâme, l'exécrable Hedjadj. » He-

djadj se tut. Tout à coup un oiseau s'envola en poussant un cri aigu. A ce bruit, l'Arabe se tourna vers Hedjadj et lui demanda : « Qui es-tu ? homme ? » Celui-ci répliqua : « A quoi bon cette demande ? » Et l'Arabe dit : « Le cri de l'oiseau m'a indiqué l'arrivée d'une troupe de guerriers, et c'est toi qui es leur chef. » Pendant ces dernières paroles, le cortège d'Hedjadj, ayant trouvé la trace de son maître, parut et le salua. L'Arabe changea de couleur, et Hedjadj commanda de l'emmener. Le lendemain matin, lorsque le repas fut préparé et que le cortège fut rassemblé, Hedjadj appela le Bédouin et l'invita au diner. Celui-ci, apercevant Hedjadj, s'écria : « Salut à toi, mon prince. » Hedjadj répliqua : « Je ne dis pas comme tu disais hier, mais je te rends ton salut. Salut à toi. Veux-tu diner ? » L'Arabe répondit : « Le diner est à toi, mon prince ; je mangerai quand tu le permettras. » Celui-ci lui ayant accordé la permission, le Bédouin s'empara de ce qu'il trouvait et dit : « J'espère que le diner aura une bonne suite. » Hedjadj se mit à rire et demanda à l'Arabe : « Te souviens-tu de ce qui s'est passé hier entre nous ? » Celui-ci, lui coupant la parole, s'écria : « Mon prince, il ne faut pas révéler un secret qui n'a d'autre confident que nous deux. » Alors Hedjadj lui dit sérieusement : « Écoute, Arabe, je te fais deux propositions ; choisis : ou tu resteras près de moi en qualité de serviteur, ou je te livrerai au khalife, auquel je ferai part de ton discours d'hier. Il n'y a que ces deux partis ; voyons lequel tu préfères. » Le

Bédouin répliqua tranquillement : « Outre ces deux partis, il y en a encore un troisième. — Lequel? » demanda Hedjadj. L'Arabe répondit : « C'est de me permettre de retourner tranquillement dans ma patrie, afin que ni toi ni moi ne puissions nous voir l'un l'autre. » Hedjadj, égayé par ces paroles du Bédouin, se mit à rire, et commanda de lui donner mille pièces d'or, et de ne s'opposer nullement à son retour dans son pays.

L'homme prudent tâche d'émouvoir l'homme cruel, ou par des sollicitations ou par de sages pensées. Mais, lorsque celui-ci ne veut pas écouter la voix de la justice, on emploie la ruse pour réussir plus vite.

Iesdedjerd ¹ rencontra un jour son fils Behram dans son harem, lieu dont l'entrée lui était défendue. À l'instant, il lui ordonna de sortir, de faire donner trente coups de fouet au portier et de le chasser de sa place. Behram fit ce que son père lui avait commandé; mais, n'ayant pas alors plus de treize ans, il ne comprit pas pourquoi son père l'avait grondé, et par quelle raison on tourmentait si cruellement le portier du harem. Au bout de quelques jours, Behram s'approcha derechef de l'endroit prohibé pour y entrer; mais le nouveau portier le saisit à la gorge et lui dit : « Si je t'attrape encore une fois en cet endroit, je te donnerai trente coups de fouet pour ce que tu as fait à mon prédécesseur, et trente coups pour la trahison que tu veux me faire commettre moi-même. »

¹ Roi sassanide.

La maison du roi est un lieu si sacré, que ni l'homme libre ni l'esclave n'osent y entrer. Le harem est le secret du seigneur : l'oiseau n'y vole pas, et le zéphyr n'ose y passer.

Le roi Hormuz¹ reçut un jour de son vizir une lettre qui contenait l'offre suivante : « Des marchands sont arrivés et ont déposé une quantité de pierres précieuses. J'ai résolu de les acheter pour toi, pour le prix de cent mille pièces d'or, si toutefois tu y consens. Si tu refuses la permission de l'achat, d'autres les prendront, et y gagneront encore une somme de cent mille pièces d'or. » Le roi lui écrivit la réponse suivante : « Un profit de cent ou deux cent mille pièces d'or ne me tente pas; et si le roi fait le commerce, qui gouvernera, et à quoi serviront les marchands? »

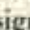


Omar, prince des croyants, se trouva un jour à Médine, et examina une muraille d'argile qu'on venait d'élever. Un juif se présenta et se plaignit au khalife, disant que le juge de Bassra avait acheté de lui des marchandises de la valeur de cent mille direms, qu'il refusait de payer. Le khalife, après avoir écouté le juif, lui demanda s'il avait sur lui un morceau de papier. Celui-ci n'en ayant pas, le prince prit un morceau d'argile et écrivit dessus : « Tu affliges ceux qui te demandent justice, et personne ne te garde un souvenir reconnaissant. Évite tout ce qui pourrait devenir le motif d'une plainte, ou sois prêt à renoncer à ta dignité de juge. » Après cela, il signa et transmit le morceau d'argile au juif, sans

¹ Autre roi sassanide.

de distinction en faveur du premier), et correspondants aux mots *sidi* et *si* de l'arabe barbaresque. Le nom indigène de notre docteur serait donc *Karath-ma-harsi*, ou *Karath-ma-harsi*, et son nom romain *Clodius*. Ce dernier ainsi écrit par un *o* (au lieu de *av*), appartenait à un sénateur romain du dernier siècle avant J. C. ce qui peut servir à fixer la date de l'inscription. Il est transcrit en punique par *Kla'di* ou *Klo'di* dans la première inscription, et par *Klo'd'i* dans la seconde, avec un *ayn* pénultième, sans doute pour rendre l'*hiatus* de la double voyelle *ü*, indicatif du génitif latin dans l'inscription n° 2. — Le mot qui signifie « médecin, » et qui termine les deux inscriptions, est, en punique, *mourabbed* ou *mourabbid*, dont le sens original paraît être « coucheur, celui qui fait un lit, » ou « qui vous met au lit. » *Rabād* (רבר) signifie en hébreu « sterner lectum. » Son synonyme et quasi-homophone, *rāphād* (רפר), fait, à la forme *piel* (correspondant à la deuxième forme des verbes arabes), *rippéd* (רפר), qui signifie aussi « faire un lit, » et, par suite, « réconforter, ranimer un homme épuisé par la fatigue, » — « einen Ermatteten erquickten. » (*Gesen. Hebr. und Chal. Handwörterbuch, sub voce* רפר). De là le sens de « medicus. »

La seconde inscription tumulaire porte le nom de la mère de notre docteur, *Byryeth* (en arabe, *baraket*), qui, comme nom appellatif, signifie « bénédiction, » ou « Benoite, » et celui du père de cette femme, *Ba'l-Schillek*, ou bien *Ba'l-Schillek* (car il paraît que les Phéniciens, ainsi que les Hébreux,

donnaient au *káf* (ك) le son du *kha*. (خ) dans quelques circonstances). Ces deux noms sont séparés par celui de *bath* (fille), contracté de *beneth* (selon le génie de la langue hébraïque), ce qui nous donne : « *Byrycth*, fille de *Ba'l-Schillekh*. » Le mot suivant est *na*, et, d'après les traductions latine et grecque de cette inscription, ne peut signifier que « mère. » Il est peut-être apocopé de *wálidah* (وَالِدَةٌ), en hébreu *Yóledeth* (genitrix); mais, dans cette hypothèse, il faudrait admettre, 1° que la forme punique primitive est *wálidá* (وَالِدَا) par un *aleph*, et 2° qu'elle ne change pas à l'état construit.

On voit, par ma transcription arabe, que je regarde le signe  comme composé de , qui est l'*ayn* (ع), et de , qui est le *lám* (ل).

Mon alphabet, auquel il manque huit lettres (relativement à l'alphabet hébreu), est évidemment particulier à cette portion de la côte carthaginoise où les inscriptions se trouvent, et peut se déduire de ma transcription arabe.

La pierre gravée dont j'ai envoyé des empreintes à M. Botta n'est pas écrite en phénicien, comme je l'avais cru, mais en *hébreu antique* ou *samaritain antique*: Elle vient de Cyrène, et paraît avoir appartenu à un juif. Je persiste néanmoins dans la lecture que j'en ai faite, si ce n'est que j'ajoute un *waw* au nom du possesseur.

En voici une copie, qu'il faut rapprocher des empreintes :

𐤀𐤁𐤃𐤕𐤁𐤏

𐤁𐤏𐤕𐤁

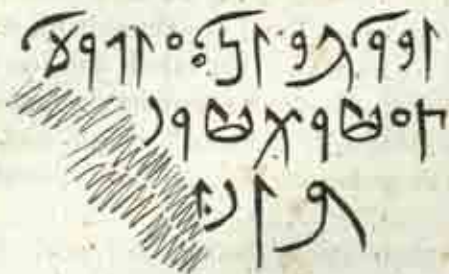
Et voici ma traduction : A Abd-Yâhouï-ben-Yaschoûf. Yâhouï est le véritable nom du dieu national des juifs (avec ou sans *hé* final). C'est le véritable nom de Dieu chez les juifs. C'est par erreur que l'on a prononcé *Jehovah*, puisque les voyelles du mot appartaient à *Adonai* (le Seigneur), le seul mot qu'on se permit de prononcer chez les juifs. L'autre était ineffable.

L'inscription signifie donc : « A l'esclave de Yâhouï, fils de Yâchoûb, » ou plutôt « fils de Yâschéb » (𐤁𐤕𐤁). Yâschôûb est le nom d'un fils d'Issachar. (L. M. xxvi, 24; Esr. ii, 49.) Yâschéb (con una giunta) est le nom d'un aide de camp du roi David.

Toutes les lettres de cette pierre, qui est de jade oriental et très-dure, me sont données par un alphabet placé à la fin de la Grammaire syriaque d'Hofmann. Il n'y a pas à hésiter sur une seule lettre de la pierre de M. Louis Robert, si ce n'est, peut-être, sur la dernière de la première ligne; et encore est-il évident que cette dernière lettre est un *waw*. Ici les pierres avec figures sont très-communes, et il y en a pour contenter tous les goûts de sa hauteur. Il y en a dont Tibère serait jaloux. Croyez bien qu'il n'y a pas d'hésitation dans ma lecture.

J'ai déjà envoyé une copie (telle quelle) de l'inscription punique qui était naguère sur la terrasse du couvent à Tripoli de Barbarie, et que M. Morelli

(consul général de Naples à Tripoli) vient d'expédier à Naples. Voici une autre copie de la même inscription, qu'il a bien voulu me communiquer. Ce qui suit est une moyenne entre sa copie et la mienne¹.



Cette inscription est au-dessous d'une figure géométrique : viz. trois arcs concentriques coupés par onze lignes convergentes vers leur centre, qui est le centre des arcs.

Pour remplir le papier, je vous dirai que je suis de retour de Sabrathat ou Sabarta, ici *Tripoli-Vecchio*, où j'ai trouvé, sur le bord de la mer, de belles statues sans tête, que personne ne se donne la peine d'enlever. L'incurie européenne passe toute intelligence. D'après M. de Saulcy, le nom phénicien de la ville que je viens de visiter serait *Sabrtha'n* ou *Sa*, ou *Schabarta'n*. Aujourd'hui elle s'appelle *Zoawāghah* (زَوَاعَه) chez les Arabes, et *Tripoli-Vecchio* chez les Européens.

Je reviens à l'inscription de la pierre que les

¹ Le coin de la pierre a été cassé par ceux qui l'ont transportée de Lebdañ au couvent de Tripoli.

moines du couvent de Tripoli appelaient « un cadran solaire, » sans doute à cause de la figure géométrique tracée dans sa partie supérieure. Voici comment je la transcris; mais je déclare n'y rien comprendre :

تور لعود كد عت جرزل

مع طرد طر

مت

Ce 12 juin.

Je vais prendre mon passage pour Benghazi, où règne en ce moment le typhus. J'ai prévenu mes gens, qui n'ont pas plus de peur que moi.

F. FRESNEL.

NOTE. La lettre dont on vient de lire un extrait est datée de Tripoli: j'ai reçu depuis des nouvelles de M. Fresnel, qui est revenu de Benghazi, sans avoir été atteint du typhus. (J. MONT.)

BIBLIOGRAPHIE.

RAPPORT

Sur un Manuel pratique de la langue chinoise vulgaire, par M. Louis ROCHET, membre de la Société asiatique. Paris, Benjamin Duprat; 1 vol. in-8°.

La petite chrestomathie que M. Louis Rochet, membre de la Société asiatique, vient d'imprimer sous ce titre, avec les beaux caractères de M. Marcellin Legrand, n'est pas la première chrestomathie chinoise publiée à Paris; mais M. Rochet est le premier qui ait montré aux étudiants tout le parti qu'on pourrait tirer, pour la connaissance de la langue, d'un texte chinois correctement imprimé, correctement ponctué, et suivi d'un vocabulaire spécial de tous les mots renfermés dans le texte. Des travaux de ce genre, entrepris dans l'intérêt des premières études, se recommandent toujours à la bienveillance des philologues. Il faut aux commençants des manuels élémentaires, comme le Manuel de M. Rochet: toute autre méthode paraît moins sûre, moins rapide; c'est par ce procédé, dont l'expérience a été faite, que nous parviendrons à faciliter la lecture du kouán-hoá.

Mais les méthodes et les procédés varient et doivent varier dans le cours même des études. Quand on sait le kouán-hoá, d'autres instruments que les vocabulaires deviennent indispensables. Les meilleurs vocabulaires, les vocabulaires originaux, ne procurent pas l'intelligence du kou-vên. S'il faut aux commençants des textes avec des lexiques, il faut aux élèves plus avancés des textes avec les commentaires originaux.

Rien de plus net, de plus précis, de plus déterminé, de

plus arrêté qu'un commentaire chinois sur un texte devenu classique. La raison en est toute simple; c'est qu'il y a des siècles que les Chinois étudient, comme nous étudions nous-mêmes, la langue savante et les monuments de l'antiquité. Les difficultés que nous éprouvons, ils les éprouvent; les obstacles que nous rencontrons, ils les rencontrent, et ce qui est obscur pour nous est loin d'être clair pour eux; mais les Chinois ont obtenu, par une longue persévérance dans ces exercices, des résultats généraux et décisifs. La vérité est que les secours ne leur manquent pas, et que les commentaires originaux remplacent avantageusement, ou plutôt renferment ces vocabulaires, que nous appelons en Europe les lexiques des auteurs. Je citerai un exemple. Il existe à la Chine une chrestomathie intitulée 古文評註 *Kou-ven-p'ing-tché*. C'est un recueil fort estimé, un recueil de morceaux choisis et tirés des plus célèbres écrivains. Certes, si quelque chose doit embarrasser l'étudiant, c'est la multiplicité des acceptions de chaque radical monosyllabique dans un idiome conventionnel, artificiel et qui ne se parle pas. Il semble donc que l'intelligence des morceaux recueillis exige un lexique particulier; mais ce lexique n'est pas à faire, il est tout fait; il se trouve dans le commentaire, où chaque mot parvenu d'une acception particulière est clairement expliqué.

Pour l'étude du kouân-hoâ proprement dit, pour la lecture des ouvrages d'imagination, on regarderait à la Chine un commentaire comme une superfluité, puisque, dans les ouvrages de cette nature, l'auteur écrit à peu près comme on parle. Les romans, à l'exception d'un très-petit nombre, sont des monuments du kouân-hoâ ou de la langue commune; aussi, les notes qui accompagnent ou suivent les phrases ne servent-elles jamais à l'explication des mots, dont le sens est compris de tout le monde. Dans le 水滸傳 *Chouï-hoâ-t'choân*, roman célèbre où figurent cent deux personnages principaux, sans compter les agents subalternes,

roman d'une volumineuse prolixité, car il n'a pas moins de soixante et dix chapitres, les notes ne renferment que des observations critiques.

La distinction que je viens d'établir et sur laquelle j'ai insisté dans un long mémoire, conduit naturellement à la distinction des méthodes, quand il s'agit d'étudier le kou-yèn, le kouân-hoâ ou un dialecte particulier: On apprend le kou-yèn comme les Chinois l'apprennent, avec les commentaires; c'est l'opinion de M. Stanislas Julien. On doit étudier la langue et les dialectes de la Chine comme on étudie les langues étrangères, avec des manuels, des vocabulaires et des textes traduits interlinéairement. Et qu'on ne parle pas ici de la prononciation, la difficulté n'est pas là; la grande difficulté, c'est d'apprendre à écrire une langue qui ne s'écrit pas alphabétiquement. M. Rochet, en publiant un Manuel de la langue chinoise à l'usage des élèves de l'École des langues orientales des missionnaires, des commerçants et des voyageurs, a donc fait une œuvre utile.

L'ouvrage se compose de vingt dialogues familiers, de dix historiettes, de cinq fables d'Ésope mises en français par un siên-seng de Canton appelé Mun-mouy, de l'oraison dominicale, du symbole des apôtres et d'un recueil de proverbes. Les dialogues ne sont pas nouveaux; l'auteur les a tirés de l'*Arte china* du P. Gonçalves et des *Dialogues und detached Sentences in the Chinese language*, imprimés à Macao en 1816. Ceux que l'on trouve dans les ouvrages originaux,

tels que le 清文啓蒙 *Tsing-yên-Ki-mông* et le

正音撮要 *Tching-yu-t'oh-yâo*, me semblent préférables; néanmoins, les dialogues du Manuel sont très-corrects; on peut les étudier avec fruit.

Dans une introduction placée à la tête de l'ouvrage, M. Rochet expose très-succinctement les règles de la grammaire chinoise, d'après la *Notitia linguæ sinicæ* du P. Prémare, et les *Éléments* de M. Abel-Rémusat. Appliquées aux

caractères ou à la phrase écrite, ces règles sont excellentes : étendues au langage, elles ne signifient rien. Il y a pour le chinois deux systèmes d'analyse : l'analyse par caractères et l'analyse par mots. On appelle, dit Ou-tân-jin¹, les mots monosyllabiques 單字 *an-tszé*, et les mots polysyllabiques 聯字 *liên-tszé*. Dans les livres, il y a des caractères qui expriment à eux seuls plusieurs mots. 有一字而包括數言者 *yèou-yeh-tszé-eül-páo-kouoh-sóu-yên-tchè*, comme dans le *Szè-ki* (Mémoires historiques de Szé-má-t'sièn) et dans une foule d'ouvrages 史記之類是也 *Szè-ki-tché-loüi-ché-yé*; mais dans la langue parlée, les mots monosyllabiques qu'on emploie sont extrêmement rares 至於說話, 並用單字甚鮮 *tché-yü-choh-houá, ping-yóng-tán-tszé-chín-sièn*. Encore bien que chaque caractère chinois représente une idée 雖則成意 *soüi-tsch-t'ching-y*, tous les caractères ne sont pas des mots: c'est pourquoi, quand on écrit comme on parle 故於問答之間 *hou-yü-vén-tah-tché-hièn*, on est obligé d'unir deux ou plusieurs caractères pour former des mots 亦必聯絡成言 *yeh-pih-liên-loh-t'ching-yên*. Ces agrégations sont fort ingénieuses 乃爲盡善 *nai-oui-tsin-chuén*. Je reproduis avec plaisir cette opinion, parce qu'elle me paraît concluante, et fortifie les principes que j'ai établis dans mon Mémoire sur les principes généraux du chinois vulgaire. Il est évident que l'analyse d'une phrase écrite varie suivant qu'on agrège les caractères ou qu'on les sépare.

¹ C'est le nom d'un sien-seng fort habile, amené en Angleterre par le Rev. M. Milne.

M. Rochet pense que la publication d'un livre élémentaire sur la langue chinoise pourra paraître opportune, après les derniers événements qui viennent de s'accomplir, le rétablissement de la paix, les traités avec la France, l'Angleterre, les États-Unis : c'est aussi mon sentiment. Il convient, toutefois, d'avertir les élèves que, dans les cinq ports ouverts au commerce européen, on ne parle pas le kouân-hoâ, ou la langue commune, dont le Manuel expose les principes. Une singularité encore plus remarquable, c'est que les dialectes parlés dans les ports, dialectes qui diffèrent les uns des autres, ne s'écrivent pas et ne peuvent pas s'écrire, comme je l'ai démontré ailleurs, à l'exception du dialecte de Canton, qu'on écrit tant bien que mal. Ainsi, quoiqu'il y ait dans les cinq ports tous les naturels qui savent écrire, ils écrivent le chinois, la connaissance d'un dialecte au moins est indispensable à quiconque veut communiquer oralement avec les indigènes.

De petits vocabulaires alphabétiques des idiomes parlés dans les ports et sur les côtes de la Chine, recueillis, par un interprète ou un voyageur, de la bouche des naturels, serviraient à établir les caractères principaux qui distinguent ces idiomes; car, s'il m'est permis d'en juger par les échantillons que j'ai reçus de la Chine, j'oserai dire qu'ils ne se ressemblent guère. J'avouerai aussi que, pendant mon séjour à Liverpool, il m'a été impossible de tirer quelques lumières de l'habile siên-seng, que j'y ai rencontré, au sujet des dialectes parlés sur les côtes; mais, en revanche, j'ai obtenu, sur la nature du kouân-hoâ ou de la langue parlée, une petite dissertation pleine d'intérêt, et que je dois mettre sous les yeux du lecteur :

« Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, la langue parlée a toujours été la même 自古迄今說話皆

同 *ts'ou-kou-hih-kîn, choh-hoâ-kîi-t'ang*. La langue des anciens ne diffère pas de la langue des modernes 古之

話猶今之話也 *kou-tché-hou-yéou-kin-tché-hou-yé*. Les variations et les modifications que l'on aperçoit dans la langue des livres n'ont jamais existé dans la langue parlée. Les hommes de la haute antiquité 上古之人 *chang-kou-tché-jin* parlaient comme nous la langue vulgaire 亦有問答之話 *yeh-yéou-vên-tah-tché-hou*; mais les livres qui la renfermaient 但載之書 *tân-tsaï-tché-châ* n'ont pu être transmis à la postérité 不能

傳後 *poh-néng-t'choéou-héou* (tels qu'ils avaient été primitivement écrits). La langue que l'on parle n'est pas la langue des livres. On a remarqué que les écrits en langue vulgaire disparaissaient au bout de quelques centaines d'années 過後數百年沒有了 *ká-héou-sou-peh-nien, msh-yeou-liáo*. Quand un ouvrage de ce genre mérite d'être conservé, on substitue le littéral au vulgaire 去俗成文 *k'ia-soh-t'ching-vên*, c'est-à-dire on substitue l'idiome savant, tel qu'il est dans les auteurs, à l'idiome vulgaire, qui se trouve dans l'ouvrage.

Les lettrés de la dynastie des Han connaissaient les caractères; ils ne connaissaient pas le système des sons radicaux 漢儒識文字而不識字母 *han-jou-chéh-vên-tszé-cül-poh-chéh-tszé-mou*; mais, après l'introduction de l'alphabet indien dans l'empire chinois, on distingua les sons initiaux (les consonnes) et les sons finaux (les voyelles et les diphtongues); on trouva le moyen d'indiquer la prononciation des mots dans les dictionnaires. Sous la dynastie des Tang, on publia pour la première fois le 廣韻 *kouang-yün* (dictionnaire dans lequel les caractères sont arrangés suivant l'ordre des tons); sous la dynastie des

Song, on imprima le **集韻** *Tsieh-yuin* (autre dictionnaire tonique); sous les Kin et les Youèn, on marqua les cinq tons: enfin, sous le règne de Tai-tsou des Ming, durant la période hong-wou (1368 à 1384 de notre ère), parut le célèbre dictionnaire tonique intitulé: **洪武正韻** *Hông-wou-tching-yuin*. Avant l'introduction de l'alphabet indien, et tant que l'art de distinguer les sons est resté inconnu des lettrés, la langue n'avait pas une prononciation universellement arrêtée.

* Généralement, tout homme qui écrit, écrit la langue des livres **凡寫字用書話** *fân-siè-tzé-yong-châ-hoâ*; on n'écrit le kouân-hoâ que pour apprendre aux Chinois à parler correctement **是教人說話** *chê-kiào-jîn-choh-hoâ*. Il y a du kouân-hoâ dans les romans et les pièces de théâtre **傳奇雜劇, 有官話** *t'chouân-kih-tsah-kih, yeou-kouân-hoâ*; il y a aussi du *hiang-tân* (patois); mais la langue du théâtre diffère un peu de la langue que l'on parle dans la société **雜劇的說話與交談的說話略有不同** *tsah-kih-tih-choh-hoâ-iü-kiào-t'ân-tih-choh-hoâ-lioh-yeou-peh-t'ang*. Aujourd'hui, les personnages appelés *ching-seng* et *siao-seng* (expressions par lesquelles on indique certains rôles, comme chez nous les *pères nobles* et les *premiers comiques*) parlent généralement le kouân-hoâ **正生小生多說官話** *ching-seng-siao-seng-té-choh-kouân-hoâ*, tandis que les *tseng* et les *tchéou* (personnages vulgaires) mêlent au kouân-hoâ le dialecte ou l'idiome du pays (dans lequel la pièce est représentée) **淨丑雜用土談** *tséng-tchéou-tsah-yong-t'ou-t'ân*. Quant aux auteurs dramatiques, ils

se servent, pour écrire, du dialecte de Nankin ou de Sou-tcheou-fou, selon qu'ils lisent habituellement les romans de Nankin ou de Sou-tcheou-fou. Dans les pays où l'on parle un dialecte particulier, l'acteur ne répète jamais son rôle tel qu'il est écrit dans la pièce.

« Ce n'est pas, comme vous le croyez, sous la dynastie des Youén qu'on a commencé à écrire le kouân-hoá 非自
元朝始也 *fi-tsé-youén-tchéo-chi-yé*; on l'a écrit pendant toute l'antiquité 歷古有之 *li-kou-yeou-tche.* »

Les sujets que les livres n'éclaircissent pas sont, en général et fort heureusement, très-circonscrits, très-limités; ils se réduisent pour nous à un petit nombre de questions controversées, parmi lesquelles je n'hésite pas à placer l'origine du kouân-hoá. Cette question, insoluble par les livres, insoluble par l'histoire et les monuments de l'antiquité chinoise, ne reçoit aucune lumière de la petite dissertation qui précède. Quoiqu'elle émane d'un sién-seng fort estimable, ce n'est pas sur un pareil fondement que l'on peut établir un système quelconque; mais la modification profonde que subit l'art de prononcer les mots, au premier contact de l'écriture chinoise avec une écriture alphabétique, est un fait de la plus grande importance; signalé moins explicitement dans la préface du Dictionnaire de K'ang-hi, il mérite de fixer l'attention des philologues.

De telles digressions, je n'ai pas besoin de le dire, seraient en quelque sorte déplacées dans un ouvrage élémentaire, comme le Manuel pratique de la langue chinoise. En réduisant à une étendue assez peu considérable et sous la forme d'une introduction, la partie consacrée aux règles, M. Rochet n'en présente pas moins tout ce qu'il y a de vraiment usuel dans la Grammaire de M. Abel-Rémusat. Les textes, quoique reproduits d'après les imprimés du P. Gonçalves et de Morrison, exigeraient, dans plusieurs endroits, quelques recti-

fications, et les phrases ne sont pas toujours coupées là où elles devraient l'être.

Du reste, en signalant à M. Louis Rochet de légères inexactitudes que l'on rencontre dans son Manuel, je partage avec lui l'opinion que les ouvrages élémentaires destinés aux étudiants laissent beaucoup à désirer. Le Manuel qu'il vient de publier est d'un usage plus commode et vaut mieux sous beaucoup de rapports. On doit savoir gré à l'auteur de la peine qu'il a prise; assurément, c'est un grand avantage que de pouvoir étudier le *konân-hoâ* comme on étudie les langues étrangères, par une méthode courte et abrégée.

BAZIN.

DICTIONNAIRE DÉTAILLÉ DES NOMS DES VÊTEMENTS CHEZ LES ARABES, ouvrage couronné et publié par la troisième classe de l'Institut royal des Pays-Bas, par R. P. A. DOZY, 1 vol. gr. in-8°, de viii et 446 pages. Amsterdam, Jean Muller, 1845.

Malgré les immenses progrès que la littérature arabe a faits depuis quarante ans, il est certain que la lexicographie ne s'est pas enrichie dans la même proportion que les sciences historiques et géographiques. Nous ne possédons pas encore un bon dictionnaire arabe; et cela n'a rien qui doive surprendre, si l'on considère l'exiguïté des matériaux que les arabisants ont à leur disposition. Des milliers de manuscrits arabes restent enfouis dans les bibliothèques de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et ce n'est pas avec les éditions d'une quarantaine d'ouvrages, généralement plus importants par leur sujet que par leur étendue, que l'on peut se flatter de donner un trésor de la langue arabe; c'est-à-dire un dictionnaire qui, non content de déterminer le sens exact de chaque mot, dans l'origine, nous fasse connaître les diverses acceptions qu'il a reçues en Arabie, en Perse, en Afrique, en Espagne, et qui, par des exemples

empruntés aux monuments littéraires des divers siècles, nous trace l'histoire de chaque terme, en distinguant, d'une manière précise, les sens propres à ce terme, dans tel pays de langue arabe, de ceux qu'il avait dans tel autre.

Mais, s'il paraît prudent de renoncer pour le moment à composer un tel dictionnaire, on peut du moins faire avancer la lexicographie de trois manières. La première consiste à donner des notes philologiques, en forme de commentaire, sur un ou plusieurs auteurs. Les modèles en ce genre ont été donnés par Silvestre de Sacy, dans sa traduction d'Abd-Allatif, et par M. Quatremère, dans sa version de l'Histoire des Mamlouks, de Makrizi; la seconde méthode consiste à rassembler les mots relatifs à telle ou telle branche de connaissances; la troisième, à se borner au langage d'un seul siècle ou d'un seul pays. Ces deux dernières n'avaient point encore été suivies; mais nous possédons enfin, grâce à M. Dozy, un spécimen accompli de la seconde, et il nous est permis d'attendre de ce même savant un modèle de la troisième, dans un dictionnaire de la langue des Arabes d'Espagne et de Mauritanie, pour lequel il a déjà amassé de nombreux matériaux.

L'ouvrage dont nous occupons suppose les lectures les plus variées et les plus étendues. L'auteur ne s'avance qu'en s'appuyant, à chaque pas, sur un nombreux cortège d'autorités: poètes, historiens, voyageurs, lexicographes, scolastes, jurisconsultes, il a tout compulsé, tout mis à contribution. Parmi les auteurs arabes dont il invoque le plus fréquemment le témoignage, nous citerons seulement, outre les lexicographes, Djeuhari, Firouzabadi et Ibn Faris; les historiens Ibn Khaldoun, Ibn Iyas, Novairi, Maccari, Makrizi, Soyouthi; les voyageurs Ibn Batoutah et Ibn Djehair; les commentateurs Ibn Djinni, Vahidi et Tébrizi. Mais l'ouvrage auquel il a fait les plus nombreux emprunts est le texte arabe des Mille et une Nuits. Quant aux voyageurs européens dont il cite l'autorité, le chiffre en est encore plus considérable. On distingue, entre autres, Marmol, Cotovic,

Hellfrich, Kämpfer, Van Ghistele, Mantegazza, Wild, Diégo de Hædo. Le *Romancero de romances moriscos* lui a fourni plus d'une remarque intéressante : enfin, il reproduit souvent les définitions des dictionnaires espagnols de Pedro de Alcalá, de Cobarruvias, de Hierosme Victor et de César Ondin.

Toutes les fois que les sources auxquelles il a puisé lui en ont offert le moyen, M. Dozy a fait connaître les diverses modifications que telle ou telle pièce du costume arabe a subies dans les diverses contrées musulmanes : en Espagne, au Maroc, à Alger, à Tunis, en Égypte, en Syrie, en Arabie, en Perse, etc. Il a déterminé, autant que possible, chez quel sexe tel ou tel vêtement était particulièrement en usage, quelles en étaient la forme et la matière. On comprend tout ce qu'une pareille méthode a dû lui fournir de détails curieux et piquants sur l'histoire, l'esprit et les coutumes des populations musulmanes. C'est ainsi qu'un passage de Nozairi, cité et traduit à la page 8, nous fait connaître les habitudes de simplicité d'un cadhi des cadhis des Hanbalites, à Damas; qu'un extrait d'Ibn Batoutah retrace les cérémonies avec lesquelles les grands de la cour du roi d'Aïdedj, ville du Louristan, portaient le deuil du fils de leur prince¹; que quelques lignes de Makrizi² nous apprennent que, du temps de cet historien, le sultan d'Égypte s'était arrogé le monopole des kbilats ou habits d'honneur et d'autres objets³.

Ailleurs (pag. 270-276), on lit un long et intéressant morceau d'Ibn Iyas, relatif à la fête qui se célébrait en Égypte, parmi les gens du commun, le jour du Neurouz,

¹ Pag. 41-42.

² Pag. 220, 222.

³ M. Dozy fait sur ce passage la remarque suivante : « On voit, par ce passage, que le sultan s'était arrogé le monopole des scherbouschs. » Mais je ne puis croire que telle soit la conclusion à tirer des paroles de Makrizi. En effet, cet auteur dit plus haut : *وقد بطل الشربوش في الدولة الجركسية* : « mais l'usage du scherbouch a été aboli sous la dynastie circassienne. »

c'est-à-dire le premier jour de l'année solaire des coptes, et qui offrait plus d'un trait de ressemblance avec la fête des fous du moyen âge et avec le carnaval.

Le livre de M. Dozy échappe, par sa forme même, à toute analyse. Tout ce que l'on peut attendre de nous, c'est d'en signaler les articles qui nous auront paru dignes d'une mention particulière. Nous citerons donc, parmi les plus intéressants, les articles ¹تَكَّة, ²طوحه, ³طرطور, ⁴علافة, ⁵فرجية, ⁶فلسوة, ⁷لباس. Dans ces chapitres, ou dans d'autres⁸, M. Dozy a rectifié diverses assertions peu exactes de Silvestre de Sacy et de MM. Freytag et Quatremère.

Je n'aurais donné qu'une idée fort incomplète de l'importance de cet ouvrage, sous le rapport lexicographique, si je ne mentionnais pas les notes nombreuses dans lesquelles sont expliqués des termes de la langue arabe. Grâce à ces notes, nous apprenons que les mots دار السعادة désignent « le palais du Naib, à Damas » ; « que le mot توب ne signifie pas seulement « un vêtement, » mais encore « une pièce d'étoffe »⁹; « que le verbe جهر, suivi de la préposition ب, signifie « dire à haute voix une chose »¹⁰; « que حَيْط exprime l'opération de « coudre le cadavre dans un linceul »¹¹. Ailleurs, on voit que le mot ممتور, dans le langage arabe du Magreb, désigne 1° « une salle d'un palais destinée aux au-

¹ Pag. 95-99.

² Pag. 254-263.

³ Pag. 262-278.

⁴ Pag. 319-323.

⁵ Pag. 327-334.

⁶ Pag. 365-371.

⁷ Dans le sens de cafeçon, pag. 395-399.

⁸ Pag. 301, note, aux mots عصبة ou عصابة; 352, au mot فبا; 324, au mot عبياز.

⁹ Pag. 8, note 2.

¹⁰ Pag. 20, note 1.

¹¹ Pag. 17, note 4.

¹² Pag. 29, note 10.

diences; 2^e une partie d'un palais séparée du reste de l'édifice; 3^e l'audience publique; 4^e une forteresse¹; * que زَنَارِي signifie «une couverture qu'on met sur le dos du cheval ou du mulet²; * que le terme وَعَى veut dire: «une sorte d'étoffe précieuse ou un vêtement de couleur³; * que la cinquième forme du verbe حَفِيَ signifie: «se déguiser, se travestir⁴; * et سَمَّر «clouer un criminel sur une croix, crucifier quelqu'un⁵. * Plus loin, nous lisons que l'adjectif تَمُوج désigne «le camelot⁶; * et le mot تَلِيس، pluriel تَلِيس، «un tapis grossier de diverses couleurs⁷. * De même que les articles auxquels elles se rapportent, toutes ces notes se recommandent par une érudition bien nourrie et une critique judicieuse.

Jusqu'ici nous n'avons eu qu'à louer. Il nous reste à signaler, avec la même franchise, quelques imperfections de détail, inévitables dans un si vaste sujet, et dont aucun lecteur équitable ne s'étonnera. Le moyen, en effet, de ne pas commettre quelques inadvertances, quelques erreurs de lecture ou de traduction, dans un livre où sont rapportés plusieurs milliers de passages arabes, empruntés, pour la plupart, à des ouvrages manuscrits.

Dans un curieux extrait de Novairi, qui raconte comment le sultan Aïoubide Alméc Almoadham se défît d'un cadhi, au moyen de vêtements empoisonnés, il faut lire (page 19): سَنَة تَمَع عَشْرَةَ وَسْت مَائَة, l'année 619, au lieu de تَمَع عَشْرَةَ وَسَبْع مَائَة, l'année 719. Dans un passage du même historien, cité page 29, note 10, le mot مَهْتَار est traduit par prin⁸; ne serait-ce pas plutôt majordome qu'il faudrait

¹ Pag. 41, note 9.

² Pag. 129, note 3.

³ Pag. 133, note 1, et pag. 437.

⁴ Pag. 168, note 1.

⁵ Pag. 269, note 7.

⁶ Pag. 328, note 1.

⁷ Pag. 369-370.

dire? Ce qui peut le faire croire, c'est que le personnage revêtu de ce titre s'appelait *عنبر* *anber*, nom qui se donnait quelquefois à des esclaves noirs¹. Page 159, dans un passage d'Ibn Batoutah, il est question de *khoffs*, ou bottines de Borkhali *برخالی*, c'est-à-dire de peau de cheval, portées par le voyageur. Au lieu de Borkhali, je pencherais à lire *بلغاری* Bolghari. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que, d'après Makrizi (cité pag. 156), les émirs, les soldats et le sultan lui-même, portaient, sous la dynastie turque (circa-sienne), des *khoffs* de cuir bolghari noir². On lit dans un passage d'Ibn Iyas, rapporté page 239, que les femmes inventèrent une nouvelle coiffure qui ressemblait à la bosse d'un chameau. « Sa longueur était d'environ une coudée et sa hauteur d'un quart de coudée; on l'ornait d'or et de perles, et on dépensait pour cet objet des sommes considérables *بالعوا* ». M. Dozy, trompé par le masculin *بالعوا*, employé abusivement au lieu du féminin *بالعوا*, a lu *بالعوا* en un seul mot, et, ce terme ne lui offrant aucun sens, il a proposé d'y substituer *القواقي*, qu'il traduit par « les ornements du derrière de la tête »³.

¹ Voy. M. Quatremère, *Hist. des Mongols de la Perse*, t. 1, p. 596, note.

² Deux de nos manuscrits d'Ibn Batoutah (Ms. arabe n° 668 du supp. f° 179 v°, et 671, f° 77 v°) portent *برغالی* au lieu de *برخالی*.

³ *بالعوا* se trouve employé, dans le même sens, dans un passage de Makrizi, cité pag. 282.

⁴ Dans un passage de Makrizi, transcrit pag. 282, on lit, en parlant de la *طاقية* : *طاقية* *ببطين القواقي*. M. Dozy a ainsi rendu ce passage : « La partie d'en haut était ronde et le sommet était fait en guise de voûte. La *takiyah* était doublée de morceaux de papier; » et il a ajouté, sur cet endroit, la note suivante : « En m'appuyant sur l'étymologie, j'ai traduit le pluriel *القواقي* par le sommet. » Je pencherais à lire encore ici *ببطين* *القواقي*, au lieu de *ببطين القواقي*. En effet, en supposant même que le mot *ببطين* pût avoir le sens que lui prête M. Dozy, il resterait à en justifier l'emploi, qui serait tout à fait inutile après le comparatif *أعلاها*. D'ailleurs, un de nos manuscrits des *khûta* (M. 105 de Saint-Germain) porte très-distinctement *بالعوا في ببطين*.

Page 281, on lit une phrase du *Habib asiar*, de Khondémir, relative au sultan Alp-Arslan : « Il portait sur sa tête, dit l'historien persan, une tiare طاقیه tellement haute, que quiconque voyait le sultan évaluait می ینداعت à deux aunes l'espace compris entre le sommet de sa tiare et le bout de sa barbe. » Au lieu de می ینداعت, imparfait du verbe ینداعتن (littéralement *existimare, putare, arbitrari*), M. Dozy a lu می بینداعت, qu'il traduit par « apercevoir, » en disant dans une note : « Ajoutez le verbe بینداعتن aux dictionnaires persans. » De plus, M. Dozy rend le mot طاقیه par « une sorte de ruban qu'on portait sur la tête. » J'oserai ne pas adopter cette traduction, et je croirais plutôt que takieh désigne ici « une sorte de tiare, de bonnet haut, en forme de pain de sucre, » et, par conséquent, semblable au طوطور des derviches. A la page 381, le surnom du célèbre Al Ghazali est écrit deux fois Abou Hamil ابي حامل, au lieu d'Abou Hamid.

Nous pourrions aussi relever quelques fautes de style, que M. Dozy a, pour ainsi dire, avouées d'avance, dans sa préface¹ ; mais, la seule chose qui nous étonne, c'est que ces fautes ne soient pas infiniment plus nombreuses. Elles ne peuvent d'ailleurs affaiblir la reconnaissance que nous devons, en qualité de Français, à un savant étranger qui a bien voulu faire choix de notre langue pour écrire un ouvrage capital et destiné à servir de supplément à tous les dictionnaires arabes, persans et turcs publiés jusqu'à ce jour.

¹ C'est ainsi qu'on lit, pag. 27 : après « en avoir couvert ; pag. 273, note 10 : on le jeta avec des pierres ; pag. 274, lig. 1 : et on le jetait avec des œufs ; et, pag. 314 : des calottes..... qu'on aurait pris pour des housses de chevaux.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE ADRESSÉE PAR M. BLAND, À M. TROYER, AU SUJET
DU VÉRITABLE AUTEUR DU DABISTAN¹.

Monsieur,

Il paraît qu'il existe en ce moment deux opinions relatives à la composition du Dabistan, à savoir : 1^o que *Mohsan Fâni* de Kachmir en est l'auteur; ce qui était la première supposition de Sir William Jones, suivie par Gladwin, mais affaiblie par l'absence de toute mention de ce fait dans les mémoires orientaux fournis par Erskine et par Sir Gore Ouseley;

2^o Que *Mohsan Fâni* n'est qu'un poète cité dans le Dabistan, et que *Zul Fikar Ali al Huçami* a composé cet ouvrage, ce qui est une supposition du *molla Firoz*, appuyée par la citation de Sir William Ouseley, citation qui est tirée d'un manuscrit en la possession du professeur Haughton, et par un passage positif qui se trouve dans l'*Arzu Tazkirah*, et que la lettre de Sir Gore Ouseley a fait récemment connaître.

Comme la citation de Sir William Ouseley ne contient pas le nom entier, mais seulement *Mobed Shah*, je crois devoir donner le texte de ce passage en entier avec quelques remarques, le manuscrit dont il s'agit étant tombé dequis quelque temps en ma possession. Ce manuscrit est un in-folio de 458 pages, bien écrit en *nestalic* et richement illustré par des dessins coloriés, représentant les personnifications des sept planètes du système sipasien. Ce même manuscrit avait auparavant appartenu au gouverneur Duncan de Bombay. Sur la feuille blanche il est écrit : « Dabistan, exemplaire correct, » et à la fin du livre :

این کتاب مستطاب منی بدستان کہ فی الحقیقہ تبصره
المداعب و تذکرۃ الادیب است از تالیق اسناد المحققین

¹ Voyez *Journal asiatique*, n^o 17 de l'année 1845.

واستاد المدققين مير ذوالفقار على الحسيني المخلص بموعد عام
بنارنج بيست هشتم شهر رمضان المبارك سنة 1215 در بتدر
مبارك سورت از دمت اضغف العباد منشى غلام محمد بن
محمد جمال متوطن بلده تسمه سورت اتمام باقت

«Ce livre, digne d'approbation, nommé *Dabistan*, est une revue des sectes et un mémorial des religions; il est de la composition du précepteur des individus qui s'occupent des choses sérieuses et des subtilités, *Mir Zulfikar Ali el Hosaini*, surnommé *Mobed Shah*. A la date du 28 du mois de ramazan, le béni, de l'an 1215 (A. D. 1800), dans le port fortuné de Surat, et la *transcription* a été terminée par la main du plus petit des serviteurs de Dieu, savoir: le *mouchi Gholam Mohammed ben Mohammed Djamal*, habitant du pays de Tatta.»

Ce manuscrit contient la note marginale à laquelle M. Erskine fait allusion. C'est donc, sans doute, le même que l'éditeur du *Desâtir* vit à Bombay, et les deux autorités sont donc identiques.

Je possède un autre exemplaire du même ouvrage qui a aussi appartenu à la bibliothèque du gouverneur Duncan, mais le nom de l'auteur n'y est pas donné¹.

J'ai un troisième *Dabistan* dans ma collection; c'est un in-folio très-grand et splendidement écrit, qui finit par les mots suivants:

يعون الملك الوهاب بنارنج بيست و دوم شهر صفر المظفر برروز
چارشنبه بوقت عصر بدستخط ذوالفقار على سورت اتمام
پديزمت

«Ceci a été terminé par la faveur du maître généreux, à

¹ Il y est dit seulement: Cette copie du *Dabistan* de Mazahab a été terminée par *Kichabî Nâik*, brahmane, le quinzième jour du ramazan, A. H. 1202 (A. D. 1786), dans la ville de Salkot dans le Pendjab. On y lit de plus une note en anglais conçue en ces termes: «très-incorrectionnellement écrit,» à quoi le dernier propriétaire du livre, qui était un bon orientaliste, a ajouté: «principalement dans les citations arabes;» ce qui est naturel dans la transcription faite par un Hindou. (Note de M. Bland.)

la date du 22 du mois de safar, le victorieux, le mercredi au soir par l'écriture de *Zul Fikar Ali*.¹ Puis, après une des formes accoutumées d'apologie pour l'écrivain, on trouve : « La copie du Dabistan des sectes est le produit de la composition de *Molla Mohammed Amin*. »

Voilà donc un nouveau compétiteur qui s'élève dans la personne de *Molla Mohammed Amin*, à moins que (ce que l'exactitude générale de la copie et le précision observée dans les termes ne nous permettent pas de faire), nous ne renverrions la thèse, prenant pour copiste ce dernier, et le premier pour l'auteur, et qu'ainsi nous fournissions une nouvelle preuve que *Zulficar Ali* est l'auteur de l'ouvrage.

Outre les articles qu'on lit dans le *Gali Bana* et le *Madjma an' nefais* on trouve une biographie de *Mirza Mohammed Mohan*, surnommé *Fâni*¹ dans le *Suhuf Ibrahim*, ouvrage estimable, dont un exemplaire, probablement unique, m'a été obligeamment confié par M. Elliot de Calcutta. Elle n'a jouté que peu de particularités à celles qui sont déjà publiées, et sa tendance générale est à l'appui de ce qui résulte des deux autres biographies.

On aurait pu s'attendre à ce que les notices du précepteur de Mohsan, précepteur appelé ici *Yakub Sirafi*, ou celles de ses élèves *Tahar Gâuri* et *Hadji Aslem*, lesquelles se trouvent toutes aussi dans le *Suhuf*, fissent mention de Mohsan comme l'auteur du Dabistan, mais aucune allusion à ce fait n'est associée à son nom.

Activement occupé, dans ce moment, des biographies persanes, voici ce que j'ai pu recueillir dans différents ouvrages entre mes mains sur ce sujet.

Plusieurs *Fâni* se présentent dans différents tazkirahs, mais ils sont, pour la plupart, inadmissibles à cause de la période à laquelle ils ont vécu, et pour d'autres raisons.

¹ Silvestre de Sacy, dans l'article *Mohan Fâni* de la *Biographie universelle*, t. XXIV, considère le nom de Mohammed comme ne lui appartenant pas. Il lui est cependant justement attribué, conformément à plus d'un auteur oriental. (Note de M. Blund.)

Un *molla Mohammed*, de Kachmir, s'accorde, à plusieurs égards, avec le caractère que nous cherchons, mais, comme le *Suhuf* dit que le même article se trouve dans l'ouvrage de *Siradjuddin*, l'identité, si elle eût existé, aurait été mentionnée.

Aucun des poètes nombreux qui portent le nom poétique d'*Amin* ne semble remplir les conditions requises; on ne trouve de *Mobed* ou de *Mobed Schah* dans aucune des biographies que j'ai consultées, et le seul *Zulfikar Ali* est le poète bien connu de Shirvân, qui est de quelques siècles antérieur à la période dont il s'agit.

Quant aux mots محسن فانی گوید, « *Mohsan Fâni* dit, » qui sont omis dans l'édition de Calcutta, on peut faire observer que le manuscrit de Haughton conserve distinctement ces mots à leur propre place précédant le *rubâi* cité; que dans le manuscrit n° 2 de Duncan, ils sont mis sur la marge, mais, selon toute apparence, par la même main qui a écrit le texte; enfin que, dans le troisième exemplaire, ils manquent.

Je puis ajouter que je possède un exemplaire des *ghazals* de Fâni, dont le titre, écrit de la main du major Macan, porte: *Collection estimable d'odes, par Mohian, surnommé Fâni, ou périssable, natif de Kachmir, auteur du Dabistan ou Mazahab*. Cette assertion, qui n'est ici appuyée par aucune preuve, n'a naturellement d'autre poids que l'opinion de cet excellent orientaliste, qui ne peut l'avoir adoptée que par des raisons ordinaires, et qui a ainsi caractérisé l'auteur qu'il désignait. Comme mon manuscrit ne contient pas le *divan* entier, il ne sert pas à établir si la citation dans le *Dabistan* appartient réellement à Fâni. J'ai rencontré un distique, qui semblerait être pris de ces odes, quoique je ne puisse pas le trouver dans mon exemplaire; le voici:

نام فانی میر در اقلیم شهرت میکند
گرچه خرد از گوشت کشتیر تا کباب برف

Le nom de Fâni parcourt les climats de la réputation, quoique lui-même ne soit pas allé du coin de Kachmir à Kabul.

Ceci restreindrait les voyages de Fâni à une étendue beaucoup moins considérable que celle que l'auteur du *Dabistan*, quel qu'il soit, indique dans sa narration personnelle, à moins qu'on ne veuille appliquer littéralement cette expression à Kâbul tout seul. Mon honorable ami Sir Gore Ouseley, dont je déplore la perte, me montra un jour le passage qu'il considérait comme décisif pour la question. Je me souviens qu'un strict examen des caractères du manuscrit, nous convainquit, tous les deux, que le mot¹ était *موبد* *môbed*, et non *موياد* *mouyad*. Dans ses notices, qui sont à présent sous presse pour le Comité de traduction de Londres, on verra qu'il a, plus tard, adopté la dernière leçon². Celle-ci, considérée comme donnant le nom de l'auteur que nous cherchons, ne reçoit aucun appui des biographies orientales quoiqu'elles offrent plusieurs écrivains appelés *Mouyyad* ou *Mouyad*. J'oserais donc avancer, comme une raison de préférer la leçon *موبد* au lieu de *موياد*, que si cette dernière était adoptée, le mot *schah* semblerait se rapporter plutôt au rang de souveraineté qu'au titre que les derviches adoptent souvent; mais alors, je pense, ils le placent rarement devant le nom: cette distinction est aussi observée dans l'usage du titre de *mirza*: Nous avons, il est vrai, *Doulet schah*, *Baba schah*, *Molla schah*; mais, de ces trois expressions, la première doit être considérée plutôt comme un mot composé, et dans les autres, *schah* est probablement le nom et non le titre. *Molla schah*, au moins, le même avec lequel notre auteur a conversé³, paraît sous la lettre *chîn* dans le *Suhaf*, ainsi que dans le *Riâzat ul chowâra*, « jardin des poètes, » où il est dit que *schah* est son *takhallus* (surnom).

Me sera-t-il permis de faire une supposition fondée sur la comparaison ultérieure des trois manuscrits qui ont donné lieu à ces remarques? à savoir, que, dans la dernière des

¹ Voyez *Journal asiatique*, novembre 1845, p. 411.

² Ainsi que *Ferimus*, au lieu de *Fernoch*. Mes trois manuscrits donnent *فرهوش* *Ferhoch*, avec l'édition de Calcutta. (Note de M. Bland.)

³ Voyez *Dabistan*, transl. angl. vol. III, p. 296.

lignes qui commencent par les mots ¹ *O toi dont le nom*, et qui finissent par ceux-ci : *Le mobed est le précepteur de la vérité et le monde une école*, le mot *mobed* pourrait peut-être se prendre comme indiquant l'auteur, sinon de l'ouvrage entier, au moins des vers cités. Cela s'accorderait à la fois avec la règle ordinaire de composition dans les ghazals ou casidals, et avec la supposition que *Mobed* ou *Mobed schâh* a écrit le *Dabistan*. Il est probable que l'auteur a voulu commencer avec sa propre poésie plutôt qu'avec une citation, et cet argument a au moins autant de force que celui qui est tiré des mots *Mohsan Fâni dit*, sur lesquels l'ancienne hypothèse était fondée. Il y a, dans d'autres parties du livre, des vers de *Mobed* où le mot *Mobed* se trouve; mais, je crois, qu'aucun n'appartient à *Mohsan Fâni*. Dans le manuscrit de Haughton, la ligne en question se lisait auparavant comme il suit :

موبد حق است ادیب تو وگیتی ادبستان

Il est le *mobed* de la vérité, ton précepteur, et le monde est l'école.

Mais le premier mot a été effacé, sans doute à cause du mètre, qui aurait pu être également bien ajusté par l'omission de *است*, comme dans l'exemplaire imprimé. Le sens pourrait alors être, si je ne me trompe, « O *mobed*, Dieu (ou la vérité) est ton précepteur, et le monde une école (ou ton école). » Dans les deux autres exemplaires, la ligne commence par ces mots : *حق است ادیب*, « Dieu est ton précepteur, » ce qui ne peut pas être autrement traduit que comme je le propose, à l'exception du mot *mobed*, qui paraît avoir été omis là à cause d'une difficulté apparente de prosodie, si on conservait ce mot ainsi que l'annexe. Le changement en discours direct serait, sans doute, un peu brusque, mais il est appuyé par un grand nombre d'exemples, et je pense qu'on éviterait une petite rudesse d'expression qui se trouve en *حق است*, pris comme un mot composé.

¹ Voyez *Dabistan*, trad. angl. vol. I, p. 1-2.

Un examen plus rigoureux des manuscrits pourrait peut-être conduire à la découverte de l'objet de nos recherches, principalement dans les endroits où le *mohed* est cité, et dans ceux où l'auteur parle de lui-même, et une comparaison minutieuse avec le texte imprimé pourrait fournir des variantes pour expliquer quelques passages auxquels vous avez consacré des notes dans votre traduction. Si le résultat de mes recherches pouvait avoir quelque intérêt pour vous, je serais charmé de vous le communiquer, etc.

N. BLAND.

A GRAMMAR OF THE HINDŪSTĀNĪ LANGUAGE, in the oriental and roman character, with numerous copper-plate illustrations of the persian and devanāgarī systems of alphabetic writing; to which is added a copious selection of easy extracts for reading, in the persi-arabic and devanāgarī characters, together with a vocabulary and explanatory notes; by DUNCAN FORBES, A. M. London, 1846, in-8°.

J'ai lu quelque part que le docteur Gilchrist n'était rien moins que l'inventeur de la langue hindoustani. S'il en était ainsi, il faudrait avouer que les linguistes sont doués d'une puissance refusée jusqu'à ce jour aux potentats les plus célèbres; et ce serait un phénomène éminemment remarquable, qu'un individu privé eût pu, dans les limites de sa carrière, accomplir ce qui est toujours l'œuvre pénible d'une longue suite de siècles. Ajoutons toutefois, pour demeurer dans les limites du vrai, que l'écrivain auquel nous faisons allusion voulait bien convenir que le docteur Gilchrist était parvenu à former une langue assez belle d'un jargon barbare qu'il avait trouvé dans l'Inde. Malheureusement pour ce système, une multitude d'auteurs distingués ont écrit dans l'hindoustani le plus pur, fort antérieurement au docteur Gilchrist: on n'a, pour s'en convaincre, qu'à ouvrir l'Histoire de la littérature hindoui et hindoustani, de M. Garcin de Tassy.

Le fait est que le docteur Gilchrist peut être regardé comme l'un des principaux propagateurs de la connaissance de l'hindoustani parmi les Européens, qu'il a encouragé parmi les natifs la culture de cette langue, qu'il a provoqué des traductions, qu'il a dirigé les premières productions typographiques, etc. en sorte que cet idiome lui doit réellement beaucoup, non point sous le rapport de sa création, mais bien sous celui de l'étude. L'œuvre de ce docteur a été continuée par un grand nombre d'indianistes anglais, qui ont travaillé à perfectionner cette étude¹, devenue nécessaire pour tous ceux de leurs compatriotes que la Compagnie appelle dans les Indes, et rendue même obligatoire pour quiconque aspire à un poste dans l'armée. Mais la plupart des ouvrages élémentaires se sont maintenus jusqu'à présent à un prix fort élevé, à l'exception de la grammaire d'Arnot, actuellement épuisée. C'est donc pour mettre l'étude de cette langue à la portée de toutes les bourses, que M. Forbes vient de publier sa grammaire hindoustani, qui, en moins de 300 pages, comprend les éléments et la syntaxe raisonnée de cette langue en caractères hindo-persans et latins, une méthode de lecture dans le système dévanagari, 80 pages de morceaux choisis dans les deux systèmes d'écriture, suivis d'un vocabulaire et de notes explicatives, enfin deux planches pour les caractères dévanagari, et quatorze pour exercer les étudiants à lire et à écrire les caractères *ta'lic*.

Il n'en faudrait pas conclure, cependant, que, dans les 130 pages laissées à la grammaire proprement dite, M. Forbes se soit contenté de donner de simples notions élémentaires; son but a été d'initier les étudiants à la connaissance complète et approfondie de la langue, et de les mettre en état, non-seulement d'entendre les livres, mais même de soutenir des conversations avec les natifs; ce qui lui a imposé l'obligation d'entrer dans des détails qu'on ne soupçonnerait pas.

¹ On doit citer en première ligne M. Shakespear, auteur d'un dictionnaire dont la quatrième édition est sous presse; et d'une grammaire dont la cinquième édition vient de paraître. On ne vit jamais pareil succès.

au premier aperçu, dans un cadre aussi circonscrit : car il a eu à cœur, comme il le dit lui-même dans sa préface, de tirer parti de l'expérience que lui ont fournie vingt années de professorat. C'est ainsi qu'il n'oublie jamais de faire ressortir les analogies qui existent entre l'hindoustani et les langues anglaise, latine, française, etc.

La syntaxe surtout nous a paru traitée avec beaucoup de soin; M. Forbes a évité de l'amalgamer avec la partie étymologique, parce que, dit-il avec raison, il est tout à fait absurde d'embarrasser l'étudiant avec une règle de syntaxe lorsqu'il connaît à peine encore une douzaine de mots. Avant tout, il veut qu'on entre dans l'essence de l'idiome que l'on étudie : ainsi, il observe que dans l'arrangement des trois parties d'une proposition (le sujet, le verbe et le prédicat), chaque langue a sa méthode propre et particulière. Dans cette phrase, par exemple : « l'éléphant a tué le tigre, » le sanscrit, le grec, le latin ont le choix de la position des mots; l'arabe et le gaélic mettent d'abord le verbe, puis le sujet, ensuite le complément; l'anglais et le français suivent l'ordre logique; mais l'hindoustani, comme le persan, commence par énoncer le sujet; vient ensuite le complément, et le verbe termine la proposition : هاتھی نی شیر کو مار ڈالا ہے, *elephas tigrin occidit*. Cette règle souffre, bien entendu, des exceptions que l'auteur ne laisse pas ignorer.

Nous regrettons qu'au chapitre de l'accord de l'adjectif avec son substantif, M. Forbes n'ait pas parlé d'une particularité que présentent, en ce cas, les adjectifs composés, et qui peut offrir des difficultés surtout aux commençants. Cette particularité a été signalée par M. Garcin de Tassy, dans son Analyse de deux grammaires hindoustani originales (*Journ. asiat.* janvier 1838). Lorsqu'un mot est composé d'un substantif et d'un adjectif, ce dernier doit s'accorder avec le substantif auquel le composé se rapporte; ainsi, dans cet exemple : *ٹنگری ٹوٹا لڑکا* « un enfant dont la jambe est cassée, » *erare fracto puer*, ٹوٹا, *cassé* est au masculin, en

concordance avec لڑکا, enfant, et non avec ٹنگری, jambe, qui est féminin; c'est à peu près le *nuda genu venatrix* de Virgile. L'exemple suivant est plus singulier: باپ موی لڑکی « une jeune fille dont le père est mort: » موی, mort est au féminin en concordance avec لڑکی, fille, et non avec باپ, père.

Il y a plusieurs points sur lesquels M. Forbes n'a pas craint de s'écarter du système de ses devanciers, en présentant les règles sous un nouveau jour. Nous avons remarqué surtout son article sur la particule فی, *ne*, petit mot qui paraît avoir embarrassé de savants grammairiens; plusieurs d'entre eux l'ont appelé *particule explétive*, le considérant comme destiné à corroborer le mode actif aux temps passés des verbes. Mais M. Forbes démontre que فی, *ne*, est une véritable post-position qui, jointe à un substantif ou à un pronom, forme ce qu'il appelle le *cus de l'agent*. Son emploi est borné aux temps passés des verbes actifs par une raison bien simple, c'est que ces temps sont tous formés par le participe passé qui, ainsi qu'en latin et en français, a toujours la signification passive. Ainsi cette proposition: اس فی ایک کتا دیکھا ہے « il a vu un chien » doit se traduire littéralement par *ab eo unus canis visus fuit*; voilà pourquoi le verbe prend le genre et le nombre du substantif que nous appelons complément, comme اس فی ایک لومڑی دیکھی « il a vu un renard », *ab eo una vulpes visa fuit*. اس فی بہت لومڑیاں دیکھیں « il a vu beaucoup de renards », *ab eo multae vulpes vise fuerunt*. Toutefois, ce qui s'oppose à ce qu'on mette ces temps passés au rang des verbes passifs, c'est qu'ils n'en conservent pas moins la faculté de régir leur complément à l'accusatif *décliné*, aussi bien que les autres temps du verbe actif, auquel cas le verbe demeure invariablement au masculin singulier. Ainsi on peut, et, en certaines circonstances, on doit dire: اس مرد فی « nous avons vu le chien », ہم فی کتی کو دیکھا « cet homme a battu la femme », ہم فی تین «

لومرینوں کو مار ڈالا « vous avez tué trois renards. » Ici le latin se refuse à la traduction littérale qui serait : *à nobis canem visus est; ab isto viro feminam cæsus est; à vobis tres vulpeculas occisus est.* A part le cas de l'agent, le français et les langues modernes de l'Europe auraient plus d'analogie avec l'hindoustani, puisque le participe passé quitte sa signification passive pour prendre en conjugaison le sens et la puissance active. La postposition *نی*, *ne*, ne s'emploie jamais avec les temps présents ou futurs, parce que ceux-ci sont simples ou formés du participe présent, qui a toujours le sens actif :

وہ کتے کو دیکھتا ہے « il voit le chien, » *hic canem videns est.*
 ہم لومرینوں کو مار ڈالینگے « nous tuerons des renards. »

Quant à la voix passive en hindoustani, elle diffère de la notre en ce qu'elle n'a pas de régime et exprime purement l'état d'être. C'est sans doute la raison pour laquelle Muhammad-Ibrahim Munschî, auteur d'une excellente grammaire hindoustani imprimée à Bombay, soutient que cette langue est privée totalement de passif, et incrimine le docteur Gilchrist et M. Shakespear d'avoir avancé que cette voix se forme en hindoustani par l'addition du verbe *جانا*, *jad* « aller » avec le participe passé; comme « il s'en alla battu » pour « il fut battu. » Or le sens du verbe *aller* semble au bon Indien inconciliable avec l'idée d'être. Mais M. Forbes fait observer que cette forme n'est pas si insolite qu'on n'en retrouve des traces, même en latin. Ainsi cette proposition : « je sais que des lettres seront écrites » se rend fort bien par *scio litteras scriptum iri*, où l'on voit que le verbe *ire* entre comme auxiliaire. Toutefois, il est juste de convenir que les Hindous se servent assez rarement du passif; ils y suppléent, soit par les verbes intransitifs, si nombreux en leur langue, soit par les verbes actifs, quand on peut les mettre à un temps passé.

Nous voudrions pouvoir suivre M. Forbes dans les nombreuses et savantes observations dont il a enrichi sa Grammaire; mais il faudrait, pour cela, la reproduire presque en entier. Nous l'engagerons seulement à corriger sévèrement

les épreuves dans une autre édition : car il s'est glissé, dans les caractères exotiques, un certain nombre de fautes qui ne sont pas consignées dans l'errata ; et M. Forbes sait mieux que tout autre combien il importe aux commençants de n'être pas induits en erreur.

BERTRAND.

MACRIZI'S GESCHICHTE DER COPTEN [Histoire des Coptes, par Makrizi], texte arabe, publié d'après les manuscrits de Gotha et de Vienne, avec une traduction et des notes, par M. Ferdinand WESTENFELD ; extrait des Mémoires de la Société de Goettingue, Goettingue, 1845 ; in-4°.

Cette histoire des chrétiens coptes fait partie du grand ouvrage de Makrizi consacré à la description géographique et historique de l'Égypte ; elle offre le tableau d'une population intéressante, sous la domination romaine et sous celle des musulmans, jusqu'au 11^e siècle, époque où vivait l'auteur. Une partie du texte avait été publiée en 1828, par M. Wetter, avec une version latine. Le texte reparait ici plus étendu et plus correct ; la version allemande est exacte ; les notes renferment quelquefois des extraits d'autres ouvrages, et sont intéressantes.

GRAMMAIRE RAISONNÉE DE LA LANGUE OTTOMANE, suivie d'un appendice contenant l'analyse d'un morceau de composition ottomane, où sont démontrées les différentes règles auxquelles les mots sont assujettis ; par James W. RENNOLSE, employé au bureau des interprètes du divan impérial ottoman. Paris, chez Gide et c^o, libraires éditeurs, 5, rue des Petits-Augustins. Prix : 22 fr.

Nous croyons faire plaisir aux lecteurs du Journal asiatique en leur annonçant que M. Freytag est sur le point de mettre sous presse une traduction latine du Hamasa, accompagnée d'un commentaire. M. Freytag avait annoncé déjà, dans la préface de son édition du texte arabe de cette collection, qu'il s'occupait de ce travail, auquel il a consacré un grand nombre d'années, et qui formera deux forts volumes.

MEMOIRS AND RECOLLECTIONS OF AN INDIAN OFFICIAL, by lieutenant-colonel Sleeman. Londres, 1844, 2 vol. in-8.

C'est un des meilleurs livres qui aient été écrits sur l'Inde. L'auteur est un des hommes qui connaissent le mieux ce pays et qui ont le plus de sympathie pour ses habitants. Il a servi dans l'armée pendant la guerre contre les Mahrattes, ensuite il a été administrateur civil d'une partie du Bundelkund; plus tard, il fut placé à la tête de la police et des tribunaux spéciaux fondés pour juger les Thugs, et c'est à lui principalement que revient la gloire d'avoir détruit cette association monstrueuse. Son ouvrage est à peine un voyage, mais il est infiniment plus instructif que la plupart des récits des voyageurs, qui ne voient guère que les curiosités et ce qui frappe les sens dans les pays qu'ils parcourent et qu'ils n'ont pas le temps d'étudier. M. Sleeman nous fait assister à ses conversations avec des hommes de tout rang et de toute caste, et nous développe leur manière de penser et de sentir, leurs intérêts, leurs superstitions, enfin tout ce qui distingue une race d'hommes de toutes les autres; il est de l'école qui a produit Wilks, Malcolm, Elphinstone, Briggs, Shore, Prinsep, Elliot, des hommes qui ont profondément étudié l'Inde, et qui ont appris à aimer et à respecter un peuple que des observateurs superficiels sont toujours portés à mépriser. Le grand défaut de son ouvrage est d'être publié avec un luxe qui l'empêche d'arriver dans les mains de la plupart de ceux qui auraient intérêt à le lire. Quand donc cessera-t-on d'étouffer les idées sous le papier glacé et sous les illustrations?

La suite de l'article publié par M. Dulaurier sous le titre d'*études sur la relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine, dans le 13^e siècle de l'ère chrétienne*, suite qui embrasse l'Inde continentale et la Chine, et qui a été annoncée comme devant paraître prochainement, ayant été publiée dans le *Moniteur universel*, n^o des 3 et 4 octobre dernier, le lecteur peut recourir à ce journal s'il désire connaître la fin de ce travail.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 1846.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu : la rédaction en est adoptée.

On lit une lettre de M. Etheridge, qui adresse un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre de *The Syrian churches, their early history, etc.*

M. le docteur KURD DE SCHLOEZER est présenté et admis comme membre de la Société.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Der Frühlingsgarten von Mewlana Abdurahman-Dschami, traduit en allemand. Vienne, 1846, in-8°.

Par M. ETHERIDGE : *The Syrian churches, their early history and literature*. London, 1846, 1 vol. in-8°.

Par M. DOZY : *Historia Abbadidarum. Lugduni-Batavorum*, 1846, in-4°. (1^{er} volume.)

Par l'Académie der Wissenschaften, in S^t-Petersbourg : *Das asiatische Museum*, par DORN, 1 vol. in-8°, 1846.

Par l'abbé BARGÈS : *Le Livre abondant, ou Histoire du Nil bienfaisant, du cheikh El-Menoufi*. Paris, 1846. (Extrait du Journal asiatique.)

Par M. DULAURIER : *Liste des pays qui relevoient de l'empire javanais du Madjapahit*. Paris, 1846, in-8°. (*idem.*)

Par M. DULAURIER : *Lettre adressée au rédacteur du Journal asiatique*. Paris, 1846, in-8°. (*idem.*)

Par M. SÉDILLOT : *Notice sur un ouvrage intitulé : Voyage au Darfour*. Paris, 1846, in-8°. (*idem.*)

Par M. GRAY : *Moslich eddin Sallis Rosengarten*, traduit en allemand. Leipzig, 1 vol. in-12.





JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1846.

NOTICES

Sur les pays et les peuples étrangers, tirées des géographies
et des annales chinoises: par M. Stanislas JULIEN.

(Suite.)

III. — III.

CIRCONSCRIPTION GEOGRAPHIQUE.

Il est situé à 1930 lis (193 lieues) à l'ouest de *Ti-hoa-tcheou* (*Oououmtsi*). A l'est, il s'étend jusqu'à *Boro bourgasou* et touche les frontières de *Kogr kara ousou*.

A l'ouest, il s'étend jusqu'à la rivière *Talas* (*Talas gaol*) et touche les frontières des *Khasaks* de la droite, qui sont soumis à la Chine.

Au sud, il s'étend jusqu'aux monts Célestes (*Thienchan*), franchit ces mêmes montagnes, et touche les frontières de *Kou-tché*, de *Saïram* et d'*Aksou*.

Au nord, il s'étend jusqu'au lac *Balkachi* (*Balka-*

chi-naor) et touche les frontières des *Khasaks* de la gauche.

Au sud-est, il passe le mont *Borotou* (*Borotou tak*) et arrive aux frontières de *Pidchan*.

Au nord-est, il s'étend jusqu'à *Borotala* et touche les frontières de *Kour kara ousou*.

Au sud-ouest, il s'étend jusqu'à *Inggar* et touche les frontières des *Bourouts*.

Au nord-ouest, il s'étend jusqu'à la rivière *Tchouï* (*Tchouï-gaol*) et touche les frontières des *Khasaks* de la droite.

La distance d'*Ili* à Péking est de 1820 lis (182 lieues).

MÊME SUJET.

EXTRAIT DU *SIN-KIANG-TCHI-LIO*, LIVRE IV, VOL. 1.

Sous les dynasties des *Han* et des *Weï*, le territoire d'*Ili* appartenait aux *Ou-seun*; sous les *Thang*, aux Turcs occidentaux; sous les *Ming*, aux *Oua-la* (orthographe altérée du mot *oirat*). Les *Oua-la* (*Oirats*) formaient quatre tribus dont la principale était celle des *Tcholos*; ce sont eux qu'on appelle aujourd'hui les *Dchongars*.

Dans la vingt-deuxième année de *Khien-long* (1754), les Chinois soumièrent les *Dchongars* et pacifièrent le pays d'*Ili*. Ce territoire commande à toute la nouvelle frontière; c'est le plus grand des centres de population qui sont au sud et au nord des monts Célestes (*Tchien-chaun*).

Du nord à l'ouest, il est limitrophe du pays des

Khasaks; de l'ouest au sud, il est limitrophe du pays des *Elout* (*Eleuths*).

A l'est, il est limitrophe de *Tsing-ho* qui dépend d'*Oouroumtsi*; au nord-est, il est limitrophe de la station militaire d'*Arautsin dalan*, qui dépend de *Tarbagataï* (en chinois *Souï-tsing-tch'ing*).

Au sud, il est limitrophe de la tour militaire de *Gaktcha kharkhaï*, qui dépend d'*Aksou*.

De l'est à l'ouest, il a environ 1500 lis (150 lieues), et environ 1100 lis du sud au nord. Le mont *Mousour* s'élève au sud d'*Ili*; le mont *Talki* le protège au nord. A gauche, le mont *Erin khabirgan* forme sa porte (*sic*); à droite, le mont *Chantas* lui sert de barrière (ou de rempart). La rivière d'*Ili* coule entre ces deux montagnes.

Au nord de cette rivière, on a construit neuf villes où résident des garnisons de troupes impériales avec leurs commandants. Il y a de vastes pâturages.

Au sud de la rivière d'*Ili*, se trouvent la résidence et les pâturages des *Elout* (*Eleuths*) de *Sibé*.

VICIÉSSITUDES DU TERRITOIRE D'ILI, DEPUIS L'ANTIQUITÉ
JUSQU'À NOS JOURS.

(*THAI-TSING-I-TONG-TCHIL.*)

Sous les dynasties des *Han* antérieurs et postérieurs, jusqu'à celle des *Tsin* inclusivement, *Ili* faisait partie du royaume des *Ou-seun*.

Sous les *Weï* du nord, il fit partie des royaumes de *Youen-pan* et de *Kao-tché* (des Oïgours).

Sous les *Tcheou*, il appartient aux *Tou-kione*.

Du temps des *Souï*, il appartient aux *Tou-kione* (Turcs) orientaux et au royaume de *Chi* (*Chi-koué* — *Thachkend*).

Sous les *Thang*, il appartient aux *Tou-kione* de l'ouest et aux *Hoeï-hou* (Oïgours.)

Il forma plusieurs départements. Quand les hordes de *Tou-chi-hi*, de *Soko* et de *Mo-kia* se furent soumises aux *Thang*, leur territoire devint le département du gouverneur général de *Oua-la* (*Oua-la-tou-to-fou*).

Quand les hordes turques de *Chou-ni-chi* et de *Tchna-pen* se furent soumises aux *Thang*, leur territoire devint le département appelé *Ing-cha-tou-to-fou* (ou département du gouverneur général de *Ing-cha*).

Le territoire de *Ki-pi-ou*, tribu Oïgoure, devint, après sa soumission aux *Thang*, l'arrondissement de *Yu-khi* (*Yu-khi-toheou*).

Quand la tribu turque *Chi-a-li-chi* se fut soumise aux *Thang*, son territoire devint le département appelé *Kie-chan-tou-to-fou* (ou département du gouverneur général de *Kie-chan*).

Tous ces départements dépendaient de *Pé-thing-tou-hou-fou* (c'est-à-dire du département du gouverneur général de *Pé-thing*).

La partie occidentale était habitée par les hordes de *Tou-ki-chi* et d'*Ou-tchi-le*; elle appartenait aux *Tou-kione* occidentaux, au royaume de *Nou-tchi-kien*.

(en arabe *Nouchidjan*) et au royaume de *Chi* (*Chi-koue* — *Thachkend*).

Sous les *Youen* (empereurs mongols), les rois d' *Armour* (anciennement, on écrivait *A-li-ma-li*) y avaient établi leur résidence.

Sous les *Ming*, il faisait partie du pays des *Oirats*.

Sous la dynastie actuelle, il correspond à l'ancienne résidence des *Dchongars*.

Dans la vingt-deuxième année de *Kien-long* (1757); les troupes impériales s'étant mises en marche pour châtier les rebelles, toutes les hordes (en *dchongar otok*) vinrent à l'envi au devant d'elles pour faire leur soumission.

À la cinquième lune de la même année, *Daou-atsi*, leur chef, passa le fleuve avec environ dix mille hommes. On le poursuivit et on réussit à l'atteindre.

Un musulman, nommé *Kholsis*, du titre de *Bek*, le prit et l'offrit (le remit) au général chinois. Il fut alors pacifié.

À la sixième lune, *Amoursana* se révolta. Le général *Tsereng* se mit à la tête d'un corps de troupes et le poursuivit jusqu'au mont *Talki* (*Talki daba*). *Amoursana* s'enfuit chez les *Khasaks*.

À la onzième lune, plusieurs *Taïdsi* (princes) des *Dchongars*, *Ni-ma-khasa-ké-chora* avec *Bayar mangrik*, etc. excitèrent des désordres. Le général *Tao-hœi* arriva de l'est au secours de ses collègues, livra plusieurs fois bataille aux rebelles et les tailla en pièces.

Dans la vingt-deuxième année, les généraux *Fou-dé* et..... (il y a trois mots effacés) divisèrent leurs troupes et marchèrent, l'un par la route du sud et l'autre par celle du nord. Alors *Amoursana* quitta le pays des *Khasaks*. *Fou-dé* l'ayant poursuivi, les *Khasaks* se soumirent.

Amoursana s'enfuit chez les *Oros* (les Russes). Le reste de ses partisans fut successivement pris et mis à mort. Alors *Ili* fut pacifié de nouveau.

Dans la vingt-neuvième année (1764), on bâtit la ville de *Hoeï-youan* (*Ili*) au nord de la rivière d'*Ili*, et dans la trentième année, celle de *Hoeï-ning*.

Avant cette époque, savoir dans la vingt-septième année, on avait bâti la ville de *Ning-youan*.

Sur une montagne située à l'est de la ville, on grava, par ordre de l'empereur, en quatre écritures différentes, deux inscriptions relatives à la défaite des *Dchongars* et à la pacification d'*Ili*.

POSITION, CLIMAT ET SOL.

À l'ouest, la mer (le lac) de *Lou-tchou* (*Temour-tou*); au sud, *Sou-le* (*Khachjar*); au nord, le désert de *Han-hai*. (Extrait des *Annales des Thang*, Histoire des *Tou-kioué*).

Ce pays est situé au nord des monts Célestes (*Thien-chan*); par sa position avantageuse, il l'emporte sur les contrées voisines. Le climat est doux et tempéré, la population est nombreuse. Ses pro-

duits sont aussi variés qu'abondants. C'est un des plus grands centres au delà des frontières de l'ouest. (Extrait du *Hoang-tchao-si-yu-thou-tchi.*)

MŒURS.

Les *Ou-seun* ne cultivent point les terres; ils ne sèment ni ne plantent. Ils suivent leurs troupeaux dans les lieux qui offrent de l'eau et des pâturages. Leurs mœurs sont les mêmes que celles de *Hiong-nou*. (Annales des *Thang*, Histoire du *Si-yu*, ou des contrées de l'ouest).

Les habitants sont nomades et cherchent les lieux où l'on trouve de l'eau et des pâturages; ils n'ont ni villes ni enceintes de murs. Seulement, les musulmans (*hoeï-jin*) qui leur sont soumis (et habitent leur territoire) se bâtissent des villes suivant leur coutume, et y restent à demeure. (*Hoang-tchao-si-yu-thou-tchi.*)

VILLES.

Hoeï-youan-tch'ing, ou la ville de *Hoeï-youan*.

Elle est située au nord de la rivière d'*Ilî* (*Ilî gaol*). Elle fut bâtie dans la vingt-neuvième année de *Khien-long* (1764). Sa circonférence est de mille lis (100 lieues). Elle a quatre portes. Celle de l'est s'appelle *King-jin*; celle de l'ouest, *Yone-tse*; celle du sud, *Siouen-khai*; celle du nord, *Khicou-ngan*.

HOËI-NING-TCH'ING.

Cette ville est située au nord de la rivière d'*Ilî*.

Elle fut bâtie dans la trentième année de *Khien-long* (1765). Sa circonférence est de 6 lis. Elle a quatre portes. Celle de l'est s'appelle *Tchang-weï*; celle de l'ouest, *Tao-fong*; celle du sud, *Thsun kouei*; celle du nord, *Tching-tch'ou*.

NING-YOÛEN-TCH'ING.

Cette ville est située à 20 lis de la rivière d'*Ilî* (*Ilî gaol*). Elle a été bâtie dans la vingt-septième année de *Khien-long* (1752). Sa circonférence est de 4 lis. Elle a quatre portes. Celle de l'est s'appelle *King-hio*; celle de l'ouest, *Hoan-ing*; celle du sud, *Kia-hoeï*; celle du nord, *Kouei-hi*.

SOUÏ-T'ING-TCH'ING.

Cette ville est située à *Makharlik*. Elle fut bâtie dans la vingt-septième année de *Khien-long* (1752). Sa circonférence est de 4 lis. Elle a quatre portes. Celle de l'est s'appelle *Jin-hi*; celle de l'ouest, *I-si*; celle du sud, *Li-kiu*; celle du nord, *Ning-mo*.

PAYS DÉPENDANTS D'ILÏ.

BAYAN-TAÏ¹. Au nord d'*Ilî*; il y a une colonie militaire.

OCHKARLIK². Au nord d'*Ilî*. Il y a une ville au nord

¹ *Bayan* est un mot de hongar signifiant riche, abondant; *taï* est chinois, et veut dire tour (turre).

² *Oukharlik* est un mot hoel (turc oriental). *Oukhar* veut dire cormoran; la terminaison *lik* signifie beaucoup. *Oukharlik* signifie (lieu) abondant en cormorans.

de laquelle sont situés deux canaux appelés *Lou-tso-kiang* (le canal des roseaux et des herbes), et *La-masse-kiang* (le canal de la pagode des lamas). Près de chacun de ces canaux, il y a une colonie militaire.

TALKI¹. Au nord d'Ili. Il y a une petite ville et une colonie militaire.

CHABOUR TOKHAI². A 140 lis (14 lieues) au sud-ouest d'Ili. Ce pays offre une suite de montagnes et de vallées où l'on a établi des stations militaires.

BORO TALA³. A 300 lis (30 lieues) au nord-est d'Ili. Ce pays est entouré de montagnes et de rivières. L'eau des sources est douce et la terre est fertile. Sa situation est on ne peut plus avantageuse. Dans la vingtième année de *Khien-long* (1735), le général *Bandi* arriva jusqu'en cet endroit lorsqu'il marchait pour châtier les *Dchongars*. Leurs *tsai-sang* (administrateurs des *otoks* ou pâturages) se mirent à la tête de leurs subordonnés et vinrent faire leur soumission. Après la pacification d'Ili, *Amoursana* s'empara de ce pays et y leva l'étendard de la révolte. Les généraux *Tsereng*, etc. marchèrent contre lui. *Amoursana* s'enfuit au nord chez les *Khasaks*. Dès ce moment *Boro tala* devint une possession chinoise.

¹ *Talki* est un mot dchongar signifiant un instrument de bois pour corroyer les cuirs. Suivant le Dictionnaire *Si-ya-thong-wen-tchi*, liv. IV, fol. 19, le sommet du mont *Talki dala* a la forme de cet instrument.

² *Tokhai* est un mot hoï (tarc) signifiant une auge (augustus auz sinus). J'ignore le sens de *chabour*.

³ *Boro tala* se compose de deux mots dchongars: *boro*, verd, et *tala*, champs, comme si l'on disait champs verdoyants.

GANDCHOUKHAN. Au sud-ouest de *Boro tala*. En s'éloignant de cet endroit dans la direction de l'ouest, on rencontre *Chobotou*; dans la direction du nord-ouest, *Kouke-tom* (*houke*, mot mongol, *bleu*; *tom*, item, *petit pic*); dans la direction de l'est, *Cha-ling* (c'est-à-dire le sommet sablonneux), *Dalanpi* et *Dabtsigūi*.

Dans les vallées profondes, on a placé partout des postes militaires.

ALIMATOU¹. A 100 lis (10 lieues) au nord d'*Ili*.

OURTOU GOURBI². A 140 lis (14 lieues) au nord d'*Ili*.

BORO BOURGASOU³. A 200 lis (20 lieues) au nord-est d'*Ili*. Anciennement c'était là qu'étaient les pâturages de *Tangouté*, *Taïdsi* (prince) des *Khouït*. La vingtième année de *Khien-long*, ce pays se soumit à la Chine. C'est la porte des frontières orientales d'*Ili*.

DOURBELDSIN⁴. A 120 lis (12 lieues) d'*Ili*.

KOUNGGHES⁵. A 440 lis (44 lieues) au sud-est

¹ *Alima*, mot dchongar signifiant *pomme*; *tou*, terminaison adjectivique indiquant la possession: *alimatou*, qui a, c'est-à-dire qui produit des pommes.

² Ce nom se compose de deux mots dchongars: *ourto*, long, et *gourbi*, courbé, tortu, sinueux. Ces deux épithètes s'appliquent aux routes de ce pays.

³ Mots dchongars: *boro*, verd, et *bourgason*, peuplier.

⁴ Ce mot est dchongar et signifie *carre*. Suivant le Dict. *Si-yu-thong-uen-tchi*, liv. I, fol. 7, ce pays a une forme quadrangulaire.

⁵ *Khoungghes* est un mot houi (turc) signifiant *terre qui résonne sous les pas*. La terre du rivage du fleuve *Koungghes* (*Koungghes gaol*) répond au bruit des pas; c'est pourquoi ce pays a été ainsi nommé. (*Si-yu-thong-uen-tchi*, liv. I, fol. 24.)

d'Ili. Le territoire est large et uni; il est propre à l'agriculture et offre de bons pâturages. C'est le pays le plus important au sud-est d'Ili. C'était là qu'anciennement les *Dchongars*, les *Oaloat* (*Eleuths*), et les *Khorbos* faisaient paître leurs troupeaux.

KHACHI¹. Ce pays est au nord de *Koungghes* auquel il est contigu (il y a, en chinois, dont il est rapproché *comme les lèvres le sont des dents*). Sa position est tout à fait pittoresque.

NARAT². Au sud d'Ili. Dans le défilé qui est au sud-est d'Ili, il y a une station militaire.

YOULDOUS³. Au sud-est de *Koungghes*. On y arrive en franchissant des montagnes. De tous côtés, ce pays est entouré de montagnes.

Il est abondamment arrosé et offre d'excellents pâturages. Anciennement, c'était là que les hordes des *Dchongars* et des *Keliyet* faisaient paître leurs troupeaux.

KHABTSIGAI⁴. A 180³ lis à l'est de *Youldous*. Il y a trois rivières de *Khabsigai* qui traversent et ar-

¹ *Khachi* est un mot hoëi (ture oriental) signifiant *sourcil*. Dans ce pays, il y a deux montagnes qui se correspondent comme les deux sourcils; voilà pourquoi on l'a ainsi nommé. Nous ferons observer qu'en ture orientale, le mot *khachi* signifie aussi *jade*. (*Si-yu-thoug-wen-tchi*, liv. I, fol. 24.)

² *Narat* est un mot dchongar signifiant *l'éclat du soleil*.

³ *Youldous* est un mot hoëi signifiant *étoile*. Dans ce pays, il y a beaucoup de trous de sources (en chinois d'*yeux de sources*) qui brillent de loin comme des étoiles. (*Si-yu-thoug-wen-tchi*, liv. I, fol. 24.)

⁴ *Khabsigai* est un mot dchongar signifiant *un chemin étroit entre les montagnes*.

rosent ce pays. Elles sont près des frontières de *Kharachar*.

DENGNUULTAI¹. A l'est de *Khabtsigai*. Les pays précités forment les frontières orientales d'*Ili*.

KHORGOS². A 130 lis (13 lieues) à l'ouest d'*Ili*. Il y a une colonie militaire. En s'éloignant de ce pays dans la direction de l'ouest, on trouve *Kit-sik*, et *Kouïtoun*³; dans la direction du sud, on trouve *Dsiyan-fan* (?- la première syllabe est presque effacée); dans la direction du nord-ouest, *Boro khoudsir*⁴, et *Khonggor oloung*⁵. Tous ces pays forment les frontières nord d'*Ili*; chacun d'eux a une station militaire.

KHATAO⁶. Au nord d'*Ili*. En s'éloignant de cet endroit dans la direction du nord-est, on trouve *Mogaitou*⁷ et *Dchekde*⁸; dans la direction du nord

¹ *Dengnoult* est un mot dchongar signifiant un terre verdoyant (sur le bord d'un fleuve); *tai* est une terminaison adjectivie indiquant la possession.

² *Khorgos* est un mot dchongar signifiant *stercus relictam in pas-cuis*. Anciennement, on écrivait *khokhkos*.

³ *Kouïtoun* est un mot mongol signifiant froid (*frigidus*).

⁴ *Boro*, mot dchongar signifiant vert (*viridis*); *Khoudsir*, sel, en mongol.

⁵ *Khonggor*, jaune, en dchongar; *oloung*, herbe tendre, en mongol.

⁶ *Khatao*, dur, en dchongar. Ce pays est rempli de pierres; les chevaux et les chameaux y marchent difficilement.

⁷ *Mogaitou*, mot dchongar: *Mogai*, serpent, *ou*, terminaison adjectivie indiquant la possession ou l'existence (*Serpentes habens*, ou bien (*regio ubi sunt serpentes*).

⁸ *Dchekde*, mot hoëi: jujubier, de l'espèce appelée en chinois *cha-tso* (m. à m, jujubier des sables).

ouest, on trouve *Yamlek*¹, *Tchatchen khara*², *Khara tala* (lisez *Khara tal*³), *Dalan khoudouk*⁴, et *Toboro*. Anciennement, c'étaient les pâturages des hordes des *Dchongars* et des *Erketen*.

Au nord, on trouve *Kouke tchel*⁵ et *Tougourik*⁶. Ces deux pays offrent des plaines unies où l'on peut faire halte et laisser paître les troupeaux.

KOURTOU⁷. Au sud de la rivière d'*lli*; anciennement, c'était en cet endroit que les hordes des *Dchongars* et des *Boukons* faisaient paître leurs troupeaux.

GOURBAN ALIMATOU⁸. A l'est de *Kourtou*.

Anciennement, c'était la résidence des chefs (des hordes) des *Éleuths* et des *Noyats*.

¹ *Yamlek*, mot hoï signifiant coller une chose avec de la colle. Dans ce pays, il y a deux frontières qui se touchent. (*Si-yu-thong-uen-tchi*, liv. I, fol. 24.)

² *Tchatchen khara*. En hoï (turc oriental), *tchatchen* signifie chevre, et *khara*, noir.

³ *Khara tal*, mot hoï : *khara*, noir, et *tal*, sable. (*Si-yu-thong-uen-tchi*, liv. I, fol. 26.)

⁴ *Dalan khoudouk*, mot dchongar : *Dalan* signifie soixante et dix, *khoudouk* veut dire puits. Il y a beaucoup de puits entre les montagnes.

⁵ *Kouke tchel*, mot mongol : *Kouke*, bleu, *tchel*, terre nue, sans herbe. Les sables sont bleuâtres et ne produisent ni herbes, ni arbres.

⁶ *Tougourik*, mot mongol signifiant rond. Ce pays a une forme arrondie. (*Si-yu-thong-uen-tchi*, liv. I, fol. I.)

⁷ *Kourtou*, mot dchongar signifiant neige accumulée.

⁸ *Gourban*, en dchongar, signifie trois; *alimatou* veut dire qui a des pommiers (*alima*, pommier). Dans ce pays, il y a trois vergers de pommiers.

TALAGAR¹. A l'est d'Alimatou. A l'est, on trouve encore Tourguen², Gourban tchâbidar³, Gourban chad-sigai⁴, Talasik⁵ et Chatou⁶.

A l'ouest, on trouve Kourmetou⁷, Gourban kousoutai⁸ et Gourban sari⁹.

TCHOUNDSI¹⁰. A 300 lis (30 lieues), au sud-ouest d'Ili.

Au sud-ouest, on trouve encore Tamkha, Te-

¹ Talagar est un mot d'chongar signifiant *larges steppes* (où l'on peut faire halte et laisser paître les troupeaux).

² Tourguen, mot d'chongar signifiant *rapide*. Ce pays est situé entre deux bras de l'Ili gaol inférieur, dont le cours est très-rapide.

³ Gourban tchâbidar, expression d'chongare: *gourban*, trois, *tchâbidar*, cheval à crinière argentée (blanche). Dans ce pays, il y a trois pics dont la forme et la couleur ressemblent à une crinière blanche. (Si-yu-thong-wen-tchi, liv. I, fol. 28.)

⁴ Gourban chad-sigai, expression d'chongare; de *Gourban*, trois, et *chad-sigai*, une pie. Dans ce pays, il y a trois pics dont la couleur est entremêlée de noir et de blanc, comme celle d'une pie. (Dict. Si-yu-thong-wen-tchi, liv. I, fol. 28.)

⁵ Talasik, expression d'chongare; de *tala*, champ uni, et de *sik*, terminaison diminutive, comme si l'on disait *le plus petit de tous les champs*.

⁶ Chatou, mot d'chongar signifiant *une échelle*: Allusion aux chemins taillés en escaliers pour gravir les montagnes (de ce pays).

⁷ Kourmetou, expression mongole; de *kourme*, petites pierres, et *tou*, terminaison adjectivale indiquant la possession ou l'existence (pierreux).

⁸ Gourban kousoutai, où il y a trois boureaux; expression d'chongare; de *gourban*, trois, *kousou*, bœuf, et *tai*, terminaison adjectivale.

⁹ Gourban sari, expression d'chongare; de *Gourban*, trois, et *sari*, cuisse de cheval. Dans ce pays, il y a trois montagnes qui ont cette forme. (Si-yu-thong-wen-tchi, liv. I, fol. 29.)

¹⁰ Tchoundsi est un mot mongol signifiant *une tour*.

*mourlik*¹, *Guégen*, *Khoutoukbaï*², *Orhhodchour* et *Kharhira*. Les montagnes et les collines se succèdent alternativement; on y a établi une ligne de postes militaires.

Telles sont les frontières sud-ouest d'*Ili*. Après avoir franchi les montagnes du côté du sud, on arrive aux frontières de *Sairam*, habitées par des hordes de *Hoeï*.

*KOUNASAR*³. A 200 lis au sud d'*Ili*. Plus loin, à l'ouest, on trouve *Oulan khalga*⁴, *Dsirgalang*⁵, *Tourguen atcha*⁶, *Gourban dcherqués*⁷. Sur les frontières

¹ *Temourlik*, abondant en fer; mot dchongar; de *temour*, fer, et *lik*, beaucoup.

Lik est aussi une terminaison adjectivé, *hoeï*, ayant la valeur de *taï ou de tou* en mongol. Dans ce cas, *temourlik* signifierait qui a, c'est-à-dire qui produit du fer, où il y a du fer. Il n'est pas rare de rencontrer des noms de pays dont les éléments appartiennent à deux langues différentes. (*Si-yu-thong-seen-tchi*, liv. I, fol. 15; et IV, fol. 17.)

² *Khoutoukbaï*, mot dchongar signifiant heureux, de bon augure.

³ *Kounasar* est un mot *hoeï* composé de *kouna*, ancien, et de *sar*, ville.

⁴ *Oulan khalga* vient de deux mots dchongars : *oulan*, rouge, et *khalga*, route. La terre de ce pays est presque rouge. (*Si-yu-thong-seen-tchi*, liv. I, fol. 30.)

⁵ *Dsirgalang*, mot dchongar : *bien-être, contentement*. Ce pays offre des eaux et des herbes abondantes; on est heureux d'y demeurer. (*Si-yu-thong-seen-tchi*, liv. I, fol. 30.)

⁶ *Tourghen atcha*, expression dchongar; de *tourghen*, rapide, impétueux, et de *atcha*, bifurqué. Les eaux du fleuve (d'*Ili*) sont très-rapides; arrivées à cet endroit, elles se divisent en deux branches. (*Si-yu-thong-seen-tchi*, liv. I, fol. 30.)

⁷ *Gourban dcherqués*: de deux mots dchongars : *gourban*, trois,

de l'est, s'élève le *Mousour aola*¹, qui fait partie des monts Célestes (*Thien-chan*).

ARCHATOU². Sur le bord sud-est du lac *Touskoul*³. A l'est de ce pays, on trouve *Tebke*⁴ et *Yethous*⁵; Au sud, *Dchaokha*⁶, *Hgatsi*⁷ et *Balgoun*⁸; à l'ouest, *Tamaga*⁹, *Tosar*¹⁰, *Toung*¹¹, *Aksai*¹², *Khonggor*

et *dchergués*, réunis ensemble. Il y a trois rivières qui se réunissent et coulent ensemble.

¹ *Mousour aola*. Le premier mot est *hoei* et signifie *glace*; le second est mongol (montagne).

² *Archatou*, mot dchongar signifiant *qui a*, où il y a une source chaude; de *archa*, source chaude, et *ou*, terminaison indiquant la possession ou l'existence.

³ *Touskoul*; de *tous* (mot bourout), sel, et *koul* (mot *hoei*), lac. On recueille du sel sur les bords de ce lac.

⁴ *Tebke*, mot dchongar; pièces en os ou en corne placées aux extrémités de l'arc pour y attacher la corde.

⁵ *Yethous*, mot *hoei* signifiant *donner, offrir* (quelque chose).

⁶ *Dchaokha*, mot dchongar: excavation en terre pour établir un foyer; en chinois, *tsao-khan*. foci fossa; en mongol, *dchao* signifie un four à tuiles ou à poterie.

⁷ *Hgatsi*, mot *hoei*, un pasteur. *Si-ya-thong-wen-tchi*, liv. I, fol. 32. Au liv. III, fol. 3, le même ouvrage explique ainsi ce mot *hoei*: *ilga*, hangar où s'abritent ceux qui sont paître les chevaux, et *tsi*, particule qui indique un homme (comme si l'on disait les hommes des *ilga*, qui se retirent sous les *ilga*, et par conséquent ceux qui sont paître les chevaux).

⁸ *Balgoun*, mot *hoei*; saule rouge (à fleurs rouges?) qui croît au milieu des montagnes.

⁹ *Tamaga*, mot dchongar; empreinte ou cachet qu'on applique avec un fer chaud, sur la peau d'un cheval ou d'un chameau.

¹⁰ *Tosar*, mot *hoei*; sorte de petite garnison (pour empêcher d'entrer dans un lieu ou d'en sortir). Jadis, il y en avait une dans ce pays.

¹¹ *Toung*, mot *hoei*; terre dont la surface est dure et solide.

¹² *Aksai*, mot *hoei*, composé de *ak*, blanc; et de *saï*, pierres sablonneuses.

*oloung*¹, *Kochigar*², *Youl arik*³, *Chibartou*⁴ et *Khocho*⁵.

Ces pays sont situés près des deux rives du lac *Touskoul*.

*Tchouï*⁶. Au nord-ouest d'*Ili*. Ce nom est celui du pays au nord-ouest du lac *Touskoul*, sur une largeur de 500 lis (50 lieues).

Il est abondamment arrosé et offre de belles prairies. Il convient à la pâture des troupeaux.

Au nord-est, s'élève le mont *Argaitou aola*.

Plus loin, au nord, il s'étend au delà des montagnes et touche les frontières des *Khasaks* de la gauche.

*SALKITOU*⁷. Sur le rivage sud de la rivière *Tchouï*.

A l'ouest, on trouve *Chamchi*⁸, *Guejetou bouhana*⁹.

¹ *Khonggar oloung*, expression composée de *khonggar*, jaune (en dchongar), et de *oloung*, herbe tendre (en mongol). La terre est jaunâtre.

² *Kochigar*, mot hoï : un bélier.

³ *Youl arik*, expression hoï, composée de *youl*, arracher un arbre, et de *arik*, un canal. Peut-être qu'en cet endroit on a arraché des arbres pour ouvrir un canal.

⁴ *Chibartou*, mot dchongar signifiant *boursier*, *limoneux*; de *chibar*, boue, et de *tou*, terminaison qui signifie ayant (*habens*).

⁵ *Khocho*, mot dchongar : museau d'un animal.

⁶ Le mot *tchouï* est dchongar; il signifie *eau trouble et jaune*.

⁷ *Salkitou*, mot dchongar; de *salki*, vent, et de *tou*, finale signifiant *qui a*, où il y a. Ce pays est situé entre des montagnes; il est très-exposé aux vents.

⁸ *Chamchi*, mot hoï : ivraie (qui pousse dans les champs de riz).

⁹ *Guejetou bouhana*, expression dchongare; de *guejetou*, éclairé, exposé au jour, à la lumière, et de *bouhana*, aïlo pour conserver du riz.

*Achlâou*¹, *Dabousontou*², *Artchaktou*³, *Ilan bachi*⁴, *Kounouk sar*⁵, *Sogolouk*⁶, *Khara balou*⁷, *Gourban khanatou*⁸, *Achi bouri*⁹ et *Khorgon*¹⁰. Anciennement, c'étoit la résidence de plusieurs chefs de la tribu des *Dchongars*, nommés *Name khoudsirgar Batour oubachi*, et *Khotoung méguen*.

INGER¹¹ (lisez *Inggar*). A environ 200 lis (20 lieues) au sud-ouest du lac *Touskoul*. Plus loin, à l'ouest, on trouve *Bedelik* et *Edemek*. En franchissant les

¹ *Achlâou*, mot bourout, signifiant *sommet*. Ce pays est situé dans une vallée, entre des sommets élevés.

² *Dabousontou*, mot dchongar; de *daboussou*, sel, et de *ou*, signifiant *qui a, où il y a*. On recueille du sel dans ce pays.

³ *Artchaktou*, mot dchongar; de *artchak*, pin, et de *ou*, finale signifiant *qui a, où il y a*.

⁴ *Ilan bachi*, expression hoëi; de *ilan*, serpent, et de *bachi*, tête. Dans ce pays, il y a une montagne dont le sommet ressemble à la tête d'un serpent.

⁵ *Kounouk sar*, expression khasake, formée de *kounouk*, tube de cuir qui sert à boire du lait, et de *sar*, poser, placer (une chose).

⁶ *Sogolouk*, mot hoëi; de *sogo*, seau taillé avec un seul bloc de bois, et de *louk* (synon. de *lik*), finale signifiant *qui a* (habens). Ce pays produit de gros arbres avec lesquels on peut faire de ces sortes de seaux.

⁷ *Khara balou*; de *khara*, noir (en mongol), et de *balou* (en khasak), hache.

⁸ *Gourban khanatou*, expression dchongare; de *gourban*, trois, et de *khanatou*, piquets qui servent à soutenir les quatre coins d'une tente. Dans ce pays, il y a trois endroits où l'on peut établir des tentes (camper).

⁹ *Achi bouri*, expression hoëi signifiant *un loup affamé*.

¹⁰ *Khorgon*, mot hoëi: une tour (*tarris*). Anciennement, il y en avait une dans ce pays.

¹¹ *Inggar* est un mot bourout signifiant *vaincre*. Jadis les habitants remportèrent une victoire signalée sur leurs ennemis.

monts, au sud d'*Inngar*, on arrive à la ville d'*Ouchi*, qui appartient aux tribus *Hoeï*.

TALAS¹ (81) à l'ouest d'*Ili*. Anciennement, c'était là que les hordes des *Dchongars* et des *Dourbets* faisaient paître leurs troupeaux.

À l'ouest de ce lieu, on trouve *Oulem moutar*², et plus à l'ouest, *Sarbagachi*³.

Au sud, après avoir franchi les montagnes, on pénètre jusqu'aux frontières des *Bourouts*, qui sont soumis à la Chine.

POPULATION.

La garnison se compose de 6,384 soldats Mandchous et Mongols; de 1,000 soldats de *Sibé*; de 1,000 soldats *Solons* et *Dakhours*; de 1,800 soldats *Tchakars*, et de 3,000 hommes de la bannière verte. On compte 3,145 *Éleuths*, dépendants des *Kochots*, et 25,595 *Éleuths*, dépendants des *Tourgouts*, qui élèvent des troupeaux et cultivent les terres; 6,406 familles musulmanes formant ensemble 20,356 individus, 71 familles du peuple (299 individus), et

¹ *Talas*, mot dchongar signifiant vastes steppes.

² *Oulem moutar* est composé de deux mots *hoeï*: *oulem*, haut, élevé, et *moutar*, tour (*turris*). Sous la dynastie des *Thang*, c'était là qu'était située la ville de *Ta-lo-ze* (*Talas*), qui était le rendez-vous des marchands étrangers du royaume de *Pi*. (*Si-yn-thong-wen-tchi*, liv. I, fol. 38.)

³ *Sarbagachi*, mot *bourout*, composé de *sar*, battre, percer (ou tuer), et de *baché*, poignet. On rapporte qu'en cet endroit les *Hoeï* repoussèrent les *Bourouts*. Les ennemis furent battus et couverts de blessures.

244 condamnés qui sont exilés dans la province d'Ili. Total 69,109.

MÊME SUJET.

EXTRAIT DU *SIX-KIANG-TCHI-LIO*, LIVRE IV, FOL. 2.

Le camp tartare de la ville de *Hoeï-youen* (Ili) renferme 22,600 soldats; celui de la ville de *Hoeï-ning*, 13,340; le camp (des Mongols) de *Sibé*, 19,200; celui des *Solons*, 14,500; le camp des *Tchakars*, 11,700; celui des *Éleaths*, 26,300; le camp des *Chabinars*, 9,300; celui de la bannière verte, 10,700. Il y a, en outre, 34,000 *hoeï-tseu* (musulmans), sans parler des gens qui vont et viennent, et dont le nombre varie constamment. Total, 161,640. Cette population est plus de cinq fois supérieure à celle qui habitait le pays à l'époque de la pacification d'Ili.

TERRES ET IMPÔTS.

THAI-THSING-I-TONG-TCHI.

Il y a 5,580 arpents de terre cultivés par 2,500 colons militaires et 49 condamnés. Les terres appartenant au peuple forment 6,521 arpents, dont l'impôt en grains s'élève à 351 *chi* 2 *teou* et 8 *ching* (le *chi* pèse 120 livres chinoises et renferme 10 *teou*; le *ching* est la dixième partie du *teou* ou boisseau).

Les (6,406) familles musulmanes (composées de 20,356 individus) payent, en grains, un impôt de

9,600 *chi* (9,600 boisseaux, ou 1,152,000 livres chinoises), et en argent 160 *liang* et 6 *mus* (1204 fr. 50 cent.).

FORTS.

Il y a huit forts sur les frontières sud d'*Ilü*, savoir : 1° *Ilidi-tai*; 2° *Batou monghe-tai*; 3° *Khainouk-tai*; 4° *Sogor-tai*; 5° *Bor-tai*; 6° *Khonakaï-tai*; 7° *Tékes-tai*; 8° *Chatou aman-tai*.

Il y a quatre forts sur les frontières du nord, savoir : 1° *Talki aman-tai*; 2° *Bortsir-tai*; 3° *Bordchoï-tou hom tai*; 4° *Khousou boulak-tai*. (*Tai* est un mot chinois signifiant *tour*.)

Sur les frontières d'*Ilü*, il y a 26 stations militaires.

MONTAGNES.

Aboural¹ aola. Cette montagne est située à l'est d'*Ilü*. Elle se sépare d'*Ebtou daba²*, tronc principal des monts Célestes (*Thien-chan*), et s'étend obliquement au nord-ouest. Elle est entourée (en partie) par les rivières *Khachi gaol³* et *Koungghés⁴ gaol*; c'est la barrière ouest de la ville d'*Ilü*.

¹ Mot de hongar qui signifie *aimer*. Cette montagne est unie; on la parcourt avec autant de facilité que de plaisir.

² Mots de hongars; *daba*, sommet, et *ebtou*, commode. Les sentiers de cette montagne sont unis et commodes pour les voyageurs.

³ Mots hoëi (turs): *gaol*, rivière, et *khachi*, sourcil. Il y a deux montagnes qui se correspondent comme les deux sourcils. Cette rivière sort du milieu de ces deux montagnes.

⁴ Mot turc: *houngghés*, terre, sol qui résonne sous les pieds. Les deux rives de cette rivière résonnent sous les pieds lorsqu'on y marche.

Dans la vingt-huitième année de *Khien-long* (en 1663), elle fut mise au nombre des montagnes auxquelles on doit offrir des sacrifices annuels, et l'on rédigea le texte officiel des prières que l'on récite en cette occasion.

Observations. Les montagnes qui s'élèvent sur les frontières orientales de la ville d'*Ili* (comme *Bokda aola*¹, *Dcherges*² *aola*, *Khatoun*³ *bokda-aola*, *Erin khabirga*⁴ *aola*), touchent toutes les frontières de *Ti-hoa-tcheou* (*Oouroumtsi*).

Les monts *Khara gouyan aola*⁵ et *Boro*⁶ *bourgasou daba*, touchent les frontières de *Kour khara ousou*⁷. Les montagnes qui s'élèvent sur les frontières sud-est d'*Ili*, comme le *Narin kira tak*⁸, le *Khâidou*

¹ *Aola*, montagne, en mongol. *Bokda*, mot de hongar signifiant *diva, saint*; montagne sainte, montagne divine.

² Mot de hongar: rangé, placé l'un près de l'autre. Les pics de cette montagne, depuis les plus élevés jusqu'aux plus bas, sont rangés sur la même ligne.

³ Mot de hongar signifiant la femme d'un homme illustre. Le *Bokda aola* est un pic extrêmement élevé, et le *Khatoun bokda aola* semble être sa compagne.

⁴ Mots de hongars: *erin*, couleur mêlée; *khabirga*, côtes. Cette montagne se compose de pics qui sont des rameaux du *Bokda aola*. Ils sont disposés à droite et à gauche comme les côtes du corps humain.

⁵ *Gouyan*, mot de hongar signifiant cuiss. Depuis la ceinture de la montagne, (*aola*) jusqu'au bas, les pierres sont d'un noir foncé (*khars*).

⁶ Mots de hongars: *boro*, vert; *bourgasou*, saules; *daba*, montagne. Il y a beaucoup de saules sur cette montagne.

⁷ *Kour*, mot de hongar, neige accumulée; *khars*, mot mongol, noir; *ousou*, mot mongol, rivière.

⁸ En de hongar, *narin* signifie petit, et *kira*, arête d'une mon-

*tak*¹, le *Dalan daba*², le *Bailak tak*³, et le *Khan tengguer* *aola*⁴, touchent les frontières de *Khara char*⁵ et de *Koutche*⁶, qui sont habitées par des tribus *hoei* ou musulmanes. Comme elles sont décrites chacune à leur place respective, nous ne nous en occuperons pas ici afin d'éviter les répétitions. Il nous suffit, pour le moment, de les citer sommairement.

TOURAI AIGOUN AOLA⁷. A l'ouest de la ville d'*Ili*, sur le rivage méridional de la rivière d'*Ili* (*Ili gaol*).

BOUKHA AOLA⁸. A l'ouest de la ville d'*Ili*, sur le rivage méridional de la rivière d'*Ili* (*Ili gaol*).

On lit dans les Annales des *Thang*: « A l'ouest de la rivière *I-lie*, le *khan* de *Tou-loa* a établi sa

tagne; *tak*, mot turc, montagne. Comme si l'on disait: la montagne à petite arête.

¹ *Khaïdou*, mot turc signifiant *courbé, sinueux*. La rivière qui sort du pied de cette montagne fait beaucoup de détours.

² En *dchongar dalan* signifie soixante et dix. Cette montagne offre une multitude de pics groupés ensemble: cette expression indique sommairement leur nombre.

³ *Bailak*, mot *hoei* signifiant *homme riche*; *tak*, mot *hoei* signifiant *montagne*. Les vallées de cette montagne sont abondamment arrosées et couvertes d'herbes verdoyantes.

⁴ Mots *dchongars*: *khan*, prince; *tengguer*, ciel, et *aola*, montagne. Cette expression désigne le pic principal des monts Célestes (*thien-chan*).

⁵ *Char* est un mot *hoei*, ville; *khara*, mot mongol, noir. Cette ville est très-ancienne; ses maisons sont noircies par le temps.

⁶ *Koutche* se compose de deux mots persans; *kou*, pronom démonstratif (*hic, huc, hoc*), et *tche*, puits sans eau.

⁷ Les deux premiers mots sont *hoei*: *tourai*, couleur baie (rouge brun); *aigoun*, poulain. Cette montagne (*aola*) a la forme et la couleur d'un poulain bai. (*Si-ya-thong-teen-tchi*, liv. IV, fol. 23).

⁸ *Boukha*, mot *dchongar*: un canal. Il y en a un au bas de cette montagne.

résidence à l'ouest du mont *Tso-ko-chan*. » Cet endroit est exactement celui dont nous parlons.

TALKI DABA¹. Au nord d'Ili. Cette montagne a deux vallées. La gorge de la vallée est située à l'ouest de la ville de *Tchagan baïsing*²; la gorge de la vallée ouest se trouve dans le territoire d'*Alimatou*³.

Après avoir traversé cette montagne, dans la direction du sud, on arrive aux territoires de *Khachi*⁴ et de *Koungghés*⁵.

Dans la vingt-huitième année de *Khien-long*, cette montagne fut mise au nombre de celles auxquelles on doit offrir des sacrifices annuels. Il y a des prières officielles que l'on récite en cette occasion.

BORO KHORO AOLA⁶. Au nord d'Ili, à 100 lis (10 lieues) au nord-ouest de la gorge méridionale de *Talki aola*.

KHONGGON OBO⁷. Au nord d'Ili. Les crêtes de cette montagne partent du rameau d'*Ebtou daba*⁸ (en chi-

¹ *Talki*, mot d'chongar signifiant un instrument de bois pour corroyer les cuirs. La montagne (*daba*) a la forme de cet instrument. Anciennement on prononçait *tarki daba*.

² Mots mongols : *chagan*, blanc, et *baïsing*, maison, habitation.

³ Mot d'chongar : *alima*, pomme, et *tou*, terminaison signifiant qui a (c'est-à-dire qui produit des pommes, où il y a des pommiers).

⁴ Mot hoéi signifiant sourcil et jade. (*Si-ya-thong-wen-tchi*, liv. IV, fol. 24.)

⁵ Mot hoéi signifiant terre qui résonne sous les pas.

⁶ En d'chongar, *boro* signifie vert, et *khoro*, mur. Les pics de cette montagne sont verdoyants et forment une sorte d'enceinte.

⁷ Mots d'chongars : *khonggor*, jaune; *obo*, pierres accumulées en forme de montagne.

⁸ L'étymologie d'*ebtôu daba* sera donnée plus bas, p. 414, note 1.

nois *Ebtoa-ling*), courent à l'ouest, et arrivent jusqu'ici. Son sommet isolé s'élève à une grande hauteur.

Dans la vingt-huitième année de *Kien-long* (1763), elle fut mise au nombre des montagnes auxquelles on doit sacrifier chaque année. Il y a des prières officielles que l'on récite en cette occasion; on les appelle *Tsi konggor obo wen*.

KHAN KHARTCHAKHAI AOLA¹. Au nord d'*Ill*, à 200 lis (20 lieues) au nord de *Boro khoro aola*.

ALTAN TEBCHI² AOLA. Au nord d'*Ill*, à 200 lis à l'est de *Khan khartchakhai aola*.

Anciennement, c'était là que les tribus des *Dchongars* et des *Tarbagatsin* faisaient paître leurs troupeaux.

Dans la vingtième année de *Khien-long* (1755), les troupes impériales s'avancèrent de ce côté pour châtier les rebelles, et les soumirent sur une étendue de 500 lis (50 lieues), dont s'accrut le territoire chinois.

BARLOUK³ AOLA. Au nord-est d'*Ill*. À l'est, il touche les frontières de *Tarbagataï*; au nord-ouest, on franchit la montagne, et l'on arrive aux frontières des *Khasaks* soumis à la Chine.

Dans la trente et unième année de *Khien-long*

¹ Les deux premiers mots sont *dchongars*; *khartchakhai*, faucon, et *khan*, prince. Expression figurée pour dire que les faucons, qu'on trouve en grand nombre sur cette montagne, sont d'une taille extraordinaire.

² Mots *dchongars*: *altan*, or, et *tebchi*, cuve de bois. La montagne a la forme et la couleur d'une cuve d'or.

³ Mot *dchongar*: arbres qui croissent en touffes serrées.

(1766), cette montagne fut mise au nombre de celles aux quelles on doit sacrifier annuellement. Il y a des prières officielles que l'on récite en cette occasion et qui portent le titre de *Tsi barlouk aola wen*.

ORKHOTCHOUK¹ AOLA. Au nord-est d'Ili. La rivière *Khiroang-ho* prend sa source au pied nord de cette montagne.

SARI² AOLA. Au nord-est d'Ili. A l'ouest, cette montagne est voisine d'une plaine de sables et de pierres.

SEDESOUTAI³ AOLA. Au nord-est d'Ili. Les crêtes de cette montagne partent d'*Orkhotchouk aola*, et forment un rameau qui court au sud-est jusqu'ici.

KHOUTCHAS⁴ ARGALITOU AOLA. Au nord-est d'Ili, sur les bords du lac *Balkachi*.

MERGUEN SILI⁵ AOLA. Au sud-ouest d'Ili, à 300 lis (30 lieues) de la rivière d'Ili (*Ili-ho* ou *Ili gaol*). Les crêtes de cette montagne partent du nord-ouest de *Tabarsoun*⁶ *daba*. Elles côtoient le bord septentrional

¹ Mot *dehongar* signifiant un pic élevé.

² Mot *dehongar* signifiant crête de cheval. La montagne a cette forme.

³ *Schezou* est un mot *dehongar* signifiant *pecudum stercus* (en mongol *seboussou*). On en trouve beaucoup sur cette montagne, dans des endroits où l'on a tué des bestiaux. *Tai* est une terminaison qui veut dire *habens*, ayant, qui a, où il y a.

⁴ *Khoutchas*, mot *dehongar*: chèvre sauvage, *argali*, *argali* femelle; *ton*, terminaison signifiant *qui a*, où il y a.

⁵ *Merguen*, mot *dehongar*: sentiers obscurs d'une montagne. *Sili*, mot *dehongar*: champs unis entre les montagnes.

⁶ Mot *hoëi* signifiant *j'ai obtenu*. Les voyageurs s'estiment heureux quand ils arrivent à ce passage de montagne (*daba*), après avoir marché au milieu des précipices.

du lac *Tous koul*, se divisent et courent au nord-ouest jusqu'ici.

AGOUÏ¹ AOLA. Au sud-ouest d'*Ili*, à 40 lis (4 lieues) au nord de *Merguen sili aola*.

IRGAÏTOU² AOLA. Au sud-ouest d'*Ili*. Les crêtes de cette montagne partent de *Merguen sili aola* et courent à l'ouest; elles s'approchent des deux côtés ouest et sud de la rivière *Ili* (*Ili-ho* ou *Ili gaol*). Les rameaux de la montagne se tiennent et se suivent; ils arrivent ici après avoir fait plusieurs détours.

KOUMOUCHI³ AOLA. Au sud-ouest d'*Ili*. La rivière *Koumechi* (*sic*) prend sa source au pied est de cette montagne.

TCHAGAN BOUGOUTOU⁴ AOLA. Au nord-ouest d'*Ili*. Les veines (premières crêtes) de cette montagne partent de *Boro khoro aola* et forment un rameau qui arrive jusqu'ici.

KOUBOUNGKOEÏ⁵ AOLA. Au nord-ouest d'*Ili*; anciennement, on prononçait *Kourounggouï*.

Dans la vingt-troisième année de *Khien-long* (1758), le général *Tchao-hoeï* battit en cet endroit une multitude de rebelles.

¹ Mot dchongar : caverne de pierre entre les montagnes.

² Mot dchongar. C'est le nom d'un arbre qu'on trouve, en grand nombre, sur cette montagne.

³ Mot hoeï ; argent. Anciennement on tirait de l'argent de cette montagne.

⁴ *Tchagan*, mot dchongar : blanc; *bougout*, cerf (en dchongar); *tou*, terminaison qui signifie ayant, où il y a. Sur cette montagne, il y a beaucoup de cerfs blancs.

⁵ Mot dchongar signifiant froid. On éprouve un froid très-vif dans les sentiers de cette montagne.

GUÉDENG¹ AOLA. Au nord-ouest d'Ili, à 180 lis (18 lieues) au nord de *Kouroungkouï aola*.

Dans la vingtième année de *Khien-long* (1755), les généraux *Bandi*, etc. pacifièrent Ili, et battirent en cet endroit le rebelle *Daouatsi*. Il y a, sur la montagne *Guédeng aola*, une table de pierre sur laquelle est gravée une inscription relative à la pacification du pays des *Dchongars*.

ALTAN EMEL² AOLA. Au nord-ouest d'Ili, au sud-ouest de *Guédeng aola*; elle touche le *So daba* (*daba* veut dire *sommet*).

Dans la vingt-huitième année de *Khien-long* (1763), cette montagne fut mise au nombre de celles auxquelles on doit sacrifier. Il y a des prières officielles qu'on récite en cette occasion et qui portent le titre de *Tsi altan emek aola wen*.

KHONDOULAI³ AOLA et KOUGOULIK (lisez *Koukelik*) AOLA⁴. Ces deux montagnes sont au nord-ouest d'Ili; elles s'élèvent sur le rivage méridional du *Tchouï*.

KHOUBAKHAI⁵ AOLA. Au nord-ouest d'Ili.

BAGA BOUROUL⁶ AOLA. Au nord-ouest d'Ili, à l'ouest du cours inférieur du *Talax gaol*.

¹ Mot *dchongar* signifiant la saillie osseuse qui se trouve à la partie inférieure de l'occiput.

² Mots *dchongars*: *altan*, or; et *emel*, selle d'un cheval. Cette montagne ressemble, par sa forme, à la selle d'un cheval.

³ *Khondoulai* est un mot *dchongar* signifiant élevé et faisant une saillie en haut. Cette expression se rapporte à la forme de cette montagne. En mongol, ce mot signifie les reins.

⁴ *Koukelik*, mot *dchongar*: une perdrix. On y en voit beaucoup.

⁵ Mot *dchongar*: montagne nue; où il n'y a ni plantes ni arbres.

⁶ Mots *dchongars*: *baga*, petit, *bouroal*, gris.

IKE BOUROUL¹ AOLA. Au nord-ouest d'Ili, à l'ouest de la rivière *Orcha*. Il est éloigné d'environ 200 lis (20 lieues), de l'est à l'ouest, de *Baga bouroul aola*. En partant de cet endroit, dans la direction du nord-ouest, on découvre de vastes plaines de sable et de pierres, et l'on voit constamment surgir des pics innombrables.

KOUCHETOU² DABA. A l'est d'Ili. Les crêtes de cette montagne partent d'*Erin khabirga aola*, et forment un rameau qui se dirige au sud, sur une étendue de 50 lis (5 lieues), et arrive jusqu'ici.

MENDOU DCHAO³ DABA. A l'est d'Ili et de la rivière *Youldous gaol*. Cette montagne est développée de manière que le côté sud et le côté nord se trouvent en face l'un de l'autre.

OLAN⁴ DABA. A l'est d'Ili, au sud-ouest de *Mendou dchao daba*.

ELBEK⁵ DABA. A l'est d'Ili; à partir de *Kouchetou daba*, les montagnes font un coude et courent jusqu'ici dans la direction du sud-ouest. Toutes

¹ *Ike*, mot *dchongar*, grand; *bouroul*, gris.

² *Kouche*, en mongol, une table de pierre avec une inscription; *ou*, terminaison signifiant *qui a*, où il y a. Sur le haut de ce passage, il y a une table de pierre portant une inscription. Elle y fut placée, sous la dynastie des *Thang*, par le général *Kiang-ling-pen*, qui commandait la garnison de gauche.

³ Mots *dchongars*: *mendou*, sain, en bonne santé; *dchao*, temple. Au haut de ce sommet, il y avait anciennement un temple où l'on priait les dieux pour obtenir un passage, un voyage heureux.

⁴ Mot *dchongar* signifiant nombreux (en chinois *to*).

⁵ Mot *dchongar*: riche, abondant. Cette montagne offre une riche végétation.

ces montagnes côtoient la rive ouest du *Youldous gaol* et forment un demi-cercle au sud de la même rivière. Ce sont des rameaux du tronc principal des monts *Thien-chan* (monts Célestes).

ERTOU¹ DABA. A l'est d'*Ili*, au nord d'*Youldous gaol*.

Les crêtes de cette montagne partent du *Khan tenggueri aola*, sur les frontières d'*Ili*, courent à l'est jusqu'ici sur une étendue de 600 lis (60 lieues), se prolongent transversalement de l'est à l'ouest et se partagent en deux branches. La branche sud-est forme la frontière méridionale de *Ti-hoa-tcheou* (*Ouroamtsi*); la branche nord-ouest s'étend latéralement et forme les différentes montagnes qui s'élèvent sur la frontière nord d'*Ili*. L'*Ebtou daba* est le point de partage des deux branches (il y a en chinois : est l'endroit où les montagnes partagent leurs veines).

OUDEYEN² DABA et NARAT DABA. Ces deux montagnes sont à l'est d'*Ili*; elles touchent l'*Ebtou daba*.

SALBATOU³ OULAN DABA. Au nord d'*Ili*, à 100 lis (10 lieues) au nord de *Boro khoru aola*.

¹ Metdehangar signifiant *qui plaît, agréable*. Les sentiers de cette montagne sont unis et faciles à parcourir.

² Lisez *Oudeyen gaol daba* (*Si-yu-thong-wen-tehi*, liv. IV, fol. 9), mots dehangars; *oade*, porte; *yen*, particule finale; *gaol*, rivière. La gorge de cette montagne ressemble à une porte; elle est voisine d'une rivière.

³ Lisez *Salbatou oulan baura daba*, mots dehangars: *salba*, canal dont l'eau est limoneuse; *ou*, terminaison signifiant *qui a*, où il y a; *oulan*, rouge; *baura*, saule.

KOUKE TOM¹ DABA. Au nord d'Ili, au nord-est de Khan khartekakhaï aola.

So² DABA. Au sud-ouest d'Ili. Les crêtes de cette montagne partent de Kouroungkouï aola et arrivent jusqu'ici. Elle est entourée (en partie) par l'Ili gaol.

TABARSOUN³ DABA. Au sud-ouest d'Ili. Les crêtes de cette montagne partent de Khan tenggueri chan, se dirigent à l'ouest et arrivent jusqu'ici.

TCHATCHATOU⁴ DABA. Au sud-ouest d'Ili, à 80 lis (8 lieues) de Tabarsoun daba.

ASKHA⁵ DABA. Au nord-ouest d'Ili, à 50 lis au nord-ouest.

OUEK⁶ DABA. Au nord-ouest d'Ili.

EDEMEX⁷ DABA. Au nord-ouest d'Ili. Après avoir décrit plusieurs courbes, cette montagne va se joindre à celles qui s'élèvent sur la frontière au sud du Tousek (ou Temourtou, ou Issikoul). Du nord de cette montagne sortent un grand nombre de sources qui donnent naissance à la rivière Talas (Talas gaol).

¹ Mots d'chongars : kouke, bleu; tom, un petit pic.

² So, mot d'chongar signifiant le creux de l'aisselle; en mongol, soko. Telle est la forme de ce passage de montagne.

³ Ce mot a été expliqué plus haut, p. 410, note 6.

⁴ Tchatchâ, mot d'chongar signifiant un petit temple bouddique; tou, terminaison qui a le sens de qui a, où il y a.

⁵ Mot d'chongar signifiant un amas de sables et de pierres entre les passages des montagnes.

⁶ Ouek, mot d'chongar signifiant armoire, coffre. En descendant de ce passage élevé, on s'enfoncé entre deux murs de rochers escarpés qui vous serrent à droite et à gauche, et où l'on est comme enfermé.

⁷ Mot bourout, signifiant un gâteau.

KHARA-BOULA (K) DABA¹. Au nord-ouest d'Ili. C'est de là que sort la rivière *Khara boulak* (ou de la Source noire).

MÊME SUJET.

EXTRAIT DU *SIN-KIANG-TCHI-LIO*, LIVRE IV, FOL. 17-27.
(ÉDITION DE 1821.)

ERIN KHABIRGAN AOLA (*khabirga*, suivant le dict. *Siyu-thong-wen-tchi*, liv. IV, f. 8). À environ 400 lis, au nord-est de la ville *Hoeï-youen-tch'ing* (Ili). Dans la vingt-deuxième année de *Khien-long* (1757), les troupes impériales pacifièrent une seconde fois Ili.

C'est de ce point que le général *Tchao-hoeï* marcha à la tête de ses troupes.

ABOURAL AOLA. À environ 220 lis, à l'est de la ville *Hoeï-youen-tch'ing* (Ili); on l'appelle vulgairement *Ta-chan-tseu* ou la *petite montagne isolée*. Ce fut là que le général *Bandi*, et *Oyongan*, qui avait le titre de *san-thsan-ta-tchin*, moururent glorieusement à leur poste.

BORO BOURGASOU DABA. À 210 lis d'Ili. Dans la vingt-troisième année de *Khien-long* (1758), le général en chef *Tchao-hoeï* partit de *Boro bourgasou*, et le général en second *Foudé*, du lac *Sairim naor* (l'orthographe moderne est *Sairam naor*); ils divisèrent les deux ailes de leur armée et vinrent cerner

¹ Mots delvngars : *khara*, noir; *boulak*, source. Du haut de ce passage de montagne, sort une source dont l'eau est presque noire.

ensemble la ville d'Ili pour chercher et prendre ceux des *Éleuths* qui s'y étaient cachés. *Tchao-hoeï* passa par cette montagne et côtoya la rivière de *Boro bourgasou*.

KHACHI AOLA. A environ 300 lis d'Ili.

En obliquant à l'est, à partir de cette montagne, on arrive au lieu où les troupes impériales s'étendirent et enveloppèrent les rebelles.

La rivière *Khachi gaol* prend sa source dans cette montagne.

Observations. « A cinquante lis de la ville d'Ili, on trouve *Chara tokhaï*; 62 lis plus loin, *Dsiryalun* (*Dsirgalang*, suivant le dict. *Si-yu-thong-wen-tchi*, liv. I, fol. 30); 50 lis plus loin, *Tachi oustan* (*Tachi ousteng*, suivant le *Si-yu-thong-wen-tchi*, l. III, f. 21); 50 lis plus loin, *Boro bourgasou*; 60 lis plus loin, *Souboutaï*; 60 lis plus loin, *Erin modo*; 90 lis plus loin, *Gairmataï*; 60 lis plus loin, *Tsitsir khana tokhaï*; 20 lis plus loin, *Barkioutou*; c'est là qu'est la première enceinte (camp); 20 lis plus loin, on trouve la rivière *Khary gaol* (c'est là qu'est la deuxième enceinte); 5 lis plus loin, *Oulyasoutou* (troisième enceinte); 10 lis plus loin, *Khapoatsik boutoung* (quatrième enceinte); 10 lis plus loin, *Dchekou boutoung* (cinquième enceinte); 50 lis plus loin, *Arslangtou boutoung* (sixième enceinte); 5 lis plus loin, *Dcheri modo* (septième enceinte); 5 lis plus loin, *Amour modo* (huitième enceinte); 10 lis plus loin, *Tourquen tchagan ousou* (neuvième enceinte); 6 lis plus loin, *Archatou tchagan ousou* (dixième enceinte).

« Le nord de la montagne (*Khachi aola*) dépend de *Kour khara oussou*. »

KOUNGGOR ORO. Cette montagne est située à 30 lis au nord d'*Ili*. Elle renferme de la houille.

TALKI DABA. A 90 lis au nord d'*Ili*. Dans la vingtième année de *Khien-long*, le général de la province du nord (des monts *Thien-chan*) partit de *Boro tala* et franchit le passage de cette montagne pour aller châtier les rebelles.

Ce passage est escarpé et semé de précipices; il forme une sorte de barrière. Le centre de la vallée est ombragé d'arbres touffus. On l'appelle vulgairement le passage de *Ko-tseu-kiang*. Du bas de ce passage, sortent plusieurs sources dont la réunion forme une grande rivière qui coule en ligne droite au milieu de la vallée. Les voyageurs côtoient la rivière, sur l'un ou l'autre bord, dans la direction de l'est à l'ouest. On rencontre quarante-deux ponts depuis le bouquet de pins jusqu'à la gorge de la montagne.

KOUKOU TOM DABAKAN (lisez *kouké*, suivant le *Siyathang-wen-tchi*, liv. IV, fol. 20). Ce passage de montagne est situé à 30 lis au nord-ouest d'*Ili*.

DOULAN KHARA AOLA. A 300 lis au nord-ouest d'*Ili*, au nord du poste militaire de *Kouïfa*.

YARGATOU AOLA. A 300 lis au nord-ouest d'*Ili*, à l'ouest de l'ancien poste militaire de *Taorai*.

HENGGUERTOU AOLA. A environ 300 lis au nord-ouest d'*Ili*, au nord-est de l'ancien poste militaire de *Taorai*.

KHARTOU KHARA-CHAN. A environ 30 lis au nord-ouest de la ville d'*Ili*, au sud de la station militaire de *Kounggorgo*.

KHOUROCK-CHAN. A environ 500 lis à l'ouest de la ville d'*Ili*, à l'ouest de la station militaire de *Koutoul*, à l'est de *Dchalatou*.

ALTAN EMERDOUTOU-CHAN. A environ 400 lis au nord-ouest de la ville d'*Ili*. A l'est de cette montagne, se trouve un pays appelé *Kouroangkouï*.

Observation. Il est situé à 90 lis au nord-ouest en dehors de la station militaire de *Kounggorgo*.

Dans la vingt-troisième année de *Khien-long* (1759), le général *Tchao-hoï* battit en cet endroit quatre *Tsai-sang* (administrateurs de tribus) qui avaient embrassé la cause des rebelles, savoir : *Angketou*, *Tarba*, etc.

SARTAGAN-CHAN. A environ 400 lis au nord-ouest de la ville d'*Ili*, au sud du mont *Altan emerdou-chan*.

TOÏBOUHOTOU-CHAN. A environ 500 lis au nord-ouest de la ville d'*Ili*, sur la berge ouest de la rivière *Tcharin-ho*, et sur la berge sud de l'*Ili-ho* (*Ili-gaol*).

KHACHENG DABARHAN. A 200 lis au sud-ouest de la ville d'*Ili*. La rivière *Khacheng-chouï* prend sa source au midi de cette montagne et coule vers le sud.

GHARA NOKHAI DABARHAN. A environ 100 lis au sud-ouest de la ville d'*Ili*, à l'est de *Khacheng-dabakhan*.

GUEDENG AOLA. A environ 500 lis au sud-ouest d'*Ili*.

Dans la vingtième année de *Khien-long* (1755), les troupes impériales taillèrent en pièces les *Dchongars*. *Daouatsi* avait établi son camp sur cette montagne. *Ayoussi*, du titre de *Batouroa chi-wei*, *Batoutsir* et *Gartchakachi*, se mirent à la tête de 22 soldats, l'attaquèrent pendant la nuit, forcèrent l'entrée de son camp, et obtinrent la soumission de 6,500 cavaliers. *Daouatsi* prit la fuite.

Sur le sommet de cette montagne, on voit une inscription, composée par l'empereur *Khien-long*, sur la pacification de la *Dchongarie*.

ICHIGARTI-CHAN. A environ 300 lis au sud-ouest de la ville d'*Ili*.

BIRBACHI-CHAN. A 400 lis au sud-ouest de la ville d'*Ili*, au nord-ouest du mont *Ichigarti-chan*.

BAYAN DSIUKOUN-CHAN. A 400 lis au sud-ouest de la ville d'*Ili*, à l'ouest du mont *Birbachi*.

CHANTAS DABAKHAN. A 800 lis au sud-ouest de la ville d'*Ili*. Sa partie sud-ouest est limitrophe du lac *Temertou naor* (*Temourtou naor*).

Observations. *Yen-sse-kou*, annotateur des *Annales des Han*, s'exprime ainsi au sujet des monts *Tsong-ling* : « Il y croît beaucoup d'oignons (*tsong*) ; de là vient le nom de *Tsong-ling*. » Maintenant, disent les rédacteurs du *Sin-kiang-tchi-lie*, « Sur le *Chantas dabakhan*, il croît beaucoup d'oignons sauvages. »

Les monts *Tsong-ling*, depuis le mont *Gniboutchak*, dans la direction de l'est, forment le mont *Aragou* ; plus loin, à l'est, le mont *Kakchan-chan* ; plus loin, à l'est, ils s'étendent jusqu'au nord d'*Aksou*. Là, les

monts *Ghantastai* et *Kakchan* forment deux rameaux qui appartiennent réellement aux monts *Tsongling*.

SOGOR DABAKHAN. A 215 lis au sud-est de la ville d'*Ili*, à 20 lis au sud de la tour militaire de *Sogor*. Cette montagne renferme du minerai de fer qui est recueilli par les *hoë-tseu* (musulmans).

ALTAÏ-CHAN. A environ 200 lis au sud-est de la ville d'*Ili*, sur le bord septentrional de la rivière *Tekés* (*Tekés gaol*).

Les eaux du *Siouertou* entourent le nord de cette montagne.

NABAT DABAKHAN. A environ 600 lis à l'est de la ville d'*Ili*. La rivière *Tchang-man-ho* y prend sa source.

A l'ouest de cette montagne s'étendent les pâturages des *Élout* (*Eleuths*).

RIVIÈRES, FLEUVES ET LACS.

Koungghés gaol. A l'est d'*Ili*. Cette rivière prend sa source à l'est de *Koungghés*, au pied occidental de l'*Étounggourik daba*, coule au nord-ouest sur une étendue de 300 lis (30 lieues), arrive au sud-ouest de *Dourbeldsin*, se joint aux rivières *Tekés gaol* et *Khachi gaol*, et se jette avec elles dans la rivière d'*Ili*. *Koungghés* est un mot *hoëi* signifiant qui résonne sous les pas; il s'applique au rivage de cette rivière.

THAI-THSING-I-TONG-TCHI.

Dans la vingt-huitième année de *Khien-long*, elle

fut mise au nombre des rivières auxquelles on sacrifie chaque année. Il y a des prières officielles qu'on récite dans cette circonstance et qui portent le titre de *Tsi-koangghés-gaol-wen*.

KHACHI¹ GAOL. A l'est d'*Ili*. Cette rivière prend sa source au pied méridional du mont *Khara gouyan aola*; elle coule au sud-ouest sur une étendue de 240 lis (24 lieues), et, arrivée à *Doarbeldsin*, se joint à la rivière de *Koungghés* (*Koungghés gaol*).

Dans la vingt-huitième année de *Khien-long* (1763), elle fut mise au nombre de celles auxquelles on sacrifie chaque année. Il y a des prières officielles qu'on récite en cette occasion et qui portent le titre de *Tsi-khachi-gaol-wen*.

ASKHA² GAOL. A l'ouest d'*Ili*. Cette rivière sort de l'*Ashka daba*. Après avoir coulé à l'est sur une étendue de 150 lis (15 lieues), elle se jette dans la rivière d'*Ili* (*Ili gaol*).

TALASIK³ GAOL. A l'ouest d'*Ili*. Cette rivière prend sa source dans le mont *Merguen sili aola*, et, après avoir coulé à l'est sur une étendue de 160 lieues, elle va se jeter dans la rivière d'*Ili* (*Ili gaol*).

GOUBAN SAÏRI GAOL⁴. A l'ouest d'*Ili*. Cette rivière

¹ *Khachi*, mot hocî : sourcil. Cette rivière sort du milieu de deux montagnes qui se correspondent comme les sourcils.

² *Ashka*, mot dehongar, amas de pierres et de sables entre les montagnes.

³ *Talasiik* est formé de deux mots dehongars : *sik*, à peine, et *tals*, steppe. *Talasiik* signifie petite steppe; *talasiik gaol* veut donc dire le fleuve qui coule près d'une petite steppe.

⁴ C'est-à-dire la rivière des trois bouches. *Khuasou* signifie

prend sa source dans la montagne du sud (*Nan-chan*).

A l'est, coule le *Gourban kousoutou gaol*¹; item, à l'est, le *Gourmoutou gaol*; item, à l'est, la rivière *Ousou-choui*; item², à l'est, *Chadatou boulak* (*boulak*, source), *Otaï gaol* et *Narin gaol*. Toutes ces eaux se réunissent, coulent au nord-est et se jettent dans la rivière d'Ili.

TEKÉS³ GAOL. Au sud d'Ili. Cette rivière prend sa source au pied nord du mont *Khan tengueri aola*. Après avoir coulé sur une étendue de 240 lis (24 lieues), elle reçoit les rivières *Koangghés gaol* et *Khachi gaol*, et va se jeter dans la rivière d'Ili (*Ili gaol*).

A partir de sa source, le *Tekés gaol* se dirige à l'est, et, dans sa course, il reçoit les sources des monts *Nan-chan* (mont du Midi) et *Pe-chan* (mont du Nord).

Voici les noms de celles qui sortent du *Nan-chan*: 1° *Chalasisi boulak*; 2° *Gourban khabakha boulak*; 3° *Khargoun boulak*; 4° *Gourban mousour boulak*; 5° *Tehagan ousou*; 6° *Agouyas boulak*; 7° *Gourban mólitaï boulak*; 8° *Terik boulak*; 9° *Kouke ousou boulak*; 10° *Kordaï*; 11° *Gourban dsirgalang boulak*.

Noms des sources et rivières qui sortent du *Pe-*

bouleau, en dchongar; *lou*, terminaison qui veut dire qui a, où il y a.

¹ C'est-à-dire la rivière à trois bras. Mots dchongars: *gourban*, trois, et *sairi*, branche.

² En dchongar, *ousou* veut dire rivière.

³ *Teke*, mot dchongar: chèvre sauvage; l's indique le pluriel. Il y en a beaucoup qui paissent sur les bords de cette rivière.

chan (mont du Nord) : 1° *Arban boulak*; 2° *Khargalangtou boulak*; 3° *Seleton-ou Seltou boulak*.

Toutes ces sources descendent avec bruit, et, l'une après l'autre, se jettent dans le *Tekès gaol*.

ILI GAOL¹, ou le fleuve d'Ili. Au nord d'Ili. Il coule du sud au nord et au nord-ouest; son cours est de 1400 lis; c'est le plus grand fleuve de la *Dchongarie*.

A l'est, il reçoit les rivières *Koutyghés gaol* et *Khachi gaol*; au sud, il reçoit le *Tekès gaol* et se dirige avec lui vers l'ouest. Au sud et au nord, ses bras sont très-nombreux.

Dans son cours septentrional, il forme les rivières *Gouldja gaol*, *Gourban dchagan ousou*, *Alimatou gaol* et *Tsetsi gaol*.

Dans son cours méridional, il forme le *Khounakhar bora gaol*, le *Gourban karkira gaol*; en outre, au sud, il reçoit le *Tchi gaol*, et va se jeter dans le *Balkachi naor*.

Dans la vingt-cinquième année de *Khien-long* (1760), le *Si-ya* (le pays situé à l'occident) étant pacifié, l'empereur envoya un magistrat pour annoncer qu'à l'avenir on offrirait des sacrifices annuels au fleuve d'Ili. Il y a des prières officielles qu'on récite en cette occasion; elles portent le titre de *Sou-tsi-ili-gaol-wen*.

TALKI² GAOL. Au nord d'Ili. Cette rivière prend

¹ Ili, pour le, mot dchongar signifiant brillant, fameux.

² Talki, en dchongar, signifie un instrument pour corroyer les

sa source en dehors de la gorge de la vallée qui est au sud de *Talki aola*. Après un cours de 120 lis (12 lieues) elle se jette dans le fleuve d'Ili (*Ili gaol*).

TCHAGAN OUSOU¹ (*Tchagan-ho*), au nord d'Ili. A l'ouest de *Talki gaol*, il y a trois rivières qu'on appelle aussi *Gourban tchagan chouï* (de *gourban*, trois; *tchagan*, blanc, et du mot chinois *chouï*, eau, rivière).

Dans la vingt-huitième année de *Khien-long* (1763), cette rivière fut mise au nombre de celles auxquelles on doit sacrifier chaque année. Il y a des prières officielles qu'on récite à cette occasion.

ALIMATOU² GAOL. Au nord-ouest d'Ili. Cette rivière coule au sud et se jette dans le fleuve d'Ili (*Ili gaol*).

Dans la vingt-huitième année de *Khien-long*, elle fut mise au nombre des rivières auxquelles on doit sacrifier chaque année. Il y a des prières officielles qu'on récite en cette occasion. Elles portent le titre de *Souï-tsi alimatou-gaol-wen*.

TCHETSÏ³ GAOL. Au nord d'Ili, à 50 lis (5 lieues)

cours. On a donné à cette rivière le nom de la montagne où elle prend sa source (*Talki daba*).

¹ Mots dehangars : *tchagan*, blanc, et *ousou*, rivière.

² *Alimatou*, où il y a des arbres à fruits, des pommiers (ailleurs *alima* est expliqué par *pomme*. Voyez le Dict. mong. de Schmidt). Il y a des arbres à fruits le long de ses rives. (*Si-yu-thung-wen-tchi*, liv. IV, fol. 23.)

³ Mot dehangar, poitrine; en mongol, *tchetsi*. Cette rivière est enclavée entre deux montagnes qui l'entourent et l'enveloppent (en grande partie).

du *Boro lhorv aola*. Cette rivière coule à l'est et se jette dans le fleuve d'*Ili* (*Ili gaol*).

Dans la vingt-huitième année de *Khien-long* (1763), elle fut mise au nombre des rivières auxquelles on doit sacrifier chaque année.

SAMAL¹ GAOL. Au nord d'*Ili*. Cette rivière coule au sud et se jette dans l'*Ili gaol*. Elle fournit d'abondantes irrigations à tous les champs situés sur sa rive septentrionale. Elle est au nombre de celles auxquelles l'État offre des sacrifices annuels.

KOÛTOUN² GAOL. Au nord d'*Ili*. Cette rivière coule au sud-ouest et se jette dans le courant inférieur de l'*Ili gaol*. Elle est au nombre des rivières auxquelles l'État offre des sacrifices annuels.

TALAGAR³ GAOL. Au nord d'*Ili*. Cette rivière se jette dans le courant inférieur de l'*Ili gaol*. A 20 lis à l'ouest de cette rivière, il y a trois sources appelées *Gourban alimatou boulak* (c'est-à-dire les trois sources auprès desquelles il y a des arbres à fruit), qui sortent du pied nord de l'*Agouï aola*. Elles coulent au nord-est et ne se jettent point dans l'*Ili gaol*.

ÉCHIFOU⁴ GAOL. Au nord d'*Ili*. Après avoir coulé au nord-est sur une étendue de 80 lis (8 lieues),

¹ Mot *hoï* signifiant *du lait de jument*. On a ainsi appelé cette rivière à cause de la douceur de ses eaux.

² Mot *dchougar* signifiant *froid, glacial*.

³ Mot *dchongar* signifiant (comme *tulasik*) *une petite steppe*. Il semble que *gar* soit (ainsi que *sik* sans *tulasik*) une terminaison diminutive.

⁴ Mot *dchongar* signifiant *une chose qui a un manche*. Cette rivière a un bras qui aboutit à une petite île.

elle se jette dans le courant inférieur de l'*Ili gaol*.

KOURTOU¹ GAOL. Au nord d'*Ili*. Cette rivière coule au nord-est sur une étendue d'environ 100 lis (10 lieues), et va se jeter dans le courant inférieur de l'*Ili gaol*.

KOUKE OUSOU GAOL². Au nord d'*Ili*. Ce fleuve prend sa source au pied nord du *Tcheroangkouï* (lisez *Kou-roungkouï*) *aola*; il coule au nord sur une étendue de 300 lis (30 lieues), et se jette dans le *Balkachi naor*.

KHABA TAL GAOL³. Au nord d'*Ili*, à l'est du *Tchagan boukhontou* (lisez *bougoutou*) *aola*. Cette rivière coule au nord et se jette dans le *Tchalin gaol*.

TCHALIN⁴ GAOL. Au nord d'*Ili*. Ce fleuve prend sa source au pied ouest du *Khan tcharchakhaï* (lisez *kartchakhaï*) *aola*; il coule au nord sur une étendue de 180 lis, et se jette dans le *Balkachi naor*.

DCHEKDE⁵ GAOL. Au nord d'*Ili*. Ce fleuve coule au nord, sur une étendue d'environ 100 lis, et se jette dans le *Balkachi naor*.

¹ Mot de hongar, lieu où il y a des morceaux de neige. On voit beaucoup de neige accumulée sur les deux rives de cette rivière.

² Ces trois mots sont mongols; *kouke*, bleu; *ousou*, eau; *gaol*, rivière.

³ En hoï, *tala* signifie saule. Sur les bords de cette rivière, il y a des saules qui projettent une ombre épaisse et pour ainsi dire noire (*khara*). Dans le texte du *Thai-thing-i-tong-tchi*, il y a *tala* au lieu de *tal*. C'est une faute, ainsi que l'indique l'étymologie précitée.

⁴ Mot hoï : eau rapide.

⁵ Mot de hongar signifiant une espèce de jujube appelé en chinois *cha-tao* (littéral. *arenarum ziziphus*).

BITSIGAN¹ GAOL. Au nord d'Ili et du *Dchekde gaol*. Cette rivière se jette dans le *Bak beltsir gaol*.

BAK BELTSIR² GAOL. Au nord d'Ili. Après avoir coulé au nord-ouest, sur une étendue de 150 lis, ce fleuve se jette dans le *Balkachi naor*.

BAROUN YOULDOUS³ GAOL. Au sud-est d'Ili. Il prend sa source au pied ouest de l'*Echik bachi*⁴ *aola*, et coule à l'est sur une étendue d'environ 400 lis (40 lieues).

Parmi les cours d'eau qu'il reçoit au sud, on compte 1^o *Termé khada boulak*⁵; 2^o *Boulau boulak*⁶; 3^o *Kharganatou*⁷ *boulak*.

Au nord, il reçoit le *Dchoun youldous gaol*⁸;

¹ Mot *dchongar* signifiant *petit, mineur*.

² *Bak*, mot *hoei* : arbres qui croissent en touffes; *beltsir*, mot *dchongar* : lieu où les eaux se réunissent. Un grand nombre de ruisseaux se jettent dans cette rivière, dont les bords sont ombragés d'arbres touffus.

³ *Baroun*, mot *dchongar*, occident; *youldous*, mot *hoei*, étoile. Les trous d'où jaillit sa source brillent (de loin) comme des étoiles.

⁴ Mots *hoei* : *echik*, petite chèvre sauvage; *bachi*, tête. Cette expression fait allusion à la forme de cette montagne.

⁵ *Termé*, mot *dchongar* : la cloison en bois autour de laquelle s'appuie une tente; *khada* (en *dchongar*), un pic. Cette source sort du milieu d'une montagne dont les pics l'entourent comme la cloison d'une tente.

⁶ *Boulau*, mot *dchongar* signifiant *source chaude*.

⁷ *Khargana*, mot *dchongar* signifiant une espèce de pécher dont on emploie l'écorce pour orner les arcs et les flèches (en chinois *hs-tau*, littéral, pécher doré); *tau*, terminaison possessive, qui a, où il y a. Sur les bords de cette source, il y a un grand nombre de ces péchers.

⁸ De *dchoun* (mot *dchongar*), orient; *youldous* (mot *hoei*), étoile; et *gaol* (mongol), rivière.

coule au sud-est sur une étendue de 50 lis (5 lieues), et se partage en deux bras qui courent, l'un au sud et l'autre au nord, sur une étendue de 200 lis.

Le bras du nord reçoit 1° *Chibartaï boulak*¹; 2° *Sairam boulak*²; 3° *Yamatou khabtsigai* (lisez *khabtsil*) *boulak*³; 4° *Gourban noukour*⁴ *boulak*; 5° *Goun khabtsigai* (lisez *khabtsil*) *boulak*⁵; et 6° *Tchagan ouzou*⁶. Ensuite il se joint au bras du sud; puis, au nord, il reçoit les trois *Khabtsigai* (lisez *khabtsil*) *gaol*. De là, il fait un coude, coule à l'est, et se jette dans le *Khaïdou gaol*.

Les eaux des rivières des frontières d'Ili coulent toutes vers le nord. Elles prennent leur source au pied nord des monts Célestes, seulement le *Youldous Gaol* coule au nord-est. Il sort au pied sud des monts Célestes, et va se rendre dans le lac *Lob* (*Lobnor*), dans le pays des *Hoeï*. C'est ce qu'on appelait autrefois la rivière de *Tammeng*, qui sort d'une montagne du même nom.

¹ *Chibartaï*, mot dchongar signifiant limoneux (*chibar*, vase, limon; *taï*, qui a, où il y a).

² *Sairam*, mot hoeï: lieu agréable, où l'on se plaît. Cette épithète est empruntée au pays où coule cette source.

³ *Yamatou*, mot dchongar, de *yama*, chèvre sauvage, et *ou*, terminaison possessive (qui a, où il y a); *khabtsil*, mot dchongar: défilé entre deux montagnes.

⁴ Mots dchongars: *gourban*, trois, et *noukour*, amis. Cette expression désigne trois sources (*boulak*) qui coulent ensemble.

⁵ *Goun*, mot dchongar: profond; *khabtsil*, défilé entre deux montagnes. Cette source sort d'un défilé profond et dangereux.

⁶ Ce nom a été expliqué plus haut, il signifie rivière blanche, c'est-à-dire claire, pure.

Les anciennes frontières des *Dchongars* se trouvaient, en grande partie, au nord des monts (Célestes); seulement, l'angle sud-est s'étendait au delà des monts, et touchait, au sud, les limites de *Kharachar*, habitées par des tribus *Hoeï* (ou musulmanes). C'est pourquoi les eaux qui sortent au sud-est forment le cours supérieur de la rivière de *Kharachar*.

DCHOÛN YOULDOUS¹ GAOL. Au sud-est d'Ili; Cette rivière prend sa source dans la montagne qui est au nord de *Youldous gaol* et coule vers l'ouest. Elle reçoit, 1° *Bouratou*² *boulak*; 2° *Dchagasoutai*³ *boulak*; 3° *Guénat*⁴ *boulak*; 4° *Oulyasoutou*⁵ *boulak*; 5° *Ourtou*⁶ *boulak*; 6° *Mokhai chara*⁷ *boulak*.

Toutes ces sources sortent du mont *Ebtoa daba*,

¹ *Dchoun*, mot *dchongar*, orient; *youldous*, étoile. Le mot *youldous* désigne, au figuré, les points d'où sort la source de cette rivière, et qui, de loin, brillent comme des étoiles.

² *Bouratou*, mot *dchongar*: qui a, où il y a des peupliers; de *bours*, peuplier. Je crois qu'il faut lire *borotou boulak* (*Si-yu-thong-wen-tchi*, liv. V, fol. 28), la source verte.

³ *Dchagasoutai*, mot *dchongar*: qui a des poissons; où il y a des poissons; de *dchagason*, poisson, et de *tai*, terminaison possessive.

⁴ Lire *Guénaté boulak* (*Si-yu-thong-wen-tchi*, liv. V, fol. 29). *Guénaté* est un mot *dchongar* signifiant *arriver rapidement*. Les eaux de cette source coulent avec impétuosité.

⁵ C'est-à-dire la source (sur les bords de laquelle) il y a des peupliers. *Oulyason*, mot *dchongar* signifiant *peuplier*; *ou*, terminaison possessive.

⁶ *Ourtou*, mot *dchongar* signifiant *long*.

⁷ Mots *dchongars*; *mokhai*, n'être pas propre à, bon à, et *chara*, jaune. L'eau de cette source est trouble et jaune; on ne peut la faire boire aux troupeaux. En mongol, *malakai*, synonyme de *mokhai*, veut dire *détestable*.

qui fait partie des monts Célestes (*Thien-chan*); elles coulent au sud du pied de l'*Elbek aola*, et viennent se jeter dans le *Dchoun youldous gaol*. Après avoir reçu les eaux de ces (six) sources, cette rivière sort par la gorge de la vallée de l'*Elbek aola*, se joint au *Baroun youldous gaol*, et coule dans la direction du sud-est.

BAROUN KHAÛTSIGAI¹ GAOL. Au sud-est d'*Ili*. Cette rivière prend sa source au pied sud de l'*Erin khabirga aola*; elle coule au sud-est sur une étendue d'environ 100 lis (10 lieues), et se jette dans le courant inférieur de l'*Youldous gaol*.

DOMDADOÛ² KHAÛTSIGAI GAOL. Au sud-est d'*Ili*. Cette rivière prend sa source au pied sud du *Khotoun* (lisez *khatoan*) *bokda aola*, coule au sud-ouest, passe par la gorge du *Borotou*³, et se jette dans le courant inférieur de l'*Youldous gaol*.

DOMOUN KHAÛTSIGAI³ GAOL. Au sud-est d'*Ili*. Cette rivière coule à l'ouest sur une étendue d'environ 100 lis (10 lieues) et se jette dans le courant inférieur de l'*Youldous gaol*.

¹ Mots dchongars: *baroun*, ouest; *khabtsigai*, défilé entre deux montagnes.

² *Domdadou*, mot dchongar signifiant route du milieu. Il y a en cet endroit une rivière qui forme trois courants parallèles; celle-ci coule au milieu des deux autres.

³ *Boro*, mot dchongar signifiant pluie; *ton*, terminaison possessive, qui a; *tak*, mot hoï, montagne. Cette expression signifie la montagne où il pleut. Cette montagne est arrosée par des pluies continues. (*Si-yu-thong-wen-tehi*, liv. IV, fol. 28.)

⁴ Mots mongols: *dchoun*, orient; *khabtsigai*, défilé entre deux

OTOK SAÏRI¹ GAOL. Au nord-est d'Ili. Elle prend sa source dans le *Boro kho(ro) aola*, coule au nord-est sur une étendue de 100 lis, et reçoit, au nord-ouest, une rivière qui sort du *Khan khartchakhāi aola*. Ensuite, au nord, elle se joint à trois rivières avec lesquelles elle coule à l'est, et se jette dans le *Boro tala gaol*.

BORO TALA² GAOL. Au nord-est d'Ili. A l'ouest, ce fleuve reçoit l'*Otok saïri gaol* et une rivière du nord-ouest. Il coule avec ces deux rivières sur une étendue de 30 lis (3 lieues), et se partage en deux rivières appelées *Nan-ho* (rivière du sud) et *Pé-ho* (rivière du nord). Chacune d'elles coule à l'est sur une étendue de 70 lis (7 lieues); ensuite, elles se réunissent et coulent ensemble à l'est. Puis, après avoir reçu le *Kousemsouk³ gaol*, elles se jettent dans le *Boukhatsi naor*.

TCHOÏ⁴ GAOL. Au nord-ouest d'Ili. Cette rivière sort de la partie nord-ouest du lac *Tous-koul*. Après avoir coulé sur une étendue de 200 lis (20 lieues), elle traverse le *Khondoulaï aola*; puis, au nord-ouest, elle se partage, et forme un bras qui coule montagnes. Cette rivière sort du milieu d'un défilé et se détourne pour couler à l'Ouest.

¹ Mots de hongar : *otok*, tribu, *saïri*, posterior pars coxendicum. Cette rivière se divise en deux branches qui ont l'apparence de cuisses écartées.

² Mots de hongar : *boro*, vert, et *tala*, plaine unie, steppe.

³ Mot de hongar : *désirer*, souhaiter. Les bords de cette rivière sont couverts d'herbes verdoyantes qui font la joie des habitants.

⁴ Mot de hongar : trouble. Les eaux de cette rivière sont presque troubles.

à l'est et donne naissance au lac *Nahou-naor*. Ensuite, elle coule au nord-ouest sur une étendue de 1000 lis (100 lieues). C'est la plus grande rivière des frontières nord-ouest d'*Ili*. Il serait impossible de compter tous les courants d'eau qui s'y jettent en venant de l'ouest. Tous prennent leur source dans le *Khoubakâi*¹ *aola* et côtoient, dans leurs détours, les montagnes de l'ouest. Chacun d'eux coule sur une étendue de 100 ou de 200 lis et va se jeter ensuite dans le *Tchoû gaol*, qui se jette à son tour, au nord-ouest, dans le *Kochi-koul*.

SALATOU² GAOL. Au nord-ouest d'*Ili*. Cette rivière prend sa source dans le *Khoubakâi aola*, et, après avoir coulé sur une étendue de 60 lis (6 lieues), se jette dans le *Tchoû gaol*.

GUGÉTOU³ GAOL. Au nord-ouest d'*Ili*, à l'ouest de la rivière *Oalan-ousoa*. Cette rivière a deux sources qui coulent au nord sur une étendue de 40 lis et se réunissent; puis elles coulent ensemble au nord sur une étendue de 120 lis et se jettent dans le *Tchouï gaol*.

ACHITOU⁴ GAOL. Au nord-ouest d'*Ili*. Après avoir coulé sur une étendue de 140 lis (14 lieues), cette rivière se jette dans le *Tchoû gaol*.

¹ Mot tchongar : qui n'a ni plantes ni arbres.

² *Sala*, mot tchongar signifiant (branche) bras d'une rivière qui se bifurque. *Salaton gaol* veut dire rivière bifurquée.

³ Mot tchongar : brillant.

⁴ *Achiton*, mot bourout signifiant passage au haut d'une montagne. Cette rivière prend sa source au bas d'un passage de cette espèce.

DABOUSOUTOU¹ GAOL. Au nord-ouest d'Ili. Après avoir coulé au nord sur une étendue de 100 lis, cette rivière va se jeter dans l'*Achitoua gaol*.

ARTCHATOU² GAOL. Au nord-ouest d'Ili. Cette rivière a deux sources, l'une à l'est et l'autre au nord. Chacune d'elles coule au nord sur une étendue de 70 lis (7 lieues), après quoi elles se réunissent. Elles coulent encore au nord sur une étendue de 50 lis et se jettent dans le *Tchouï gaol*.

ILAN-BACHI³ GAOL. Au nord-ouest d'Ili, au sud-ouest de l'*Artchatoua gaol*. Cette rivière coule spontanément et s'arrête de même; elle ne se jette point dans le *Tchouï gaol*.

KOÛKÉ-SAR⁴ GAOL. Au nord-ouest d'Ili. Après avoir coulé à l'est sur une étendue de 150 lis (15 lieues), cette rivière se jette dans le *Tchouï gaol*.

SOGOLOUK⁵ GAOL. Au nord-ouest d'Ili. Après avoir coulé à l'est sur une étendue de 150 lis, cette rivière se jette dans le *Tchouï gaol*.

TCHAGAN OUSOU⁶ GAOL. Au nord-ouest d'Ili. Après avoir coulé à l'ouest sur une étendue de 140 lis (14

¹ Dabousou, mot de hongar, le même que *dabouan*, sel. Dans les pays où coule cette rivière, on recueille du sel.

² Artcha, mot de hongar: pins plantés en lignes. On voit beaucoup de pins sur les bords de cette rivière.

³ Mots hoï: ilan, serpent, et bachi, tête.

⁴ Mots hoï: *hauke*, blé, et *sar*, nom d'un oiseau. On voit beaucoup de ces oiseaux sur les bords de cette rivière.

⁵ Mots hoï: sogo, signifiant *seau* d'une seule pièce de bois; louk, avoir. Sur les bords de cette rivière, il croît de grands arbres dont on peut faire de ces sortes de seaux.

⁶ Tchagan, blanc; ouou, eau (mots de hongars).

lieues), cette rivière se jette dans le *Tchouï gaol*.

KHARA BALTOU¹ GAOL. Au nord-ouest d'*Ili*. Cette rivière coule au nord sur une étendue de 40 lis, s'arrête et forme un lac qui a 30 lis (3 lieues) de circonférence. Ensuite elle coule au nord sur une étendue de 50 lis et se jette dans le *Tchouï gaol*.

GOUBBAN KHANAYOU² GAOL. Au nord-ouest d'*Ili*. Cette rivière se partage en trois bras, 1^o celui de l'est et celui du centre, qui se réunissent après avoir coulé au nord sur une étendue de 70 lis (7 lieues), et coulent ensuite au nord (dans le même lit) sur une étendue de 60 lis; 2^o le bras du sud, qui coule sur une étendue de 150 lis, se réunit aux deux autres, et se jette avec eux dans le *Merguen gaol*.

ACHI BOUROUR³ GAOL. Au nord-ouest d'*Ili*. Après avoir coulé sur une étendue de 70 lis (7 lieues), cette rivière se jette dans le *Merguen gaol*.

MERGUEN⁴ GAOL. Au nord-ouest d'*Ili*, à l'ouest de

¹ *Khara*, noir (en mongol); *baltou*, mot khasak, hache. Cette rivière, dont les eaux sont presque noires, a la forme d'une hache.

² Mots déhongars: *goubban*, trois; *khana*, cloison de bois qui sert à soutenir une tente. Cette rivière forme trois bras. Anciennement (les tribus nomades) dressaient leurs tentes sur les bords de ces trois bras de rivière.

³ Mots hoes; *achi*, rix cuit; *bourour*, donner. On peut labourer et ensemençer les rives de cette rivière, et on y obtient d'abondantes récoltes.

⁴ Mot déhongar signifiant *donc d'une grande intelligence*. Cette épithète est appliquée, par emphase, à cette rivière, comme pour louer le bien qu'elle fait partout où elle coule.

l'Achi bourour gaol. Après avoir coulé au nord-est sur une étendue de 130 lis, cette rivière se jette dans le *Tchouï gaol.*

TALAS¹ GAOL. Au nord-ouest d'*Ili*, à 30 lis (3 lieues) au sud-ouest du *Tchouï gaol.* Cette rivière prend sa source dans l'*Edémek daba*, au nord des monts Célestes (*Thien chan*), et là elle commence par se diviser en quatre branches, qui, après un cours de 30 lis (3 lieues), se réunissent et vont se décharger au nord. Il y a dix rivières qui s'y jettent par la rive de l'est et par celle de l'ouest. La partie où ces différentes branches se réunissent devient le centre d'un large courant qui a une étendue de 200 lis (20 lieues), et forme le *Talas gaol.* Le cours supérieur (du *Talas gaol*) s'appelle *Oumo malar gaol.* Après qu'il a coulé à l'ouest sur une étendue de 300 lis, on l'appelle encore *Tchalakhaya gaol.* Ensuite, il fait un coude, coule à l'ouest sur une étendue de 200 lis (20 lieues), et forme une petite mer qui a 300 lis (30 lieues de circonférence). On lui donne le nom collectif de *Talas gaol.*

EDÉMEK² GAOL. Au nord-ouest d'*Ili.* Elle prend sa source dans l'*Oakek³ daba*; elle forme deux branches qui viennent se réunir, et, après un cours de 300 lis, elle se jette dans le *Talas gaol.*

¹ Mot *dchongar* signifiant *large, grand.*

² Mot *bourant* signifiant *gâteau, tartelette.* Ce nom vient de ce que les gens qui habitent sur les bords de cette rivière s'occupent à faire de ces sortes de pâtisseries.

³ Ce mot a été expliqué plus haut, pag. 415, note 6.

GOURBAN DCHERGUE¹ GAOL. Au nord d'Ili. Cette rivière prend sa source au pied ouest du *Dchergué aola*. Elle se divise en trois bras qui coulent à l'ouest sur une étendue de 300 lis, se réunissent et forment une rivière qui se jette dans le *Talas gaol*.

KHARA GAOL². Au nord-ouest d'Ili. Cette rivière prend sa source au pied ouest du *Khoubakhaï aola*. Elle reçoit quatre petites rivières, coule sur une étendue d'environ 300 lis (30 lieues) et se jette, à l'ouest, dans le *Talas gaol*.

KOUMOUCHI³ GAOL. Au nord-ouest d'Ili. Cette rivière prend sa source au nord-est du *Koumouchi aola*, coule sur une étendue de 200 lis (20 lieues) et se jette dans le *Talas gaol*.

KHARA BOUBA⁴ GAOL. Au nord-est d'Ili. Cette rivière prend sa source au nord-ouest du *Kharabouba daba*, coule sur une étendue de 400 lis (40 lieues) et se jette dans le *Talas gaol*.

ARCHA⁵ GAOL. Au nord-ouest d'Ili, à 200 lis (20 lieues) à l'ouest de *Talas gaol*. Cette rivière prend

¹ Mots dchongars : *gourban*, trois, et *dchergué*, rangé sur la même ligne. Cette expression désigne trois rivières qui coulent parallèlement.

² Ces deux mots signifient rivière noire. [*Khara*, noir, en mongol et en dchongar.]

³ *Koumouchi*, mot hoï signifiant argent. Comme si l'on disait la rivière d'argent, blanche comme l'argent.

⁴ Mots dchongars : *khara*, noir, et *bouba*, petit peuplier. Le mot *khara*, noir, fait allusion à l'ombre épaisse des peupliers qui croissent sur les bords de cette rivière.

⁵ Mot dchongar : eau chaude. Les gens du pays font chauffer de l'eau en cet endroit pour se baigner.

sa source au milieu du mont *Nan-chan* (mont du midi), elle commence par couler à l'est; ensuite elle fait un coude, coule au nord et passe à l'ouest du *Baga bouroul aola*. De là, elle coule au nord-ouest sur une étendue d'environ 300 lis (30 lieues) et entre dans une plaine de sable et de pierres. Au sud de ce point, se trouvent les *Ming-boulak* (ou les mille sources) qui sortent au nord du *Khara boura daba*, coulent à l'ouest sur une étendue de 40 lis (4 lieues), se réunissent et forment un petit lac qui a environ 10 lis (1 lieue) de circonférence. Si, en partant de cet endroit, on franchit les montagnes dans la direction du sud, on entre dans les frontières des *Bourouts*.

LACS.

ALAKTOUGOUL¹ NAOR. A l'est d'*Ili*, à 50 lis à l'ouest du *Boulkhatsi*² NAOR. Sa circonférence est d'environ 400 lis (40 lieues). La trente et unième année de *Khièn-long* (1766), il fut décidé qu'on lui offrirait des sacrifices annuels. Il y a des prières officielles qu'on recite en cette occasion.

BALKACH³ NAOR. Au nord d'*Ili*. Sa circonférence, y compris les détours, est d'environ 800 lis (80 lieues). Tout le fleuve d'*Ili*, qui arrose une étendue

¹ *Alak*, mot mongol signifiant tacheté, et *tougoul*, un veau; *naor*, lac.

² Mot de chongar signifiant eau souterraine. Ce lac est formé d'eaux souterraines qui sortent en tournoyant à la surface de la terre.

³ Mot de chongar signifiant large. Ce lac reçoit un grand nombre de rivières.

due de 1000 lis, vient s'y jeter après une multitude de détours; c'est un bassin où se réunissent un nombre considérable de rivières; on le regarde comme le plus grand lac du nord-ouest de la *Dongarie*. Dans le voisinage, on compte cinq rivières dont l'eau est fort basse et qu'il est aisé de traverser; ce sont : 1° l'*Esousdé*; 2° le *Kharata gaol*; 3° le *Khouimaratou*; 4° l'*Ontorgué*; 5° le *Tarkhouita*. On leur donne le nom général de *dokhon*, mot mongol qui signifie un *gué*.

On lit dans les *Annales des Thang*, biographie de *Fang-i* : « *Fang-i* amena son armée et livra bataille sur les bords du fleuve *Ili-ho* (l'*Ili-gaol* d'aujourd'hui.) *Ibidem* : *Fang-i* fit halte sur les bords de la mer chaude (en chinois *Je-hai*), c'est-à-dire sur les bords du *Balkachi naor* (sic). »

Touskoul¹. A 300 lis (30 lieues) à l'ouest d'*Ili*. Il a 400 lis de l'est à l'ouest et 200 lis du nord au sud. Il reçoit de tous côtés, une multitude de rivières et de ruisseaux.

Voici les noms des cours d'eau qui s'y jettent en venant du nord : 1° *Kara nokhai boulak*; 2° *Chatatou boulak*; 3° *Kourmetou boulak*; 4° *Yatoumek boulak*; 5° *Dchaka bakatou boulak*; 6° *Khortchahan ousou*; 7° *Gourban Sari boulak*; 8° *Gourban ke boulak*.

Noms des cours d'eau qui s'y jettent en venant de l'est : 1° *Ghibartai khorai boulak*; 2° *Tébouk boulak*; 3° *Dsirgalang boulak*.

¹ *Tous*, en bonrout, signifie sel. On recueille du sel sur les bords de ce lac (koul).

Il y a, en outre, le *Tourquentcha boulak* et le *Gourban-tchakis boulak*, qui se joignent au nord-ouest, à *Dsirgalang boulak*, et se jettent ensemble dans le lac *Toukoul* (lisez *Touskoul*).

Noms des courants d'eau qui s'y jettent en venant du sud : 1° *Archatou boulak*; 2° *Khara yaöl*; 3° *Yetoukons* (sic) *boulak* (je crois qu'il faut lire *Yetgous*); 4° *Ike oulan boulak*; 5° *Dehaokha boulak*; 6° *Gourban yarkhatsin boulak*; 7° *Barkhon tamkha boulak*; 8° *Tosor boulak*; 9° *Toung boulak*; 10° *Ak boulak*; 11° *Se boulak*; 12° *Konggor elong* (lisez *oloung*) *boulak*; 13° *Oubouchi boulak*; 14° *Aola boulak*.

Noms des cours d'eau qui s'y jettent au nord-ouest : 1° *Khochokhar boulak*; 2° *Youl arik boulak*; 3° *Tchatchan khanai boulak*.

Tous les courants d'eau qui partent de tous les points de sa circonférence et s'y réunissent sont au nombre d'au moins cent. Ce lac, large et profond, qui reçoit le tribut de tant de rivières, ne grossit ni ne diminue pendant toute l'année. A l'angle nord-ouest, il déborde et laisse échapper un courant qui se décharge dans le fleuve d'*Ili*. C'est le plus grand lac des frontières de l'ouest.

Parmi les rivières qu'il reçoit, la rivière *Dsirgalang*, qui coule à l'est, est sans contredit la plus grande.

Nous n'accumulerons pas ici les noms de toutes les autres rivières, dont le cours n'exécède pas 30, 40, 60 ou 70 lis (3, 4, 6, 7 lieues); il nous suffit d'avoir présenté ici le résumé des plus importantes.

On lit dans les Annales des Thang, biographie de *Wang-fang-i* : « Dans le septième mois, il fit halte sur le *Ye-ho* (littéralement fleuve de *Ye*) ; il n'avait pas de bateaux, mais l'eau était gelée. »

Même ouvrage, histoire des *Tou-kioa* (Tures) : « *Sou-ting-fang* poursuivit *Kia-lou* jusqu'à la rivière *Souï-ye-chouï*, et lui prit toute son armée. »

Si l'on examine le *Souï-ye-chouï* (littéralement la rivière de *Souï-ye*) des Annales des Thang, on voit qu'il était à l'ouest de la rivière *I-li-ho*. Or, le plus grand cours d'eau à l'ouest de la rivière *I-li-ho* (rivière d'*Ili*, ou *Ili-gool*), est sans contredit le lac *Touskoul*; et c'est certainement là qu'il faut chercher les vestiges de *Souï-ye*.

Wang-fang-i battit d'abord les troupes de *In-kho* sur les bords de l'*Ili-ho*, et, en les poursuivant, il arriva au nord jusqu'au *Ye-ho* (rivière de *Ye*). Or, *Ye-ho* était synonyme de *Souï-ye-chouï*; c'était, sans aucun doute, le lac *Touskoul*. Dans la langue des *Dchongars*, le mot *koul* a la même signification que *nor* (lac) dans celle des Mongols.

SENGGUER¹ NAOR. Au nord-ouest d'*Ili*, au pied sud de l'*Edemek laba*. Il a 50 lis de circonférence et ne communique avec aucun cours d'eau.

AK KOUL NAOR². C'est un petit lac qui se trouve au nord-ouest d'*Ili*, au milieu d'une plaine de sa-

¹ *Sengguer*, mot hoï, signifiant eau qui s'infiltré en terre.

² Lisez *ak koul naor* (*Si-ya-thong-wen-tchi*, liv. V, fol. 38). *Ak*, en hoï, signifie blanc; *koul* et *naor* ont le sens de lac. Il y a ici un pléonasme, comme lorsque nous disons le lac *Touskoul* (*sel-lac*), le lac *Barkoul* (*koul* veut dire lac).

bles et de pierres. Il a 50 lis (5 lieues) de circonférence.

BIKOUL¹ NAOR. Au nord-ouest d'Ili, à 200 lis (20 lieues) de l'*Akhouchi* (lisez *Ak koul*) *naor*; il est de même largeur et également circulaire. De là, en se dirigeant à l'ouest, on entre dans les frontières des *Khasaks*.

MÊME SUJET.

EXTRAIT DE *HY-KIANG-TCHI-LIO*, LIV. IV, FOL. 20 SQQ.

TEKÈS-HO ou *Tekès-gaol*. Cette rivière prend sa source au milieu d'une montagne, à environ 500 lis au sud-ouest de la ville d'Ili, et coule au nord-est sur une étendue d'environ 800 lis. À l'est de la montagne *Nomoukhônsoung*, elle se jette à l'est dans la rivière *Koungghès-ha*, ou *Koungghès-gaol*.

KOUNGGHÈS-HO ou *Koungghès-gaol*. Cette rivière prend sa source au milieu d'une montagne, à environ 700 lis à l'est de la ville d'Ili. Elle coule à l'ouest et reçoit la rivière *Tekès-gaol*.

KHACHI-HO ou *Khachi-gaol*. Cette rivière prend sa source au nord de la source du *Koungghès gaol*; elle passe au nord du mont *Aboural* et se divise en deux bras qui se jettent dans l'*Ili gaol*.

BORO BOURGASOU-HO. Cette rivière est située à environ 200 lis à l'est de la ville d'Ili.

¹ *Bikoul*, mot bourout signifiant riche, opulent. Les bords de ce lac sont propres à l'agriculture et à l'élevé des troupeaux. Ils donnent d'abondantes récoltes.

DSIRGALANG-HO, ou *Dsirgalang gaol*. Cette rivière sort d'une gorge du mont *Khâchi*, et traverse les villages des musulmans de *Dsirgalang*.

Dans la vingt-deuxième année de *Khien-long* (1754), *Amoursana* ameuta les barbares qui avaient fait leur soumission, et excita des désordres. Le général *Tchao-hoëi* alla s'établir à *Dsirgalang* avec un seul corps d'armée, leur livra bataille et les mit en fuite.

PIRITSIN-HO. A environ 100 lis au nord-est de la ville d'*Ili*. Cette rivière coule au sud; elle arrose les champs des colons attachés aux deux camps mandchous et ceux des colons attachés au camp vert de *Bayan-tai*.

La source du mont *Tong-alimatou chan* (c'est-à-dire mont *Alimatou* de l'est) est au nord de la ville de *Hoei-ning*. Elle sort du mont *Pe-chan* (ou mont du nord). Anciennement, elle formait une rivière; mais, dans la suite, on a détourné ses eaux pour arroser les champs et on les a amenées dans un canal.

OUKHARLIK-HO. La rivière d'*Oghharlik* est située à environ 100 lis au nord de la ville d'*Ili*; elle sort de la partie du mont *Talki* qui oblique à l'est.

TCHAGAN-OUSOU-CHOUÏ. La rivière *Tchagan-ousou* est située à environ 100 lis au nord de la ville d'*Ili*.

SE-ALIMATOU-CHOUÏ, c'est-à-dire la rivière du mont *Alimatou* occidental. Elle est située à environ 120 lis au nord-ouest de la ville d'*Ili*.

GOÛN-BA-KEOC-CHOUÏ, c'est-à-dire la rivière du canal de *Goun-ba*. A environ 130 lis à l'ouest d'*Ili*.

KHORGOS-HO. La rivière de *Khorgos*, à 140 lis au nord-ouest de la ville d'*Ili*.

TCHETSI-HO. La rivière de *Tchetsi*, à environ 200 lis au nord-ouest de la ville d'*Ili*.

SAMAR-HO. La rivière de *Samar*, à environ 200 lis au nord-ouest de la ville d'*Ili*.

TOURGUEN-HO. La rivière de *Tourguen*, à environ 200 lis de la ville d'*Ili*.

KOÛTOUN-HO. La rivière de *Kouitoun*, à environ 300 lis au nord-ouest de la ville d'*Ili*.

TCHALIN-HO. La rivière de *Tchalin*, à environ 400 lis de la ville d'*Ili*.

TEMOURLIK-HO. La rivière de *Temourlik*, à environ 400 lis de la ville d'*Ili*.

GUEGUEN-HO. La rivière de *Gueguen*, à 500 lis au sud-ouest de la ville d'*Ili*.

KHARKIRA-HO. La rivière de *Kharkira*, à environ 500 lis au sud-ouest de la ville d'*Ili*.

CHAKAYAS-HO. La rivière de *Charayas*, à environ 400 lis au sud-ouest de la ville d'*Ili*.

DABOUSOUN-NAOB. Le lac *Dabsoun* ou *Salé*, à 300 lis au sud-ouest de la ville d'*Ili*.

TCHABOUTCHAR-HO. La rivière de *Tchaboutchar*, à environ 200 lis au sud-est de la ville d'*Ili*. On emploie ses eaux, divisées en canaux, à arroser les villages des musulmans de *Yangsar*, et ceux qui avoisinent l'atelier des monnaies de cuivre.

La rivière d'*Ili* passe à environ un demi-li au sud d'*Ili*.

On lit dans les *Annales des Thang* : « Les Turcs

occidentaux se divisèrent en deux hordes dont le territoire était borné par la rivière *I-lie* (la même qu'*Ili-gaol* d'aujourd'hui). »

On lit encore dans les *Annales des Thang* : « Dans la deuxième année de la période *Hien-khing* (657 de J. C.), l'empereur nomma *Sou-ting-fang* commandant général des troupes de la province d'*Ili*. »

SAÏRIM-NAÏR. Le lac *Saïrim*, à environ 200 lis au nord-est de la ville d'*Ili*, au nord du passage du mont *Talki*. Sa circonférence est d'environ 300 lis; il est entouré de hautes montagnes. Derrière la montagne située au nord de ce lac, il y a un pays nommé *Borotala*; il est abondamment arrosé et offre de riches pâturages. Cette contrée est plate et déserte.

Dans la vingt-deuxième année de *Khien-long* (1754), *Amoursana* quitta le pays des *Khasaks*, entra secrètement dans *Ili*, et rassembla les révoltés en cet endroit, dans le but de se faire nommer *khan*.

C'était dans cette contrée que les *Dchongars* faisaient jadis paître leurs troupeaux. Maintenant, ce sont les *Tchakars* qui y font paître les leurs.



RECHERCHES

Sur trois princes de Nichabour, 548-595 de l'hégire (1153-1199 de J. C.), par M. DEFRÉMERY.

On lit dans le *Tezkirat ech-chodra*, ou Mémorial des poètes, de Daulet-chah, un passage ainsi conçu : « Zehir (c'est à dire Zehir-eddin-Fariabi) vint d'abord de Fariab à Nichabour. A cette époque, le sultan Thoughan-chah était souverain de cette ville. Il y a eu deux princes de ce nom dans la famille des Seldjoukides. Celui dont il est ici question monta sur le trône après la mort de Sandjar, et faisait jouer cinq fois sa musique militaire (*novbèt*) à la porte de son palais; mais les Kharezm-chah ne le laissèrent pas jouir paisiblement de l'autorité souveraine¹. »

Ce passage nécessite plusieurs observations. Il n'est pas exact de dire que le Thoughan-chah, joué par Zehir, appartenait à la famille des Seldjoukides. Ce souverain avait, il est vrai, succédé à la puissance des Seldjoukides sur une partie du Khorasan; mais il était tout à fait étranger à cette illustre dynastie. C'était le second de trois princes qui régnèrent sur Nichabour depuis l'an de l'hégire 550, jusqu'à l'an 583 de la même ère. Il succéda, en 568 ou 569, à son père Mouveyyed-Albeh, et fut remplacé, en 581 ou 582, par son fils Siddjar-chah, qui, bientôt après, fut détrôné par Tacach, sultan du Kharezm. L'existence de cette dynastie a été tout à fait inconnue à nos savants orientalistes, hormis à de Guignes, qui, lui-même, tout de Guignes qu'il était, n'en a eu qu'une

¹ Charnoy. *Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes*, pag. 41.

connaissance vague, fautive et incomplète¹, et n'en a parlé qu'incidemment. Je crois donc ne pas déplaire aux amis de l'histoire musulmane, en essayant de jeter quelque jour sur l'histoire de Thoughan-chah, de son père et de son fils.

Une seule défaite venait de renverser une puissance signalée par cinquante ans d'entreprises heureuses, et de faire du monarque le plus puissant de l'Asie occidentale, le misérable captif, et, pour ainsi dire, le jouet d'une horde de barbares. Les Gouzzs, vainqueurs du sultan Sindjar, ravageaient le Khorasân, et, animés de cet aveugle esprit de destruction, dont les Mongols devaient si cruellement renouveler l'exemple, moins d'un siècle après, ils signalaient en tous lieux leur passage par le meurtre et l'incendie². Un Turc³, esclave du sultan Sindjar, profita de ces troubles sanglants pour se rendre indépendant et fonder une principauté qui

¹ T. II, livre x, p. 257, 263, et livre xv, p. 259, 260, 262.

² Un fait suffira pour caractériser les impitoyables dévastations commises par les Gouzzs. A Nichabour, où ils entrèrent au mois de cheval 549, ils tuèrent tant de monde, que les cadavres s'amoncellèrent en collines. Plusieurs savants et religieux se fortifièrent dans la principale mosquée; ils furent tués jusqu'au dernier, et la plupart des bibliothèques de Nichabour devinrent la proie des flammes. Les mêmes excès furent commis à Djouvcin et à Isfèraïn. (Ibn-Alathir, *Camil-ettévarikh*, ms. arabe de la Bibliothèque royale, n° 537 suppl. t. V, p. 119; Ibn-Khaldoun, *Hist. des Seldjoukides*, ms. ar. suppl. n° 443; Abou'lféda, t. III, p. 530.)

³ Tabacati-Naciri, ms. persan de la Bibliothèque royale, n° 13 Gentil, fol. 201 r.

devait exister plus de trente ans. On l'appelait Aibéh, ای به, ou Ai-Abéh, ای ابه, et il était surnommé Al-Mouveiyed (celui qui est aidé de Dieu). Il faisait partie de l'avant-garde de Sindjar, lorsque celui-ci marcha contre les Gouzzs¹, et c'est sans doute le même personnage que nous voyons, dans Mir-khood², sous le nom de l'émir Mouveiyed Buzurg, forcer le sultan, par ses représentations, à livrer aux Gouzzs la funeste bataille dans laquelle ce prince fut fait prisonnier. Après la défaite de Sindjar, Mouveiyed rassembla autour de lui les débris de l'armée vaincue, s'empara de Nichabour³, Tous, Niça, Abiverd, Chehristan et Daméghan, et sut éloigner les Gouzzs de ces villes, en tuant un grand nombre d'entre eux⁴.

Maitre de ces places, Mouveiyed chercha à as-

¹ Ibn-Alathir, p. 127; Ibn-Khaldoun, f. 268 r.

² *Historia Seltschakidarum*, p. 187. Cf. Khondémir, *Habib es-siier*, ms. de la bibliothèque de l'Université de Leyde, n° 296 b, fol. 215 r.

بنابر مبالعه امیر موید بزورک و برنقش عروى سنى قتال بیاراست
Khondémir ajoute que la plupart des chefs de l'armée du Khorasân combattirent mollement, à cause de l'inimitié qu'ils ressentaient contre Mouveiyed et Barnakach :
واكثر اعيان سماء خراسان
بسبب نزاعی كه با موید و برنقش داشتند در جنگ سنى
مهمه غزان غالب گشتند.

³ Quoique Ibn-Alathir, Ibn-Khaldoun et Abou'Isfeda ne fixent pas la date de la prise de Nichabour par Mouveiyed, il me paraît certain que cet événement ne put pas avoir lieu avant l'année 550 (1155 de J. C.). En effet, les Gouzzs n'arrivèrent à Nichabour qu'au mois de chawal 549 (fin de décembre 1154).

⁴ Ibn-Alathir, p. 120; Abou'Isfeda, t. III, p. 550; Ibn-Khaldoun, fol. 268 v.

surer son autorité par la justice et l'équité qu'il déploya envers leurs habitants. Sa puissance ne tarda pas à inspirer de l'ombrage au khacan Mahmoud-ben-Mohammed, neveu, par sa mère, du sultan Sindjar, et qui gouvernait le Khoracan pendant la captivité de son oncle¹. Ce prince envoya sommer Mouveiyed de venir le trouver, et de lui livrer les villes et les forteresses qu'il occupait. Mouveiyed refusa d'abord; mais, après une négociation, il consentit à payer à Mahmoud une somme, moyennant laquelle celui-ci devait le laisser tranquille possesseur des places dont il s'était rendu maître².

Cet état de choses dut se prolonger durant tout le temps de la captivité de Sindjar, et jusqu'à la mort de ce sultan, qui arriva en 552 (1157). Sindjar, se voyant sur le point de mourir, nomma pour successeur son neveu Mahmoud, qui fixa sa résidence à Djordjan. Les Gouzzs s'emparèrent de Merve et du Khoracan, et l'anarchie dura jusqu'à l'année 554. Mouveiyed parvint à s'emparer de l'autorité sous le nom de

¹ Mahmoud descendait, par son père, de Boghra, khân des Turcs. C'est sans doute à cette illustre origine qu'il devait le surnom de Khacan, qui lui est donné par Ibn-Alathir et Mirkhond, (*Hist. des sultans du Kharezsm*, p. 11). C'est donc à tort que, dans ce dernier ouvrage (*loc. laud.* note 2), j'ai proposé de lire سلطان au lieu de خاقان, que portent les mss. Je ferai d'ailleurs observer qu'Ibn-Alathir appelle indifféremment ce prince Khacan et Ikhan الخان. Ce dernier titre est celui qu'Ibn-Khaldoun donne à Mahmoud (fol. 268 r. et v. 269 r. et v. 270 v. 271 v.). Puisque l'occasion s'en présente, je corrigerai une autre faute que j'ai commise dans l'ouvrage déjà cité, sur la foi de deux mss. Au lieu de فرحان (pag. 13, lig. 1 et 2), il faut lire فرلقان, Carlonks, avec le *Tarikhi Guzideh* (ms. 9 Brucix, fol. 164 v. 165 2°).

² Ibn-Alathir, p. 121.

Mahmoud, et à jouer, près de ce faible prince, le même rôle que l'atabeg Ildégouiz et ses fils près des derniers Seldjoukides de l'Irac.

Cependant, l'élévation de Mouveiyed excita la jalousie de plusieurs des émirs de Sindjar, qui ne purent voir sans envie leur ancien compagnon devenir leur maître. On distinguait parmi eux l'émir Inac¹ et l'émir Soncor. Tantôt le premier se joignait à Mouveiyed, tantôt il se retirait auprès du Kha-rezm-chah; enfin, d'autres fois il passait dans le Mazendéran. Dans l'année 552, il quitta cette dernière province et se dirigea vers le Khorasân, à la tête de dix mille cavaliers, que l'amour du pillage et la haine de Mouveiyed avaient attirés sous ses drapeaux. Lorsqu'il fut arrivé dans les cantons de Niça et d'Abiverd, il s'arrêta et envoya à Mouveiyed des messages, par lesquels il l'invitait à faire la paix avec lui et à devenir son allié. Mais Mouveiyed, doutant de la sincérité de ces demandes, marcha contre Inac. Les troupes de celui-ci l'abandonnèrent et il dut fuir vers le Mazendéran, laissant toutes ses richesses aux mains des ennemis. Le prince du Mazendéran, Roustem, était alors en contestation, au sujet de l'autorité royale, avec un de ses frères nommé Ali. Lorsque Inac arriva dans le Mazendéran, Roustem venait de prendre le deuil. L'émir

¹ Au lieu d'Inac *أيناق*, leçon qui nous est fournie par deux mss. d'Ibn-Khaldoun (ms. 224, f. 269 v. 225, f. 71 r.), Ibn-Alathir écrit Inac, *أيناق*, et Itac, *أيناق*. Je dois avouer que le dernier des deux mss. d'Ibn-Khaldoun cités ci-dessus porte aussi quelquefois *أيناق*. Le manuscrit d'Ibn-Alathir rapporté de Constantinople par M. de Siane, donne la leçon Inac (L. V, f. 188 r. et v. 193 r. et v.).

fugitif eut faire sa cour au vainqueur en tuant Ali et en portant sa tête à Roustem. Mais le roi du Mazendéran reçut fort mal celui qui l'avait prévenu en lui évitant un crime. « Je mange ma chair, lui dit-il, et ne la donne point à manger à un autre, *أكل لحمي ولا اطعمه غيره*. » Puis il l'éloigna de sa présence.

Cependant Inac ne cessa point de retourner dans le Khorasan pour piller cette province, et particulièrement la ville d'Isfèrain, qu'il finit par ruiner entièrement. Le sultan Mahmoud et Mouveiyed lui envoyèrent une ambassade pour l'inviter à faire la paix. Mais il refusa, et les deux princes durent marcher contre lui avec une armée dans le mois de séfer 553 (mars 1158). Dès qu'ils s'approchèrent d'Inac, une partie des troupes de ce dernier passa à l'ennemi. Inac se réfugia dans le Thabaristan, poursuivi par Mahmoud et Mouveiyed. Roustem envoya auprès de ces princes des députés chargés de leur demander la paix, et de leur porter des sommes considérables. Un traité fut conclu et Inac livra son fils comme otage. Mahmoud et Mouveiyed s'en retournèrent, et Inac resta paisible possesseur de Djordjan, de Déhistan et de leurs dépendances.

Mouveiyed avait à peine déposé les armes, qu'il dut songer à les reprendre contre Soncor-al-Azizi, un autre des émirs de Sindjar. Soncor avait partagé la jalousie d'Inac contre leur heureux compagnon, et tandis que Mouveiyed était occupé à faire la guerre à Inac, Soncor avait abandonné le camp du sultan

Mahmoud et avait marché vers Hérat. Il entra dans cette ville et la pilla. On lui conseillait de demander du secours à Houceïn, roi du pays de Ghour¹; mais il refusa de le faire, jaloux de son indépendance et comptant sur les dissensions qui existaient entre le sultan Mahmoud et ses émirs. Mouveiyed, débarrassé de la guerre contre Inac, marcha vers Soncor. Lorsqu'il fut arrivé sous les murs d'Hérat, la garnison de la ville en vint aux mains avec lui. Mais bientôt les Turcs, qui composaient la majeure partie des défenseurs de la place, se soumirent à Mouveiyed, et, à partir de cette époque, on ignore entièrement ce que devint Soncor. Les uns prétendent qu'il tomba de cheval et mourut des suites de cette chute; d'autres, que les Turcs, gagnés par Mouveiyed, se saisirent de Soncor à l'improviste et le mirent à mort².

A la nouvelle des succès de Mouveiyed, Mahmoud se dirigea vers Hérat avec son armée. Une partie des soldats de Soncor se joignirent à l'émir Inac. Ils fondirent sur Tous³ et les villages des environs. Les semences et les moissons furent anéanties, et la dévastation s'empara du pays. Enfin, la disette, accompagnée des excès qu'elle traîne à sa suite, ne tarda pas à se joindre à ce fléau³. Les Gouzzs, cependant, s'étaient établis à Balkh, renonçant mo-

¹ Cet Houceïn est le même que le fameux Ala-eddin, surnommé *Djihanour*, ou l'incendiaire du monde. (Voyez l'Histoire des sultans Ghourides, par Mirkhond, p. 8-15 et 26-34 de mon édition.)

² Ibn-Alathir, V, 150; Ibn-Khaldoun, 269 v.

³ Ibn-Alathir, 151; Ibn-Khaldoun, *dicto loco*.

mentanément à piller et à dévaster le Khoracan. Ils offraient même de reconnaître l'autorité du sultan Mahmoud. Dans le mois de chaban de cette année (553), ils se dirigèrent de Balkh vers Merve. Le sultan Mahmoud était alors à Sarakhs avec ses troupes. Mouveiyed marcha contre les Gouzzs, accompagné d'une partie de l'armée du sultan. Il en vint aux mains avec un détachement des ennemis, les mit en fuite et ne cessa point de les poursuivre, jusqu'à ce qu'ils fussent entrés dans Merve. Puis il retourna à Sarakhs, et se réunit au sultan Mahmoud, dans le dessein de marcher contre les Gouzzs et de les combattre. Les deux princes joignirent leurs troupes et se dirigèrent contre les barbares. Ils en vinrent aux mains avec eux le 6 de cheval (30 octobre 1158). La guerre se prolongea durant plusieurs jours presque sans désespérer. Dans ces actions, les Gouzzs furent trois fois mis en fuite. Ils revinrent à la charge et l'armée du Khoracan se débanda. Le nombre des morts, des blessés et des prisonniers s'éleva à un chiffre considérable. Mouveiyed et ceux qui échappèrent avec lui au carnage revinrent à Tous. Les Gouzzs s'emparèrent de Merve et en traitèrent les habitants avec douceur, surtout les savants et les imams; auxquels ils témoignèrent le plus grand respect; puis ils fondirent sur Sarakhs. Les bourgs furent ruinés, les habitants émigrèrent dans d'autres contrées, et dix mille de ceux de Sarakhs furent tués. Les Gouzzs pillèrent aussi Tous et mirent à mort les habitants de cette ville, à l'ex-

ception d'un petit nombre. Ces dévastations accomplies, ils revinrent à Merve, qui était, pour ainsi dire, leur quartier général. La crainte qu'inspiraient ces barbares était si grande, que le sultan Mahmoud n'osa rester plus longtemps dans le Khoracan, et se retira à Djordjan. Les Gouzzs lui envoyèrent une ambassade au commencement de l'année 554 (1159). Ils l'invitaient à venir les trouver, lui promettant, en ce cas, de le reconnaître pour roi. Mais, toujours dominé par la frayeur, Mahmoud refusa de croire à ces propositions. Les Gouzzs lui députèrent alors de nouveaux messagers, chargés de lui demander pour chef son fils Djéjal-eddin-Mohammed¹. Après plusieurs ambassades et force promesses, Mahmoud consentit à envoyer son fils dans le Khoracan. Lorsque les émirs des Gouzzs eurent reçu la nouvelle de l'arrivée du jeune prince, ils sortirent de Merve, au-devant de lui. Ils le rencontrèrent à Nichabour et le traitèrent avec le plus grand respect. Les troupes des Gouzzs ne tardèrent pas à se rassembler autour de lui, à Nichabour, dans le mois de rébi second 554. Mahmoud, ayant appris cette nouvelle, abandonna le Djordjan et marcha vers le Khoracan, avec les soldats des émirs de Sindjar. Quant à Mouveiyed, il resta en arrière².

¹ Au lieu de Mohammed, deux manuscrits d'Ibn-Khaldoun portent Omar (ms. 222, fol. 71 v. 73 r. ms. 222, f. 269 v. 270 r); mais ailleurs ils donnent la leçon Mohammed (222, fol. 75 v. 222, fol. 271 r).

² Ibn-Alathir, t. V, p. 147 et 153; le même, ms. de Constantinople, t. V, fol. 288 v. 189 r. Ibn-Khaldoun, 169 r.

Le sultan arriva sur les limites des cantons de Niça et d'Abiverd, et donna le premier en fief à un émir appelé Omar-ben-Hanzah-al-Niçavi. Les Gouzzs, cependant, envoyèrent des députés aux habitants de Tous, pour les inviter à l'obéissance et à la concorde. Ceux de Raikan, ¹ رایکان, pleins de confiance dans les murs de leur ville, leur bravoure et leurs nombreux approvisionnements, refusèrent d'accéder à ces propositions. Une troupe de Gouzzs se dirigea aussitôt vers cet endroit, assiégea la place, la prit et y mit tout à feu et à sang. Après cet exploit, les barbares retournèrent à Nichabour; ils en repartirent bientôt, accompagnés de Djélal-eddin-Mohammed, et allèrent mettre le siège devant Sebzévar. Les habitants de cette ville essayèrent de leur résister, sous la conduite d'Imad-eddin-Ali-ben-Mohammed, chef des Alides. Lorsque les Gouzzs les virent disposés à faire bonne contenance, ils leur envoyèrent demander la paix. Un accord fut conclu, en vertu duquel les Gouzzs et Djélal-eddin s'éloignèrent de Sebzévar, et retournèrent à Niça et Abiverd, après dix jours de siège. A en croire Ibn-Alathir, un seul des habitants de Sebzévar perit dans cette attaque². Ce fait, s'il est vrai, peut donner

¹ Au lieu de رایکان, il faut sans doute lire Ratécan راتکان, ou mieux رادکان, qui est le nom d'une ville du territoire de Tous. (Voy. le *Lobbel-Lobab*, de Soyouti, éd. Veth, p. 112. Voyez aussi l'Édrici, *Géographie*, trad. franç. t. II, p. 184.) Les historiens persans vantent souvent la beauté des environs de Radécan. (Voyez, entre autres, Rachid-eddin, *Histoire des Mongols de la Perse*, p. 187.)

² *Cumil*, V, 153, 154; ms. de C. P. 189 r. Cf. Ibn-Khaldoun, *loc. laud.*

une idée du peu d'habileté que les Gouzzs, en cela comme en tout, dignes précurseurs des Mongols, apportaient dans le siège des places.

Mouveiyed, cependant, était resté à Djordjan après le départ du sultan Mahmoud. Cette époque arrivée, il marcha vers le Khoracan. Sur la route, il s'arrêta dans une bourgade du territoire de Khabouchan, que l'on appelait Zanek, زانك, et dans laquelle se trouvait un fort. Les Gouzzs, ayant appris cette nouvelle, marchèrent contre Mouveiyed et l'assiégèrent dans cette place. Il essaya de s'échapper de la forteresse, mais un des Gouzzs l'aperçut et s'empara de lui. Mouveiyed lui promit une somme considérable s'il voulait le lâcher. Le Gouzz ayant demandé où se trouvait cette somme, Mouveiyed répondit qu'elle était déposée dans un endroit voisin, et fit semblant de le conduire vers ce lieu. Chemin faisant, ils arrivèrent auprès de l'enceinte d'une bourgade. Mouveiyed dit au cavalier : « L'argent est ici. » Puis il monta le long du mur et descendit de l'autre côté. Dès qu'il eut touché le sol, il prit la fuite, laissant le Gouzz stupéfait et hors d'état de le poursuivre. Mouveiyed entra dans la bourgade et y fut reconnu par un meunier. Il fit savoir son arrivée au chef de l'endroit, en lui demandant un cheval. Cet homme le lui donna et l'aïda à gagner Nichabour. Lorsque Mouveiyed fut arrivé dans cette ville, les troupes qui s'y trouvaient se rassemblèrent autour de lui, et il put reprendre son ancienne autorité. Le premier usage qu'il en fit,

fut pour combler de bienfaits le meunier qui l'avait aidé dans sa fuite¹.

Lorsque les Gouzzs, après avoir levé le siège de Sebzevar, s'avancèrent vers Niça et Abiverd avec Mohammed, fils du sultan Mahmoud, ce dernier sortit de la ville à la tête des troupes du Kho-raçan. Il se joignit aux Gouzzs, et les amena à reconnaître son autorité. Mahmoud était animé des meilleures intentions; il voulait rétablir la tranquillité et faire revivre la prospérité du pays. Mais un pareil dessein était bien au-dessus de son pouvoir. Après que les Gouzzs se furent réunis à lui, ils marchèrent de concert vers Nichabour, où se trouvait en ce moment Mouveiyed. A la nouvelle de leur approche, celui-ci abandonna la ville au milieu du mois de chaban, et se retira à Khaf, خواف. Les Gouzzs entrèrent à Nichabour cinq jours après son départ. Ils ne tourmentèrent aucunement les habitants de cette ville; ils en sortirent même au bout de cinq jours, et marchèrent vers Sarakhs et Merve. Mais leur départ fut, pour la malheureuse cité de Nichabour, le signal des plus grands désastres.

Il y avait alors, à Nichabour, un personnage appelé le *fakih* (jurisconsulte) Mouveiyed-ben-Houcein-el-Mouvafféki, *reis* ou chef des partisans de Châferi. Son origine et ses relations de parenté le rattachaient aux plus illustres familles, et son pouvoir était appuyé sur une nombreuse clientèle. Il arriva, vers ce temps, qu'un de ses compagnons tua, par

¹ *Camil-ettévarikh, loc. cit.* Ibn-Khaldoun, f. 270 r.

mégarde, un homme de la secte de Chafeï. Le mort était allié du chef des Alides, Dakhar-eddin-Abou'l-Cacim-Zeid. Celui-ci envoya sommer le *fakih* Mouveiyed de lui livrer le meurtrier, afin qu'il pût lui faire subir la peine du talion, menaçant le *fakih* de sa vengeance, en cas de refus. Mouveiyed ne voulut pas consentir à remettre le coupable, et répondit à Abou'l-Cacim : « Tu n'as pas le droit de t'immiscer dans ce qui regarde nos compagnons, et tu n'as d'ordre à donner qu'à la classe des Alides. » Le *nakib*, furieux de ce refus et des paroles qui l'accompagnaient, rassembla ses compagnons et ses adhérents, et marcha contre les Chafeïtes. Ceux-ci se réunirent également, et le combattirent. Beaucoup d'entre eux périrent dans l'action. Le *nakib* brûla le marché (سوق) des parfumeurs, ainsi que la rue de Maad, la rue du jardin de Thahir et la maison de l'imam Abou'l-Maali-Djouveini, où se trouvait le *fakih* chafeïte, à cause de la parenté qui existait entre lui et l'imam. Le trouble se répandit par toute la ville. Le *fakih* Mouveiyed rassembla une troupe d'habitants de Tous, d'Isféraïn et de Djouveïn. Ceux-ci tuèrent un des adhérents du *nakib*. Les Alides et leurs partisans marchèrent contre eux et leur livrèrent bataille. le 18 de cheval 554 (2 novembre 1159). La guerre continua avec plus de fureur qu'auparavant. Les *médrecés*, les marchés, les mosquées furent brûlés, et beaucoup de Chafeïtes périrent. Mouveiyed se réfugia, avec une poignée de ses compagnons, dans le châ-

teau de Farkhak, فرحك, et de là dans une bourgade du territoire de Tous. Les leçons des Chafeïtes cessèrent entièrement à Nichabour; la ville devint la proie de la dévastation, et fut ensanglantée par des meurtres nombreux¹.

Sur ces entrefaites, Mouveiyed-Aïbeh revint vers Nichabour, accompagné de ses troupes et de l'imam Mouveiyed-Mouvaffeki, qui était allé le joindre. Le *nahib* des Alides se fortifia dans Charistan; بشارستان, (où Chehristan). Le siège se prolongea avec grande effusion du sang, et, Nichabour ayant été emportée de vive force, ce qui restait de maisons dans cette malheureuse cité fut ruiné. Les Chafeïtes et leurs partisans ne gardèrent aucune mesure dans leur vengeance. Ils dévastèrent le médrécé-sandalieh, المدرسة الصندلية, qui appartenait aux sectateurs d'Abou-Hanifah, et se dirigèrent contre le kuhundiz (la citadelle). Les troubles continuèrent avec une violence toujours nouvelle.

Lorsque l'année 555 (1160) fut commencée, et que Mouveiyed vit son pouvoir établi fermement dans Nichabour, il s'attacha à se conduire avec douceur envers ses sujets, particulièrement envers les habitants de cette ville. D'autres soins réclamèrent bientôt son attention. Plusieurs hommes s'étaient rassemblés dans le canton d'Askil, اسكیل², et y avaient commis toute sorte de désordres. Mouveiyed en-

¹ Ibn-Alathir, *Camil*, t. V, p. 154, 155; *Idem*, ms. de Constantinople, t. V, fol. 189 r. et v.

² Ibn-Khaldoun (mss. $\frac{223}{1}$, fol. 73 r. et $\frac{222}{1}$, 270 v.) écrit اسكیل Achkil.

voya d'abord vers eux, pour les inviter à renoncer au mal et à rentrer dans l'obéissance; mais ils refusèrent d'y consentir. Alors Mouveiyed fit marcher contre eux une troupe nombreuse, qui tua la plupart des rebelles et ruina leur forteresse¹. Mouveiyed se dirigea de Nichabour vers Beihac; où il arriva le 14 de rébi second, et de ce dernier endroit vers le château de Khosraudjird, خسروجرد². C'était une place très-forte, dont on attribuait la construction à Keïkhosrou, le vainqueur d'Afraciab, et où était enfermée une garnison composée d'hommes déterminés. Mouveiyed fit le siège de la place et dressa contre elle des balistes. Les défenseurs de l'endroit résistèrent pendant quelque temps; mais, à la fin, Mouveiyed s'empara du château et y mit une garnison, après en avoir fait sortir tous ceux qui s'y trouvaient.

Il retourna à Nichabour, le 25 de djoumada premier, puis il marcha vers Hérat; mais il ne put s'en rendre maître. Il revint à Nichabour et se dirigea contre la ville de Cundur, کندر, une des dépendances de Thouraitsits, طریتمت³. Un homme nommé

¹ Ibn-Alathir, t. V, p. 171, ms. de C. P. fol. 191 r. Ibn-Khal-doun, ms. 222, fol. 73 r. et 222, 270.

² D'après Soyouthi (*Lobb el-Lobab*, édition Veth., p. 43), Khosraudjird était une bourgade auprès de Beihac. Selon le *Méruacid-Alittila*, c'était la capitale du canton de Beihac, avant سامردان (Édrici: Sarawan ساروان). Khosraudjird me paraît être l'endroit dont le nom se lit dans Édrici (trad. de M. A. Jaubert, t. II, p. 177 et 184) Djeser-Wadjird, حسر و اجرد, et (*ibid.* p. 182), Kharoukerd خروگرد.

³ D'après Soyouthi (*Lobb el-Lobab*, p. 198), Thouraitsits est un

Ahmed, et surnommé Kharbendeh (l'esclave de l'âne), parce qu'il était muletier de profession, s'était emparé de cette ville, et une troupe de vagabonds, de voleurs et de malfaiteurs s'était jointe à lui. Ces misérables dévastèrent une grande partie du pays, et tuèrent un certain nombre d'habitants. Mouveiyed marcha donc contre eux. Ils se fortifièrent dans le château qui leur appartenait. Mouveiyed les combattit avec vigueur, et dressa contre la place les balistes et les instruments de siège. Enfin, Ahmed se soumit à Mouveiyed, et consentit à être compté au nombre de ses compagnons et de ses partisans¹. Le prince de Nichabour l'accueillit de la manière la plus affable et le combla de bienfaits. Mais, dans la suite, cet homme se révolta contre Mouveiyed, et se fortifia dans son château. Mouveiyed le lui enleva de vive force, et chargea de liens le rebelle; puis il le mit à mort.

Le prince de Nichabour marcha, dans le mois de ramadhan (septembre 1160), vers le canton de Beihac; pour combattre ses habitants, qui s'étaient révoltés. Lorsqu'il approcha de la ville, un religieux de l'endroit vint le trouver, et l'invita à pardonner à ses concitoyens. Il y consentit et s'éloigna. Sur ces entrefaites, le sultan Rocn-eddin-Mahmoud envoya auprès

canton du territoire de Nichabour. Quant à Cundur, je crois que c'est la même ville dont le nom se lit Kaiderm کیدرم, et Kaider, کیدر, dans Edrisi (t. I, p. 154, et t. II, p. 182).

¹ Selon Ibn-Khaldoun (*dictis locis*), Mouveiyed s'empara de la place de vive force. Mais il y a sans doute une lacune en cet endroit, ou bien Ibn-Khaldoun a confondu les deux sièges ensemble.

de Mouveiyed, pour le confirmer dans la possession de Nichabour, de Tous et de leurs dépendances.

Une tribu de Turcs, nommée les Berzis, البرزیه, était établie près d'Ouzkend, et avait pour chef Iaghmar-Khan, fils d'Oudak, یغمرخان بن اودک. Un détachement de l'armée du Kharezmi-chah les attaqua, dans le mois de rébi premier, et en fit un grand carnage. Iaghmar-Khan s'enfuit, avec une poignée d'hommes, auprès du sultan Mahmoud et des Gouzzs, et implora leur secours. Il pensait que Ikhtiar-eddin-Inac avait excité les Kharezmiens à l'attaquer. En conséquence, les Gouzzs marchèrent avec lui contre Inac, par le chemin de Niça et d'Abiverd. Inac, ne se sentant pas la force de leur résister, sollicita l'appui de son voisin, le roi du Mazendéran. Ce prince marcha à son secours, à la tête d'une armée de Curdes, de Deilémites et de Turcomans, qui habitaient les environs d'Abescoun. Les Gouzzs et les Berzis lui livrèrent bataille, dans les environs de Déhistan. Il les mit cinq fois en déroute. Les Gouzzs, désespérant de vaincre le corps de bataille du roi, firent une charge sur l'aile droite; dont Inac avait le commandement, et la contraignirent à fuir. Le roi du Mazendéran prit aussi la fuite; il se retira à Sarieb. Inac gagna d'abord Kharezm. Les Gouzzs pillèrent et ruinèrent Déhistan, ainsi que Djordjan, dans l'année 556 (1161). Cependant, Inac marcha contre Boghra-Téguin-Bazgouch-Aldjoucani, برغش الجوکانی, qui s'était emparé du district de Djouvein. Boghra-Téguin s'enfuit et se retira auprès de Mouveiyed,

qui le prit à son service. Inac s'empara du petit état de Boghra-Téguin, et en pillà les richesses¹.

Dans le mois de rébi second 556 (avril 1161), Mouveiyed fit arrêter les principaux personnages de Nichabour et les mit en prison. Parmi eux se trouvait le nakib (chef) des Alides, Abou'l-Cacim-Zeid, fils d'Hacan, el-Houceïni. Il leur reprocha les violences et les rapines dont quelques membres de la famille d'Ali s'étaient rendus coupables envers les habitants et leurs femmes. « C'est vous, leur dit-il, qui avez excité l'avidité des vagabonds et des malfaiteurs. Si vous aviez voulu les empêcher de commettre ces actes, certes ils s'en seraient abstenus. » Il fit mettre à mort plusieurs malfaiteurs, et ruina la ville. Parmi les édifices qui furent détruits était la mosquée d'Akil, qui servait de rendez-vous aux savants, et dans laquelle se trouvait une bibliothèque. Dix-sept collèges appartenant aux seuls Chaféites, et huit autres appartenant aux Hanéfites subirent le même sort. Cinq bibliothèques furent brûlées, sept furent pillées et les livres qui les composaient vendus à vil prix. Mouveiyed se transporta ensuite à Chadiakh شاذياخ². Il répara les murailles de cette ville, construite par Abd-Allah, fils de Thahir, gouverneur du Khoracan au nom du khalife Mamoun, et rebâtie

¹ Ibn-Alathir, p. 170, 171, 172, 173, ou ms. de C. P. fol. 192 r. et v. Ibn-Khaldoun, 270 r.

² C'est ainsi que je lis avec Soyoutli (Lobb, p. 188), le Mérid, nos deux mss. d'Ibn-Alathir, et le Djihan-Cachai, ms. persan 69, fol. 74 r. au lieu de شاذياخ Chadhalch, lecture adoptée dans la plupart des mss. persans.

dans la suite par le sultan Alp-Arslan. Lorsque ces travaux furent terminés, Mouveiyed fixa sa résidence dans Chadiakh, ainsi que ses sujets; et la ruine de Nichabour fut consommée¹.

Au mois de djoumada second, le sultan Mahmoud, accompagné des Gouzzs, vint assiéger Mouveiyed dans Chadiakh. On ignore la cause de cette rupture entre le suzerain et son puissant vassal; quoi qu'il en soit, la guerre se prolongea jusqu'au mois de chaban de la même année. Alors Mahmoud, lassé probablement des exigences de ses alliés, feignit de vouloir entrer dans les bains chauds. Il entra, en effet, à Chehristan, comme un fugitif, s'échappant des mains des Gouzzs. Ceux-ci restèrent auprès de Chadiakh jusqu'à la fin de cheval, puis ils s'en retournèrent, se répandant dans les villages et les dévastant. Ils pillèrent Tous, assiégèrent le mechhed (sépulcre) d'Ali-ben-Mouça-ar-Ridha, tuèrent et dépouillèrent un grand nombre de ceux qui s'y trouvaient; mais ils respectèrent le dôme sous lequel était placé le tombeau. Lorsque le sultan Mahmoud fut entré dans Chadiakh, Mouveiyed commença par le traiter avec égards; mais, dans les premiers jours de ramadhan de l'année suivante (septembre 1162), il se rendit maître de la personne de ce prince, et le priva de la vue, en lui faisant passer devant les yeux un poinçon rougi au feu². Mou-

¹ Ibn-Alathir, V, 179, 180; ou ms. de C. P. fol. 193 v. 194 r. Aboul'fèda, t. III, p. 578; Ibn-Khaldoun, 271 v.

² Ibn-Alathir, p. 179; Mirkboud, *Histoire des sultans du Kharezm*,

veyed s'empara des richesses, des pierreries et autres objets de prix que Mahmoud gardait auprès de lui, et qu'il avait jusque-là cachés avec soin, craignant pour eux l'avidité des Gouzzs. Puis il fit disparaître de la *khotbah* le nom du sultan, dans Nichabour et les autres villes qui étaient sous son pouvoir, et ordonna d'y substituer son propre nom après celui du khalife Mostandjid-Billah. Il prit aussi le fils de Mahmoud, Djélal-eddin-Mohammed, le priva de la vue et le jeta en prison, ainsi que son père; mais il leur laissa leurs concubines et leurs serviteurs. Ils restèrent captifs jusqu'à leur dernier jour. Au rapport d'Ibn-Alathir, Mahmoud mourut le premier et fut suivi de près par son fils, que le chagrin de l'isolement où l'avait laissé le trépas de son père ne tarda pas à conduire au tombeau.

Dans l'année 556, Mouveyed était allé mettre le siège devant la ville de Charistan, proche de Nichabour. Il avait avec lui Djélal-eddin-Mouveyed-Movalléki, le Chaféite. Un jour que ce dernier était

p. 13 et 14; *idem*, *Historia Seldschakidarum*, p. 193; *Djihan-Cuchal*, par Ata-Mélic-Djoueïni, ms. 36 Duraurroy, fol. 67 v. Hamd-Allah-Carouini, ms. persan de la Bibl. royale, n° 15 Gentil, fol. 205 v. *Moufjmelî Fasîhi*, apud Dorn, *Bulletin de la classe historico-philologique de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg*, t. II, 1845, col. 31. Dans ce dernier ouvrage, Mahmoud est appelé Mohammed. — On voit, d'après cet exposé, si d'Herbelot a eu raison d'avancer (*Bibliothèque orientale*, édit. in-4°, II, 526) que « l'histoire ne nomme pas le seigneur qui se révolta contre Mahmoud. » Quant à de Guignes, il se contente de dire : « Aïbeh fit faire en son nom la prière publique, ce qui était une révolte contre Mahmoud, dont l'histoire ne parle plus. » (*Histoire des Huns*, II, 262.)

monté à cheval, une pierre partie d'une baliste l'atteignit et le tua, le 5 de djoumada-el-Akhir. Le siège se prolongea jusqu'au mois de chaban de l'année 557 (août 1162)¹; alors la place se rendit et fut pillée par l'armée de Mouveiyed; seulement, la vie et la liberté des femmes furent respectées².

Le 27 de séfer 557, Mouveiyed assiegea Abou-Beer-Djandar dans la forteresse de Vaskérah-Hous, *وسكره حوس*³, une des dépendances de Tous. C'était un château extrêmement fort. Les habitants de Tous prêtèrent leur concours à Mouveiyed, à cause de la mauvaise conduite d'Abou-Beer envers eux et de sa tyrannie. Abou-Beer, se voyant serré de près, eut recours à la soumission, et sortit de la forteresse, par capitulation, le 20 de rébi premier. Mouveiyed le mit en prison⁴.

Mouveiyed marcha, aussitôt après, contre Caristan, *كرستان*, château fort assis sur la cime d'une haute montagne. Le possesseur de cette place, Abou-Beer-Fakhir, vint de lui-même trouver Mouveiyed et se soumit à lui. Dans le mois de djoumada second, Mouveiyed envoya une armée contre Isféraïn. Le *reis* ou chef de cette ville, Abd-errahman, fils de Mohammed, se fortifia dans la citadelle. L'armée

¹ Telle est la leçon que présentent nos deux manuscrits d'Ibn-Alathir. Au lieu de *سبع*, sept, Ibn-Khaldoun écrit *تسع*, neuf.

² Ibn-Alathir, p. 183, ou ms. de C. P. fol. 194 v.

³ Je suis ici le manuscrit de C. P. l'autre exemplaire d'Ibn-Alathir porte *وسكره حوش*.

⁴ Ibn-Alathir, p. 186; Ibn-Khaldoun, 274 v.

de Mouveiyed l'entoura de tous côtés et le força à se rendre. Il fut conduit, chargé de chaînes, à Chadiakh, où on l'emprisonna. Dans le mois de rébi second 558 (mars 1163), il fut mis à mort. Enfin, Mouveiyed s'empara de la citadelle (قهندز) de Nichabour. A partir de ce moment, la principauté de Mouveiyed comprit toutes les localités situées autour de Nichabour. Parmi ces endroits, un historien persan, l'auteur du *Thabacati-Naciri*¹, mentionne Djam, Djadjerm, Charistan, Djordjan et Bakharz, باحرز. Les habitants de Nichabour s'étant transportés à Chadiakh, celle-ci remplaça l'ancienne Nichabour, qui fut entièrement ruinée².

Mouveiyed envoya une armée vers Khaf, خواف. Dans cette ville se trouvait un émir nommé Arghich, ارغش. Cet homme mit un détachement en embuscade dans des passages étroits et difficiles; pour lui, il s'avança à la rencontre de l'armée de Mouveiyed et la combattit. L'embuscade étant sortie de son poste, les soldats de Mouveiyed furent mis en déroute, avec de grandes pertes. Les fuyards retournèrent auprès de leur maître, dans la nouvelle Nichabour. Mouveiyed fit marcher une autre armée contre Bouchendj, qui appartenait à Mohammed, fils d'Houceïn, roi du Ghour. La ville fut assiégée et

¹ Ms. 77 Anquetil, fol. 127 r.

² وعادت إلى ما كانت عليه قبل الآن أهلها انتقلوا إلى
 حاريت المدينة العتيقة وخراب سداباخ وخراب
 clarté du récit, je suivrai désormais l'exemple d'Ibn-Alathir, en donnant à Chadiakh le nom de la ville qu'elle remplaçait.

se défendit avec vigueur. Mohammed envoya un corps de troupes à son secours. A l'approche de l'ennemi, l'armée de Mouveiyed leva le siège et se retira¹.

Dans l'année 558 (1163), Mouveiyed marcha vers le pays de Coumès, et s'empara de Bestham et de Daméghan. Il plaça dans ces villes, en qualité de *naïb* ou gouverneur, son esclave Tenkiz, تنكر, qui fixa sa résidence à Bestham. Bientôt, un désaccord étant survenu entre Tenkiz et le roi du Mazendéran, Roustem, fils d'Ali, les deux partis se livrèrent bataille, au commencement de dzou'l-hidjdjeh 558 (novembre 1163). L'armée du Mazendéran fut mise en déroute, non sans une grande perte d'hommes et de butin.

Lorsque Mouveiyed se fut emparé du pays de Coumès, le sultan seldjoukide Arslan, fils de Thoghrih, lui envoya des *khilats* précieux et des étendards, en signe d'investiture, الوبة معقودة. Il lui prescrivit, en même temps, de faire prononcer la *khotbah* en son nom, dans les pays qu'il occupait, et de consacrer tous ses soins à reconquérir les diverses portions du Khorāçan, afin de les tenir, à titre de vice-roi, sous sa suprématie. Mouveiyed dut ces présents et ce message à l'atabeg Chems-eddin-Ildéguiz, qui exerçait toute l'autorité dans les états du Seldjoukide et qui était lié avec lui. Il revêtit les *khilats* envoyés par Arslan et fit prononcer la *khotbah* au nom de ce sultan, dans les cantons de Coumès,

¹ Ibn-Alathir, Ibn-Khaldoun, *dictis locis*.

de Nichabour et de Thous, et depuis Niça jusqu'à Thabes Kileki. Il faisait prononcer son propre nom à la suite de celui d'Arslan².

Dans l'année 559 (1164), le roi de Mazendéran équipa une armée dont il donna le commandement à un émir nommé Sabic-Eddin Kazouini. Ce général marcha vers Daméghan, et s'en rendit maître. Tenkiz réunit les troupes qui se trouvaient auprès de lui, et se dirigea contre Sabic-Eddin. Celui-ci sortit de Daméghan et alla au-devant de Tenkiz, à son insu. Le général de Mouveiyed, attaqué à l'improviste, prit la fuite et retourna auprès de son maître. De Nichabour, il partait souvent pour faire des courses contre Bestham et le Coumès³.

Le roi du Mazendéran, Roustem, mourut dans le mois de rébi 1^{er} 560 (janvier-février 1165). Son fils, Ala-Eddin Haçan, tint cette mort secrète jusqu'à ce qu'il se fût mis en possession de ses états. Après quoi, il la publia. Inak, prince de Djordjan et de Déhistan, oubliant les services qu'il avait reçus de Roustem, voulut enlever à son fils la souveraineté du Mazendéran; mais il n'obtint aucun succès⁴.

Mouveiyed avait fait marcher une armée contre Néça, pour assiéger cette ville. Au mois de djoumada 1^{er} 560, le Kharezmi-chah Il-Arslan, fils d'Atsiz, envoya une armée au secours de Néça. A son ap-

¹ Ibn-Alathir, 192, 193, ou ms. de C. P. fol. 196 r. Ibo-Khaldoun, fol. 272 r. Aboulféda, p. 588.

² Ibn-Alathir, 206, 207, ou ms. de C. P. fol. 199 r. Ibo-Khaldoun, 272 r.

³ Ibn-Alathir, p. 208; Ibo-Khaldoun, *dicto loco*.

proche, les troupes de Mouveiyed décampèrent et retournèrent à Nichabour; mais l'armée du Kharezmi s'étant dirigée vers Nichabour, celle de Mouveiyed se porta à sa rencontre et, par ce mouvement, la contraignit à battre en retraite. Le prince de Néça se soumit au Kharezmi-chah, et fit prononcer la *khotbah* en son nom. Les troupes du Kharezmi marchèrent vers Déhistan. Le prince de cette ville, l'émir Inac, se retira auprès de Mouveiyed, son ancien ennemi; il en fut accueilli avec bonté. Mouveiyed envoya à son secours une armée considérable, qui séjourna auprès de lui, et l'aïda à repousser les attaques auxquelles il était exposé du côté du Thabaristan. Mais les Kharezmiens parvinrent à s'emparer de Déhistan, où ils placèrent un gouverneur (مخند).

L'émir Itéguin (ایتگین) était prince de Hérat. Une trêve existait entre lui et les Gouzs. Lorsque ceux-ci eurent tué le roi du Ghour, Mohammed,

¹ Ibn-Alathir, p. 208; Ibn-Khaldoun, fol. 272 r. Ce ne fut pas la seule circonstance dans laquelle Mouveiyed eut affaire aux Kharezmiens. Voici, en effet, ce qu'on lit dans Mirkhond: « Comme, après la mort du sultan Sindjar, quelques-uns de ses esclaves, qui se distinguaient par leur excessive bravoure, et qui avaient pour chef Molic Mouveiyed, avaient fait prisonnier, dans Nichabour, le sultan Bocu-éddin Mahmoud-Khan, veuve par sa mère et successeur de Sindjar, et l'avaient privé de la vue, Il-Arslan, ayant tiré du fourreau l'épée de la vengeance, revint (des bords de la Soghd) et se dirigea vers Chadbakh (sic). Il assiégea les rebelles dans cette ville; mais des ambassadeurs ayant interposé leur médiation, la paix fut conclue. » (*Histoire des sultans du Kharezmi*, p. 13, 14. Cf. le *Tarikh-i Guzideh*, ms. 9 Brnoix, fol. 165 r. et le *Djihan-Cachai*, ms. persan 69, fol. 74 r.) Ce dernier auteur place cet événement en l'année 558.

fils de Houceïn¹, Itéguin convoita ses états. Il rassembla des troupes, marcha vers le Ghour, dans le mois de ramadhan 559, et s'avança au loin dans cette contrée. Mais les Ghouriens le combattirent, le mirent en déroute et le tuèrent. Après sa mort, les émirs Gouzzs se dirigèrent contre Hérat et l'assiégèrent. Un nommé Athir-Eddin exerçait l'autorité dans la ville. Il avait de l'inclination pour les Gouzzs, et leur envoyait, en secret des messages. Les habitants de Hérat, ayant eu connaissance de sa trahison, se réunirent, le tuèrent et mirent à sa place Abou'l-Fotouh-Ali, fils de Fadhl-Allah at-Toghraï. Ils députèrent ensuite à Mouveiyed pour lui faire leur soumission. Mouveiyed envoya à leur secours son esclave Seif-Eddin-Tenkiz, à la tête d'une armée. Il fit partir une autre armée, qui fit une incursion sur les territoires de Sarakhs et de Merve, et enleva les bêtes de somme des Gouzzs. A cette nouvelle, les Gouzzs levèrent le siège de Hérat et retournèrent à Merve².

Dans la même année 560, Mouveiyed fit arrêter son vizir Dhia-el-Myle-Mohammed, fils d'Abou-Thalib-Saad, l'emprisonna et nomma à sa place Nacir-Eddin-Abou-Beer-Mohammed, fils d'Abou-Nasr-Mohammed, qui, sous le règne de Sindjar avait rempli les fonctions d'inspecteur (اشرفى) du divan³.

¹ On peut consulter, sur cet événement, l'histoire des sultans Ghourides, par Mirkhond, p. 36, 50 et 51 de mon édition.

² Ibn-Alathir, p. 206, 207, 209; Ibo-Khaldoun, 272 r.

³ Ibn-Alathir, p. 211.

Le sultan du Kharezm, Il-Arslan, étant mort dans le mois de redjeb 567, son fils cadet, Sultan-Chah-Mahmoud, qu'il avait déclaré son successeur, monta sur le trône, sous la tutelle de sa mère, Méliké-Turcan. Mais le frère aîné de ce prince, Tacach-Khan, qui avait le gouvernement de Djend, se retira dans les états de Gour-khan, souverain des Carakhitaïens. Il fut accueilli avec faveur par une princesse qui exerçait alors l'autorité dans le royaume du Carakhitaï. Il s'engagea à payer chaque année un tribut considérable, s'il pouvait se rendre maître du Kharezm, avec l'aide des Carakhitaïens. La régente, gagnée par cette promesse, envoya son mari à la tête d'une armée considérable, afin qu'il établit Tacach sur le trône du Kharezm. A l'approche de son frère et de ses auxiliaires, Sultan-Chah sortit de Kharezm avec sa mère, et se retira auprès de Mouveiyed, après avoir eu soin de se ménager un favorable accueil, en envoyant à Nichabour des présents considérables. Mouveiyed, séduit par les promesses de Turcan, rassembla ses troupes et se mit en marche vers Kharezm, avec Sultan-Chah et sa mère. A cette nouvelle, Tacach se porta à la rencontre des ennemis, et campa sur la lisière des déserts qui s'étendent en avant de Kharezm¹. Comme, à cause de la

¹ Rachid-eddin (ms. persan 68 A, fol. 94 r.) et Ala-eddin Ata-Mélic (ms. persan 36 Ducauroy, fol. 67 r.) appellent l'endroit où Tacach se posta *سوبرلی*, *Somberli*. Le dernier de ces écrivains ajoute :

« C'est une ville qui actuellement possède de l'eau. » *وآن شهری*
 بودست که اکنون آب گرفته است. On lit dans Ibn-Alathir :

rareté de l'eau dans ce désert, l'armée de Mouveiyed ne pouvait songer à le traverser en masse, et que d'ailleurs elle ignorait la proximité de l'ennemi, elle se divisa en plusieurs corps, qui partirent successivement; mais chacun de ces corps, arrivé à la limite des déserts, y trouvait Tacach, qui, l'attaquant à l'improviste, le détruisait sans peine. Mouveiyed, qui, selon Ala-eddin et Rachid-eddin, se trouvait à l'avant-garde, fut fait prisonnier et conduit devant Tacach, qui lui fit fendre le corps en deux devant sa tente. Ce désastre, d'après Ata-Mélic, Rachid-eddin et Bénakéti, arriva le 9 de dzou'lhidjdjeh 569 (11 juillet 1174); mais Dzéhébi place la date de la mort de Mouveiyed dans l'année 568¹.

Lorsque les fuyards de l'armée de Mouveiyed furent de retour à Nichabour, ils placèrent sur

سوبرلی بلیدة علی عشرين فرسخاً من خوارزم « Sonberli, petite ville à 20 parasanges de Kharezme. • Le *Méradid al-Ittila* écrit سوبرلی, *Souberni*, et ajoute que c'est le nom d'un bourg dépendant de Kharezme, à 20 parasanges du canton de Chehristan.

¹ Ibn-Alathir, p. 250; Aboul'fida, t. IV, p. 2; Ibn-Khaldoun, 273 r. et 276 r. Mirkhond, *Histoire des sultans du Kharezme*, p. 14, 17; Rachid-eddin, *diét. loc.* Bénakéti, ms. de la Bibliothèque de Leyde, n° 526; Khondémir, *Habib-essier*, ms. de Leyde, fol. 265 r. Dzéhébi, ms. arabe, 753, fol. 9 r. *Djihan-Cachai*, ms. persan 69; Noweiri, ms. 21 de la bibliothèque de Leyde, ch. II de la cinquième section du cinquième livre. — Une raison qui me paraît militer puissamment en faveur de l'opinion de Rachid-eddin et d'Ata-Mélic, c'est qu'on lit dans Ibn-Alathir (p. 273), à la date de l'année 569. « Un grand combat eut lieu entre Mouveiyed, prince de Nichabour, et le roi du Masendéran... Ce dernier fut mis en déroute. Mouveiyed entra dans le pays des Deilémites, le dévasta, et tua un grand nombre de ses habitants; après quoi, il retourna à Nichabour. »

le trône Abou-Becr-Thoĝhan-Chah, fils de Mouveïyed. Le nouveau roi vit bientôt arriver à sa cour Sultan-Chah, fuyant une seconde fois devant son frère, qui l'avait chassé de Déhistan, avait pris Turcan et l'avait fait mettre à mort. Mais Sultan-Chah, ayant reconnu que Thoĝhan-Chah était hors d'état de le secourir d'hommes ou d'argent, quitta ce prince et se retira auprès des souverains du Ghour, Ghaïats-eddin et Chehab-eddin, qui le reçurent avec honneur, mais refusèrent d'embrasser sa querelle. Bientôt, une occasion favorable se présenta pour Sultan-Chah. Tacach-Khan, une fois affermi sur le trône du Kharezm, par le secours des Carakhitaïens, n'avait pas tardé à se lasser des exigences de ces puissants alliés. Un parent du roi des Carakhitaïens étant arrivé à Kharezm, en qualité d'ambassadeur, avec une suite nombreuse, afin de réclamer le tribut stipulé, Tacach le logea, ainsi que ses compagnons, chez les principaux habitants de la capitale, et ordonna à chacun de ceux-ci de tuer son hôte pendant la nuit. Ce commandement fut ponctuellement exécuté, et aucun des envoyés n'échappa¹.

Le souverain du Carakhitaï, irrité de ce massacre, envoya à la cour de Ghaïats-eddin des députés chargés de mander Sultan-Chah. Ghaïats-eddin congédia ce prince, en le comblant de présents. Sultan-

¹ Mirkhond, *Histoire des sultans du Kharezm*, p. 17, 18; Ibn-Alathir, p. 250; Ibn-Khaldoun, fol. 276 r. Rachid-eddin, fol. 94 r. *Djihan-Cachai*.

Chah étant arrivé auprès du roi des Carakhitaïens, la régente fit partir son mari, à la tête d'une armée nombreuse, et lui enjoignit d'aider Sultan-Chah contre Tacach. Lorsque les ennemis furent arrivés près de Kharezm, et qu'ils eurent mis le siège devant cette ville, Tacach-Khan ordonna de détourner les eaux du Djeihoun sur le terrain qu'ils occupaient. Peu s'en fallut qu'ils ne fussent tous submergés. Ils levèrent le siège, non sans accabler de reproches Sultan-Chah, qui leur avait assuré que les habitants de Kharezm penchaient en sa faveur, et qu'ils lui livreraient leur ville dès qu'ils l'apercevraient. Sultan-Chah dit au général des Carakhitaïens : « Si tu m'envoies avec une armée vers Sarakhs¹, j'enlèverai cette ville à Dinar le Gouzz. » Ce chef s'était emparé de Sarakhs, à l'époque de la révolte des Gouzzs contre Sindjar. Le général des Carakhitaïens donna à Sultan-Chah les troupes qu'il demandait. Sultan-Chah s'étant dirigé vers Sarakhs, à la tête de ce détachement, fondit à l'improviste sur la ville et tua un grand nombre de Gouzzs. Dinar, effrayé de cette attaque soudaine, se jeta dans le fossé de la citadelle, lequel était rempli d'eau². Les hommes de

¹ Les mss. d'Ibn-Alathir (p. 251, ou ms. de C. P. fol. 208 r.) et d'Ibn-Khaldoun (276 v.) portent ici مَرَو, Merve, au lieu de Sarakhs; mais la suite du récit prouve évidemment qu'il s'agit de la dernière de ces villes. D'ailleurs, Mirkhond dit positivement (*Histoire des sultans du Kharezm*, p. 19) : « Il demanda au Fouma (ce titre, qui signifie, en Chinois, *gendre du roi*, était celui que portait le général des Carakhitaïens), d'envoyer avec lui une troupe de soldats à Sarakhs. »

² Khondémir ajoute ces mots, qui ne sont pas inutiles pour l'in-

la garnison le retirèrent du fossé avec une corde¹. Dinar s'étant fortifié dans la citadelle, Sultan-Chah renonça à l'assiéger et se rendit à Merve, où il congédia ses auxiliaires carakhitaïens. De Merve, Sultan-Chah faisait fréquemment des courses contre Sarakhs. La plupart des Gouzzs qui vivaient dans ce canton se dispersèrent pour échapper à la mort ou au pillage dont ils se voyaient à chaque instant menacés par un ennemi infatigable. Dinar, abandonné de ses compatriotes, et reconnaissant l'impossibilité de résister à Sultan-Chah, envoya un député à Thoghan-Chah, dont les Gouzzs reconnaissaient la suprématie², et pria ce prince de lui donner Bestham en échange de Sarakhs. Thoghan-Chah fit partir pour Sarakhs une armée commandée par l'émir Omar-Firouzcouhi³. Dinar remit la citadelle à cet officier et se retira auprès de Thoghan-Chah, et de là à Bestham.

Lorsque l'armée de Tacach arriva à Djadjerm, dans l'intention d'envahir l'Irac, Mélic-Dinar abandonna sa principauté et se joignit à Thoghan-

telligence du récit : که نزد يك بمعسكرش بود, qui était proche de son camp (fol. 265 v.)

¹ Telle est la version de Mirkhond (p. 19). D'après Ala-eddin 'Ata-Mélic (ms. persan 36 Ducaurroy, fol. 67 r. Ms. P. 69, anc. fonds, fol. 75 r.), et Rachid-eddin (fol. 94 r.), Dinar fut tiré du fossé par les cheveux.

² D'après Rachid-eddin (ms. persan 68, fol. 72 r. 68 A. f. 96 r.), Mélic Dinar était gendre de Thoghan-Chah.

³ Je suis ici la version d'Ala-eddin, de Rachid-eddin et de Bénékété. Ibo-Alathir et Ibo-Khaldoun nomment cet émir Caracouch, ce qui prouve qu'ils l'ont confondu avec son successeur.

Chah¹. Celui-ci rappela Omar Firouzcouhi de Sarakhs, et envoya en sa place l'émir Caracouch, un des esclaves de son père. Sultan-Chah se dirigea vers Sarakhs, avec trois mille cavaliers, et en assiégea la citadelle. Thoghan-Chah marcha contre lui à la tête de dix mille hommes². Le mercredi 26³ de dzou'lhidjeh 576 (13 mai 1181), les deux ennemis en vinrent aux mains. Thoghan-Chah fut mis en déroute et son camp livré au pillage. On y trouva trois cents jeux de trictrac *سبصد تختة نرد*. A la suite de cette défaite, Caracouch évacua la citadelle de Sarakhs et se retira auprès de son maître. Sultan-Chah s'empara, non-seulement de Sarakhs, mais encore de Tous et de Zam⁴, *الزمام*. Il ne cessa depuis lors d'entreprendre des incursions contre Thoghan-Chah; car, ainsi que le fait observer Ibn-Alathir, Sultan-Chah était un prince doué de sentiments élevés, d'un caractère ardent et in-

¹ Ce détail, que j'extraits du *Djihan Cachai*, a été reproduit par Rachid-eddin (fol. 94 v.), mais non par Mirkhoud. S'il est exact, il faut en conclure que Tacach entreprit, ou du moins médita une expédition dans l'Irac, avant l'année 576 (1180-1), c'est-à-dire, au moins douze ans avant la première de ses expéditions connues dans cette contrée. Le fait peut être vrai; mais il est assez étonnant qu'Ibn-Alathir, Ibn-Khaldoun et Aboul'féda n'en aient pas dit un seul mot.

² Je me conforme ici au récit de Rachid-eddin et de Benakéti. D'après Ala-eddin (ms. 36 Ducaurroy, fol. 67 v.), Mirkhoud (p. 20) et Khondémir (*dict. loc.*), Sultan-Chah aurait commandé à 10,000 cavaliers.

³ Le 23, d'après le ms. Ducaurroy.

⁴ Au lieu d'Al-Zam, leçon qui n'est donnée que par un de nos mss. d'Ibn-Alathir, un ms. d'Ibn-Khaldoun porte *الزمر*, Al-Zemm. D'après Soyouthi (*Labbé*, 122), Al-Zam est le nom d'un canton voisin de Nichabour.

quiet, et désireux de se rendre maître de l'autorité; tandis qu'au contraire son adversaire ne recherchait que le repos et la boisson. A en croire l'auteur du *Thabacati-Naciri*¹, Thoghan-Chah était tellement efféminé, qu'il portait une chemise dont les manches avaient dix *guez* de longueur, et, après y avoir attaché des sonnettes d'or, il dansait dans ce ridicule attirail. Les principaux émirs du prince de Nichabour, fatigués des incessantes attaques de Sultan-Chah, prirent le parti de passer du côté de ce prince. Dans son impuissance, Thoghan-Chah eut recours à Tacach et aux princes du Ghour. D'après l'historien que nous venons de citer, Thoghan-Chah, dès son avènement, avait conclu une alliance avec ces puissants voisins, leur avait envoyé des députés, et avait demandé pour son fils, Sindjar-Chah, la main de la fille du sultan Ghaïats-eddin-Mohammed. Les grands et les ouléma de Nichabour se rendirent à Hérat et conclurent ce mariage. Thoghan-Chah, plein de confiance dans cette alliance, se transporta à Hérat; mais ce voyage fut inutile; il ne put obtenir aucun secours contre Sultan-Chah, et sa détresse ne finit qu'avec sa vie. Il mourut la nuit du lundi 12 de mouharrem 581 (15 avril 1185)².

¹ Ms. persan 13 Gentil, fol. 201 r.

² Telle est la date donnée par Ala-eddin (ms. 69, fol. 75 v.); Rachid-eddin (fol. 94 v.); Bénakéti et Khondémir (*Habib essier*, ms. de Leyde, fol. 265 v.); Mirkhond (*ibid.* loco) donne également la date de moharrem 581. Mais Ibn-Alathir (ms. de C. P. fol. 208 r.) et Dzhébi (ms. arabe 753, fol. 9 r.) disent que Thoghan-Chah mourut en moharrem 582.

La même nuit, son fils Sindjar-Chah monta sur le trône. Un esclave de son aïeul, nommé Menguéli-Téguin, s'empara de toute l'autorité, sous le nom de Sindjar-Chah, qu'il avait élevé, et signala son pouvoir par toutes sortes d'exactions et d'injustices. Les émirs de Thoghan-Chah se dispersèrent et se joignirent, pour la plupart, à Sultan-Chah, afin d'échapper à cette insupportable tyrannie. Mélic-Dinar se retira dans le Kerman, et s'en empara avec l'aide d'un grand nombre de Gouzzs, qui vinrent de toutes parts se ranger sous son commandement.

Au commencement de l'année 582, Tacach vint de Kharezmi dans le Khorasân. Au mois de rébi premier, il mit le siège devant Nichabour et le continua durant deux mois, selon Ibn-Alathir, Ibn-Khal-doun, Dzéhébi, Ala-eddin, Rachid-eddin et Khondémir, ou durant trois mois, d'après Mirkhond; après quoi, il consentit à la paix et retourna à Kharezmi; puis il envoya, après de Sindjar-Chah, le grand chambellan Chéhab-eddin-Maçoud, Scif-eddin-Merdan-Chah¹, le *khovan-salar* (maître de la table) et le *catib* Béha-eddin-Mohammed, de Bagdad, afin de terminer la conclusion du traité et de recevoir le tribut stipulé. Menguéli-Beg, ayant fait arrêter ces trois hommes, les envoya, chargés de chaînes, auprès de Sultan-Chah, qui les garda en prison jusqu'à ce qu'il eût fait la paix avec Tacach.

¹ Au lieu de Merdan-Chah, leçon qui nous est fournie par Mirkhond (p. 21), Rachid-eddin (fol. 94 r.) écrit *مردانسیر*, Ala-eddin (ms. 69, fol. 76 r.) *سیرمردان*, et Khondémir (266 r.) *مروان شاه*.

Vers le même temps, l'imam Borhan-eddin-Abou-Saïd, fils de l'imam Fakhr-eddin-Abd-el-Aziz-Coufi, cadî et cheikh el-islam du Khorâçan, étant venu à Nichabour, Menguéli-Beg se saisit de sa personne et le mit à mort. Sur ces entrefaites, Sultan-Chah marcha de nouveau contre Nichabour; mais il se retira après un siège de quelques jours et alla presser la ville de Şebzévar¹.

Le vendredi, 4 de moharrem 583 (26 mars 1187), Tacach vint mettre une seconde fois le siège devant Nichabour, et, ayant employé des machines de guerre, il réduisit Sindjar-Chah et Menguéli-Beg aux dernières extrémités. Menguéli-Beg prit pour médiateurs les sêids et les oulémas de la ville, et demanda à capituler. Tacacha accueillit cette demande; la ville lui fut remise, et il y fit son entrée le mardi 7 de rébi premier. Il donna des surveillants à Menguéli-Beg, afin de lui faire rendre tout ce dont il s'était injustement emparé, et de le restituer aux légitimes possesseurs. Après quoi, il le remit entre les mains de l'imam Fakhr-eddin-Abd-el-Aziz-Coufi, conformément à un *fetva* (décision juridique) des imams de Nichabour. Fakhr-eddin égorgea Menguéli, en représailles du meurtre de son fils. Tacach donna le gouvernement de la principauté de Nichabour à son fils aîné, Mëlic-Chah².

¹ Mirkhond, p. 21, 22; Khondémir, 266 r. Rachid-eddin, fol. 94 v. Ibn-Alathir, p. 250.

² Mirkhond, p. 23; Ibn-Alathir, p. 251; Dzéhébi, fol. 9 v. Rachid-eddin, 95 r. Khondémir, *dict. loc.* de Gulgoues a fautivevement fait deux

Quant à Sindjar-Chah, Tacach l'emmena avec lui à Kharezm, le traita avec considération, le combla de bienfaits, lui donna sa fille en mariage, et épousa lui-même la mère de ce prince. La fille de Tacach étant morte au bout de quelque temps, Sindjar-Chah prit pour femme, à sa place, une sœur du sultan.

Mélic-Chah, ayant laissé à Nichabour, pour le remplacer, son fils Arslan-Chah, se rendit à Kharezm, auprès de Tacach. Pendant l'absence de Mélic-Chah, Sindjar-Chah, à l'instigation de quelques hommes turbulents, résolut de se révolter contre le sultan, et envoya des affidés à Nichabour, afin de gagner à sa cause les habitants de cette ville; mais Tacach, ayant appris ces menées, le manda auprès de lui.

Sindjar-Chah se rendit, sans défiance, à la cour de son beau-frère, qui le priva de la vue et le mit en prison. On dit que Sindjar-Chah n'avait pas entièrement perdu la vue; mais il cachait si soigneusement cette circonstance, qu'il ne mit pas même dans sa confidence, sa femme, sœur du sultan, et feignit d'ignorer les déportements de cette princesse. Cette adroite conduite lui réussit; au bout de quelque temps, il recouvra sa liberté, par l'intercession de sa femme et des grands de la cour. Les fiefs qu'il possédait avant sa captivité furent remis à ses hommes de confiance. Il passa tranquillement les villes de Chadiakh, ou, comme il écrit, Schad-bagh, et de Nichabour, t. II, l. XIV, p. 260.

reste de ses jours, et expira dans le courant de l'année 595 (1199)¹.

Tels sont les détails que nous ont fournis les écrivains arabes et persans sur Mouveiyed et ses deux successeurs. Peut-être trouvera-t-on que nous les avons transcrits trop fidèlement, et que l'histoire d'aussi petits princes ne méritait pas d'être retracée avec d'aussi longs développements; mais on ne saurait disconvenir que ce travail ne tire quelque intérêt des renseignements qu'il présente sur plusieurs points importants de l'histoire orientale. Il offre des faits nouveaux relativement aux Seldjoukides, aux Ghourides, aux rois du Mazendéran, aux sultans du Kharizm et aux Gouzzs. Cette considération me servira d'excuse auprès des lecteurs impartiaux et disposés à accorder quelque sympathie aux recherches qui ont pour objet l'histoire des nations musulmanes.

ÉTUDE

Sur le roman malay de Sri Rama, par M. Aug. Dozon.

TROISIÈME PARTIE.

FRAGMENTS DE TRADUCTION.

Les fragments qui suivent sont pris dans ma traduction, depuis longtemps terminée en grande partie, du Sri Rama.

¹ Mirkhond, p. 31, 32; Ibn-Alathir, p. 251. Diéhébi, fol. 9 v. Khondémir, fol. 267 r. *Tarikh-i Guzideh*, ms. Brnois, f. 165 v.

Ils sont choisis, en évitant de reproduire aucun des passages cités et traduits par Marsden (*Malayan Grammar*, p. 163-193), de manière à faire connaître à peu près la marche du récit et la forme de la composition; à donner une idée des caractères, aussi bien que des mœurs et des usages, et à montrer la nature des rapports qui rattachent l'ouvrage à la littérature sanscrite. La traduction est exécutée avec une fidélité scrupuleuse, et qui paraîtra même peut-être exagérée, dans le dessein de reproduire exactement le génie à la fois du peuple et de la langue; c'est le seul mérite qui pouvait être cherché ici. On remarquera, par ce moyen, que, mise à part quelque prolixité, la manière malaye est des plus sobres, et ne souffre rien qui soit inutile, pris en soi, rien qui trahisse l'auteur savant et lettré, et surtout qu'elle a le rare avantage d'ignorer parfaitement l'officiel et le convenu. Le style est populaire, dans le meilleur sens; il exprime cet état heureux d'une langue où la pensée et le langage ne se sont point encore séparés, et ne sauraient être distingués l'un de l'autre. Pour les détails qui auraient besoin d'éclaircissements, les lecteurs sont priés de recourir aux notes de l'analyse (numéro de mai 1846, pag. 461 et suiv.).

HISTOIRE DE SRI RAMA EN MALAY.

I. DÉBUT DE L'OUVRAGE.

Ceci est l'histoire qui est racontée par les hommes des anciens-temps. Celui donc à qui appartient ce récit (le narrateur) rapporte que, dans le pays de Kling¹, il y avait un radja dont le royaume était

¹ Il faut, ou que ce mot de Kling désigne l'Inde entière, puisque, d'une part, dans le Ramayana, les états des ancêtres de Rama sont placés vers l'extrémité septentrionale de cette contrée, et bien loin

fort étendu, et il lui donne le nom de Maharadja Sri Rama, fils de Maharadja Dasarata: Quant à Maharadja Dasarata, il était fils de Dasarata Tchakravati; Dasarata Tchakravati était fils de Dasarata Raman; Dasarata Raman était fils de Dasarata, et Dasarata était fils du prophète Adam¹.

Dasarata Maharadja était doué d'une puissance surnaturelle, d'une force et d'un courage extraordinaires; c'était un guerrier sans égal, et il avait une belle figure. De son temps, aucun des rois de ce monde n'aurait pu lui être comparé. Or, ce prince résolut de faire chercher un lieu pour y bâtir une ville conforme à ses desirs, afin de la laisser à ses descendants, et il ordonna à son *ferdana mantri*², nommé Pouspa Djaya Karma, de partir pour faire cette recherche. Pouspa Djaya prit congé de sa majesté, et se mit en route avec les *mantris*, les *hou-loubalangs* et les *rayats*, qui le suivirent au nombre de quarante mille. Au bout de quelque temps, ils

de la côte de Goromandel, et que, d'autre part, il ne se trouve aucun autre terme qui marque également l'Inde ou ses habitants; ou bien il faut que l'action ait été transportée, par l'auteur malay, sur la côte sud-est de la presqu'île. (Voir note 4 de l'analyse, pag. 462, mai 1846.)

¹ Voir, à ce propos, la note 2 de l'analyse.

² *Ferdana mantri*, فردان منتری, ar. « seul, unique ». C'est le premier ministre; il équivaut à ce que nous connaissons, par les contes orientaux, sous le nom de grand vizir. Il est presque indifféremment désigné par ce titre ou par celui de *mangko boumi*, *مخقا بومي*. Quelquefois cependant, comme on peut le voir par le onzième de ces fragments, ces deux titres marquent des dignités distinctes, qui sont occupées par des personnes différentes.

rencontrèrent un lieu tel que le désirait Dasarata Maharadja. Alors Pouspa Djaya ordonna aux quarante mille rayats d'en arracher les arbres et d'en enlever les pierres, qui étaient énormes; ensuite il dépêcha un mantri pour informer le maharadja (de cette nouvelle). Quand ce mantri arriva, il fut introduit en présence du maharadja, et il dit : « Votre majesté a ordonné de chercher un lieu conforme à ses désirs; vos esclaves ont trouvé ce lieu, qui est favorable pour y bâtir une ville. Le terrain est uni, et, au milieu, il y a une colline qui convient pour y placer le palais de votre majesté. Le prince fut ravi d'entendre les paroles du mantri, et il ordonna à tous les radjas, mantris, houloubalangs et eunuques, aux bantaras et à tous les grands¹ de la ville d'Isfahaboga d'aller nettoyer ce lieu. Tous ces gens donc partirent pour aller rejoindre Pouspa Djaya et ses rayats. Lorsqu'ils furent arrivés, les

¹ Les mantris, منتری (sk. मन्त्री), forment une classe de nobles, conseillers du souverain. Les radjas, راج, composent une autre classe de nobles ou de princes. Les houloubalangs, هولبالنگ, constituent une sorte de gardes du corps. Ils paraissent occuper une dignité assez élevée; car, lorsque Sri Rama est au moment de tuer Ravann, il dit à ce dernier que, s'il avait voulu se soumettre, il l'aurait fait son houloubalang, et que sa gloire et ses honneurs en auraient été décapés. Les bantaras, بتنار, sont des héraults; ils se tiennent ordinairement aux deux côtés du trône. Il y a le bantara de droite, بتنار کانی, et le bantara de gauche, بتنار کبری. Une de leurs fonctions consiste à lire publiquement les lettres de créance apportées par les ambassadeurs étrangers. Rayats, رعیت, est le terme arabe, et marque le commun du peuple. Les eunuques sont désignés par le mot سید, sida-sidas, dont je ne connais pas l'origine.

radjas et les mantris se mirent à travailler, chacun avec leur détachement, de sorte qu'au bout de deux ou trois jours la place fut éclaircie. Lorsqu'ils arrivèrent juste au milieu de la colline, il s'y trouva un bambou betoung couleur de l'or le plus pur, et dont les feuilles ressemblaient à de l'argent, et tous les arbres qui entouraient ce bambou s'inclinaient vers lui, comme (pour lui servir de) parasols et l'abriter. Les mantris et les houloubalangs s'approchèrent pour abattre ce bambou; mais, lorsqu'ils le coupaient à droite, il repoussait à gauche, et lorsqu'ils le coupaient à gauche, il repoussait à droite; et ainsi sans relâche. Les radjas, les mantris et les houloubalangs s'étonnèrent de cette circonstance, et Mantri Pouspa Djaya s'en retourna à la hâte pour en informer Maharadja Dasarata. Le prince fut très-étonné d'entendre le rapport de son ministre, et il dit: «S'il en est ainsi, il faut que j'aïlle demain vous voir abattre ce bambou.»

Le lendemain donc, le prince monta sur son éléphant blanc, et se mit en marche, suivi des radjas, des mantris, des houloubalangs, tchetrias¹, eunu-

¹ Le mot tchetrias, چتریا ou جنوری, a conservé une trace de l'ancienne influence sociale ou civile de l'Inde. On y reconnaît le sk. kehatriya; mais il faut entendre par là simplement une classe de nobles, et non point les hommes de la caste militaire et royale. Cette division des castes est inconnue des Malays. Le nom tchetria n'est jamais appliqué à une personne en particulier, mais à toute une classe d'individus, et ne figure que dans les énumérations semblables à celles qu'on voit ici. Au contraire, dans le poème javanais intitulé *Wawoko*, Hardjounne (Ardjouna) est plusieurs fois qualifié de satriyo, 𑀲𑀸𑀓𑀭𑀸𑀓 (𑀲𑀸𑀓𑀭𑀸𑀓), autre forme altérée de kehatriya.

ques, bantaras, et du peuple et de l'armée en nombre incalculable. Lorsqu'il fut arrivé, le prince demanda : « Où est ce bambou ? » Et Pouspa Djaya répondit : « Majesté, c'est celui-là qui est abrité par tous les arbres. » Le prince vit alors le bambou, qui était de toute beauté, et qui avait une senteur délicieuse comme le nard et le musc, et il dit : « Pouspa Djaya, attaque ce bambou, que je vois ! » Pouspa Djaya tira aussitôt son sabre, grand comme un cocotier, et il attaqua le tronc du bambou. A chaque coup qu'il donnait, le bambou était abattu; mais, sur le champ, il repoussait à gauche, et s'il frappait à gauche, le bambou repoussait à droite; ce que voyant, le prince fut rempli de colère. Il descendit de son éléphant en tirant son sabre, et en frappa le bambou, qui fut abattu d'un seul coup. Alors, par le décret de Dieu, le prince aperçut dans le bambou une femme couverte de sa parure, et assise sur un trône. Son visage resplendissait comme la lune nouvelle, au quatorzième jour de son cours, et son corps était couleur de l'or le plus pur¹. Aussitôt le prince ôta son écharpe et en couvrit la princesse²; puis il la

¹ Ce sont là des expressions sacramentelles qui désignent, pour les Malais, le type le plus exquis de la beauté. Une autre comparaison du même genre, qui leur est encore très-familière, est celle qui a pour terme une figure peinte ou une statue (d'or), qui met la nature vivante en regard de l'ouvrage unanime de l'art.

² Les femmes de haut rang et les épouses légitimes des souverains sont toujours désignées par le mot poutri, *پوتري*, qui, en malay comme en sanskrit, signifie princesse. Quelquefois, cependant, ces dernières sont appelées permi-souri, *پرميسوري*, terme équivalent à reine.

prit dans ses bras, la plaça sur l'éléphant, et l'emmena au palais au son de tous les instruments. Lorsqu'ils arrivèrent dans la ville et qu'ils eurent pénétré dans le palais, sa majesté prit la princesse dans ses bras, la descendit de l'éléphant, et la porta dans l'intérieur du palais.

II.

Gagak Souara¹ vola vers la ville de Langkapouri, et se présenta devant Maharadja Ravana. Celui-ci lui dit : « A quoi ce riz est-il bon ? » Gagak Souara répondit : « Il est advenu que je m'amusais à planer dans l'air ; j'arrivai près de la ville de Maharadja Dasarata, et je vis, au milieu de la plaine qui est à côté de la ville, une foule de maharisis et de brahmanes occupés à célébrer un sacrifice et à prier les dieux, afin d'en obtenir un fils pour Maharadja Dasarata. Si Maharadja Dasarata, pensai-je, obtient un fils extrêmement fort et courageux, et doué d'une grande puissance surnaturelle, il deviendra le plus grand souverain de l'univers, et tous les radjas seront ses tributaires ; et j'enlevai ce riz consacré par les maharisis et les brahmanes. Que votre majesté se hâte donc de le manger, afin que les dieux lui accordent un fils qui soit tel. » Aussitôt que Radja Ravana eut entendu les paroles de Gagak Souara, il se hâta de manger le riz, et Gagak Souara retourna dans sa demeure (dans son lieu).

¹ Gagak Souara est l'aïeul paternel de Ravana. Voir note 10 de l'analyse.

III.

Au bout de quelque temps, la princesse (femme de Dasarata) devint grosse, et, son terme étant arrivé au temps favorable, la princesse Mandou Dari accoucha d'un enfant mâle d'une beauté extraordinaire, dont le corps était vert comme une émeraude, et dont le visage, pareil à la lune nouvelle au quatorzième jour de son cours, brillait d'un éclat incomparable. Dasarata Maharadja eut le cœur ravi d'une grande joie à voir ce jeune prince, et il lui donna le nom de Sri Rama, et le fit élever comme il convenait, et suivant la coutume des princes.

Au bout de quelque temps, la princesse devint de nouveau enceinte, et elle accoucha d'un fils d'une grande beauté, et dont le corps était couleur de l'or le plus pur. Sa majesté nomma ce prince Laksamana.

Ensuite sa majesté eut, de sa concubine¹ nommée Balia Dari, deux fils; elle nomma l'un Bardan, et l'autre Tchatradan.

Au bout de quelque temps, Balia Dari devint de nouveau enceinte, et elle accoucha d'une fille d'une beauté extraordinaire, qui fut nommée Kikevi Devi.

IV.

Après cela, sa majesté commença à chérir extrêmement celui de ses fils qu'on nommait Padouka (illustre) Sri Rama, et ce jeune prince était le plus

¹ Au sujet du mot concubines, voir la note 7 de l'analyse.

beau de ses cinq enfants; en outre, il était plein de hardiesse, de force et de courage, et il se conduisait avec une grande sagesse, et prenait en affection les mantris, les houloubalangs et le peuple en général. Sri Rama et Laksamana commencèrent à grandir, et Sri Rama n'avait d'autre occupation que de se divertir à tirer de l'arc. Or, sa mère avait un bossu bouffon¹, et il advint que ce bossu sortit du palais pour aller s'amuser. Sri Rama et Laksamana, qui étaient à jouer devant la porte du palais, l'aperçurent et lui tirèrent une flèche par derrière; le bossu s'enfuit en criant, et ils lui tirèrent encore des flèches par devant, à droite et à gauche. Le bossu fuyait de tous côtés en criant et en pleurant; enfin, il rentra dans le palais, et étant allé trouver la princesse, il lui raconta comment Sri Rama lui avait lancé des flèches; sur quoi la princesse et ses dayangs² rirent beaucoup du bossu, et la princesse lui dit: « Hé! bossu, tais-toi et finis de pleurer, et ne va plus dehors, parce que mon fils est turbulent et méchant. » Ensuite elle fit cadeau d'une robe au bossu.

Le lendemain, le bossu sortit du palais pour se présenter chez les mantris (pour les convoquer à un conseil); mais Rama le vit, et lui lança des flèches par devant et par derrière. Le bossu se sauva

¹ Voir note 21 de l'analyse.

² Les dayangs, دايغ, sont des femmes qui remplissent l'office de dames de compagnie ou de servantes auprès des reines ou des princesses.

en criant, et courut auprès de la princesse. Pourtant il reçut l'ordre d'aller se présenter chez les mantris; il sortit en courant de toutes ses forces et en pleurant, et il alla raconter son aventure aux radjas et aux mantris.

Ceux-ci se dirent : « Ce jeune prince est très-beau; mais sa conduite est très-vicieuse, et s'il devient souverain de ce royaume, certainement elle causera la perte de tout le peuple, et si au contraire Bardan et Tchattradan montaient sur le trône, le peuple serait en sécurité. » La nuit étant venue, le bossu revint, et il rapporta à la princesse les paroles des radjas, des mantris, des houloubalangs et des grands.

A ce moment même, sa majesté, venant de donner audience, entra chez la princesse, qui lui raconta tous ces dires au sujet de leur fils Sri Rama. Qu'importe, répondit sa majesté, ce que fait à présent mon fils, puisqu'il n'est encore qu'un enfant.

V.

A ce moment, Maharadja Ravana vint au palais de la princesse, et il fit convoquer les radjas, les mantris, houloubalangs, eunuques et bantaras, pour leur donner l'ordre de faire décorer les endroits où il passerait en triomphe avec Mandou Dakei.

.....
 Ensuite il commanda de construire les chars. Lorsqu'ils furent terminés et décorés, il ordonna aux bantaras de convoquer ses trois fils. Ceux-ci étant venus, le maharadja dit : « O vous tous, mes

frères et mes enfants, faites préparer les instruments de musique, car demain je commencerai la fête des quarante jours et des quarante nuits.

Aussitôt Indra Djata ordonna à ses deux bantaras de monter dans le ka-indrân; Patala Raban ordonna à ses deux bantaras de descendre sous la terre; et Maha Souara ordonna à ses deux bantaras de descendre dans la mer, tous afin d'y faire préparer les instruments de musique¹.

Aussitôt que les insignes du pouvoir et les musiciens furent venus de ces trois régions, tous les radjas de l'univers arrivèrent pour se présenter devant Maharadja Ravana, apportant chacun leurs présents, et amenant leurs femmes et leurs enfants. Alors Maharadja Ravana ouvrit la fête des quarante jours et des quarante nuits. On but et on mangea au bruit retentissant des instruments. On tua des centaines de buffles, de bœufs, de chèvres, de moutons, des centaines de poules, de canards, d'oies, et des centaines d'animaux sauvages de toute espèce, des rousas, des kidjangs, des palandoks², pour la nourriture des gens qui assistaient à la fête, et ils eurent à boire par centaines des jarres de boissons de toutes les couleurs, de tous les goûts et de tous les noms.

Après l'expiration des quarante jours et des qua-

¹ Ces trois personnages semblent se partager entre eux les trois mondes ou lokas de la cosmogonie indienne. Patala est le mot sanskrit qui désigne les régions inférieures.

² Animaux de l'espèce du cerf.

rante nuits de la fête, Maharadja Ravana revêtit un habillement complet d'une richesse extraordinaire, et qui n'avait jamais été mis; il ceignit ses dix têtes de dix couronnes et de dix bandeaux de rubis, resplendissants comme le soleil et la lune; il passa à ses vingt mains vingt bracelets de rubis, et à tous ses doigts des anneaux, de sorte que ses mains brillaient comme les étoiles au ciel; à ses vingt oreilles il attacha des pendants de diamants et des fleurs de métal incrustées de pierreries; de son côté, la princesse Mandou Dakei fut habillée des plus riches parures par la princesse Sekanda Maya¹.

Quand Maharadja Ravana et la princesse Mandou Dakei furent habillés, ils montèrent, ainsi que les princes rukchasas, sur les (quarante grands) chars, et les fils des princes et des mantris se placèrent sur les mille chars qui devaient suivre les premiers. On ouvrit le parasol incrusté de pierreries, on éleva le tchokan², resplendissant à droite et à gauche de diamants et de perles, et les instruments jouèrent des airs solennels pour célébrer la marche triomphale du radja Ravana, et ses noces avec la princesse

¹ La princesse Sekanda Maya est la première femme de Ravana. Dans le Sri Rama et d'autres ouvrages malays, on ne voit pas que les souverains aient plus de deux femmes ou istris; lorsqu'ils en ont deux, la première est appelée استری توه, épouse vieille ou ancienne, et la seconde استری مود, épouse jeune ou nouvelle.

² Le tchokan ou tchukan est un instrument d'origine persane, comme son nom l'indique; il consiste en un bâton recourbé à l'une de ses extrémités, et auquel est suspendue une boule de fer: c'est un des insignes de la souveraineté.

Mandou Dakei. Alors commença leur marche triomphale dans la ville de Langkapouri, dont ils devaient faire sept fois le tour à l'intérieur; et, pendant tout le temps, Radja Ravana fit jeter des centaines de (dix) mille de pièces d'or et d'argent, et une immense quantité de mesures de perles, rubis, pierres, fleurs artificielles et diamants, et distribuer à profusion des vêtements, si bien qu'en ce jour, tous les fakirs et les pauvres devinrent riches de la quantité de pièces d'or qu'ils avaient recueillies. Lorsque les sept tours furent achevés, le cortège rentra au palais.

VI.

Au bout de quelque temps, ils arrivèrent sur les confins du pays de Brentah-Indra, dont le souverain portait le nom de Maharadja-Pouspa-Rama¹. Issu de la race des Dévas-Zinggis, il était descendu sur la terre s'incarner et se faire homme; il était alors avancé en âge, possédait un pouvoir surnaturel très-étendu, et c'est lui qui gouvernait les éclairs, le tonnerre et la tempête. Son occupation constante était d'ailleurs la dévotion. Or un jour, comme il siégeait solennellement sur son trône, ayant devant lui les radjâs, les mantris, les houloubalangs, eunuques et bantaras, et tout le peuple, on vint l'avertir que Sri Rama, fils de Maharadja- Dasarata, arrivait de la ville de Derouati-Feurouq, menant

¹ Voir note 20 de l'analyse. Dans un passage, Sri Rama est qualifié de قهول ديو زنگی, panghoulou ou chef des Dévas-Zinggis.

avec lui son épouse Sita-Devi, fille de Maharisi-Kali, et qu'il touchait maintenant aux portes de la capitale. A cette nouvelle, Maharadja-Pouspa-Rama fut saisi d'une violente colère; semblable à un serpent qui se tord, il ne se connaissait plus; et les radjas, mantris et houloubalangs, et tout le peuple, tremblaient à le voir ainsi furieux d'entendre le nom de Sri Rama, qui était le même que le sien. Il s'écria: «Convient-il que Dasarata-Maharadja ait appelé son fils Sri Rama? Depuis les temps les plus anciens jusqu'à ce jour, il n'y avait que moi de souverain dans l'univers, qui portât le nom de Sri Rama. Si ce Rama ne veut point changer de nom et refuse d'obéir à ma volonté, je l'effacerai de ce monde, pour qu'il apprenne à connaître la pesanteur (litt. l'empreinte) de ma main.» Là-dessus il ordonna à un mantri de commencer les préparatifs d'une expédition, de rassembler les radjas, mantris, houloubalangs, et les rayats en nombres incalculables, et d'apprêter les armes, les chevaux et les éléphants.

En même temps Sri Rama tirait sa flèche nommée *Goundi-Vati*¹: celle-ci s'inclinant: «O mon seigneur, dit-elle, quelle est votre volonté à l'égard de Maharadja-Pouspa? Votre esclave doit-elle le faire mourir, ou le précipiter dans la mer, ou le forcer à entrer dans la terre? — Goundi-Vati, répondit Sri Rama, ne le fais point mourir, car c'est un vieux roi, mais

¹ Au sujet de cette flèche, voir la note 18 de l'analyse.

montre ta puissance. » Et il la décocha. La flèche prit la forme du serpent Pertala-Sekanda-Deva, et s'élança contre Maharadja-Pouspa. Ce dernier, quand il vit le serpent arriver sur lui, la gueule béante, comme pour l'avalér, s'enfuit, rempli de terreur, du côté de la capitale. Quand il eut passé la porte de son château, il vit que le serpent y était arrivé, alors il monta au ciel (Ka-Indran), et il vit que le serpent était dans le ciel; alors il descendit dans la mer, et il vit que le serpent était dans la mer; alors il s'enfonça dans la terre, et il vit que le serpent était dans la terre. Il s'enfuit donc sur la terre, mais le serpent l'atteignit, l'entoura de ses replis et le porta devant Sri Rama. Ce dernier s'empressa de le dégager, par pitié pour sa vieillesse, et Maharadja-Pouspa se mit à genoux, en demandant grâce.

Quand il vit que Sri Rama était vert comme l'eau de la mer et comme l'émeraude polie qui étincelle, il reconnut que le prince était issu de Maha-Bisnou, et comprit combien il était impossible de résister à cette puissance surnaturelle. Sri Rama prenant alors la parole : « Maharadja-Pouspa, dit-il, quelles sont tes intentions à présent? — C'est moi qui suis coupable et insensé, répondit le vieux radja, et j'ai à te demander pardon; mais je ne connaissais pas ton origine, et voilà comment j'ai été assez fou pour m'attaquer à toi. — O mon père, reprit Sri Rama, il convient maintenant que vous retourniez dans vos états; cependant, ne m'oubliez point. » Sur quoi, Maharadja-Pouspa, ayant pris congé de Sri Rama et de

Laksamana, et s'étant incliné devant Dasarata-Maharadja, repartit pour sa capitale, suivi de son armée.....

VII.

Alors Souara-Pandakei et les deux houloubangs, étant montés sur un char, partirent, et, quand ils furent arrivés près du lieu où Sri Rama se livrait à la dévotion, elle prit la forme d'une femme extrêmement belle, et, s'avancant seule jusqu'en présence de Sri Rama, elle lui montra, par ses gestes, qu'elle le désirait : « Femme, lui dit ce prince, pourquoi te conduire ainsi, puisque je suis marié? Si tu veux avoir un époux, va vers mon frère Laksamana; sa maison est de l'autre côté de la montagne. Il n'est pas encore marié, et peut-être consentira-t-il à te prendre pour sa femme. » A peine Souara-Pandakei eut-elle entendu ces paroles, qu'elle alla vers Laksamana, de l'autre côté de la montagne, et elle le trouva occupé aux austérités et à la prière. Elle s'avança en faisant toutes sortes de gestes, mais il ne l'accueillit point avec des paroles aimables, il ne la vit même pas, de quoi Souara-Pandakei fut fort irritée.

Elle retourna vers Sri Rama, et s'emporta violemment contre Sita-Devi. « Misérable femme, dit-elle, pourquoi donc as-tu suivi ton mari et habites-tu avec lui dans les bois pendant qu'il fait ses austérités, au lieu de demeurer dans une ville et de devenir l'épouse de Maharadja-Ravana? » Et en même temps elle montra le poing à Sri Rama et à Sita-Devi.

Comme Sita pleurait de ce que Souara-Pandakei lui avait montré le poing, le prince fut rempli de colère et pensa dans son cœur : « Si je touche cette femme, elle subira une punition pour s'être ainsi conduite. Je devrais la faire périr; pourtant, son crime ne mérite pas encore ce châtement. S'il en est ainsi, il faut que j'enjoigne à Laksamana, de lui couper le bras et le nez. »

Cette réflexion faite, Sri Rama dit à Pandakei : « O jeune femme, viens ici, je veux te parler; » et, comme elle se fut approchée, il continua : « Voici ce que j'ai à te dire : je ne puis prendre une seconde épouse, parce que la mienne m'est très-fidèle et me sert de compagne. Si tu désires un mari, va trouver mon frère Laksamana; il est de l'autre côté de la montagne. » Et Souara-Pandakei répondit : « J'arrive d'auprès de Laksamana; il n'a pas voulu de moi. O Sri-Rama! fais en sorte de m'épouser, car je vaudrais bien mieux que ta femme, et je suis bien plus jeune et plus belle. » Sri Rama répliqua : « O jeune femme, ma mie, va-t-en néanmoins vers Laksamana; et je vais te donner une marque qui lui attestera que tu viens de ma part, afin qu'il veuille de toi. — C'est bien, dit Souara-Pandakei, donne-moi cette marque, pour que je la montre à Laksamana. »

VIII.

Maharadja¹ Sougriva s'inclina en disant : « O mon seigneur, c'est moi qui irai avec Hanouman pour lui

¹ Sougriva, Sombourat et Hanouman sont des singes. Voir la

tenir compagnie. » Sri Rama, ayant entendu ces paroles, ordonna à Laksamana de rédiger une lettre, puis il se rendit dans le pavillon d'or. Quand Laksamana eut achevé d'écrire, il présenta la lettre à Sri Rama, et celui-ci lui dit : « Lis cette lettre, j'écoute. » Sur quoi Laksamana lut ce qui suit : « Cette lettre émane du trône de Maharadja Sri Rama, et elle t'est adressée, ô Maharadja Sambouran ! Quand cette lettre t'arrivera, garde-toi de ne pas la mettre sur ta tête (de ne pas te conformer à ses prescriptions), et hâte-toi de partir avec tes enfants, tes houloubalangs et ton armée entière, et de te rendre devant moi avec des présents, de peur que ta royauté ne s'écroule, et je t'élèverai et te ferai asseoir au-dessus de tous les radjas des singes. Je suis le souverain de l'univers, et les princes descendants de Balia, qui étaient tes alliés, sont devenus mes esclaves et exécutent mes ordres. C'est moi qui suis issu de Maha Bisnou (Vichnou), descendu sur la terre (littéralement, dans le monde) pour s'incarner, et devenu Sri Rama. Sache à présent mon nom, dont la célébrité s'est répandue parmi tous les souverains. Si tu ne viens pas et si tu ne veux point me promettre fidélité, prends bien garde à toi. Ma flèche Goundi-Vati, décochée par moi, ira envelopper ton corps et ébuper ta tête, et j'exterminerai tes descendants, tes houloubalangs et ton peuple tout entier, afin que tu connaisses l'attouchement de ma main et ma

note 24 de l'analyse; aujourd'hui encore, dans les temples hindous, la statue de Hanouman est placée à côté de celle de Rama.

puissance surnaturelle. Il est donc bon que tu te rendes devant moi, afin que tes états passent à tes descendants, et que ton royaume soit conservé éternellement. »

IX.

Le lendemain, au point du jour, Maharadja Ravana se rendit sur le champ de bataille, et, au milieu, il se trouva en présence de Sri Rama, qui lui dit : « Maharadja Ravana, quelles que soient les armes que tu portes, viens me les rendre, et sers-moi à boire et à manger en me remettant ta lance. » Maharadja répondit : « Attends un peu; je ne ferai pas comme tes autres ennemis. » Ces mots prononcés, tous deux engagèrent le combat. Maharadja Ravana lança son javelot et décocha des flèches à Sri Rama. Celui-ci les évita, et décocha, à son tour, sa flèche Goundi-Vati, qui abattit huit têtes à Maharadja Ravana; mais ces têtes repoussèrent sur-le-champ par l'effet de la puissance magique de Ravana. Tous deux passèrent ainsi le reste de la journée à combattre sans pouvoir se faire de mal, et ils finirent par retourner chacun chez soi.

Dès que le jour suivant se leva, Maharadja Ravana revint au champ de bataille sur son char; ses cent mains étaient chargées d'armes de toute espèce, qu'il lança à Sri Rama, mais sans l'atteindre, et celui-ci, ayant riposté par une flèche, abattit neuf têtes à Maharadja Ravana. Hanouman les ramassa aussitôt et les porta à la princesse Mandou Dakei.

Quand elle vit ces neuf têtes, qu'elle reconnut pour celles de son mari, la princesse prit un voile et s'en couvrit en pleurant. Pour Hanouman, il s'empara de l'épée (de Ravana) enchantée et consacrée, et il l'apporta à Sri Rama.

En ce moment, et à cause de cela, Maharadja Ravana perdit sa force, et Sri Rama, lui ayant lancé une seconde flèche, atteignit sa dernière tête au-dessous de l'oreille droite et l'abattit. Maharadja Ravana tomba à la renverse et il ne put se relever. Alors Sri Rama prit l'épée dans la main d'Hanouman, et, s'étant approché de Ravana, il lui dit : « O Ravana, si tu m'avais rendu mon épouse, certainement je t'aurais fait mon houloubalang; et si tu avais été mon houloubalang, ta grandeur et ta gloire en eussent été dix fois plus grandes, et les dieux t'auraient comblé de leur faveur. A présent, tu me connais, et tu as senti la pesanteur de mon bras. » Maharadja Ravana lui répondit : « Eh! Sri Rama, tout ce que tu dérites là, tu peux le dire, puisque c'est la coutume des guerriers; seulement, s'il me restait la moindre force, tu ne parlerais pas ainsi. Maintenant, tout ce que tu me dis, je me le suis attiré en voulant faire ma volonté. Mais va-t'en d'auprès de moi tant que je ne serai pas expiré. » Là-dessus, Sri Rama le frappa d'un coup d'épée qui lui fendit le corps en deux, mais sans le faire encore mourir.

X.

Comme Sita Devi allait embrasser les pieds de Sri Rama, celui-ci lui dit : « O princesse, ne me touchez pas, vous qui avez été adoptée (pour femme ou pour concubine) par Ravana. — O mon seigneur, glorieux maharadja, répondit Sita Devi, l'esclave de votre majesté n'a jamais été touchée par Maharadja Ravana, car il est toujours resté à une distance de quarante pas de moi. J'avais juré que jamais je ne serais touchée par un autre homme que votre majesté, qui seule avait le droit de disposer de moi. Si mon seigneur ne croit pas à la parole de son esclave, quel serment veut-il qu'elle prononce? — O princesse, si ce que vous dites est vrai, entrez d'abord dans le feu, et je vous croirai. » Alors Sri Rama appela Hanouman, qui seul était entré dans le jardin, et il lui ordonna de prendre du bois de sandal et d'aloès, d'en former un monceau devant le pavillon de Sita Devi, et d'y répandre du musc, de l'ambre, du safran et de l'huile. La princesse Sita Devi s'assit sur un trône d'or, et on la plaça ainsi sur le bûcher. Sri Rama, qui était assis sur un autre trône, ordonna de mettre le feu aux quatre coins du bûcher. Le feu commença à s'allumer, et Sita Devi, s'étant levée de son trône, tourna les yeux vers Sri Rama, et se prosterna au milieu des flammes. Tant que le feu brûla, elle ne prononça pas un mot. Il s'éteignit après avoir consumé le bûcher, et sans avoir touché le trône. Quand Sri Rama vit que Sita Devi n'était pas

consumée, il descendit de son trône, courut près d'elle, la prit dans ses bras, et l'emporta, en la couvrant de baisers et de caresses, vers la maison d'or. Par son ordre, les dayangs vinrent avec de l'eau de rose, du safran et du nard, et Sita Devi se baigna.

Lorsqu'elle fut sortie du bain, Sita Devi et Sri Rama s'assirent ensemble sur un trône orné de pierres précieuses. A ce moment, les épouses et les concubines de Maharadja Ravana, les dayangs et les gouvernantes, au nombre de plusieurs milliers, furent amenées en présence de Maharadja Sri Rama. Tous les habitants de Langkapouri décorèrent leurs maisons, et les instruments résonnaient partout en signe de joie.

XI.

Sri Rama nomma Hanouman chef de ses houlou-balangs, et Laksamana, radja mouda. Maharadja Bibou Sanam reçut le titre de mangko boumi, et Dargam Rougi et Feri Rougi celui de ferdanas mantris.

Il y avait déjà quelque temps que Sri Rama était réuni à Sita Devi, et il n'avait point d'enfants. Il fit donc demander un filtre à Maharisi Kali, et ce dernier remit à l'envoyé deux morceaux de bézoard, en lui disant : « Recommandez que Sri Rama mange l'un de ces morceaux, et que ma fille Sita Devi mange l'autre. » L'envoyé prit congé et partit. A son arrivée, il fut introduit en présence de Sri Rama, et lui rapporta les paroles de Maharisi Kali. Le

prince, en effet, mangea l'un des morceaux de bézoard, et donna l'autre à son épouse, et, au bout de peu de temps, il fut comblé de joie en voyant qu'elle était enceinte. Le cinquième mois de la grossesse de Sita, Kikevi vint chez elle un jour, pendant que Sri Rama tenait une audience solennelle, avec tous les houlobalangs en sa présence, et elle lui demanda : « O madame, quelle était l'apparence de Maharadja Ravana ? On prétend qu'il avait dix têtes et vingt mains ; l'avez-vous vu tandis qu'il était en colère ? — Certainement, répondit Sita, j'ai vu Maharadja Ravana lorsqu'il m'a enlevée. — O princesse, reprit Kikevi, faites-moi, je vous en prie, son portrait sur cet éventail, car je désire extrêmement de savoir comment il était. — Je ne puis, dit Sita, le dessiner, ce n'est pas mon affaire, car il ne laissait pas d'être mon père, bien qu'il soit devenu l'ennemi de mon mari. » Kikevi Devi insista encore : « O madame, dessinez-le, car je voudrais bien voir comment il était. » Alors Sita Devi traça sur l'éventail le portrait de Maharadja Ravana, donnant des ordres et en colère ; et après l'avoir achevé, elle rendit l'éventail à Kikevi. Sita Devi monta ensuite se coucher dans son hamac.

En ce moment Sri Rama arriva de la cour ; en le voyant venir, Kikevi eut peur, à cause de la faute qu'elle avait commise en demandant le portrait de Maharadja Ravana ; elle prit donc l'éventail et le déposa sur la poitrine de Sita Devi, qui était profondément endormie. Le prince s'approcha de son

épouse, et apercevant dans ses bras un éventail, avec l'image de Maharadja Ravana, il demanda : « Qui a dessiné ce portrait sur l'éventail ? » Et Kikevi répondit : « O monseigneur, c'est ma sœur elle-même qui l'a dessiné, et quand elle l'a eu achevé, elle l'a pris sur elle et s'est endormie en le baisant. » Aussitôt Sri Rama secoua Sita Devi, et, celle-ci s'étant réveillée en sursaut, il lui dit : « Pourquoi as-tu, Sita, dessiné le portrait de Maharadja Ravana, et l'as-tu baisé en t'endormant ? Quoiqu'il soit ton père, cette manière d'agir à son égard n'est pas convenable ; je vois bien que tu l'aimais. Il n'y a certes pas de femme pire que toi, femme infidèle à ton mari ; je connais maintenant ta conduite, et je sais que tu aimes un autre homme que moi. » Comme Sita regardait Kikevi d'un air effrayé, Sri Rama continua en colère : « Quand il aurait été ton père, cette conduite ne convient pas ; ne sait-on pas qu'il te convoitait ? Il est devenu mon ennemi, et combien de temps ne lui ai-je pas fait la guerre ? Si tu désirais de l'avoir pour époux, pourquoi en as-tu pris un autre ? » Et Sita répondit : « O mon seigneur, c'est ma sœur cadette Kikevi qui désirait extrêmement de voir comment était Maharadja Ravana, et qui m'a priée en grâce de lui en faire le portrait sur cet éventail, qu'elle m'a remis ; quand j'ai eu fini de dessiner, je le lui ai rendu, et je me suis couchée. Mais qui a déposé cet éventail sur ma poitrine ? je ne le sais pas, car j'étais profondément endormie. » Rama reprit : « Cela n'est pas vrai, tu aimais Maharadja

Ravana; tu en as fait le portrait, et tu l'as pris dans tes bras pour dormir; maintenant sors de mon palais, puisque tu violes l'affection que tu me dois, en songeant à cette image, et que ton cœur est occupé d'un autre; si tu tardes à t'en aller, tu peux être sûr que je te coupe la tête.»

A ces paroles, Sita Devi, remplie de terreur, descendit à terre et embrassa les pieds de Sri Rama, en disant : « Quiconque m'a accusée (littéral. a parlé ainsi), je le voue aux dieux (à leur vengeance). C'est bien moi qui ai dessiné sur cet éventail, mais sur la demande de Kikevi Devi. Quiconque a déposé cet éventail sur ma poitrine, et quiconque a dit de moi des choses fausses, puissent les dieux le rendre muet, et puisse une seule parole ne plus sortir de sa bouche ! Si je suis coupable, lorsque je quitterai cette ville, que tous les êtres vivants conservent leur gaieté, et si je m'en vais innocente, que tous les animaux qui sont dans cette ville deviennent tristes à cause de mon départ.»

Après cette imprécation, Sita Devi partit avec ses servantes, qui consistaient en quarante dayangs.

XII.

Or, aussitôt après le retour de Sita Devi, tous les animaux qui étaient dans la ville avaient recouvré la voix et la gaieté, et Kikevi vint se prosterner devant Sri Rama et Sita Devi, et solliciter son pardon. Sitôt qu'elle se fut prosternée en demandant grâce, elle recommença à pouvoir parler. Dès lors

Sri Rama fut au comble de la joie, et le son d'instruments nombreux ne cessa de retentir.

Sa domination fut réglée par la justice; il s'occupait à tenir en bon état ses forteresses et les armes de tout genre, et à instruire ses enfants; les dieux lui prodiguèrent leurs faveurs, en sorte que personne dans ce monde ne le surpassait en puissance, en justice, non plus qu'en libéralité, en force et en courage.

Son fils Telavi fut marié par lui à la princesse Indra Kousouma Devi, fille de Indra Djata, et il le mit sur le trône de Deria Poura Nagara. Il maria son autre fils Kousi à la fille de Gangga Nala Souara, nommée Gangga Sarani Devi, en l'établissant sur le trône de Langkapouri.

Il établit de même comme radjas, Pata Djambouan; dans la ville de Kaloumbouran Gangsa; Nila Anggada, à Onta Poura Nagara; Juila, à Indrafasis; Nilabouti, à Mardou Vangsa; Noulou et Nila, à Astina; Angkah et Mahabirou, à Mandou Kapour; et Karang Touvila, à Poura Nagara; ses houloubalangs, qui étaient au nombre de trente-trois. Il y eut aussi radjas de contrées moins étendues. Sri Rama donna à chacun de ces princes des épouses d'une grande beauté, choisies parmi les filles des radjas rakchasas morts dans la guerre.

Au bout de quelque temps, Sri Rama fit bâtir, dans un lieu habité par des solitaires, une petite ville à laquelle il donna le nom d'Ayodya; il quitta Deria Poura Nagara pour se transporter dans cette

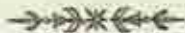
nouvelle ville, et il y demeura avec Laksamana et Sang-Hanouman. Les deux époux vécurent dans le contentement et dans un amour mutuel, et Sri Rama transmit le trône à ses descendants, qui furent tous, jusqu'à la postérité la plus reculée, des radjas puissants.

Tel est le récit du Dalang, à qui appartient (auteur de) l'histoire de Maharadja Sri Rama et de Laksamana, dont les noms, devenus célèbres dans le pays de Kling et le pays de Siam, se sont répandus dans les contrées de Turquie et de Hollande, et ont été transmis jusqu'à nos jours par la bouche des hommes. Ces faits sont rapportés d'après le récit qui en a été composé par un homme savant et habile à manier le langage, à trouver les mots convenables et à ordonner les diverses aventures qu'il contient. Ce récit est terminé.

FIN DE L'HISTOIRE DE MAHARADJA SRI RAMA.

P. S.—Dans la première partie de ce travail, j'avais essayé de juger le caractère des Malays d'après leurs livres. Je suis heureux aujourd'hui d'avoir à m'appuyer d'un témoignage sûr, venu seulement à ma connaissance pendant que je corrigeais les pages qui précèdent. Je veux parler du Journal singulier et plein d'intérêt de J. Brooke, radja de Sarawak, à Bornéo, et maintenant agent anglais dans cette Ile. (*The narrative of an expedition to Borneo, by H. M. S. the Dido, with extracts from the Journal of J. Brooke, esq. radja of Sarawak, by capt. Koppel. London, 1846.*) On me pardonnera de rapporter un passage qui confirme pleinement les

idées que j'ai émises. . . . Pourquoi les Malais ont-ils une aussi mauvaise réputation? Pourquoi les représente-t-on comme un peuple de fourbes et d'assassins, tandis que les rares voyageurs dont ils sont bien connus, les dépeignent sous des couleurs favorables, vantent la simplicité de leurs mœurs et les aimables qualités de leur caractère? (La réponse de M. Brooke, à cette question, est que les Européens n'ont guère été en relation qu'avec d'avidés radjas, et avec leurs officiers et courtisans, race qui n'est pas tenue de valoir mieux dans l'Archipel que partout ailleurs.) . . . Les Européens qui ont vécu dans l'intérieur du pays, loin des radjas et de leur pernicieuse influence, ne partagent pas, je le répète, l'opinion défavorable que les marchands ont accréditée sur le compte des Malais. Loin de se montrer traitres et sanguinaires dans leurs habitudes, les Malais sont gais, polis, hospitaliers; il se commet moins de crimes chez eux que chez la plupart des autres populations du globe; ils expriment une tendresse passionnée pour leurs enfants, et une aimable indulgence pour les fautes que ceux-ci peuvent commettre. Les liens de famille, et les sentiments qui en résultent, se perpétuent chez eux pendant plusieurs générations. Quand elle est développée par l'éducation, leur intelligence est pénétrante; leurs passions s'exaltent au plus haut degré lorsqu'ils se croient insultés; une atteinte à leur honneur leur cause une espèce de souffrance. (Revue britannique, mai 1846.) Je n'ai eu que cet extrait à ma disposition.



NOTICE

D'un manuscrit arabe renfermant une continuation de l'Histoire universelle d'Aboulfeda, adressée à M. Reinaud, membre de l'Institut.

Hadji Khalfah, dans son Dictionnaire bibliographique, ne mentionne que deux auteurs qui aient abrégé et continué le volumineux ouvrage d'histoire universelle d'Aboulfeda. Le premier, Ibn Alvardi, ou, avec son nom entier, Zein eddin Omar ibn Almodhaffar ibn Alvardi, auteur de la Perle des merveilles, a poussé son abrégé jusqu'à l'année 746 de l'hégire (1345 après J. C.), époque de sa mort. Il lui a donné le titre de *تجمة المختصر* ou *Conclusion de l'abrégé*; mais il paraît que cet ouvrage est entièrement perdu; car on n'en trouve aucun exemplaire, inscrit dans les catalogues des bibliothèques connues. Le nom de l'autre abrégiateur est Mohib eddin Abulvalid Mohammed, fils de Kemal eddin Aboulfadhl, mieux connu sous le nom d'Ibn Schehna, qui conduisit sa narration jusqu'à l'année 815 de l'hégire (1411 de J. C.), d'après les paroles du même bibliographe. Cet ouvrage n'est pas rare: on le rencontre à la Bibliothèque royale, à Paris; à celle de Bodley, à Oxford, en deux exemplaires; au Vatican aussi deux fois; à Leyde et à Copenhague (la copie faite par Reiske sur le manuscrit de Leyde); on trouve

même imprimé le sommaire de cette continuation, traduit en langue latine dans le livre : *Arabsiaden ex noto ignoto Ibn Schohnah, supplevit et emendavit Fr. Erdmann, Casani, 1823.* Il n'y a qu'une seule chose qui nous frappe; c'est que le récit imprimé cesse en 803 de l'hégire (1400 de J. C.), douze ans plus tôt que ne le dit Hadji Khalfah. Cet abrégé a pour titre spécial *رؤضة المناظر في علم الاوائل والاواخر*

La Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg possède un manuscrit qui nous apprend que les deux compilateurs susmentionnés ne sont point les seuls qui aient abrégé Aboulféda. En voici le commencement, après le *bism-illah* et l'exorde :

هذا مختصر اختصره العبد الفقير الى الله محمد بن
ابراهيم بن محمد بن علي بن ابي الرضا من التاريخ الذي
اختصره سيف الدين بكتمر بن عبد الله العلي المنشا
وسماه لباب المختصر في اخبار البشر من التاريخ المسمى
بالمختصر في اخبار البشر تاليف مولانا السلطان الملك
المؤيد عماد الدين ابي الغدا اسمعيل بن الملك الافضل نور
الدين ابي الحسن علي بن السلطان الملك المظفر تقي الدين
ابي الفتح محمود بن السلطان الملك المنصور ناصر الدين ابي
المعالي محمد بن السلطان الملك المظفر تقي الدين ابي
الخطاب عمر بن شاهنشاه بن ابوب تغمدهم الله برجته
وسميت له لباب المختصر في اخبار البشر

« Ceci est un abrégé, fait par Mohammed ben Ibrahim

ben Mohammed ben Ali ben Abou Rhida, de l'histoire que Seiff eddin Bectimour ben Abd'allah, natif d'Alam, a compilée sous le titre de *Moelle du précis de l'Histoire du genre humain*. L'ouvrage original a pour auteur le sultan Elmelic Elmoayiad Emad eddin Aboulféda Ismaël, fils d'Elmelic Elafdhal Nour eddin Aboulhassan Ali, fils d'Elmelic Elmodaffar Taki eddin Aboulfah Mahmoud, fils d'Elmelic Elmansour Nassir eddin Aboul Maali Mohammed, fils d'Elmelic Elmodhaffar Taki eddin Aboul Kattab Omar ben Chahinchah ben Ayoub, que Dieu les couvre de sa miséricorde! J'ai donné à cet ouvrage le titre de *Moelle de la moelle du précis de l'Histoire du genre humain.* »

En général, on peut admettre que les continuateurs de chroniques, en se mettant à l'ouvrage, ont l'idée de les conduire jusqu'à leur propre temps : c'est peut-être la même idée qui les engage à passer, aussi rapidement que possible, sur les commencements, pour pouvoir aborder plus à loisir les détails des événements de leur temps. Si donc ce n'est pas la même année qui met fin à leur ouvrage et à leurs jours, certainement l'époque de leur décès n'est pas très-éloignée de la dernière date rapportée dans leur chronique. D'après ces prémisses, nous mettrons la mort de Mohammed ben Ibrahim en 742 (1342) ou bientôt après; car c'est justement dans cette année que s'interrompt la suite des années dans son ouvrage historique. Encore voit-on à la fin le mot *وفيها*, preuve que l'auteur voulait con-

tinuer, mais qu'il en a été empêché. Ici l'on pourrait m'objecter que je parle du manuscrit comme provenant de l'écrivain même, tandis qu'un copiste aurait pu s'arrêter au mot que je cite. Je conviens de la justesse de cette objection : il faudra donc apporter des preuves plus évidentes, et heureusement, cette fois, c'est le chroniqueur lui-même qui les fournira dans le peu de passages contenant des éclaircissements sur son individualité, et d'après lesquels nous pouvons supposer que le temps de sa mort a suivi de près le décès d'Aboulféda.

Le premier passage se trouve à l'année 732 ; ayant raconté la mort d'Aboulféda, il poursuit en ces termes :

قال مؤلف هذا المختصر يرثيه بقصيدة لأنه كان على
صدقات أوفى بحظها تسمى وقهر بجنابها خصي فأول
القصيدة

لو وجدنا إلى الغدَاء سبيلاً
لفدينا (أ) أبا الغدا اسمعياً
حسرة للعباد في كل قطر
مات من كان للوفاء خليلاً
ومنها ابن من كان للكارم أهلاً
ابن من كان بالجيد جيداً

¹ L'original porte أجد.

ومنها كل (١) عين تسيل دمعاً عليه
 كل قلب غدا به مشغولاً
 كل (٢) رزء لا يختشى غير هذا
 كل لكل رأيت فيك قليلاً
 ولبي كان قد مضى في سبيل الـ
 له في الخلد يشرب السلسبيل
 فلنا بعده المليك المغدا الـ
 أفضل الأكل الأصيل اصولاً
 ولنا دولة المكارم دامت
 وعلمها ابداً إله القبول
 كم عيون قربت به ونفوس
 أطمئت (٣) وتلى قصداً وسولاً
 (٤)

انت اهلا لها واهدى سبيلا
 انت مصباح ذلك النور والمهم
 دى لمن ضل عادل لن عملا
 فللك الله نلت فخراً وعزاً
 ولقد عناد امرك المقبولاً

^١ Le manuscrit porte عَيْناً.

^٢ Le manuscrit porte رزء (sic).

^٣ Le manuscrit porte أطمئت.

^٤ Cet hémistiche manque.

« L'auteur de cet Abrégé, lié par la reconnaissance à Aboulféda, dont les bontés ont allégé son sort et dont le pouvoir a dompté ses ennemis, a rédigé la cassidè suivante, dont voici le commencement :

Si nous avions trouvé un moyen de rachat, certes nous aurions racheté Aboulféda Ismaël.

Quelle perte pour les habitants de l'univers ! il est mort celui qui était ami de la fidélité.

Ensuite : Où est celui qui était capable de bien faire ? où est-il celui qui était beau par ses belles actions ?

Et encore : De chaque œil coulent les larmes ; chaque cœur est occupé (de sa perte).

Aucune perte, à l'exception de celle là, n'était crainte ; chaque douleur était petite à l'égard de toi.

S'il est parti sur le chemin de Dieu, il boira au paradis de la source éternelle.

Après lui il nous reste le roi, le chéri, l'excellent, le parfait, de race noble ;

Il nous reste une dynastie des nobles, et sur eux Dieu laisse reposer sa grâce.

Combien d'yeux ont été réjouis par lui ! combien d'âmes ont été rassurées, ayant atteint leur but et leur désir !

..... tu en es digne, et tu conduis le mieux au chemin droit

Tu es la flamme de cette lumière, le guide sûr des égarés, pour qu'ils ne chancellent pas.

Dieu soit avec toi ; tu as obtenu la gloire et la puissance ; tes affaires ont réussi.

L'autre passage se trouve non loin de celui-ci ; c'est également un échantillon poétique en l'honneur de l'investiture donnée au nouveau roi de Hamah, le fils d'Aboulféda. Il débute ainsi :

وما امتدحه به عند قدومه مولد هذا المختصر بقصيدة اولها
« Voici

le commencement d'un éloge en vers que l'auteur de ce précis a composé à son entrée (c'est-à-dire du nouveau roi). » Viennent ensuite sept vers dont nous nous dispensons de donner la traduction, la poésie étant sans intérêt, et triviale, de même que la pièce précédente.

Les recherches que j'ai faites à l'égard de l'écrivain que notre auteur a suivi immédiatement, sont restées infructueuses et se bornent à trois données, son nom, le titre de son ouvrage et son époque. Les annales d'Aboulféda s'arrêtent à l'année 730 et celles de Mohammed ben Ibrahim en 742; par conséquent, Seïfeddin Bectimour doit avoir rédigé les siennes dans l'intervalle de ces douze ans. Il est bien vrai, que, dans ce temps-là, il existait un Seïfeddin Bectimour, gouverneur de Safad, qui à la cour de Mohammed, fils de Calaoùn, exerça d'abord la charge de maître des divertissements, *جوگانداز*, et ensuite celle de maître des hautes œuvres, jointe à la dignité d'émir, *امیر جانداز*, charges qu'il occupa jusqu'à sa mort en 732; cependant, nous manquons d'autre renseignement pour établir l'identité des noms et des personnes¹.

Le style du Précis est on ne peut plus concis; il l'est jusqu'à l'obscurité, et s'il ne pouvait servir à la critique du texte publié d'Aboulféda, ce serait une peine perdue que d'y vouloir chercher, soit des éclaircissements sur les faits, soit des faits nouveaux. Vers la fin du livre, c'est-à-dire, là

¹ Cf. *Abulf. Annales Moslemici*, t. V, p. 155, 117, 149, 187.

où l'auteur se met à continuer l'ouvrage original. les circonstances changent, et c'est à partir de là que l'on peut en tirer quelque profit. Pour en faire entrevoir l'importance, je choisis, dans cet espace de douze ans, deux extraits qui jettent de la lumière, l'un sur les ouvrages littéraires d'Aboufféda, jusqu'ici peu connus, l'autre sur la fin de la dynastie Ayoubide siégeant sur le trône de Hamah. Le narrateur est témoin oculaire et mérite d'autant plus notre considération ¹.

تم دخلت سنة اثنتين (lirez اثنتين) وثلاثين وسبعماية في
صحة نهار الخميس ثامن عشر من المحرم توفي السلطان الملك
المؤيد عماد الدنيا والدين ابي (ابو) الفداء اسماعيل
ابن الملك الافضل نور الدين ابي الحسن علي بن السلطان
الملك المظفر (تقى الدين ابي الفتح محمود *ajoutez*) بن السلطان
الملك المنصور ناصر الدين ابي المعالي محمد *(c'est-à-dire)* بن
السلطان الملك المظفر (تقى الدين ابي الخطاب عمر بن
شاهنشاه بن ايوب وكان مريض حمة لازمة ونأثمة ثم حصل
له ورم في راسه مات ودلن بتربة التي بناها قبل وفاته في
طرف جامع المبنى ظاهر باب الجسر بمدينة حماة وكان
رحمه الله عالما فاضلا كريما حلما وحكما في حماة بأثمة

¹ Je connais très-bien l'avant-propos de l'édition du texte de la Géographie d'Aboufféda, par MM. Reinaud et de Slane; pourtant, l'on trouvera dans ce qui suit quelques renseignements nouveaux ou plus détaillés, qui peuvent servir de supplément.

وملكا وسلطانا نحو احدى وعشرين سنة وكان عمره عند وفاته نحو تسع وخمسين سنة وخلف من الولد ابن واحد واربع بنات وكان رحمه الله حسن الخلق صبورا على ما يكون بكره كثير التغافل عن ذنوب اصحابه محبا للعلماء فقصده العلماء من البلاد اوصفت له الكتب وله عدة من الكتب حفظا منها للهاوي في مذهب الشافعي وكتاب الكافية والشافعية في علم النكح وعلم التصريف وعروض المحلى والنسوية (والنسوية في الطب والرسالة الشمسية في علم المنطق وحل المجسطي والاشارات) وتوفى عن تصانيف كثيرة منها نظم للهاوي وكتاب التاريخ الذي اختصارنا هذا منه وله شرح منظومة مقدمة ابن الحاجب والف الكتاب المسمى بالكفاش وهو اربع مجلدات يشتمل على عدة علوم مثل فقه وطب وعلم هنة ومنطق وغير ذلك وله مقالة في المنطق وكتاب تقويم البلدان وكتاب اخلاق والسياسات وله غير ذلك وله شعر حسن منه ما قاله في بزه الاسكندرية وهو بارص تسمى الجمادات

ترى يتألف الشمل الصديق

وتأمن من زمان ما يربح

ويأس بعد وحشتنا بنجد

منارنا القديمة والربوع

مررت بأيمن العظمين عصراً
 مضى والشمل ملماً جميع
 فلم أقدر لدمعي رد غريباً⁽¹⁾
 وعند الشرق تعصبي الدموع
 ينار عني للنساء قلبى
 ودون مزارها بلداً⁽²⁾ شمع
 لقد جلت من طول التناء
 من الاشواق ما لا استطيع

« En 732 (1331), le jeudi matin, 18 moharrem³ (20 octobre 1331 de J. C.), mourut le sultan Moayad Emad eddunya veddin Abulfeda Ismaël, fils d'Elmelic Elafdhah Nour eddin Abulhassan Ali, fils du sultan Elmelic Elmodhaffar Taki eddin Abulfath Mahmoud, fils du sultan Elmelic Almansour (Nasir eddin Abulmaâli Mohammed), fils du sultan Elmelic Almodhaffar Taki eddin Abulkhattab Omar, fils de Chahinchah, fils d'Ayoub. Sa maladie était une fièvre continue et quotidienne; sa tête finit par gonfler et il succomba. Il est enterré dans un tombeau qu'il avait fait élever, avant sa mort, au coin de la

¹ Corrigez غريب.

² Je préférerais بلد.

³ Abul-Mahassen donne pour date le 3 moharrem, c'est-à-dire le 5 octobre. (Cf. *Géographie d'Abulféda*, dans l'avant-propos.) — D'autres se trouvent dans Gagnier: *Vita Mohammedis ex Abulféda*. Voir la préface.

môquée de son nom, bâtie à Hamah, au delà de la porte du pont. Le défunt était un homme très-savant, vertueux, généreux et libéral, qui avait gouverné Hamah comme naïb, comme mélic et comme sultan, à peu près vingt et un ans, ayant à sa mort l'âge de cinquante-neuf ans environ, et laissant un seul fils et quatre filles. Il était d'un extérieur agréable, patient dans les adversités, indulgent pour les fautes du prochain et estimant les gens de lettres qui accouraient chez lui de toutes les contrées. Un grand nombre d'ouvrages ont été rédigés par lui, pour être appris par cœur¹, par exemple le *Havi* ou encyclopédie de la doctrine chaféite; *Kitab' al Kafiah va Chafiah* (le livre suffisant et absolu) traitant de la grammaire, de la syntaxe et de la prosodie de Mahalli; *Tasviah* ou aplanissement (préparation, introduction) sur la médecine; traité dit *Chemsiyah*, ouvrage de logique; *Solution de l'Almageste et des Préceptes*. Il laissa beaucoup d'ouvrages, entre autres le *Havi*, rédigé en vers; une histoire dont voici l'abrégé, un commentaire en vers sur l'introduction d'Ibn Alhadjeb². Il écrivit ensuite un livre nommé *El-Gunâche* (Recueil), en quatre volumes, traitant de différentes matières, comme du droit, de la médecine, de la géométrie, de la logique, etc. un discours

¹ L'auteur veut dire qu'Aboufféda mit en vers différents ouvrages qui avaient été rédigés primitivement en prose, et cela pour qu'on pût les retenir plus facilement dans la mémoire. (Note de M. Renaud.)

² Le sens me paraît être : un commentaire sur la partie de l'introduction de Ibn-al-Hadjeb, qui est en vers. (Note de M. Renaud.)

sur la logique ; une géographie ; un livre sur la morale et la politique , et autres. On a aussi de lui une pièce de poésie , en l'honneur de Birr el Isanderiat (2), situé au pays de Hamâmat¹ :

Ne voyez-vous pas que la société dispersée se rassemble
et que vous êtes à l'abri des injures du siècle ?

Et que nos anciennes maisons et demeures se peuplent de
nouveau , depuis que nous nous sommes séparés à Nedjd ?

J'avais passé à droite des bornes , un jour que toute la so-
ciété était réunie.

Alors je ne pouvais retenir les flots de mes larmes ; ce-
pendant , mes larmes ne m'écoutaient point.

Mon cœur soupirait après Khansa ; mais jusqu'à sa de-
meure il y avait une longue distance.

J'étais en proie à mes désirs , que je ne pouvais satisfaire ,
tout le temps de mon absence.

Je ne m'étendrai pas sur les différentes dates de
la mort d'Aboufféda , et j'examinerai plutôt la liste de
ses ouvrages. Du premier coup d'œil on est porté
à s'en méfier et non sans raison ; car presque tous
ces ouvrages se trouvent mentionnés deux fois. Il
me paraît que le copiste est seul coupable de cette
répétition ; celui-ci , voyant peut-être une note mar-
ginale , a cru qu'il était de son devoir de l'introduire
dans le texte. L'auteur , tout pauvre poète qu'il est ,
ne peut être supposé tellement distrait que , dans
l'espace de six à sept lignes , il répète ce qu'il avait
exposé. Il s'agit de reconnaître ici la vérité , et en

¹ Il s'agit , ce me semble , ici d'un endroit situé aux environs
d'Alexandrie. Sur le voyage d'Aboufféda à Alexandrie , voyez les
Annales Moslemici , t. V , p. 324. (Note de M. Reinaud.)

mê basant sur des données plus ou moins précises, je suis porté à croire que ces mots, à commencer de صنعت jusqu'à الاشارات, sont interpolés; car le *Havi* même n'est pas d'Aboulféda, mais seulement la rédaction en vers de cet ouvrage; la *Cafiah* et la *Chafiah* ne sont pas non plus de lui, mais seulement un commentaire rimé de cette grammaire; la *Tasviah* n'est peut-être rien autre chose qu'une partie du *Cunnâche*; le traité de logique dit *Chemsiâh*, pourrait bien n'être que le discours de notre auteur sur la logique; et il ne reste à expliquer que les Solutions de l'*Almageste* et les Préceptes¹.

Les grands ouvrages d'histoire et de géographie mis de côté, vu qu'ils sont suffisamment connus, nous nous occuperons de l'examen des autres travaux ici énumérés.

Le *Havi* ou collecteur est un recueil de préceptes religieux et civils selon le rite chaféite, rédigé par Mohammed ben Said ben Mohammed Abou Ahmed, connu sous le nom d'Ibn Alâss, ابن العاص, qui mourut à Kharezm après l'an 340 (951 après J. C.). Cet ouvrage était arrangé à l'instar du Grand Re-

¹ Je ne suis pas tout à fait de l'avis du savant M. Gottwaldt. Il ne me paraît pas y avoir ici de répétition. L'auteur, après avoir parlé des ouvrages d'autrui qu'Aboulféda avait mis en vers, parle des traités composés par Aboulféda lui-même. Les mots «*صعد العلماء من البلاد ومنفتحة له الكتب*», que M. Gottwaldt a rendus par : et estimant les gens de lettres, qui accouraient chez lui de toutes les contrées, signifient de plus et qui composèrent à son intention différents écrits. Le traité de logique, dit *Chemsiâh*, est bien connu dans sa rédaction en prose; il se trouve à la Bibliothèque royale. Il est du nombre de ceux qu'Aboulféda mit en vers. (Note de M. Reinaud.)

cueil, الجامع الكبير, qui traite du même sujet, et qui a pour auteur le fameux compagnon¹ de Chaféi صاحب الشافعي, fondateur de la secte de ce nom. Ismaël ben Yahya ben Ismaël ben Amr ben Ishac Abou Ibrahim al Mozéni, né en 175 (791 après J. C.) et décédé au mois de chewal² en 264 (878 après J. C.). Plus tard, le *Havi* fut abrégé et disposé par Abdul Ghaffar ben Abdulkérim ben Abdul Ghaffar, le cheikh Nedjm eddin de Cazvin, pour être appris par cœur par son fils Mohammed. Cette rédaction reçut le nom de *petit Havi*, الحاوي الصغير, tandis que l'autre fut distinguée par celui de l'ancien, الحاوي القديم. C'est de cet abrégé du *Havi* qu'Aboulféda a essayé de faire une rédaction en vers, laquelle fut ensuite commentée par un de ses contemporains le cadhi Cheref eddin Hebat Allah ben Abdulrahim ben Albarezi de Hamah, qui mourut en 737 (1336 après J. C.)

Le second ouvrage attribué à Aboulféda est un commentaire de la célèbre grammaire d'Ibn Alhadjib. Aboulmahassen, dans son Histoire de l'Égypte, et Hadji Khalfah, en parlent aussi, et dans le même sens. Au dernier nous devons de plus amples informations; il dit : أوله الحمد لله الذي علم : شرح المقص (المصنف) لهذه المنظومة ومن غيرها من شروح الكافية وفرع من

¹ Ordinairement le mot صاحب; en pareil cas, ne signifie pas compagnon, mais élève. (Note de M. Reinaud.)

² Ibn-Khallican dit le 24 ramadhan.

تعلیقہ فی شعبان سنۃ ۷۲۲, « Cet ingénieux commentaire, auquel il (Aboulféda) a joint des notes de l'auteur même de cette grammaire et d'autres commentateurs, fut fini au mois de chaban, en 722 (1322 de J. C.); il débute par ces mots : « Louange à Dieu, qui nous a enseigné l'art de l'écriture! »

Le troisième ouvrage est appelé *Cunnâche*. L'orthographe de ce mot est double; on l'écrit tantôt *کناس*, tantôt *کناش*, et, dans les formes d'unité, *کناسة* et *کناشه*. Les formes écrites par *س* et *ش* ne me paraissent être que des différences de dialecte, et je regarde la forme en *ش* comme appartenant exclusivement à la Syrie, vu que le mot est d'origine syriaque. Sous le titre de *Cunnâche* (*collectanea*), nous connaissons, par Hadji Khalfa, cinq ouvrages, dont trois, à coup sûr, traitent de la médecine; le quatrième est un recueil de plusieurs autres sciences, et le cinquième est resté indéterminé¹. Il n'est donc pas surprenant que Reiske ait regardé le *Cunnâche* d'Aboulféda comme des tables de médecine, puisque, outre les ouvrages mentionnés, il y en a un autre, en langue syriaque, du même titre, *كُونَا*, traitant de la même matière. L'historien Djennabi² attribue aussi à Aboulféda un *کناس* appelé *مؤیدی*, et ajoute : *في علم الطب* (lisez *الطب*), « qu'il traite de la médecine

¹ Voir l'avant-propos de la Géographie d'Aboulféda, édition de MM. Reinaud et de Slane.

² Voyez Gagnier : *Vita Mohammedi*, préface.

cine et ressemble au *Canon* » (apparemment d'Avicenne). Cependant, notre abrégiateur nous fait connaître le contenu du livre, et précise en même temps le nombre de volumes, à savoir, quatre, sur quoi Abulmahassen enchérit encore en disant qu'il était composé de beaucoup de volumes. Nous lisons

dans Hadji Khalfa : كتاب اوله الحمد لله الذي ليس :
 لعلم (لعلمه غاية ولا مجودة (لجوده نهاية قال
 مؤلفه هذا كتاب كفاي مشتمل على عدة كتب الكتاب
 الاول في النحو وقال في اخره وكان الفراغ من جمعه وتأليفه
 في العشر الاول من شعبان سنة ٧٢٧ ولم اقف على مؤلفه

« *Gunnâche* (recueil) dont voici le commencement : Louange à Dieu pour le savoir duquel il n'y a point de bornes, et dont la bonté n'a point de fin! » L'auteur dit : « Ce livre de recueil est composé d'une quantité d'autres livres; le premier traite de la grammaire. » A la fin, il ajoute : « J'ai achevé de faire et de rédiger cette compilation dans les dix premiers jours du mois de chaban, en 727 (au mois de juillet de 1337). Cependant, je n'ai rencontré nulle part le nom de l'auteur. » Cette date coïncide si bien avec l'âge d'Aboulféda, que je serais tenté de regarder comme un seul et même livre l'ouvrage mentionné par Hadji Khalfa et le *Gunnâche Moayadi* de Djen-nabi.

- En ce qui concerne le discours sur la logique, le livre sur la morale et la politique, les Solutions de

l'Almageste et les Préceptes¹, je n'ai pu rien trouver, au moins dans les livres qui étaient à ma portée, qui me donnât de plus amples informations. Aboulmahassen² fait encore mention d'un livre des Balances (mesures?); Ibn-Chehna parle des Raretés de la science. كتاب نوادر العلم, que M. Köhler³ suppose être un livre théologique; Djennabi attribue à Aboulféda des poésies à rimes doublées, موشحات; enfin, d'après Gagnier, il existe au collège de Saint-Jean, à Oxford, un livre du même auteur sur l'usage des tables astronomiques. كتاب السر المكتوم في العمل بالزيج المنظوم تأليف الشيخ الامام العالم العلامة وحيد دهره وفريد عصره عماد الدين اسمعيل بن زين الدين عمر سلطان حجة

Nous finirons cette notice par un extrait du manuscrit contenant l'histoire de la déposition et de la mort du fils d'Aboulféda.

وفيهما في يوم الثلاثاء عشرين من ربيع الاول ورد حسام الدين لاجين العرلوي من الديار المصرية يرسم للملك الافضل صاحب حجة ان يشير صحبته الى دمشق حتى تمرر اليه المراسم وكان الافضل ناقد (4) من المرض فلما ورد

¹ Le livre des Préceptes me paraît être un traité de logique, composé par Avicenne et commenté par Nassyr-eddin de Thouz (Note de M. Reinaud).

² Géographie d'Aboulféda, éd. de M. Reinaud.

³ Repertorium für bibl. und morgenländ. Literatur, tom. II.

⁴ Il faut peut-être lire أفاق. (Note du rédacteur.)

عليه هذا الخبر ازداد ما به وعزل داره واباع اثاث البيت
 والمطبخ والاواني واقام ثلثة ايام وخرج من حماة ليلة
 السبت وهو في محفة ونزل على الرستن وكان قد سير مملوكه
 الى حلب يستشير الامير سيف الدين طشتمرخص
 اخضر في حاله فسير يقول له وهو على الرستن من امرك
 ان تخرج من بلدك وكننت تمهلتي على نفسك واذا خفت
 من شي التجيء الى قسير الافضل وطلب صهرة الامير سيف
 الدين طشتمرخص (طشتمرخص) واستشارة في ذلك فقال له
 الاصلح ان تسير الى دمشق ولا تركب عليك حجة وكان
 ايضا قد سير الى نايب دمشق الطنبغا يستشيره فاتفق
 وصول الرسول وبأمره بالمسارعة اليه وطيب خاطره فسار
 الى دمشق في ثمانية ايام وهو بين الرجاء والامل ودخلها
 ليلة الاحد ثاني ربيع الاخر ونزل بالشرف الاعلا وسكن
 دار بيمبرس السلحدار ووردت اليه التقايم والهدايا ولما
 كان وصوله الى اعلى القابون قبل ان يدخل دمشق كان
 وصول سيف الدين طشتمرخص الى القابون الفوقاني فطلب
 الافضل ان يجمع به فلم يكن يمكنه ولم يزل سائرا حتى
 وصل الى لاجين وسار الى ان وصل قاره فورد استناداره
 بعد وصول البطاقة بخبر بان المدكور قد وصل الى قاره
 وهو النائب بحماة فتهمت الامراء والعوام (١) للريفة فرينت
 والاعوام

(١) Le manuscrit porte

له حجة ودخلها صيحة يوم الخميس سابع شهر ربيع الآخر
وكان ذلك يوماً مشهوداً وكان سبب مسيره الى حجة خوفاً
على نفسه فان المنصور كان زوج ابنته وهو نائبه فلما عدل
قال لامرأى انا معي منشور حجة وعليه علامة الملك الناصر
وانا بازل اليها وانفق مع ذلك رفع القصص في صاحب حجة
بالظلم والتكيد على اخذ اموال الناس فانفقوا على ارساله
فرحل عنهم وكان منه ما ذكرناه وهذا طغرتمر هو الذي
قدمه الملك المؤيد للملك الناصر في سنة تسع وسبعماية
وقد حكيناها في موضعها ، واما ما كان من الملك الافضل
فانه ركب في موكب نائب الشام ثم عزم عليه ان يرجع
من تحت الطارمة من غير ان يمشي في الخدمة حتى كان
يوم الموكب الثاني فركب كعادته ووصل الى باب السرفوسم
له ان يترجل ويمشي ففركل ومشي الى دار النيابة داخل
باب النصر فصار يتعثر بأذياله حيث لم يكن له بهذه
سابقه وعظم ذلك عليه فانه لم ير نفسه مكلماً فم يرجع
الى بيته الا وقد تغير حاله واضطرب واعان على ما به
مرض زوجته واشرفها على الموت وكانت من اعز الناس
عليه وتواترت عليه الحوادث فعرض له صرع وسدة دماغه
فتوفي عشية الثلاثاء ثالث عشر ربيع الآخر وحفظ بحنوط
زوجته وكفن بكفنها وحمل في تلك الليلة وساروا به حتى

دخل الى حياة صححة يوم الخميس خامس عشرة ودفن بقبره اميد الملك المؤيد بجانب الجامع التي بناه ظاهر باب الجسر وحضر دفنه الامير سيف الدين طغرمر وصل على عليه فرحمه الله تعالى وتوفيت زوجته خونده ودفنت بدمشق في مقابر الشهداء وكانت مدة ملك الافضل عشرة سنين وایاماً وعمره تسعة وعشرون سنة وثمانية اشهر وایاماً وخلف من الولد الملك نور الدين على ومجاد الدين اسمعيل وثلاث بنات ولما توفى وجهز الى حياة سارت والدته بولديه الى الديار المصرية بمرأى ملك الامراء الطنباغا وكتب معها مكاتبات بالوصية بهما ويستعطف الخواطر بمصائبها فلما قربوا من مصر توفى الملك نور الدين على ودفن ثم دخلت القاهرة وكتب لها فوصيون منشورا بامرأة اسمعيل واوعدها الوعود الطيبة ان استقر له الحال فرجعت الى دمشق والعساكر في حركات فاقامت بها وكان سبب عزل الملك الافضل بقدرة الله تعالى تعرضه لاخذ اموال الناس من غير وجه واعصابهم اياها والكسح باخذ الجنايات حتى قسطلت على من لم يكن له قدرة على شيء وطرح للحرير واصفان القماش وغير ذلك حتى انه مات انسان صاحب سبب وهو ممن طرح عليه سكرى العام الماضي فطرح على ورتته محاسنوا عليه من التركة واحتمال على الممولين بان يستدين منهم وتطلع

لاخذ اموال الایتام یعنی علی سبیل القرائی حتی اخفت
 الناس اموالهم وادعت الاغنیاء الفقر وامتنعوا من مشتری
 البضائع والاملاك وتنوعوا فی الخیل علی اخذ اموال العالم
 فكثرت الدعاء علیه والنصرع الی الله تعالی فامهد وامسك
 فلم یفلت فاباع تركته بین یدیه وذاق مرارة العزل والعربة
 وفقد من یحب ثم مات ساجدا لله وخرجت حیاة عن
 البیت الابوی وهو الخروج الثاني بعد استقرارها مدة
 اثنتین وثلاثین سنة /

« Cette année (c'est-à-dire 742 ou 1342 de J. C.)
 le 20 du mois de rebi premier, Hussam eddin Lad-
 jin el Gharlevi ¹ arrivant de l'Égypte, apporta au
 prince d'Hamah l'ordre de se rendre avec lui à Da-
 mas, où il lui remettrait des dépêches. Ayant entendu
 cette nouvelle, le prince El Afdhaf, à peine rétabli
 d'une maladie, se prépara pour le voyage, congédia
 sa maison; vendit ses meubles, ses ustensiles de
 cuisine et sa vaisselle. Après un délai de trois jours
 il sortit de Hamah, porté sur un brancard. Arrivé
 à Restan, il envoya son mamlouk à Haleb pour
 avertir de son état l'émir Scif eddin Thaschetimour
 Hommaz Akhdhar (pois vert); celui-ci lui fit ré-
 pondre, pendant qu'il était encore campé près de

¹ Le texte offre évidemment العزوی, le ز portant une marque
 pour être distingué du ز; sans cela il serait bien aisé de lire
 العزوی, de Ghianah.

Restan : « Qui vous a ordonné de quitter votre pays ?
 « Vous auriez pu attendre ; si vous appréhendez quelque chose , ayez recours à moi , » Alafdhal manda son beau-frère l'émir Seif eddin Thocoztimour pour lui demander avis ; celui-ci répliqua : « La meilleure chose pour vous est d'aller à Damas , et de ne pas fournir un prétexte contre vous. » En même temps il dépêcha quelqu'un chez Tombogha , vice-roi de Damas , pour avoir son conseil. Il arriva alors un envoyé qui lui manda de se hâter et d'avoir bon courage. Ainsi flottant entre la crainte et l'espérance , le prince continue son voyage vers Damas , où il entra le dimanche au soir , le 2 du mois de rebi second , après un trajet de huit jours , il descendit à Cheref el Ala , et logea chez Bibars le silihdar , chez qui aussi les présents et les cadeaux étaient déposés. Lorsqu'il fut arrivé à Caboun supérieur ¹ , avant d'entrer dans la ville , Seif eddin Thocoztimour parut au même endroit ; Alafdhal voulait avoir une entrevue avec lui ; mais il ne réussit pas ; car Thocoztimour poursuivit sa route jusqu'à Ladjin et Carah. Soudain , arrive l'ostadar , ayant reçu un billet annonçant que Thocoztimour se trouvait à Carah et était devenu vice-roi de Hamah. Les émirs et le peuple se tenaient prêts à orner la ville , ce qu'ils firent à son entrée , le jeudi 7 du même mois , et cette journée fut comme un jour de fête. La raison de sa venue

¹ قابون موضع بينه وبين دمشق ميل واحد في طريق القاسد
 Yacout , dans son grand Dictionnaire géographique.

à Hamah était la crainte du danger menaçant sa vie; car Almansour avait épousé sa fille, et lui était son lieutenant. Ayant été destitué, il dit aux émirs: «J'ai une charte scellée d'Elmelic-Nassir, qui m'investit de Hamah; c'est là que je vais.» Malgré son dire, il s'éleva des plaintes contre cet usurpateur de Hamah, à cause de l'injustice et de la ruse avec lesquelles il était allé saisir le bien d'autrui. On convint de le renvoyer; mais lui avait quitté la ville et ce que nous venons de raconter avait eu lieu¹. Ce Thocostimour est le même que le melic Moayad (Aboulféda) avait offert en cadeau au melic Nassir en l'an 709 (1308 de J. C.), ce que nous avons rapporté en son lieu. Le prince Alafdhah accompa-

¹ Ce passage offrira peut-être quelque chose de louche au lecteur; je pense même que la fin n'est pas rendue exactement. L'auteur veut dire que lorsque la nouvelle de l'approche de Thocostimour, en qualité de gouverneur de Hamah, se fut répandue dans cette ville, les émirs et le peuple s'empressèrent de faire des préparatifs pour fêter son arrivée. (Sur le mot زينة voy. mes Extraits des historiens arabes des croisades, Paris, 1829, p. 223.) Thocostimour était le beau-père et le lieutenant du sultan d'Égypte, Malek-Mansour, fils et successeur de Malek-Nasser. Ayant été destitué et craignant pour sa vie, il annonça aux émirs l'intention de se retirer à Hamah, dont il disait avoir reçu l'investiture du vivant de Malek-Nasser, au moyen d'un diplôme revêtu du *élame* ou paraphe du sultan. Le hasard fit que, dans le même moment, l'on reçut en Égypte des plaintes sur le gouvernement tyrannique du fils d'Aboulféda, et sur les ruses qu'il employait pour extorquer le bien d'autrui. Les émirs donnèrent donc à Thocostimour une commission pour Hamah, et celui-ci se mit aussitôt en route. On trouve une notice particulière sur Thocostimour dans le *Manhel-al-Safy*, d'Aboul-Mahassen, man. ar. de la Bibliothèque royale, anc. fonds, n° 749, folio 191, v. (Note de M. Reinaud.)

gna à cheval le vice-roi de Damas lors de son entrée solennelle. On lui proposa de retourner sous les voûtes du palais, sans faire partie de la suite, marchant à pied, le second jour de la cérémonie; mais il alla à cheval, à son ordinaire. Toutefois, arrivé à la porte Sirr, on lui ordonna de mettre pied à terre; il descendit et marcha à pied jusqu'à l'hôtel du vice-roi, au delà de la porte de la Victoire. S'entortillant de ses longs vêtements, il broncha, parce qu'il n'avait pas coutume de marcher de la sorte. Cela le mortifia, car il voyait qu'il n'était plus roi, et il retourna à son logis, changé et consterné. La maladie de sa femme, qui était des plus estimées, augmenta; elle fut sur le point de mourir, et d'autres malheurs s'ensuivirent pour lui. Il fut atteint d'épilepsie et d'une suppression des fonctions cérébrales, en conséquence desquelles maladies il succomba le soir du mercredi, 13 du mois de rebi second. Les aromes et les linceuls qui étaient destinés pour sa femme, lui servirent d'embaumement et d'enveloppes; la même nuit on l'emporta à Hamah. Arrivé le 15, le matin du jeudi, il fut enterré dans le tombeau de son père le melic Moayad, à côté de la principale mosquée bâtie hors la porte du Pont. L'émir Seif eddin Thoczimour assista aux funérailles et fit les prières, que Dieu soit propice au défunt! Khavandah, son épouse, mourut bientôt après et fut ensevelie à Damas, dans le cimetière des martyrs. Le melic Alafdhah avait régné dix ans et quelques jours, et atteint l'âge de vingt-neuf ans, huit mois et quel-

ques jours. Il laissa, outre le melic Nour eddin Ali et Emad eddin Ismaël, trois filles. Lorsqu'il fut mort et qu'on le transporta à Hamah, sa mère, avec ses deux enfants, s'en alla en Égypte sur l'avis du plus puissant des émirs, Tombogha, qui lui donna des lettres de recommandation en faveur des deux princes et chercha à fléchir les cœurs par la vue de leur infortune. Tout près du Caire, le melic Nour eddin Ali mourut et fut enseveli. La mère entra au Caire, et Caussoûn lui expédia une charte qui assurait l'émirat à Ismaël, en ajoutant la promesse que son état lui serait maintenu. La mère retourna à Damas, où elle resta, quoique les troupes fussent encore en mouvement. La cause de la déposition du melic Alafdhah était une marque de la puissance divine. Ce fut son avarice, qui le portait à prendre les biens de ses sujets, sans raison; ses mesures forcées contre eux, la concussion qu'il se permettait en percevant les impôts, de sorte qu'on était même injuste contre celui qui ne possédait rien. Il forçait à prendre de la soie, différentes étoffes en toile et autres choses, même en cas de mort du possesseur; ainsi, lorsqu'il avait forcé à prendre l'année précédente du sucre, il transférait cet achat aux héritiers et prenait sur l'héritage la valeur de la marchandise. Il agissait avec ruse envers les riches pour leur emprunter de l'argent, cherchait à empiéter sur les biens des orphelins, moyennant des emprunts, si bien qu'à la fin chacun voulait cacher son avoir, que les riches feignaient d'être pauvres et n'avaient garde d'acheter des marchandises.

ou des biens-fonds. Il mettait en pratique différentes ruses pour enlever les richesses d'autrui; aussi, les imprécations contre lui allaient en augmentant, ainsi que les prières au Dieu Très-Haut, qui lui avait accordé un délai, mais qui ensuite le saisit, sans qu'il pût échapper¹. Son patrimoine fut vendu devant ses yeux; il goûta l'amertume de la déposition et celle d'être sans patrie, privé de ceux qu'il aimait. A la fin il mourut. Que Dieu lui soit propice! Hamalr sortit des mains des Ayoubides pour la seconde fois; ils y avaient été maintenus, la dernière fois, pendant trente-deux ans. »

J. GOTTWALDT, à Saint-Petersbourg.

NOUVELLES OBSERVATIONS

Sur le véritable auteur de l'histoire du pseudo-Haçan ben Ibrahim¹, par M. C. DEFNÉREY.

Parmi les manuscrits arabes compulsés par le laborieux D. Berthereau, il s'en trouve un qui porte le titre de *Djami-ettéparikh*, جامع البواريح (la collection des chroniques), et dont l'auteur est désigné sous le nom de Haçan ben Ibrahim Iafeï, dans une

¹ Allusion au passage du Coran : *منعهم قليلا ثم اضطروهم الى عذاب غليظ* (surate XXXI, 23.)

note placée à la fin du volume. Cette note se termine ainsi : *وحرر ذلك بمصر الخروسة في الدين العالي* « Ce livre a été transcrit dans la ville de Misr, qui est sous la sauvegarde de la religion sublime, l'an 679. » Les détails indiqués ci-dessus paraissent confirmés par le court avertissement qui précède le manuscrit, et dans lequel l'auteur nous apprend qu'il a rédigé son travail pour le sultan Mélic Mançour Seïf-eddin Kélaoun, et qu'il l'a commencé à l'année 621 de l'hégire.

Malgré la vraisemblance, la précision et l'authenticité apparente de ces renseignements, ils ne renferment pas un seul mot qui ne soit une imposture. C'est ce qu'a démontré M. Quatremère dans l'appendice du premier volume de l'Histoire des mamlouks¹. Et d'abord, le savant professeur a reconnu que le premier feuillet du volume, renfermant le titre et la préface, avait été ajouté par une main beaucoup plus moderne que celle qui avait transcrit le reste de l'ouvrage. Le propriétaire du manuscrit, dans le but de vendre plus avantageusement un volume dépareillé, y a

¹ *Histoire des sultans mamlouks de l'Égypte*, tome I, 2^e partie, pages 177-179. — Je dois cependant faire observer que l'honneur d'avoir, le premier, reconnu la supposition d'Haçan-ben-Ibrahim appartient à M. Reinaud. Dans les observations préliminaires de ses Extraits d'historiens arabes relatifs aux croisades, ce savant s'exprime ainsi (page xxv) : « Dans le cours du volume, l'auteur renvoie à des événements qu'il avait racontés longtemps avant le XIII^e siècle de notre ère ; d'un autre côté, il fait mention de princes qui n'ont régné que dans le XV^e siècle. On peut induire de là que le titre et la préface n'ont été mis qu'après coup, et que c'est ici un volume dépareillé. »

cousu un titre et une préface, qu'il a écrits lui-même, sans s'inquiéter si les détails contenus dans cette préface concordaient ou non avec le récit de l'auteur. La dernière page du livre a été également ajoutée dans la même intention mercantile. Les assertions de l'auteur donnent le démenti le plus formel à tous les renseignements compris dans la préface et dans la note finale. Des passages indiqués par M. Quatremère prouvent que l'histoire en question commençait bien avant l'année 621. D'autres passages démontrent tout aussi clairement que cet ouvrage a été composé longtemps après l'année 678 de l'hégire, et qu'il devait s'étendre bien au delà de cette époque. Ainsi, l'auteur cite les trois historiens Novairi, Bibars et Aboulséda, qui tous ont écrit dans le viii^e siècle de l'hégire. Parlant de l'émir Baïdera, qui, après avoir assassiné le sultan Mélic Achraf Khalil, l'an 693 de l'hégire (de J. C. 1294), et usurpé le trône, ne le conserva que deux jours et le perdit avec la vie, il ajoute : « C'est ce que je raconterai plus bas. » Ailleurs, il indique l'année 832 comme celle dans laquelle il écrivait. De ces détails et de quelques autres, M. Quatremère concluait que l'auteur était né vers la fin du viii^e siècle de l'hégire, et que ce fut dans le siècle suivant qu'il composa des travaux historiques d'une grande importance. « Il se trouvait ainsi, ajoute le savant professeur, contemporain de Makrizi, Abou'mahâsen, Kotheddin (lisez Bedr-eddin) Aïni, Ebn-Kadi Schohbah, et autres chroniqueurs dont les productions volu-

mineuses et estimables sont encore aujourd'hui sous nos yeux. Mais quel était cet historien? Quels furent son nom et son pays? C'est un problème que je n'ai pu résoudre, et sur lequel je ne saurais même offrir une conjecture. Tout ce que je puis assurer, c'est que le long chapitre historique sur lequel j'ai appelé l'attention de mes lecteurs, ne fait partie d'aucune des grandes collections que j'ai eu occasion de consulter, et dont les auteurs nous sont connus¹.

Depuis l'époque où M. Quatremère écrivait ces lignes, M. de Hammer-Purgstall a examiné, dans une note insérée au Journal asiatique², la question soulevée par notre savant compatriote. Le célèbre orientaliste de Vienne a supposé que le véritable auteur de ce fragment historique n'était autre que le chroniqueur Aini, sur lequel M. Quatremère a donné une notice dans le même appendice³. L'opinion de M. de Hammer me paraît tout à fait fondée; seulement, quelques-uns des développements dont il l'a entourée manquent d'exactitude. D'ailleurs, une comparaison plus attentive de la vie d'Aini avec les passages extraits, par M. Quatremère, du pseudo-Haçan ben Ibrahim, m'a fourni plusieurs preuves nouvelles à l'appui de la conjecture du savant allemand. En conséquence, j'ai cru que les lecteurs du Journal asiatique verraient avec plaisir un examen détaillé de cette question intéressante.

¹ M. Quatremère, *loc. cit.* pag. 180.

² III^e série, t. XIV, pages 448-450.

³ Pages 219-228.

Le pseudo-Haçan ben Ibrahim, après avoir mentionné le livre intitulé *Romouz alkonouz* رموز الكنوز (les énigmes des trésors), qui a pour auteur Seif-eddin Amidi, ajoute ces paroles : « J'ai lu ce livre en présence de l'imam Schems-eddin Mohammed, fils du scheïkh Ibrahim Maraghi Zahidi, dans les contrées du nord, في البلاد الشمالية, vers l'année 783. »

D'après cette expression, *les contrées du nord*, on peut croire, observe M. Quatremère, que l'auteur n'était originaire ni de l'Égypte, ni de la Syrie, mais qu'il avait pris naissance dans l'Asie Mineure¹. Mais ne pourrait-on pas supposer, avec une égale vraisemblance, que ces mots, *les contrées du nord*, désignent, non l'Asie Mineure, comme le pense M. Quatremère, mais la partie septentrionale de la Syrie, à l'est de la Cilicie? Cette conjecture s'accorde très-bien avec le lieu de la naissance de Bedr-eddin Mahmoud Aini, qui, ainsi que son surnom l'indique, avait pour patrie Aintab, dans la Comagène, à trois journées de chemin au nord d'Alep². Voilà donc un premier rapport entré le pseudo-Haçan et Aini. Nous allons en trouver un second dans un passage de Sekhavî, négligé par M. Quatremère, et qui suffirait, à lui seul, pour trancher la question.

« Il fut, dit cet historien dans la Vie d'Aini, devant Chems-eddin Mohammed Arraï Ibn-Azzahid, l'ouvrage intitulé *Mirah alarvah*, ainsi que le *Chafiah*,

¹ *Hist. des sultans mamlouks*, loc. laud. pag. 179.

² Voyez Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 197.

le commentaire du *Chemsiah* et le *Romouz al-Cornouz*, par Amidi ¹. »

Il me paraît impossible de méconnaître l'identité qui existe entre les détails contenus dans ce passage de Sékhavi et ceux que nous fournissons les lignes du pseudo-Haçan citées plus haut. En effet, Aïni naquit, comme on le sait, dans la ville d'Aïntab, où il fut élevé, et qu'il ne quitta qu'en 783, pour aller

فقرأ مراح الأرواح في التصريف على القمص محمد الراعي
 ابن الزاهد وكذا قرأ عليه الشافية وشرح التفسيم ورموز الكنوز
 Ms. arabe n° 600, fol. 99 r. Dans sa note, M. de Hammer s'exprime ainsi: « Il dit avoir lu le livre de l'imam Schems-oddin Mohammed dans les contrées du nord, l'an 783 de l'hégire, et dans la biographie d'Aïni, nous apprenons qu'il avait fini ses études, cette même année, à Haleb. » Ce passage renferme deux inexactitudes. Par les mots, *dans les contrées du nord*, l'auteur ne peut avoir désigné Alep, ainsi que je crois l'avoir démontré plus haut. D'ailleurs, ce ne fut pas à Alep, mais bien dans sa ville natale, comme l'atteste Sékhavi, qu'Aïni prit les leçons de Chems-oddin Mohammed. Aïni ne finit pas ses études, en 783, à Alep; mais il les y continua cette même année, selon Sékhavi, ou l'année suivante seulement, d'après Abou'l Méhacin [ms. 667, fol. 190 r°]. Nous le voyons, à des époques postérieures, suivre des leçons à Béhesna, à Cakhita, au Caire et à Damas. (Voyez M. Quatremère, page 220). Je dois faire observer que, par une erreur de copiste, le nom d'Alep est substitué à celui d'Aïntab dans cette phrase de Sékhavi: ولد... في مايع عشر. Il naquit le 27 de ramadhan de l'année 762, à Alep (lire à Aïntab, بعينتاب). Deux lignes plus haut, on lit, dans le même manuscrit, qu'Aïni était Alepin d'origine, Aïntabien de naissance الحلبى الأصل العينتابى المولى. On lit, dans la notice déjà citée, qu'Aïni prit des leçons de Schéhab Ahmed ben Khass Turki, le Hanéfi, qui mourut l'an 789. Cette date est fautive, car nous voyons par Sékhavi, d'où ce détail est extrait (fol. 99 r°), que Chéhab-eddin Ahmed mourut dans l'année 809.

continuer ses études à Alep. Ainsi, tout s'accorde dans les deux passages : l'époque des deux écrivains, le théâtre de leurs premières études, l'objet de ces études, et le maître qui y présidait. Car le Chems-eddin Mohammed Ibn-Azzahid de Sékhavi ne paraît autre que l'imam Chems-eddin Mohammed Ibn-Ibrahim Zahidi du pseudo-Haçan.

Ce dernier, racontant l'incendie qui consuma la tour de Damas l'an 646 de l'hégire; ajoute : « Un événement semblable eut lieu au mois de schaban de l'année 794. Le feu commença à la porte de l'horloge, باب الساعات; je me trouvais alors à Damas, où j'avais accompagné le *naïb* Soudoun Torontai, qui succédait à Mouta le dawadar. » Dans la vie d'Aïni, nous voyons que cet écrivain retourna, cette même année 794, à Damas, et y continua ses études dans le *medréseh* (collège) appelé *Nouriah*.

Ailleurs, le prétendu Haçan parle du tombeau de Djélal-eddin Counavi, situé dans la ville de Counavi; puis il s'exprime en ces termes : « J'y suis allé en pèlerinage, l'an huit cent... وثمانماية سنة... » Or, Aïni nous raconte que, dans l'année 823, il fit un voyage dans le pays de Caraman بلاد قرامان, c'est-à-dire en Asie Mineure¹. Il est permis de sup-

¹ M. Quatremère, *loc. laud.* pag. 222. M. de Hammer s'est trompé en avançant que, dans le passage du prétendu Haçan rapporté ci-dessus, le chiffre de l'année était effacé. Comme on l'a vu, il n'y a d'effacé que le chiffre des unités et celui des dizaines. Cette erreur a entraîné le savant allemand dans une autre faute encore plus grave; en effet, il a supposé que ce fut en 783 qu'Aïni fit son pèlerinage à Counavi.

poser que, dans le passage cité plus haut, il faut suppléer « في سنة ثلاث وعشرين » dans l'année (huit cent) vingt-trois; » et, dès lors, on doit reconnaître que ce détail, ainsi que le précédent, se rapporte à Aïni.

A ces preuves de l'identité d'Aïni et du pseudo-Haçan-ben-Ibrahim, nous pourrions en ajouter une quatrième, d'après M. de Hammer; mais ce serait partager une erreur que nous devons, au contraire, relever. « Le prétendu Jafii ou Haçan-ben-Ibrahim, dit M. de Hammer, nous apprend qu'il avait écrit une continuation de l'histoire composée par Chéhabeddin Abou Schamé, et nous savons, par Hadji-Khalfa, que Mahmoud Aïni a abrégé et continué l'histoire de Damas, écrite par Abou-Schamé. Cette histoire d'Abou-Schamé est intitulée : *أخبار الروصتين في إعمار الدولتين دولة نور الدين وصلاح الدين Ezhar erraudhateïn, etc.* et embrasse l'histoire de Nour-eddin et de Saladin. » M. de Hammer a commis ici deux erreurs très graves, qu'il aurait évitées facilement, s'il avait eu plus présent à l'esprit le texte d'Hadji-Khalfa, dont voici la traduction; « On en a également composé des abrégés (de l'histoire de Damas, par Abou'l Haçan Ali-ibn-Açaker), entre autres celui qui a pour auteur l'imam Abou-Chamah Abderrahman, fils d'Ismail, de Damas (le lecteur du Coran), mort en l'année 665 (1266). Il y a deux rédactions de cet abrégé : une grande, en quinze volumes, et une moins étendue¹.... Ibn

¹ Cette dernière rédaction avait cinq volumes, d'après Abou'l

Chohbah dit ce qui suit : « Abou Chamah a mêlé dans la continuation qu'il a jointe à son abrégé, le récit des événements avec des notices nécrologiques sur des personnages célèbres ; il a conduit cette continuation jusqu'à l'année de sa mort. L'ouvrage d'Abou Chamah a lui-même été continué jusqu'à la fin de l'année 738, par Alem-eddin Cacim ; fils de Mohammed al-Birzali. Ce dernier écrivain mourut dans l'année suivante. Parmi ceux qui résumèrent l'histoire d'Ibn-Alaçaker, on cite encore le cadhi Djemal-eddin Mohammed-ben-Mocarrem, l'Ancari, auteur du *Liçan alarab*, mort en l'an 711, et qui la réduisit au quart environ de son étendue primitive ; et le cheikh Bedr-eddin, Mahmoud, fils d'Ahmed, Aïni, mort l'an 855¹. » Comme on le voit, dans ce passage, Hadji Khalfah ne dit nullement qu'Aïni ait abrégé et continué l'histoire de Damas, écrite par Abou Chamah ; il nous apprend seulement que notre auteur publia un abrégé de l'histoire de cette ville, par Ibn-Açaker, ouvrage dont celui d'Abou Chamah n'était de même qu'un résumé. M. de Hammer est tombé dans une autre erreur, en confondant le livre intitulé *Azhar errandhateïn*, composé par Abou Chamah, et qui renferme les biographies de Nour-eddin et de Selah-eddin, avec l'histoire de Damas, dont cet écrivain n'est que l'abréviateur.

Faut-il conclure de ce qui précède que le pré-

Méhacim ; cité par M. Quatremère, *Hist. des sultans mamloks*, t. I, 2^e partie, pag. 47, note.

¹ *Lexicon bibliographicum*, ed. Fluegel, t. II, p. 130-131.

tendu Haçan-ben-Ibrahim a écrit à la fois une continuation de l'histoire d'Abou-Chamah et un abrégé de l'histoire de Damas, d'Ibn-Alaçaker? ou devons nous préférer l'autorité d'Hadji Khalifah à celle du passage cité par MM. Quatremère et de Hammer? Avant de répondre à ces demandes, nous croyons devoir transcrire le passage en question :

(وتوفى) الحافظ الكبير زكى الدين ابو عبد الله محمد بن يوسف بن محمد البيرزالي مورخ دمشق ديدل على تاريخ الشيخ شهاب الدين أبى شامة وقد ذيلت أنا (أنا) على تاريخه بعون الله وترقيقه

« L'illustre Hafidh Zéki-eddin Abou Abd-Allah Mohammed, fils de Youçef, fils de Mohammed, Al-Birzali, historien de Damas, mourut aussi dans la même année. Il avait continué la chronique du cheikh Chéhab-eddin Abou-Chamah. J'ai ajouté une suite à cette continuation, avec l'assistance et par la grâce de Dieu. ¹ »

On voit que ma version diffère de celle de M. Quatremère, en ce que j'ai fait rapporter le pronom affixe du mot تاريخه à l'ouvrage de Birzali, et non à celui d'Abou-Chamah. Elle nous apprend, de plus, quel est l'écrivain d'Abou-Chamah, dont le prétendu Haçan-ben-Ibrahim fait mention. Le titre de chroniqueur de Damas مورخ دمشق, donné, dans les lignes précédentes, à Birzali, prouve que cet auteur continua l'histoire de Damas d'Abou-

¹ Ms. arabe, supplément n° 547, fol. 78 r.

Chamah, et non tel autre ouvrage du même historien.

Le passage qui vient d'être rapporté paraît assez difficile à concilier avec celui d'Hadji Khalfah, traduit plus haut. D'abord, les noms attribués par les deux auteurs au continuateur d'Abou-Chamah diffèrent complètement entre eux. D'un côté; ce continuateur est appelé Zeki-eddin Abou-Abd-Allah Mohammed, fils de Ioucef, fils de Mohammed, Al-Birzali; et, de l'autre, il est nommé Alem-eddin Cacim, fils de Mohammed, Al-Birzali. Comme on le voit, il n'y a de commun, dans les deux passages, que le surnom al-Birzali. Ne faut-il pas conclure de cette différence qu'il s'agit de deux personnages distincts? Et, d'autre part, ne serait-il pas bien extraordinaire que l'histoire de Damas d'Abou-Chamah eût été continuée par deux écrivains portant tous deux le surnom d'Al-Birzali? Mais ce n'est pas la seule difficulté qui résulte pour nous du rapprochement des textes traduits plus haut. Le personnage mentionné par Hadji Khalfah mourut, selon cet auteur, en l'année 739; tandis que celui dont parle le pseudo-Haçan cessa de vivre en 636, c'est-à-dire, cent trois ans plus tôt. D'ailleurs, comment un ouvrage d'Abou-Chamah, mort en 665 (1265), à l'âge de 66 ans seulement, aurait-il pu être continué par un auteur mort 29 ans avant lui? Tout s'explique, au contraire, si l'on suppose, dans le passage du pseudo-Haçan transcrit ci-dessus, l'omission de quelques mots, et si l'on ajoute, après le nom de

Birzali, les paroles : « C'était l'aïeul ou le bisaïeul (de l'historien de Damas qui, etc.); et cette conjecture n'est pas une pure supposition. En effet, voici ce que nous lisons, sous la date 739, dans l'excellent ouvrage d'Abou'l Méhacin, intitulé *En-Nodjourn-er-Zahiret*, ou *Les Étoiles brillantes* : « Le cheikh, l'imam, le *hafidh*, le chroniqueur Alem-éddin Cacim, fils de Mohammed, Al-Birzali, le chaféite, mourut à Khoudis خلدس, le 4 de dzou'lhidjdjeh, âgé de soixante et quatorze ans, et pendant qu'il était revêtu de l'ihram وهو محرم¹. Son père, Chehab-éddin Mohammed, était au nombre des principaux notaires عدول de Damas. Quant à l'aïeul de son père, Mohammed, fils d'Youcef, c'est le même que l'imam, le *hafidh* Zeki-éddin er-Rabhal الرخال, le *traditionniste* de la Syrie, un des plus célèbres *hafidh*, lequel a été mentionné ci-dessus². Alem-éddin était un *traditionniste*, un *hafidh*, un homme distingué.... Il a composé une chronique³. »

Si le témoignage d'Hadji Khalfah ne s'accorde pas avec la version de MM. Quatremère et de Hammer,

¹ Voyez, sur ce vêtement, M. Noël Desvergers, *Vie de Mohammed*, pag. 130-131.

² Voyez le *Nodjourn*, ms. arabe 66, fol. 435 r. « Dans cette année (636), le Hafidh Zeki-éddin Abou-Abul-Allah Mohammed, fils de Youcef, Al-Birzali, le Sévillan [الشبلي], mourut à Hamat, le 24 de ramadan, et fut enseveli dans cette ville. C'était un imam, un juriconsulte, un *traditionniste*, un homme pieux et distingué. » Puis Abou'l Méhacin ajoute, d'après Drebébi, que ce Zeki-éddin était âgé de soixante ans.

³ Ms. 66, fol. 217 r.

d'un autre côté, il ne diffère pas moins de la nôtre. En effet, au lieu d'une continuation de l'histoire composée par Chéhab-eddin Abou-Chamah, comme traduisent ces deux savants, ou d'une suite de la continuation jointe par Al-Birzali à l'histoire de Damas d'Abou-Chamah, ainsi que je préfère traduire; Hadji Khalfah attribue à Bedr-eddin Aini un abrégé de l'histoire de Damas, par Ibn-Alaçaker. Mais je n'hésite pas à donner la préférence à l'autorité du prétendu Haçan sur celle d'Hadji Khalfah. En effet, si l'on admet (et je pense que personne ne se refusera à le faire) l'identité du pseudo-Haçan et de Bedr-eddin Aini, on doit croire, en même temps, que ce dernier n'a pu se tromper sur la nature d'un travail dont il est l'auteur. D'ailleurs la sécheresse de l'article consacré par Hadji Khalfah à l'ouvrage d'Aini, permet de supposer que le savant bibliographe arabe n'avait pas sous les yeux, à l'époque où il rédigea cet article de son dictionnaire, la chronique dont il est question.

II. Après avoir démontré que le prétendu Haçan-ben-Ibrahim et Aini ne sont qu'un seul et même personnage, il me reste à découvrir auquel des ouvrages du dernier appartient le volume inscrit sous le nom de Haçan. C'est ce qui présente plus de difficultés. M. de Hammer a tranché la question en faveur de celui des écrits d'Aini qui porte le titre de *Tarikh el-bedr fi avçaf ahli'l-asr* تاريخ البدر في أوصاف أهل العصر (la pleine lune, ou traité touchant les qualités des contemporains). Ici encore, je me vois obligé

de m'écarter de l'opinion adoptée par le savant orientaliste de Vienne; mais avant de proposer ma conjecture, il est nécessaire d'indiquer les principaux travaux historiques d'Aïni.

D'après Sékhavi, « cet historien composa *Les vies des prophètes* سیر الانبياء; une grande histoire, en dix-neuf volumes, et une moyenne متوسطا, en huit; il abrégea encore cette dernière¹. »

Comme on le voit, Sékhavi ne donne pas les titres de ces trois chroniques composées par Aïni; mais son silence est suppléé par Hadji-Khalfah, dans les lignes suivantes: *Tarikh al-Aïni*. Il y a deux ouvrages sous ce titre: un grand, intitulé *Ihd al-djouman fi tarikh ehlî zeman* عهد ألبان في تاريخ اهذالزمان (le collier de perles, traitant de l'histoire des mortels), en vingt volumes environ; un moins considérable, nommé *Tarikh el-bedr, etc.* en dix volumes environ. Aïni a aussi composé une histoire abrégée, en trois volumes, mentionnée par Sékhavi². »

Maintenant que nous savons le titre des deux principaux ouvrages d'Aïni, il nous importe d'en connaître le contenu. Et ici une observation bien simple se présente à notre esprit: le contenu de l'un nous donnera nécessairement celui de l'autre, le *Bedr* n'étant qu'un abrégé de *Ihd*. Cela posé, je recourus encore à Hadji-Khalfah, et voici ce que je lis dans cet auteur, à l'article *Bedr: Tarikh al-bedr*, ouvrage en plusieurs volumes... C'est un livre con-

¹ Ms. arabe 690, fol. 101 r.

² *Hadji-Khalfah*, t. II, pag. 138.

siderable, dans lequel l'auteur a rassemblé, d'après l'ordre chronologique, le récit des événements et des notices nécrologiques (sur des hommes célèbres). Il commence avec la création; puis il mentionne la terre, la mer et ce qu'elles renferment de villes et d'îles, d'après le *Tacouim al-boldan*. Il s'en rapporte, pour le récit des événements, au livre intitulé *Al-Bidaïet oualnihaiet*, par Ibn-Kéthir; de sorte qu'il en extrait la meilleure partie, en y ajoutant divers faits, d'après des livres dont il indique les titres.... Ibn-Hadjar dit, au commencement de son ouvrage intitulé *Inba al-ghonr*: Aïni rapporte qu'Ibn-Kéthir est son garant dans son histoire, et cela est vrai; mais depuis le moment où s'arrête l'histoire d'Ibn-Kéthir, il s'appuie sur celle d'Ibn-Doctmac, dont il copie des feuilles entières, à la suite les unes des autres; souvent même il l'imité jusque dans des barbarismes évidents, comme *akhla' ala foalan* (au lieu de *khataa*, c'est-à-dire, il a revêtu quelqu'un d'un habit d'honneur). Mais voici quelque chose de plus étonnant que cela: Ibn-Doctmac rapporte, au sujet de quelques événements, des circonstances qui prouvent qu'il a été le témoin de ces faits. Eh bien, Aïni copie ses paroles en entier, lors même que ces événements sont arrivés à Misr; pendant que lui-même se trouvait à Aintab¹. Les matières traitées

¹ *Hadji-Khulfah*, t. II, pag. 117-118. Peut-être demandera-t-on pourquoi Hadji-Khulfah a décrié plutôt le *Bedr* que l'original de cet ouvrage, l'*Ihd al-Djouman*. La réponse à cette question me paraît bien facile. L'*Ihd*, par sa masse et son volume, a dû effrayer la paresse des copistes et des lecteurs. Les uns et les autres auront pré-

dans le *Bedr* étant donc absolument les mêmes que celles traitées dans l'*Ihd*, nous pourrions hésiter pour savoir auquel de ces deux ouvrages nous devons rapporter le volume en question. Mais un raisonnement des plus simples vient lever cette difficulté apparente. Le volume attribué au pseudo-Haçan ne contient que l'histoire de cinquante-sept années. A moins de supposer qu'il se trouve tout à fait hors de proportion avec les autres volumes de l'ouvrage auquel il appartient, on doit admettre qu'il faisait partie de l'*Ihd*.

« L'*Ihd*, dit M. de Hammer, traite de l'histoire ancienne jusqu'à la mort du Prophète; l'autre (le *Bedr*), qui se trouve à la Bibliothèque royale, renferme l'histoire du siècle dans lequel Aïni vécut, et probablement aussi celle des siècles écoulés depuis la mort du Prophète. » Ce passage nécessite deux observations : 1^o ainsi que je l'ai exposé tout à l'heure, il n'est pas exact d'établir une distinction entre le contenu de l'*Ihd* et celui du *Bedr*, puisque, d'après Sékhavi et Hadji-Khalfah, le dernier n'est qu'une rédaction abrégée du premier; les matières traitées dans l'un et dans l'autre doivent être absolument

féer se rejeter sur le *Bedr*, qui, dans des dimensions moindres de plus de moitié, leur présentait un abrégé détaillé de cet ouvrage. Par suite de ce déclin, l'*Ihd* n'a pas tardé à être presque totalement oublié. Peut-être même Hadji-Khalfah n'en a-t-il pas eu d'exemplaire sous les yeux. Ce qui pourrait le faire supposer, c'est que le savant bibliographe n'est entré dans aucun détail sur le contenu de ce vaste recueil, soit dans les lignes traduites plus haut, soit à l'article عقد الحمان.

identiques; 2° si M. de Hammer avait accordé plus d'attention au long passage d'Hadji-Khalfah dont j'ai donné un extrait plus haut, il aurait vu que le *Bedr*, et, par conséquent, l'*Jhd*, s'étendaient jusqu'au temps où vivait l'auteur. En effet, nous apprenons d'Hadji-Khalfah, qu'Aïni a suivi, pour le récit des événements, deux écrivains, tous deux ses contemporains, Ibn-Kéthir (mort en 774 de l'hégire¹ et Ibn-Doçmac (mort en 790²). Or, Ibn-Kéthir a conduit sa chronique jusqu'à l'année 772. Ibn-Chohbah³ dit qu'il avait lu, dans le manuscrit autographe, diverses portions de l'ouvrage d'Ibn-Kéthir, une entre autres qui s'étendait jusqu'à la fin de l'année 768. Quoique je ne connaisse pas le travail d'Ibn-Doçmac, je crois pouvoir supposer que cet auteur a mené son histoire jusqu'à une époque voisine de sa mort. La chose est même certaine, puisque nous lisons dans Hadji-Khalfah : « Depuis le moment où s'arrête l'histoire d'Ibn-Kéthir, il (Aïni) s'appuie sur celle d'Ibn-Doçmac. . . . Ibn-Doçmac rapporte, au sujet de quelques événements, des circonstances qui prouvent qu'il a été témoin de ces faits. Eh bien ! Aïni copie ses paroles textuellement, lors même que ces événements sont arrivés à Misr, pendant que lui-même se trouvait à Aintab. »

Si nous en croyions M. de Hammer, ce savant posséderait, dans sa collection de manuscrits orien-

¹ *Hadji-Khalfah*, t. II, pag. 24, 105.

² *Ibid.*, pag. 102.

³ Cité par Hadji-Khalfah, *ibid.*, pag. 25.

taux, une traduction turque de l'*Ihd al-djôuman*, faite sous le règne du sultan Ahmed I, par quarante *ouléma*¹. Mais je crains bien que M. de Hammer ne soit encore tombé ici dans une grave erreur. Le contenu de cette version suffit, si je ne me trompe, pour prouver qu'elle ne peut présenter la traduction ni de l'*Ihd*, ni du *Bedr*, ni même de la petite chronique d'Aini, comme M. de Hammer l'avait jadis supposé. Le tome I du manuscrit turc renferme l'histoire des prophètes, depuis Abraham jusqu'à saint Jean-Baptiste; le tome II va jusqu'à la huitième section de l'histoire des Arabes (section dont M. de Hammer a oublié d'indiquer le titre et le contenu); et contient la généalogie du Prophète; le dernier, enfin, renferme la continuation jusqu'à la mort de Hakim biemr-illab, et finit avec l'année 430 (1038). On lit, sur la dernière page, une note qui nous apprend que l'histoire d'Aini.... confiée, par Ibrahim-Pacha, à quarante-cinq savants, pour être traduite, fut continuée jusqu'au khalifat de Hakim biemr-illab, au moyen d'extraits de la chronique d'Ibn-Chohnab.

Si l'on cherche maintenant sur quel ouvrage d'Aini a été exécutée cette version turque, on voit tout d'abord qu'il ne faut songer ni à l'*Ihd*, ni au *Bedr*, que leur étendue met hors de toute proportion

¹ M. de Hammer dit quarante-cinq dans le Catalogue de ses manuscrits, n° 172. Je dois ce renseignement, ainsi que quelques-uns des suivants, à l'obligeance de mon savant confrère et ami, M. le haren de Slane.

avec l'ouvrage turc. Mais ce dernier ne pourrait-il pas nous offrir une traduction de la petite chronique d'Aïni, en trois volumes, comme l'avait d'abord pensé M. de Hammer? Je ne crains pas de me prononcer pour la négative. Ce troisième ouvrage d'Aïni n'étant qu'un abrégé de l'*Ikâ* et du *Bedr*, devait s'étendre aussi loin que ces deux histoires. Si donc le manuscrit turc de M. de Hammer nous en offrait la traduction, il devrait paraître fort étonnant que les ouléma, choisis par le grand vizir, au lieu de continuer leur version sur l'ouvrage d'Aïni, eussent eu recours à celui d'Ibn-Cholmah, pour la rédaction du tome III de leur travail. D'ailleurs la petite chronique d'Aïni ne renfermait que trois volumes qui, sans aucun doute, embrassaient l'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'au temps où vivait l'auteur. On comprend donc que, dans cet épitome, tout ce qui regardait les temps antérieurs à Mahomet devait être extrêmement résumé, et occuper tout au plus un des trois volumes dont se composait l'ouvrage complet. Or, la partie relative à ce laps de temps remplissant deux volumes de la traduction turque, il devient difficile de supposer que cette dernière ait été composée sur la petite chronique d'Aïni.

Mais il ne me paraît pas impossible de reconnaître, parmi les ouvrages de notre écrivain, l'original du manuscrit turc de M. de Hammer. Comme nous l'avons vu plus haut, d'après Sékhavi, Aïni est auteur d'une vie des Prophètes, *سير الانبياء*. L'ouvrage turc

porte le titre de *Kenz al-anbia fi ahwal al-anbia* *Kenz al-anba fi ahwal al-anbia* (le trésor des nouvelles, touchant ce qui regarde les Prophètes). La ressemblance des deux titres est frappante; le contenu des deux ouvrages est le même: dès lors ne peut-on pas admettre que le *Kenz al-anba* n'est qu'une traduction du *Sier al-anbia*, et que les deux premiers volumes de celui-là représentent celui-ci?

Je terminerai en exposant les conclusions de ce mémoire, qui sont celles-ci:

1° Le prétendu Haçan ben-Ibrahîm et Aïni ne sont qu'un seul et même personnage;

2° L'ouvrage attribué au premier n'est qu'un volume dépareillé de la grande histoire d'Aïni, intitulée *Ikid al-djouman*;

3° Les trois chroniques d'Aïni, l'*Ikid*, le *Bedr* et la petite chronique, en trois volumes, s'étendaient jusqu'à l'époque où vivait l'auteur, et les deux dernières n'étaient que des abrégés de la première;

4° Le manuscrit turc de M. de Hammer, intitulé *Kenz al-anba*, n'est autre qu'une version, accompagnée d'une continuation, de l'ouvrage d'Aïni, qui a pour titre: *Sier al-anbia* (vies des Prophètes).



CRITIQUE LITTÉRAIRE.

LETTRE

Adressée par M. Pijnappel, professeur-adjoint de langue javanaise à l'Académie de Delft, à M. Dulaurier, sur la Liste des pays qui relevaient de l'empire de Madjapahit à l'époque de sa destruction, en 1475. (Voir le Journal asiatique, cahier de juin dernier.)

Monsieur, comme toujours vos études me causent un vif intérêt, j'ai été charmé de lire, il y a quelque temps, dans le numéro 35 du Journal asiatique, une *Liste des pays qui relevaient de l'empire javanais de Madjapahit à l'époque de sa destruction, en 1475*, liste que vous avez trouvée à la suite d'un manuscrit qui contient les annales des souverains du royaume de Pasey. En parcourant les noms des pays qui, selon l'auteur, ont été soumis à l'état de Madjapahit, j'ai été frappé de l'exactitude avec laquelle plusieurs d'elles avaient été énumérées selon leur position géographique, tandis que, de l'autre côté, il semble y avoir un désordre singulier. C'est pour cela, monsieur, que je me suis mis à relire et à examiner mot pour mot la liste que vous avez publiée; et voici quel a été le résultat de mon investigation, que je prends la liberté de soumettre à votre jugement: après quoi, si cela en vaut la peine, vous pourrez l'insérer dans le Journal asiatique.

Les noms, numéros 8 à 14, et 17 à 24, avec quelques petites interruptions, se suivent d'une manière tout à fait exacte quant à la position qu'ils ont sur la carte; de 2 à 8 il y a, des obscurités. L'auteur, après avoir nommé le royaume de Pasey, dont l'histoire avait été donnée dans les

pages précédentes, commence par un groupe d'îles assez éloigné de la côte de Sumatra. Au numéro 8, il nomme une île plus près de la côte nord, après quoi il passe au sud, jusqu'à *Billiton*. C'est cette même règle qui vous a conduit à trouver dans le nom suivant celui de l'île de *Bangka*, de laquelle notre auteur passe au nord, jusqu'à بنتن (numéro 15), c'est-à-dire *Bintang*. Pourquoi *Bantam* irait-il nous faire perdre notre cours: *Bantam*, que vous aviez déjà vu au numéro 5, sous le nom de *Carang*? Des îles *Tambélan* à *Tioman* il y a encore quantité d'îles assez bien situées pour qu'un état maritime ait pu s'y fixer: d'ailleurs, de *Tioman* à *Bintang* nous voyons notre auteur suivre un ordre exact: pourquoi ne l'aurait-il pas suivi aux numéros 3 à 7? C'est pourquoi, j'espérais retrouver le nom de حجاج, qui vous avait laissé dans l'embarras en passant des îles *Tambélan*, par le nord, à *Tioman*; et voilà, en effet, que je trouve que la plus grande des îles *Anambas*¹ porte le nom de *Djimaïja*, comme on peut le voir sur la carte de M. le baron *Hinderstein*. De même, au numéro 7, je retrouve la petite *Poelo-Laut*, au nord du groupe *Natam*, deux points qui me confirment tout à fait dans l'opinion que, tout aussi bien qu'en partant de *Tioman* nous avons un chemin fixe pour y parvenir. Mais que faire des numéros 4, 5 et 6? J'avoue ne pas le savoir. La leçon *Banghawan*, dans les lettres بعون, me paraît trop hasardée et tout à fait inutile, comme le golfe de *Maloedoe* n'a rien qui lui donne la préférence d'être mentionné ici, et pourtant la raison devrait être bien forte pour accuser, sur une simple conjecture, notre auteur d'avoir été incorrect en plaçant deux îles d'un même golfe l'une à l'ouest, l'autre à l'est de Java (voir le numéro 36). Je ne sais

¹ Ceci mérite une observation: il y a trois groupes d'îles *Anambas*: le groupe nord, le groupe du milieu et le groupe sud. C'est celui du sud qui s'appelle *lamaja* ou *Djimaïja*, et non point la plus grande des îles *Anambas*, laquelle appartient au groupe intermédiaire, et porte, sur la carte de M. *Berghaus* (*Atlas von Asia*, n. 8, *Historisches*), le nom de *Poelo-Domar*. — Ed. D.

si l'auteur a voulu désigner la même île, qui sur la carte du baron de Hinderstein a été nommée *Baouu*, encore une des Anambas. Le nom suivant nous rappelle l'état de *Bantam*; cependant, je ne sais pas si auparavant on aurait eût l'état de *Sérang* plutôt que de désigner celui de *Bantam*; car, comme vous ne parlez que du chef-lieu, *Sérang*, on aurait eu deux états divers, l'un de *Sérang*, l'autre de *Bantam* proprement dit. Mais pourquoi notre auteur n'aurait-il pas nommé ceux-ci, du moins l'un après l'autre? Le sixième nom, *Soerabaya*, donne encore lieu à des réflexions. Le nom est si exactement celui de cette résidence, qu'on n'oserait dire que c'est un autre *Soerabaya*; vu d'ailleurs qu'il n'y a pas d'île, dans notre route, de ce nom-là. Et pourtant il ne peut être question ici de la résidence de ce nom; la ville de *Madjapahit* elle-même y était située: donc celle-ci n'a pu être considérée comme un état dépendant de l'empire de *Madjapahit*, dont il aurait occupé l'ouest. Sans doute le copiste s'est laissé entraîner par la renommée de cette capitale de *Soerabaya* au point de substituer ce nom à un autre moins connu, et à peu près semblable à celui-là, à moins que ce ne soit d'une autre manière que le nom a pu entrer dans le catalogue. Quant à ces mots semblables, je ne me hasarde pas à des conjectures trop peu fondées; sans cela je serais presque tenté de retrouver dans les mots *دعون* et *سوران*, écrits l'un après l'autre, les traces du nom de la principale île du groupe *Natuna*, l'île nommée sur la carte *Boongooran*. Nous avons déjà fait observer que, dans notre chemin, c'est probablement la petite île de ce nom qui a été désignée par *Poelo-Laut*, non celle de la côte sud-est de *Bornéo*, qui n'a rien que le nom qui puisse la rappeler à cet endroit-ci.

C'est ainsi que nous avons vu que l'auteur donne premièrement, dans un ordre exact, le nom des îles situées à l'ouest de *Madjapahit*; mais encore n'a-t-il pas parlé des états situés dans les îles plus grandes, *Bornéo* et autres. Du numéro 17 à 24 la plupart des noms sont bien connus, excepté les numéros 21 et 23, qui nous embarrassent. D'abord,

entre *Bandjar-Masin* et *Pasir* il n'y a pas de doute que, pour *سيان* il faut lire *كوئي*, *Koeti*, nom d'un état dans l'île de Bornéo, qui touche à *Pasir*. De *Bandjar-Masin*, *Pasir* aurait dû précéder *Koeti*, en suivant la route directe; mais ce serait trop exiger que d'attendre une telle exactitude de notre auteur. Le nom *سيان* me laisse encore en suspens¹. Les côtes de Bornéo, où il faut chercher cet état, ne présentent pas de nom tout à fait suffisant, à moins que ce ne soit *Selatan*, nom de la pointe sud-ouest de la province de *Laut*, qui touche à *Bandjar-Masin*. Suit le mot *برومك*, dont je ne sais que faire. L'ordre du catalogue ne nous conduit guère à l'île où cet état doit être situé. Les noms qui précèdent nous amènent à Bornéo, ceux qui suivent nous transportent à Sumatra; et c'est plutôt à cette île qu'il faudrait placer ce point. Les côtes de Bornéo, de Sambas à *Koeti*, ne laissent plus rien à déterminer de ce côté-là; à Sumatra, avant d'arriver à *Djambi*, on a *Siak* et plusieurs autres contrées.

Il n'y a qu'un seul numéro que j'ai passé en poursuivant la liste; c'est le numéro 16, *بولنج*, nom qui rappelle l'état ainsi nommé dans l'île de Célèbes. Cependant, je n'oserais point assurer que c'est justement cette contrée-là que l'auteur a voulu indiquer. Comment en venir si spécialement à *Boelang*? De *Moeti*, il est beaucoup plus probable que les flottes de *Madjapahit* arrivaient à *Macassar*, ou qu'elles s'étaient emparées de quelque autre lieu sur la côte occidentale de Célèbes, avant de doubler le point le plus septentrional de l'île, et d'aller passer exactement à l'état de *Boelang*. De l'autre côté, auraient-elles jamais franchi les Moluques pour n'occuper que *Boelang*? Mais nous allons revenir plus bas sur ce point-ci, après avoir considéré ce que notre auteur nous dit des états à l'est de Java, dépendants de l'empire de *Madjapahit*. Des huit noms, quatre nous con-

¹ Depuis la publication de ma liste précitée, j'ai trouvé la position de *سيان*. C'est le groupe nord des îles Anambas, nommé, sur la carte de la péninsule transgangaïque de M. Berghaus, *Nord Anambas oder Siantan*. — Éd. D.

duisent, sans le moindre doute, à Bima, Sambawa, Lombok et Bali. Nous y joindrions d'abord Balambangan, que je ne saurais aller chercher à Maloedoe Baai, comme de Bali à Madjapahit il n'y a que justement cet état, qui, ayant été libre long-temps après, devait être compté nécessairement parmi les dépendances de cet empire. Mais voici de suite les noms de Banda, Ceram, Gorontalo, qui viennent déranger d'une étrange sorte la série des îles qui font la suite de cette chaîne dont Sumatra et Java sont les principales. Pour Gorontalo j'ai les mêmes doutes qui m'ont déjà embarrassé pour Boelang; et, s'il le faut, ils sont encore plus grands pour ce lieu-ci; car il serait étonnant que notre auteur eût séparé deux états voisins, pour les placer l'un à l'ouest, l'autre à l'est de Java. Quant au lieu appelé *سيران*, je le chercherais plutôt dans le voisinage de cette île et dans son rang géographique présumé; mais, pour le trouver, je n'ai pas encore réussi. *بندان* ne me paraît autre que Tjindana, et avoir été écrit ainsi par la faute du copiste. Ce serait donc là, selon notre auteur, l'île la plus orientale à laquelle l'empire de Madjapahit se serait étendu; on n'a qu'à suivre la carte pour se persuader que dans la série que nous donne notre auteur des îles à l'est, les Moluques n'ont guère pu être désignées par *بندان* ni par *سيران*.

Quoique je ne prétende pas, monsieur, avoir énuméré tout ce qui peut être dit sur la liste de la publication de laquelle nous vous sommes redevables, il me semble du moins constaté que, loin de prendre çà et là quelques noms dans le grand archipel Indien, notre auteur a suivi un ordre exact en nommant les points principaux, qui, d'après ce qu'il en savait, dépendaient de l'empire javanais. Il n'étend cet empire que jusqu'à l'île de Djindana d'un côté, les côtes de Bornéo, et peut-être Boelang, et encore Pasey de l'autre. Que les Moluques aient été soumises à cet empire, c'est ce qu'il ignore. Nous ne nous confions pas assez aux lumières du rédacteur de ce document pour nier, sur son autorité, tout autre tradition qui porterait l'empire de Madjapahit bien au delà de

ces limites, et si le nom de Boelang est juste, nous avons peut-être, dans ce nom-là, une trace de l'autre tradition, à moins que l'on ne veuille l'expliquer d'une manière différente. Quant à la liste elle-même, elle ne nous permet de rien décider.

Je serai charmé, monsieur, de savoir si mes remarques pourront mériter votre approbation; sinon, je suis persuadé que vous allez me montrer en peu de mots ma méprise, et que vous pardonneriez une tentative qui ne doit son origine qu'à l'intérêt que me causent ces recherches. Dans tous les cas, je crois pouvoir laisser à votre sagacité le soin de suppléer les lacunes que présentent mes observations, et je serai heureux de voir éclairci tout ce qui me reste de ténèbres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. PIJNAPPEL.

Malgré l'estime que m'inspirent les recherches de M. Pijnappel, je dois déclarer que, ses déterminations ayant pour base l'ordre géographique suivant lequel il suppose qu'a dû être rangé le document qui forme l'objet de sa lettre, et cet ordre ne me paraissant pas exister d'une manière suivie et régulière, l'argumentation qu'il en déduit pour élever des doutes sur des positions que j'avais fixées ne me semble pas concluante. Je crois donc devoir persister, jusqu'à nouvelle démonstration, dans les opinions que j'ai émises dans mon travail sur la liste des pays qui relevaient de l'empire de Medjapahit. — Ed. D.



BIBLIOGRAPHIE.

LES SÉANCES DE HARIRI.

Publiées en arabe, avec un commentaire choisi, par M. SILVESTRE DE SACY; deuxième édition, revue avec soin sur les manuscrits; et augmentée d'un choix de notes historiques et explicatives en français, par M. REINAUD, membre de l'Institut, et M. DERENBOURG, membre de la Société asiatique. 2 vol. in-4°, qui seront publiés chacun en deux parties; chez Hachette et compagnie, libraires de l'Université royale de France, à Paris, rue Pierre-Sarrasin, n° 12; et à Alger. Première partie, prix : 30 francs.

Hariri est, comme on sait, un écrivain arabe de la fin du xi^e siècle de notre ère et du commencement du xii^e. Il habitait près de l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, dans la ville de Bassora, où il exerçait les fonctions de cadi. A l'exemple de la plupart de ses contemporains, il montra de bonne heure un goût très-vif pour la littérature de son pays. Grammaire, poésie, prose rimée, il s'exerça dans un grand nombre de genres. On était alors au moment où les Français, les Allemands, les Italiens et les autres nations chrétiennes de l'Occident s'étaient levés en armes pour marcher à la délivrance des saints lieux. Tout à coup l'on reçoit à Bassora la nouvelle que les guerriers de l'Occident, sous la conduite de Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, s'étaient emparés de la ville de Saroudj en Mésopotamie, et y avaient tout mis à feu et à sang. Un homme de Saroudj, nommé Abou-Zeyd, venait d'arriver, ayant été obligé d'abandonner ses foyers et ses biens. Abou-Zeyd était un homme lettré et rompu dans tous les genres de style. Hariri se l'associa pour la composition de l'ouvrage que nous annonçons, et qui lui a assuré une réputation immortelle.

Les séances de Hariri sont des espèces de drames, au nombre de cinquante, où le même personnage est constamment mis en scène, mais où on le fait passer par les diverses situations de la vie. L'au-

teur a profité de ce cadre pour faire apparaître tour à tour les expressions les plus élégantes de la langue arabe, les tournures les plus recherchées, les locutions proverbiales les plus usitées. On peut dire que cet ouvrage est un inventaire de la langue de Mahomet. Les Arabes eux-mêmes le regardent comme le meilleur sujet d'étude pour se bien pénétrer du génie de leur langue. Cet ouvrage leur tient lieu de dictionnaire des synonymes, de traité des tropes, etc. De plus, en bien des endroits, il est de la lecture la plus attachante.

Le style habituel de Hariri et ses jeux de mots ont rendu la lecture du livre très-pénible, et les Arabes eux-mêmes ont besoin de s'aider d'un commentaire; à plus forte raison un commentaire était-il nécessaire pour les Européens. Plusieurs commentaires de ce genre existent à la Bibliothèque royale; c'est à l'aide de ces écrits et des traités analogues qu'il était parvenu à se procurer d'ailleurs, que M. de Sacy composa le sien. Son but était de faire servir son édition à la fois aux Orientaux et aux Européens; voilà pourquoi il s'abstint de toute remarque en français, et se borna à extraire ce qu'il avait trouvé de meilleur dans les ouvrages nationaux. Quelquefois, seulement, les scolastes arabes ne répondant pas tout à fait à sa pensée, il rédigea lui-même des notes en arabe; mais, ainsi qu'il le dit dans sa préface, ces cas sont fort rares. Du reste, le volume tout entier était exécuté avec beaucoup de soin, et quelques exemplaires, suivant leur destination, étant allés en Égypte et en Syrie, les hommes les plus instruits du pays se prosternèrent devant le savoir de l'orientaliste français.

L'édition originale étant épuisée, M. Hachette, dont le zèle éclairé est bien connu, s'est chargé d'en publier une nouvelle. Le plan à suivre dans cette nouvelle édition était tracé d'avance. Il s'agit ici d'un ouvrage fait par un savant éminent et dont l'autorité est, pour ainsi dire, consacrée; le public était en droit de demander une reproduction de l'ouvrage, tel qu'il était sorti des mains du maître, et sans la moindre altération.

Mais on pouvait se demander si, dans quelques détails, il ne s'était pas glissé quelques fautes d'impression, quelques incorrections provenant des manuscrits dont M. de Sacy avait fait usage. Une autre question plus importante se présentait. M. de Sacy, en rédigeant son commentaire, s'était basé sur les écrits des Orientaux. On trouve, dans le texte, des allusions assez fréquentes à des croyances, à des usages et à des traits de mœurs habituels aux indigènes. Les

commentateurs du pays ont négligé le plus souvent de s'arrêter sur des points qu'ils regardaient comme suffisamment connus, et M. de Sacy, gêné par le plan qu'il avait adopté, a ordinairement suivi leur exemple. Comme ces allusions offrent, pour les Européens, un caractère tout différent, ne convenait-il pas de profiter de la réimpression du travail de M. de Sacy, pour remplir cette espèce de lacune?

Quand M. de Sacy mourut, le mercredi 21 février 1838, il avait fini, dans sa leçon du samedi précédent, d'expliquer le recueil des poésies de *Hamasa*, et il avait annoncé, pour le samedi suivant, les séances de Hariri. M. Reinaud, qui eut l'honneur de succéder à M. de Sacy dans la chaire d'arabe, crut de son devoir de suivre, autant qu'il était en lui, les intentions de son illustre maître, et il consacra la leçon du samedi aux séances de Hariri, édition de M. de Sacy. Maintenant, il est arrivé à la quarante-quatrième séance. Conformément à ce qu'avait toujours pratiqué M. de Sacy, il prépare sa leçon, cherchant à se rendre compte d'avance des difficultés, et tâchant d'expliquer les points obscurs à l'aide des relations de voyages et d'autres livres européens. M. Reinaud a mis à la disposition de M. Hachette les observations de tout genre qu'il avait recueillies; de plus, il s'est adjoint un de ses anciens élèves, M. Derenbourg, qui a acquis une connaissance approfondie de la langue et de la littérature arabes, et qui a fait des recherches de son côté.

Les notes nouvelles ne pouvaient être rédigées qu'en français, et elles sont naturellement renvoyées à la fin de l'ouvrage; ainsi le moment d'en parler n'est pas encore venu. Quant à la révision du travail original, révision dont la partie matérielle a été confiée à M. Derenbourg, et qui a été faite avec beaucoup de soin, voici la marche qui a été suivie. On a cherché à recueillir les ouvrages d'après lesquels M. de Sacy avait travaillé, en se servant, autant que possible, des exemplaires dont il avait fait usage. Quelques-uns de ces ouvrages, qui étaient sa propriété particulière, furent achetés après sa mort par M. le chevalier Ferrão de Castelbranco, membre de la Société asiatique. M. de Castelbranco, avec la libéralité qui le distingue, s'est empressé de mettre ces ouvrages à la disposition des éditeurs. De plus, on a puisé dans certains recueils, tels que le *Kitab-al-agany*, le *Yetymet-al-dahr*, que M. de Sacy n'avait pas eu probablement le temps de consulter. Le soin que M. de Sacy avait apporté dans son travail ne laissait pas la chance de rien découvrir de bien important; d'ailleurs, puisque MM. Reinaud et Derenbourg ont

la faculté de mettre des observations à la suite du travail original, il eût été peu convenable de toucher au texte établi. Aussi les changements que présente cette première partie se bornent à quelques vers qui étoient altérés et que les éditeurs ont restitués d'après des leçons plus correctes, à quelques noms propres qui étoient devenus méconnaissables ou confondus avec d'autres. Nous citerons, comme exemples, le vers de la page 10, ligne 6, où il manquait la particule *من* après *أعلل*; page 15, ligne 13 du commentaire, où a imprimé *فحص*, au lieu de *حصص*, qui rompait la mesure; page 19, ligne 10 du commentaire, au lieu de *كل ذين فوقى* qui ne donnait pas de sens, on a imprimé *كل ذى ذين فوقى*; page 69, ligne 7, le nom de *أبو نواس* a fait place à *أبو فراس*, etc.

M. Kazimirski publie en ce moment la vingtième livraison de son Dictionnaire arabe-français. Cet ouvrage, d'une utilité reconnue, est destiné en même temps à faciliter et à populariser l'étude de la langue arabe. Jusqu'à présent l'on ne pouvait ouvrir un lexique arabe sans être au moins familier avec la langue latine, dont la connaissance est peu répandue parmi les officiers et les colons de l'Algérie.

Il nous appartient plus qu'à tout autre de mentionner ce livre savant, et d'en signaler les qualités réelles, parce que nous avons été à même d'en suivre la marche pas à pas.

Le système adopté par M. Kazimirski, tout en reproduisant les meilleures définitions données par M. Freytag, consiste, d'un côté, à rectifier, à l'aide du *Kamous* et de la lecture d'un grand nombre d'auteurs arabes, les significations vagues ou équivoques; de l'autre, à déduire de la racine, sans jamais la perdre de vue, le sens des différentes formes.

La racine étant indiquée, l'auteur groupe successivement autour d'elle les *composés* et les *dérivés*. Un simple coup d'œil suffit alors pour embrasser dans son ensemble une liste de mots qui ont une même origine, et qui nécessiteraient des recherches nombreuses s'il fallait les prendre isolément pour trouver leur affiliation plus ou moins directe avec une souche commune. Cette méthode, qui

¹ *Ibn-Khallikan*, tom. I, pag. 605, et *Ibn-Ayyas*, *Histoire de l'Égypte*, tom. I, fol. 36 v.

² *Yezmet-al-shahr*, fol. 12 v.

procède de la synthèse, en offre tous les avantages; elle possède, au plus haut degré, la clarté, la netteté et la logique. Il en résulte que la tâche de l'étudiant est considérablement simplifiée.

Félicitons encore le savant traducteur du *Koran* d'avoir signalé les *synonymes* et les *contraires*, suivant la méthode des *lexiques arabes*.

Que l'auteur poursuive donc son travail avec le même soin; qu'il s'attache à justifier le titre qu'il a choisi, en recueillant, autant qu'il lui sera possible, un plus grand nombre de mots des dialectes d'Alger, de Tunis et de Maroc. Nous lui garantissons, alors, que son Dictionnaire sera rangé parmi les livres les plus utiles et les plus recherchés de notre époque.

A. CHERBONNEAU,

Professeur d'arabe à Constantine.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

LETTRE RELATIVE AUX INSCRIPTIONS PHÉNICIENNES

DE M. FRESNEL.

Monsieur le rédacteur,

Le dernier cahier du *Journal asiatique* contient un article de M. F. Fresnel, sur plusieurs monuments puniques trouvés dans la Tripolitaine, dont la publication doit attirer à ce savant explorateur la reconnaissance des personnes qui s'occupent de l'étude de ce genre de monuments. En effet, deux des inscriptions dont il s'agit, celles qui sont trilingues, extrêmement précieuses par ce fait, qui fournit à l'interprétation la base la plus solide qu'elle ait encore rencontrée, ces deux inscriptions, dis-je, sont des exemples uniques dans le catalogue des découvertes phéniciennes. Malheureusement, les spécimens envoyés ne sont point exacts. Il est bien à regretter qu'au lieu de faire de deux copies diffé-

rentes, une moyenne, M. Fresnel n'ait point donné les deux copies originales; certaines lettres, le *daleth* et le *resh*, par exemple, ne diffèrent que par la longueur d'un jambage; une moyenne, dans ce cas, ne peut évidemment que produire l'indécision.

Dans l'état des données actuellement acquises, d'après le tracé de M. Fresnel, la transcription serait,

Pour le n° 1 :

בדעלקרת דמקרת קלעאי ררבא

Pour le n° 2 :

בלנת בת בעלשלך אם קלעאזי ררבא

On voit de suite que les quatre premiers mots du n° 2 rendent littéralement cette partie du texte latin : « *Byryoth, filia Balsilechis, mater...* » Cette concordance absolue est déjà une acquisition très-favorable au système de lecture que les efforts de M. de Saulcy et les miens tendent à faire définitivement adopter.

Mais il n'est pas possible de retrouver cette concordance pour la fin de la ligne, ni pour la ligne entière du n° 1. C'est sans doute cette difficulté qui a déterminé M. Fresnel à suivre, pour plusieurs lettres, une transcription différente. Les divergences, entre ses déterminations alphabétiques et les miennes, portent sur les 2°, 8°, 9°, 12°, 17°, 19°, 22° lettres du n° 1, et sur les 7°, 10°, 11°, 14°, 17° et 20° du n° 2. Les valeurs de M. Fresnel, admises exclusivement pour les besoins du moment, n'ont pas mené au but qui les a fait créer, car assurément on ne peut accepter les interprétations présentées pour reproduire les sens *médecin* et *mère*, par exemple, malgré ce qu'elles ont d'ingénieux.

Il est facile, au contraire, dans le système commun de lecture, de rétablir la concordance complète, en apportant à la figure de quelques caractères de légères rectifications qu'autorise le procédé suivi par M. Fresnel dans son tracé.

Ces restitutions consistent d'abord, 1° à ajouter à la 16° lettre du n° 1 et à la 17° du n° 2, une queue descendant verticalement, peu allongée, comme à la 2° lettre du n° 1, pour

en faire un *daleth*; 2° à convertir, dans l'une et l'autre inscription, la troisième avant-dernière lettre en une figure semblable à la dernière, c'est-à-dire en un *aleph*; 3° à ne point fermer en anneau l'extrémité supérieure du signe qui suit, savoir l'avant-dernier, mais à le ramener à un simple demi-cercle, ou *phé*, comme on en voit sur la dernière inscription de M. Fresnel, celle de Tripoli. On a ainsi, pour cette portion parallèle de chaque inscription, au n° 1 : קלראי ארשא, au n° 2 : קלראי ארשא, ce qui donne, comme dans les parties correspondantes des textes latins et grecs, le sens : « *Clodius le médecin.* »

L'ain ajouté comme pénultième dans le premier de ces deux mots, sur la seconde inscription, est un nouvel et péremptoire exemple de l'office de *mater lectionis* que nous avons, M. de Saulcy et moi, prouvé avoir été souvent confié à cette lettre dans les textes puniques. L'*aleph* qui précède ארשא est l'article, tel qu'on le voit dans une classe des médailles de Cadix.

Ainsi le texte punique du n° 2 se trouve entièrement expliqué, et il est rigoureusement équivalent aux textes latin et grec.

Il reste la première moitié du n° 1. Impossible de ramener le punique à une leçon qui donne *Boncarmecran*. Mais, comme ce mot barbare ne se prête à aucune signification, il est naturel de penser qu'il est altéré; il ne présente qu'un rapport de sons dans une forme syncopée. D'un autre côté, ברעלקרת n'offre point, non plus, en punique, de signification satisfaisante; l'analogie de plusieurs autres textes appelle ברמלקרת, *Bodmelqart*, nom propre fort usité. Or, cette nouvelle restitution ne demande que la conversion de la 3^e lettre, de la forme ronde, ou plutôt demi-circulaire, qui lui a été supposée, en celle d'une petite croix, ou *mem*, semblable à celle qui occupe le neuvième rang.

Reste רמקרת; ce mot me paraît être incontestablement un surnom ethnique formé de רמקרת, *la hauteur de la ville* ou *la ville haute*. Il était naturel, dans ce cas, de porter le

iod, formatif de l'ethnique. à la fin du comp. On trouve en hébreu plusieurs exemples analogues. Mais de quelle ville s'agit-il? Je l'ignore. *Leptis*, par la mutation du resh en lamed, serait-il aussi une syncope de *Remqratis*?

La véritable appellation phénicienne de Clodius était donc : « *Bodmelqart Remqrati*, » c'est-à-dire : « *Bodmelqart, natif de Remqrut.* » La terminaison en *qrasi* des textes latin et grec provient de l'habitude, encore très-fréquente parmi les indigènes, d'adoucir le T par la mutation en sifflante; aussi M. Fresnel a-t-il, avec raison, employé le *td*.

En résumé, les deux textes phéniciens précédemment analysés me semblent devoir être restitués, transcrits et traduits comme il suit, n° 1 : *בדמלקרת רמקראי קלדאי ארפא*, *Bodmelqart, Remqrasi Clodi, le médecin*; n° 2 : *ברכת במ בעלשלך* : *Byryeth, fille de Balsilee, mère de Clodi, le médecin.*

Quant à l'inscription de Tripoli, il est plus à regretter encore que M. Fresnel se soit abstenu d'envoyer les copies originales, puisqu'on n'a point ici de traduction pour aider à la détermination des lettres. Dans le doute où doit retentir l'exemple même fourni par l'examen des deux textes de *Leptis*, il serait téméraire de tenter une interprétation. Je me bornerai à présenter la transcription réelle qui ressortirait du tracé de M. Fresnel :

תברלרבתכלעתנרל

צעטראטרפ

רתפ

On distingue dans le groupe formé par les 4^e, 5^e, 6^e et 7^e lettres de la première ligne, le mot *לרבת*, *Dominæ*, qui se trouve aussi, à une place correspondante, sur l'inscription d'Eryx. Il s'agit donc de l'épithète d'une femme dont le nom paraît être constitué par les quatre caractères suivants, *כלעת* pour *לה*. Par conséquent, on est autorisé à penser que la première lettre doit avoir une forme semblable à celle de la

5^e lettre du n° 1 de l'épigraphie trilingue, c'est-à-dire être un *goph*, de manière à donner 727, tombeau, au lieu d'un groupe auquel on ne pourrait trouver aucune signification.

A ces conjectures se borne tout ce qu'il me semble possible de dire sur ce monument.

En terminant cette note, peut-être trop longue, je dois signaler la ressemblance graphique des trois inscriptions dont il vient d'être parlé, avec celles que Gesenius a représentées sur sa table 27, et qui ont été découvertes dans la même région, l'une à Leptis Magna même, l'autre dans les environs.

Comme la dernière, le n° 1 offre pour particularité la réunion de deux formes du *resh*. Dans ces deux cas insolites, l'une des formes me paraît être exclusivement affectée à la condition d'initiale.

Veillez agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

A. JUDAS.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1846.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu, la rédaction en est adoptée.

On donne lecture d'une lettre de M. Buddingh, à Batavia, annonçant l'envoi de son Histoire de l'Académie de Batavia.

M. Amyot lit un Mémoire sur l'emploi des langues orientales à la nomenclature de l'histoire naturelle, extrait du Bulletin de la Société de géographie (août 1846).

OUVRAGES PRÉSENTÉS À LA SOCIÉTÉ.

Ali Ben-Isa monitorii oculorum specimen editum C. A. HILLE, Dresde et Leipzig, 1845, in-8°.

Bhagavad Gita, textum yajurveti SCHLEGEL, Editio altera, cura Ch. LASSEN, Bonn, 1846, in-8°.

Geschiedtuadig overzigt, etc. (Histoire de l'Académie des sciences de Batavia), par BURMEESTER, Batavia, 1846, in-8°.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1846.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu; la rédaction en est adoptée.

On donne lecture d'une lettre de M. Piddington, qui annonce qu'il a cessé d'être secrétaire-adjoint de la Société de Calcutta, mais qu'il consent à rester agent de la Société de Paris à Calcutta. Le conseil lui fait adresser ses remerciements.

On lit une circulaire de M. Shillington, à Londres, qui demande à être nommé agent de la Société, à Londres, pour l'envoi d'ouvrages et de manuscrits.

M. Mohl propose l'échange des publications de la Société asiatique contre celles de la Société orientale allemande. Le conseil décide que le Journal asiatique sera envoyé à cette Société, à partir du numéro de janvier 1846.

ERRATUM POUR LE NUMÉRO D'OCTOBRE.

Page 320, ligne 8, avant *بأعل*, lisez: *بان*.

FIN DU TOME VIII.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VIII.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

	Pages.
La rhétorique des nations musulmanes. (GARCIN DE TASSY.)	
2 ^e extrait.	89
Études sur la Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine, traduite par M. Reinaud. (Ed. DULAURIER.)	131
Notices sur les pays et les peuples étrangers, tirées des géographes et des historiens chinois. (STAN. JULIEN.)	228
Suite.	385
Extrait d'un Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde. (REINAUD.)	285
Histoire du Califat abbasside Al-Mo'tasssem, extraite du Traité de la conduite des rois. (CHERONNEAU.)	316
Der Frühlingsgarten, ou le Béharistan de Djami, traduit en allemand. (DE SCHLEYCHA-WSEHHD.)	338
Inscriptions trilingues trouvées à Lobsak. (FRESNEL.)	349
Recherches sur trois princes de Nichabour. (DEPRÉMERY.)	446
Étude sur le roman malay de Sri Rama. — Suite (DOZOR.)	482
Notice d'un manuscrit arabe renfermant une continuation de l'histoire universelle d'Aboulféda. (GOTTWALDT.)	510
Nouvelles observations sur le véritable auteur de l'histoire du pseudo-Haçan ben Ibrahim. (DEPRÉMERY.)	535

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Lettre à M. le Rédacteur en chef du Journal asiatique. (REINAUD.)	221
Notice sur le Dictionnaire détaillé des noms et des vêtements chez les Arabes, de M. Dozy. (DEPRÉMERY.)	364
Extrait d'une lettre sur le véritable auteur du Dabistan. (BLAND.)	371
Notice sur la Grammaire hindoustani de M. Forbes. (BRAND.)	377
Lettres à M. Dulaurier. (PLINAPPEL.)	555

BIBLIOGRAPHIE.

	Pages
Liste des ouvrages imprimés à Constantinople en 1843 et 1844. (HAMMER PUNGSTAL)	285
Rapport sur un Manuel de la langue chinoise vulgaire, par M. Rochet. (BAZIN.)	356
Les Séances de Hariri, 2 ^e édition	561
Dictionnaire arabe-français de T. Kazimirski	564

NOUVELLES ET MELANGES.

Procès-verbal de la séance générale de la Société asiatique, du 23 juin 1846.	5
Tableau du Conseil d'administration.	9
Rapport sur les travaux du Conseil.	12
Liste des Membres souscripteurs.	67
Liste des Membres associés étrangers.	80
Liste des ouvrages publiés par la Société.	83
Liste des ouvrages encouragés dont il reste des exemplaires.	85
Liste des ouvrages mis en dépôt par la Société asiatique de Calcutta, pour les membres.	86
Lettre relative aux inscriptions phéniciennes de M. Fresnel. (Judas.)	565





21. ✓
22. ✓

"A book that is shut is but a block"

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY

GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.

Please help us to keep the book
clean and moving.